

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

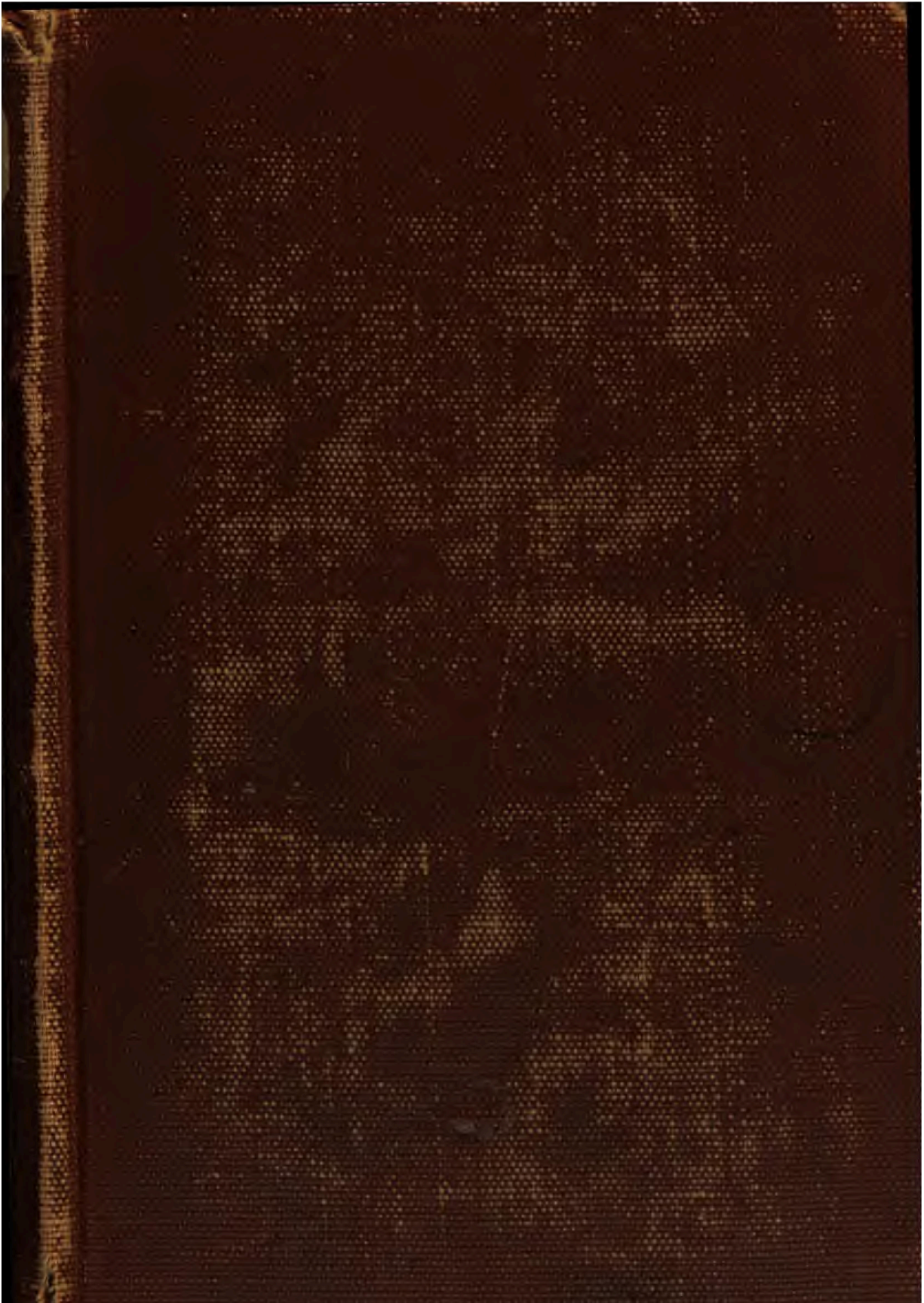
Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you: + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes. + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help. + Maintain attribution The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it. + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at|[http : //books . google . corn/](http://books.google.com/)

A propos de ce livre Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne. Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public. Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains. Consignes d'utilisation Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées. Nous vous demandons également de: + Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial. + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de

travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile. + Ne pas supprimer l'attribution Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas. + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère. À propos du service Google Recherche de Livres En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse] ht tp : //books .google . corn



C 261.5.5

2 vols. B. Nov. 1851.

Prætor. Acad.
& Hist. P. 13
C 261.5.5



Recd. Aug. 28.
1851.

The text on this page is estimated to be only 4.00% accurate

! J

The text on this page is estimated to be only 28.20% accurate

HISTOIRE DES CATHARES OU ALBIGEOIS.

The text on this page is estimated to be only 25.82% accurate

HISTOIRE ET DOCTRINE DE LA SECTE DES CATHARES
OU ALBIGEOIS C. SCHMIDT, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE
THÉOLOGIE ET AU SÉMINAIRE PROTESTANT DE STRASBOURG.
TOME PREMIER. PARIS, J. CHERBULIEZ, LIBRAIRE, PLACE DE
L'ORATOIRE-DU-LOUVRE, 6. GENÈVE, MÊME MAISON. 1849;

The text on this page is estimated to be only 5.78% accurate

OXlphS-,^ / . 'V ■/ : ^••■•■- '!.AJ \

PRÉFACE. Depuis quelques années on s'est occupé avec une sérieuse ardeur de la philosophie du moyen âge. Cette étude a un but plus noble et plus utile que celui de satisfaire à une vaine curiosité d'érudit : elle veut poursuivre à travers des siècles[^] longtemps réputés obscurs, l'histoire de la pensée humaine toujours active et toujours aspirant à la liberté. Jusqu'^{|^} présent l'attention générale s'était portée de préf[^]B[|]ce sur les docteurs qui , continuant d'un côté les[^]lppions de la philosophie classique et se rattachant de l'autre aux doctrines de l'Église , ont exercé sur le développement de la pensée une influence que personne ne songeait à empêcher, et qui leur a acquis une juste célébrité. A côté de ces pen

Il PRÉFACE. seurs, il y en a d'autres qui, pour être arrivés à des résultats contraires soit au système officiel de l'Église y soit à la religion chrétienne en général , ont été qualifiés d'hérétiques , et dont l'étude, par conséquent , a été longtemps négligée. Non satisfaits des enseignements orthodoxes sur Dieu et sur le monde, plusieurs de ces libres penseurs, de ces théologiens philosophes ont voulu résoudre à leur manière l'antique problème de l'antithèse d'un Dieu infini et bon et d'un monde fini et plein de mal ; les uns sont arrivés à nier la réalité de ce monde, à ne reconnaître d'autre existence que celle de l'esprit universel, et à professer ainsi le panthéisme, tandis que d'autres, non moins hardis et attribuant la création à un auteur mauvais, ont abouti au principe dualiste. Ce qui ajoute à l'intérêt que doit présenter l'étude de ces deux systèmes , c'est que l'un et l'autre se sont répandus parmi le peuple laïque, et ont trouvé dans toutes les classes de la société des partisans nombreux et enthousiastes. Le dualisme surtout a régné successivement sous différentes formes dans plusieurs parties de l'Europe ; aux Manichéens ont succédé en Occident les Priscillianistes, en Orient les Paüliciens ; plus tard les spéculations dualistes reparurent sous la forme du catharisme. Ce dernier système est le moins connu , et cependant il est remar

-^ PRÉFACE. III qu'able à beaucoup de titres ^ Il réussit à fonder au milieu du monde catholique une Église , qui résista pendant plusieurs siècles à toutes les mesures prises pour sa destruction ; religion des Albigeois , il a joué un rôle célèbre dans l'histoire du midi de la France ; ses destinées se sont mêlées d'une manière intime à celles de la civilisation de nos provinces méridionales. Nous avons donc pensé qu'une histoire des Cathares ne serait pas seulement un complément de celle de la réflexion philosophique et de la vie religieuse des peuples du moyen âge, mais qu'elle servirait aussi à jeter une lumière nouvelle sur une époque mémorable de notre histoire nationale. Nous serions heureux si Ton trouvait que notre ouvrage n'a pas manqué entièrement ce double but^. L'histoire des Cathares n'est pas sans difficultés , à cause de la rareté et de la nature particulière des

1 Pendant que nous nous occupions de notre travail, on yit paraître en Allemagne le premier ouvrage spécial sur les Cathares. Il a pour auteur M. Hahn. et pour titre *Geschichie der neu-manichœitchen Ketzer*. Stuttgart, 1845, in-8o. Par une critique très-détaillée, insérée dans le journal littéraire de Jéna {*NetM jenaische allgemeine Litteratur-Zeitung*, 24 et 25 mars 1846), nous avons tâché de faire voir combien cet ouvrage est impatfait , combien peu il répond aux exigences de la science historique et philosophique.

2 Une preuve de l'intérêt qu'on attache à ces matières, c'est qu'un professeur de la faculté de théologie de Paris, M. l'abbé Jager, a pris pour sujet de ses cours, pendant l'année scolaire 1846 à 1847, l'histoire de l'hérésie aux douzième et treizième siècles , de la lutte des Albigeois et des institutions qui en ont été la suite.

IV PRÉFACE. sources. Pour l'exposition du système on est réduit aux seuls témoignages des adversaires de la secte; on a voulu contester la véracité de ces témoignages, dans l'intention de sauver les Cathares du reproche de dualisme; mais par la comparaison des auteurs de différents pays et de différents siècles, nous prouverons que ce reproche n'est que trop mérité ; les adversaires sont en général dignes d'une confiance qu'on ne pourrait leur refuser que par des préventions dogmatiques. Quant à l'histoire des destinées mêmes de la secte , elle a des parties sur lesquelles les auteurs contemporains gardent un silence absolu ; l'origine surtout est couverte d'une obscurité telle, que pour y porter de la lumière, on a eu recours aux hypothèses les plus diverses , quelquefois les plus contradictoires. Aucune de ces explications ne résout la question d'une manière satisfaisante; l'opinion commune, qui considère le catharisme comme la continuation immédiate ou connue la reproduction pure et simple de la doctrine manichéenne, est notamment exposée à des objections qui nous paraissent très-fondées. Par la comparaison des doctrines et des usages , nous sommes arrivés à la conviction, confirmée d'ailleurs par de vagues traditions et par quelques faits historiques, que les Cathares ont eu une origine indépendante

PRÉFACE. V des hérésies dualistes antérieures , et que c'est dans les pays slaves qu'il faut placer leur berceau ; c'est de là qu'ils se sont répandus dans le reste de l'Europe, où ils ont formé dans plusieurs pays des établissements puissants , en rapport les uns avec les autres» et dont les membres sont appelés tour à tour Patarins, Poblicans, Bulgares, Albigeois; tous ces noms désignent la même secte, dont le nom primitif est celui dont nous nous servons de préférence. La marche que nous suivons dans notre travail, nous est indiquée par la nature même du sujet. Nous raconterons l'histoire de la secte et nous exposerons sa doctrine, telles que nous les avons reconnues après une étude consciencieuse des sources; nous n'avancerons rien dont nous ne puissions fournir des preuves, et si nous nous sommes permis de faire quelques conjectures pour remplir des lacunes, nous les avons basées sur des combinaisons sérieuses et sur des rapprochements qui peuvent être justifiés. Nous n'avons pas cru devoir embarrasser le texte même de notre ouvrage de toutes les opérations qu'il a fallu faire pour arriver à notre but; nous avons tâché de reconstruire un édifice avec des débris épars et des matériaux rassemblés de différents côtés, mais l'échafaudage dont nous nous

VI PRÉFACE. sommes servi aurait nui à Teffet, si nous Tavions laissé subsister; nous avons donc rejeté dans des notes tant la discussion des opinions que nous ne partageons pas, que les arguments sur lesquels se fondent plusieurs de nos propres résultats. On nous reprochera peut-être d'être entré dans trop de détails. Mais comme il s'agit d'une histoire peu connue et souvent mal appréciée, il nous a semblé que les détails étaient le meilleur moyen de faire connaître le véritable caractère de la secte, sa grande propagation dans les différents pays de l'Europe et surtout en France, ses profondes racines dans l'esprit des peuples, l'opiniâtreté de sa résistance à l'Église. Un fait en apparence minutieux répand souvent un jour inattendu sur toute une période obscure; il sert d'intermédiaire pour rétablir la liaison entre des événements, qui sans cela ne paraîtraient être que des accidents sans suite et sans importance. Une histoire comme celle que nous faisons, n'a évidemment quelque mérite que par l'exactitude et la richesse des détails; il est vrai que sous le rapport littéraire elle en souffre peut-être; mais pour être complet, il a fallu nous résigner à subir cet inconvénient. D'un autre côté, il est des parties que l'on trouvera traitées plus sommairement que dans d'autres ouvrages, où elles tiennent avec raison une place

PRÉFACE. VII plus considérable ; nous voulons parler surtout de la croisade contre les Albigeois. Il nous a semblé que la nature de notre sujet excluait le récit détaillé des événements purement militaires ou politiques, des batailles , des sièges , des négociations entre les princes; nous avons dû nous borner à ce qui était indispensable pour apprécier d'un côté ce qu'on pourrait appeler Tesprit et les tendances de la croisade, et de l'autre l'impression quelle a produite sur les populations qui en sont devenues les victimes. Notre but principal a dû être de faire ressortir la part prise par l'Église et par ses agents à la destruction de la civilisation du Midi sous le prétexte d'extirper l'hérésie, et de suivre les destinées de la secte pendant et après la guerre. C'est là-dessus aussi que nous croyons avoir donné quelques renseignements nouveaux et intéressants, puisés dans les registres de l'inquisition du Midi , et dans beaucoup d'autres documents dont les copies sont conservées à la Bibliothèque nationale ^ Notre ambition eût été de donner une histoire 1 Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à M. Goessard, aujourd'hui professeur à l'école des chartes. Il a bien voulu nous communiquer les extraits qu'il a faits des documents compris dans la précieuse collection Doat; cette communication bienveillante a singulièrement facilité nos recherches. Les extraits de M. Guessard devaient servir à la publication que M. Fauriel était chargé de faire des principaux

VIII PRÉFACE. complète de la secte dans tous les pays où elle a eu ses églises ; mais il nous a été impossible de réaliser ce désir dans toute son étendue; nous n'avons pu donner que ce que nous avons trouvé à notre portée, c'est-à-dire ce que nous ont fourni nos recherches dans les bibliothèques de la capitale, dans celle de notre ville, et dans plusieurs dépôts de l'Allemagne et de la Suisse. Pour l'Italie on trouverait peut-être encore quelques faits dans les monographies qui, au dix-septième et au dix-huitième siècle, ont paru dans ce pays sur l'histoire ecclésiastique des principales villes de la Lombardie; malheureusement nous n'avons pas pu nous procurer ces livres. Les mines les plus riches seraient sans doute les archives de l'Inquisition en Italie ; il est à espérer que le temps ne sera pas éloigné où dans cette noble contrée affranchie, on ne mettra plus d'obstacle aux recherches faites sur l'histoire des adversaires du despotisme spirituel au moyen âge. Quant au midi de la France, il est très-probable que dans les bibliothèques et dans les archives il se trouve encore des documents, dont la grande collection Doat à Paris ne possède pas de copies; notre position particulière ne nous a pas permis documents relatifs à l'inquisition du Midi. Il est yiyement à reg[^]retter qu'on n'ait pas donné suite à ce projet.

PRÉFACE. IX jusqu'à ce jour d'aller puiser à ces sources. Ce qu'il y aurait de plus désirable, ce serait de retrouver quelque écrit de la secte elle-même; peut-être que dans le Languedoc ou en Lombardie, on en découvrirait encore; dans la Bosnie surtout, où le catharisme a régné plus librement que partout ailleurs jusque vers le milieu du quinzième siècle, des recherches dirigées en ce sens, amèneraient sans doute quelques découvertes importantes. Nous avons tâché enfin d'être impartial; pour nous le catharisme est une erreur, tant sous le rapport philosophique, que sous le rapport religieux; mais nous le respectons comme une manifestation du besoin de vie et de liberté religieuses, comme une protestation de la raison et du sentiment individuels contre l'autorité extérieure en matière de foi, comme un effort hardi de résoudre un des problèmes les plus difficiles qui pèsent sur l'esprit de l'homme, et de ramener la vie à une pureté plus parfaite au milieu des désordres du moyen âge. A une époque où le peuple était le plus souvent dans une ignorance profonde sur le vrai sens des questions religieuses, où la liberté de conscience était également étouffée par les papes et par les rois, et où la piété risquait de se perdre dans le formalisme de cérémonies extérieures, les esprits enthousiastes qui aspiraient à

X PRÉFACE. une science, à une liberté et à une vertu plus hautes, ont pu s'égarer facilement dans les spéculations et dans les pratiques du dualisme cathare. Nolis le répétons, ces spéculations sont erronées, et ces pratiques sont pour la plupart aussi contraires à la nature humaine qu'au christianisme; mais pour accorder cela, est-ce une raison pour justifier les violences inouïes par lesquelles les pouvoirs ecclésiastiques et civils ont cherché à écraser les Cathares? En nous prononçant contre les doctrines de ces derniers, ne devons-nous pas nous prononcer avec plus de force encore contre ceux qui les combattaient plus souvent par le fer et par les flammes que par le raisonnement ou par la persuasion? Nous divisons notre ouvrage en trois parties principales, dont la première est consacrée à l'histoire. Dans celle-ci nous distinguons trois périodes; la première s'étend depuis l'origine de la secte dans les pays slaves jusqu'à son apparition plus générale en Occident, vers le milieu du douzième siècle; la seconde comprend les temps de la plus grande puissance des Cathares, jusqu'à l'avenement d'Innocent III ; la troisième enfin est le temps de la lutte, et s'étend depuis les persécutions organisées par ce pape, jusqu'à la disparition définitive de la secte, au

PRÉFACE. \ | quatorzième siècle, en Italie et eu France, et au quinzième dans les pays slaves. L'exposition de la doctrine et des mœurs des Cathares forme notre seconde partie principale. Nous avons essayé de réunir en un ensemble systématique les différents points que nous avons trouvés épars dans les sources. Gomme tous ces points sont dans un rapport intime tant entre eux-mêmes qu*avec le premier principe du catharisme , le travail de les relier en un système ne nous a paru ni trop hasardé ni trop difficile. En voulant reconstruire une doctrine à Taide d'éléments plus ou moins incomplets, on court risque, il est vrai, d'y introduire des idées qui lui ont été étrangères; nous avons tâché d'éviter cet écueil, et de ne pas quitter le terrain de la fidélité historique. Pour compléter notre travail, nous ajoutons une troisième partie sur les moyens par lesquels TËglise du moyen âge a combattu l'hérésie cathare et ses partisans; ces moyens sont de deux sortes : châtiments prononcés par le pouvoir ecclésiastique et exécutés en partie par le pouvoir civil, et controverse théologique et philosophique. C'est une étude curieuse et souvent affligeante , et tout aussi féconde en enseignements que rhistoire de la secte elle-même : ces enseignements, nous nous sommes abstenu, dans tout le

III PRÉFACE. cours de notre ouvrage , de les formuler; les esprits non prévenus en seront frappés, sans qu'on ait besoin de les leur mettre sous les yeux. Nous n'ajouterons plus qu'un mot; nous avons présenté une partie de notre manuscrit à l'Académie des sciences morales et politiques, et M. le secrétaire perpétuel a bien voulu lui-même en donner lecture; tout ce que nous désirons , c'est que le public ratifie le jugement bienveillant que l'Académie a porté sur notre travail. Strasbourg, en octobre 1848.

HISTOIRE DES CATHARES. PREMIERE PARTIE. HISTOIRE DE LA SECTE. PREMIERE PERIODE. A^ DEPUIS LA FIN DU DIXIEME SIECLE JUSQU'AU MILIEU DU DOUZIEME. ORIGINE ET PREMIERE PROPAGATION DE LA SECTE. CHAPITRE PREMIER. ORIGINE DU GATHARISME. L'origine de la secte des Cathares est entourée de ténèbres difficiles à dissiper. Aucun témoignage historique ni de la secte elle-même , ni des écrivains qui l'ont combattue , ne vient jeter sur cette question obscure une lumière suffisante ; aucun auteur ni contemporain , ni postérieur , ne s'exprime k cet égard en termes précis , et l'on est forcément réduit k des conjectures. Cependant il est quelques données qui peuvent nous mettre sur la voie, pour arriver k un résultat. De vagues souvenirs, conservés dans la secte elle-même, placent son berceau dans les pays orientaux de l'Europe , et

2 CHAPITRE PREMIER. plus Spécialement dans les contrées habitées par des populations slaves ^ En combinant ces traditions avec des faits plus positifs , nous nous sommes convaincu que c'est en effet dans ces derniers pays que le catharisme a pris naissance, et comme cette opinion éclaircit bien des points que d'autres explications laissent dans Tombre, elle a acquis à nos yeux , sinon une certitude absolue , du moins un haut degré de probabilité 2. Dès la fin du neuvième siècle , les circonstances étaient singulièrement favorables, dans les pays slaves, au développement et k la propagation de doctrines opposées au système de l'Église orthodoxe. Les querelles entre le pape de Rome et le patriarche de Constantinople au sujet de la suprématie sur ces pays, l'animosité excitée contre les Latins par le triomphe de prétentions que repoussait le sentiment national, les souvenirs païens encore vivaces au milieu de populations naguère et imparfaitement converties au christianisme, tout se réunissait pour préparer le terrain à l'hérésie, et notamment à l'hérésie dualiste. Pour expliquer notre pensée, il importe de jeter un coup d'œil rapide sur l'état religieux et ecclésiastique des pays slaves k l'époque dont nous voulons parler. Depuis le commencement du neuvième siècle le christianisme avait trouvé quelques partisans parmi les Slaves de la Bulgarie ^; mais la conversion générale de ce peuple ne fut entreprise avec succès qu'en 862 par les moines grecs Hétbodius et Cyrille, qui furent assez heureux de donner le 1 Des Cathares brûlés à Cologne en 1146 confessent : « Hanc hœresim uiqw ad kœc tempora oecultatam fuisse a temporibus martyrum et per^ tnansisse in GrcBcia et quibusdam aliis terris.» EyerTinus, 457. Reinerios, après^ avoir été longtemps membre de la secte, dit, p. 1767 , en citant les Églises cathares de Bulgarie et de Xragariom , en Dalmatie :

ORIGINE DU GATHARISME. 3 baptême au roi Bogoris ^

Celui-ci cependant, dans l'espoir de trouver chez les Latins un appui contre les Grecs, dont il redoutait le voisinage, résolut de se rattacher k TÉglise occidentale et demanda au pape des missionnaires pour achever réta))li\$sementdu christianisme parmi les Bulgares; Nicolas P s'empessa d'accéder à cette demande ^. On connaît la rivalité qui k cette occasion éclata entre le patriarche grec et l'évêque de Rome ; la querelle fut longue et violente ; elle se ranima au onzième siècle avec une vivacité qui consumma la séparation à jamais déplorable de TÉglise orientale d'avec celle de l'Occident. Au milieu de ces condamnations réciproques, la religion dut être en souffrance dans les contrées qui avaient été la première cause de la rupture, et l'esprit d'opposition , sous la forme de doctrines hérétiques, dut trouver un accès plus facile chez des populations sur lesquelles deux pouvoirs ennemis se disputaient la suprématie. C'est sans doute pour profiter de ces divisions entre les Grecs et les Latins au sujet des Bulgares, que dès 868 les Pauliciens de l'Arménie résolurent d'envoyer parmi ce peuple des / missionnaires, chargés de le convertir k leur religion dua- ! liste ^.

Une circonstance qui dut contribuer encore davantage au développement d'éléments hérétiques parmi les Slaves, c'est la résistance opposée par les papes k la célébration du culte en langue nationale. Cyrille et Méthodius prêchèrent aux Moraves et aux Bulgares le christianisme dans leur idiome ; ils donnèrent k ces peuples une liturgie et une version de la Bible en langue slave, et c'est k ce moyen surtout qu'ils durent la rapidité de leurs succès. Bientôt le culte slave s'in< Dobrowsky , 65 et soir. ; Macicyowski , 52 et suiv. 2 £d S66. Præfatio ad concil. œcum. VIII, chez Mansi , XYI, 10. 3 Pierre de SicUe apprit cela des PaotideoB eux-mêmes, lors de son s^oar à Téphrica. Voy. son épltre à rarchevéqae des Bulgares , en tête de sa Histaria Mtaniehaforum , 2.

4 CHAPITRE PREMIER. introduisit dans les différents pays de cette race convertis au christianisme[^] des églises nombreuses s'élevèrent dans la Moravie, dans la Bulgarie, dans la Pannonie[^] Dans les provinces comprises sous ce dernier nom *[^] existaient des communautés chrétiennes, fondées antérieurement déjà sous la protection des empereurs francs , par le clergé germanicolatin des diocèses de Salzbourg et de Passau ; le culte y était célébré dans la[^] langue sacrée de l'Eglise occidentale[^]. Lorsque Méthodius y arriva, vers 872, les populations se séparèrent du clergé étranger, pour s'attacher au prédicateur qui leur apportait un culte dans leur propre langue. Irrités- de cette défection, les prêtres latins accusèrent Méthodius comme hérétique, et aussitôt Jean VIII lui défendit la célébration du culte « en langue barbare* . » Cité à Rome , le courageux missionnaire n'eut pas de peine k prouver son orthodoxie; il obtint même du pape l'autorisation pour les Slaves d'avoir une liturgie, des prédications et les Écritures saintes en leur langue[^]. Cependant le clergé latin de la Moravie et de la Pannonie ne cessa de résister au rite national -, k peine Méthodius fut-il mort, que les prêtres gréco-slaves furent persécutés par leurs rivaux soutenus par le prince Sv[«][^]entopulk; bientôt ils furent forcés de quitter le pays, et de se retirer dans la Bulgarie®. Celle-ci ayant été réunie k l'Eglise grecque par une décision du concile de Constantinople de 870, les prêtres romains que le pape y avait envoyés, avaient été obligés de fuir k leur tour. Les prêtres slaves de la Moravie, qui se réfugièrent chez les Bulgares, furent alors accueillis dans ce pays comme des martyrs , et y trouvèrent 1 Dobrowski , 85 et suiv. ; Palacky , I, liO et suiv. ; Siestrenciewicz de Bobusz , II, 528 et suiv. 2 UEsciavonie , la Basse-Hongrie , la Garniole , la St[^]rie. [^] Dobrowski , 87 et suiv. [^] En 879. Mansi , XYII , 133; Boczek , I, 39 . d'après Torignal. 5 Fejér, 1 , 216 ; Dobrowski , 74 etsaiv. ; Palacky , 1, 122 et suiv. [^] Dobrowski, 108 et suiv. Méthodius mourut en 885. Palacky, i, 139.

ORIGINE DU CÀTHARISME. 5 une liturgie nationale déjà établie. Toutefois un temps bien long dut se passer encore avant que la conversion des Bulgares fût complète et leur Église organisée ^ Si le pape* avait cru devoir accorder aux Slaves de la Moravie un rite national, dont le clergé cependant leur refusa la jouissance, les Slaves de la Croatie et de la Dalmatie, en partie déjà convertis avant l'arrivée de Méthodius et de Cyrille^, n'obtinrent aucune concession à cet égard; Jean X défendit aux évêques et aux grands de ces provinces l'usage de la langue slave dans le culte-, cette défense fut renouvelée vers 925 par un concile tenu à Spalatro en Dalmatie^. La même interdiction frappa les Slaves de la Bohême \ Jean XIII , en fondant l'archevêché de Prague, en bannit le rite «bulgare ou slave,» pour n'y autoriser que l'usage de la langue latine^. Ce triomphe du clergé et de la langue de Rome ne put être absolu \ le culte national , quoique proscrit , se maintint longtemps encore en secret parmi les Slaves de la Moravie , de la Pannonie , de la Dalmatie et de la Bohême. La persécution dont il fut l'objet produisit chez les habitants une irritation profonde, et favorisa, sinon la naissance, du moins la propagation de doctrines opposées à celles des oppresseurs. Les couvents surtout se préservèrent de l'invasion du rite occidental-, en beaucoup d'endroits les moines slaves, forcés de se renoncer à leurs relations avec l'Église grecque et fuyant le contact avec celle de Rome , abandonnés ainsi à eux-mêmes dans la solitude de leurs monastères, continuèrent à se servir de leur liturgie nationale. A cause de cet isolement ils furent beaucoup moins à l'abri des influences hérétiques ^ leurs spéculations solitaires et rêveuses aboutirent souvent à des résultats contraires à l'orthodoxie , et ces résultats furent acceptés avec d'autant plus d'ardeur, que cette orthodoxie était représentée < Schaffarik , II , 10 et suiv. — ^ Maciejowski , 56.-3 Farlali , 91 et suiv. ^ JohannU XIII episL ad Boleslaum , ann, 967, chez Dobner, IV, 164.

b CHAPITRE PREMIER. ^ yC^e parmi les Slaves par un clergé étranger et dominateur. yyn^ Ces hérésies , enseignées dans la langue proscrite du pays, v^y^ I furent reçues avec avidité par des populations qui ne com^X prenaient pas celle du culte qu'on leur avait imposé , et dont l'éducation chrétienne était encore excessivement imparfaite ^ Les peuples slaves qui acceptèrent le baptême, ne purent se dépouiller tout d'un coup de leur paganisme; des superstitions et des usages païens se mêlèrent pour longtemps encore k leurs croyances chrétiennes-, en 869 le concile de /v Constantinople interdit aux Slaves de la Thrace et de la Macédoine, convertis depuis le septième siècle, ces réminiscences de leur ancien culte^. D'autres nations de race slave ne se convertirent que plus tard et partiellement au christianisme; pendant longtemps les païens furent plus nombreux parmi elles que les partisans de l'Évangile. Encore au dixième siècle le paganisme dominait chez les Slaves de la Hongrie; mais il y avait parmi eux beaucoup de chrétiens, emmenés en captivité par les hordes hongroises revenant de leurs invasions en Allemagne et en Pannonie^; abandonnés à eux-mêmes, sans prêtres, et en contact journalier avec l'idolâtrie, il est impossible que ces chrétiens n'aient pas subi quelquefois l'influence du culte qui se pratiquait autour d'eux. Si par là les chrétiens furent ramenés fréquemment aux superstitions païennes, les païens k leur tour mêlèrent 1 Siestrencewicz , II , 529 et suiv., constate aassi ces conséquences de raboUtion du calte en langue slave; mais il prétend que le mécontente* ment qni en fut la suite donna lieu à la secte des Frères morares. A ceux-ci, dit-il, se joignirent plus tard, dès le treizième siècle, des Vaudois et des Albigeois fugitifs ; ces derniers altérèrent la religion originellement pure des Moraves , en y mêlant le manichéisme. Cet auteur ignorait sans doute les faits qui prouvent que le dualisme cathare existait dans les pays slaves , longtemps avant le treizième siècle. ^ Maciejowski , â6 et suiv. ; Schaffarik , II , 17S et suiv. 3 Lettre de Pilgrim , archevêque de Laureacum en Bavière , premier missionnaire de la Hongrie , à Benoit VII , chez Fejér , 1 , 261 .

ORLG1N£ DU CATHARISME. 7 . des éléments chrétiens à leur propre croyance. Primitive- \ ment les Slaves n'avaient vénéré qu'un seul Dieu suprême , maître de toutes choses, et un grand nombre de divinités inférieures; plus tard ils placèrent k côté de ce Dieu un prin* cipe mauvais , auquel ils donnèrent les noms de Czernebog / ^ r, ^ . ou de Diabol. Ce dernier nom ne prouve-t-il pas que l'idée de ce mauvais Dieu a été empruntée par les Slaves k la théol(^ie des missionnaires du christianisme? Qui ne sait quel rôle le diable a joué dans les prédications du moyen âge, quelle puissance il a exercée sur l'imagination vive et gros- ^ sière des hommes de ce temps? Pour engager les païens à se ^ convertir, on les remplissait d'effroi en leur disant qu'ils seraient damnés s'ils continuaient k adorer le démon et ses anges; ils devaient se hâter de lui renoncer et d'entrer dans l'Église , qui seule les sauverait de son joug. Il est curieux de Voir les Slaves païens résister encore k ce que le christianisme a de doux et de consolant , pour n'adopter de ses missionnaires que la doctrine du génie du mal. Chez eux ce génie se transforma en un Dieu réel, il devint un mauvais principe k côté du bon, ils le considérèrent comme l'auteur des maux nQK>raux et physiques, et pour ne pas s'attirer les effets de sa colère, ils lui rendirent dès lors un culte k^ régal du Dieu bon ^ C'est au milieu de ces circonstances que parut parmi les Slaves , peut-être dès le commencement du dixième siècle, lyl'hérésie du dualisme cathare. Est-ce une opinion trop hasar- < ^ dée , si nous admettons que ce système sortit de quelque ' couvent gréco-slave de la Bulgarie, dont les moines , irrités ; de l'invasion d'un culte qui répugnait k leur nationalité, et ; a se livrant eh même temps k des spéculations tour k tour sub- ' tiles ou fantastiques, étaient arrivés k la conclusion que deux principes se partagent le gouvernement du monde , et 1 Helmold , 125 ; voy. la note 3 à la fia de Tourrage.

8 CHAPITRE PREMIER. que pour être pur (xaOapoç^), il faut affranchir Tesprit de toutes les entraves de la création matérielle? Quand on songe que les souvenirs du manichéisme s'étaient conservés longtemps dans les couvents de l'Orient, grâce aux principes ascétiques de ce système^*, quand on songe à ces moines grecs qui, dans leur solitude, s'imaginaient qu'ils avaient constamment à lutter contre le diable , et qui exagéraient sa puissance au point de le placer presque sur le même rang que Dieu^; quand on songe enfin combien les doctrines cathares sont conformes au génie hellénique dégénéré, notre opinion ne doit pas paraître dénuée de toute probabilité. Cette probabilité devient plus grande encore par la circonstance que les versions cathares de la Bible, usitées plus tard en France et en Italie , ont été faites sur un texte original reçu dans l'Église grecque, différent de celui qui avait servi à la version latine adoptée par l'Église d'Occident*. Ce qui contribua à la rapide propagation du catharisme, c'est que, contrairement au culte orthodoxe pratiqué en latin , il fut enseigné aux Slaves dans leur propre langue , et surtout qu'il put se rattacher aux éléments dualistes répandus parmi les Bulgares par les missionnaires pauliciens, ainsi qu'à ceux qui s'étaient introduits dans le paganisme slave lui-même. Dans l'origine les idées cathares étaient sans doute encore incohérentes et peu développées-, c'étaient des germes qui ne se complétèrent que dans la suite , en se modifiant suivant le terrain qui les reçut, ou en se combinant même avec des éléments d'un autre genre. Le dualisme cathare primitif, tel qu'on peut le reconstituer dans ses traits généraux, se com^ Voy. sur ce nom et les autres noms de la secte la note 6 à la fia de FouTrage. 2 Theodoretas , Religiosa historia , in opp., III, 793. 3 Sur les erreurs et les exlrairagances auxquelles la contemplation et l'ascétisme conduisaient souvent les moines grecs, voy. Texcellent Manuel de M. Gieseler, I, II, â45, et II, I, 401. "*" Voy. la note 5 à la fin de l'ouTrage.

/ ORIGINE DU GATHARISME. 9 posait d'un petit nombre de dogmes religieux, auxquels se joignaient quelques préceptes pratiques, conséquences et applications de la doctrine fondamentale. Ces dogmes et ces préceptes sont : la distinction entre un bon et un mauvais / ^ principe*, la condamnation de TÂncien-Testament comme t ^ œuvre du démon ; l'opinion que Jésus-Christ n'a eu qu'un corps apparent ; le rejet du baptême d'eau ; la communication du Saint*Esprit par l'imposition des mains ; la condamnation • du mariage et de la nourriture animale \ le refus de croire k la présence de Jésus-Christ dans la cène, et de vénérer les . images et la croix. Le dualisme, qui faisait la base de ce sys- ' tème, était absolu, c'est-à-dire il admettait l'existence de deux diaix éternels, indépendants l'un de l'autre ^ De bonne heure déjà se montra aussi une tendance à le mitiger par la doctrine d'un seul Dieu, créateur du démon lui-même/ quoiqu'étranger à la formation et au gouvernement du monde matériel. Cette tendance, qui se manifeste vers le milieu du onzième siècle^, et qui partit également des pays slaves, suivit à son tour des directions diverses, et accuse dans son origine un point de vue très-inférieur de la spéculation théologique. Les uns de ses partisans révéraient outre le Dieu suprême deux de ses fils, dont l'un gouverne le royaume céleste et l'autre le monde visible; d'autres ne rendaient un culte qu'au chef du monde supérieur, tout en ne pas méprisant le démon, de peur de s'exposer à sa vengeance \ d'autres enfin ne se souciaient que de ce dernier, qu'ils appelaient Satanaki, et auquel ils adressaient leurs prières, pour être heureux dans ce monde^. Cette opinion grossière et bizarre, qui rappelle le plus vivement les superstitions du paganisme, * Voy. la note 4 à la fin de ronyrage. 2 Psellos, 3. Cet auteur vécut vers 1050. 3 Ib., 4. Boissonade a pour Satanaki la varianle Satanaël, à laquelle il donne la préférence, p. 4 et 198. Nous croyons devoir nous décider pour Satanaki, qui est une forme slave. *

0 J 10 CHAPITRE PBEMIER. se maintint longtemps parmi quelques tribus slaves; au quatorzième siècle nous la verrons reparaître au fond de l'Autriche, dans la secte des Lucifériens. jf ^ft (Inalîsnif i^ath^" ^ ^ propagea de bonne heure dsins différentes directions, tant vers l'Est que vers l'Occident. Les ; Slaves l'apportèrent dans tous les pays, où les conduisaient les intei^ts du commerce auquel ils se livraient avec une' activité remarquable ^ Dès le onzi^e siècle l'hérésie compte ^ des partisans en Macédoine, en Thrace, et jusque dans les principales villes de ia Grèce. Antérieurement déjà, depuis la fin du dixième siècle, on en trouve des vestiges en Occident; elle y arriva en suivant deux routes différentes : par la Bosnie et la Dalmatie, où elle jeta des racines longtemps indestructibles, elle passa en Italie, et de là en France*, par la Hongrie, elle vint dans l'Allemagne du Nord. Elle prit des caractères divers , suivant qu'elle se répandit vers l'Ouest Q) ou vers l'Est. Le catharisme orifintal . quoique peu développé encore, fut dans les premiers tomps plus subtil à la fois et plus mythologique que celui de l'Occident; les rêveries gnostiques et cosmogoniques y prirent aussitôt une place considérable, tandis que les préceptes moraux ne furent relégués qu'au deuxième rang. Chez les peuples occidentaux au contraire, c'est dès l'origine la tendance pratique que l'on voit prévaloir; les préceptes ascétiques et l'opposition aux usages et à la hiérarchie de l'Église , y jouent un rôle plus important que les spéculations sur la création du monde; l'enseignement moral est en outre plus sévère que chez les Cathares orientaux; le mensonge, par exemple, dont les Bogomiles se servent sans scrupule contre leurs ennemis , est considéré 1 Sar le commerce et les habitudes mercanUles des Slayes , Yoy. Schaffarik, I, 539 et suiv. L'auteur des SomU^ de Corbie dit , à TaDoée 1152 , p. 72, en parlaat des Cathares :

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN ORIENT. il en Occident comme un des péchés les plus graves ; il y a en un mot entre les deux directions toute la différence qu'il y a entre le génie plus subtil et plus rêveur de la Grèce et le génie plus moral et plus pratique de l'Occident. Ce n'est que vers le douzième siècle que le système cathare paraît avoir reçu son complet développement; c'est aussi vers cette époque que le dualisme mitigé, qui jusqu'à n'avait eu ses partisans que dans les pays orientaux , vint s'établir en Occident à côté du dualisme absolu primitif. CHAPITRE II. PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE DANS LES PAYS ORIENTAUX DE L'EUROPE. Comme dès le sixième siècle il y eut dans la Macédoine des établissements slaves*, et qu'au neuvième ce pays fut soumis par les Bulgares , parmi lesquels les missionnaires du dualisme cherchaient alors à se faire des partisans, il est permis de supposer que l'évêché cathare dont au douzième siècle il est fait mention en Macédoine, a été fondé dès l'époque de la première propagation de la secte. Celle-ci paraît même avoir fait de bonne heure des progrès rapides, et avoir gagné des villes entières. Lorsqu'en 1097 les croisés de l'armée de Boëmond de Tarente arrivèrent en Macédoine, ils apprirent que la population de Pélagonie n'était composée que d'hérétiques; ils surprirent la ville, la détruisirent, et égorgèrent les habitants^. Rien ne nous empêche d'admettre que ceux-ci avaient professé le dualisme cathare. On a des données plus sûres sur la propagation du catha1 Schafarik , U, 159 et suiv.

12 CHAPITRE II. risme dans la Thrace. Là, il trouva le terrain préparé tant par le dualisme des Pauliciens , auxquels vers 970 l'empereur Jean Tzimiscès avait accordé de s'établir aux environs de Philipople[^], que par l'hérésie des Euchètes, qui depuis plusieurs siècles s'était maintenue en secret dans beaucoup de couvents de la Thrace[^]. Le système des Pauliciens fournit . principalement un point de contact au catharisme primitif et absolu ; les deux doctrines étaient également dithéistes, quoique séparées l'une de l'autre par des différences très-essentielles[^]. Il est à croire que la fondation des églises cathares de la Thrace et de la Grèce, professant au douzième et au treizième siècles le dualisme absolu , remonte à ces premiers temps [^] cependant ce système ne compta pas en ces contrées doctrine quelques éléments gnostiques, originellement étrangers à leur système 5 celui-ci , ainsi modifié , fut dès lors profondément fessé par les Bogomiles, dont le nom slave indique suffisamment le berceau primitif[^], et qui ne sont en effet qu'une branche de la grande secte des Cathares. 1 Anna Comnena , Alexias, lib. XIV, p. 450 et suiv. 2 Gedrenas , 1 , 514 et suiv. — 3 Voy. la note 1 à la fin de l'ouvrage. [^] Voy. Timotheus , De réceptions hæreticorum , chez Gotelerius , III , 400 et suiv. ; Job. Damasc, De hæresibus , cap. 80; t6., I, 302 et suiv. ; Walch, III, 515 et suiv. [^] Voy. sur l'étymologie de ce nom la note 7 à la fin de l'ouvrage.

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN ORIENT. i3

Les Bogomiles se répandirent en Thrace dès le milieu du onzième siècle ^ Ils trouvèrent des prosélytes, tant parmi les moines , que parmi les membres des familles les plus considérables du pays] les femmes surtout s'empressèrent d'adopter une doctrine qui offrait k leur imagination plus de charme que la sévère simplicité, du christianisme. Au commencement du douzième siècle , leur principal siège était k Philipople ; de là ils se propagèrent en secret jusque dans la capitale même de l'empire; leur chef était alors Basile, homme d'un grand âge , pratiquant la médecine et portant l'habit de moine^. La secte fut découverte à Philipople par l'empereur Alexis Gomène, qui , poussé par son zèle pour l'orthodoxie, profitait de son séjour en cette ville pour convertir les Pauliciens] dans le même temps il apprit qu'il y avait aussi des Bogomiles à Constantinople. Alexis ordonna de les arrêter ; il se fit amener Basile , et après avoir employé une ruse aussi peu impériale que théologique pour lui faire avouer ses doctrines, il le fit condamner k mort. Basile seul fut brûlé; la plupart de ses anciens partisans se convertirent k la vue des bûchers; ceux qui persistèrent dans leur croyance furent jetés dans des prisons, où l'empereur vint souvent les visiter lui-même, pour leur prouver la fausseté de leurs croyances^. Cependant la secte continua k subsister en secret, ayant toujours son centre k Philipople; bientôt il y eut de ses membres dans toutes les provinces et dans les principales villes de l'Empire^. > Leur chef Basile dit en l'Empire qu'il a été pendant cinquante ans à la tête de la secte avant d'être découvert, et quinze ans disciple avant de devenir chef; il est donc entré dans la secte vers 1053. Goinp. aussi Pselius , 4, qui écrivit vers 1050. 2 Selon Euthymius, Vict. de Massai,, 114, Basile se serait donné le nom de saint Pierre , et même celui de Jésus-Christ ; ses douze principaux disciples s'appelaient apôtres. 3 Anna Gomnena, Alexias, lib. XV, p. 486 et suiv. ^ Euthymius , Vict. de Massai, 112. .

s/ 14 CHAPITRE II. ^ En 1140, un synode tenu h Gonstantinople condamna au feu les livres de Constantin Ghrysomale, contenant des doctrines bogomiles, et lus avidement dans plusieurs menas/ tères -, Texcommunication fut prononcée contre les partisans de ce docteur hérétique ^ Trois années plus tard, deux évêques de la Cappadoce furent déposés comme amis de la secte-, le moine Niphon, homme savant et de mœurs austères, fut condamné, pour la même cause, par le patriarche Michel Oxitès, k perdre sa barbe et k être enfermé pour le reste de ses jours^. Mais le successeur d'Oxitès, Gosmas, favorable aux idées de Niphon, lui rendit la liberté et la permission de prêcher sa doctrine : il ne tarda pas k être luimême destitué^. Ces condamnations n'arrêtèrent pas les progrès de la) secte. Vers 1180 elle possédait quelques châteaux où on la laissait régner en pleine liberté ; on ne sévissait que contre ceux de ses partisans qui osaient se montrer dans la capitale^. Encore dans la première moitié du treizième siècle elle régnait en Thrace, en Grèce, et surtout dans quelques provinces asiatiques; en 1226 Germanus, patriarche de Gonstantinople, trouva des Bogomiles nombreux et actifs k Nicée où, k cause de Toccupation de TEmpire par les Latins, il avait transféré sa résidence. Il lit de grands efforts tant pour les convertir en discutant avec eux, que pour neutra* User par des prédications leur influence sur le peuple; la véhémence de ses homélies prouve combien il les redoutait, et combien ils devaient encore être puissants k cette époque^. Dès le milieu du douzième siècle sans doute ils avaient ^ communiqué quelques-uns des éléments particuliers qu'ils 1 Léo Allatins, 644. 2 Ibid., 671 et soiv. ; Joh. CÎDiumiM, Ub. II, cap. 10, p. 64 et suIt. 3 CInnamas, L c; Nicetag Ghoniates, 107 et saiv. ^ Theod. Balsamon, Seholiain PhoHi Nomoean,, tit. X, cap. S, p. 119. 5 Voy. son Oratio de exaltca. crttcis, p. 114, et 1)0 imagin,, p. 439.

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.

ib s'étaient appropriés dans la Thrace , aux Cathares de la Bulgarie et de ritalie; c'est dans ce dernier pays surtout que ces éléments se conservèrent jusque vers la fin du treizième siècle , dans le dualisme mitigé de la secte de Concorezo. Les traces des Bogomiles eux-mêmes se perdent depuis les tentatives faites par le patriarche Germanus pour les ramener à la foi orthodoxe-, toutefois la manière dont ce prélat s'exprime à leur égard ne permet pas de croire que ses déclamations seules aient mis fin k leur existence. De même que plus tard le catharisme des Bosniens et des Bulgares s'absorba dans le mahométisme , il se peut que les Bogomiles de TAsie, qui ne revinrent pas à l'Église, se soient perdus peu k peu au milieu des Turcs, tandis que ceux de la Thrace se confondirent peut-être a>ec ces Pauliciens de Philipople, dont le nom s'est perpétué jusqu'à nos jours, quoique leur dualisme ait depuis longtemps disparu * .

CHAPITRE m. PREMIERE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT. 1.

Dàlmatie. La secte cathare se propagea de bonne heure parmi les populations slaves à l'ouest de la Bulgarie. Elle trouva ses disciples les plus nombreux en Dahnatie, où elle fonda dans j la ville maritime de Trogir ou de Tragurium une de ses ; églises les plus importantes^. Situé sur une langue de terre > Comp. CoMtantino» , "Efxtiçtëioyf ic«pl -r; lirap^^JaççdiTrjtouTcoXltoX, Vienne , 1819, p. 27 ; et Gieseler , Untersuch. ilber die Gesch. der Poulie,, 124. 2 Ce nom est très-diyersement écrit dans les documents relatifs à la

ii CHAPITRE ni. sur l'Adriatique , vis-à-vis de plusieurs des principaux ports I de ritalie, Tragurium, plus tard Trau, était un des entrepôts les plus considérables du commerce dalmate, et un des centres des relations entre les Italiens et les Slaves. C'est de cette ville surtout que partirent les idées cathares pour se répandre en Occident; aussi un auteur du treizième siècle compte-t-il réglise de Tragurium parmi les métropoles les plus anciennes du catharisme[^]. Nous sommes porté à croire que c'est à cause des progrès de cette hérésie qu'un synode tenu à Salona par un légat d'Alexandre II défendit de la manière la plus formelle le culte, les prédications et les livres saints en langue slave -, cette interdiction fut confirmée par le pape, malgré les réclamations du clergé national S et bien qu'en 1062 le rite slave eût été autorisé dans le diocèse de Dioclée^{^^} soit que dans cette contrée[^] la plus méridionale de la Dalmatie , on n'eût pas encore signalé au pape la présence de la secte , soit qu'il crût devoir faire des concessions, à cause du voisinage de l'Église grecque. 2. Italie. Nous venons de dire que c'est en partant des villes dalmates que le catharisme s'est répandu en Italie. C'est la route naturelle que suivaient les Slaves pour se mettre en rapport avec les populations italiennes. Les relations qui de [^] bonne heure ont existé entre les deux peuples sont hors de doute. Reinerius , 1767, a Dagunthia ; le texte interpolé du même auteur, chez Gretser, 55, Dagrancia; les actes du concile de Saint-Félix , chez Bouquet, XIY, 448, Drogometia; Yignier, *268, Druguria. Gela ne peut être que Tragurium , appelé aussi par les auteurs latins du moyen âge Trugurium ou Trigurium. Le nom slave était Trogir. Yoy. Schaffarik , II, 303. — 3 Reinerius, 1767. 1 Thomas, Arohid, Spalat., 552; Fejér , 1 , 397. Ce dernier auteur met le concile en 1059; mais Alexandre II n'a régné que de 1061 à 1073. 2 Epist. ad Petrum Archiepise, Dalmaiœ , Mansi , XIX, 945.

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA 8ÈGTE EN OCCIDENT.

17 doute; rien ne le prouve mieux que ces localités et ces familles de l'Italie septentrionale, dont les noms rappellent la Bulgarie; ces noms qui se rencontrent dès le onzième siècle, se sont en partie perpétués jusqu'à nos joursV La cause de ces relations était principalement le commerce; ! aussi est-

The text on this page is estimated to be only 29.41% accurate

18 CHAPITRE III. c'est en l'année, sans doute, où ils avaient des frères nombreux, que se rendirent la plupart de ces exilés. Vers 550 il y eut des Manichéens à Ravenne^{^ ^} plusieurs papes en découvrirent à Rome; Gélase, Symmaque, Hormisdas en firent bannir à plusieurs reprises^{^^} encore Grégoire-le-Grand se vit dans le cas d'exhorter ses évêques à sévir contre eux³. Dès lors leurs traces évidentes se perdent pendant plusieurs siècles; mais il serait impossible qu'une hérésie qui, pendant plus de deux cents ans, avait résisté avec tant d'obstination à toutes les mesures prises pour l'extirper, eût disparu tout d'un coup sans laisser des souvenirs dans le peuple[^]. Grâce à une foule de circonstances, ces souvenirs ont pu se perpétuer dans l'ombre, et, tout en s'affaiblissant peu à peu, se transmettre de génération en génération jusqu'à l'époque où, ranimés par l'introduction des idées cathares, ils ont dû devenir pour celles-ci une cause de progrès plus faciles et plus universels. Ces circonstances, qui favorisèrent la conservation des germes manichéens et par là même plus tard la propagation du catharisme, exercèrent leur influence[^] principalement dans l'Italie septentrionale. Dès leur premier établissement dans le pays, les Lombards, alors encore ariens, avaient manifesté¹ Rubeas, li5. 2 ADasUsius, 30, 33, 34; GraUani Décret., t. III, De consecrat., il» cap. 12; col. 191 S. ^ Epist» ad Cyprianum; Ub. V, ep. 8; t. II, 753; ad Johannem, episc, Squillac; lib. II, ep. 37; t. II, 600. ^ Le passage de la lettre de Grégoire à Théodas de Squillac fut pendant plusieurs siècles répété lors de l'institution des évêques italiens; on le trouve en 978, dans un diplôme d'institution donné par Gerbert, archevêque de Capoue (Ughelli, VI, 564); en 1038, dans un diplôme donné par Athénulphe, archevêque de la même ville (ib., 676); en 1066, dans un diplôme donné par Alfanus, archevêque de Salerne (ib., VII, 802). Cependant on ne pourrait pas conclure de ces faits seuls qu'il y ait eu Jusqu'au onzième siècle des Manichéens en Italie; le passage de la lettre de Grégoire était devenu une formule officielle, qu'on pouvait répéter, lors même que l'occasion ne le nécessitait pas. Gieseler, II, I, 405.

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.

19 une aversion profonde pour le pouvoir siégeant à Rome; à lors même qu'ils se furent convertis au catholicisme, le nom de Romain était resté synonyme pour eux de tout ce qui y a d'ignoble et de corrompu. Plus d'une fois les papes s'étaient vus obligés de rechercher contre ces voisins formidables le puissant secours des loirs des Francs ; le triomphe de ces derniers n'avait pas peu contribué sans doute à nourrir la haine contre les Romains, dans un pays dont le clergé lui-même essayait de conserver les anciennes traditions de son indépendance à l'égard de l'évêque de Rome. L'esprit d'opposition trouvait en outre un appui dans l'esprit de liberté qui animait les institutions des cités lombardes. Jalouses de leurs franchises, ces républiques naissantes témoignaient la même impatience à se soumettre en toutes choses au pape, qu'à reconnaître la suprématie impériale. On connaît les passions et les rivalités qui, de bonne heure, armèrent les unes contre les autres les villes de la Haute-Italie-, il suffit de dire que cet état de désordre et d'anarchie a dû favoriser à son tour le développement de sectes contraires à l'Église dominante. D'ailleurs l'ignorance du peuple en matière religieuse était telle, qu'il était livré au hasard à tous ceux qui savaient à frapper son imagination par des doctrines extraordinaires; l'influence de ces doctrines devait être d'autant plus efficace que dans quelques esprits elle pouvait se rattacher encore aux restes d'un paganisme mal extirpé. A l'époque où les premières idées cathares vinrent se répandre en Italie, c'est-à-dire vers la fin du dixième siècle, la grande majorité du clergé inférieur était dans un état de ténèbres intellectuelles, dont aujourd'hui on a de la peine à se faire une idée; la plupart des clercs de Vérone ne savaient pas même le symbole des apôtres, et dans le diocèse de Vicence il y avait des Liulprand, 481.

Ô CHAPITRE III. ' prêtres qui croyaient grossièrement que Dieu
 a un corps ^ ; qu'on se figure après cela quelles devaient être l'instruction et
 la foi des laïques ' Incapable par son ignorance de préserver ceux-ci de
 l'influence hérétique, le clergé commençait à déjà à leur donner du scandale
 par la dépravation de ses mœurs. Au dixième et au onzième siècle la vie de
 beaucoup de prêtres n'était vouée qu'à la débauche ou & l'accumulation de
 richesses^*, il en résultait que des hérétiques, menant une vie austère et
 pauvre, devaient faire une impression profonde sur le peuple, et lui faire
 accepter avec moins de peine des doctrines opposées à celles d'un clergé
 qu'on s'habitue à mépriser. Un membre de ce clergé avait lui-même donné
 l'exemple d'une protestation énergique contre les abus qui se glissaient dans
 le culte-, du temps de Louis-le-Débonnaire, l'évêque Claude de Turin avait
 hautement blâmé des pratiques qui lui avaient paru anti-chrétiennes et
 dangereuses; le souvenir de ses luttes s'était perpétué longtemps après sa
 mort*. Lorsqu'enfin, depuis la fin du onzième siècle, l'esprit humain prit un
 nouvel essor en Italie, des hommes avides de ^ spéculation s'emparèrent des
 idées cathares avec l'ardeur propre aux imaginations méridionales; croyant
 y trouver une satisfaction abondante aux besoins de leur intelligence ^
 comme k ceux de leur sentiment religieux, ils devinrent des ^ propagateurs
 zélés de l'hérésie dualiste *, c'est par des hommes ' de cette espèce que le
 catharisme reçut plus tard, et principalement Ratherius , /linera Kum , 351 ; Sermon i
 de quadrages., 388. 2 Le même, De contemptu canonum, 354; Desiderius
 {plus tard pape Victor II) , De miraculis S. Benedicti ; dans la Bibl. Patr.
 Max., XVUI, 855. 3 L'évêque Jonas d'Orléans ne publia son livre contre
 Claude qu'après la mort de ce dernier, parce qu'il avait appris que les
 erreurs de Claude étaient renouvelées par ses disciples. Le grand nombre de
 manuscrits des ouvrages de Claude , répandus en Italie, en France et en
 Angleterre , prouve également combien ses idées avaient trouvé de
 partisans.

y.' PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN

OCCIDENT. 21 paiement en Italie, son développement s^hstéinatique ei déBnitif. Comme les premières traces da catharisme se montrent en France dès les dernières années du dixième siècle, et que pour passer en France il traversa l'Italie, nous pouvons admettre qu'à cette même époque déjà il avait trouvé dans ce dernier pays quelques partisans. Lorsque, au commence- . ment du onzième siècle, des cathares furent découverts en grand nombre dans plusieurs villes de la France, on apprend que leur hérésie a été apportée de l'Italie; c'est une femme italienne qui l'a introduite k Orléans *; c'est TKalien Gun- | dulfqui Ta prêchée dans la Flandre^. Dans l'Italie elle-même la première apparition publique de la secte remonte aux années 1030 & 1035. A cette époque déjà elle comptait des partisans dans quelques familles nobles de la Lombardie; l'irritation , produite chez beaucoup de seigneurs par les in- ' justices de leur suzerain, l'archevêque Héribert de Milan', n'était peut-être pas étrangère à leur sympathie pour l'hérésie, et ce prélat, en combattant les hérétiques, combattait ^ en même temps ses ennemis personnels. Le château de Monteforte, près de Turin, était le principal siège de la secte, i qui avait pour chef un homme plein d'enthousiasme, nommé Girard *, la comtesse du lieu lui accordait sa protection. Pendant une de ses tournées pastorales , l'archevêque de Milan apprit à Turin l'hérésie des habitants de Monteforte. Il se fit amener Girard, et lui demanda compte de ses doctrines *, Girard confessa que lui et ses amis rejetaient le mariage , qu'ils condamnaient l'usage des viandes, et qu'ils étaient assurés que Dieu, en leur ouvrant Tintelligence de l'Écriture sainte^, 1 Sx lialià proceedens, GUb. Rad. , 55. 2 Gandulf gm(iam ab ItalùB partibusvir, accompagné de quelques disciples Tenus également ab Italice finibus. Mansi , XIX , 434 , 425. 3 Sismondi , Hist, det républ. t/a(., 1 , 115. " ^ Il est dit qu'ils recevaient T Ancien et le Nouveau Testament; les

25 CHAPITRE III. leur communion le Saint-Esprit et avec lui la rémission (de leurs péchés. Il ajouta qu'ils croyaient au Dieu qui a tout créé et en qui tout subsiste. Au premier coup d'œil cette doctrine paraît contraire au dualisme cathare; mais il est plus que probable que dans les commencements les croyances dualistes formaient la partie secrète du système de la secte; en disant que Dieu a créé tout, Girard songeait sans doute à l'ensemble des choses créées par le Dieu bon ; deux siècles plus tard , les Albigeois répondaient souvent d'une manière analogue aux questions sur ce point. Quant au Fils de Dieu, ces hérétiques l'entendaient allégoriquement de l'âme de l'homme, régénérée par l'Esprit[^] saint et aimée de Dieu; une opinion semblable se retrouve chez des Cathares des temps postérieurs. Ils croyaient enfin que la vie est une pénitence, et que plus elle est dure, plus elle est méritoire; de même que les Cathares du treizième siècle, qui souffraient les tortures parce que l'entrée du paradis doit être achetée par l'homme au prix de sa chair et de son sang , et qui abrégeaient eux-mêmes leurs jours pour ne plus perdre le Saint-Esprit, les hérétiques de Monteforte s'imaginaient qu'une mort volontaire violente conduit plus vite au ciel que le cours ordinaire de la nature. Sans doute, toutes ces doctrines sont encore vagues et incomplètes; ce n'est pas encore un système, mais on y reconnaît les traces des spéculations métaphysiques des Cathares; on y voit leurs essais de spiritualiser les dogmes de la Bible; on y trouve surtout leurs préceptes ascétiques sur la perfection de la vie affranchie des liens matériels. Girard fut condamné comme hérétique, et Héribert dirigea une expédition contre le château de Monteforte ; le marquis Mainfroi, son frère Alric, évêque d'Asti, et d'autres nobles et dualistes absolus parmi les Cathares , c'est-à-dire les plus anciens, ne rejetaient pas l'Ancien Testament tout entier, de sorte qu'on peut admettre qu'il ne s'agit ici que de la partie qu'ils; ne condamnaient pas.

v/ PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN

OCCIDENT. 23 prélats du pays en formèrent le siège -, après plusieurs assauts, ils s'en emparèrent; les hérétiques furent emmenés à Milan , où l'on érigea un bûcher immense, en face duquel fut plantée une croix; on laissa aux prisonniers le choix d'abjurer devant celle-ci ou de monter sur celui-là *, la plupart préférèrent avec joie la mort -, l'archevêque seul , dit-on , aurait voulu leur laisser la vie ^ Depuis cet événement , pendant tout le reste du onzième siècle , on ne trouve plus de traces de Cathares en Italie ; aucune chronique n'en parle-, d'ailleurs la partie septentrionale du pays^^B^ presque pas d'historien pendant tout ce temps. Si l'Eglise les laissa passer inaperçus, c'est que les regards de ses chefs étaient portés sur des objets qui leur paraissaient plus graves -, la grande dispute théologique avec Bérenger, les querelles bien autrement vives avec les empereurs, les luttes des papes, surtout de Grégoire VII, contre la simonie et la corruption de la plupart des prélats de l'Italie, les tumultes soulevés par le fanatique Ariald contre les prêtres mariés de la Lombardie, toutes ces affaires d'une importance si haute absorbèrent toute l'attention des souverains pontifes et la détournèrent d'une petite secte que l'on croyait étouffée dans les flammes du bûcher de Monteforte. Mais loin de périr, celle-ci profita des circonstances politiques et ecclésiastiques si favorables à ses progrès , pour se ' consolider et se répandre dans les villes de la Lombardie , où dès le milieu du douzième siècle elle apparaîtra fortement organisée; cette organisation et ce développement seraient inexplicables, si on n'admettait pas que longtemps avant qu'elle fût de nouveau découverte par l'Eglise, la secte avait jeté des racines profondes dans l'esprit du peuple. 1 Landulphus Senior, 88, 89; Glab. Radulph, 45* Ce dernier dit : Cole. bant idola more paganorum , ac cum Iuticæis inepta sacrificia litare nitebantur. Ce n'est là qu'une invention.

24 CHAPITRE 111. 3. France. Depuis la fin du dixième siècle, et surtout depuis les premières années du onzième, l'hérésie cathare se répandit de l'Italie dans les autres contrées de l'Occident. Des missionnaires enthousiastes, hommes et femmes, la portèrent en secret de province en province, et trouvèrent des partisans dans les campagnes comme dans les villes¹ un lien mystérieux les réunissait tous en une seule Église, et Girard de Monteforte put déjà parler² de ses frères dispersés dans tous les pays, et visités tous les jours par leur chef invisible³ le Saint-Esprit⁴. C'est en France surtout que la secte fit des progrès rapides; en peu de temps elle y gagna des populations entières. Peu de contrées, en effet, étaient aussi disposées que la France méridionale à l'opposition contre les doctrines et la domination de Rome. A plusieurs reprises des protestations énergiques étaient parties du Midi contre les⁵ abus et les superstitions qui commençaient à s'introduire dans la doctrine et dans le culte⁶ à la fin du quatrième siècle le prêtre de Barcelone, Vigilance, né dans le comté de⁷ Cominges, s'était élevé contre les honneurs excessifs rendus aux saints et à leurs reliques: deux siècles plus tard l'évêque de Marseille, Sérénus, avait renouvelé cette opposition et brisé les images que le peuple superstitieux s'obstinait à adorer⁸. A l'effet produit par ces tendances plus libres d'hommes dévoués à l'Église orthodoxe venaient se joindre dans le Midi les souvenirs des grandes hérésies, qui avaient compté dans ces contrées de si nombreux partisans. Pendant près de deux siècles l'arianisme avait été la religion dominante des Visigoths de l'Aquitaine⁹, il avait continué à régner¹⁰ 1 Adetnar, 159. — 3 Landalphns Senior, 89. 3Gregoriu« Magnin, lib. IX, ep. iOS; in Opp., II, 1006; lib. Xf, cp. 13; II, '

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.

S5 dans la province Narbonaise , même après la conversion du ' , roi Reccarède au catholicisme , et ce n'est qu'après des résistances et des luttes sanglantes qu'il avait cédé à l'Église orthodoxe ^ Mais la haine contre celle-ci était restée dans les populations qu'elle ne s'était soumise que par la force des armes-, même après son triomphe, elle ne songeait qu'avec une irritation mêlée de terreur à cette hérésie arienne , jadis si redoutable pour elle , et lorsque les Cathares parurent dans le Midi , les catholiques bien souvent n'y virent que les descendants des Ariens du cinquième et du sixième siècle^. Une hérésie non moins dangereuse dans ces contrées avait été ^ celle de Priscillianistes , qui, à des doctrines gnostiques, ; avaient mêlé quelques éléments manichéens. Malgré Thor- ^ rible supplice du maître , cette secte s'était propagée au loin , et s'était maintenue surtout dans le nord de l'Espagne^, où , encore en 563 , on tint un concile contre elle. Sans nul doute elle avait aussi trouvé des partisans dans le midi de la France^; plus tard ses doctrines particulières disparurent, mais il resta la tradition de l'opposition contre le dogme de l'Église, et peut-être même quelques souvenirs confus d'idées gnostiques. Ce que surtout il ne faut pas perdre de vue, c'est que le manichéisme lui-même s'était répandu dans la ^ Gaule et y avait laissé ses germes^. Encore au treizième siècle , une tradition qui , à la vérité , ne se fondait sur aucune donnée historique, faisait remonter l'origine du dualisme en France au manichéen Fortunatus, que saint Augustin avait forcé de quitter Hippone , et qui, disait-on , s'était réfugié alors en Champagne et y avait établi sa secte^. Enfin, n'oublions pas que la civilisation gréco-romaine du midi de la Gaule y v^ avait laissé des vestiges profonds , résistant pendant plusieurs 1 VaisseUe, I, 309 et suiT. -- 2 GuiU. de P. Laor., 666,671. — 3 Sulp. SeTerus , lib. II, p. 479. — ^ Yaissette, 1, 14S. ^ S. Aogaslin, De naturà boni , cap. 47 ; t. VIII, 367. — <> Albericos, II , 570.

â6 CHAPITRE Ut. siècles k Tinfluence des nations germaniques.

Les superstitions païennes, qui au sixième siècle avaient encore subsisté dans toute leur force, s'étaient mêlées aux rites de l'Église, aux cérémonies du peuple catholique[^]. Il était resté ainsi / dans l'esprit des méridionaux un fond païen, qui les rendait ' d'autant plus accessibles à toutes les influences aati-*ecclésiastiques et anti-chrétiennes, que là, comme en Italie, le clergé se privait trop souvent par son ignorance et par le dérèglement de ses mœurs, de tous les moyens propres à exercer une action heureuse sur les hommes. Mais ce n'est pas dans le Midi seulement que l'état intellectuel et religieux des populations les disposait à l'hérésie; dans les autres parties de la France des causes semblables produisaient le même effet. Nous venons de mentionner la tradition de l'arrivée de Fortunatus en Champagne; nous n'en concluons rien, si ce n'est que des idées manichéennes ont pu se répandre de bonne heure et se conserver dans cette province. Lorsque plus tard Bérenger éleva son opposition contre le dogme romain de l'Eucharistie, on lui reprocha aussi d'enseigner la condamnation du mariage et du baptême des enfants[^]; son hérésie troubla la France entière, et au milieu de la renaissance des esprits à la vie intellectuelle, c'est elle surtout qui préoccupait les penseurs parmi le clergé et dans les monastères; chez beaucoup d'entre eux, elle pouvait servir de point de contact pour des doctrines plus hérétiques encore*, car, comme Bérenger, les Cathares ' ne croyaient pas à la transsubstantiation dans l'Eucharistie; comme lui, ils condamnaient le mariage et rejetaient le baptême des enfants. Les hommes portés à la spéculation métaphysique, acceptaient avec ardeur des doctrines qui annonçaient la double prétention d'ouvrir le sens spirituel de l'EugDot,II,521 et suiv.; Faariel,!, 168 et suiv. > Epist. Episc, Leodicensis ad Henricum regem Franciæ. Bibl. PP., Col., t. XI, 432.

The text on this page is estimated to be only 25.77% accurate

y PREMIERE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.
27 réécriture , et de résoudre les plus hauts problèmes de la philosophie ;
tandis que les principes ascétiques des Cathares / (P séduisaient ceux qui , à
la vue de la rudesse des laïques et de l'immoralité de beaucoup de clercs ,
croyaient que la réforme de la vie était impossible dans l'Église orthodoxe.
C'est sur un terrain ainsi préparé que les semences de l'hérésie cathare
furent répandues par les missionnaires venus) de l'Italie^ Elles se
propagèrent d'abord dans l'Aquitaine,^ où la ville de Toulouse devint leur
foyer principal^. De là la secte étendit rapidement ses ramifications dans
tous les pays au sud de la Loire-, dans le Périgord^, dans le Vézère de
Limoges^, dans la marche de Poitiers^, elle ne tarda pas à compter dans
toutes les classes de la société des partisans enthousiastes. Les seigneurs et
les prélats du pays , devenus attentifs à ces nouveaux Manichéens, prirent
des mesures pour les extirper. L'évêque Girald, de Limoges, de 1012 à 1020,
essaya le premier d'arrêter leurs progrès^ 5 vers 1022 plusieurs furent
découverts à Toulouse et mis à mort^^ quelques années plus tard, le duc
d'Aquitaine, Guillaume, 1. Guibert R. d., 35 ; Mansi , XIX, 424. 2 Le
Chronicon episcop, Albigenium ei abbatum Castrensis, chez d'Acierj[^
III , 572, rapporte à l'année 953 ce qui suit: Quæ via sit Domini mea lingua
docebit iniquos Cordeque conversa eorum met impietas. Walfredus impertit
doctrinæ temina falsæ Corpus et unam animam morte perire docet. Insurgit
contra vero sermone Durandus, Et gladio Unguæ dogmata fœda Usa secula
Uerrenr reprochée ici à V^airred n'est pas cathare. C'était probablement une
des nombreuses hérésies qui avaient cours dans le midi de la France. Encore
au commencement du treizième siècle, Alain parle d'hérétiques de ces
contrées niant l'immortalité de l'âme. 3 Un rusticus Petragoricensis l'apporta
vers 1017 à Orléans. Ademar, 159. * Ademar , 154. — 5 /ft., 164. — 6 /6.,
154; Gall. christ., II, 513. 7 Ademar. 159.

28 CHAPITRE 111. réunit au monastère de Saint-Caroff[^] un concile d'évêques , d'abbés et de seigneurs, pour décréter l'extinction de Thérésie[^]. Mais celle-ci résista à tous ces efforts; au lieu de succomber, elle gagna de jour en jour un terrain plus considérable, de sorte que déjà en 1022 on put dire qu'elle était répandue dans presque toutes les provinces de la Gaule [^]. Dès les premiers temps de sa propagation, elle avait été apportée jusqu'à Orléans par une femme venue de l'Italie et par un paysan du Périgord[^]. Des nobles , des gens du peuple , des prêtres renommés pour leur piété et leur science furent gagnés à la secte^{^*}, elle fut adoptée par presque tous les 24>chanoines de l'église collégiale de Sainte-Croix. Les chefs en étaient deux clercs, Lisoï et Etienne, vénérés de toute la ' ville, à cause de leur charité et de la sainteté de leur vie; I Etienne avait été confesseur de la reine Constance; tous les deux étaient aimés du roi. Ils tenaient en secret des réunions nocturnes, où ils initiaient k leurs doctrines de nombreux f disciples, en commençant par les instruire au moyen d'allégories et de similitudes, destinées à ouvrir le sens mystique de la Bible ^{^5} ce n'était qu'après s'être assurés de la fidélité de leurs auditeurs , qu'ils leur communiquaient leurs dogmes plus essentiels ,Q3n leur disant que la Bible est une lettre morte qui n'est comprise que par l'âme illuminée par le Saint-Esprit ([^]u'il n'y a dans l'histoire de Jésus -Christ rien de réel ni de matière(^{^t} que lejils de Dieu n'a eu sur la terre qu'une existence apparente^{^ue} le baptême ne contribue en rien au salut^{^t} que Jésus-Christ n'est pas présent dans l'Éucharistie^{^ue} l'invocation des saints est inu1 Aajoard*hui Saint-Carronx, dép. de la Vienne , ancienne abbaye de Bénédictins. — [^] Vers lOâS. Ademar, 464. 3 Jamjam per Galliarum provincias. Gesta Sf/nodûs Âurd», 604. [^] Glab. Rad., 35 ; Aderaar, 459. » 5 Glab. Rad., l. c. ; Jean , moine de Fleory, i Oliba, abbé d'Alzone; chez Bouquet , X , 498. [^] Getta syn, Aurel., 604, 606.

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.

29 tîlêfque le mariage est condamnable^{ae} le clerg^{al}holique a perdu le pouvoir de conférer le Saint-Espril^{ue}Ja vraie foi qui sauve ne se trouve que chez eux-mémess^t que Ton n'est assuré de la rémission des péchés qu'en se ^v faisant donner par eux rimposition des mains. Quant au dua-^{f4A^A^*V} lisme , ils le réservaient sans doute aux plus avancés de leurs 1^{^^*} » "ⁱ disciples* ; ils se bornaient à dire aux autres que Dieu , tout k[^] \ⁱⁱ [^] en étant l'ordonnateur de toutes choses, n'a pas tiré le ifi[^] J[^] monde du néant. Un auteur leur reproche d'avoir enseigné [^] l'éternité de la matière[^]; il y a eu en effet des Cathares qui ont professé cette opinion , mais il se peut aussi que l'assertion de Glaber Raoul ne se fonde que sur une doctrine mal comprise *, les hérétiques d'Orléans avaient dit sans doute que ce n'est pas Dieu qui a créé le ciel et la terre , d[^]ou le chroniqueur tire la conclusion qu'ils croyaient k l'éternité du monde [^]. Etienne et Lisoï, pleins d'enthousiasme pour leurs erreurs , envoyaient de leurs disciples dans les villes voisines, pour gagner des prosélytes[^]. Pendant plusieurs an- / nées, ils surent rester cachés à l'Eglise; en 1019 Théodat, le chantre de Sainte-Croix, mourut dans l'hérésie et fut 1 II est constaté par la déoominaUoii de Manichéeos; Âdemar, 159: Probatî iunt eêse Maniehœi. La chrooiqae d*Auxerre, écrite au douzième siècle , chez Bouquet , X , 271 , leur donne aussi ce nom. On peut aussi Vinduire des bruits répandus parle peuple qu'ils adoraient le diable (Adem., 159; Gesta syn, Âurel., 605). Ayant éleyé le manyais principe au rang d*un Dieu , le peuple pouvait très-bien en inférer qu'ils l'adoraient. Cependant nous n'insistons pas là-dessas, parce que des accusations semblables ayaient été dirigées par les païens contre les premiers chrétiens , sans que ceux-ci fussent dualistes. C'étaient des fables inventées par la grossière imagînaUon du peuple. 2Glab.Rad.,56. 3 Yoy. sur leur doctrine Gesta syn, AureL, 605 et suiy. ; un fragment écrit Ters 110[^], chez Bouquet» X , 1212; et la note 9 à la fin de Touyrage. [^] Glab. Bad.» 55.

30 CHAPITRE III. enterré comme orthodoxe ^ Cependant en 1022^ une trahi* son devint la cause de leur perte. Aréfast, un des chevaliers { du duc Richard de Normandie, et habitant k ce qu'il paraît 1 la ville de Rpuen^, avait en sa maison un clerc nommé Herbert. Celui-ci , s'étant rendu à Orléans, attiré par le bruit de la science et de la piété de Lisoï et d'Etienne, ne tarda pas Ji être gagné à leurs doctrines. De retour chez son maître, il M lui parla avec éloge de la sagesse et de la sainteté dont les deux clercs d'Orléans donnaient l'exemple, et dont la gloire, selon lui , rejaillissait sur la ville entière. Ces récits empreints d'enthousiasme, éveillèrent chez Aréfast des soupçons d'bé^ ^ résie; il en avertit le duc Richard, et celui-ci en ât part au roi , qu'il engagea à prendre des mesures pour que l'hérésie ne se répandit pas davantage. Aussitôt Robert qui , comme on sait, croyait être un gi*and théologien , enjoignit à Aréfast et à son clerc de se rendre à Orléans ^ il voulut se servir du chevalier pour découvrir les coupables, et lui promit k cet effet son secours. En route , Aréfast , peu versé dans les ruses cléricales , voulut consulter, sur la conduite k tenir, Fulbert, le savant évêque de Chartres; en l'absence de Fulbert, Ébrard, un des chanoines de cette ville, lui conseilla de feindre lui-même le désir d'être initié a l'hérésie. Aréfast lui obéit; il se fit introduire aux leçons de Lisoï , et assista à plusieurs de ses assemblées nocturnes. Après qu'il eut appris ce qu'il voulait savoir, 41 en informa le roi. En même temps, le peuple, devenu attentif aux réunions mystérieuses des hérétiques , inventa sur leur compte des fables absurdes ; il répandit le bruit qu'ils chantaient des litanies infernales 1 Ademar, 159. ^ D*Achéry place cet événement en 1017. Ademar lai assigne l'année 1022. Boagaet, X, 607, prouve que c'est là la vraie date. H. Schmid les place encore en 1017, p. 392, ce qui Toblige à admettre faussement une seconde fois des hérétiques brûlés à Orléans, p. 414. 3 Glaber, 55 , dit que Herbert est un clerc de Rouen.

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.

31 en rhonnenr da diable-, que celui-ci leur apparaissait sous des formes monstrueuses; qu'après avoir éteint les flam^ beaux, ils se livraient k des excès infâmes ; qu'ils brûlaient les enfants nés de ces concubinages, qu'ils en recueillaient les cendres , et qu'ils les avalaient dans Tespoir d'être préservés par Ik du péché de l'apostasie ^ Sur Tordre du roi , l'archevêque de Sens réunit un synode k Orléans^. Robert et son épouse se rendirent également en cette ville. A peine arrivé, le roi fit cerner la maison où étaient assemblés les hérétiques; Lisoï, Etienne, Herbert, le traître Aréfast et beaucoup d'autres personnes , parmi lesquelles des religieuses et dix chanoines de la collégiale de Sainte-Croix, furent arrêtés et conduits devant Robert et le clergé réunis dans cette église. Le chevalier normand les dénonce alors publiquement comme hérétiques; interrogés par Guarin , évêque de Reauvais, ils ne nient pas leurs doctrines ; comme il veut les engager k une dispute, ils s'écrient : «Mettez fin a vos discours, faites de nous ce que vous voudrez ; déjk nous voyons notre Roi , qui règne dans les cieux , nous tendre ses mains pour nous conduire k des triomphes immortels. » Les prélats assemblés les excommunièrent , et le bon roi Robert les condamna k mort. La reine, qui s'était placée au portail de l'église, pour empêcher le peuple, qui demandait le supplice des hérétiques , de profaner le saint lieu par des meurtres , lui donna elle-même l'exemple de la barbarie; lorsque les condamnés furent expulsés solennellement de l'église , Constance frappa de sa canne son ancien confesseur Etienne , et lui creva un œil. Le bûcher fut dressé hors les portes de la ville ; Lisoï , Etienne , Herbert et les dix chanoines de Sainte-Croix y montèrent avec joie ; les autres accusés furent condamnés sans doute k des peines moins 1 Geâtasyn, Aurel, 605. Ademar, i59. 2 ChroniconS, Petrivivi Senonensis^ écrit vers Hâ5; chez Bouquet, X, 324.

32 CHAPITRE III. cruelles; deux seulement, un clerc et une nonne, consentirent à abjurer[^]. Dans le même temps que Thérésie cathare s'était répandue dans les pays au sud de la Loire, en poussant ses ramifications jusqu'à Orléans, elle avait été apportée aussi en Champagne. C'est dans cette province qu'on en trouve des traces, même avant la première apparition de la secte dans TAqui[^] taine. Son principal foyer en Champagne et peut-être son plus ancien siège en France était le château fort de Montwimer, dans le diocèse de Châlons-sur-Mame. C'est Ik que, suivant la tradition, le manichéen Fortunatus avait converti à son hérésie le prince fabuleux Widomar[^]-, au douzième siècle on croyait que c'était de là que la secte s'était propagée dans les différentes parties de la terre[^]. Ces traditions J> prouvent au moins qu'à Mont[^]imer on se souvenait que l'hérésie y avait été introduite à une époque très-reculée. Déjà dans les dernières années du dixième siècle elle se répandait de là dans le diocèse de Reims. Il paraît même que Gerbert, qui enseignait dans la célèbre école de cette métropole, fut accusé par ses adversaires de partager des erreurs manichéennes; car dans la profession de foi qu'il publia après i Gesta #yn. Âurel, 604 à 606; Ademar, 159; OUb. Rad., 58; Jean de Fleury, chez Bouquet, X, 498. 2 AlbericQs, II, 570. Cette tradilion est fautive. Non-seulement on ignore où Fortunatus se rendit après avoir été forcé par saint Augustin de quitter Hippone, mais le prince Widomar n'est guère connu dans l'histoire. Selon Baugier, 1, 52, le cinquième duc de Champagne s'appelait Wimar, mais n'aurait Técn que vers 600. M. Etienne Gallois, 59, doute de son existence, tu le silence complet des plus anciens chroniqueurs. Le nom du château est diyersement écrit au moyen âge; dans un document de il44 (Martène et Tiurand, Ampliss, coll., h, ^6) on lit Mons-Guimari; chez Albericus UontTîmers; chez Etienne de Belleyille (Quétif et Échard, 1, 190) Monshismerus. On l'appela plus tard MonUtmé; c'était one peUte forteresse sur une montagne t détruite sous Charles VU. 3 Per dwersoi terrarum portée. 1144, lettre de l'Ëgl. de Liège à Lucins II; Mart. et Dur., Âmpliss, eoll.,1, 176.

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.

33 son élection à rarehevêché de Reims , en 991 , il crut devoir se prononcer formellement contre ces hérésies, aie crois, dit-il, que le diable n'est pas mauvais par nature, mais par un fait de sa volonté*, que l'Ancien et le Nouveau Testament n'ont qu'un seul et même auteur-, que JésusChrist a réellement souffert, qu'il est réellement mort et ressuscite; que ni le mariage ni l'usage des viandes ne sont condamnables ^ » Il est impossible de méconnaître l'intention apologétique de ces paroles ; Gerbert veut se défendre de partager les opinions de ceux qui admettent l'existence d'un principe mauvais par nature, qui nient l'existence réelle de Jésus-Christ , qui rejettent l'Ancien Testament comme œuvre du démon , et qui condamnent le mariage et la nourriture animale. Ce sont là, en résumé, les principales des doctrines cathares. Quelques années plus tard , en 1000, ces doctrines furent prêchées publiquement par un laïque du village de Vertus , non loin du château de Montwimer. Leutard , homme d'un esprit méditatif et accessible à l'exaltation religieuse , ayant été converti par un des Cathares de la contrée^, et voulant mettre en pratique ses croyances nouvelles, commença par renvoyer sa femme, et par briser, dans l'église du lieu , la croix et l'image de Jésus-Christ. Il se croyait en possession du Saint-Esprit, et s'imaginait recevoir de lui des révélations particulières; il disait au peuple que l'Ancien Testament contenait des choses contraires à la foi , que les prêtres catholiques n'étaient pas les vrais 1 BpUi. 75; chez Bouquet, X, 409. Gieseler, II, I, 40S, dit que cette profession de foi ne prouve rien pour le dualisme dans ces contrées; cependant quand on songe aux Cathares de Montwimer, de Vertus , de Gbâions , il nous paraît impossible de ne pas voir dans les paroles de Gerbert une allusion à cette hérésie. 2 Glab. Rad., 23; il dit que Leutard eut un songe pendant qu'il était aux champs. Ce songe , s'il n'est pas une invention du chroniqueur, crédule et enclin aux extravagances, en est peut-être une de Leutard lui-même, qui ne voulait pas trahir ceux qui l'avaient converti. I. 3

> 34 CHilPITBE III. ministres, et qu'ils n'avaient pas le droit d'exiger des dîmes ; il appuyait ces doctrines sur des passages bibliques interprétés à sa manière. Il eut en peu de temps des partisans assez nombreux, surtout parmi les gens de la campagne. Conduit devant l'évêque de Châlons, Gébuin[^] il voulut se défendre par l'Écriture sainte, mais le prélat[^] dit -on, le renvoya comme fou. Le chroniqueur ajoute qu'il mit lui-même fin à ses jours en se précipitant dans un puits. Il est peut-être permis de douter de la vérité de ce fait ; si l'on ne veut pas admettre que les ennemis de Leutard l'ont eux-mêmes mis à mort, il n'est pas impossible qu'ils aient inventé l'histoire de son suicide, pour le discréditer aux yeux du peuple. Quoi qu'il en soit, les idées répandues par Leutard parmi les paysans du diocèse de Châlons-sur-Marne , ne périrent pas avec lui. Les hérétiques continuèrent à se réunir en secret, et à initier, par l'imposition des mains, de nouveaux frères à leur Église. Montivimer resta dans ces contrées le centre de la secte; peut-être y établit-elle de bonne heure un de ses évêchés[^]. Pendant quelque temps l'histoire ne mentionne aucun fait spécial de persécution *, cependant il paraît que çà et là des évêques sévirent avec violence contre des personnes accusées d'hérésie ; ils procédèrent avec tant de précipitation , qu'ils firent mettre à mort comme Cathares des hommes qu'ils soupçonnaient de partager les principes ascétiques de la secte, uniquement à cause de la pâleur de leur teint[^]. Après 1043, l'évêque Roger, de Châlons[^], fut informé des réunions secrètes des Cathares de son diocèse -, quoique leurs progrès lui parussent menaçants pour l'Église, il hésita à suivre l'exemple de ses fougueux collègues et à invoquer l'appui du glaive séculier; dans son incertitude, il s'adressa à Wazon, 1 Mort en 1004. Gall chrUt., IX, 872. 2 La lettre de Véguise de Liège, 1144 , parle de praelati et de eaderdoi\$9 de la secte. 3 Gesta episcop. Leodiens., 901. — [^] il Tut évêque de 1043 à 1062.

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.

35 évêque de Liège, aussi distingué par sa science que par sa douée et modeste piétés Wazon lui répondit par une lettre admirable de charité et de sagesse apostoliques : Dieu ne vent pas la mort du pécheur, dit-il , mais sa repentance et sa vie; il ne se hât^{as} déjuger, il attend ayec patience; les évêques doivent imiter l'exemple du Sauveur, qui a été^{doux} et humble de cœur, et qui a supporté, sans se venger, les outrages de ses enneiùis ; au Keu de mettre les hérétiques a mort, il faut se borner k les exclure de la communion des fldèles, et k préserver ceux-ci de leur contact, en laissant k eux-mênies te temps et les moyens de revenir k la connaissance de la vérité[^]. On ignore les mesures, prises par Roger contre les Cathares de son diocèse; il est k présumer tontefois qu'il a suivi les conseils de révêque de Liège, ils ont dû le raffermir dans la modération qu'il avait prouvée par ses doutes. La secte, de son côté, ne se laissa arrêter ni par les rigueurs ni par Findulgence ; on ne tarda pas k apprendre qu'elle cherchait par tous les moyens k se créer des défenseurs , et que déjk des hommes puissante lui accordaient leur protection. En 1049 le concile de Reims prononça l'excommunicatioQi contre les hérétiques et contre ceux qui, moyennant des présents ou des services,[^] consentaient k les protéger[^]. Vingt années avant que Wazon eut conseillé la persuasion comme plus efficace que les suppKces , la même voie avait été suivie avec succès par un de ses prédécesseurs, contre des Cathares de Liège. Vers 1025, l'hérésie fut apportée dans ce diocèse sans doute par les mêmes Italiens qui k la même époque la répandirent k Arras. Découverts et instruits par l'évêque Réginald , plusieurs des disciples de ces étrangers firent pénitence, et furent renvoyés sans punition[^]. A 1 Mort en 1048. Voy. sur lui Hist. litt, de France, VII , 388 el suit. 2 Gesta episcop, Leodiem,, 898 el suiv. — 3 Mansi, XIX, 742. — [^] Mansi , XIX , 423.

36 CHAPITRE III. Arras les missionnaires italiens, dont le principal s'appelait Gundulf*, se firent un grand nombre de partisans. Ceux-ci furent dénoncés à l'évêque Gérard, de Cambrai, pendant une tournée pastorale qu'il fit en 1025. Ils tentèrent en vain de fuir; emprisonnés, ils résistèrent d'abord, malgré les tourments de la torture; ce n'est qu'après les dénonciations de quelques disciples infidèles, qu'ils avouèrent en partie leur doctrine. Le dimanche suivant, Réginald, accompagné d'abbés, de religieux et de ses archidiacres, se rendit en procession à l'église de Notre-Dame, et fit amener les accusés devant son siège. Après un sermon au peuple, il interrogea les hérétiques, et apprit d'eux qu'ils n'admettaient que les livres du Nouveau Testament, qu'ils rejetaient les sacrements du baptême et de l'Eucharistie, qu'ils avaient leurs ministres et qu'ils croyaient pouvoir conférer le Saint-Esprit par l'imposition des mains, qu'ils condamnaient le mariage, qu'ils se prononçaient contre la vénération de la croix, contre le culte des saints, contre la nécessité des églises et des ordres sacerdotaux, qu'enfin ils plaçaient la perfection d'une vie juste devant Dieu, dans le renoncement au monde, dans la simplicité d'une vie consacrée au travail, et dans l'exercice de la charité. Leur base devait être le Nouveau Testament -, ils prétendaient en conserver les doctrines et les rites-, ils attribuaient à la vérité aucune importance aux sacrements institués par Jésus-Christ, mais ils avaient introduit la coutume de se laver entre eux les pieds, en imitation du Sauveur, qui les avait lavés à ses disciples pour leur donner une leçon d'humilité. Il faut conclure de cet exposé que Gundulf a été un Cathare, mais qu'il avait communiqué à ses disciples d'Arras de préférence les doctrines pratiques et ascétiques de son système, sans les initier encore à tous ses principes métaphysiques. Aussi leur conviction ne fut-elle pas ébranlée. — ¹ Nullis suppliciis poterant eogi ad confessionem, L. c, 443. — ² Partim, L. c, 423.

t PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.

37 pas encore assez forte pour résisterai arguments de Tévèque Gérard , qui leur adressa un long discours pour leur démontrer la fausseté de leurs opinions ; confondus par son éloquence , ils lui demandèrent son pardon , renoncèrent à leurs erreurs et se déclarèrent prêts à croire tout ce qui est enseigné par rÉglrse ; après quoHla ftif^nt rpgm dft nf>uYft^n dann la communion oftlido&e*. Pendant la seconde moitié du onzième siècle les traces des Cathares se perdent dans le nord de la France] la secte rentra dans le mystère; ce n'est que soixante années plus tard qu'elle se montra de nouveau dans les mêmes provinces. Dans le midi, son existence pendant cet intervalle est constatée par un petit nombre de faits. En 1056 un concile , tenu à Toulouse excommunia les hérétiques et les défenseurs qu'ils trouvaient déjà parmi les grands^; vers la même époque l'évêque de Béziers frappa de l'excommunication ^ plusieurs habitants de Saint-Gilles; comme le prieur de l'hôpital de cet endroit continuait à les recevoir aux offices divins, le pape Alexandre II le lui défendit, en 1062, et lui . ordonna de faire exhumer du cimetière les corps des per- \ sonnes mortes en dehors de la communion ecclésiastique^. Dès le commencement du douzième siècle la secte reparaît ;(^ plus nombreuse et plus courageuse. Les mouvements qui éclatèrent alors dans le Midi contre l'Église, tout en ayant une autre tendance que l'hérésie cathare , donnèrent aux partisans de celle-ci une hardiesse nouvelle , en leur révélant avec quelle facilité les populations se laissaient détacher du w c^^w^^lergé et des dogmes de Rome. On a souvent confondu Pierre . e Bruis et son disciple Henri avec les Cathares ; c'est une ; tf^reur réfutée par l'histoire et par la comparaison des doc. 1 Voy. sur lear doctrine Mansi , XIX , 423 et suit.; et la oolc 9 à la (io de Tonvrage. 2 Mansi, XIX, S49, 3 Archives de Vévéché de Béziers, Doal , LXI , fo 98*

38 GHILPITRE lli. trines. Ce qui est possible, c'est que Topposition cathare ait été roccasioQ de celle de Pierre; mais coimaissant mieux l'Écriture sainte, et ayant, comme disciple d'Abélard, un esprit plus réellement philosophique, Pierre avait reconnu sans doute Tinconséquencedu dualisme ; il se bornait à combattre le système romain en ne pariant que de la Bible. Il ne niait la vertu du baptême que pour les enfants , il ne rejetait pas le mariage et permettait Tusage des viandes : différences essentielles entre sa doctrine et celle des Cathares. Il commença à prêcher vers 1106 ; eu peu de temps tout le Midi fut rempli de sa renommée^ après sa mort son œuvre fut continuée par Henri, son disciple enthousiaste, dont Téloquence et la vie pieuse exercèrent une profonde influence sur les imaginations méridionales. A la faveur de cette agitation , les Cathares de ces contrées redoublèrent de zèle pour propager leurs doctrines. Déjà quelques années avant les premières tentatives de Pierre de Bruis, vers 1101, les Cathares étaient si nombreux dans l'Agenois , et professaient si hautement leur dualisme, que Raoul Ardent , le prédicateur de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, dut prêcher publiquement contre eux^ Robert d'Arbrisselles , appelé à Toulouse par l'évêque Amélius, en 1114, se rendit également à Agen, et on dit que par sa puissante éloquence ce célèbre missionnaire réussit k ramener plusieurs hérétiques de leurs erreurs^. Dans le diocèse d'Alby, l'évêque Sicard et Godefroi de Muret, abbé de Castres, voulurent faire emprisonner des hérétiques excommuniés; mais le peuple s'y opposa; les seigneurs et les magistrats embrassèrent sa cause *, la mesure ordonnée par les prélats leur parut être une infraction à la 1 Sermo in dom, VJII post Trin. ; chez d*Argenlré ,1,9. Voy. sur R. Ardent VHist. litt. de France , IX, 234. - Voy. son Oraison funèbre y par Leodegarius, arch. de Bourges , citée par Perciu ,11, 5; Clypeus nascentis Fontebrald. ordinis. Paris, 1684 , in-8o, I, 147.

The text on this page is estimated to be only 23.57% accurate

PREMIÈRE PROPAGATION Bf LA SECTE EN OCCIDENT.

30 juridiction civile; malheureusement on n'a pas de données sur le d[^]ialqoi en fut la snite[^] A cette époque l'esprit d'op^{*} position se répand de plus en plus dans le pays^{*}, le duc d'Aquitaine , Guillaume IX , homme licencieux et hostile au clergé, chasse l'évêque de Poitiers, qui avait censuré sa conduite déréglée[^]; les barons, habitués à l'indépendance, et les bourgeois , fiers de leurs libertés municipales , témoignent de jour en jour moins de disposition à se soumettre k Tauto[^] rite de l'Église; peu soucieux de la défendre, ils protègent plutôt ceux qui lui résistent, et arrivent ainsi peu k peu à éprouver euxHnêmes des sympathies pour l'hérésie. En 1119, le concile de Toulouse , présidé par le pape Calixte II en personne , et composé d'évêques et d'aU)é6 de la Gascogne , de la Provence, de l'Espagne et même de la Bretagne, ordonna aux puissances séculières de sévir contre les Cathares frappés d'anathème , et condamna comme leurs complices ceux qui se permettaient de les défendre[^]. Dans le Périgord la secte s'était tellement fortifiée depuis sa première apparition dans cette province, qu'elle y régnait en maltresse dans plusieurs châteaux forts; Montfort, Castelnan, Baymiac, étaient lkses principaux sièges[^] ; elle comp1 1110 à 1115; sous Godefroy de Moret , abbé de Castres : Adstrieti Satancœ qui »unt ancUhemate diro , NolufUque abiolvi restituique Doo, Posi annum hos Præsul voluit compellere duro Carcere , sic arctans corpus et unâ animam. Vineula ferre duo populo rênuenie, querela Naseitur kine ingens inier utrumque forum. Chronicon epise. Albigensium et abbcUum Castrensium; chez d'Achéry, III , 572. 2 En 1113. Gain. Malmesbur., De gestis regum angl., chez Bouquet, Xn, 405, note/'. 3 Gan. 3. Mansi , XXI, 226. Renonyelé presque dans les mêmes termes par le deuxième «oncile du Latran , 1139 , can. 23. L, c, 532. [^] À ces trois châteaux le chroniqueur en ajoute un quatrième du nom de Baspromate , et il continue : In prcedielis quattwr eastris Petragorieensibus a centum annis et plw transactis sedes pairiarchales fuerunt

40 CHAPITRE 111. tait des partisans parmi le clergé et dans les monastères^ des nobles renonçaient au monde pour embrasser la vie des parfaits^ «, le peuple cédait à l'ascendant de leurs doctrines et de leurs mœurs, et devenait de plus en plus étranger à l'Église orthodoxe. Vers 1140, l'Église cathare du Périgord avait pour chef un ministre nommé Pons, qui exerçait une telle influence que le moine Héribert adressa à « tous les chrétiens » une lettre pressante, pour les prémunir contre cette dangereuse hérésie'. Les progrès des Henriens dans toutes les provinces du Midi contribuèrent à rendre ce danger plus imminent; les prédications de Henri entraînaient tous ceux que ne satisfaisaient ni les œuvres extérieures de l'Église, ni le dualisme des Cathares-, elles ramenèrent même plusieurs de ces derniers à des croyances moins erronées'. Frappé du péril, le pape Eugène III chargea son légat Albéric, cardinal d'Ostie, de parcourir le Midi; Albéric se fit accompagner de saint Bernard, qui devait opposer sa parole éloquente aux prédications des hérétiques. Arrivés dans le ^.^pays en 1147, ils trouvèrent les églises abandonnées, les prêtres chassés ou méprisés, le peuple des villes, les tisserands, les seigneurs, adonnés à l'hérésie; ceux de ces derniers qui n'appartenaient à aucune secte, n'appartenaient pas davantage au catholicisme; ils protégeaient tous ceux qui étaient hostiles aux prêtres; à leur tête, sous ce rapport, s'était placé Alphonse, comte de Saint-Gilles et de Toulouse^.

hæretica, in tantum quod de ipsis quatuor
eastris egredia fuit tptortim iniquita» in partibus illis, Amalricus Agerii, 1756. Les cent ans dont il est ici question, doivent se compter en parlant de 4214. I Heriberti Epistola, 467. ^ L c. On ignore qui a été ce moine Héribert. On a supposé que c'est Héribert, d'abord moine à Glairvaux, puis abbé de Mora en Champagne, et enfin archevêque dans l'île de Sardaigne, auteur d'un livre sur les miracles et les visions. Yoy. G. de Visch, Bibl. icript. ord, Cisierie., 146. 3 Gaufredi Epist. ad mag. Arh\$nfredum ^ in S, Bem, opp», H, 1208. ^ S. Bern. i Ep. 241, ad eomit, itdefomum, 1. 258.

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.

41 Dans cette dernière ville les principaux habitants étaient Cathares^ Henri n'y avait trouvé que peu de partisans^ les légats citèrent en vain les uns et les autres devant leur tribunal^. A Yverfeuil plus de cent chevaliers suivaient les services religieux des ministres dualistes ^ ils renvoyèrent avec mépris l'abbé de Cîteaux, lorsqu'il se présenta pour, leur prêcher à son tour^.

Albéric, en s'approchant d'Alby, fut reçu par un cortège d'hérétiques, montés sur des ânes et faisant du bruit avec des sonnettes; trente personnes à peine assistèrent à la messe qu'on le laissa célébrer en cette ville^. La mission des deux légats eut pour résultat la prise de Henri ; mais elle \ demeura sans effet contre l'hérésie cathare. Dans le nord de la France , celle-ci , cachée et oubliée pendant la seconde moitié du onzième siècle, reparut sur la scène dès les premières années du douzième. Nous la retrouvons dès cette époque dans la Champagne , dans la Picardie , dans la Flandre. C'est toujours dans la forteresse de Montwimer , près de Châlons , qu'elle a son foyer principal ; c'est de là que partent les missionnaires chargés de la. propager dans les provinces voisines^. Là comme dans le Midi , les seigneurs prenaient le parti de la secte; les maris se séparaient de leurs femmes, et les femmes de leurs maris, pour se vouer à la vie parfaite des Cathares; des prêtres quittaient leurs troupeaux et se joignaient aux hérétiques, séduits par l'exemple de leurs mœurs et par l'enthousiasme de leurs discours. Us avaient des disciples parmi les gens des campagnes et parmi les artisans des villes , et ne craignaient pas de se montrer au grand jour, quoique le peuple, plus soumis en général au clergé que dans les provinces du Midi , se 1 Ganfndi Epût, ad Archenfr., 1. 1. 2 f. c, 1210; Pcfrtw a Vcdl. Cêm., 555. ^Gaafredi fp., lâlO. ^1144. Lettre de VÉglise de Liège à Lwsius II; Marténe et Durand ; Ampliss. coll., 1 , 776.

The text on this page is estimated to be only 28.73% accurate

42 CHAPITRE lli. livrât quelquefois contre eux^k des actes de barbarie désapprouvés par les évêques eux-mêmes[^]. Le comte Jean de Soissons , ennemi de l'Église et entouré de juifs , favorisait la secte , qui dans ses domaines avait de nombreux partisans* ;' Les chefs en étaient deux frères , Clémence et Ébrard , payés sans de Bucy , près de Soissons. En 1144 , l'évêque Lisiard les fit saisir ; interrogés par lui et par Guibert , abbé de Nogent , : ils ne nièrent point d'avoir tenu des réunions secrètes , mais ;< protestèrent contre l'accusation d'hérésie. Les deux i[^]relats V ordonnèrent de les soumettre à l'épreuve de l'eau ; Clémence, dit-on, surnagea; mais son frère, intimidé, avoua ses erreurs. On les mit en prison, ainsi que deux Cathares de Durmance, venus pour assister leur épreuve. Guibert se { rendit au concile assemblé alors à Beauvais , pour consulter les évêques sur ce qu'il y aurait à faire contre les hérétiques ; ' pendant son absence le peuple força la prison, érigea un bûcher et brûla les malheureux, malgré que le comte de Soissons eût déclaré que Clémence était l'homme le plus sage qu'il connût au monde[^]. Vers 1140, on découvrit des Cathares dans le diocèse de Toul; quelques années après, en 1146, saint Bernard, effrayé de leur multitude et du petit nombre des défenseurs de l'Église, et engagé par Éver^{*} vin, prévôt de Steinfeld[^], prononça contre eux deux sermons dans son abbaye de Clairvaux, conjurant les fidèles de se garder de leur influence[^]. En 1148, le concile de Reims, tenu par Eugène III, défendit, sous peine d'excommunication, de recevoir les hérétiques, surtout ceux de la Province. Bernardi Serm. 65 et 66; 1 , 1494 , 1501 , 1502. 2 Guibert. Novig., 519, 520. 3 Extrait d'une lettre de Hogo Metellas, chanoine régulier, de Saint-Augustin , de l'abbaye de Saint-Léon , dioc. de Toul , à l'évêque de Toul , Henri, de 1126 à 1163; chez Mabillon» VeteraawjX., III, 459. 4 La lettre d'Évervin , chez Mabillon , Veil. ancU.y III , 452. 5 Serm. 65 et 66 des serai, sur le Cant. des Cantiques, I, 1495 et suiv. Ces sermons sont aussi dirigés contre les Henriciens.

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.

43 vance et de la Gascogne^{^ ^} c'étaient des Hénriciens qui se répandaient dans ces contrées et jusque sur les bords du Rhin ; mais c'étaient aussi des Cathares du Midi qui commençaient à nouer des relations avec leurs frères du Nord. Des ouvriers tisserands portaient cette hérésie de lieu en lieu[^]; les communications qui existaient sans doute entre les ateliers du Languedoc et ceux de la Flandre , servaient de lien entre les églises cathares de ces contrées. A cause de l'insuffisance de tous les moyens tentés jusque-là pour arrêter les progrès des sectaires , un concile fut réuni à Reims , en 1157 -, il décréta contre eux des peines empreintes de toute la barbarie du moyen âge : les chefs seront punis de la prison perpétuelle , les croyants seront marqués au front avec un fer rouge., et ceux qui voudront prouver leur innocence ne pourront le faire que par l'épreuve du feu[^]. Quant à la Flandre, elle fut dans cette période le théâtre de plusieurs mouvements hérétiques qui se rattachent plus ou moins directement aux Cathares. L'état des choses et des esprits dans cette province favorisait alors toutes les tentatives d'opposition au clergé orthodoxe. Un vif désir de liberté animait les Flamands , enrichis par leur commerce et par leur industrie. Les bourgeois des villes avaient peu de respect \ pour les évêques, qui , à côté de l'autorité spirituelle, exer- \ çaient un despotisme seigneurial qu'on ne supportait qu'avec impatience; à plusieurs reprises, dans le cours du onzième siècle, les habitants de Cambrai s'insurgèrent contre leur évêque, et chassèrent les chanoines et tous les clercs, pour s'ériger en commune libre*. Les seigneurs n'étaient guère plus dévoués au clergé, dont la puissance et les richesses \ excitaient leur jalousie; le comte Robert P^{er} fut plusieurs fois 1 Mansi, XXI, 718. 2 S. Bern., Serm. 65, 1 , 1494. Conc. de Reims, 1157; Mansi , XXI, 843. 3 Mansi , XXI, 845. — [^] Gomp. Aag. Thierry, 275 et suiv.

4-4 CHAPITRE m. censuré b cause des violences qu'il commettait contre les évêques et les églises[^]. Les prélats d'ailleurs , en se livrant k la simonie la plus scandaleuse, se privaient de tout moyen l d'autorité morale[^] ; sans discipline eux-mêmes , ils laissaient le clergé inférieur sans surveillance et sans direction , dans des villes comme Anvers , il y avait k peine un seul prêtre pour desservir les fidèles , et le plus souvent ce prêtre unique était un homme de mauvaises mœurs[^]. Les innombrables ouvriers tisserands, passant leur vie dans des ateliers souterrains, où l'air et la lumière ne pénétraient qu'avec peine, et . 0 où nul ministre de l'Église ne descendait pour les visiter, y [^]recevaient avec avidité les spéculations cathares-, pendant J[^] [^] leur travail silencieux , leur imagination se nourrissait des [^] [^] rêveries sur l'origine du monde et sur la perfection de la vie [^] [^] ascétique-, ils s'attachaient avec d'autant plus d'ardeur a [^] leurs croyances que, solitaires au milieu des grandes cités, ils demeuraient plus étrangers k ce qui se passait autour d'eux*. Dès 1076 , un certain archidiacre , du nom d'Hubert , prêcha des hérésies en Flandre; on ignore lesquelles[^]. Lorsque dans cette même année Grégoire VII eut exhorté le comte Robert k ne pas tolérer les prêtres simoniaques et k les expulser de leurs charges®, un homme de Cambrai crut avoir le droit de publier que ces prêtres étaient indignes d'administrer les sacrements; la foule, excitée par le clergé, le livra aux flammes-, indigné de cette «cruauté impie», le pape ordonna k l'évêque Geoffroi de Paris d'en rechercher les auteurs et de les excommunier[^]. Toutes ces circonstances 1 Greg. VII ad Flandrenses , 1081 ; lib. IX , ep. 54 , chez Mansi , XX , 567 el SUIT. 2 Greg. VII ad Robertum, comitem Plandr%(B ; Ub. IV, ep. 1 1 ; !. c, 217. ! [^] AetaSS., Juin, 1, 843. [^] Gomp. Michelet, II , 398 et saiv. 5 Greg. VII ad æmitissam Adilam ; lib. IV, ep. 10 ; l. c, 217. 6 Ub. IV, ep. 11; /. c.,217. . 1 7 En 1077. Lib. IV, ep. 20. Maosi , XX, 226. '

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.

45 ne servirent qu'à fortifier l'Église cathare, secrètement établie dans le pays. Il est probable que l'évêque Odon, de Cambrai, eut en vue cette hérésie, lorsque dans son Traité du péché originel, il réfute les Manichéens, qui enseignaient : que le mal a une existence réelle et que la matière est mauvaise. Peu d'années avant la mort de ce savant prélat (il mourut en 1113), un laïque doué d'une grande sagacité et d'une imagination ardente, jointes à une merveilleuse puissance de parole, nommé Tanquelin, se leva dans la Flandre contre l'Église de Rome. Reçu sans doute au nombre des parfaits par le baptême spirituel des Cathares, il s'était persuadé qu'il possédait la plénitude du Saint-Esprit, et dans son exaltation il s'imaginait que Dieu lui-même s'était incarné en lui. Revêtu d'un habit de moine, il prêcha aux pêcheurs qui habitaient les côtes, que le pape, les évêques et les prêtres sont de faux ministres; que les églises, profanées par la mauvaise conduite du clergé, doivent être abandonnées; que le sacrement de la messe est illusoire et inutile; que la perfection morale donne seule le droit d'exercer le ministère dans l'Église, et que cette Église ne se trouve que chez lui et chez ses frères. Ses discours enflammés entraînent les populations à sa suite. Le prêtre Evermacher devient son principal confident; pour se convaincre par leurs

1 Bibl. PP. Max., XXI, 227 et suit. 2 ...Quidam laïcus... Abélard, introd. in Iheol, lib. II, p. 1066; Robertos de Monte, 328. 3 En 1110. Meyer, Annales Flandriæ, lib. IY, p. 56. ^ Il disait : Si Christus ideo Deus est quia spiritum habuisset, se non inferius nec dissimulans Deum, quia plenitudine spiritus sancti accepisset. Epist. Ecclesiæ Traject, ad archiep. Colon., dans les Acta 55., juin, I, 844. Je crois que sa prétention d'avoir reçu la plénitude du Saint-Esprit, n'est autre chose qu'une exaspération de la doctrine cathare sur la communication du Saint-Esprit par le Consolamentum. 5 In maritimis locis rudi populo, JHonachum mentitus. Spist. Eoel, Traject., l. c. 6 Acta SS., juin, I, 844; Epist. Traject. Eccl, ib., 845.

The text on this page is estimated to be only 29.82% accurate

46 GHAPITAE III. propres yeux de ce qu'on leur avait dit sur Rome , ils font le voyage de celte ville ^ ils n'en reviennent que plus exaltés. A la tête de nombreux partisans^ ils parcourent la Flandre, devant Tanquelin. marchent des satellites portant une bannière et un glaive, symbole de)a puissance^ partout i) prébe, et partout on lui apporte des dons considérables. On dit qu'un jour, pour mieux séduire la multitude superstitieuse, il prétendit célébrer, devant une statue, ses fiançailles avec la Vierge. Remontant le Rhin avec sa troupe, il vint, vers 1112, k Cologne, où l'archevêque le fit arrêlar, ainsi qu'Evermacher et un autre de ses lieutenants , le forgeron Manassès^ Il parvint à s'échapper; en 1113 il tenta de enlever le peuple de Bruges , mais il fut excommunié et chassé de la ville^. À Anvers , où il se rendit ensuite , il fut reçu avec ardeur, car il n'y avait pour desservir ^ ce tteigrande cité qu'un seul prêtre, dont les mœurs étaient scandaleuses ; abandonnés k un guide qui les négligeait et qu'ils méprisaient, les habitants étaient prêts k recevoir toutes les hérésies. Aveuglé par ses succès, Tanquelin échangea sa robe de moine contre un manteau de prince, se mit une couronne sur la tête et se fit suivre de plus de 3,000 combattants. Pendant douze ans le peuple le révéra comme un envoyé du ciel; on s'estimait heureux de pouvoir boire de Teau qui lui avait servi de bain. En vain des évêques et des seigneurs essayèrent-ils de mettre un frein k cette admiration superstitieuse^ ; ce n'est qu'en 1 125 que Tanquelin périt de la main d'un prêtre^. Malgré l'activité de douze ecclésiastiques que l'évêque de Cambrai établit alors k Anvers , l'hérésie de Tanquelin continua k régner dans la ville ; elle ne céda qu'au 1 Epist. Traj, Ecel, l. e. C^est alors que TËgUse d'Ulrecht écrivit à l'archevêque de Cologne pour le remercier d'avoir déUvré le pays de ces fauteurs de désordres et pour le supplier de les punir. 2 Meyer, 36.*-- 3 Acta SS., l, c, 845 et suiy. — • ^ Rob. de Monte, SÎ8; Meyer, l, c.

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.

47 zèle du grand prédicateur Norbert, qu'on appela de son abbaye de Prémontré, au secours de l'Église ébranlée ^ Cependant si l'exaltation temporaire produite par Tanquelin dut se calmer, les croyances cathares sur le fondement des* quelles ce fanatique avait élevé son système , étaient professées par trop de personnes et entretenues avec trop d'ardeur par les ministres de la secte, pour que les efforts de saint Norbert lui-même eussent pu les extirper. Peu après la mort de Tanquelin , un certain Ramihrd , demeurant à Sherem, enseignait l'hérésie à de nombreux auditeurs des deux sexes \ l'évêque de Cambrai le fit citer devant son tribunal ; Ramihrd soutint courageusement sa doctrine et refusa de participer à l'Eucharistie , disant que ceux qui la donnent en sont indignes à cause de leurs vices. Il fut conduit dans une chaumière abandonnée, à laquelle on mit le feu; il vit sans frayeur s'ap|M*ocber les flammes et mourut en priant; le peuple étonné n'empêcha pas ses amis de recueillir ses cendres. En 1113, on apprit que dans plusieurs villes voisines il avait laissé des disciples; tous les tisserands des environs partageaient sa foi^. A Liège, où un siècle auparavant on avait déjà trouvé des Cathares, on découvrit, en 1144, une communauté tout organisée et entretenant des rapports avec celle de Montwimer en Champagne; la foule demanda la mort de ces hérétiques , mais le clergé , ne désespérant pas de leur conversion , les sauva de la fureur populaire; ils furent relégués dans différents endroits du diocèse. Le croyant Aiméric reçut comme pénitence l'ordre de se rendre à Rome, pour informer de la secte le pape Lucius II , dont l'Église de Liège demanda l'avis sur la punition à infliger aux hérétiques^. La réponse du pape est inconnue. A la même époque, un Cathare fanatique renouvela dans < Aeta SS., L c, S44; Rob. de Moote » L c. 2 Balderici Chron., 2e appeod., 356 et 357. 3 Epiât, Ecd. Leod., chez Martène et Durand, Àmpl, eoU., I, 776.

48 GHÀPITRE in. les provinces de l'ouest et du midi de la France , des troubles pareils h -ceux qu'avait excités Tanquelin. Le Breton[^] Eon ou Eudes de Sella, homme extravagant et illettré, se crut appelé k être le juge des vivants et des morts , parce qu'il avait entendu dans la liturgie de l'Église les mots : per eum qui venturus est iudicare vivos et mortuos, et qu'il s'imaginait que ce Eum était son nom Eon[^]. Il se mit à prêcher, et les populations crédules ajoutèrent foi k ses discours ; elles le considérèrent c(Homme un prophète, auquel Dieu avait donné le pouvoir de faire des miracles. Il parcourut d'abord la Bretagne , accompagné d'une troupe de ses partisans , auxquels il avait donné des noms mystiques *, l'un s'appelait la Sagesse, un autre le Jugement, d'autres encore portaient des noms d'anges et d'apôtres[^]. Pour être k l'abri des poursuites, il campait dans les forêts, quoique dans toutes les Armoriques il eût de nombreux sectateurs[^]. Il leur enseignait que le baptême ne peut être efficace que pour ceux qui croient[^], que le vrai baptême est celui du Saint-Esprit par l'imposition des mains, que la hiérarchie ecclésiastique n'est pas d'institution divine, que l'Église romaine n'est pas la véritable , parce que sa prétention k la sainteté est contredite par les mœurs de ses prêtres . «Vous voulez, disait-il k ceux-ci, représenter l'Église de Dieu? montrez-nous que vous l'êtes, donnez-nous-en des preuves visibles; vous prétendez être purs? mais nos yeux en cherchant en vain les preuves; vos actes sont contraires a vos prétentions, vous n'êtes donc pas l'Église de Dieu[^]. » Eudes niait en outre la 1 Natione Brito. Guil. Neubrig., 60. De pago Lodiace, Chron. hrii.y chez Boaquet, XII , 558. Rob. de Monte, 291, dit : /pitim ex Sianichæo' rum officinà prodiisse. Pelras Gantor, 200, rappelle aussi Manichéen. 2 Guil. Neubrig., 60, 61. ~ 3 ib., 65.; Rob. de Monte, 291. — [^] Hugo Rotomag, 690; Guil. Neubrig., 61. 5 Yoy. sur sa doctrine Hugo Rotomag, 696 et suiv. 6 Cest ainsi que je crois devoir expliquer ce passage de Hugues , de Rouen, p. 712 : Quasi irridentes aiunt nostris : Vos qui EoeUsiam Uei

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.

49 résurrection des corps; quant au mariage, il le rejetait comme sacrement, mais s'éloignait de la rigueur de la doctrine cathare, en prétendant qu'il est permis aux saints de mener avec eux des femmes ; on ajoute même qu'il attaquait le célibat des prêtres^ En 1145, le légat Âlbéric, cardinal d'Ostie, se rendit en Bretagne pour combattre ces hérétiques -, il prêcha contre eux à Nantes^ ; il engagea l'archevêque Hugues de Rouen, qui l'accompagnait, à écrire un traité pour réfuter leurs doctrines; ce traité, qui est plutôt une exposition en style ampoulé du dogme catholique qu'une réfutation de l'hérésie, ne fit sans doute que peu d'effet sur les partisans d'Eudes; les prédications d'Âlbéric et de Hugues ont pu être plus efficaces; mais le moyen le plus décisif, ce furent les troupes envoyées contre la secte. Dans le diocèse d'Alès beaucoup d'hérétiques furent saisis et livrés aux flammes^. Eudes, qui s'était retiré dans les forêts de la Bretagne, quitta cette province pour parcourir l'Aquitaine^. En 1148, il vint jusqu'en Champagne, où sa carrière fanatique trouva son terme. Par les soins de l'archevêque Samson de Reims sa troupe fut dispersée, et lui-même et plusieurs de ses principaux fidèles furent arrêtés. Traduit devant le concile réuni à Reims, le pape Eugène III, qui présidait l'assemblée, lui demanda son nom ; il répondit : « Je suis celui qui doit juger les vivants et les morts. » Le concile, le prenant pour un insensé, le remit à la garde de Samson, qui le fit enfermer à perpétuité dans les prisons de l'archevêché. Ses disciples furent condamnés au feu; ils s'y précipitèrent avec enthousiasme; l'un d'eux, wquendam proponitis. dicite nobis, quid est et ubi est, et quare est Ecclesia Dei Volumus», inquiunt, eam agnoscere, et agnitam invenire, et inven-^ tam pro utilitate, si qua est, eam conservare ; visibilia quaerimus et approbamus, invisibilia quoniam ignoramus, ignorata reprobamus, * O. c, 708 et suiv. — 2 o. ., 690. — 3 Chron, brit., chez Bouquet, XU, 558. ^ O. Fr. infl., De gestis Frid., lib. I, cap. 54; p. 25. I. «

\ ^ CHAPITRE III. avant de monter au bûcher, adressa à ses juges des imprécations qui effrayèrent la foule Le souvenir des extravagances de ces hommes se perdit avec leur mort ; Eudes de Stella, pas plus que Tanquelin, ne fonda une secte; ce furent des mouvements d'autant moins durables qu'ils furent plus fanatiques-, les prédications d'Eudes ne laissèrent de trace particulière ni dans la Bretagne, où il n'y a jamais eu d'église cathare constituée, ni dans la Champagne ou dans l'Aquitaine , où le catharisme proprement dit continua en silence ii se répandre et à se fortifier.

4. Hongrie. Bohême. Allemagne. Pendant que Thérésie cathare, en suivant la route de rOuest , passait par la Dalmatie en Italie , et de là en France , elle se répandait aussi dans une direction plus septentrionale, et pénétrait par la Hongrie et la Bohême jusque dans rAllemagne du Nord. Dans la Hongrie, le paganisme avait régné jusqu'à la fin du dixième siècle; la foi chrétienne, qui avait commencé îi se répandre sous le duc Geysa, mais qu'Etienne I" voulut imposer à son peuple par la force , rencontra les répugnances les plus vives; les Hongrois n'attendirent que la mort de ce roi pour faire éclater des réactions païennes, qui firent couler des flots de sang^. Ces événements arrêterent pour longtemps les progrès de l'Église; isolés au milieu des partisans opiniâtres de l'ancien culte, et peu instruits dans les doctrines de l'Évangile, les chrétiens durent être accessibles aux influences hérétiques, par les mêmes causes qui avaient fagnrj^é la pr^mî^y*ft pronagallAn 1 Guil. Neubrig., 65; Pelros Gaator, âlK); Rob. de Monte, 291. SoiTant Otto de Freisingen , /. e., Eodes fut remis à l'abbë Soger, qui le fit enfermer à Saint-Denis* L'autre relation mérite la préférence, comme étant rapportée identiquement par plusieurs auteurs. - Xhworocz, Chron. Bung.^dQ; Katona ,11, 41 et suiy.

The text on this page is estimated to be only 25.95% accurate

PREMIÈRE PROPAGATION DE LA SECTE EN OCCIDENT.

51 du calharisme parmi les Bulgares et les Slaves. De la Hongîirigr3Fl5rMoravîeTesgermes de Thérésie arrivèrent en Bohême , où le christianisme n'avait dû son établissement définitif qu'aux rigueurs exercées par le duc Boleslas contre ses sujets idolâtrés. En Bohême , comme dans les autres pays slaves, le rite national était proscrit par les papes-, les effets devaient en être les mêmes : antipathie pour le rite étran[^] ger, et tendance à s'opposer a ses représentants. En 10S8 les moines du couvent de Sasawa , près de Prague, furent accu- } ses d'avoir été entraînés k Thérésie et k Thypocrisie par l'usage de la langue slave; ils furent expulsés et remplacés par des moines latins ^ Peu après, ceux-ci furent remplacés à leur tour, et le duc Ladislas demanda au pape l'autorisation 1 d'avoir dans son pays le culte et une version de la Bible en langue nationale ; mais, en 1080, Grégoire YU refusa cette \ demande, sous prétexte que la Bible, mise à la portée du peuple, finirait par être méprisée ou par devenir une source " d'erreurs pour ceux qui ne la comprennent pas -, il prescrivit a Ladislas de s'opposer de toutes ses forces à une aussi vaine témérité[^]. Le ducobéit. En 1097, les moines slaves de Sasawa x\ furent à jamais dispersés-, leurs livres furent détruits, et le rite romain s'établit en maître[^]. L'hérésie qu'on avait reprochée à ces moines , n'était-elle autre chose que l'attachement k leur cuite et k leur Bible en langue nationale? ou est-il permis de songer k des idées cathares qui se seraient introduites chez eux? Cette supposition ne paraît pas trop téméraire, quand on se rappelle ce qui a été dit plus haut sur les couvents slaves , et quand on songe que le çatharisme, qui des pays de l'Est est venu dans l'Allemagne du Nord , a dû passer \ par la Bohême et sans doute y laisser des traces. • 1 Bist. moncut, Saxaw,, chez M[^]neken, Script, rer. germ., III, 17S2 el saiy. 2 Lib. VU , ep. II ; chez Mansi , XX , 297 ; Boczek , 1 , 166. 3 Hiit» mormst. Sazaw , t788; comp. Maciejowski , 112 et sniv.

52 CHAPITRE III. Les premiers Cathares furent découverts en Allemagne en (1052, dans une ville de la Basse*Saxe. Il est vrai que déjà ^ au huitième siècle saint Boniface avait rencontré dans ces contrées des gens enseignant «de nouvelles sectes» et interdisant l'usage des viandes^ ; mais rien ne prouve la perpétuité de cette hérésie en Saxe, et il paraît bien plus probable que les Manichéens trouvés à Goslar trois siècles plus tard ont été des Cathares convertis par des Slaves. Les guerres entre l'empereur Henri III et le roi de Hongrie , André I', conduisirent les Allemands jusqu'au cœur de ce pays; plusieurs d'entre eux y communiquèrent peut-être avec des partisans \ de l'hérésie; il se peut aussi que celle-ci ait été apportée en Allemagne, soit par des prisonniers, soit par des marchands slaves^. En 1055 , Henri III , après avoir célébré Noël dans sa ville de Goslar, se fit amener des Cathares arrêtés par le duc Godefroi^. Les évêques de la suite de l'empereur les interrogèrent et discutèrent longtemps avec eux ; ce qui paraît avoir excité le plus de surprise, c'est qu'ils se prononcèrent contre l'usage des viandes; ils soutinrent même qu'il était défendu au chrétien de tuer des animaux ; pour les mettre à l'épreuve, les évêques leur ordonnèrent de tuer en leur présence des poules^; comme ils s'y refusèrent, ils furent déclarés Manichéens, et l'empereur les fit pendre. Cette condamnation, qui fut encore beaucoup blâmée à cette époque par des *doctores novae sectae*, *quidam abstinentes a cibis*, *quos Deus ad percipiendum creavit*, Epist. 12, p. 31 . 2 Encore en 1152 le catharisme est apporté en Allemagne par des Hongrois, surtout par des marchands. Voy. à la période suivante. 3 Herm. Contractus , 333 ; Adenda ad ebron, Saxonicon, chez Bouquet, XI, 642. ^ Herm. Contractus y l, c ; Gesta Episcop, Leodiens., 902 ; l'auteur de ces annales dit qu'ils furent condamnés *post multam suae superstitionis detestacionem*,,, *Cujus discussionis ordinem cum diligenter siscitaremur, non aliam condemnationis eorum causam cognoscere potuimus quam quia cuilibet Episcopo rupti jubenti ut pullum occiderent , inobedientes extiterant.*

PREMIÈRE PROPAGATION »fi LA SECTE EN OCCIDENT.

S3 prêtres plus tolérants ^ arrêta les progrès de la secte dans rAllemagne du Nord ; c'est à peine si dans la suite on en rencontre encore une trace passagère dans la Saxe. Pendant tout le reste du onzième siècle, Thistoire se tait k sur l'existence du catharisme en Allemagne. Ce n'est que dans la première moitié du siècle suivant que Ton rencontre ^ une église cathare complètement organisée dans une ville qui, pendant tout le cours du moyen âge, a donné asile successivement à presque toutes les sectes hérétiques. Nous voulons parler de Cologne, où les idées cathares furent apportées sans doute par des missionnaires venus, soit de la ^ Flandre, soit du château de Montwimer, principal foyer de rhérésie pour ces provinces. Ces apôtres de Thérésie parvinrent à former une communauté nombreuse, qui devint assez importante pour obtenir un évêque, assisté de son compagnon^. Pendant quelque temps on ignora son existence; elle ne fut trahie que par les dissidences qui, enll46, éclatèrent entre elle et des Henriciens, qui cherchaient également k se faire des partisans à Cologne. L'évêque , son compagnon et beaucoup de frères furent arrêtés; Farchevêque fit interroger les deux ministres par Évervin , prévôt de Prémontrés de Steinfeld en dans les Ardennes; ils cherchèrent à se défendre par le Nouveau Testament, et consentirent k abjurer, si les maîtres, qu'ils proposaient de faire venir, leur en donnaient l'exemple. La discussion dura trois jours sans résultat; la foule y mit fin en traînant les hérétiques au bûcher, où ils montèrent avec enthousiasme; Éver^ vin , étonné de leur voir une force d'âme h laquelle , dit-il , il se serait attendu à peine chez des chrétiens, assure qu'ils périrent contre son gré et contre celui de l'archevêque^. Plusieurs des croyants firent pénitence et rentrèrent dans < Geêta Epise, Leodiens,, p. 90% 2 Un diacr«? ou un dea deux Fils? Voy. Ëverviii Upislola , 455 el t»uiv. ^ „I^obi9 iamen invitis.,; l. c, 4oi.

The text on this page is estimated to be only 28.98% accurate

MCeNSTITUTION DU CATHARISHE. rÉf^se; mais les germes cathares ne furent pas exUrpés k Galogne. Dès le commencement de la période suivante nous les verrons se ranimer avec une nouvelle force. DEUXIÈME PERIODE. DEPUIS LE MILIEU DU DOUZIÈME SIÈCLE JUSQU'a l'aVÉNEMB«T d'innocent III. L EGLISE CATHARE SE CONSTITUE ET SE PROPAGE OUVERTEMENT ; ELLE ARRIVE AU PLUS HAUT DEGRÉ DE SA PUISSANCE. Un fait remarquable qui marque Tavénement d'une nouvelle période dans l'histoire des Cathares, c'est que dès le milieu du douzième siècle ils ont eux-mêmes la consdence de leur force et de leur propagation dans les différents pays de l'Europe. Ils savent qu'ils ont partout des frères, qu'un même lien les unit depuis Constantinople jusqu'au pied des Pyrénées et aux bords du Rhin , en un mot qu'ils forment une communion spirituelle à laquelle ils donnent le nom d'Église. Cette idée stimule leur^èle^ confiants en leur nombre, ils sortent de leur mystère et se produisent en public avec un courage contre lequel l'Église orthodoxe demeure encore longtemps impuissante^ Les Cathares dé* < Regionibus plurimis virus suçæ perfldiœ infuderunt. Quippe in lalissimis Galliœ , Hispania , ItalitB , Germaniœque provinHis tam mulii hac peste infecti esse dicuntur, ut secundiim prophetam (ps. f 58) muUiplicati

CONSTITUTION W CITHARISMfi. SS couverts, es 1144) à Uège, assureot que rhérésie adeapar* lisans dans toutes les villes de la Belgique et de la France^ ; en 1146, ceux de Cologne disent que leur foi, cachée depuis les temps des martyrs, compte une multitude innombrable de disciples répandus sur toute la terre^ ; peu d'années après ils prétendent dans la même ville que le temps est venu où Dieu doit manifester au monde qu'ils forment seuls son Église véritable^. Presque partout où ils se montrent depuis cette époque, ils ont des communautés constituées, pourvues de ministres , et réunies en diocèses ayant k leur tête des évêques. Ceux-ci, quoiqu'indépendants les uns des autres, entretiennent entre eux des relations actives et fréquentes, ils font les voyages les plus lointains, tantôt pour s'informer des coutumes des Églises cathares étrangères, tantôt pour propager leurs croyances ou pour resserrer le lien de l'unité entre tous les membres de la secte. Cette unité subsiste et se consolide, malgré les divergences qui éclatent parmi les Cathares de plusieurs pays sur des points importants de leur doctrine. En un mot, la secte arrive dans cette période au plus haut degré de son extension 5 l'Église, qui ne s'aperçoit pas encore de la grandeur du danger qui la menace, ne prend contre les hérétiques que des mesures partielles et souvent peu énergiques ; ce n'est qu'Innocent III qui organisera m système de persécution générale et implacable^ la lutte qu'il allumera durera plus d'un siècle, elle coûtera des victimes sans nombre, et l'autorité spirituelle n'en sortira victorieuse que parce qu'elle aura associé à ses anathèmes les violences de la guerre et les horreurs de l'inesse super numerum arcnoe videantur, Guil. Neubrig., 155. Ita per omnes terras multipliccUi sunt, ut grande periculum patiatur Eedesia Dei. fokberl, 898. * Epist. EccL Leod.; chez Marlène el DuvanâjAmpliss colL, 1 , 776. 2 Évcrvin , 437, 3Eckberl,90l.

56 CHAPITRE PREMIER. qui[^]tion. Cette lutte remplira toute la troisième période de l'histoire de la secte. CHAPITRE PREMIER. PAYS SLAVES ET ORIENTAUX. Quoique les faits à citer soient peu nombreux, il y en a cependant assez pour prouver que le catharisme a continué à régner en ces pays, et qu'il s'y est même consolidé. Pendant que l'Église chrétienne ne s'établissait que lentement et imparfaitement parmi les Slaves, et au milieu des guerres continuelles qui agitaient ces contrées, l'hérésie, peu aperçue, put faire des progrès considérables. Non-seulement elle se donna une organisation ecclésiastique très-forte, mais on trouve aussi les traces d'un mouvement actif et remarquable sur le domaine de la doctrine. Dans la seconde moitié du douzième siècle, il est fait mention de plusieurs Églises cathares dans cette partie de l'Europe. L'Église de Bulgarie paraît avoir été une des plus nombreuses et des plus importantes. En Bulgarie régnait en général un esprit hostile à l'Église catholique et à ses entreprises, aussi ennemi des Grecs que des Latins, ce peuple secoua, en 1185, la domination des empereurs de Constantinople, et attaqua, en 1189, l'armée des croisés que Frédéric V conduisait à travers les forêts bulgares. Ces attaques ne cessèrent que lorsque Frédéric eut fait détruire l'ancienne Reinerias, 1767. Reinerius, il est vrai, n'écrivit qu'au treizième siècle, mais on verra par les faits historiques que les Églises qu'il mentionne sont évidemment plus anciennes.

PATS SLATB8 ET ORIKNTAUX. 57 et grande ville de Branitschewo^ On comprend qu'au milieu de ces désordres et à cause de dispositions de ce genre , une hérésie k moitié païenne a pu régner librement parmi les populations non encore civilisées de la Bolgarie-, des cir-* constances qui seront mentionnées plus bas, paraissent même prouver que les esprits méditatifs parmi les Bulgares se sen-* taient plutôt attirés par Thérésie dualiste que par le christianisme, qu'ils ne connaissaient k cette époque que d'une manière très-imparfaite. L'Église à'Esclavonie comprenait sans doute aussi les nombreux Cathares de la Bosnie^; celle de Constantinople] eut, vers ii67, un évêque distingué par son influence et par son activité, nommé Nicétas^ ; celle de Philadelphie en Ro* ^ manie, c'est-k-dire enThrace^, et celle de Mélénik en Macé* doine^, ne sont connues que de nom. Parmi les Églises de la Dalmatie, les principales étaient celles AeTragurium^ et de Coriza ou de Goricie^. A la juridiction des évêques dalmates * étaient soumis sans doute aussi les Cathares de YAlbanie; cette province, occupée de bonne heure par les Bulgares, étaithabitéeparbeaucoup de Slaves^. Avantil67, l'Église de Tragurium avait pour chef un certain Simon ; c'est lui qui \ Baumer, II , 429. Déjà lors du passage des bandes de Pierre l'Erniile, en 1096, les Bulgares firent éprouver aux croisés de grandes pertes. SBeiner., 1767. 3 n>. Cet évêque est appelé chez Yignier, 268 , Nicetas , et dans un document de 1167, chez Bouquet, XIV, 448, Niquinta. C'est évidemment le même nom NtxY)Tac , prononcé Nikilas par les Grecs^ et corrompu par les Français en Niquinta. ^ Ecclesia Romana, mentionnée en 1167 par Nicétas , chez Bouquet, L e. Ecclesia Philadelphia in Romania ; Beiner, 1767. 5 En 1167 Nicétas parle d'une ecclesia Sielenguicæ, C'est sans doute l'ancien Melenicum , aujourd'hui Melenik en Macédoine , habité de bonne heure par des Slaves. Voy. Gieseler, Über den DucU. unter den Slaven, 364 et suiv. ; Schaffiirik, II, 225. 6 Bouquet, I. c. ; Beiner., 1767. , 7 Voy. la note 7 à la fin de l'ouvrage. 8 Ibid. \

The text on this page is estimated to be only 28.16% accurate

58 CHAPITRE PIUBMIER. ordoima évêque Mieétas de ConsianUoQple^ En 1185, TarGhevêque Pierre de Spalairo tint un eoacile, qui eondamna les hérétiques et leurs complices^. C'est dans cette pâ*iode qu'éclata une scission parmi les Églises cathares slaves. Dans Torigine, les Bulgares avaient professé l'ancien dualisme absolu, lequel, suivant un auteur italien du treizième siècle, avait été la doctrine de tous les Cathares d'au delà de la mer^. Mais vers le milieu du douzième siècle, le dualisme mitigé, dont auparavant d^k il y avait eu des geitnes en Bulgarie, trouva dans ce pays un grand nombre de partisans; la propagation des Bogomiles k. cette époque influa sans doute sur ces progrès du système primitif modifié. De la Bulgarie, le dualisme mitigé pénétra \ en Dalmatie, où il fut reçu par l'Église de Corize, tandis que l'Église de Tragurium et les Cathares albanais qui en dépendaient restèrent fidèles au dualisme absolu^. Dans ces con* V> ^^ées se fit alors entre l'Église de Bulgarie, k laquelle se rat^ tacha peut-être celle de Corize, et les Églises de Tragurium et de l'Albanie un schisme, qui eut pour suite des condamnations réciproques^. Chacun des deux partis prétendait avoir conservé la tradition de la véritable doctrine, et par conséquent la vraie succession épiscopale depuis les apôtres; il y eut dès lors un ordre de Bulgarie et un ordre de Tragurium^, Comme l le système modifié se répandit par la Dalmatie en Italie, les ^ Italiens lui donnèrent le nom de l'Église dalmate qui l'avait la première adopté, et l'appelèrent le système de Corize, ou, par une forme corrompue mais plus commune, système de ""Concùrezo; ils nommèrent système albanais, celui de l'an1 Vignier, 268. 2 Fejér, I, !2Î1. — 3 De u/«ra marc. Reiner., 1774. ^ Harelici qui fuUtent ordinem suum de Dugrutià, enseigœat qu'il y « diws dominos sine principio et sine fine. Bonacurs., chez Baluz. Hfisceli.» éd. de Mausl, II, 581. ^Reiner.y 1774 : damnant se adinvicem, ^ Vignier, 268; Bonacurs., L c.

ITALIE. SB cien dualisme absolu[^]. Les progrès des Cathares schisma. tiques inquiétèrent les conservateurs de la doctrine primitive ; en 1167, l'évêque Nicéas partit de Constantinople pour instruire les frères de l'Occident de l'erreur de l'ordre de Bulgarie ; il imposa de nouveau les mains à plusieurs évêques qui avaient reçu cet ordre, afin de rétablir pour eux ce qu'il croyait être la succession apostolique[^]. Une prétention semblable fut élevée par des Cathares de l'Église d'Esclavonie, professant, outre le dualisme mitigé, quelques opinions particulières sur la nature des âmes et sur celle de la Vierge et de Jésus-Christ[^], l'ordre d'Esclavonie compta beaucoup moins de partisans que ceux de Tragurium et de Bulgarie. Cependant il subsista à côté des deux autres, pendant tout le cours du treizième siècle, principalement en Italie. CHAPITRE 11. ITALIE. L'état politique et religieux de l'Italie continuait à être favorable au développement de l'Église hérétique. La résistance opiniâtre opposée par la plupart des villes lombardes aux empereurs, les luttes entre ceux-ci et les papes, la division entre les Guelfes et les Gibelins et les guerres civiles que se livraient les républiques italiennes, toutes ces causes de désordre produisirent une anarchie dont les adversaires de l'Église profitèrent pour se répandre et se fortifier. Un fait qui pourrait paraître étrange, c'est que des villes guelfes, J Voy. la note 7. --[^] Bouquet, Xiy, 448; Vignier, 268, — 3 Vignier, 268; MoDeta, 223; Reinerias, 1774.

60 CHAPITRE II. comme Milan, par exemple , furent au nombre des principaux centres des Cathares. Cela prouve que ce n'est pas par sympathie pour le catholicisme que ces villes s'opposaient aux prétentions des empereurs et faisaient des alliances avec les papes*, elles résistaient aux uns pour défendre leur indépendance républicaine, et s'alliaient avec les autres pour avoir leur appui politique. La vie mondaine des prélats et des pontifes de Rome, leurs empiétements sur le domaine séculier, leurs querelles avec la puissance laïque, le scandale du schisme qui éclata , en 1130, entre deux papes , furent autant de circonstances qui , en diminuant la vénération du peuple pour les chefs de l'Église, contribuèrent à la propagation de Thérésie. Celle-ci trouva en outre un puissant auxiliaire dans) la réforme morale et politique prêchée par Arnauld de Brescia. Indigné de l'arrogance du clergé à augmenter ses richesses et sa domination temporelles , ce moine éloquent et intrépide posa et défendit, depuis 1130, le principe que ni les prêtres ni les religieux n'ont, d'après l'Évangile, le droit de posséder des propriétés ou d'exercer des droits seigneuriaux-, son succès dans la Lombardie fut immense ; les Romains eux-mêmes le reçurent avec enthousiasme comme un libérateur. On a supposé qu' Arnauld de Brescia avait eu des relations avec les Cathares* 5 mais bien qu'un chroniqueur lui reproche vaguement d'avoir erré à l'endroit du baptême des enfants et de la sainte-cène^, il a été condamné plutôt comme auteur d'un > schisme que comme hérétique^, et rien ne prouve que quant au dogme il se soit réellement écarté de l'orthodoxie de l'Église. Mais si ses prédications contre les abus ont dû trouver d'autant plus d'écho chez beaucoup de ses contemporains , qu'il s'est moins séparé du catholicisme , elles ont dû , « Ollo Frising., lib. II, cap. XX, p. 248 : præter hoc de sacramento altaris et baptismo parvulorum non sane dicitur sensibile, 2 Franke ,66 ; Léger, 1 , 155, le fait disciple des Vaudois. 3 S Bern EpisL 195 (a. 1140) : schismaticus insignis; opp» I, 188.

ITALIE. 61 d'un autre côté, renforcer l'esprit d'opposition contre ce système et son chef, et fournir de nouveaux moyens de propagande aux hérétiques. Vers 1150, ceux-ci étaient très nombreux dans l'Italie septentrionale, dans la Marche d'Ancône, dans la Toscane, dans la Lombardie, et jusque dans les vallées des Alpes[^]. Le peuple les appelait Patarins; comme la condamnation du mariage était une de leurs doctrines qui le surprenaient le plus, il leur donna le même nom qu'un siècle auparavant il avait donné aux partisans d'Ariald et à tous les défenseurs du célibat des prêtres[^]. A l'époque dont nous parlons, les Cathares italiens ne formaient encore qu'un seul diocèse; leur évêque Marcus se rattachait à l'Église de Bulgarie[^]. C'est sous lui que la scission entre les Cathares bulgares et les Cathares dalmates s'introduisit aussi[^] en Italie, et que le dualisme mitigé y trouva des partisans en un assez grand nombre^{*}. Les nouvelles de ces progrès des Cathares schismatiques parvinrent à l'évêque Nicéas de Constantinople. Profitant sans doute des relations entre les ports italiens de l'Adriatique et l'empire grec[^], il vint, en 1167, en Lombardie, et s'efforça de démontrer aux Cathares que l'Église de Bulgarie prétendait à tort que la succession apostolique ne s'était conservée que chez elle. L'évêque Marcus se rendit à ses dires, et étant venu avec ses ministres au concile tenu par Nicéas à Saint-Félix de Caraman, dans le comté de Toulouse, il se fit renouveler par lui son Consolamentum et rentra dans l'ordre ancien de Tragarium[^]. Marcus eut pour successeur Jean dit le Juif. Une nouvelle tentative fut faite sous cet évêque de faire prévaloir en Italie l'ordre bulgare et le dualisme mitigé. Pétracus, venu de la Bulgarie sans doute[^], vint en Lombardie, 1 Fasti Corb., 77; Vignier, 268. — [^] Voy. la note 6 à la fin de l'ouvrage. — 3 Vignier, 268. [^] Bonacurs., chez Baluz., II, 581. — [^] Comp. S. Universi, Bép. Ual., II, 167. — <> Vignier, 268; Bouquet, XIV, 448. 7 Des parties d'outremer, Vignier, 268.

OS CHAPITRE II. et «fit un mauvais rapport» sur Nicéas et sur Tévêque Simon de Tragurium , par lequel Nicéas avait été institué. Les uns restèrent alors fidèles à la tradition ancienne , en V gardant pour évêque Jean le Juif, tandis que d'autres embrassèrent la doctrine modifiée, et reçurent pour évêque ^ Pierre ie Lombard, de Florence. Dès lors les deux ordres I régnèrent simultanément en Italie; l'un se rattachait à Tragurium et k TALbanie, l'autre à Concorezo et à la Bulgarie. D'abord hostiles entre eux , les partisans des deux branches se réconcilièrent de nouveau dans la suite , rapprochés par ridentité de beaucoup de points de leur doctrine , aus^ bien que par la communauté des dangers qui les menaçaient sans cesse. 11 s'établit même une troisième branche , se rattachant a l'ordre d'Esclavonie ^ elle eut son principal siège dans la petite ville lombarde de Bagnolo, d'où elle reçut son nom*. Milan fut de bonne heure un des foyers les plus actifs de I la secte. Enhardis par la n^ligence du clergé, les prédicateurs cathares y exposaient publiquement leurs doctrines; lors de Tavénementde Galdinus k l'archevêché de cette ville, 'en 1166, il la trouva plus hérétique que catholique. Il déploya toute son ardeur k combattre ces dangereux adversaires; mais il paraît que le magistrat ne l'assista point; il dut se borner k prêcher contre eux. Accablé par l'âge et par la maladie, il se fit transporter dans sa cathédrale pour exhorter le peuple k se détourner de l'hérésie; on dit qu'il mourut en chaire, victime de son zèle (1173)^. Les efforts de ses successeurs n'eurent pas plus de résultats ; la secte fit^de tels progrès , que bientôt elle dut augmenter le nombre de ses diocèses; Milan en devint un des plus considérables. Bonacursus, savant en théologie, en fut évêque sur la fia du siècle^. Dès IISO, on trouve des Cathares k Florence; un de leurs ' X. c, Voy. U note 7 à la fin de l'ouvrage. 2 Acta SS., Avril, II, 595 ; Ughelli, IV, 456 et aniv. — 3 Bonacurs., 209.

The text on this page is estimated to be only 25.27% accurate

ITALIE. 63 luriûcipaux ministres s'appelle Diolesal vi ^ *, Pierre , le premier évêque de la branche de Concorezo en Italie, est de Florence^; les femmes mêmes de cette ville sont animées de z^e pour la propagation de la secte ^ . En li73, ils sont si puissants à Florence, qu'ils occasionnent une révolution dans le gouvernement de la ville ^; c'est auprès d'eux que se réfugièrent k plusieurs reprises des Cathares proscrits ou fugitifs^ . A Orvieto on les voit régner en maîtres déjà en liS5 ; mais \ défaits par les catholiques dans un combat sanglant, ils perdirent pour quelque temps leur influence^ . L'hérésie fut précbée de nouveau en cette ville, en 1150, par Diotesalvi, deFlo- -^ rence, et par Gérard, de Marsano. Chassés par l'évêque, ils furent remplacés par deux femmes , Milita , de Monte*Meato , ^ et Julitta, de Florence, qui par leur vie pieuse et charitable I se concilièrent TesUme du clergé et la sympathie du peuple. Cependant leur hérésie ne tarda pas à être découverte ; en 1163 , on arrêta un grand nombre de leurs disciples , dont les uns furent brûlés ou pendus, les autres exilés^ . Peu après , Pierre le LiMubard se rendit k Orvieto , pour réunir les dâiris de la persécution ; bientôt il eut formé de nouveau une communauté nombreuse, composée de bourgeois et de nddes^ . Ce même évêque répandit aussi ses doctrines à Viierbe, ou : presque toute la population se déclara pour lui^ . En 1184, Ludtts Uln expulsé par les Romains, vint à Vérone pour aïoir une entrevue avec l'empereur-, msJgré sa présence et ' celle d'un grand nombre de prélats et de princes, les Ca1 Vita Parentii, Acta SS., Mal, V, 86. — 2 Vignier, «68. — 3 Aeta SS., Mai , I. e. ^ 1175. 18 Kfl. Mai, propter Paterinos atmtrafn est afficium in dmtate Florentinà, tiré d'une Chron, ms, itaX., chez Lami , II, 491. 5 Lami, II, 496. *— ^ Istoria di ChuiH. Supplém, de Mnralori, Rer. itaL ser., 1 , 898. 7 Acta SS., Mai, l c ; M. di ChuiH, l. c, 905. — 8 Aeta SS., l. c, 87. -^ 9 ibid.

\ 64 CHAPITRE II. thares de cette ville continuèrent k fréquenter leurs réunions nocturnes ^ Le pape, devenu attentif k la secte audacieuse, fit rendre , par le concile qu'il tint k Vérone , un décret condamnant les hà*étiques , et ordonnant , sous peine d'excom* ^ munication et d'interdit , de les poursuivre et de les livrer ao . bras séculier^. A Ferrure, ils étaient si puissants que, pour Mes chasser, Tévêque dut se faire assister du pouvoir civil ^-, a Modène, on fit démolir, en ild2, des moulins oii ils tenaient leurs assemblées^ ; ceux de Prato Aient , en 1194, l'objet d'un édit sévère, que l'empereur Henri YI, lors de son deuxième voyage en Italie, publia par l'organe de son légat, révéque Henri de Worms : il prononça contre eux l'emprisonnement, la confiscation des biens et la démolition des maisops^ ; beaucoup d'entre eux se réfugièrent alors k Florence^. Vers la même époque, il y avait un grand nombre de Cathares en Calabre; l'abbé Joachim de Flore s'occupa de leur conversion ; il parvint k en ramener plusieurs , avec d'autant moins de peine, sans doute, qu'ils l'entendaient lui-même élever des plaintes contre les abus et les vices de la hiérarchie , et qu'ils trouvaient dans ses rêveries apocalyptiques une con^ pensation k celles qu'il leur persuadait d'abandonner". Outre les chefs que nous avons déjà nommés , l'histoire nous a conservé les noms de deux évêques des dualistes mitigés qui, k cause de leur science et de leur activité , ont joui d'une grande autorité parmi leurs frères : Nazarius leur apporta de la Bulgarie l'Évangile apocryphe de saint Jean^, et Désidé1 Cœsârius Heisterb., 390 ; comp. Raynaldi , XII , 786. 2 Mansi, XXII, 476. 3 In vetuitissintu quoqtte statutis poptUi Ferrartensis Ugitur : El fortiam dabo domino Episcopo, ut Patareni eœeant de eiviUtte Ferrariœ et distrietu, Maratori , Antiq. ital., V, 89. ^ àfolendina Patarinorum. X. c, 86, 87. 5 Lami , II , 484 ; le document p. 533. ^^L.c, 496. -^ '^ In Àpocal , fo 131. 8 Benott, I, preoTes, 296; Reineriu»i 1775.

ITALIE. 65 rios écrivirent au livre pour la défense de leurs doctrines[^] ; ils furent tous les deux ensevelis dans le château de Gatha, appartenant à un de leurs protecteurs[^]. Dans cette période les Cathares italiens entretenaient déjà des relations intimes avec ceux du midi de la France; à l'époque où il n'y avait encore qu'un seul évêché national en Lombardie, on rencontre dans cette province une Église française, dont l'Italien Robert de Spérone était l'évêque'. | Elle était composée sans doute de Provençaux que, soit des persécutions, soit des intérêts commerciaux avaient engagés à s'établir parmi leurs voisins, les Lombards. Robert de Spérone, qui a laissé son nom à un parti de la secte[^], et qui, avec l'évêque Marcus, de Lombardie, Vêtaient laissé gagner à l'ordre de Bulgarie, fut de nouveau reçu par Nicéas dans la communion de Tragurium[^]; plus tard, l'Église française, dont Vérone devint le principal centre, adopta les opinions particulières de la branche de Bagnolo[^]. Tous ces témoignages, quelque peu nombreux qu'ils soient encore, prouvent cependant la puissance et l'activité des Cathares de l'Italie-, aussi, vers 1190, Bonacursus, un de leurs évêques, revenu à l'Église romaine, put s'écrier avec effroi : « Ne voyons-nous pas les villes, les bourgs, les châteaux remplis de ces faux prophètes[^]? » Ce nouveau converti adressa au peuple de Milan un long discours, pour lui démontrer la fausseté des doctrines cathares, et pour l'exhorter, de la manière la plus pressante, à venir « à l'aide de Dieu, en résistant vigoureusement à cette effroyable et dangereuse hérésie. » Mais ni ces exhortations, ni les décrets rendus jusqu'alors ne purent arrêter la secte; lors de son < MoneU, 24S, 347, 557. — 2 Aeta SS., avril, in, 697. 3 EeeUsia Francigenarum. Bouquet, XIV, 449; Ecclesia Frawicæ. Reinerius, 1767. [^] Voy. la note 6 à la fin de l'Ouvrage[^]. — [^] Bouquet, XIV, 449. — [^] Reinerius, 1767, 1774. — 7 Bonacors., 909.

66 CHAPITRE m. avéneflueûi, Innocent III la trouvera répandue par toute l'Italie^ et jusqu'aux portes de Roine, de sorte que, pour sauver l'Église, il croira devoir prendre les mesures les plus énergiques, ou plutôt les plus violentes. CHAPITRE lli. FRANGE. *1 . Le Midi. La seconde moitié du douzième siècle est aussi pour le midi de la France la période où la secte cathare fait les progrès les plus effrayants pour l'Église. On ne s'en étonnera pas quand on aura jeté un coup d'o^l sur l'état des equirits dans ces contrées. Les hautes classes de la société âaient arrivées a un degré de civilisation unique alors dans l'Europe] la vie chevaleresque y fleurissait comme nulle part ailleurs, les nombreux et puissants sdgneurs partageaient leurs jours entre les chances des combats, et les luttes plus frivoles de l'amour mondain; poussés plutôt par un besoin irrésistible d'aventures extraordinaires que par une profonde ardeur religieuse, ils se croisaient fréquemment pour la Terre-Sainte, d'où ils rapportaient , au lieu d'ânoiiions plus chrétiennes, une imagination nourrie des splendeurs orientales. L'amour et la vaillance étaient célébrés par des poètes enthousiastes; aux cours brillantes de Toulouse, de Provence, de Montpellier, seigneurs et dames écoutaient avec ravissement les chants et les récits des troubadours; dans tous les châteaux on était heureux de les recevoir; les seigneurs eux-mêmes, les princes, les dames s'adonnaient k la poésie. Cela prouve

FRANGE. 67 sans doute dans la société féodale de ces pays et de ces temps un haut degré de culture intellectuelle; mais cela produisit aussi un esprit frivole, peu disposé à envisager sérieusement les choses de la vie; l'imagination prédominait sur la raison, et si les besoins de la conscience religieuse réclamaient une satisfaction, on en appelait bien plutôt aux rêveries des hérétiques qu'aux enseignements positifs de l'Église. Celle-ci, en demandant une soumission que les seigneurs croyaient incompatible avec l'honneur et la joyeuse liberté de la vie chevaleresque, voyait s'éloigner d'elle les hommes les plus puissants du pays; son autorité leur pesait comme un joug, et sans sympathies pour elle, ils opprimaient le clergé en toute circonstance, s'arrogeaient les droits et les revenus des couvents et des églises, et demeuraient indifférents aux dangers qui menaçaient le catholicisme. D'ailleurs le clergé lui-même était entraîné par cet esprit léger et mondain qui dominait chez les nobles; des évêques et des chanoines figurent parmi les troubadours; loin d'opposer à ces mœurs frivoles un blâme sévère ou des exemples d'austérité chrétienne, la plupart des clercs recherchaient à l'envi l'amitié des grands, pour partager leurs plaisirs et jouir de leur protection. Dans les villes régnaient des dispositions semblables. Après une lutte vive et longue pour s'affranchir de la domination féodale, les bourgeois finirent généralement, dès la fin du douzième siècle, à triompher de leurs anciens oppresseurs. Enrichies, les unes par leur commerce avec les ports de l'Orient, les autres par leur industrie, les villes étaient fières de leur aisance, et défendaient avec un succès croissant leurs libertés municipales. Les bourgeois imitaient les mœurs des nobles; ils rivalisaient avec eux de courtoisie et de bravoure; ils étaient poètes comme eux, et devenaient chevaliers s'ils le voulaient; à Toulouse, ils se faisaient bâtir dans l'enceinte de la ville des châteaux flanqués de tours. Jaloux de leur indépendance, ils n'étaient pas moins impa-

68 CHAPITRE III. tients de la domination des prélats que de celle des seigneurs 4 séculiers ; ils partageaient les sentiments de ces derniers contre l'Église et ses prêtres. De tout cela était résulté un esprit de liberté et de tolérance religieuses, dont nul autre pays de la chrétienté ne donnait alors l'exemple. Toutes les opinions pouvaient se manifester sans obstacle ; l'indifférence des seigneurs allait si loin, que fréquemment ils s'entouraient de juifs auxquels ils confiaient des emplois civils ou qu'ils recevaient en qualité de médecins dans leur intimité -, la Provence était même remplie de poètes et de philosophes juifs ^ Ceux qui profitaient le plus de cette liberté de pensée, c'étaient les hérétiques. Les esprits plus sérieux, choqués de la frivolité des mœurs des laïques et des clercs , se sentaient attirés par les prédications des Cathares, qui annonçaient l'intention de ramener l'Église et la vie à une simplicité plus austère ; tandis que les hommes du monde s'accociaient volontiers à une secte, qu'à leur permettait de vivre à leur gré, à la seule condition de se faire imposer les mains à l'heure de la mort. Ceux que ni Rome ni le dualisme cathare ne pouvaient satisfaire, adoptaient les principes plus évangéliques des Yaudiois ; cette secte s'était à peine formée à Lyon , vers l'an 70, qu'elle se répandit avec une rapidité étonnante vers le Nord et vers le Sud -, en Provence elle trouva un grand nombre de partisans^. Très-souvent dès lors les adversaires confondirent les Yaudiois de ces contrées avec les Cathares ; mais les deux sectes sont toujours restées distinctes l'une de l'autre*, elles se sont développées librement à côté de l'Église romaine, en conservant chacune ses doctrines spéciales ; si , pressées par le danger commun , elles s'unirent plus tard dans l'intérêt de la défense commune , elles le firent sans effacer leurs caractères distinctifs. 1 Die jüdischen Dichter der Provence , dans Zuercher , 459 e(suiv. « Yoy. la note 10 à la fin de l'ouvrage.

FBANCË. 69 Au milieu de ces circonstances , la position des prêtres qui prenaient leur mission au sérieux , était singulièrement difficile. Peu respectés des laïques, ils n'étaient guère soutenus par la partie indifférente ou ignorante de leurs collègues; leur influence était presque nulle; ils étaient aussi incapables d'empêcher les progrès des hérésies que de pacifier les barons, qui ne faisaient trêve à leurs querelles incessantes, que pour attaquer en commun les biens ecclésiastiques. Ce qui acheva d'affaiblir le clergé, ce sont les excès commis impunément par les troupes des routiers; ces bandits, livrés k eux-mêmes, pillaient et ravageaient surtout les riches provinces du Midi , où ils exerçaient leurs fureurs de préférence sur les gens et les propriétés de l'Église; ceux mêmes qui les combattaient, comme les Cotteaux de la confrérie du charpentier Durand du Puy, finissaient par suivre leur exemple , et faisaient disparaître toute sécurité pour ceux qui ne pouvaient ni se défendre par les armes, ni s'abriter derrière les remparts des villes ou des châteaux forts. Cet état des choses si favorable aux adversaires du catholicisme se perpétua jusqu'au commencement de la période suivante. On a vu qu'en 1147 saint Bernard et le cardinal d'Ostie firent de vains efforts pour ramener à l'Église les Cathares du midi de la France. Grâce aux circonstances que nous venons de rappeler, la secte résista sans peine aux mesures prises pour l'extirper ; elle put même s'occuper librement de son organisation ecclésiastique. Dès le milieu du siècle, on trouve le Midi divisé en plusieurs évêchés, ceux de Toulouse, d'Alby, de Carcassonne, du val d'Aran dans le pays de Cominges^, et d'Agen^. Partout dans ces contrées domine l'ancien dualisme absolu ^ ; le système mitigé paraît avoir 1 Boquet, XIV, 448. 2 Reiner., 1767; Ueretici quos Agennenses vocant. Robert, de Monte, 521. ^3Reinerius, 1774.

70 CHAPITRE III. essayé de s'y introduire k son tour, mais il n'y laissa guère de traces durables. Le peuple, qui adhérait aux Cathares, les appelait les Bonshommes; ils aimaient eux-mêmes k se donner ce nom ; leurs adversaires les traitaient avec mépris de Tisserands; quelques-uns, qui les confondaient avec les Pauliciens que les croisés avaient rencontrés dans la Grèce, leur appliquaient ce nom en le corrompant en Poblicans[^]. Tandis que le clergé du pays, soit par négligence, soit par crainte de s'exposer aux rancunes des puissants protecteurs de la secte, demeurait plus ou moins inactif, les progrès des hérétiques de Toulouse inspirèrent de vives inquiétudes aux prélats des pays au nord de la Loire. Le concile réuni k Tours, en 1163, prescrivit aux évêques et aux prêtres une vigilance sévère-, il leur ordonna d'empêcher par tous les moyens les populations de communiquer avec les prédicateurs de l'hérésie ; ceux-ci furent condamnés k être livrés au pouvoir temporel , pour être enfermés et privés de leurs biens [^]. Deux années après , les prélats de la Provence tentèrent k leur tour de s'opposer k la secte; mais elle était trop puissante pour qu'ils eussent pu songer k une persécution ouverte. Tout ce qu'ils purent faire [^] ce fut d'appeler les chefs des Cathares k une discussion publique sur leurs dogmes. Girald, évêque d'Alby, convoqua k cet effet k Lombers plusieurs évêques des provinces voisines[^]. Ce château fort, k peu de distance d'Alby, était un des principaux centres de l'hérésie cathare dans ces contrées; tous les ha1 Toy. la note 6 à la Ad de rouvrage. 2 Gan. 4. Maosi , XXI, 1177. 3 Roger de Hoveden qui , p. 555 et suiv., donne un extrait des actes de cette conférence , la place en 1176. Cette date a passé aussi dans plu. siens collections des conciles. De là Terreur de rhistorien Schrcsckb, qui» XXIX, SOS, 510, suppose deux réunions de Lombers, Tune en 1165, Tautre en 1176. Yoy. sur la Téritable époque , qui , d'après les actes complets publiés par Hansi, XXII, 157/ est 1165, la note 1 du yol. III de D. VaisseUe , p. &35 et suiy.

FRANGE. 7t bitaots ea étfûeot croyants de la secte; Stcard Gellerier, révéque catbare d'Alby, y résidait publiquement, ainsi qu'un ' autre ministre de la secte, nommé Olivier ^ Sur l'invitation de Girald , Constance , sœur de Louis VU et épouse du comte Raimond Y de Toulouse, Raymond Trencavel, vicomte d'Alby, de Béziers et de Carcassonne, Sicard , vicomte de Lautrec, et plusieurs autres nobles se rendirent à Lombers pour assister k la discussion , laquelle s'ouvrit en présence des principaux habitants de ce lieu et de la ville d'Alby^. Les Catbares appelés k la conférence se présentèrent sans crainte ; forts de leur influence sur le peuple , ils refusèrent de se pré- . ter à un interrogatoire et demandèrent une discussion libre; f on fut obligé de la leur accorder. Ce qui prouve et l'impuis-^^l sance du clergé et la liberté d'opinion qui régnait dans le . pays , c'est que les évêques durent consentir k ce que les ar*bitres du débat fussent choisis également dans les deux partis. L'évêque d'Alby, président de l'assemblée, ayant déclaré ouverte, l'évêque de Lodève , Gaucelin, un des arbitres catholiques, demanda aux Cathares s'ils recevaient l'Ancien Testam^t; ils répondirent que non. Contrairement k la convention, Gaucelin les somma ensuite d'exposer leur foi sur les autres articles de la doctrine; mais ils ^ refusèrent de répondre k ses questions, aussi longtemps qu'on ne leur aurait pas accordé la discussion sur le premier point. Néanmoins l'évêque de Lodève continue Texamen; ils consentent k donner des réponses sommaires k ses questions sur la sainte-cène , sur le mariage , sur la confession et les œuvres satis&ctoires. Finalement, poussés k bout, ils disent, sans qu'on le leur demande, que les évêques et les prêtres qui n'ont pas les caractères voulus par saint Paul , sont des loups ravisseurs , des séducteurs , des hypocrites , ne recherchant que les honneurs du monde , les sa1 Bouquet, XIV, 448; Maasi, XXII, 157, 160; Guill. de Pod. Laur., 669. — 2 Voy. les actes chez Mansi , XXII , 157 et suiv.

72 CHAPITRE III. lots dans les raes el les premières places m%
 iestias des grands , portant des habits précieux et des bagues d'or ornées de
 pierreries, le tout contrairement aux intentions de JésusChrist ; le peuple ,
 ajoutent-ils , ne peut pas être tenu à obéir à ces faux ministres. Pons
 d'Arsac, archevêque de Narbonne, Arnould, évêque de Nîmes, Pierre, abbé
 de Cendrac, et plusieurs autres prélats allèguent une fouie d'arguments et
 d'autorités contre leurs assertions; mais ils ne veulent être] convaincus et
 jugés que par le Nouveau Testament. Ou se conforme à cette demande, en
 leur opposant des passages des Évangiles et des Épîtres , et l'évêque
 Gaucelin prononce la sentence qui déclare hérétiques les doctrines
 exprimées par leurs réponses. Après la lecture de la sentence, le chef des
 Cathares, encouragé par la présence des nombreux croyants de la secte,
 déclare k son tour que Tévêque qui les condamne est plus hérétique qu'eux-
 mêmes; qu'il est leur ennemi , et que par conséquent il faut se déûer de son
 jugement; qu'ils ont refusé de rendre compte de leur foi , parce qu'ils ont vu
 qu'on ne cherchait qu'un moyen pour les perdre ; que d'ailleurs ils sont prêts
 k prouver par le Nouveau Testament que leurs emiemis, au lieu d'être de
 bons pasteurs, ne sont que des mercenaires. Indigné, l'évêque de Lodève
 s'écrie qu'il veut prouver leur hérésie devant la cour du pape, comme devant
 celle du roi de France ou du comte de Toulouse. Mais le Cathare, se
 tournant vers le peuple: «Écoutez, ô bonnes gens, dit-il, la profession de foi
 que nous faisons par amour pour vous ^ ; nous croyons à un seul vrai Dieu ,
 k son fils Jésus-Christ , k la communication du Saint-Esprit aux apôtres , k
 la résurrection , k la nécessité du f Lesévêques croyaient ud instant que le
 Cathare qui faisait cette profession (le foi propter dilectionem et gratiam
 vestri , s'adresaait à euxmêmes; mais Tun d'entre eux, s*apercevant de
 Téquivoque» s*écria : Vos non dicitis quàd propter gratiam Domini dicatis,
 atque dieiti* prop" ter gratiam populi.

FRANCE. 73 baptême et de l'Eucharistie, à la possibilité du salut pour l'homme et la femme quand même ils sont mariés. » Gaucelin lui ayant demandé s'il voulait jurer d'avoir toujours enseigné cela, il s'y refusa, par le motif que le serment est défendu par Jésus-Christ. Cette confession de foi des Cathares de Lombers est pleine de réticences; les doctrines qu'elle exprime sont bien celles de la secte, mais ce n'en sont pas toutes. Sans doute ils croyaient à un Dieu vrai, mais ils croyaient aussi à un Dieu bon et mauvais; ils croyaient à une résurrection, mais ils se gardèrent d'ajouter que c'est celle des corps; ils avaient un baptême et une Eucharistie, mais différents de ceux de l'Eglise; ils ne niaient pas que les époux pussent être sauvés, mais ils y attachaient la condition de se faire recevoir dans la secte, ne fût-ce qu'au moment de la mort. La séance se termina par la déclaration faite successivement par tous les prélats et seigneurs présents, qu'ils approuvent la sentence d'hérésie prononcée par l'évêque de Lodève. Cette sentence du reste ne porta que sur les doctrines; on n'osa rien décréter contre ceux qui les professaient. Les habitants de Lombers et d'Alby, comme la population de toute la province, demeurèrent fidèles aux Bons-hommes, et le clergé ne fit qu'une expérience de plus de sa faiblesse contre une secte qui avait rencontré des sympathies si fortes et si générales, et que protégeait la plus grande liberté de pensée en matière religieuse. A la faveur de cette liberté, les Cathares purent tenir eux-mêmes, en 1167, deux ans après le synode de Lombers, un concile sur les affaires de leur Eglise. L'évêque Nicéas de Constantinople, que les progrès inquiétants du dualisme mitigé avaient appelé en Italie, vint aussi en France, dans l'intention de confirmer les Cathares dans la profession de leur doctrine primitive. Une réunion des évêques et des parfaits de la France fut convoquée pour Saint-Félix de Caraman, non loin de Toulouse; elle eut lieu en mai 1167; on ne put compter le nombre des

74 CHAPITRE lil. frères qui s'y rendirent. Sieard Gellérîer, Tévêque d'Alby, y représenta cette Église^ les diocèses du val d'Aran , de Toulouse et de Carcassonne, momentanément sans évêques, y envoyèrent leurs conseils ; celui de Carcassonne était présidé par Bernard Catalan. L'évêque de la Lombardie , Marcus ^ et celui de TÉglise française en Italie^ Robert de Spérone, vinrent égal^nt avec leurs ministres. Nicélas commença par rétablir pour les évêques qui avaient adopté Tordre de Bulgarie , celui de Tragurium , en leur donnant de nouveau rimposition des mains; beaucoup d'autres parfaits reçurent, suivant une coutume de la secte, une seconde fois le Consoïamenium par lui. Après cela TÉglise de Toulouse élut pour évêque Bernard Raimond; celle de Carcassonne élut Gntraid Mercier, et celle du val d'Aran Raimond de Casalis-, ils furent tous les trois institués par Nicélas. Les Églises de Toulouse et de Carcassonne avaient eu quelques contestations sur les limites des deux diocèses ; on demanda a Tévêque de Cous* tantinople comment les Églises de TOrient maintenaient la paix entre elles, et quelles avaient été les coutumes des Églises primitives \ il leur expliqua ces coutumes , en disant que de même que les sept Églises chrétiennes primitives de l'Asie avaient été séparées les unes des autres par des limites que chacune respectait, les Églises cathares de la Grèce, de la Macédoine, de la Bulgarie et de la Dalmatie sont séparées de manière que nulle ne puisse agir contre les intérêts de l'autre; c'est par ce moyen , dit-il , qu'elles conservent entre elles le lien de la paix. Le concile décida de suivre ce conseil ; on nomma des arbitres chargés de fixer les limites des diocèses de Toulouse et de Carcassonne. On convint d'adopter comme ligne de démarcation entre les deux diocèses , celle qui, partant de Saint-Pons^ passant près de Cabarède, de Hautpoul , de Saissac , des châteaux de Verdun , de Montréal et de Fanjaux, et remontant le grand Lers jusqu'à sa source, séparait le comté de Toulouse des comtés de Carcassonne et

FRANGE. 75 de Rasez. L'acte de délimitation fut signé par l'Église de Toulouse par les parfaits Bernard Guillaume, Guillaume Gardas, Ermengaud de Forest, Raimond de Baymîac, Guillaibert de Bonvillars, Bernard* Guillaume Contor, Bernard Guillaume de Bonneville et Bertrand d'Avignon; et pour l'Église de Carcassonne, par l'évêque Guirald Mercier, Bertrand Catalan, Grégoire et Pierre Caudas-Manus, Raimond Pons, Bertrand de Molino, Martin de Ipsa-Sala et Raimond Guibert. Chacune des deux Églises déposa un exemplaire de l'acte dans ses archives. Rien ne troubla les délibérations de ce concile hérétique; ni les évêques ni les princes, qui avaient approuvé la sentence de Lombers, ne furent assez forts pour disperser l'assemblée de Caraman, tenue en plein jour et en pleine sécurité. D'ailleurs la plupart des seigneurs du pays seraient accourus à la défense des Bonshommes ou leur auraient ouvert un asile dans leurs châteaux forts. Le vicomte Raymond Trencavel, qui avait donné son adhésion à l'anathème prononcé par le synode de Lombers, fut tué par le peuple de Béziers dans l'église de la Madeleine; l'évêque, maltraité, n'échappa qu'avec peine à la mort. Des haines personnelles furent la principale cause de ce meurtre; cependant on peut supposer avec un ancien historien que les antipathies religieuses n'y ont pas été étrangères. Partout dans le pays les prêtres étaient méprisés, tandis que les Bonshommes étaient l'objet de la vénération générale; on écoutait leurs prédications avec enthousiasme, et quand un prêtre prenait la parole, on disait: que nous veut cet homme? Les églises abandonnées tombaient en ruines; les terres ecclésiastiques se trouvaient chez Basse, 483, chez Sandios, 390, et chez Bouquet, XIY, 448. ^ Castra habent quamplurima adversiis catholicos communita. Chronol. Rob. Allissiod., 249. 3 Besse, 124; Bouges, f° 83; Julia, 59 et suiv.

7 & GHAPITRB UI. siastiques'demeuraient incultes^ on refusait aux prêtres les services matériels qu'ils exigeaient, et on n'avait nul souci des services spirituels qu'ils venaient offrir. À Toulouse, les riches comme les gens du peuple étaient dévoués à la secte ^ Pierre Morand, un des personnages les plus notables de la ville, était le principal protecteur de l'hérésie; c'est dans sa maison, qui avec ses tours ressemblait à un château fort, que se tenaient les réunions religieuses; le peuple, dans son admiration, lui donnait à lui-même le nom de Jean l'Évangéliste. En 1177, le comte de Toulouse, Raimond V, résolut de prendre la défense de l'Église menacée. En guerre avec ses voisins, il espérait de s'assurer un triomphe plus facile en intéressant à sa cause le pouvoir ecclésiastique, c'est-à-dire en se déclarant lui-même prêt à combattre l'hérésie. Il avait adhéré d'abord au pape impérial Calixte; mais l'empereur ayant fait la paix avec Alexandre III, Raimond s'empressa à son tour de reconnaître ce pontife si redoutable à ses adversaires. C'est alors qu'il s'adressa au chapitre général de l'ordre de Cîteaux, pour implorer son assistance spirituelle contre les hérétiques; son propre pouvoir, dit-il dans sa lettre, est insuffisant contre un mal aussi profondément enraciné. Il paraît qu'en même temps il invoqua le secours des rois d'Angleterre et de France^; il pria les moines de Cîteaux d'appuyer sa cause auprès de ce dernier, et se déclara prêt à lui ouvrir ses châteaux et ses villes et à lui livrer les hérétiques'. Sa demande fut écoutée; les deux rois décidèrent de se rendre en personne dans le Midi pour en extirper l'hérésie par la force; cependant avant d'exécuter ce dessein, il leur parut plus utile de faire tenter par des voies moins violentes la conversion des Cathares^. Sur leur conseil Leure de Raymond, dans Chron. Gervasii Ganluar., 1441; Leure de Henri de Clairvaux, chez Roger de Hoved., 578. 2 Yaisselte III, 47. — 3 Voy. sa leure, Chron. Gervasii Ganluar., 1441. — ^ Roger de Hoved., 573,

FRANGE. L'année 1178, le pape chargea le cardinal Pierre de Saint-ChryBOgone d'être son légat dans le pays de Toulouse ^ Pierre s'y rendit, en 1178, accompagné de plusieurs prélats français et anglais, dont les principaux furent les archevêques Guarin de Bourges et Pons de Narbonne, Jean de Belmeis, alors évêque de Poitiers, Henri, abbé de Clairvaux, et Réginald, / évêque de Bath ; une foule de religieux vint à leur suite ; leur mission à tous était de prêcher contre l'hérésie et de la réfuter dans des disputes publiques. Le comte de Toulouse, le vicomte Raimond de Turenne, Raimond de Castelnau et d'autres barons reçurent l'ordre de leurs suzerains de prêter main forte au légat apostolique et à ses compagnons^. Lorsque ceux-ci firent leur entrée k Toulouse, au lieu de les recevoir avec les signes d'une humble soumission, les habitants se les montrèrent des doigts, en s'écriant : voici les vrais apostats, les hypocrites, les hérétiques! Leur indignation fut portée au comble, quand ils apprirent le pouvoir que la secte exerçait sur toutes les classes du peuple de Toulouse. « On ne nous avait dit, s'écrièreut-ils, que la moindre partie des abominatiofts dont nous dûmes être les témoins en cette ville^.» Aussi le légat jugea-t-il que les moyens de persuasion de- : meureraient inefficaces ^ sans même en avoir essayé, il résolut de frapper le peuple par la terreur. Il ordonna k l'évêque et aux capitouls de dénoncer tons ceux qu'ils savaient être hérétiques^ beaucoup furent ainsi dénoncés^ parmi eux se trouva Pierre Morand. Homme riche et considéré, c'est lui qui fut destiné à servir d'exemple du châtiment. Il est cité devant le légat*, pendant quelque temps il reste ferme; mais condamné à perdre ses biens et k voir démolir ses maisons et ses tours, l'amour des richesses l'emporte chez lui sur l'attachement k ses croyances : il abjure et accepte les humiliations. Lettre de Henri, *ibid.*, 578. — ^ Roger de lloved., 573. — 3 Lettre de Henri, 2. c, 578.

78 CHAPITRE ill. Hâtions les plus outrageantes. On le dépouille de ses vêtements^ on le conduit au portail de Téglise de Saint-Saturnin ; depuis là jusqu'aux pieds du légat, placé sur les degrés de Faute], il est frappé de verges-, cet office de bourreau est rempli alternativement par Févêque Gaucelin de Toulouse et par l'abbé de Saint-Saturnin -, il fallut sans doute beaucoup ^de fanatisme pour que les exécuteurs ne se sentissent pas plus humiliés que leur victime. Arrivé près du cardinal, il / abjure de nouveau et déclare qu'il livre k Tanathème tous ses anciens frères -, c'est alors qu'est prononcée sa réconciliation, à condition pour lui de quitter sa patrie après quarante jours ^ chaque jour jusqu'à son départ, il sera conduit par les rues, DU jusqu'à là ceinture, et battu de verges; après cette pénitence , il se rendra à Jérusalem , d'où il ne reviendra qu'après s'y être consacré pendant trois ans au service des pauvres ; lors de son retour, ses propriétés lui seront rendues, sauf ses tours qui seront rasées (cen mémoire de sa méchanceté hérétique-,» il paiera en outre 500 livres d'argent au comte de Toulouse. Intimidés par la dureté inique de cette sentence, prononcée contre un homme qui avait abjuré, beaucoup de croyants demandèrent à rentrer dans l'Église ; le légat leur accorda leur grâce -, la terreur produite par le châtement de Morand lui suffisait ^ Morand accomplit sa pénitence; il revint à Toulouse et rentra dans la possession de ses biens; pour lui faire oublier ses humiliations ecclésiastiques, les habitants l'élurent trois fois càpitoul, en li83 , en 1184 et en 1192^ ; l'hérésie d'ailleurs et l'aversion pour le despotisme spirituel demeurèrent héréditaires dans sa famille-, en 1234, un vieillard, Morand, fut condamné comme parfait; en 1235 et en 1237, Âldric Morand, càpitoul , fut excommunié pour s'être opposé aux inquisiteurs^. Après le procès de Pierre Morand , le légat fit citer l'évêque I Roger de Hoved., 573; lettre de Henri, ib., 579. - ^ Biographie toulousaine, II , 55. -^ 3 Percio » II , 300, 201.

FRANGE. 79 cathare de Toulouse, Bernard Raimond, et celui du val d'Arain. Raimond de Casalis, que le concile de Saint-Félix de > Caraman avait nommé k ce diocèse, était mort sans doute peu après-, il avait été remplacé par Raimond de Baymiac, un des signataires pour l'Église de Toulouse de l'acte de délimitation entre ce diocèse et celui de Garcassonne^ Les deux évêques promirent de paraître devant le légat, sous la j condition d'une pleine sécurité pour leur voyage à Toulouse et pour leur retour. Malgré la terreur momentanée qu'ils, avaient répandue, les prélats catholiques n'eurent pas assez de pouvoir pour refuser aux hérétiques cette liberté^ après \ leur avoir donné un sauf-conduit, ils eurent encore assez de bonne foi pour le respecter. Bernard Raimond et Raimond de Baymiac vinrent k Toulouse-, de tous les points du pays des membres et des croyants de la secte se rendirent également dans cette ville, sans doute pour veiller sur le sort de leurs ministres^. Ceux-ci se présentèrent devant le clergé et les seigneurs assemblés dans l'église de Saint-Étienne^ fins de trois cents clercs et nobles et une] foule innombrable de peuple s'étaient réunis pour assister k l'entrevue des évêques orthodoxes avec les évêques hérétiques ^ ces derniers lurent une profession de foi, en termes, équivoques, comme celle qui avait été faite k la conférence de Lombers. Examinés, ils répondirent k toutes les questions d'une manière tellement circonspecte, qu'on douta un ins- > tant de leur hérésie. Une seconde réunion eut lieu dans l'église de Saint-Jacques; leurs réponses eurent de nouveau l'air d'être satisfaisantes] plusieurs des seigneurs présents s'écrièrent alors qu'ils mentaient, car, dirent -ils, vous, croyez a deux dieux, vous condamnez le mariage, vous niez la transsubstantiation. Sommés de jurer s'ils rejettent ces hérésies Roger de Hoved., 575. 2 Haretiei quos Agennenses vocant, . convenerunt circa Tolosam, Rob. de Monte, ad ann, 1178; 321 .

80 CHAPITRE III. sies, ils le refusent, en alléguant comme toujours que le serment est défendu par Jésus^hrist ; ils refusent en même temps de revenir k TÉglise de Rome. Le légat les condamne • comme hérétiques , et les excommunie avec toutes les solennités usitées ; le comte de Toulouse et les autres barons jurent de ne jamais les secourir; mais les secrètes sympa^{*} thies du peuple et de beaucoup de nobles, plus encore que le sauf-conduit qu'on leur avait accordé, les préservent de toute violence; personne dans toute la ville n'ose mettre la main sur eux; ils partent aussi librement qu'ils étaient venus. Tout ce que le légat put faire, ce fut de publier une épître adressée k tous les fidèles pour les exhorter à considé^{*} rer Bernard Raimond et Raimond de Baymiac comme hérétiques, k les éviter comme étant excommuniés, et à les chasser de tous les lieux où ils pourraient se présentera L'abbé de Clairvaux publia un écrit semblable , destiné sur^{*} tout k enflammer le zèle des princes catholiques : «Voyez, leur dit-il en terminant, quelle grande porte vous est ouverte en ces contrées pour venger les injures faites k JésusChrist^h » N'espérant plus beaucoup de succès k Toulouse, le légat envoya l'abbé Henri de Clairvaux et Tévêque de Bath dans le diocèse d'Alby ; le vicomte de Turenne et Raimond de Castelnau les accompagnèrent avec leurs gens pour leur prêter main forte. Roger II, vicomte de Béziers, favorisait alors les Cathares; comme il était en guerre avec le comte de Toulouse, qui venait de se déclarer leur persécuteur, il leur accorda par politique une protection k laquelle le disposaient dejk ses sympathies pour eux^h. Il a fait , il est vrai , des libéralités k différentes églises^h, mais beaucoup d'autres actes de sa vie, ainsi que les sentiments que lui et son épouse inspirèrent k leur fils, prouvent qu'il était, avec sa famille, plus < Roger de Hoved., 574 et sulv. ^h L, c, 577 eC suit. — ^h Comp. Julia , SI. — . "^h Vaisselte III , 49.

ANCE. 81 attaché aux Bonshommes qu'au clergé catholique. En 1178 il tenait en captivité l'évêque Gérard d'Alby. L'abbé de Clairvaux et l'évêque de Bath eurent la mission de le sommer de rendre le prélat à la liberté et de chasser les hérétiques de ses domaines. A leur arrivée, Roger se retira dans des montagnes que ses ennemis jugèrent inaccessibles. Ils ne parvinrent que jusqu'à Castres; là demeurait, entourée de nombreux chevaliers, l'épouse du vicomte, Adélaïde, fille de Raimond de Toulouse, célébrée par les troubadours pour sa beauté et pour ses grâces. L'abbé de Clairvaux, qui passait pour un homme d'une grande éloquence, fit de vains efforts pour engager Adélaïde et ses barons à renoncer à la défense de l'hérésie, il dut se convaincre que tous les habitants du château étaient dévoués aux Bonshommes; les ayant réunis, il déclara devant eux que leur vicomte était un hérétique et un traître, et le défia au nom de Jésus-Christ de la part du pape, mais nul ne s'émut de cette menace, et les prélats durent s'en retourner, irrités de la ténacité des partisans de la secte. Le légat lui-même et tous les membres de la commission ecclésiastique envoyée dans le pays de Toulouse, le quittèrent de nouveau, sans avoir obtenu un résultat décisif. La terreur qu'ils avaient inspirée aux populations par les pénitences infligées à Pierre Morand, ne tarda pas à faire place à une irritation profonde, et ils étaient à peine partis, que les hérétiques trouvèrent plus de fauteurs encore qu'auparavant. Le comte de Toulouse lui-même devint suspect de les favoriser, Bernard Alton, vicomte de Nîmes, Loup, sire de Rabat, Roger de Tarragone furent comptés parmi leurs principaux défenseurs. De plus en plus effrayés des progrès publics de la secte, plusieurs des prélats du Midi, les archevêques Pons de Narbonne, Raimond d'Arles, Bernard. C'est un homme lingué disert, Chronol. Rob. AUissiod., 250. 2 LeUrede Henri, chez Roger de Hoyed., 580. — 3 Robert: de Monte, 321. ♦ Yaissette, III, 127. — 5 f. c, III, Preuves, n° 31, p. 148. I. 6

82 CHAPITRE III. nord d'Âix et quelques-uns de leurs suffragants , se rendirent au concile qu'en il 79 Alexandre III avait convoqué k Rome'. C'est sur leurs instances sans doute que cette assemblée, la troisième tenue au Latran , rendit un édit sévère contre les Cathares « de la Gascogne , de l'Albigeois et du Toulousain. » Il fut défendu , sous peine d'excommunication , de les recevoir, de les loger, de traiter avec eux; la sépulture ecclésiastique fut refusée à ceux qui mourraient sans avoir fait pénitence de ces crimes ; les princes furent exhortés k attaquer les hérétiques et leurs fauteurs par les armes , k s'emparer de leurs biens, et k les réduire eux-mêmes en servitude ; ceux qui obéiront k ces ordres seront placés sous la protection spéciale de l'Église; s'ils ont k supporter une pénitence pour avoir défendu les hérétiques , ils obtiendront une rémission de deux années, dès qu'ils prendront les armes contre eux¹. De retour dans son diocèse, l'archevêque Pons de Narbonne communiqua ce décret k ses suffragants et k tout le clergé du pays, et leur ordonna de l'exécuter dans toute sa rigueur; il excommunia en même temps, comme fauteurs des Cathares, le comte de Toulouse , les vicomtes de Béziers et de Nîmes et plusieurs autres nobles, ainsi que les routiers et les Cottareaux que le concile du Latran avait mis sur la même ligne que les hérétiques². Il paraît que les mesures prescrites par le concile allumèrent aussi l'ardeur de Philippe-Auguste. A peine âgé de quinze ans, ce roi donna des édits sévères contre les Pöbicans; au dire de son biographe poétique, «il ne permit pas de vivre k une seule personne qui contredit les lois de l'Église, qui s'écartât d'un seul des points de la foi catholique, ou qui niât les sacrements;» Guillaume ajoute que beaucoup d'hérétiques furent brûlés en vertu de ces ordons³ 1 Manai, XXU, 239. 2 Can. 27. Mansi, XXII» 231 et suiv. 3 Yaisselte , III , Preuves , no 31 , p. 1 48.

FRANGE. 83 oânces^ Le pape Alexandre III, auquel les évêques du Midi présents au concile avaient fait un effrayant tableau de la hardiesse et de la puissance croissante de la secte ^, résolut d'envoyer de nouveau dans les provinces hérétiques un légat spécial, pour imprimer plus de vigueur ^ l'exécution de son décret. Il chargea de cette mission l'ancien abbé de Clairvaux, Henri, qui, deux années auparavant, avait accompagné le légat Pierre de Saint-Chrysogone, et qui venait d'être nommé, au concile du Latran, évêque-cardinal d'Albano. Henri joignait à la connaissance du pays un profond ressentiment contre les populations qui, en 1178, avaient résisté à son éloquence et à ses menaces. Pour mieux assurer le succès de son entreprise, il prêcha une croisade contre les hérétiques Albigeois¹; il fut le premier en France qui se servit de ce moyen pour exciter les passions des catholiques, et pour les armer, au nom de la croix, contre ceux qui suivaient un autre culte². Dès 1180, il exerça, suivi des troupes qu'il avait rassemblées, sa légation dans les provinces appelées plus tard le Bas-Languedoc; au printemps de 1181 il arriva dans les terres du vicomte Roger de Béziers³. Plusieurs des principaux chefs hérétiques, notamment les évêques Raïmond de Baymiac, du val d'Aran, et Bernard Raimond, de Toulouse, se réfugièrent à Lavaur, un des châteaux * GdUI. Brito, PfaUippeis, lib I, y. 407 et suiv., p. 127; Chron, de S, Denis; chez Bouquet, XVII, 351. 2 in Gaseoniâ, Âlbigesio, et partibus Tolosaniê, et aliis locis, ita ut Bretieorum quos alii Catharoi, alii Patrinos, alii Publicanos, alii ceterâ nominibus vocant, invaluit damnata perversitas, ut jam non in occulto, sicut aliqui, nequitiam suam exercent, sed suum errorem publicè manifestent, et ad suum consensum simplices attrahant et infirmos, Gan. 7. Mansi, XXII, 532. 3 C'est la première fois qu'on désigne par ce nom les Cathares du midi de la France. Chron. Gisleberti, 448. ^ Çkranol Rob. Aliissiod., 250; Chron, Gaill. de Nangiac, 740« ^ Chron. Gisleberti, 448; Yaissette, III, 57.

84 CHAPITRE III. les plus forts de Roger IP. Il était défenda par Téponse da vicomte, Adélaïde de Toulouse-, ne pouvant le tenir contre l'armée catholique, elle le livra au légat; Raimond de Yerneuil , un hérétique , fut tué; Bernard Raimond et Raimond de Baymiac, examinés par le cardinal d'Albano , par Gérald , archevêque d'Âuch, et par Gérald, évêque de Cahors, qui se trouvaient k la suite de Tarmée, avouèrent qu'ils avaient enseigné les hérésies cathares; la crainte de la mort sans ' doute les engagea a se convertir; on ignore quelles pénitences leur furent imposées , on sait seulement que leur abjuration fut récompensée par des prébendes qu'ils obtinrent k Toulouse, l'un dans le chapitre de la cathédrale, l'autre dans celui de Saint-Saturnin. La reddition de Lavaur détermina Roger k demander la paix; pour l'obtenir, il consentit k abjurer l'hérésie ; plusieurs de ses chevaliers suivirent cet exemple^. Il ne faut pas attribuer cet acte k une conviction profonde de la vérité catholique ; Roger traita avec ses ennemis, parce qu'il était épuisé par des guerres continuelles, et qu'il avait pitié sans doute de son pays miné et dévasté. Cette première croisade contre les hérétiques du Midi , quoique plus courte que la suivante, ne paraît pas avoir été moins acharnée ; lorsque Etienne , abbé de Sainte^Géneviève, que Philippe-Auguste avait envoyé auprès du légat ^, parcourut avec celui-ci la province , il fut saisi de douleur k la vue des campagnes désertes, des villes détruites par les flammes, des ruines qui partout couvraient le sol ; de tous les côtés, écrivit-il k un ami , j'ai rencontré la terrible image de fa mort^. Quant k l'hérésie, le seul résultat de cette guerre im} GaUl. de Pod. Laar., 667 ; GaiU. de Tadéie , 110. ^Chron. Gaufredi, 44S; GaiU. de Pod. Laur., 667. 3 Pour une mission secrète, dont là cause est Inconnue. Depuis 1191, itiennê est évêque de Tournay. ^Bp. 90, à Raimond, prieur de Sainte-Géneviève. BibL PP., Col., XII, II , 509; Bp. 99 , à Jean de Belmeis , archevêque de Narbonne ; ib., 510.

FRANGE. '85 pie fut la défection de deux lâches ; le vicomte, malgré son • abjuration , conserva dans son cœur l'attachement k la secte ; il le prouva en ne prenant aucune mesure pour l'expulsion des Bonshommes, auxquels la population du pays, malgré les ravages exercés par la croisade, demeura plus fidèle que jamais ^ Toutes les tentatives faites par l'Église contre la liberté de pensée qui régnait dans le Midi, restèrent sans effet; le décret du concile de Vérone, de ii84, ne trouva pas encore d'exécuteurs en France; peu d'années après l'expédition armée du légat Henri , le clergé fut même de nou* veau réduit k accorder aux hérétiques les honneurs de discussions publiques, jugées par des laïques choisis parmi les deux partis; une de ces discussions, fort remarquable, eut lieu, vers ii90, dans la métropole de Narbonne, entre des Vaudois et Tabbé Bernard de Fontcaude^.

Les évêques du pays, stimulés tant de fois par le pape et ses légats, étaient tout disposés à sévir ; mais la résistance des seigneurs et du peuple les condamnait à l'inaction. Lors de la mort du vicomte de Béziers, l'évêque de cette ville, Geoffroi, jugea le moment venu de se faire assurer un plus grand pouvoir contre les hérétiques; il profita en même temps de l'occasion pour essayer de reprendre sur le gouvernement civil de la province une influence à laquelle le prince et les bourgeois s'étaient soustraits depuis longtemps. Le 4 août ii94 il se fit promettre par Bertrand de Saissac . tuteur du jeune Raimond Roger, de ne rien « disposer » dans la ville et dans le diocèse sans le consentement et le conseil de l'évêque , de protéger les propriétés et les gens de l'Église , et surtout de n'avoir aucun commerce ni avec les Vaudois ni avec les hérétiques , 1 Après avoir dit qae le légat combattit les hérétiques, Robert d'Auxerre ajopte , p. 250 : Veriikm id frustra ; nam ut sul compotes facli sunt , se in erroris prisiini volutabro revolverunt, 2 Bern. Fontis-Calidi , Adv Waldenses; chez Gretser, opp., XII, II, 196et8aiT.

86 CHAPITRE III. mais de laisser à Tévêque le libre pouvoir de les expulsera On ignore si Geoffroi a pu exercer ce pouvoir; au moins ne put-il empêcher le jeune vicomte de devenir dans la suite un des plus chauds protecteurs de la secte et un des défenseurs les plus intrépides de l'indépendance religieuse et nationale de son pays. Un synode tenu en 1195, à Montpellier, par maître Michel , légat du pape, renouvela l'injonction aux prélats du Midi d'exécuter contre les Cathares les mesures prescrites par le concile du Latran de 1179[^] -, mais cette recommandation n'eut pas plus d'effet que toutes celles qui l'avaient précédée, on n'entreprit rien de décisif jusqu'à l'avènement d'Innocent III. 2. FYance centrale et septentrionale. Dans la deuxième moitié du douzième siècle, surtout sous le règne de Louis-le-Jeune, Thérésie cathare fit des progrès considérables dans plusieurs provinces de la France centrale et du nord[^]. Non-seulement elle reparut avec plus de vigueur presque partout où elle s'était établie dès la période précédente, mais, par l'activité de missionnaires partis de la Provence, elle se répandit aussi dans des contrées oii Ton n'en avait pas encore trouvé de traces. Un fait fort remarquable, parce qu'il jette une lumière nouvelle sur les tendances de quelques-uns de ces missionnaires, c'est qu'on en rencontre qui, en propageant les principes d'indépendance religieuse, se firent en même temps les apôtres de la liberté civile. L'histoire de la commune de Yézelay, dans le comté de Nevers, en fournit une preuve. Il y avait à Vézelay un ancien et riche couvent de bénédictins, dédié à saipte Marie-Madeleine, et dont l'abbé était en même temps le seigneur du lieu ; les habitants étaient tous ï VaUseUe, III, Preuves, no 68, p. 177. — 2 MansI, XXII, 671. — 3 Rad. Goggeshale , 92.

FRANCE. 87 serfs de TÉglise. Par suite de différentes circonstances favorables, ils s'étaient élevés, vers le milieu du douzième siècle, à une prospérité, qui ne leur faisait supporter qu'à contrecœur leur état de servitude ^ C'est vers cette époque qu'un étranger, originaire du Midi^, vint s'établir à Yézelay, il s'appelait Hugues de Saint-Pierre , et appartenait évidemment à la secte des Cathares ; par son industrie il ne tarda pas à s'anêsser des richesses et à obtenir une grande influence sur les autres habitants du bourg. Dès 1124, il ouvrit dans sa maison, près des moulins qu'il avait construits, des réunions auxquelles il convoqua ses concitoyens, aspirant, comme lui, à jouir plus librement du fruit de leurs peines. Dans ces réunions secrètes, il fit avec eux des exercices de piété ^, c'est-à-dire que, profitant de leur aversion pour les moines dont ils étaient les serfs, il les instruisit dans les doctrines cathares, et jeta ainsi les fondements d'une communauté hérétique qui ne fut découverte que plus de dix ans plus tard. Mais là ne se borna pas son activité; doué de toute l'ardeur méridionale^, il parla aussi dans ces réunions de la liberté civile; il fit le tableau de l'indépendance dont on jouissait dans le Midi , et parvint sans peine à éveiller dans le cœur de ses partisans le désir de s'affranchir du pouvoir despotique de l'abbé de Sainte -Madeleine. Son projet était d'établir à Yézelay un gouvernement laïque et bourgeois, semblable aux communes municipales de la Provence et du comté de Toulouse^. Pour mieux arriver à ses fins-, il conseilla au comte de Nevers, Guillaume III, de dépouiller l'abbé de sa ^ Voy. Hist. de la commune de Vézelay; Aog. Thierry, 428 et suiv. 2 Bist, Vizeliac, monast, lib. III , 536 et suiv. La supposition de Bf. Thierry, p. 431 , que Hugues était originaire du Midi , et la nôtre qu'il était Cathare , se confirment Tune Vautre. 3 Nonnullos pravitate sut similes clandestinù conciliabulis.,. sibi associabat , ut sub specie libertatis prodicionem. m^ditarentur, et obtentu pietatU dolos machinarentur. Hist» VizeL, 536. ♦ Erat acer ingenio, O. c, 526. — 5 Thierry, 431, 441.

88 CHAPITRE III. juridiction; le comte entra dans ces vues; il était depuis \ longtemps, ainsi que plusieurs de ses barons, hostile aux moines de Yézelay. Forts de son assistance, les habitants secouèrent le joug clérical et se constituèrent en commune ; mais ils ne possédèrent que peu de temps leur liberté; Tabbé, qui porta ses plaintes devant le pape et devant le roi, rentra dans la plénitude de ses privilèges ; les chefs de la \ commune furent obligés de fuir; les moulins et les maisons ; de Hugues de Saint-Pierre, ainsi que les biens de plusieurs autres bourgeois furent ruinés, et la commune elle-méHxe fiit dissoute par ordre de Louis-le- Jeune, en 1155; les habiI tant de Yézelay redevinrent serfs de TÉglise. Contraints de renoncer à la liberté civile , dont ils avaient à peine eu le temps de goûter le prix , ils se réfugièrent dans le domaine de la liberté spirituelle que les leçons du meunier méridional avaient ouvert devant eux. Dans leur amertume contre leurs maîtres, ils protestèrent contre leur joug en continuant à tenir les réunions secrètes instituées par Hugues; ils y cultivèrent les germes cathares que le premier il leur avait apportés. Cette communauté hérétique ne fut découverte qu'en 1167; jusqu'à cette époque l'abbé de Vézelay, Guillaume de Marlot, n'avait été occupé que de la défense des propriétés et des privilèges de son abbaye contre les attaques du comte Guillaume IV ^ ; son attention ne se porta sur d'autres objets, que lorsque; le comte, réconcilié avec lui , fut parti pour la Terre-Sainte. C'est alors qu'il découvrit parmi les habitants du bourg plusieurs Poblicans^. Il les fit mettre k la question , mais ils cherchèrent par des détours a dissimuler leur hérésie. Ne pouvant parvenir à les convaincre, il les fit enfermer, chacun séparément; pendant plus de soixante jours il fit de vains efforts, tantôt avec douceur, tantôt avec menaces, pour les ramener à l'Église. Il invoqua J But. Vizel, «b. IV, p. 536 et «uiv. — . 2 o. c, 560.

FRANCE. 89 Tassistance de plasieurs prélats des provinces voisines; Guichard , archevêque de Lyon , Pons d'Arsac , archevêque de Narbonne, maître Gautier, évêque de Laon , vinrent à Yézelay et se joignirent à Tévêque de Nevers, Bernard, et k l'abbé Guillaume pour le jugement des hérétiques; plusieurs de ceux-ci finirent par avouer qu'ils rejetaient le baptême , l'eucharistie, le mariage et toutes les coutumes et institutions de l'Église; sur quoi les évêques les condamnèrent. Intimidés par la perspective du bûcher qui les attendait, deux des accusés demandèrent k prouver leur orthodoxie par l'épreuve de l'eau. On le leur accorda , et on choisit pour la cérémonie le jour de Pâques. Pendant la procession solennelle de cette fête, on les conduisit devant les prélats assemblés dans l'église du couvent; ils furent interrogés de nouveau, et après qu'ils eurent déclaré qu'ils étaient prêts «k démontrer, par l'épreuve de l'eau , qu'ils croyaient selon la profession qu'ils venaient de faire ; » toute l'assistance s'écria : Grâces soient rendues à Dieu! Ils furent plongés dans la rivière; l'un , dit le chroniqueur, ne succomba point; l'autre fut moins heureux ; il ne le fut pas davantage le lendemain, où il dut renouveler l'épreuve ; on le retira de l'eau , et il fut aussitôt mis à mort. Quant aux sept autres qui persistèrent dans l'hérésie-, l'abbé demanda ce qu'il fallait en faire ; on répondit par le cri : Q'ils soient brûlés tous! Ce jugement fut exécuté dans la vallée d'Écouan. Cependant le supplice des Cathares de Yézelay n'empêcha pas leur hérésie de se maintenir et de se propager dans la province; trente années plus tard on la verra remplir tout le Nivernais. Vers la même époque où l'hérésie fut découverte à Vézelay, des missionnaires cathares tâchaient de la répandre aussi dans la Bourgogne. Deux de ces hommes vinrent à Besançon ^ où ils excitèrent l'attention du peuple par leur ex^ Cœsar. Heisferb., 575 et saiv. D*Argentré, I, 46, et d*après lui Gieseler, II, II, 530, placent ce fait en 1300. Mais comme dans le cha

90 CHAPITRE 111. teneur ascétique ; leurs figures pâles accusaient des jeûnes rigoureux; ils marchaient sans chaussure, et ne vivaient que d'aumônes; ils assistaient régulièrement aux prières publiques dans les églises. Bientôt la curiosité du peuple se changea en admiration pour ces hommes austères; par leurs mœurs ils acquirent un ascendant, à la faveur duquel ils commencèrent à répandre aussi leurs doctrines. Les prêtres, lorsqu'ils voulurent détourner les habitants des deux hérétiques , risquèrent d'être lapidés. Suivant le moine qui rapporte ces faits , l'évêque ne sut d'autre moyen de conjurer le danger, que de consulter un nécromant[^]. Éclairé par cette lumière peu orthodoxe , il fit saisir et brûler les deux étrangers; pour apaiser la colère du peuple, il lui donna l'assurance qu'ils avaient fait un pacte avec le diable. On ignore si à Besançon il se conserva dans la suite quelque souvenir de leur hérésie. Dans la Champagne, les établissements cathares formés dans la période précédente continuèrent à subsister dans la deuxième moitié du douzième siècle. On ne sait rien , il est vrai, pendant ce temps sur l'Église hérétique de Montwimer ; mais comme elle reparait au treizième siècle aussi florissante qu'elle l'avait été dans la première période de son histoire , on doit admettre que son existence n'a pas été interrompue entre les deux époques ; elle dut au mystère profond dont elle sut s'entourer , d'échapper à l'attention de ses adversaires. A Reims il y eut également une communauté ' cathare secrète, composée d'hommes et de femmes. Voici le fait qui révéla son existence. Vers 1170, un clerc, rencontrant un jour une jeune fille, se promenant seule, et dont pitre suivant Cœsarius parle da Cathare Arnold , brûlé à Cologne , et qu'il commence ce chapitre par les mots in illo tempore, c'est-à-dire vers répoqne du supplice des hérétiques de Besançon , il est évident que ce dernier fait doit être rapporté à la date du supplice d'Arnold , lequel eut lieu en 1165. 1 Cœsar Heisterb. , 576.

FRANCE. 9i les grâces le frappèrent, s'approcha d'elle, et, après quelques mots échangés, tenta de la séduire; elle le repoussa, en disant que si jamais elle cessait d'être vierge, elle serait éternellement damnée. A cette réponse le jeune théologien de l'Église comprit aussitôt qu'elle était de la secte impure des Poblicans. Plus zélé pour la doctrine que pour les mœurs , il la fit arrêter comme suspecte d'hérésie; comme elle ne sut pas répondre aux questions des prêtres qui procédèrent à son examen , elle demanda , dans sa simplicité , qu'on appelât une femme dont elle avait reçu les leçons , et qui , disait-elle , était capable de se défendre contre tous les arguments opposés k sa doctrine. Cette femme , arrêtée à son tour, étonna ses juges par le courage et l'habileté de sa défense. On la somma, ainsi que sa disciple, 4'abjurer-, elles refusèrent et furent condamnées. La maîtresse parvint sans doute à s'échapper; frappé de son intrépidité devant le tribunal ecclésiastique et de sa disparition secrète , le peuple prétendit qu'elle se sauva en jetant un paquet de fil dans l'air, et que ce fil s'envola l'entraînant après lui. La jeune fille fut brûlée ; elle monta sur le bûcher sans pousser une plainte, sans verser une larme; la foule fut saisie d'admiration à la vue de sa joie au milieu des flammes, et au lieu de la maudire , on la compara aux martyrs du Christ ^ . Il paraît que ces deux femmes furent les seules Cathares qu'on découvrit à cette occasion k Reims. Depuis cette époque les traces de la secte se perdent dans cette ville ; mais on en trouve encore longtemps, surtout dans la partie flamande de l'archevêché. En 1162, l'archevêque Henri de Reims condamna des bourgeois de la Flandre comme hérétiques ; il comprit dans son anathème plusieurs riches personnages, sur lesquels il n'avait eu que de vagues soupçons ou des dénonciations insuffisantes. Ces derniers, tout en protestant de leur ortho1 Rad. Coggeshale , 92. \ \

92 CHAPITRE III. doxie, quittèrent le diocèse-, ils se rendirent k Tours , où se trouvait alors Alexandre III , auquel ils en appelèrent du jugement qui les condamnait. Le pape, après les avoir examinés , voulut les renvoyer absous -, mais craignant la dureté de leur archevêque , ils ne purent se décider à rentrer eo Flandre. Alexandre III écrivit alors à Henri de Reims , pour lui conseiller la modération ; il vaut mieux , lui dit-il , absoudre des hommes peut-être coupables, que punir des innocents[^]. Les bourgeois condamnés offrirent à Farchevêque 600 marcs d'argent pour se racheter de la peine, pourvu qu'il les laissât rentrer dans leur province-, sur son refus, ils implorèrent l'intervention du roi Louis VII, qui refusa à son tour, et qui demanda au pape de souffrir que Tarchevêque détruisit ces hérétiques[^]. Ce désir royal fit revenir Alexandre de la modération qu'il avait d'abord conseillée; car maintenant il déclara qu'il ne voulait pas prononcer lui-même dans cette affaire, mais s'abandonner au jugement de l'archevêque[^]. L'issue définitive du procès ne nous est pas connue ; il paraît seulement que la sentence ne fut pas modifiée, et qu'elle eut même pour résultat de faire émigrer encore d'autres Cathares flamands -, en 1163, plusieurs d'entre eux vinrent à Cologne, où ils se joignirent a l'Église cathare déjà existant en cette ville [^]. Dans la Flandre elle-même l'hérésie fut loin d'être extirpée ; la communauté d'Arras compta toujours un grand nombre de fidèles. L'évêque de cette Ville, Frumald[^], en trouva tant et se vit, k ce qu'il paraît, si peu secondé, qu'embarrassé de les combattre, il ne sut qu'en exprimer son chagrin k Alexandre III] celui-ci se borna k recommander au clergé d'Arras la surveillance la plus active[^]. 1 Le 23 décembre 1162. Martène et Durand, Amplist. coll., II, 685, et Bouquet, XV, 790. 2 Bouquet XV, 790. — 3 11 Janvier 1163. O. c, 792. — ♦ Godofredi Anncei, 336. — [^] De 1174 à 1183. —* [^] Martène et Durand, Amplis\$. coll, II , 628.

FRANGE. 93 La persécution n'éclata qu'en 1182. Sur la dénonciation d'une femme, l'évêque Frumald put faire arrêter quatre des principaux Cathares de la ville. Le premier s'appelait Adam, et était un clerc plein de connaissances; un second, Radolphe, était un laïque doué d'une grande facilité de parole. Le prélat, malade, les envoya au jugement de l'archevêque Guillaume de Reims, qui se trouvait alors à Arras pour une entrevue avec le comte Philippe de Flandre. La nouvelle de la capture des quatre hérétiques eut aussitôt pour conséquence la dénonciation d'un grand nombre de partisans de la secte, de tous les rangs et de tous les états ^ des nobles, des bourgeois, des clercs, des chevaliers, des paysans, des femmes furent accusés devant le comte et l'archevêque; beaucoup d'entre eux avouèrent d'avoir professé les doctrines cathares. L'archevêque les retrancha de l'Église; le comte fit confisquer leurs biens au profit de son trésor et de celui de l'archevêque et les envoya eux-mêmes au feu; avant de les brûler, on leur fit subir l'épreuve de l'eau et celle du fer ardent. Sans doute ce ne furent pas les seuls Cathares brûlés par ordre du comte Philippe; ce prince prit plaisir à témoigner son zèle pour l'Église, en punissant les hérétiques « avec une juste cruauté, sans pitié ». Cependant, en les faisant tuer, il ne tua point l'hérésie; elle se retira de nouveau dans l'ombre, mais son influence mystérieuse était telle qu'on ne cessait de la redouter, et qu'un écrivain de cette époque et de ces provinces, Evrard de Béthune, crut devoir consacrer à sa réfutation un traité spécial. La violence grossière de cet écrit n'eut pas plus de succès que les flammes allumées par le comte et les anathèmes lancés par l'Église; au siècle suivant Anna Comnène ^ 536; Chron., Gaili de Nangiaco, 741; — Andr. Silivius, prior Marchianensis, Epitome de gestis regum Francorum; chez Bouquet, X VIII, 555. 2 „Justa crudelitate eos immisericorditer puniebat, Rad. Coggeshall, 92.

t 94 CHAPITRE IV. vant Tinquisition trouvera de nouveau la Flandre peuplée de Cathares. CHAPITRE IV. ALLEMAGNE. En Allemagne les progrès du catharisme ont été beaucoup plus restreints qu'en Italie et en France. Ce n'est pas que les missionnaires hérétiques n'aient pas tenté de propager leurs doctrines en ce pays; ils y venaient de différents côtés, de l'Italie, de la Flandre, de la Hongrie, et, vers l'an 1150, on en rencontra en Suisse, en Bavière, en Souabe, et jusque dans la Saxe. Ce n'est pas non plus que l'état moral du clergé ait été moins propre à favoriser des projets d'opposition et de réforme; dès le milieu du douzième siècle on entendit en Allemagne des plaintes énergiques sur la décadence de l'Eglise, attribuée aux tendances mondaines, à la cupidité, à l'insouciance des prélats. Mais l'esprit germanique était plus disposé à se perdre dans les régions des abstractions métaphysiques qu'à se complaire dans les mythes du système cathare; le sens dialectique et spéculatif des Allemands a pu les conduire plus tard à un mysticisme plus ou moins panthéiste, tandis que le dualisme a dû avoir peu d'attrait pour eux. Aussi n'est-ce que sur les bords du Rhin, sur cette terre classique des hérésies de l'Allemagne du moyen âge, que les Cathares < Fasti Corbej., 77 : Horum quidam etiam ex Hungaria ad nos convenierunt. Le monastère de Corbie était sur le Weser, en Saxe. 2 Yoy. entre autres l'ouvrage du bénédictin Potho, du couvent de Prum, diocèse de Trêves; cet ouvrage, écrit en 1155, est intitulé : De statu domus Dei, et fait un tableau effrayant de la décadence morale du clergé. Bibl. Patrum maxima, XXI, 489 et suiv.

ALLEMAGNE. 95 sont parvenus à fonder des établissements. Déjà dans la première moitié du douzième siècle on a vu une Église cathare organisée à Cologne. Par le voisinage de la Flandre, cette Église reçut incessamment de nouveaux renforts, qui la préservèrent de la dissolution. Vers 1160, elle comptait des membres dans plusieurs autres villes de l'archevêché de Cologne, principalement à Bonn. Le chef, Tévêque sans doute, était le laïque Arnold, habile dans la discussion, versé dans la connaissance de l'Écriture-Sainte, et inspirant un vif enthousiasme à ses disciples; deux autres laïques, Théodoric et Marsilius, présidaient à Bonn aux assemblées de la secte. Là, comme ailleurs, la communauté se composait principalement de tisserands et de leurs femmes. Sous l'archevêque Réginald, on en découvrit à plusieurs reprises à Bonn, les chanoines Eckbert et Bertolphe eurent souvent des discussions avec eux, sans pouvoir les convertir. Les chefs ne furent surpris qu'en 1163, pendant qu'ils étaient réunis, au nombre de huit hommes et de trois femmes, dans une grange près de Cologne. Pour combattre leur hérésie, l'archevêque fit venir l'ancien chanoine Eckbert, qui depuis s'était retiré dans l'abbaye de Schönaue dans le diocèse de Trêves. Le 2 août ils furent amenés dans la cathédrale, où, en présence du clergé et d'un peuple nombreux, Eckbert les interrogea et tâcha de les réfuter-, comme ils soutinrent la discussion avec une remarquable sagacité, Eckbert prodigua en vain 1 Godofredi Annales, 536; Trithem., Ann. Hirsaug., l. 451. 2 Eckbert, 912, l'appelle archicatharus; Cassar. Heisterb., 578, dit: Quem ceteri magistrum suum fatebantur, 3 Eckbert., l. c; Trithem., l. c. ^ En s'adressant au Cathare dans lequel il personnifie la secte, Eckbert dit, 712: Ageopus comitatus tuus, fons d'heur et de malheur, c'est par un tel chemin que l'on se perd, plusieurs fois il parle des ténements où ils enseignent leurs erreurs; p. ex. p. 924. 5 Eckbert, 898. ^ Godofr. Annales, l. c; Trithem., l. c.

96 CHAPITRE IV. ses arguments théologiques; la dispute fut renouvelée les jours suivants, sans avoir plus de résultat. Le 5 août, Tarcbevêque Réginald prononça sur eux rexcommunication , et Arnold, avec trois de ses compagnons, furent condamnés aux flammes*, les autres consentirent à abjurer. Le bûcher fut dressé près du cimetière des juifs. Pendant le trajet par les rues de la ville, Arnold demanda qu'on lui donnât un plat et du pain] il voulait sans doute célébrer encore avec ses frères une agape cathare, avec le pain béni de la secte ; mais on lui refusa sa demande. Lorsqu'ils furent montés sur le bûcher et que déjà les flammes les enveloppèrent, Arnold, transporté d'enthousiasme, imposa les mains aux compagnons de son supplice, en s'écriant : Frères, soyez constants dans votre foi , dès aujourd'hui vous serez réunis aux martyrs du Christ. C'est alors qu'il se passa une scène qui fit une profonde impression sur la foule. Une jeune fille qui , n'ayant pas abjuré, aurait dû subir la même peine, avait été sauvée par quelques personnes touchées de sa beauté et de sa jeunesse. Voyant le feu qui dévorait les Cathares , elle s'écria : Où est mon maître vénéré? On lui montre Arnold expirant-, elle s'échappe des mains de ceux qui la retiennent , et s'étant voilé le visage , elle se jette au milieu des flammes qui bientôt l'ont consumée ^ A Bonn les bûchers s'allumèrent pour Théodoric et pour plusieurs de ses compagnons^. Mais les souvenirs de leurs prédications , vivifiés par l'impression produite par leur mort, se conservèrent encore longtemps chez les croyants de ces contrées-, Eckbert, retiré dans son monastère de Schônau, saisi d'efiroi en songeant à leur grand nombre, tant sur le Rhin que dans les autres pays de la chrétienté, voyait en eux les précurseurs de la fin du monde ^-, pour conjurer le danger dont ils menaçaient l'Él Eckbert., 912; Gœsar. Heisterb., 37S» 579; Godofr. AnnaleSy L c; Trithem., l. c, 2 Eckherl., 912. — 3 Ibid., 899

ANGLETERRE. 97 glise , il écrivit contre eux une série de discours où il opposa k leurs doctrines une réfutation souvent victorieuse. Mais son ouvrage, comme tous les autres dirigés contre la secte, dut manquer son effet : il est écrit en latin y et la plupart des Cathares étaient des laïques ne connaissant pas d'autre langue que celle de leur peuple.

CHAPITRE V. ANGLETERRE. En Angleterre , le catharisme ne fit que peu de prosélytes ; . l'esprit anglais était trop positif pour embrasser avec ardeur les rêveries religieuses et les préceptes ascétiques des dua- ' listes méridionaux. À Tépoque où ceux-ci, sortant de leur mystère, firent dans tous les pays de l'Occident leurs tentatives de propagande, leurs missionnaires ou leurs réfugiés vinrent aussi en Angleterre. Vers il59, un certain Gérard partit avec une trentaine d'hommes et de femmes d'une dies I Églises hérétiques du Bas-Rhin ou de la Flandre' ; peut-être étaient-ce des Cathares de l'archevêché de Cologne , cherchant un asile pour se soustraire à la persécution ; ils débarquèrent sur le rivage anglais; zélé pour ses croyances, Gérard ne tarda pas à réunir à son petit troupeau, qui s'établît à Oxford , de nouveaux membres parmi la population de cette ville. Au dire du chroniqueur, il ne sut gagner qu'une femme^ ^ mais les mesures éclatantes que l'on prit contre lui et ses disciples paraissent prouver que le nombre de ces derniers avait été beaucoup plus considérable, et qu'on > „Nationis et linguæ teutonicæ, GaU. Neubrig., 155. 2 „Unam tantum muliereulam. Ib., 157. I. T

98 CHAPITRE Y. croyait avoir des raisons pour redouter leur influence. Quand on les eut découverts , le roi Henri II convoqua à Oxford une ^ assemblée d'évêques pour les examiner. Ils ne cachèrent \ point leurs doctrines^ Gérard, qui était un homme lettré, prit la défense de leur foi; il combattit les arguments des évêques, et à leurs menaces il opposa la parole de JésusChrist :

The text on this page is estimated to be only 29.09% accurate

1 DEPUIS INNOCENT III JUSQU'a l'EXTINCTION DE LA
 SECTE. 99 clergé et le peuple , lui dit-il , et Êdtes prendre un arrêt ter*
 rible pour punir ceux qui sont atteints de cette peste , et pour effrayer ceux
 qui seraient tentés de leur adhérer » Encore en 12i0 il y eut des Cathares en
 Angleterre ; un d'entre eux fut brûlé à Londres -, on dit qu'on prêcha la
 croix contre la secte^ ; cela prouverait que par leur nombre ils paraissaient
 menaçants à l'Église ^ si le fait est vrai , il faut aussi admettre qu'ils ont été
 extirpés ; car depuis lors l'histoire d'Angleterre se tait sur leur compte^.

TROISIÈME PÉRIODE. DEPUIS INNOCENT IH JUSQU'A L
EXTINCTION DE LA SECTE. — FIN DU DOUZIÈME SIÈCLE
JUSQU'AU MILIEU DU QUINZIÈME. Lors de l'avènement d'Innocent III
au trône pontifical , l'Église était menacée, de la part des sectes, d'un danger
réel et imminent. Les Cathares , répandus dans tout le midi de TEurope, et
poussant leurs ramifications jusqu'en Flandre, en Allemagne, en Angleterre,
avaient formé au milieu du monde orthodoxe une Église hérétique,
fortement organisée, et puissante par le zèle de ses membres comme par les
relations intiibes qui les unissaient tous en un seul grand corps. Ils
dominaient en maitres dans les pays slaves , dans la Lom- f ' Pdtn Bleseosis
epist 113 , ad G. arcKiep. Eborac; Bibl, PP., Col. 2 Baleas , Centuria 3, p.
25S. 3 Je n'ai pas pu me procurer la dissertation de Ffislin , De fanaticis «ac.
XII in Anglià repertis, Berne , 1761 , in-8«.

100 DEPUIS INNOCENT III JUSQU'A L'EXTINCTION DE LA
 SECTE. bardie , dans le midi de la France ; en Italie ils s'étaient
 audacieusement ayantes jusque dans la ville même où siégeait le pape. Dans
 tous les rangs, dans tous les ordres de la so-^ ciété ils comptaient des
 partisans Adèles, que des intérêts divers détachaient de Rome ; seigneurs et
 bourgeois , artisans et laboureurs , hommes et femmes suivaient avec
 enthousiasme leurs prédications et se montraient prêts k recevoir leurs
 ordres; leurs doctrines séduisaient même des prêtres de TÉglise; leur
 ascétisme leur procurait Centrée dans les monastères ^ Dans la deuxième
 moitié du douzième siècle ils avaient acquis la conscience de leur nombre et
 de leur force ; ils savaient combien les chefs du catholicisme les redoutaient
 et combien en plusieurs pays le peuple était disposé k l'opposition contre
 Rome; semblables, comme dit un de leurs adversaires , semblables k des
 chevaux prêts a se précipiter dans la bataille , et méprisant la vie , ils
 attendaient le moment d'engager la lutte ouverte contre l'Église^. Le bruit
 courait même alors qu'ils avaient envoyé des ambassadeurs aux Sarrasins,
 pour leur proposer une alliance contre les chrétiens de l'Occident^. Il n'est
 donc pas étonnant que l'Église effrayée les comptât parmi ses ennemis les
 plus dangereux^. Outre la secte cathare, une autre, celle des Yaudois, avait
 commencé k se répandre dans la deuxième moitié du douzième siècle. Elle
 était peut-être plus dange^reuse encore pour Rome que l'hérésie dualiste,
 laquelle devait répugner k l'intelligence des hommes supérieurs , et au
 sentiment de ceux qui avaient pénétré plus au fond du christianisme; car la
 doctrine vaudoise, plus chrétienne que celle des Cathares, était en même
 temps plus conforme k l'Évangile que celle des catholiques. Ce n'est donc
 pas seulement par un effet du despotisme pontifical qu'Innocent III prit des
 mesures pour réprimer les hérésies; il prit ces mesures 1 Joachim, In Jerem.,
 fo as»». — 2 Joachim, In Apoc, f«> 132». — 3 Ibid., (à 134». — *
 Joachim, In Jerem., fo i4»> 57S 39^ 4a\ etc.

DEPUIS INNOCENT III JUSQU'À L'EXTINCTION DE LA
SECTE. Il leur fut inspiré par l'intérêt de sa propre conservation ; la puissance de Rome
chancelait dans plusieurs pays ; il fallut de nouveau la raffermir. A peine
Innocent fut-il pape, qu'il fut frappé de la grandeur du péril ; il comprit que
l'extirpation des hérésies devait être un des principaux buts de son règne.
Son imagination lui représenta les hérétiques comme des monstres
épouvantables, comme des scorpions dont la morsure donne la mort
éternelle, comme des sauterelles portant la désolation dans les contrées sur
lesquelles elles s'abattent, comme des renards dévastant la vigne du
Seigneur, comme le cheval noir monté par le démon dont il est parlé dans
l'Apocalypse. Ces êtres terribles, il fallait, selon Innocent III, les détruire
sans miséricorde ; à ses yeux, comme à ceux de tous les docteurs de son
Église, les hérétiques n'étaient pas seulement des hommes dont la raison se
nourrissait d'idées fausses, mais des malfaiteurs dont la volonté pervertie
ne méditait que la perte des âmes ; l'hérésie n'était pas une erreur, elle était
une rébellion, un crime, et le plus grand de tous. Ce jugement, basé sur
l'opinion que hors de l'Église catholique le salut est impossible, et que le
premier devoir des fidèles est l'obéissance à Rome, explique toutes les
mesures arrêtées par Innocent III contre les sectes de son époque. Ces
mesures sont loin de porter l'empreinte de la douceur, de la modération, de
la charité qui auraient convenu à celui qui se disait le vicaire de Jésus-Christ
; au lieu d'annoncer un bon pasteur qui va à la recherche de la brebis égarée
pour la ramener au bercail, elles ne trahissent qu'un despote absolu qui
punit avec la dernière rigueur des sujets rebelles ; toute la politique qu'elles
accusent est une politique de tyrannie, réduisant l'intolérance en système et
élevant la persécution au premier rang parmi les devoirs des papes. Souvent dans
ses lettres et dans ses sermons.

102 DEPUIS INNOCENT III JUSQU'À L'EXTINCTION DE LA
 SECTE. chefs de l'Église du Christ. Détruire les hérétiques et intimider
 les fidèles, voilà le but des violences ordonnées par le pape Innocent III. On a dit
 qu'au commencement de son règne, ce pape aurait volontiers usé de
 modération à l'égard des adversaires de l'Église, et qu'il ne crut devoir
 recourir à la force que poussé à bout par l'opiniâtreté des Albigeois à
 rejeter ses moyens plus conciliants. C'est une erreur, victorieusement
 réfutée par les faits. Si, dans la lutte contre les Cathares de la France,
 Innocent commença par envoyer des légats et des missionnaires chargés de
 les réfuter et de les ramener par la persuasion, il ne le fit que par un effet de
 sa prudence politique*, le comte de Toulouse lui paraissait trop puissant
 encore pour pouvoir l'attaquer tout d'un coup ; pour consommer sa chute, il
 fallut la préparer de loin. Dans les États italiens, soumis immédiatement au
 pouvoir temporel du pape, ainsi que dans les pays où il se croyait sûr de
 l'appui du prince, il n'hésita point, il employa moins de ménagements, il
 ordonna dès le début les violences qu'il ne fit exécuter que plus tard contre
 les hérétiques provençaux. Sans doute, et nous aimons à le constater.
 Innocent a exprimé quelquefois des opinions différentes, plus conformes à
 sa mission pastorale; « tâchons, dit-il dans un de ses sermons, de dissoudre
 les réunions hérétiques par la fidèle prédication de la foi, car le Seigneur ne
 veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se repente et qu'il vive », mais
 c'est une de ces inconséquences qui se rencontrent même chez les
 caractères les plus logiques et d'ailleurs, quelle valeur peut-on attacher à
 quelques paroles isolées, quand la vie entière de celui qui les a prononcées
 les contredit? Sans doute Innocent aurait désapprouvé peut-être les
 procédures iniques de l'inquisition sous le pape Grégoire IX, et sous son successeur
 Innocent III. Houter emploie beaucoup de sophismes pour justifier en tout point la politique
 astucieuse et violente d'Innocent III contre les sectes. 2 Sermo 2 in die
 cinerum in oppo, folio 14».

DEPUIS INNOCENT III JUSQU'A L'EXTINCTION DE LA
SECTE. 103 ses successeurs, mais il n'en est pas moins vrai que c'est lui
qui, le premier, a posé les principes d'une rigueur inexorable contre les
hérétiques, principes dont les croisades et l'inquisition n'ont été que
l'application et le développement nécessaires. Innocent se flattait peut-être
de l'espoir qu'un frappant de grands coups, il écraserait en peu de temps les
adversaires de Rome; mais il ignorait que la persécution devient pour les
victimes une source de nouvelles forces. Il réussit à écarter le danger qui
menaçait sa puissance, mais il n'assista plus au triomphe; il ne fit que
commencer la lutte, sans avoir, en quittant ce monde, la satisfaction de
l'avoir victorieusement terminée. Parce qu'il a sauvé l'autorité romaine, est-
ce à dire qu'il a aussi sauvé le christianisme, dont la secte dualiste paraissait
préparer la ruine? Nous ne le pensons pas; la vérité chrétienne, s'adaptant
merveilleusement à tous les progrès de l'humanité, était à l'abri de toute
atteinte, tandis que l'erreur cathare portait en elle-même la cause de sa chute
future. Et puis ce n'était pas servir le Christ que de tuer les hommes en
invoquant son nom; pour triompher de ce qui lui était hostile, la religion de
la grâce n'avait pas besoin de l'appui sacrilège du fanatisme; ce n'est pas sur
les ruines des villes et sur les cendres des bûchers qu'elle élève son Église à
la gloire de Dieu. Les Cathares slaves, italiens, français acceptèrent la lutte
sans hésiter; ils opposèrent aux deux pouvoirs, spirituel et temporel ligés
contre eux, une résistance à laquelle ceux-ci furent loin de s'attendre; les
successeurs d'Innocent III continuèrent à suivre son système de répression
violente; l'inquisition fut organisée et confiée à des moines implacables,
comblés de privilèges et immédiatement soumis au siège de Rome; des
victimes sans nombre périrent sur les champs de bataille, dans les flammes
des bûchers, dans les cachots de la nouvelle justice de l'Église; les partisans
de la secte rendirent à leurs ennemis les mêmes violences,

104 CHAPITRE PREMIER. les mêmes fureurs ; plus d'une fois des inquisiteurs périrent). sous les poignards de leurs adversaires irrités. L'histoire de la secte pendant cette période est Thistoire de sa lutte toujours renouvelée contre l'Église ; en France et en Italie cette ; lutte mémorable dura plus de cent ans après Innocent III, dans la^Bosnie elle dura jusqu'au milieu du quinzième siècle. Ou se convaincra par le récit que nous allons essayer d'en ^ faire, que l'inquisition , en tuant les hérétiques , ne tua point l'hérésie^ celle-ci fut vaincue par d'autres causes, par les progrès que faisait l'esprit humain au milieu même du désordre des opinions , et malgré le despotisme des papes et l'intolérance des rois. CHAPITRE PREMIER. PATS SLAVES. Depuis la fin du onzième siècle la Dalmatie, l'Esclavonie, la Bosnie , avaient été successivement réunies sous le sceptre des rois hongrois. Au treizième siècle des forêts impénétrables couvraient encore de vastes étendues de ces pays, habités par des hommes encore k moitié sauvages. Quoique divisées en diocèses et gouvernées par des rois chrétiens, la Hongrie proprement dite, l'Esclavonie et la Bosnie ^ ainsi que la Bulgarie , s'étaient encore peu ressenties de l'influence civilisatrice de l'Évangile. Le paganisme y avait laissé des germes mal étouffés, entretenus par les peuples païens avec lesquels les Slaves convertis étaient en contact permanent. La religion nouvelle ne fut prêchée aux Cumans, et leur duc ne se fit baptiser qu'en i227 ; mais il fallut des eflorts

PAYS SLAVES. IOS de plas d'un siècle pour cousolider et rendre sérieuse cette conversion incomplète. Là même où l'Église existait déjà, elle était mal organisée, livrée à un désordre immense^-, en 1200 il n'y avait pour la Bosnie qu'un seul siège épiscopal, et ce siège resta longtemps inoccupé^ dans toute cette vaste province on ne rencontrait alors qu'un très-petit nombre de prêtres^. Dans la Hongrie non-seulement des juifs, mais des sarrasins et des païens étaient nommés aux plus hautes fonctions publiques^; en 1218 le roi André II lui-même dut constater que dans son pays, converti offici^ement depuis près de deux siècles, le christianisme n'avait encore que de jeunes racines mal assurées^. Les rares monastères établis dans ces contrées ne pouvaient guère exercer sur les populations la . même influence que dans les autres pays de la chrétienté^ car les couvents latins ne tiraient d'ordinaire leurs novices que de l'Allemagne ou de l'Italie \ étrangers k la langue, aux mœurs, aux idées des Slaves, ces moines non-seulement restaient sans rapports avec eux, mais s'attiraient plutôt leur aversion que leurs sympathies^. D'un autre côté, les monastères peuplés de moines nationaux étaient mal vus de Rome ; fidèles à leur ancien rite slave , ces religieux auraient préféré de se rattacher k l'Église de Byzance, mais enclavés dans celle de Rome , ils devaient s'entourer de mystère pour dérober k leurs chefs la célébration d'une liturgie condamnée comme schismatique. Dans les parties reculées de la Hongrie, dans la Sirmie, on trouve de ces couvents grécoslaves ^^ des moines walaques, demeurant parmi les Gu1 Concile de Spalatro, 1185; Fejér, I , 282. 2 Fejér, II , 409. — 3 En 1125 ; Fejér, UI, II . 49 ; en 1231 , ibid., 243. 4 NowlUt adhuc in regno noitro chrUtianitatis plantatio. André II à Honoré UI; Fejér, UI , I , 251. 5 Maciejowski, 156. Cet auteur dit lui-même : ail n'est pas étonnant que le peuple slave , regardant ces cloîtres comme des colonies étrangères , n'ait pu se pénétrer de Tesprit du chrisUanisme. » • 6 En 1229. Fejér, II», II, 158.

i06 GHÀPmiB PREHIBR. mans, suivent, en 1234, le rit byzantin[^] ; tout près même de ritalie, les bénédictins de Muscha, dans l'île de Veglia, sur les côtes de la Dalmatie , ne savent pas le latin , et le pape se voit obligé , en 1252, de leur permettre l'usage de la langue slave pour leur culte[^]. L'Église de Rome , en se mettant dans cette position vis-[^]vis des - couvents slaves , dut se priver d'un grand moyen d'action sur les peuples de cette race. Si les moines étrangers étaient isolés au milieu d'hommes qui ne les comprenaient pas et qui les aimaient peu , les moines slaves ne l'étaient pas moins au milieu d'un clergé qui les persécutait à cause de leur attachement aux traditions nationales. Cet isolement de ces derniers fut au treizième siècle, comme au dixième, une cause d'aversion pour l'Église dominante et une fréquente occasion de se livrer aux spéculations de l'hérésie cathare; tandis que dans la rareté des prêtres et dans le peu d'influence des moines latins cette hérésie dut trouver des moyens de propagation plus faciles parmi des populations encore à moitié païennes. En outre la vie du clergé, surtout celle des grands dignitaires de l'Église, était peu faite pour inspirer aux laïques le respect qui seul produit la confiance et la soumission. Dans peu de pays les mœurs des prélats étaient aussi dissolues que dans les pays slaves , rarement visités avant le treizième siècle par les légats apostoliques; perdus au milieu de contrées, qui en partie étaient encore presque inconnues du reste de l'Europe , les rares évêques se croyaient à l'abri des censures, et excusaient leur corruption par la barbarie des peuples confiés à leurs soins. Il fallut l'œil vigilant et sévère d'Innocent III pour découvrir les excès et les crimes des prélats slaves; à l'un il dut reprocher de s'être livré à la simonie la plus effrontée; à un autre d'avoir commis des crimes Grégoire IX ordonna au roi Béla de les forcer à se soumettre à Rome. Fejér, III, II, 399. «Fejér, IV, II, 183.

PAYS SLAVES. 107 ÎQcestes; à od troisième d'avoir donné du scandale par sa mauvaise vie[^]. Mais ses censures furent encore vaines; la corruption continua k régner parmi le clergé de ces provinces; l'évêque de Zagreb[^], l'archevêque de Spalatro avec tous ses chanoines et ses prêtres[^], suivirent sans hcmte l'exemple de leurs indignes collègues de Strigonie, de Waradin , de Cinq-Églises; ce n'est que par les efforts souvent renouvelés des papes qu'un état des choses aussi dangereux pour l'Église et aussi favorable à ses adversaires put k la longue être corrigé. On n'a pas besoin de dire que la conséquence de ces mœurs a été une aversion profonde de la part des grands et du peuple pour un clergé si peu apostolique. Personne ne respectait les prêtres ; on faisait violence à leurs personnes, on pillait leurs propriétés, on les opprimait de mille n[^]anières, on refusait, malgré les injonctions les plus pressantes des papes , de leur payer les dîmes; on ne faisait nul cas ni de leurs ordres ni de leurs menaces; ils étaient, en un mot, l'objet d'un mépris général, que malheureusement ils n'avaient que trop mérité[^]. Ce désordre dans l'Église slave, ce mauvais exemple des prélats, l'inutilité des moines latins, étrangers k la langue du pays, les ressentiments provoqués par l'opiniâtreté des papes k refuser l'usage de cette langue dans le culte, l'esprit d'opposition qui ani* mait conCre le clergé les seigneurs et le peuple , la grande ignorance religieuse d'hommes mal instruits dans le christianisme et en contact perpétuel avec des païens, toutes ces circonstances jointes k l'impression que devaient produire les mœurs austères des Cathares et leurs prédications en i il98, à réyéquede Waraclin; Fejér, II, 339; 1199, à l'archevêque de Strigonie ; { . ç., 351 ; 1204, i l'évéqae de Ginq-ËgUses., { . c, 444. 2 1223. Fejér, IU , 1 , 417. — 3 Farlali , IU , 251 . ^ 1185 , concile de Spalatro. Fejér, 1 , 221 ; 1198, Innocent m à Ěméric; L e., II, 328; 1198, le même aox archeTéques de la Hongrie; l c, 331 ; 1204, le même au clergé de la Hongrie; ^ c, III , 1 , 152 ; 1223, Honoré m ; ^ . c., 407.

108 CHAPITRE PREMIER. langue nationale , expliquent suffisamment comment Thérésie a pu parvenir parmi les Slaves k ce degré de propagation et de puissance où on la rencontre lors de Tavénement d'Innocent in et longtemps encore après ce pape. L'Église cathare régnait librement dans tous les pays sur la rive droite du Danube; elle avait ses établissements en Hongrie; en Croatie , en Esclavonie , en Bosnie , dans les provinces maritimes de ristrie, de la Dalmatie, de l'Albanie; parmi les Bulgares, de même qu'en Macédoine et en Tbrace , elle avait également encore un grand nombre de fidèles. La province où les Cathares étaient le plus puissants , était la Bosnie; ils y comptaient, dit-on, k la fin du douzième siècle, plus de 10,000 partisans dévoués, tant parmi les grands que parmi le peuple. Le ban Eulin qui gouvernait ce pays sous la suzeraineté du roi de Hongrie , sa femme , sa sœur, veuve du comte de Chelm, toute sa famille, étaient de la secte ^ Les ministres cathares enseignaient publiquement leurs doctrines, et augmentaient tous les jours le nombre de leurs prosélytes. Un de leurs principaux sièges en Bosnie, était le château de Dumno^. Dans l'Esclavonie leur centre était le château fort de Posega^; cette province formait un de leurs évéchés les plus importants^. En Dalmatie, leur diocèse de Tragurium comprenait non-seulement les nombreux Cathares de cette ville, mais aussi ceux de Spalatro , de Raguse , de Zara , etc Dans cette dernière ville, presque tous les nobles étaient croyants et fauteurs de la secte^. Les évéchés de Bulgarie, de Philadelphie en Thrace, de Constantinople, existaient encore florissants au milieu du treizième siècle; k Constantinople il y avait même deux Églises cathares, une pour les Grecs, une 1 Yulcas i Innocent III. Ratona , IV, 576. 2 Ou Downo. Farlali, IV, 172. — 3 Fejér, III, I, 254. — ^ Reiner., 1767. 5 Ibid.; Thomas Archidiac, 568, 570.

PAYS SLAVES, 109 seconde pour les Latins*, celle-ci se composait , vers 1230, de près de cinquante parfaits[^]. Dans les pays slaves, l'influence de l'hérésie était telle qu'elle gagnait même des dignitaires de l'Église. En 1200, évêque de Tile de Paria donna asile à des Cathares persécutés[^] l'évêque Daniel de Bosnie les recueillit k son tour, au lieu de s'occuper de la conversion de ceux de son vaste diocèse[^]; l'archevêque de Raguse Arrenger inclinait lui-même en secret aux croyances cathares[^]. Dans la Hongrie on rencontre des faits du même genre 3 encore en 1218 l'évêque de Yaccia sur le Danube fut accusé d'avoir dévié de la foi orthodoxe*. C'est menacée de pareils dangers qu'Innocent III trouva l'Église dans les pays slaves , lorsqu'il monta au trône pontifical. Son attention se tourna aussitôt de ce côté; décidé k livrer k la secte audacieuse une lutte décisive, il résolut de la frapper dès l'abord Ik où dans ces contrées elle avait jeté les racines les plus fortes ; une de ces premières mesures fut dirigée contre des partisans innombrables qu'elle avait en Bosnie Vers 1200, il y avait k Spalatro deux frères, Matthieu et Aristodius, qui excellaient dans la peinture et dans l'art de travailler les métaux précieux ; doués d'une intelligence active, ils étaient aussi versés dans la langue latine que dans celle des Slaves. L'exercice de leur art les conduisait souvent k Bosna, k la cour du prince Kulin ; c'est Ik sans doute qu'ils adoptèrent avec enthousiasme les doctrines hérétiques A Spalatro on les compta bientôt parmi les plus zélés partisans de la secte. Leur ardeur k propager leurs croyances nouvelles gagna k celles-ci de nombreux prosélytes, mais devint aussi la cause de leur perte. L'archevêque Bernard , excité k la « Reiner., 1767. [^] « Farlali , III, 232. 3 Gomp. Farlati, YI, 9d et saiv. L'archevêque Arrenger fui plas tard abbé de Saint-Etienne, à Dijon. [^] Honoré III à évêquè de Veszprim. Fejér, III . 1 , 262. (

1 10 CHAPITRE PRBIIER . vigilanee par l'exemple d'Innocent III , fit arrêter les deux \ artistes^ après avoir essayé en Tain de les convertir, il les excommunia, les condamna h la confiscation de leurs biens, et les expulsa de la ville avec beaucoup d'autres membres de la secte. On dit que plus tard Matthieu et Aristodius consmitirent k abjurer^. A la même époque Bernard devint ^ attentif aux Cathares de Tragurium } il en força un grand nombre k quitter cette ville^. La plupart de ces exilés, ainsi que ceux de Spalatro, se réfugièrent en Bosnie, où non-seulement Kulin, mais aussi l'évêque catholique Daniel, les reçurent avec de grandes marques de sympathie. D'autres trouvèrent un asile auprès de Nicolas, évêque de Pharia. Intoirmé de ces faits, Innocent m s'empessa (11 octobre 1200) de communiquerai roi de Hongrie Éméric le statut sévère qu'il avait publié récemment contre les Cathares deViterbe ; il somma le roi d'ordonner au ban , son vassal , de proscrire les hérétiques, et en cas de refus, de le chasser lui-même de ses états et de s'emparer de ses domaines ainsi que des biens de ses sujets infidèles k l'Église^. En même temps il enjoignit k l'archevêque de Spalatro d'interdire les évêques de Bosnie et de Pharia, et de leur ordonner d'expulser les hérétiques dans l'espace d'un mois, sous peine de dégradati

PAYS SLAVES. il[^] spécial de visiter la province au point de vue de Tbérésie. Innocent confia cette mission à son chapelain Jean de Casemario et au sous-diacre Simon, qu'il envoya pour différentes causes dans les pays slaves. On ignore ce qu'ils firent en Bosnie, dans le cas qu'ils y vinrent à cette époque. Les ennemis de Kulin prétendirent que les ambassadeurs qu'il avait envoyés à Rome revinrent avec des lettres papales supposées, faisant accroire qu'Innocent avait permis au ban et à ses sujets de vivre selon leur croyance propre. C'est alors que Vulco, roi de Dalmatie et prince de Dioclée, sous l'influence des deux légats du pape, et dans le secret dessein de trouver un prétexte pour s'emparer de la Bosnie, fit de nouveau à Innocent III un effrayant tableau des progrès de l'hérésie dans ce pays et de la coupable infidélité de Kulin[^] il insista pour que le pape suggérât au roi de Hongrie de dépouiller de ses domaines son vassal rebelle[^]. Le souverain pontife, employant la même politique qu'il suivit plus tard contre le comte de Toulouse, réitéra à Émeric Tordre de se servir / contre Kuhn de la force, mais se rendit en même temps à la demande de ce dernier d'envoyer de nouveau un légat auprès de lui; ce fut en 1203 qu'il chargea de cette mission son chapelain et l'archevêque de Spalatro[^]. Kulin, menacé d'un côté par son suzerain, et de l'autre par le roi de Dalmatie qui convoitait ses fiefs, céda aux efforts de Jean de Casemario et engagea les Bosniaques à suivre son exemple. Deux des principaux parmi les Cathares se firent présenter par le légat à Émeric; ils jurèrent pour eux et leurs frères de rester fidèles à Rome; le ban lui-même s'engagea envers le roi à payer une amende de 1000 marcs d'argent, à partager entre le fisc < Innocent m. Epp. Lib. V, ep. 110, Bréquigny, II, 1, 179; Ynlcas à Innocent; Katona, IY, 576. [^] 2 Katona, IY, 576; Fejér, II, 572. Cette lettre a la date de 1199; mais c'est évidemment inexact. 3 « nov. Lib. V, ep. 110; Bréquigny, II, 1, 179.

112 CHAPITRE PREMIER . royal et celui du pape, dans le cas qu'il serait surpris de nouveau d'avoir toléré les Patariens¹. Enfin, les moines de la Bosnie, vivement suspects de s'être livrés aux doctrines hérétiques, durent signer une profession d'orthodoxie et d'obéissance à Rome². Peu après Kulin mourut; son successeur Ninoslav, qui sans doute ne se croyait pas lié comme lui, recommença à protéger les Cathares qui se relevèrent en Bosnie plus nombreux que jamais. Leur puissance fut telle que l'évêque Daniel qui venait également de mourir, ne put pas être remplacé pendant un temps assez long; et lorsque le métropolitain de la Bosnie, l'archevêque Arrenger, de Raguse, dut songer à pourvoir au siège vacant, il y nomma un hérétique, dont l'influence ne tarda pas à se faire sentir. Arrenger lui-même étant mort peu de temps après, les Cathares relevèrent audacieusement la tête à Raguse et dans toute la province; aucun service ne fut plus célébré dans les rares églises catholiques, les prêtres, abandonnés, quittèrent leurs postes, le catholicisme tomba dans un oubli complet. En 1221, on n'entendait dans toute la Bosnie, au lieu de / prédications orthodoxes, que celles des ministres cathares, et le nombre des fidèles de Rome diminuait de jour en jour³. L'évêque hérétique du pays exerçait une influence qui s'étendait au loin, de tous les côtés, les membres de la secte se rendaient auprès de lui, les uns pour le consulter, d'autres pour chercher un asile sous sa protection *, il envoya un légat, en France, pour encourager les Albigeois par la nouvelle qu'ils ont des frères qui font des vœux pour eux, et qui leur offrent un refuge contre leurs persécuteurs⁴. 1 iiOS. Éméric à Innocent III. Fejér, II, 410 et suiv. 2 Katona, IY, 677 et suiv.; Fejér, II, 405 et suiv. 3 Farlati, VI, 91, 98; Fejér, IV, III, 217. 4 Farlati, ni, 253. 5 Lettre du légat Gonr. de Porto, dans Gervasii Prémonstrat, epp., ep. 129, p. 116.

PATS SLAVES. 113 Vers la même époque ou Innocent III s'occupa de l'extirpation de l'hérésie dans la Bosnie, il travailla aussi à la soumission et à la conversion des Bulgares qui suivaient le rit grec, et parmi lesquels il y avait de nombreux Cathares. En 1204 le légat Jean de Casimiro couronna, au nom du pape, le roi Joannice, qui avait recherché l'appui de Rome contre les Grecs. Mais, dès l'année suivante, Joannice, irrité contre les croisés latins à cause du projet qu'ils avaient de reconquérir les provinces bulgares, jadis soumises à l'empire de Byzance, accourut au secours des Grecs, sur lesquels les Francs venaient de s'emparer de Constantinople. Les hérétiques de la Thrace, les Pauliciens, les Bogomiles, les Cathares de Philippopole et des environs, se hâtèrent d'offrir leur soumission au prince bulgare* ^ il paraît que les Latins avaient déjà commencé à leur faire sentir les effets de l'intolérance romaine. Joannice, une fois couronné par le pape, ne fit plus rien pour Rome ; tous les efforts d'Innocent pour ramener les Bulgares à l'orthodoxie n'eurent d'autre succès que de donner à leur roi une sanction de plus, sans leur faire renoncer à leurs croyances particulières. Jean Asen, ayant succédé à son oncle en 1207, laissa aux Cathares une liberté sans bornes; pendant de longues années rien ne les troubla dans l'exercice de leur culte hérétique; le bruit de leur puissance se répandit dans tout l'Occident, et bientôt le nom de Bulgares devint pour les catholiques synonyme de celui de Cathares*^.

Dans les provinces du royaume de Hongrie, la persécution interrompue depuis les premières années du siècle, recommença avec un redoublement de zèle sous le pape Honoré III. En 1216, le roi André II, malgré les désordres qui troublèrent l'empire, Villehardouin, 156; Ducange, Hist. byzant. t. 3, p. 319; Fleury, XVI, 123 et suiv. p. 186. 2 Ce nom ne se rencontre que depuis le treizième siècle. Voy. la note 6 ^ la fin de l'ouvrage. I. 8

114 CHAPITRE PREMIER. blaient ses états, partit pour la Terre-Sainte, conduisant contre les Sarrasins \$es peuples dont la conversion était en* core en partie si récente et si mal affermie. Pendant son absence la confusion augmenta dans la Hongrie^ clercs et laïques se livrèrent k tous les excès; le clergé fut opprimé plus que jamais par les grands , l'archevêque de Strigonie \ fut expulsé de son diocèse; lorsque André revint, en 1218, l'anarchie était au comble ^ Les Cathares avaient profité de son absence et des troubles du royaume pour se fortifier, k sous la protection du ban de Bosnie Ninoslas. C'est alors que le roi, dévoué à l'Église et k ses chefs, sollicita l'appui du pape pour faire refleurir Tordre et la foi dans son royaume. En 1221 , Honoré III écrivit aux prélats de la Hongrie pour les sommer d'extirper les hérétiques et surtout ceux de la Bosnie^; il chargea notamment Tarchevêque Berthold de Colocza d'user de tous les moyens pour les ramener k l'obéis'■ sance; s'ils résistaient k la persuasion, il devait prêcher une croisade contre eux^. Déjk, en 1218, Berthold avait acheté pour son église le château de Posega , en Esclavonie ; en soumettant ce foyer de l'hérésie k sa juridiction directe, il croyait parvenir plus sûrement k en chasser les Cathares^. Pour stimuler davantage le zèle des évêques slaves, Honoré III envoya en Hongrie son chapelain , maître Accontius de Yiterbe, muni des pouvoirs les plus étendus contre les hérétiques bosniens; il invita le roi et le clergé k prêter k ce légat toute leur assistance^. Avant de se rendre en Bosnie, Accontius tint k Raguse un synode des évêques de la Dalmatie; il fit décréter des 1 André II au pape, 1218 ; Fejér, III, I, 250 et suiv.; Docament pubUc d*André II , 1219 ; l, e., 269 et sui? ; Katona, V, 303 et snÿ. 2Fejér, 111,1,308. 3 Bzovius , adann, 1222 , n» 10, p. 288. 4 Fejér. III, I, 254 ; Tacle est confirmé, en 1227, par Honoré III; ibid., III, II, 100. 5 3 décembre 1221 ; Farlali , III , 253 ; Fejér, III, I, 350, 351 .

PAYS SLAVES. 415 mesures tant pour la réforme des mœurs dissolues du clergé de ces contrées que pour l'extirpation des hérétiques de la Bosnie[^]. De là il se rendit à Zara (1222), où il encouragea l'archevêque Jean à persévérer dans la lutte que depuis 1220 > il avait entreprise contre les Cathares de cette ville[^]. Arrivé dans la Hongrie, il fut soutenu avec vigueur par le roi ; en persécutant les hérétiques, André II voulait donner une preuve de plus de cette soumission qu'il ne cessait de témoigner au siège de Rome, par ses libéralités envers les églises et les monastères, et par les privilèges qu'il accordait au clergé. Le nouvel archevêque de Cskxlocza, Ugrin, stimulé par Accontius, publia des édits sévères contre les Cathares bosniens[^] \ mais on ignore s'ils furent exécutés. Bientôt de nouveaux combattants pour l'Église se joignirent au clergé slave; l'ordre des dominicains, naguère établi, forma en Hongrie une de ses premières stations ; un vaste champ s'ouvrit dans ces contrées à l'activité de ces moines. En 1221 , un Hongrois, Paul, fonda une maison de frères prêcheurs à Raab; en peu de temps elle fut peuplée d'hommes animés d'une ardeur enthousiaste; dès qu'ils se répandirent dans la Dalmatie et dans la Bosnie , pour convertir ou combattre les hérétiques. Dès leur première mission en Bosnie, trente-deux Dominicains devinrent martyrs de leur zèle ; trop fougueux , ils avaient irrité le peuple, qui les précipita tous dans une rivière[^]. Cependant cette défaite fut compensée par un triomphe important; les Dominicains réussirent à faire renoncer le ban Ninoslas à la protection que jusque-là il avait / accordée aux Cathares ; il donna son fils en otage, pour garantir la durée de sa conversion[^]. Plusieurs grands, surtout de sa famille , suivirent son exemple, comme Urbain Priesda, qui livra également son fils entre les mains des moines[^]. On » Farlati , III , 151 , 253; IV, 17t ; VI , 92. — 2 q, <.. v="" honor="" iii="" ugrinus="" fej="" ii="" katona="" o.="" c="" a.="" ripom="">

i 1 6 CHAPITRE PREMIER . peut croire qu'une conviction sincère eut peu de part à la promesse de Ninoulas de ne plus favoriser Thérésie; le vrai motif n'était sans doute que la crainte que le roi de Hongrie, dans son ardeur contre les hérétiques, ne le dépouillât de ses fiefs; dès que cette crainte ne le retint plus, il retourna à ses anciennes croyances. Voyant le peu de progrès que faisait la conversion des Slaves hérétiques, Honoré III chargea, en 1155, l'archevêque Ugrin de Golocza de prêcher la croix contre eux. Cette mission fut stérile en résultats; l'archevêque, pour enrôler des croisés sous sa bannière, fut réduit à les acheter à prix d'argent-, c'est ainsi qu'il donna 200 marcs à Jean, seigneur de la Sirmie ultérieure; ce prince accepta la somme, mais ne se montra guère empressé de remplir son engagement. Le seul Coloman, fils d'André II, et duc de Dalmatie et d'Esclavonie, se trouva prêt à donner main forte aux menaces d'Ugrin contre les Cathares bosniens (1227)-, il sévit contre ceux dont il put se saisir; Honoré III loua son zèle; mais il ne paraît pas qu'il ait fait éprouver à la secte des défaites sensibles. Peu de temps après, l'évêque de Bosnie tomba lui-même dans l'hérésie; Grégoire IX ordonna à Jacques, évêque de Préneste, qu'il avait envoyé comme légat en cette province, de le faire destituer; vu l'insuffisance d'un seul prélat pour une contrée aussi étendue et placée dans des circonstances aussi difficiles, il prescrivit en même temps d'y

1 15 mai. Raynald., ad ann. 1225, X^m, 3⁸, no 21; Fejér, m, 11, 53. 2 Fils de Boniface, marquis de Montferrat, et de Marguerite, Teuve d'Isaac, empereur de Constantinople, et fils du roi de Hongrie, Béla m. 3 En 1227 Honoré III le somma de le tenir, sous peine de censure ecclésiastique. Fejér, IH, II, 101. ^ Il résidait à Spalatro. Dacange, BiSt, byzant., 302. 5 Raynald., XIH, 471, ad ann. 1238, no 53, 54; Fejér, HI, II, 100, où la date de 1238 est corrigée en celle de 1227.

PAYS SLAVES. 117 augmenter le nombre des évêchés[^] L'évêque suspect fut remplacé par le dominicain allemand Jean de Wîldeshusen[^] ;[^] quant à l'établissement de nouveaux diocèses, nous ignorons si cette mesure a été exécutée; elle eût été plus utile peut-être que les citadelles que Tarcbevêque de Colocza fit élever, en 1233, dans la Bosnie, pour la défense de l'Église catholique. À l'action morale ce prélat préféra celle de la violence et des armes; aussi ne fit-il qu'augmenter l'irritation du peuple hérétique; ses forteresses ne s'élevèrent qu'avec peine, au milieu des attaques incessantes des Bosniens, et une fois construites, elles ne contribuèrent en rien à la propagation durable de la foi orthodoxe[^]. Cependant l'activité persévérante du clergé et les menaces souvent réitérées tant de son suzerain que des princes ses voisins, engagèrent le ban Ninoslas à renouveler en 1233] son acte d'abjuration. Pour excuser la liberté qu'il avait laissée aux hérétiques , il alléguait la nécessité où il s'était trouvé de se servir de leur appui contre les ennemis de sa puissance ; il offrit de donner à l'Église toute la satisfaction qu'elle pourrait exiger[^]. Grégoire IX le prit alors, ainsi que son pays, sous la protection du Saint-Siège[^]. Pour prouver I que cette fois sa conversion était plus sérieuse qu'en 1221 , il publia lui-même des décrets pour l'extirpation de l'hérésie cathare ; mais les nobles, qui tous étaient dévoués à la secte, s'en irritèrent et le menacèrent , s'il exécutait ses desseins , de se soustraire à son autorité. Placé dans cette difficulté nouvelle, il réclama l'intervention du pape, qui enjoignit au duc Coloman d'Esclavonie de venir à son aide pour qu'il soit \ maintenu dans ses droits[^]. Mais tout fait présumer que Ninoslas, plutôt que d'engager une lutte avec ses nobles, se • 1253. Fejër, 111,11,541. 2 Quétif et Échard , 1 , 112. - 3 Pejér, III , II , Si 8. * O. c, IV, n, 28. - 5 o. c, III , II , 342. — 6 Katona , V, 661 ; Fejér, 111,11,543.

118 CHAPITRE PREMIER. décida à ne pas donner suite k ses décrets de persécutioa et \ à accorder à la secte une tolérance tacite, qu'il n'aurait pu ' lui refuser qu'en s'exposant aux chances d'une guerre ; dans une lutte pareille il aurait eu contre lui son peuple tout entier, qui aurait trouvé pour alliés les Esclavons et les Dal^ mates, presque tous hérétiques. En apprenant ces nouvelles, et affligé de l'état religieux de ces provinces , qu'il comparait k une terre déserte, couverte de ronces et d'orties et / n'abritant que des dragons et des autruches sauvages, Gréi goire IK ; envoya, en 1234, le prieur des chartreux de Saint' Barthélémy de Trîsulco, muni des pouvoirs les plus étendus contre les hérétiques ^ dans l'espoir qu'un étranger se laisserait moins arrêter par les considérations qui jusque-là avaient pu refroidir le zèle du clergé indigène , le pape chargea son légat de prêcher la croisade, et de promettre à ceux qui prendraient les armes les mêmes indulgences que pour les expéditions en Palestine^ Le prieur de Saint-Barthélémy fut secondé dans ses prédications par celles du nouvel évêque de Bosnie \ Grégoire IX accorda une indulgence de dix jours à tous ceux qui une fois par semaine viendraient entendre ses discours^. Pendant les années 1234 et 1235 , les églises catholiques de la Dalmatie , de la Bosnie , de l'Esclavonie retentissent d'exhortations k se croiser contre les odieux Manichéens; le duc Cdoman réunit une armée pour les anéantir^, et le nouveau roi de Hongrie, BellalY, sommé par le légat, jure publiquement d^extirper l'hérésie dans son royaume et de réduire tous les habitants k l'obéissance au pape^. Mais ces serments restent sans effet, ces menaces ne sont point exécutées; l'histoire du moins se tait sur ce 1 Fejér, 111, 11, bSI. 2 Katona , V, 657 et suiv.; Fejér, III, II . 396, 397 ; RipoH , 1 , 70. ^ En 1234 Grégfoire IX le prend lui et ses guerriers sous sa protection spéciale. Fejér, III , II , 398. ^ Raynald., XIII, 419 et suiv., no 40; Fejér, III, II , 375.

PAYS SLAVES. ii9 point-, chaque année, au contraire, le pape renouvelle les mêmes décrets , le pouvoir séculier proteste avec la même ardeur de son empressement à les exécuter : et la secte subsiste en exerçant toujours la même influence sur les populations slaves. Il est vrai qu'en 1338 le duc Coloman fit savoir au pape que , non sans de grands efforts, il était par* venu à rétablir dans la Bosnie la foi orthodoxe, et qu'il n'y restait que de faibles dâ)ris de la secte^ ; mais ces déclarations officielles que Thérésie est détruite et que Tordre est rétabli, ne doivent pas être prises à la lettre *, rien n'en prouve mieux le manque de vérité que le redoublement de zèle déployé par Grégoire IX, au moment même où il comblait d'éloges les triomphes incertains de Coloman^. Pour imprimer plus de vigueur à la persécution , il donna de nouveau l'évêché bosnien à un moine de Tordre qui avait pour mission spéciale la lutte contre l'hérésie : le dominicain Pousa fut élevé à ce poste; le pape l'investit en même temps des fonctions de légat, avec Tordre de prêcher à son tour une croisade contre les Cathares; les fidèles, empêchés de prendre eux-mêmes les armes, pouvaient contribuer en aidant aux frais de l'expédition ; Pousa fut chargé de recueillir les dons^. Cette croisade n'eut pas plus lieu que celles prêchées dans les années précédentes. A défaut d'hommes armés, Grégoire IX voulut, en 1239, que le provincial de la Hongrie envoyât en Bosnie des frères prêcheurs , pour travailler à la . conversion des hérétiques^. Ce moyen resta également sans succès. Fatigué de tous ces vains efforts, Tévêque Pousa se démit, dès 1240, de sa charge, et préférant le silence du cloître aux honneurs aussi dangereux que stériles d'un épiscopat « Katona , V, 336 ; Fejér, IV, 1 , 124. 2 1238; Fejér, IV, 1, 128; 1239; ib., 175. 3 Katona , V, 336 et suiv.; Fejér, IV, 1 , 124 et suiv.; Ripoll , 1 , 104 ; Quétif et Échard, 1, 112. ^ Fejér. IV, I, 176.

1 20 CHAPITRE PREMIER . au milieu des ennemis de l'Église, il se retira loin du théâtre de la lutte, dans le couvent des dominicains de Strasbourg, où il termina ses jours ^ Dans le même temps que Grégoire IX s'épuisait en efforts pour détruire la secte cathare en Bosnie , ses yeux se portèrent aussi sur la Bulgarie, où elle régnait avec la plus entière liberté sous le roi Jean Azen. L'alliance que ce prince avait faite avec l'empereur grec Yatazès (1135) pour mettre fin à la domination des Latins à Constantinople, éveilla les inquiétudes du pape. Pour empêcher l'exécution de ce projet, il fallut menacer le roi bulgare de dangers qui Tobligeassent à porter ailleurs son attention. A cet effet, Grégoire IX publia, en 1238, avec la promesse de grandes indulgences, une croisade contre les Cathares de la Bulgarie, protégés par Azen. Il la fit prêcher dans la Hongrie par son légat, par les prélats du pays, par des dominicains et des franciscains, parcourant dans ce but les provinces^ ; il engagea le roi Béla IV à se mettre à la tête des guerriers de la foi, et à chasser les hérétiques, «comme Taquilon chasse les nuages qui couvrent le ciel ;» après avoir rétabli la vraie doctrine dans la Bulgarie, Béla devra ajouter ce pays à sa couronne et le garder comme prix de ses services rendus à l'Église^. Cette injonction embarrassait vivement le roi de Hongrie, que des relations de famille alliaient à Yatazès et à Azen lui-même *, H ne se montra prêt à obéir qu'à certaines conditions-, mais bien que le pape ne les lui accordât qu'en partie^, il ne put résister à l'influence du légat, et finit par réunir une armée contre les Bulgares , sous le prétexte de les ramener de leur hérésie. Grégoire l'autorisa à faire porter une croix devant ses troupes 1253. Farlati, IV, 52. — 2 Pejér, IV, I, ICI et suiv.; Wadding, DI, 2 et suiv. 3 Raynald., XIII, 462 et suiv., no 5 et suiv.; Fejér, IV, 1 , 101 et suiv.; Ducange, J7tJl. byzant., 520. ^ Raynald., I c; Fejér, IV, I, 111 et suiv.

PAYS À L'AVE» . iâl troupes, et ordonna dans toute la Hongrie des prières publiques pour le succès de l'expédition . Celle-ci cependant ne franchit pas les frontières . Âzen , effrayé de ces préparatifs menaçants, se hâta de renoncer à ses projets contre les Latins de Constantinople, et d'accorder aux troupes que Baudouin conduisait contre Yatazès le passage par la Bulgarie . Satisfait de ce résultat politique, le pape n'insista pas davantage sur l'extirpation des hérétiques bulgares; les mesures qu'il aurait pu prendre auraient eu d'autant moins d'effet dans le pays même, que celui-ci ne reconnaissait pas la suprématie du siège de Rome ; quant à l'Eglise grecque, auquel il se rattachait, elle était trop affaiblie pour qu'elle eût pu agir avec vigueur contre les hérétiques . Peu de temps après la croisade projetée par Grégoire IX, Innocent IV jugea le moment venu pour engager le roi des Bulgares Coloman à renoncer au schisme en s'unissant à l'Eglise de Rome ; mais malgré les efforts des moines franciscains qu'il envoya au milieu de ce peuple, il ne put obtenir ni l'extinction du schisme grec ni celle de l'hérésie cathare . En 1241 eut lieu la grande invasion mongole qui eut pour la Hongrie des suites si désastreuses . Les germes de civilisation qui naissaient à peine dans ce pays furent détruits de nouveau pour longtemps; les campagnes furent dévastées, les villes saccagées, les églises et les couvents pillés et ruinés . Au milieu de la confusion qui succéda à la guerre, l'autorité mal affermie du clergé fut ébranlée encore davantage, et l'hérésie cathare fit des progrès rapides parmi les populations ignorantes et effrayées ; les violences commises par les hordes sauvages de Batu-Khan fournissaient aux prédicateurs hérétiques un nouvel argument en faveur de leur doctrine qui faisait remonter la cause de tout mal à un Dieu ennemi des hommes, pour consoler le peuple de ses misères ils l'exhortaient à se tourner vers un Dieu unique et véritable . Fejér, IV, I, 120 et suiv. — 2 x. c, 122. r- 3 1245 Wadding, III, 126 et seq.

The text on this page is estimated to be only 27.76% accurate

lâ CHAPITRE PRBlil£R. taieot à se faire miiier à la seete, saile capable de le délivrer de la puissance du mauvais Dieu. Dans la Bosnie, le ban Ninoslas était retombé depuis longtemps dans l'hérésie ; dans l'Ësclavonie, la Croatie, la Dalmatie elle se releva surtout depuis 1243 , époque de la mort du duc Coloman , qui avait été son adversaire redoutable. En cette année ^ Innocent IV , alarmé des dangers dont l'Église était de nouveau menacée dans les pays slaves, recommanda la vigilance à l'archevêque deStrigonie, et lui enjoignit d'appeler à son secours le bras séculier^. En 1S46, l'arebevéque Benoit de Colocza, nommé légat pour la Hongrie et la Bosnie, voulut encore, malgré son grand âge, prendre la croix contre les hérétiques, pour mériter, disait-il, les gloires de la patrie célest^^. Le roi Béia IY joignit ses efforts k ceux du clergé^ ; mais loin de s'éteindre dans la Bosnie, l'hérésie se répandit jusqu'en Bohême et en Pologne, où jusque-là on n'en avait pas encore trouvé de traces. En 1257, Primislàs, roi de Bohême, demanda les secours du pape contre les Cathares qu'il voyait s'établir dans ses terres; Alexandre IY lui envoya des frères mineurs, chargés de remplir les fonctions inquisitoriales^. iPendant le reste du treiztôme siède l'état déplorable du royaumte de Hongrie et des pays qui en dépendaient n'offrit encore que peu de chances à l'établissement durable et solide du christianisme et à l'extinction d'une hérésie qui pouvait se rattacher aux tendances encore païennes de ces peuples. Les papes s'épuisèrent en efforts pour convertir à la religion 1 Iten fut accusé encore en 1248 par les frères mineurs. Innocent IY ordonna une enquête sur sa yie, mais défendit jusque-là toute autre pro* cédure. Fejér, IV, II, 28. 2 Raynald., XIII, 523, n© 35; Katona , VI , 4; Fejér, IV, 1 , 282. 3 Katona , VI, 80; Fejér, IV, 1, 4iK). ^ Bzovius , ad ann, 1247, n» 4, p: 534 ; Wadding, III , 174 ; Katona , VI,88; Fejér, IV, 1,461. ^ Raynald , XIV, 29, no 12; Wadding, IV, 63; Boczck , III, 238.

The text on this page is estimated to be only 29.73% accurate

PAYS SLAVES. 123 ebrélieDne les Slaves encore païens , pour ramener à l'obédience de Rome ceux qui, déjà convertis, se ralliaient à l'Église grecque, et pour extirper l'hérésie cathare là où elle avait jeté ses racines. Mais l'immense confusion qui régna en ces pays fit échouer tous les moyens tentés pour arriver à ces résultats; la difficulté qu'avait la Hongrie de se relever des suites de l'invasion des Mongoles , les attaques et les ravages fréquemment renouvelés de ce peuple, les dissensions intestines, les guerres avec la Bohême, les dérèglements du roi Ladislas m, empêchèrent l'ordre de se rétablir et l'Église d'exercer son influence. La force des Cathares dans les pays slaves fut augmentée à cette époque par les nombreux pèlerins français et italiens , qui , chassés par les persécutions , vinrent se réfugier auprès de leurs frères juifs libres ; à plusieurs reprises les prêtres hongrois se plaignirent de cette affluence» d'hérétiques étrangers ^ On essaya de tous les moyens pour triompher de cette opiniâtreté des Slaves à persister dans le catholicisme ; un instant le roi de Hongrie crut arriver plus sûrement à cette fin, en demandant, en 1264, au pape que l'évêché de Bosnie fût soumis à l'archevêque de Gölöcz; celui de Raguse, qui jusque-là en avait été le métropolitain , en était trop éloigné pour exercer une action constante et vigoureuse, et, au surplus, il avait à lutter contre les Cathares de son propre diocèse ; Urbain IV se contenta de prescrire une enquête^. En 1280, Nicolas III revint à l'expédient d'envoyer un légat italien ; l'évêque Philippo de Ferneto représenta au roi Ladislas UI qu'il était temps d'en finir avec une hérésie aussi dangereuse*, il lui transmit tous les décrets 1 En 1275 l'archevêque d'Olmütz se plaint au pape du triste état de la Hongrie , et surtout de ce qu'en ce pays manifeste hæretici confoventur ierrarum profugi cdiarum, Fejér, V, II, .155. 2 Déjà, en 1247, une bulle papale avait soumis l'évêché de Bosnie à l'archevêque de Gölöcz. Ripoll, I, 175. Il paraît que cette mesure n'aurait pas pu être exécutée. Katona , VI^ 430; Fejér, IV, III ,218.

124 CHAPITRE PREMIER. et Statuts des papes contre les Cathares; Ladislas, malgré son peu de respect pour FÉgUse, les publia en leur donnant force de loi pour tous ses États, auxquels son père avait ajouté la Bulgarie; sa mère, Elisabeth, en fit autant pour le duché de Bosnie et les autres domaines soumis à sa juridiction particulière ^ Mais. c'est k cela que se borna la déférence du roi de Hongrie pour le pape-, après avoir publié les décrets contre les hérétiques , il ne songea guère k les exécuter. Déjà Béla IV, pressé de toutes parts par les ennemis de son pays et de l'Église, avait cru pouvoir se sauver en alliant sa famille k des schismatiques et k des païens, et en tol^nt non-seulement les Cathares, mais aussi les Cumans et les Mongoles^. Ladislas, exposé aux mêmes dangers, suivit la même politique, il laissa la Hongrie ouverte aux Tartares, aux Mongoles, aux Sarrasins; il ne persécuta pas les hérétiques qui peuplaient ses états ^ et fit lui-même souffrir au clergé des violences sans nombre. Les reproches sévères que lui adressa Honoré IY , en 1287^, ne le corrigèrent point ; lorsque trois années après il mourut, il laissa la Hongrie dans une décadence complète sous le rapport ecclésiastique et religieux. Pour essayer de rétablir l'ordre et la foi, le pape envoya auprès du nouveau roi André UI, l'évêque Benvenuto d'Ëugubio en qualité de légat, avec la mission de prêcher, en cas de besoin , une croisade contre les hérétiques et les infidèles de la Hongrie. Le roi Rodolphe de Habsbourg recula l'ordre d'assister le légat de son influence et de ses armes^. En même temps le roi Etienne de Serbie qui venait de quitter le rite grec pour celui de Rome, demanda au pape des misî Raynald., XIV, 318, no 9 ; KalO Ba , VI , 83S el suiv. ; Fejér, V, III , 55 e(SUIT. ^2 Fejér, IV, II, 218 et 6uW. 3 ...Quorum ad partes iUa8», ^innumera confluit multitudo. Fejér, VI , 1, 60. ^Oc., V, m, 358. 5 1290. Kalona , VI , 1036 el suiv.; Fejér, VI, 1, 60 e(suiv.

PAYS SLAVES. 13^e s. sionnaires pour convertir les Cathares de son pays; Nicolas lui envoya un certain nombre de franciscains ^ On peut s'étonner que l'inquisition n'eût pas encore été introduite formellement dans les pays slaves, où elle aurait trouvé un si vaste champ à exploiter. Si le peu de sécurité qu'eussent trouvée dans des contrées lointaines ^ Tanarchie plus encore qu'à l'hérésie, des moines chargés d'exercer une juridiction aussi violente, n'a pas été la cause de ce retard, nous ignorons à quoi il faudrait l'attribuer. Ce n'est que dans la dernière année du treizième siècle que Boniface VIII, pour détruire dans les états hongrois à la fois l'hérésie cathare, le schisme grec et le paganisme, donna ordre d'établir l'inquisition en Bosnie, en Dalmatie, en Croatie et en Serbie, et prescrivit à l'archevêque de Strigonie de veiller à ce qu'elle fût exercée avec une rigueur inflexible^. En 1318, Jean XXII l'introduisit en Bohême et en Pologne, où, par suite de l'incurie de plusieurs prélats, l'hérésie avait fait des progrès considérables dans les diocèses de Cracovie, de Breslau, de Prague et surtout d'Olmûtz ^; encore, en 1331, Benoît XII publia des décrets contre les hérétiques de cette dernière ville ^. Quant à la Bosnie, à la Croatie et à la Dalmatie, les Cathares y trouvèrent un nouveau protecteur, depuis 1311, dans la personne du ban Mladin. Ce n'est pas que ce prince attachât un grand prix à leurs doctrines, mais comme à cause de sa tyrannie et de sa vie scandaleuse il avait à redouter les censures du pape et l'intervention de son suzerain, il avait un intérêt à s'appuyer sur les adversaires de l'Église^-, le nombre de ceux-ci avait été augmenté dès les premières années de ce siècle par Dolcino et ses sectateurs qui, chassés en 1291. Raynald., XIV, 445, no 43; Wadding, V, 260; Fejér, VI, II, 407 et suiv.; Fariati, VU, 49 et suiv. 2 Fejér, VI, II, 404; Fariati, VI, 329; VII, 54. — 3 Wadding, VI, 308 et suiv. - ^ O. c, VIT, 176. — s Comp. Fariati, IV, 57. /

126 CHAPITRE PREMIER. de ritaie, avaient trouvé un asile en Dalmatie. Dans la Hongrie proprement dite, les troubles intérieurs qui ne cessaient de la déchirer empêchèrent les inquisiteurs à exercer leurs fonctions avec un succès réel. Jean XXII en accusa le clergé et lui reprocha sa négligence; il exhorta même le ban Mla* din k travailler k l'extirpation des Cathares (1 319) ^ Quelques années plus tard, en 1325, il revint k la charge auprès d'Etienne, successeur de Mladin, et auprès du roi Charles de Hongrie*, tous les deux se dirent prêts k assister de leur pouvoir le frère Fabien , nommé inquisiteur général de ces pays^; Charles mérita les éloges du pape pour son zèle k persécuter la secte', tandis qu'Etienne ne tarda pas k marcher dans les traces de ses prédécesseurs en s'abstenant de sévir contre les hérétiques, c'est-k* dire contre la presque totalité de ses sujets. L'inquisiteur Fabien parait avoir commencé sa mission en niyrie (13S5)*, mais il y trouva, de la part du clergé luimême, une opposition k laquelle il ne s'attendait pas. Lorsqu'k Trieste il voulut prêcher contre les Cathares de cette ville , il en fut empêché par deux chanoines , originaires de laLombardie, d*oJi ils avaient sans doute apporté leur sympathie pour les doctrines hérétiques. Sur Tordre de Jean XXII, ces deux ecclésiastiques , Michel de Padoue et Raimond de Crémone, furent condamnés comme complices des Cathares^. Lorsqu'on 13S9 Fabien revint dans ces contrées, il conçut de nouveau des soupçons contre plusieurs hommes d'Église ; il accusa d'hérésie Martin , abbé du monastère de Saint-Cosmas et Saint-Damien , dans le diocèse de Zara , en Dalniiatie, et François, religieux du même couvent ^ comme Tarchevêque de Zara mit opposition k sa procédure , Fabien, irrité de voir 9on privilège méconnu , voulut se rendre kÂvi1 Raynald., XY, 191, no 14. ^O.c, XY, 307, no 18 ; Wadding , YII , 38 et soi?. 3 1327. Raynald., XY, 334, no 48. — « Wadding , YII , 40.

PAYS SLAVES. 157ignon pour porter sa plainte devant le pape ; mais en passant par la Lombardie, un seigneur, ami des Cathares, le surprit, et le dépouilla de ses effets et surtout de ses documents concernant les accusés de Zara¹. Peu de temps auparavant, en 1327, les mêmes jalousies qui ailleurs déjà s'étaient élevées entre les deux ordres chargés de l'inquisition, avaient aussi éclaté entre les dominicains et les franciscains des pays slaves. Les frères mineurs faisaient remonter leur privilège à l'année 1291, où Honoré IV avait envoyé des moines de cet ordre en Serbie, en Bosnie et en Esclavonie, tandis que les dominicains se fondaient sur la mission expresse que leur avait donnée, en 1299, Boniface VIII. Ces contestations, peu favorables à la considération de l'Église dans des contrées où elle avait tant besoin d'être relevée, furent terminées par le pape qui, après avoir cassé le privilège des dominicains qu'il venait lui-même de confirmer, ne maintint que celui de l'ordre rival, et ne reconnut que le frère Fabien comme inquisiteur général pour tous les pays slaves. Il lui réitéra l'ordre déjà donné tant de fois de prêcher une croisade contre les Cathares bosniens et esclavons, mais malgré les sommations pressantes adressées au roi Charles, au clergé et aux seigneurs de la Hongrie, de donner mainforte et assistance à l'inquisiteur, nous sommes encore obligés de constater la nullité du succès de toutes ces mesures 2. En 1335 Benoît XII dut exhorter l'archevêque de Spalatro et l'évêque de Tragurium à prêter une aide plus efficace à l'œuvre d'extirpation entreprise par les inquisiteurs contre les Cathares de la Dalmatie³. Par leur influence, ces prélats parvinrent alors à faire jurer aux magistrats de Spalatro et 1 0. c, yil, 104. En 1330 Fabien était rentré en Bosnie ; 1 c. 112. 2 Wadding, VU, 54 et soi? ; Farlati, IV, 57 et suiv.; Katona, VIII, 550 et suiv. 3 Raynald., XVI, p. 17, no 62.

iS8 CHAPITRE PREMIER . de Tragurium une alliance contre les hérétiques^ il fut décidé que dans les territoires des deux villes les Cathares bosniens seraient exclus «de Teau et du. feu , » et que les Dalmates surpris dans Fbérésie seraient jetés en prison , et en cas de refus de se convertir, condamnés aux flammes ^ Cependant ces statuts ne furent guère observés. Lorsque, trois années après , une armée bosnienne demanda k passer par le territoire de Tragurium, Tévêque Lampridius, accusé lui-même d'actes arbitraires et de graves irrégularités , défendit aux clercs comme aux laïques , sous peine d'excommunication , de communiquer avec les chefs et les soldats hérétiques. Le magistrat, néanmoins, se borna k ne pas les admettre dans la ville ; suivant l'exemple donné par la ville de Spalatro, il envoya auprès du général des Bosniens, des ambassadeurs avec des présents et des vivres, pour obtenir qu'il traversât le territoire tragurien sans y exercer des violences. Aussitôt l'évêque lança l'anathème contre ces ambassadeurs et contre tous les sénateurs; ceux-ci refusèrent désormais de reconnaître l'autorité de Lampridius, détesté du peuple k cause de ses excès; le pape lui-même dut prononcer l'excommunication contre lui^ . Par ce qui vient d'être dit, on voit que la Bosnie était toujours pour ces contrées le foyer du catharisme. Toutes les mesures prises jusque-lk n'avaient servi qu'à l'entretenir plus ardent et plus vivace au lieu de l'éteindre; le ban Etienne et son épouse Elisabeth , dans l'intérêt de leur puissance , protégeaient les hérétiques ouvertement ; en vain Benoit XII leur adressa-t-il , en 1335, des réprimandes sévères ; en vain somma-t-il dans les termes les plus pressants les seigneurs de la Croatie et ceux de la Bosnie à renoncer k leurs fausses doctrines et à assister les inquisiteurs^; en vain les frères mineurs redoublèrent-ils d'efforts, et inven< FarlaU.IU,316, etlV, 377. 2 O. c, IV, 377 et suiv. -3 O. c. III, 316 ; 1337, Wadding, VU, 203.

PATS SLAVBS[^]. 129 tèrent-ils des ruses pieuses pour frapper rimagioation du peuple en lui faisant accroire que Dieu opérait des miracles pour eux[^] ; en vain Charles de Hongrie , exhorté par le pape à ajouter à ses autres titres de gloire celui d'avoir établi dans la Bosnie la religion catholique, envoya-t-il, en 1340, dans cette province le prieur général des franciscains , Gérald , en l'assurant de son appui vigoureux : tout ce qui fut obtenu, c'est que le ban Etienne , intimidé par cette alliance des deux pouvoirs contre son pays , alla au devant du frère Gérald , et lui déclara qu'il était prêt à se convertir lui-même et à faire avancer la conversion de son peuple[^]. Mais cette promesse, dictée par l'intérêt du moment, fut aussi peu suivie d'effet que toutes celles qu'Etienne et ses prédécesseurs avaient faites jusque-là. De nouveaux efforts furent tentés par le franciscain Peregrinus, depuis 1349 évêque de Bosnie; un historien dit même qu'il réussit à ramener les Patarins bosniens à l'Église et à les baptiser tous[^]; mais cette assertion est contredite par les faits. Vers cette époque on découvrit même que l'hérésie régnait aussi dans l'Albanie et dans la partie méridionale de la Servie , qu'on appelait la Rascie; le pape jugea la chose assez grave pour envoyer, en 1351 , dans ces provinces les archevêques Élie de Raguse et Antoine de Durazzo , accompagnés de l'évêque Barthélémy de Tragurium \ ils eurent l'ordre d'extirper à la fois l'hérésie cathare et le schisme grec ; comme Etienne , prince de la Rascie, refusa d'appuyer leur mission , Innocent YI autorisa le roi Louis de Hongrie à s'emparer des domaines de ce rebelle, à condition d'y établir le règne du catholicisme[^]. Dans la Bosnie l'hérésie cathare recouvra toute sa liberté, depuis qu'en 1357 Etienne Thuartko fut devenu ban de cette prot Wadding , VII , 733. 2 Raynald., XVI , p. 131 , n» 73 ; Wadding , VU , «31 et wir. 3 Thworocz , 195 ; FarlaU , IV, 60. [^] 1356. FarlaU IV, 3S2 ; Wadding , VIU , 92 et soir. I. 9

130 CHAPITRE PREMIER. vince. Il parait même que les persécutions tentées par les inquisiteurs et les menaces continuelles du roi de Hongrie, provoquèrent une révolte de Thuartko contre son suzerain. C'est alors, en 1359, que Louis entreprit une expédition contre les Bosniens, autant pour relever son autorité royale, que pour établir celle de l'Église, dont il était le serviteur dévoué. Il les soumit, ainsi que les Bulgares également insurgés; il profita de sa victoire pour forcer ces peuples au baptême[^], pour opérer leur conversion il demanda, en 1366, au pape un envoi de 2,000 franciscains[^]; beaucoup de Bosniens et de Bulgares se firent baptiser[^]; Urbain V, qui témoigna au roi Louis sa joie à cause de ces triomphes, prescrivit aux archevêques de Colocza et de Czanad de désigner des prêtres instruits pour confirmer les nouveaux convertis dans la foi de l'Église[^]. Mais la joie du pape fut de courte durée; à peine convertis, la plupart des Slaves retombèrent dans l'hérésie, que beaucoup d'autres n'avaient pas même consenti à abjurer[^]. En 1369 les Bulgares se révoltèrent contre les Hongrois, et tuèrent un grand nombre de prêtres et de moines[^]; dans la même année Etienne Thuartko combla de mauvais traitements son frère cadet pour s'être fait catholique, et ni l'intervention de son suzerain ni celle du pape ne purent le décider à accepter le baptême chrétien[^]. En 1372, le roi Louis, frappé peut-être de l'inefficacité des moyens violents pour arriver à une conversion sérieuse des Cathares, représenta à Grégoire XI le triste état de l'Église dans la Bosnie; il ne s'y trouvait plus de prêtres pour desservir les temples tombant en ruines; le « Katona, X, 249 et suiv. — 2 Ranzanos, 377. — 3 Katoda, X, 88S. [^] L. c, 382 et suiv.; Waddidg, VIU, 195 et 8Qiv. 5 1368. Raynald., XYI, p. 477, no 18; Wadding, VIII, 206; Katona, X, 422 et suiv. 6 Ranzanus, 377. — 7 Katona, X, 444. — 8 x. c., X, 44» et suiv.; Farlati[^] V, 61, 62.

PAYS SLAVES. 131 christianisme n'était établi que dans un très-petit nombre de lieux-, en quelques autres les chrétiens étaient mêlés aux dualistes, et dans la plupart, surtout dans les montagnes, ceux-ci régnaient seuls. Le pape annonça alors que de grandes indulgences seraient accordées à ceux qui érigeraient en Bosnie des églises et des monastères ; il exhorta le roi k en donner l'exemple *, en outre il envoya dans ce vaste champ «où la moisson était si grande et les ouvriers en si petit nombre,» des frères mineurs, munis du privilège d'exercer les fonctions pastorales Ik où il n'y aurait pas de prêtres séculiers^. Les moines se rendirent en Bosnie; mais la moisson promise n'était pas encore prête. Une nouvelle révolte d'Etienne Thuartko, en 1376, le rendit indépendant de la Hongrie \ il prit le titre de roi , et tout en laissant travailler les franciscains k la conversion de ses sujets, il resta, avec ceux-ci , adonné k la secte. Pendant le reste du quatorzième siècle le clergé et les princes, uniquement préoccupés du schisme qui divisait l'Église et qui paralysait ses forces, perdirent de vue et les Cathares slaves et les moines qui se consacraient k leur conversion. En 1402, ces derniers publièrent qu'ils avaient réussi k faire rentrer dans le sein de l'Église plus de 50,000 hérétiques; mais comment concilier cette assertion avec le profond découragement qui, k la même époque, s'empara de la plupart des frandscains de la Bosnie , et qui les porta k se retirer dans la solitude de leurs monastères et même k quitter la province^? En présence de ce fait, il est permis de douter de l'exactitude de leur rapport, ou au moins de la sincérité des conversions qu'il devait vanter au monde. D'ailleurs , en admettant la réalité des résultats annoncés, il faut admettre aussi qu'ils furent anéantis de nouveau dans le cours des trente premières années du quinzième siècle. Absorbés par les grandes questions qui se dé< Vfradding , Vni , 541 et suiy.; Katona , X , 539 et saiy.; 551 et suiy. s FarlatMY, 65.

i 32 CHAPITRE PREMIER . battaient alors dans l'Église, ni les papes ni les conciles ne s'occupèrent d'une secte que sans doute ils croyaient éteinte \ parce qu'en France et en Italie elle n'existait plus. D'un autre côté , les mouvements hussites et les invasions des Turcs empêchèrent Sigismond d'appuyer de sa puissance la conversion des Bosniens , dont il ignorait peut-être l'hérésie. Oubliés par les chefs de l'Église et de l'Empire, et profitant de l'agitation anti-catholique produite dans les pays slaves par les disciples de Jean Hus , les Cathares se relèvent avec des forces nouvelles ^ 5 le roi de la Bosnie, Etienne Thuartko II, est à leur tête ; leur Église est complètement organisée, divisée en diocèses , tandis que l'Église catholique n'a toujours qu'un seul évêque dans la capitale du royaume^; ils ont des temples dans tout le pays , tandis que ceux des chrétiens sont abandonnés ou réduits en ruines^. Leur audace est telle que le roi , invité à envoyer des députés au concile de Bâle, s'oppose au départ de l'évêque catholique, et envoie quatre

1 En 1436 le chapitre de Colocza écrit au pape que le frère Jacques a (roQTé : Plurimos hæreticos, tam clericos, ^uàm laicos, quorum in hU /Int> timii parlibut a longis temporibus copia ingens puUabat ;... alios insilviSy alios in cellariis, alios verain molendinis nonnuUos autem in speluncis et cavernis montium et terrarum; là ils célèbrent leurs rites; ils portent dans leurs lieux de réunion sanguinem domini J. C, in quibusdam bursis, ab intus pice subduetis, a coUo pendentibus, et la nuit ils se yersent super se et indumenta, ita ut etiam ad eaUementa ipsorum deflueret et terra exinde non medioeriter aspergeretur, Katona , XII, 747 ; Wadding^, X, 271. La dernière particularité dont il est fait mention en cette lettre paraît se rapporter aux Hussites, qui communiaient aussi avec le calice; Il est vrai que le frère Jacques exerçait aussi l'inquisition contre les Hussites ; mais une preuve qu'il a trouvé aussi beaucoup de Cathares, ce sont les mots a longis temporibus. Peut-être confondait-il les deux sectes. L'évêque de Waradin les disUngue parfaitement dans une lettre écrite dans la même année à Eugène IV : Multa peior hæretica pravitas quàm Hæreticarum de Bohemiâ in quibusdam provinciis regni Hungariæ.-. invalescere cœpit. Katona, 12, 745; Wadding, X, 272. ^ Farlati, IV, 66. 3 Katona, XIII, 495; Farlati, 1 e.

* PATS SLAVES. 133 évêques hérétiques , que naturellement le concile refuse de recevoir ^ Lors de son avènement au siège épiscopal de la Bosnie, en 1428, Joseph trouve le pays sans prêtres; la plupart des frères mineurs l'ont quitté ; les églises et les couvents sont vides ou ont été détruits par le peuple cathare^. Jo^ seph appelle k son aide le concile, le pape et l'empereur, et dès lors l'œuvre de la conversion des Bosniens est reprise avec une énergie redoublée. Avant tout Eugène IV songea a repeupler les couvents de franciscains. Le concile de Baie nomma le frère mineur Jacques de Monte-Prandono pour être son vicaire spécial dans les pays slaves; il lui donna la mission d'extirper l'hérésie , et lui confirma tous les privilèges antérieurement accordés aux moines de son ordre en Bosnie'. Le roi Thuartko chassa cet inquisiteur, mais craignant la colère de Tempereur qui le protégeait, il le rappela en 1436. Jacques de Monte-Prandono parcourut alors le pays hérétique; partout , notamment dans les montagnes , il rencontra des Cathares, auxquels se mêlaient quelques Hussites venus de la Hongrie ; Ik où ils n'avaient pas de temples, ils se réunissaient, pour célébrer leur culte, dans des cavernes, dans des souterrains , dans des moulins , au milieu de forêts ; le frère Jacques prêcha lui-même fréquemment contre eux; il envoya des moines dans les villes et dans les campagnes pour engager la lutte. Malgré les dangers qu'il courait de la part des grands qui le persécutaient, il prononça des sentences rigoureuses contre plusieurs hérétiques qu'il avait fait arrêter, et parvint, pour la première fois, k inspirer de la terreur k la secte^. Il sut éveiller dans l'esprit du roi lui-même le désir de se rapprocher du catholicisme; bâtard 1 FarlaU, IV, 66. Ces quatre éréqaes sont appelés Die! , Gost » Staraz , Strinich. 3 Wadding, X, 194 ; Fàrlati, IV, 66. — 3 Katona, XU, 754 et soir. ^ Lettre du chapitre de Golocia au pape, 1436; Wadding, X, 2M, 271 ; Katona, XII, 747 et suiv.

134 CHAPITRE PREMIER. de son père, Etienne Thuartko espéra de se conserver plus sûrement la couronne, et de se procurer en même temps l'appui des princes chrétiens contre les Turcs, en se conciliant la faveur du pape. Pour assurer ce triomphe, Eugène IV envoya, en 1438, l'évêque dalmate, Thomas de Pharia, comme légat auprès du prince bosnien. Celui-ci cependant ne se convertit pas encore, le pape le sollicita d'augmenter au moins le nombre des évêchés catholiques en Bosnie; mais il refusa, de peur de s'aliéner les Cathares et ceux parmi ses sujets qui se rattachaient à l'Eglise grecque. Il mourut en 1443. Son successeur, Etienne Thomas, avait été élevé dans la croyance hérétique; en montant au trône, il n'avait pas encore reçu le baptême chrétien. Aussitôt après son avènement parut auprès de lui l'évêque de Ferrare en qualité de légat, pour l'engager à se convertir avec son peuple. Thomas, exposé aux menaces incessantes des Turcs, et voulant s'affranchir du honteux tribut que ses prédécesseurs déjà s'étaient engagés à payer à ce peuple, avait, comme Thuartko II, des intérêts politiques pour rechercher l'appui de Rome. Cependant, comme il redoutait les ressentiments de ses sujets, il ne se décida qu'après de longues négociations avec le légat, à envoyer auprès du pape un ambassadeur chargé d'abjurer en son nom l'hérésie cathare, et de déclarer qu'il consentait désormais à considérer « la foi et les traditions chrétiennes comme meilleures » que celles de la secte. Pour donner une preuve de la sincérité de sa conversion, le roi de Bosnie reçut l'ordre de ramener son peuple à l'orthodoxie, et d'appuyer énergiquement les efforts du vicaire local. RayDald., ad ann. 1445; XTIU, 516. no 24; Farlati, IV, 256 et suit. 2 Farlati, ibid., 68. 3 X. c, IV, 67. ^Epiitola Bêfted, Ovetarii ad Petrum Donatum, epUe, Paiannum, a. 1443; chez Martène et Durand, Ampliss. c

PAYS 8LAYB8. 138 général des frères mineurs, Fabien de Bachia, nommé inquisîlear^ur les pays slaves^ En 1445 Thomas fut baptisé^; mais malgré son baptême, et malgré ses promesses d'extirper les hérétiques , il ne put rompre les liens qui l'attachaient k la secte, c'est-ànlire à tout son peuple. Il continua à s'entourer de Cathares , k leur conâer les fonctions les plus élCTées de son royaume , et à rendre même aux parfaits la vénération accoutumée. Excommunié pour cela par l'inquisiteur, il protesta, dans une lettre au pape, de son orthodoxie, disant que s'il tolère les hérétiques, ce n'est pas par sympathie pour leurs doctrines , mais uniquement pour ne pas pousser ses sujets , et surtout les nobles , k la révolte. Eugène IY, loin de sévir et d'en appder au moyen usé des croisades, suivit une conduite plus politique^ ne pouvant re^ courir k la force , il se servit de l'indulgence, et enjoignit k son légat de faire une enquête sur les a*oyances du roi , de révoquer la sentence d'excommunication s'il le trouve orthodoxe, et de lui accorder alors une dispense pour son commerce avec les hérétiques jusqn'k ce qu'il trouve les moyens de punir leur opiniâtreté'. Thomas sut démontrer la pureté de sa foi *, le pape en informa les prélats et les seigneurs de la Hongrie, les invita k considérer le roi bosnien comme bon catholique, et confirma k celui-ci sa royauté*. Le 24 juin 1446, Thomas tint, en présence du légat, une assemblée k Cogniz, où il rendit une ordonnance pour assurer la paix publique gravement compromise dans son pays; on seul article de ce statut fut dirigé conU'e les Cathares ; le roi se borna k leur défendre de construire de nouveaux temples et de restaurer les anciens s'ils menaçaient de tomber 1 1444. Waddmg,XI.205. 2Fariati,IV, 257. 3i44ft. Fartati,IV, 257. ^ Ra^ald., XVIII , 316, n« 23 ; Farlali , IV, 70.

136 CHAPITRE PREMIER. en ruines ^ Plusieurs grands, entre autres le beau-père du roi, le woywode Etienne, abjurèrent^ mais ce ne fut que pour retomber peu de temps après dans Thérésie; leur exemple entraîna beaucoup d'autres défections, et protégés par des seigneurs puissants, les hérétiques inspirèrent de vives alarmes au roi. En 1449, le légat vint à Rome pour représenter au pape qu'il n'y avait, pour extirper l'hérésie bosnienne, d'autre moyen que le fer et le feu ^ Nicolas III lui donna plein pouvoir de prêcher une croisade-, mais, au milieu du quinzième siècle, ces prédications fanatiques ne furent plus suivies d'aucun effet. Irrité, le pape excommunia le woywode Etienne et ses partisans, les déclara déchus de leurs dignités, et appela contre eux les princes catholiques, auxquels il donna licence de s'emparer de leurs terres^. Pour empêcher que des étrangers n'envahissent son pays, tout en comptant sur leur appui pour ses entreprises, le roi Thomas pensa dès lors qu'il pouvait profiter lui-même des avantages accordés par le pape aux vainqueurs des hérétiques. Il devint un promoteur ardent de l'inquisition ; il combla les franciscains de privilèges et leur destina des faveurs qu'ils eurent eux-mêmes la prudence de refuser; c'est ainsi qu'il aurait voulu que tous les habitants leur fournissent des vivres, sous peine d'y être contraints par la force^: il ordonna aux comtes de veiller sur la pureté de la foi des populations et de punir sévèrement les hérétiques^; il envoya un grand nombre de ses sujets dans l'exil , pour pouvoir confisquer leurs biens; des écrivains catholiques eux-mêmes ont attribué à son avarice les excès de sa fougue orthodoxe^. Résolu 1 Farlati , IY, 68; Katona , XIU , 493. 2 Raynald., XVIU, 359, no 9. 3 1451. Farlati , IV, 71 ; Katona , XUI , 771. ^ 1450. Katona , XUI , 739 et suiv. 5 Rex JBosiince... uf... suareligionisfidem faceret, tunc, quod multiterediderunt favaritice obtinuit, Manichæos, qui erant in regno suo quàm plurimi, nunc baptisimum Christi acciperent, « regno migrare eoëgit, subëtan^

PAYS SLAVES. . 137 d'altat ter les Tares, il menaça de là même croisade les Cathares de son pays -, des indulgences plénières furent promises par Nicolas V à ceux qui prendraient part à l'expédition contre eux'. La terreur, répandue par toutes ces mesures, engagea quelques milliers de Bosniens à se faire baptiser; quarante des principaux parmi les Cathares se réfugièrent auprès d'Etienne Cosaccia, duc de la Herzegowina[^], le dernier prince en Europe qui accordât sa protection aux débris de la secte. En 1460, trois parfaits qui avaient été puissants à la cour du roi, furent conduits à Rome chargés de chaînes; l'évêque de Nona, en Dalmatie, les présenta à Pie II, qui les fit enfermer dans un couvent, où le cardinal Jean de Turrecremata fut chargé de les instruire dans la religion catholique[^] ils abjurèrent, et furent reçus solennellement dans l'église et sous le patronage spécial du Saint-Siège*, le pape les renvoya en Bosnie, avec un document public constatant leur soumission; mais l'un d'entre eux s'enfuit en route, et se retira auprès du duc de la Herzegowina[^]. Etienne Thomassowicz, fils du roi Thomas, et depuis 1461 son successeur, suivit son exemple et sa politique pour se procurer des alliés contre les Turcs; il fit profession de catholicisme et persécuta la secte cathare; il se montra surtout ardent à confisquer les biens des seigneurs accusés d'hérésie[^]. Lorsqu'en 1463 il refusa de payer le tribut aux Turcs, la Bosnie fut envahie et conquise et lui-même perdit la vie[^]. Reconquête de la Bosnie, Gobelins, 155; Raynald., ad ann. 1461, XK, 110, n°136; Katona, XIY, 540, 489. ï Raynald., XVII, 369, no 13; Fariati, IV, 71; Katona, XIII, 757. 2 Ce duché avait d'abord porté le nom de duché de Chelme ou de Saba. Depuis la fin du treizième siècle les Cathares avaient été nombreux dans cette province. FataU, YI, 328. 3 Ils s'appelaient Georges Cuchig[^]nich, Stoysan Turtchonich et Radonil Vacichinch. Gobelins, 125; Raynald., XIX, 110, no 136; Katona, XIY, 340, 4[^]. [^] Katona, XIY, 490. - 5 Gobelins, 311.

138 CHAPITRE PREMIER. bientôt après par les Hongrois, la BiMsnie finit par tomber, au seizième siècle, définitivement sous le pouvoir des Turcs; depuis ce temps l'hérésie cathare ne s'y rencontre plus' ; ce qui dans cette province avait maintenu la secte jusqu'il une époque où depuis longtemps elle ne comptait plus de partisans dans le reste de l'Europe , c'est d'un côté le degré infîSrieur d'une civilisation demeurée étrangère aux progrès de l'esprit humain qui s'accomplissaient ailleurs, et de l'autre l'esprit d'opposition contre Rome, auquel la persécution donnait incessamment une nouvelle énergie. Une fois éteinte dans la Bosnie, où elle se perdit dans le màhométisme, l'hérésie cathare, privée du foyer qui l'avait entretenu, cessa également d'exister en Hongrie , en Dalmatie , et en général dans tous les pays habités par des Slaves; elle en disparut, après avoir puisé pendant une période de quatre siècles et demi des forces longtemps victorieuses, dans des illusions d'autant plus opiniâtres qu'elles s'appuyaient sur un sentiment national qui repoussait les prétentions des étrangers. Avant de quitter ces pays, nous devons rapporter encore ce que les chroniqueurs nous ont conservé sur les destinées du parti des dualistes slaves, qui déjà au onzième siècle avait enseigné que le démon seul devait être vénéré et invoqué par les hommes^ . Nous avons déjà remarqué que cette doctrine grossièrement matérialiste compta longtemps des paiv tisans parmi les tribus slaves , chez lesquelles la prédication de l'Évangile n'avait pu briser qu'imparfaitement la rude écorce de la barbarie et du paganisme. Au douzième siècle, et en Grèce, on appelait ces hérétiques les Sataniens'; en Occident ils reçurent plus tard le nom de Lucifériens. Us se ré< Patarenorum ne tdla quidem nune veitigia, FarlaU, IV, 4t. 2 Psellus , 4. 3 Satanianif quia , Satanam fortem existimanteê , wm ven\$rabanUtr, ne mata in eis, ut dicebantt operaretur, Nicetas Ghoniates» Theeaurue orthod. fideij 572.

The text on this page is estimated to be only 25.24% accurate

PATS SLAVES. 139 pandirent surtooi dans les provinces
auricbiennes, en Sty* rie, en Tyrol, en Bohême, où ils pénétreraient vers il 76'
; on en rencontra dans le Brandebourg, et jusque sur le Rhin. D'accord avec
les autres Cathares, ils n'avaient la vertu du baptême d'eau et des autres
sacrements'^-, ils méprisaient le mariage^ ; ils appelaient l'Église romaine
l'Église des infidèles et rejetaient ses usages et ses traditions^. Mais ils se
séparaient profondément du reste de la secte, en renversant l'ordre que
celle-ci établissait entre Dieu et le démon; c'est injustement, disaient-ils, que
Lucifer et ses anges ont été chassés du ciel *, il y remontera un jour pour y
reprendre sa place, tandis que l'archange Michel et ses compagnons en
seront expulsés pour l'injure qu'ils avaient faite au créateur de la terre. U n'y
a que les fidèles de Lucifer qui seront sauvés et qui régneront avec lui *,
ceux qui refusent de l'adorer seront livrés à la damnation éternelle^. U était
facile de tirer les conséquences pratiques de cette doctrine : si les Cathares
évitaient tout contact avec la matière parce qu'elle était créée par le mauvais
dieu, les Lucifériens recherchaient ce contact pour plaire à celui qu'ils
adoraient; leur morale était donc éminemment immorale et matérialiste.
Non-seulement Diaboli duo fuerunt concionati anno 116 et impune peccare
licere et eo qui sicut Adam et Eva nudi tamen incedebant et Hieronymum
exercebant, bene facere. Pontanus a Breitenberg, 9. Htgek rapporte
favorablement à ce fait l'histoire des Vandois en Bohême. Dobner, VI, 501. 2
Annales Novesienses, 581. Aqtéam baptismalem abluunt, chrismatis
frictione abluunt; Fragment à la suite de Pilichdorf sur les Vandois, dans
la Bibl. PP., Col. XIU, 541. 3 Le mariage est juramentum meretricium. Annales
Noves., 581. ^ Annales Noves., 582. ^ Luciferum cum demonibus suis
cælo injuria pulsum dicebant, tandemque beatitudini cum omnibus suis
restituendum; Michaellem et Angelos omnes æternis cruciatibus deputandos,
hominesque ab eorum secta alienas, similiter esse damnandos. Annales
Noves., 582. Adorant Luciferum, et credunt eum esse Dei fratrem,
injuriouse de ealo detrusum et se cum ipso regnatorios; pueros eorum et
immolant, Fragm. à la suite de Pilichdorf., le., 341.

140 CHAPITRE PREMIER. ment ils étaient loin de condamner l'usage des viandes ^ mais au lieu de vivre dans la pauvreté comme les parfaits des Cathares 9 ils n'aspiraient qu'à s'enrichir et adressaient k cet effet leurs prières au démon ^; il y a plus, tout en méprisant le mariage, sans doute parce qu'il était un lien consacré par l'Église, ils se livraient à des excès que leurs contemporains sont unanimes à leur reprocher' ; pour se justifier ils niaient la chasteté de la mère même de Jésus-Christ^. Ils avaient douze ministres principaux qu'ils nommaient apôtres et qu'ils croyaient en rapport immédiat avec les esprits supérieurs, c'est-k-dire avec les démons^. Ils tenaient leurs réunions dans des souterrains, auxquels ils donnaient le nom de caveaux de pénitence^-, des actes symboliques et des prédications composaient leur culte ^ ils avaient des signes particuliers pour se reconnaître^ en se rencontrant, ils se saluaient en disant : Lucifer, qui a subi l'injure, te salue ^ et, ii l'ouverture de leurs cérémonies, le chef demandait: Les épines piquent-elles, pour s'assurer s'il n'y avait pas de profanes dans rassemblée^. Il paraît que dès le commencement du treizième siècle cette hérésie avait pénétré jusque dans l'Allemagne occidentale; en 1231 , le synode de Trêves condamna une femme pour avoir plaint le diable d'avoir été injustement expulsé du del^. Ce n'est qu'un siècle plus tard que la secte fut découverte en Autriche par le zèle des dominicains; ces moines en trouvèrent beaucoup parmi les nombreux Cathares 1 AnnaUi Nove., 582. ^ Ipsum pro 4ivitiis rogant, Fragn. à la fête de Pilichdorf., L e., 341. 3 Fragn., l, c; Titodaranos, 45. ^ Annales Nove»,., 582; Fragn., { . c. 5 AnnàUs Nove., 582. 6 BaatkeUer, Fragn., I. e.; Yitodaranas, 44. 7 Annotes Nove., 582 ; Yitoduranus , 45. 8 Gesta arckiepile, Trevir,, 244.

^ PATS SLAVES. 141 (la diocèse de Passau, à Vienne et dans la Styrie^ En 1315 plusieurs en furent brûlés k Krems, à Saint-Hippolyte , en Bohême; à Vienne, plus de cent périrent avec un grand courage dans les flammes ; un de leurs chefs, nommé Neumeister, assura, en montant sur le bûcher, qu'ils étaient plus de 80,000 dans les pays autrichiens et ailleurs^. Cette évaluation était sans doute exagérée -, cependant , malgré de nouveaux supplices, en 1336^, ils étaient, deux années après, assez puissants pour opposer k l'inquisition une résistance redoutable, et pour persécuter k leur tour les prêtres et les moines^. Vers la même époque les frères mineurs du Bran* débourent en découvrirent plusieurs à Tangermunde-, vainement combattus par le frère Jordan , lecteur k Magdebourg, qui jouissait alors d'une haute réputation comme prédicateur, ils furent brûlés au nombre de quatorze, hommes et femmes^. Depuis cette époque il n'est plus fait mention de cette monstrueuse aberration de l'esprit humain ; au lieu des Lucifériens on ne trouve plus dès lors dans la Bohême que des Yaudois, auxquels se joignirent bientôt les Hussites; les advei^aires , il est vrai , reprochèrent quelquefois k ces chrétiens des horreurs^ semblables k celles des adorateurs de Lucifer, et les flétrirent du nom d'Adamites] mais si nous croyons devoir ajouter foi k de pareils reproches quand ils s'adressent k une secte, dont le premier principe lui-même était irreligieux et immoral, nous les repoussons quand ils sont gratuitement dirigés contre des hommes qui ne se pro< Annales Novet. , 581 . Ce passage des Annales de Nnys se troaye aussi» avec quelques changements peu importants, et sous le titre : Anonymi brevis narratio de nefandâ hœresi Adatniticâ in variis Austriæ locis sœueh XIV grassante, chez Pez, Seripi. rerum Austriae,, II, 535 et suiv. ^ Annales Nwes., 581 -583. 3 Vitoduranns , 44. ^ Surtout en Styrie et en Tyrol. Catalogue abbatum Gluniciensiumf chez Pez,II,330. 5 Wadding , VU , 185.

143 ^ CHAPITRE II. posaient d'autre tâche, que de rendre leurs mœurs conformes ^ k la pureté de leurs croyances évangéliques^

CHAPITRE IL ITALIE. A la fin de la période précédente on a vu l'Église cathare répandue dans toute l'Italie , et dominant surtout dans les villes lombardes. Partagé entre deux factions égales en puissance et en haine, ruiné par tous les désordres de la guerre civile , tour à tour châtié par l'empereur ou excommunié par le pape, le nord de l'Italie était livré à une anarchie morale profonde. L'intérêt religieux n'était pour rien dans ces luttes*, les villes guelfes elles-mêmes embrassaient le parti du pape, non pas par sympathie pour le chef de l'Église, mais uniquement pour avoir un appui plus puissant contre la domination impériale ; ce sont ces villes , c'est Milan sur-^ tout , que l'on trouvera plus hérétique^ encore que toutes les autres; la seule passion qui régnât en Lombardie, était celle de l'indépendance et de la liberté. L'autorité spirituelle du clergé allait de jour en jour en diminuant -, à la lutte entre les citoyens, s'ajoutait celle entre les magistrats et les évêques; ceux-ci s'efforçaient de conserver des droits seigneuriaux dont les laïques leur contestaient l'exercice-, ils s'opposaient au développement des franchises politiques et municipales des villes; de là des haines, des violences, des dévastations d'églises, des édits de bannissement contre les évêques et des sentences d'excommunication contre les habitants ; plus d'une fois même il y eut des combats , dans lesquels des pré< Ck)mp. Beausobre , Dûsirtation sur les Adamites de Bohême , dans LenfanC, HisU de la guerre des HussiteSf U, S6i et saiv.

^ ITALIE. 143 lais perdirent la vie; Tévêque de Bellune fut tué à la tête de ses troupes , dans une bataille contre les Trivisans ^ En vain ' Innocent III reprocha-t-il au clergé lombard de ne pas dé* fendre ses privilèges avec assez de vigueur; en vain lança- < t-il des anathèmes et multiplia-t-il les menaces contre les magistrats^ : il ne put déraciner cet esprit d'indépendance qui faisait la gloire de la.Lombardie, et qui, mieux réglé, ^ eût fondé sa prospérité^. Ce qui souffrait le plus au milieu de cette anarchie toujours renaissante, c'était la religion. Le ' clergé qui , au lieu de rester dans le sanctuaire, en était sorti pour se mêler, avec plus de passion encore que les laïques, ^ aux luttes civiles , avait perdu toute influence morale sur le I peuple; sans respect pour des prélats qui, les armes à la ' main, défendaient des privilèges injustes, et pour des prêtres dont beaucoup donnaient l'exemple d'une mauvaise vie, les Lombards accueillait avec ardeur toutes les sectes hostiles k Rome. Outre les Cathares , il y avait encore du temps d'Innocent m des partisans des réformes tentées par Arnould de Bresse ; \ côté d'eux les Yaudois , appelés ici Pauvres Lom-^) bards, avaient fondé des communautés florissantes^; on rencontrait des hérétiques judaïsants, dits Pasagiens, qui soutenaient que la loi de Moïse n'avait pas été abolie par Jésus- v Christ, et que les chrétiens eux-mêmes devaient s'y soumettre^ ; on parlait même d'une espèce de secte anabaptiste et communiste^. 1 Innoc. II! Epistola, Ub. III, ep. 59; chez Bréqui^y, II,I, 42; Raynald., Xm,â7, n«19. 2 InDOC. III Epist,, lib. III , ep. 6; chez Bréquigny, II, I, 6; lib. VI, ep. 45, 46 ; ibid., II , 1 , 264, 265. 3 Comp. SismoDdi, HisL dêsrépuhl, ttaZ., II, 457 et saiy.; Raamer, IU,257;y, 151etsuiy. ^ Reinerias, 1775; il dit expreBsément que ces Vaadois lombards deseendaient des Yaudois français. ^ Yoy. la note il à la fin de Tourrage. ^ Communiati (Communelli ; yoy. la loi de Frédéric II, 1224 ; Mansi ,

Y i44 CHAPITRE II. Les plus puissants de tous ces ennemis de Rome étaient les Cathares. Ils comptaient des défenseurs parmi les plus riches seigneurs du pays; dans les familles nobles, comme parmi les bourgeois des villes et les habitants des campagnes, ils avaient des croyants sans nombre; ils occupaient des places dans les sénats et dans les magistratures. TiCurs relations avec leurs frères de la Provence et avec ceux de laDalmatie et de la Bosnie avaient augmenté leur confiance en leur force; protégés autant par la sympathie des populations que par Fétat anarchique du pays , ils résistaient avec succès ^ k tout ce que l'Église entreprenait contre eux ; en beaucoup d'endroits le clergé n'osait pas les attaquer, de crainte de s'attirer les colères de leurs puissants protecteurs^ Ils celé* braient publiquement leur culte ; ils prêchaient sur les places publiques, au milieu des champs, et jusque dans les églises; ils provoquaient les prêtres k des disputes solennelles en présence du peuple ; dans leurs écoles , des hommes distingués par leur science et leur éloquence , formés a la dialectique par les grands maîtres de l'université de Paris, exposaient la théologie cathare devant des disciples plus nombreux et plus enthousiastes que ceux qui suivaient les écoles des catholiques^. De tous les pays de l'Occident on venait en Lombardie, sous le prétexte de faire des pèlerinages k Rome, mais en réalité pour visiter les hérétiques; les Vaudois s'y rendaient pour consulter leurs chefs et leur payer leur ceus XXIII, 5S6), qyÀa communia omnia dicunt esM debere,,. RebaptUati, qui rebaptisandos ab Eeelesià esse dicunt. Steph. de BellaTilli, 86. 1 Non eratqui eosimpedire auderet, propter potentiam, et multitudinem fautorum ipsorum. ReiDerius , édit de GreUer, 35. 2 Reinerius, édit. de GreUer, 55. Lettre dTyes de Narbonne, chez Math. Paris, 413. Vita Pétri Martyris, Âcta Sanett., arril, III, 695. Comp. l'anecdote rapportée par Etienne de BeUeville , 86, sor la dispute pobleue tenue dans une église d*une viUe de la Lombardie, par le» chefs de sept sectes différentes , qui chacune prétendait être l'Église véritable.

The text on this page is estimated to be only 23.25% accurate

ITALIE. 145 annueP, les Cathares s'y faisaient donner ou renouveler le 1 Consolamentum par les évêques des différentes branches \ de leur secte^. Trente ans auparavant, il n'y avait encore eu qu'un seul évêque cathare pour toute la Lombardie. Lors* p" qu'Innocent III devint pape, les progrès de la secte avaient nécessité rétablissement d'un plus grand nombre de dio** cèses. Les dualistes absolus ou les Cathares albanais ou de Tragurium avaient un évêque k Sorano, un autre à Vicence^ le premier s'appelait Marchisio , le second Nicolas -, leurs FiU \ résidaient eh d'autres villes^. Les dualistes mitigés, se ratta- ' chant ^ l'ordre de Bulgarie ou de Corize^ avaient également un évêque en Lombardie; c'était Garatus, dont le fils ma- i jeur, Gérard , résidait h Brescia , et le fils mineur & Corize ' même^. Mantoue enfin était la résidence de Casciano, évêque de la branche d'Esclavonie-, Aldéric, son fils majeur, habitait Milan -, Otton , son fils mineur, la petite ville de Bagnolo^. Milan était le chef-lieu de l'Eglise cathare en Italie; 1 il y a plus , c'est en cette ville guelfe que les autres sectes avaient également leur foyer principal^-, le magistrat, qui 1 Steph. de BellàYiUà, S6. Fragm. incerti auct., chez UrsUsius, II, 90. 2 Reinerius , édit. de Gretser, 50. 3 Vignier, 268. Bonacurs.^ édit de Balaz., 581, a pour Sorano la Ta^ riante Soratio. Le fils majeur de Marchisio s'appelait Amigo. * Vignier, t68. ^ X. e. Pour Mantoue on Ut en cet endroit Manteviel. 6 Milan , ubi diversarum kceresinm primatus agebatur, an, 123U Fragm. ineetti auctarii, ches Urstisius, II, 90. Erat enim civitas illa omnium hcereticorum..., refugium et reeeptaculum, Matth. Paris, \$96. Innocent III appeUe Milan quasi quandam erroris sentinam. Lib. XV, ep. 189; chez Baluze, II, 693. Etienne de BeUevillé, p. 86, assure qu'un Vaudois, yenant de Milan ou il arait passé dix-huit ans , lui raconta qu'en cette YÎlle il y avait dix-sept sectes , a se invicem divisa et adverses» Plusieurs de ces prétendues dix-sept sectes se réduisent à deux principales , les Yaudois et les Cathares. Plusieurs des noms mentionnés par cet auteur sont inexplicables : Qui dicuntur Gebumrumque ; alii Bnert , a suis éapi' taneis dietù D'Argentré ajoute au premier de ces noms la conjectnre^ An gens bona , an Gebennenses et Runquarii ? et au second : An Bemert^ t. 1«

The text on this page is estimated to be only 28.00% accurate

146 CHAPITRE II. \ opprimait le clergé, leur accordait une liberté illimiiée; il céda aux Vaudois un emplacement pour y construire une école ^ et donna un asile aux hérétiques proscrits des autres pays. Dans toutes les villes , non-seulement de la Lombardie , mais de la Romagne , de la Toscane , du Patrimoine de Saint-Pierre , où dans la période précédente on avait rencontré des Cathares, on les retrouve plus nombreux lors de l'avél nement d'Innocent III; ils remplissent Vérone, Yiterbe^, Ferrare^, Florence*, Prato^j à Orviéto, malgré la sévérité déployée par l'évêque Richard , et grâce k un différend entre ce prélat et le pape , ils sont assez hardis pour dire que si on les attaquait, ils ne désespéreraient pas de chasser tous les catholiques de la ville^] ils ont des communautés k Faénza^, kRimini^, k Como^, kParme*®, k Crémone ^^ k Plaisance où, de concert avec les catholiques , ils chassent l'évêque Grimério^^ ; une de leurs églises les plus importantes est celle de la) petite ville de Desenzauo, sur les bords du lac de Garda^^. vel Brenert, vel Brunert? A moins qu'on n'ait mal lu le manuscrit, ou que ce ne soient que des abréviations , nous ne savons que faire de ces noms. 1 Innoc. III Epist., lib. XII , ep. 17 ; chez Baluz., II , 309. ^ IbicU, îib. II , ep. 1 ; /. c. , 1 , 335. 3 Muratori, Antiquitt, itaL, V, S9. 4 Innoc. III Epist.y lib. IX, ep. 7 ; chez Bréquigny, II , II, 845. 5/Wd.,ep. 8; l. c, 846. 6 Vita Parentii, in Act. SancU,, mai , V, 86. 7 Innoc. III Epist., lib. IX, ep. 18; chez Bréquigny , II, II, 850. 8 Ibid., lib. VII , ep. 37 ; l. c, II , U , 473. 9 Lettre dTves de Narbonne ; Matth. Paris , -413. Il paraît que le nom de Comistœ, dans la loi de Frédéric II, de 12S4 , Mansi XXIII , 586 , est an nom local, se rapportant à l'établissement des Cathares à Como. »o Vita Parmtii, in Act. Sanctt., mai, V, 86. 1 > Lettre d'Yves de Narbonne , l c. 12 Innoc. m Epiât., lib. IX, ep. 166 à 168 ; chez Bréquoigny, n, 979 et suiv.; Ughelli , II , âSâ. 13 On trouve djfiTérentes variantes de ce nom * Seneano, chez Bonacurs., édit. de Baiuz., 581 ; de Seruano/Heinerius , édit. de Gretser, 35 ; Done

n'ALiE. 147 Dans la marche de Trévisé , le gibelin Ezzelin le Moine les | protège; on assure même que sur la fin de sa vie il devint un de leurs croyants dévoués ^ quand les habitants de Trévisé / prenaient les armes contre les évêques hostiles k leurs libertés, les Cathares sans doute ne restaient pas inactifs dans ces luttes^ -, leur nombre d'ailleurs s'augmentait par le scandale que donnaient les mœurs licencieuses du clergé de cette ville^. Enfin, dans la ville de Rome elle-même, ils ont . des écoles publiques , où leurs docteurs expliquent les Évangiles 3 1198-1218. C'est arrivée à ce degré de puissance qu'Innocent m trouva la secte en Italie , lorsqu'il monta au trône pontifical. Sa première mesure fut d'envoyer un légat pour examiner l'état du pays, et pour stimuler le zèle du clergé et des magistrats. Une nouvelle ardeur s'empara dès lors des catholiques; les Cathares k leur tour se préparèrent k la défense ; la persécution éclata sur tous les points , elle n'eut encore que peu de succès. Le légat ordonna partout aux magistrats de jurer de ne plus admettre des hérétiques k des fonctions publiques , et de les dépouiller du droit de participer aux élections^; ce serment fut prêté, mais rarement exécuté. En 1199^ Tarchiprêtre de Vérone excommunia les Cathares et les Yaudois de cette ville^ ; cet anathème demeura sans effet. A Orviété, les catholiques, effrayés de la xacho, le même, édit de Martène. et Durand, 1767; Donzenacho, le même , édit. de d'Argentré , 1 , 51. 1 Chron. Monachi Pataviniy chez Muraton, Scriptt.y VIII, 665. Comp. Hurler, I, 253, H, 272; et Raumer, III, 506. . 2 Inuoc. III Epùt., lib X, ep. 54 ; chez Baluz., II, 26.

The text on this page is estimated to be only 29.79% accurate

148 ■ CHAPITRE II. prépondérance de la secte, demandèrent au pape, qui rete\ naît leur évêque à Rome, un appui efficace; Innocent III leur envoya , pour être gouverneur de la ville , Pierre Paren- tio, jeune noble romain, animé d'une énergie fanatique; beaucoup de Cathares furent emprisonnés , flagellés , mis à mort, et leurs maisons détruites par ses ordres; exaspérés, les croyants de la secte le surprirent dans son hôtel , et Tenf traînèrent hors de la ville, où il périt sous leurs coups ^ A la même époque Innocent III somma le clergé et le peuple de Yiterbe de sévir contre les Cathares^; malgré ses sentences et ses menaces^ plusieurs croyants furent élus, en 1205, consuls de cette ville, le parfait Jean Tiniosi fut élevé à la dignité de camérier. «Si toute la terre, écrit alors le pape aux habitants , s'élevait contre vous, si les éléments se joi-^ gnai^t aux hommes pour vous exterminer, ce ne serait qu'un juste châtiment de votre iniquité. » Il leur défend , sous peine d'anathème, d'obéir aux magistrats hérétiques, il les dégage du serment qu'ils leur avaient prêté, et sus-* pend de leurs fonctions les consuls qui consentiraient k s'as^ seoir k côté des ennemis de l'Église. Il ne pardonnera k la ville que si , dans un délai de quinze jours , elle a chassé les Cathares ; sinon il suscitera contre elle une guerre acharnée , et sa colère pèsera sur les habitants jusqu'à ce qu'ils reconnaissent par une dure expérience ce que peut le bras aposto* lique. Les évêques de Yiterbe et d'Orviéto furent chargés de ramener le peuple k la soumission, et, en cas de résistance, d'exécuter les menaces lancées parle pape^. Nous ignorons ce qui s'ensuivit; tout ce que l'on sait, c'est que les { Cathares restèrent puissants k Yiterbe. Deux années après, en 1207, ils maltraitèrent et pillèrent le catholique Jean Bon. 1 Vita Parmtii. Âcta 55., ms(ï. Y, 6S et sqîv.; Hurter, II, 365 et soi?. 2 25 mars 1199. Lib II, cp. 1 ; Baluz., I, 535. 3 Lib. VIII, ep. 85 ; Bréquigoy, II, II, 736 ; 16 juin 1205 ; iM.^ ep 105 ; i.C, 740.

The text on this page is estimated to be only 28.22% accurate

ITALIE. 149 Innocent envoya an légat pour sommer la ville de lui accorder la satisfaction qu'il réclamait; tout service divin devait cesser jusque-là. Comme Tévêque n'observait pas cet interdit, le pape le rappela à l'obéissance, sous peine de se voir condamné à réparer au moyen de ses propres biens le dommage que Jean Bon avait éprouvé*. Voyant l'inutilité de toutes ces mesures , Innocent se rendit lui-même à Viterbe , en septembre 1207 ; à son approche, les parfaits et les prin^ cipaux croyants de la secte sortirent de la ville , et se caicbèrent chez les amis qu'ils avaient parmi les seigneurs du Patrimoine de Saint-Pierre. Innocent fit confisquer leurs biens et démolir leurs maisons ; il voulut que ce même châtiment fût infligé à tous les hérétiques , et qu'eux-mêmes fussent livrés au bras séculier-, ayant réuni le podestat et les e

150 GHAPITHE 11. procurait aux Cathares un grand nombre de partisans , il ne lança point d'anathème, il se contenta de prier le magistrat dans les termes les plus bienveillants de ne pas écouter les séducteurs ; il donna ordre à Tévêque de réprimer les excès de ses prêtres , tout en conseillant aux habitants de ne pas se scandaliser quand ils voyaient ceux-ci tenir une conduite contraire k leur enseignement ^ Bientôt l'empereur Otton IY, k cette époque encore le protégé du pape, se joignit k lui (contre les Cathares italiens -, lorsqu'en 1209 il vint k Rame pour se faire couronner, il apprit avec étonnement de quelques prélats de sa suite , qu'ils avaient assisté k une leçon faite par un docteur de la secte sur l'Évangile de saint Jean^; quelques mois après , le 25 mars 1210 , il rendit k Ferrare , un décret mettant au ban de l'empire les Cathares et leurs protecteurs et renouvelant contre eux les peines de la confiscation des biens et de la démolition des édifices. Le magis^ trat de Ferrare, intimidé, vint lui-même offrir k l'évêque son assistance pour l'expulsion des hérétiques^. Le zèle d'Innocent III se tourna surtout contre Milan , où tous les efforts tentés jusque-lk n'avaient pas pu entamer la secte *, il reprocha aux consuls dans les termes les plus vifs (21 octobre 1213) leur tolérance pour les hérétiques et leur haine pour le clergé qu'ils opprimaient ^ non content de les menacer de l'excommunication et de l'interdit, il déclara qu'il était sur le point de diriger contre eux une croisade comme celle qu'il avait armée contre les Albigeois , et qu'il allait appeler au secours de l'Église le roi de France et ses barons, ainsi que les seigneurs fidèles de la Lombardie^. Henri de 1 „,Quia sieut in/irmitas medici tnm non impedit medieinœf sic iniquitas sacerdotisvirtutem nonevacitat sacramenti, 21 a^ril 1207. Lib. X, ep. 54; Baluz.,II, 26. 2 Gæsarias Heisterb., 591. Le couronnement d*OUon eat lien le 4ect. 1209. 3 Muratori, Antiquit, ital, medii ævi, V, 89. ■* Lib. XV, pp. 189; lîaluz., II, 692 et suiv.

\ ITALIE. 151 Settara , depuis 1213 archevêque de Milan , se montra Tardent et le rigoureux exécuter des décrets contre les hérétiques; il parvint à neutraliser pour quelque temps leur / influence , et la croisade , qui d'ailleurs eût trouvé peu d'écho en Lombardie, et pas davantage sans doute en France, où le roi refusait de marcher lui-même contre les Albigeois , dut être ajournée. Enfin , en 1215, au concile du Latran , Innocent III, considérant les hérésies comme des contraventions criminelles à la loi divine de l'unité de l'Église , et se croyant lui-même chargé de veiller au maintien de cette loi, fit rendre contre les sectes , et notamment contre les Cathares , un canon célèbre. Il y réunit en un seul décret les mesures prises au concile de Vérone, en 1184, ainsi que celles déjà dictées par lui-même contre les Cathares de l'Italie et du midi de la France ; il sanctionna solennellement ce qui avait été statué avant lui] ce qui en partie n'avait été ordonné qu'en vue de quelque nécessité locale, fut rendu obligatoire pour l'Église tout entière^ Innocent III jeta ainsi les bases de cette législation exorbitante , dont l'exécution a fait commettre tant d'iniquités et causé tant de malheurs et tant de troubles. S'il est vrai que les dangers de son époque peuvent expliquer jusqu'à un certain point les rigueurs d'Innocent, ce serait méconnaître étrangement la nature toute spirituelle du ministère dans l'Église, si Ton voulait justifier les moyens par lesquels ce pape ambitieux et despotique a ordonné de combattre ceux qui errent en matière religieuse. 1218-1233. Lorsqu'Innocent III fut mort, son successeur. Honoré III, accepta l'héritage de son système de persécution violente; il trouva un allié, plus violent encore, dans la personne du jeune empereur Frédéric II. Le jour de , son couronnement à Rome, le 22 novembre 1220, ce prince, 1 Gan. 3. Mansi , XXII, 986 et sui?.

The text on this page is estimated to be only 29.63% accurate

152^ CHAPITRE H. qui plus tard eut à subir lui-même toutes les colères de l'Église, rendit une loi contre les sectes hérétiques j il y ini sera le canon du concile du Latran, qu'il éleva ainsi au rang de toi de l'Empire. Quatre^ années plus tard, à Padoue, il [publia le même jour deux édits plus sévères encore; le langage de son chancelier, Pierre de Vinéis, qui les rédigea, surpassa en passion foaatique celui des papes et des eonches eux-mêmes. L'empereur, dit-il , va saisir son glaive contre les ennemis de* Dieu, pour exterminer les fils criminels qui déchirent le sein de leur mère; son indignation les poursuivra, jusqu'à ce que, par une jusie vengeance, il les ait écrasés et anéantis. Il veut que l'hérésie soit considérée et punie désormais comme un crime public, plus horrible que celui / de lèse-majesté ; il ordonne à tous les princes, États, magistrats, juges de l'Empire, de rechercher les hérétiques, de les livrer aux inquisiteurs de la foi , de brûler les condamnés; il exclut enfin de toute charge publique, jusqu'à la seconde ' génération , les descendants des hérétiques et de leurs Î9Xh tenrs et défenseurs. En même temps il veut que les dominicains soient protégés, et qu'en tous lieux le pouvoir civil leur prête main forte dans l'exécution de leur ministère ^ Frédéric II fit transmettre ces lois à son légat en Lombardie, V l'archevêque de Magdebourg, comte de la Romagne, avec l'ordre d'arrêter les progrès toujours croissants de l'hérésie dans les villes lombardes; il ajouta que les juges auraient le choix de brûler les condamnés , ou de leur faire arracher la 1 Ces lois de Frédéric se trouvent parmi les Lettret de Pierre de Vinéis» lib. I , ep 25-27 ; un meilleur teite a été publié par Mansi , XXIII, 5S6 et soiv. Celles de 1224 sont ordinairement datées de Padoue, 22 février* Mais Ranraer, III, 324, note 1 , observe avec raison qae cette date ne saurait être exacte» attendu que Frédéric II n'a pas été à Padoue ce jourlà. Le millésime de 1224 est bors de doute; il correspond à rindication IndicU XII. Dans la loi de 1220, Frédéric condamne dii-neuf espèces d'bérétiques, dont les noms varient beaucoup suivant les différents textes» Yoy. la note 10 à la fiu de Touvrage.

ITALIE. 153 langue s'ils préféraient de les laisser vivre pour
inlimider le peuple ^ Est^e par conviction catholique que Frédéric II a
publié ces lois sanguinaires? Nous ne le croyons pas ; il pensait trop
librement lui-même pour s'associer de cœur aux passions de l'Église; sa
jeunesse qu'on a alléguée pour atténuer son intolérance , aurait dû bien
plutôt le porter à des sentiments plus généreux ; mais il avait besoin alors de
l'appui du pape, et agissait en ces circonstances sous des influences
cléricales^. Toutefois le concours qu'il prêta au fanatisme de la cour de
Rome, ne le préserva pas lui-même des persécutions; devenu l'objet de la
haine des Lombards et du pape, et accusé lui-même d'hérésie , il continua ,
il est vrai , de demander l'extermination des Cathares, mais il ne le fit
plus que dans des intérêts politiques. Pour démontrer la fausseté des
accusations du pape, il voulait se faire passer lui-même pour le champion de
la foi orthodoxe, et pour mieux assurer sa domination impériale en
Lombardie, il confondait avec les hérétiques tous les défenseurs de la
liberté italienne. Ces derniers, d'ailleurs, suivaient une politique analogue :
ils avaient besoin contre l'empereur de l'appui du pape , et afin de se le
concilier, ils consentaient fréquemment, pour la forme du moins, à exécuter
les lois contre les Cathares. . L

i54 CHAHTRE il. hostilité contre lui^ C'est alors qu'Honoré III interposa son autorité, et rétablit momentanément la paix entre l'empereur et les cités lombardes , en imposant k celles-ci , entre autres conditions, celle d'expulser les hérétiques^. Les villes s'y engagèrent , elles montrèrent même un grand empressement à sévir contre les Cathares , mais leur zèle ne fut guère sérieux : elles prononcèrent des amendes ou des arrêts de confiscation et de proscription , auxquels elles donnèrent, pour prouver leur ardeur, une grande publicité; mais à peine ' bannis, les hérétiques furent rappelés en secret, et on leur ; rendit leurs propriétés ; le clergé catholique ne fut pas moins méprisé et opprimé qu'auparavant^. Aussi la secte u'est-elle nullement encore ébranlée ; on découvre même un mouvement remarquable parmi ses membres qui , loin d'être intimidés par les décrets du pape et de l'empereur, ou par la nouvelle du sort que la croisade avait fait k leurs frères albigeois, se livrent avec ardeur k des spéculations sur leurs doctrines théologiques et cosmogoniques. C'est vers cette époque) que le dualisme mitigé fit ses progrès les plus considérables en Italie *, il ne tarda pas k compter plus de partisans que le système primitif de la secte. Quant aux dualistes absolus, ils se divisèrent eux-mêmes vers cette époque en deux fractions ; Jean de Lugio, fils majeur de l'évêque Belismansa, ayant modifié la partie métaphysique du système, la plupart des jeunes hommes de la secte se rattachèrent aux spéculations de ce docteur, tandis que les vieillards, Tévêque Belis; mansa k leur tête , demeurèrent fidèles k la doctrine ancienne^. 1 Raumer, III, 260. 2 9 janvier 1227. L- c, 263. ^ 29 avril 1227. Grég^oire IX aoi Lombards. L, c, 269. ^ Reiner., 176S. Daus Todit. de Gretser, 36, il y a pour Belismamat le» variantes Belesinansa el Gelesmansa , e(pour Jean de Lugio , Joh do Lufjduno,

ITALIE. 155 Plusieurs des célèbres prédicateurs de cette époque consacrèrent leurs efforts à la réfutation et à la conversion des Cathares. A Rimini , Antoine de Padoue prêcha, en 1215, avec tant d'énergie, qu'il ramena à l'Église le parfait Bonivillus, qui depuis trente ans avait persisté dans la secte ^ En 1228, saint François convertit son compatriote le parfait v Pierre d'Assise , emprisonné à Rome; la légende du saint ajoute qu'il délivra miraculeusement le nouveau catholique^. Ces exemples furent rares *, ceux de la résistance le furent beaucoup moins. À Brescia il y eut, en 1225, un combat entre les Cathares et les catholiques ; ces derniers furent vaincus; plusieurs de leurs églises furent incendiées, et du haut des tours de quelques nobles , les hérétiques lancèrent ^ des défis et des anathèmes contre Rome. Honoré III ordonna aux évêques de Brescia et de Rimini de mettre fin à ces désordres; ils furent chargés de faire raser les tours des * seigneurs rebelles , et d'en laisser subsister les ruines, en mémoire des blasphèmes qui y avaient été prononcés ; quant * aux tours des nobles qui n'avaient été que défenseurs des hérétiques, elles ne devaient être démolies que jusqu'à la) moitié de leur hauteur^. Nous doutons fort que cet ordre ait pu être exécuté; les Cathares de Brescia étaient trop puissants pour se soumettre à un châtiment destiné à ruiner leurs propriétés. Sans respect pour le clergé, ils entouraient d'une vénération profonde leur ministre Guy de Lâcha, dont la vie austère et intègre était l'objet de l'admiration générale; beaucoup de membres de la secte allaient jusqu'à voir en lui un successeur de saint Jean ; lorsqu'il fut mort , il put être enterré sans opposition de la part du clergé , et sa mémoire resta en honneur dans la ville^. Dans plusieurs villes, comme à Rivola, etc., les habitants \ 1 Wadding, II, 166. — 2 f. c., 191. — 3 Raynald., XIII, 325, no 47. ^ Ce n'est qu'en 1253 que l'inquisition le fit dévotement brûler. Bzovius, 407, no 11.

136 CHAPITRE 11. (lélivèreaties héréliques emprisonnés ^ En Toscane, où il y avait environ cinquante parfaits, l'évêque Walfred de Chiosi déploya eoDtre eux un grand zèle avec peu de succès^. Dès 1220, l'évêque de Faënza avait établi les dominicains en cette ville, et le magistrat, sous leur influence, avait fait des statuts sévères contre les Patarins ; mais ni ces lois, ni les eff

The text on this page is estimated to be only 28.13% accurate

ITALIE. 157 plus complet que celle de Milan. Depuis iâs, les Cathares avaient en cette ville un évêque célèbre parmi eux, nommé Philippe Paternon; sa juridiction s'étendait de Pise à Arezzo sur beaucoup de villes; les Cathares de Prato, de Valdarno, de Valdelsa dépendaient de lui; il avait une école florissante à P^{gibonsi}; les principaux ministres et {nrédicateurs sous ses ordres étaient Harchisiano, Farnese, Torsello, Brunetto, Jacques de Monte-Fiascone*, de puissants seigneurs le protégeaient et suivaient, avec leurs familles, ses sévices reii« gieux, qu'il tenait tantôt dans la ville même, tantôt dans le château des Barone h San-Gaggio, ou dans une villa sur le liugnone; parmi les croyants il y avait d'anciens prêtres, des savants, des artisans, des laboureurs, des femmes du peuple et de la noblesse. Ce n'est qu'en 1226 que l'évêque / catholique de Florence, Jean de Yelletri, devint attentif à t Paternon; assisté du magistrat, il le fit arrêter; Tévéque eathare, homme de peu de courage, abjura, mais ne tarda pas à reprendre ses fonctions hérétiques et à présider les \ réunions secrètes de ses partisans. En 1227, Grégoire IX chargea plusieurs ecclésiastiques de le poursuivre ainsi que ses auditeurs et de les condamner; Paternon s'enfuit, laissant l'autorité épiscopale à Torsello, qui Texerça pendant plusieurs années, malgré les efforts de l'Église pour dissiper la communauté cathare de Florence. Torsello eut pour successeur Brunetto; à celui-ci succéda Jacques de Monte-Fiascone ^ Vers cette époque l'hérésie avait pénétré jusque dans le royaume de Naples; en 1224 déjà on y trouva des Cathares) venus de la Lombardie^; ils se firent des partisans surtout à Naples et à Aversa; en 1228 le pape y envoya, à la sollicitation de Frédéric II, l'archevêque Regino, qui fit punir beaucoup d'entre eux^. Leur nombre fut plus grand encore dans la capitale même de l'Église., En 1231, le sénateur An1 Lami, II, 493 el suit. — 2 Loî de Frédéric II, 1224. Mansi, XXIII, 589. — 3 Raynald., XIII, 379, no 19.

158 CHAPITRE II. nibald ût rechercher, pendant une absence du pape, les Cathares de Rome, qu'on lui avait dénoncés comme très-actifs et très-influents. Il en découvrit beaucoup , tant dercs que laïques, nobles et bourgeois, hommes et femmes. Le peuple fut assemblé devant l'église de Sainte-Marie-Majeure; c'est là qu'Annibald prononça les jugements : les clercs furent solennellement destitués, ceux qui firent pénitence furent enfermés dans des couvents ; ceux qui persistèrent, périrent dans les flammes ^ Après cet acte, le sénateur publia un édit contre les hérétiques de toute dénomination , et surtout contre les Cathares qui à l'avenir seraient trouvés ^ Rome : tous les ans, en prononçant son serment, le sénateur devra les défier publiquement et punir, dans un délai de huit jours, ceux que l'Église livrerait k sa justice; pour encourager la délation , il décréta une amende de 20 livres contre ceux qui ne dénonceraient pas les hérétiques dont ils auraient connaissance; les fauteurs et les défenseurs furent déclarés infômes et privés de tous leurs droits civils; il fut ajouté que si jamais un sénateur refusait le serment d'exécuter ces mesures, son autorité devrait être considérée comme nulle, qu'il serait puni d'une amende de 200 marcs et qu'il ne pourrait plus jamais être élu à des fonctions publiques^. Grégoire IX confirma cet édit et y joignit une bulle, dans laquelle il réunit, contre les hérétiques de Rome et contre ceux de toute la chrétienté, toutes les lois pénales rendues jusqu'alors, en les aggravant de tout le poids de la colère que lui inspiraient les détracteurs obstinés de sa puissance spirituelle^. Il provoqua l'établissement d'une milice de Jésus-Christ, dont les membres s'engagèrent k combattre les hérétiques parles armes ^. Et comme k son gré ni les évêques, ni les magistrats, ni les chevaliers de Jésus-Christ ne déployaient assez d'énergie dans l'extermination des enne« X. c, 377, no» 13, 14. — 2 Raynald., XIII, 378, no 16. — 3 Mansi, XXIII, 73. — " ^ Ripou) h 25.

ITALIE. 159 mis de Rome, il introduisit, en 1233, l'inquisition dans les villes lombardes, et en confia l'exercice aux dominicains. Il chargea le provincial de la Lombardie de nommer des censeurs de la foi, auxquels il donna des instructions qu'ils ont suivies depuis avec une rigueur inflexible ^ Un fait remarquable, c'est que pour ces fonctions on choisissait de préférence des fils de parents hérétiques ou des Cathares revenus à l'Église-, non-seulement ils connaissaient mieux la secte et ses membres, mais on comptait sur leur fougue de nouveaux convertis. Plusieurs d'entre eux se sont rendus célèbres à différents titres. Pierre de Vérone, plus tard surnommé le Martyr, dont les parents avaient été croyants de la secte, fut un des premiers inquisiteurs nommés pour la Lombardie. Ce moine, d'une haute stature et d'une voix tonnante^, parcourait les villes de la Haute-Italie avec une ardeur infatigable^ il prêchait contre les hérétiques, il les confondait dans des disputes solennelles, il prononçait des sentences sévères contre ceux qu'on lui amenait prisonniers, et lorsqu'il n'arrivait pas assez rapidement à ses buts, il se mettait, armé lui-même, à la tête de troupes pour combattre les ennemis de l'Église^. Le frère Monéta, de Crémone, ne fut pas moins zélé que lui ^ semblable à un lion, comme dit son biographe, il fut la terreur des hérétiques de la Lombardie^^ il ne se borna pas à sévir contre eux, il fit mieux que cela, il les réfuta dans un ouvrage de longue haleine, qui ne prouve pas seulement qu'il avait de vastes connaissances et du talent dialectique, mais aussi que la secte lui inspirait les inquiétudes les plus sérieuses. Cependant ni lui ni Pierre Martyr ne commirent de ces excès dont se rendit coupable, à la même époque, le dominicain frère Robert. Après avoir 1 Grégoire IX au pape des dominicains de la Lombardie; Mansi, XXIII, 74, année 1237; au même, Bzovius, 424, n° 3. 2 Lami, III, 566. — 3 Acta SS., avril, III, 680 et suiv. ^ Tanquam leo rugiens. Ricchini, dans Moneta, YIU. 1

' 160 CHAPITRE II. fait partie pendant près de vingt ans de la secte, qu'il avait embrassée pour complaire k une femme de Milan, Robert se convertit, prit l'habit de moine, et fut chargé de rinquisition contre ses anciens frères^ il remplit sa mission avec tant de [fureur qu'on le surnomma le marteau des hérétiques; en Fespace de moins de trois mois, il fit brûler ou enterrer vifs plus de cinquante personnes^ Dans le même temps, le pape donna plein pouvoir au dominicain Jean de Vicence, pour le rétablissement de la paix publique et l'extirpation de l'hérésie en Lombardie^. L'éloquent prédicateur exerça pendant quelque temps un pouvoir presque absolu sur les populations subjuguées par la puissance de sa parole; mais dès qu'il la mit au service de passions politiques, le charme se rompit et son influence fut anéantie. Deux antres frères prêcheurs, qui parcouraient le pays dans le même double but, Roland de Crémone et Léon de Pérégo, depuis archevêque de Milan, n'eurent pas de succès plus durables que Ini^. 1233—1240. La paix fut tronblée de nouveau; les hérétiques puisèrent de nouvelles forces dans la néces«té de se défendre contre la persécution organisée sur une vaste échelle par les inquisiteurs. Dans les conflits entre l'empereur et le pape, ils servaient d'ailleurs de prétexte continuel aux r^ criminations dont les deux ennemis ne cessaient de s'accabler. Lorsqu'on 1236, Grégoire IX, pour se débarrasser de Frédéric II, voulut l'envoyer en Palestine, l'empereur lui répondit que ce serait une trahison d'entreprendre une croisade contre les Sarrasins, aussi longtemps que ses États héréditaires d'Italie, et surtout la ville de Milan, étaient livrés 1 Albericus, II, 560. Matth. Parig, 236. Robert reçut le surnom de Robert Bougre, c'est-à-dire Bulgare ou hérétique. 2 1233. Regeita Gregorii IX, chez Raumer, III, 509. 3 Yoy. sur lui Quétif et Échard, 1, 150 et suiv. ^ Sismondi, HUt. des républ. ital., II, 4S2.

ITALIE. 161 à rhérésiê^ \ en faisant passer les Lombards pour hérétiques, Frédéric espérait de réunir des forces plus redoutables et de pouvoir employer, pour briser leur résistance, des mesures pareilles k celles qui avaient détruit l'indépendance des Albigeois. Grégoire IX s'étant allié aux Lombards et s'étant relâché, Il ce qu'il parait, de sa sévérité contre les Cathares | dans l'intérêt de la défense contre l'ennemi commun qu'il frappa de Fanathème^, Frédéric l'accusa publiquement d'être le protecteur des hérétiques et le déclara pour cette raison indigne de l'autorité pontificale' ; en Allemagne, cette accusation devint populaire parmi le parti impérial*, clercs et laïques la propagèrent k l'envi , le poète Wernher l'exprima en vers énergiques, en ajoutant que le pape s'était laissé \ corrompre par l'or de la secte ^ . Nous ne faisons pas plus de cas de cette plainte du poète qu'elle n'en mérite \ mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer combien peu, dans ces querelles passionnées entre l'empire et la papauté , on avait k cœur les véritables intérêts du christianisme ^ la défense de la pureté de la foi n'était qu'un prétexte, dont chaque parti se servait tour k tour pour arriver plus sûrement k ses fins de domination politique. Cependant l'inquisition profita 1 MatUi. Paris, S96. 2 Frédéric II, dans sa plainte contre le pape, publiée en 1259, assure que Grégoire a déclaré lui-même se Lomhardis ad hoc tantum ferre sulh sidium in hoc parte, ne Coetar illos eœdat autjudicet plusquàm requirit séries sut juris. Pet. de Vineis, lib. I, ep. 1, p. 85. ^ Mediokmensium civitatem, qttœ pro maximà parte..., inhabitatur hceretids, contra nos et Imperium manifesto favore tuetur. Frédéric II k tonle la chrétienté. Pet. de Yineis, lib. I, ep. â! , p. 158. * GrégoriCy babest, geistlieher Vater, wache und briedh abe dinem slaf, Du ioende, daz in fremder weide iht irre loufen diniu schaf; Ez voahset junger wolve vil in trugelicher wat; Lamparten gluet in ketzerheit': warumbe leschestu dax niht, Daz man so vil der dinerschafe in ketzer wiore weiden siht? Si sehenkent dir von golde ein trank, daz dich in sUnden lat. Chez Van der Hagen, II, 227, note 2. 1. 11

(162 CHAPITRE II. de ces dispositions de Tempereur pour
imprimer plus de vigueur à la lutte contre la secte cathare. Déjà, en 1233,
les inquisiteurs formèrent à Milan une association de fidèles dans le but
spécial d'exterminer les Cathares[^] ; Pierre Martyr fit insérer dans les statuts
de la république les décrets du pape contre les adversaires de l'Église[^], et les
Milanais méritèrent les éloges de Grégoire IX pour leur zèle déployé dans
la persécution[^]. C'est surtout lorsque Frédéric II, dans ses manifestes contre
le pape, eut représenté la ville de Milan comme le siège principal de
Thérésie, et qu'il Teut menacée de sa vengeance, que les habitants,
craignant d'être exclus de la paix avec lui, voulurent prouver leur
orthodoxie en exterminant les Cathares que si longtemps ils avaient tolérés
et protégés[^]. En 1240, le podestat Oldrado de Tresseno en fit brûler un très-
grand nombre; en mémoire de cet exploit, on lui érigea une statue équestre,
sur laquelle on lisait ces mots : «Il fit son devoir en brûlant les Cathares[^].»
A Florence le pape avait introduit, dès 1231, l'inquisition par les
dominicains®. Ces moines excitèrent le peuple à concourir à la défense de
la foi ; ils firent des miracles pour frapper l'imagination populaire, ils
organisèrent des associations pieuses et armées; comme les Cathares
n'avaient pas sur Marie les mêmes idées que l'Église, on leur opposa une
congrégation d'adorateurs de la Vierge, chargée spécialement de venger les
outrages faites à la mère de Jésus¹ Sismondi, HUt, des republ. ital, II. 48â.
— 2 Acta SS.. avril, 111,680. — 3RipollI,65. [^] Mediolanenses autem tunc
temporis, formidine potius, quam virtute amore, hereticos, qui
civitatem suam pro magna parte inhabitant tant, ut famam statim redimerent
» et accusationi imperiali liberior respondere, combusserunt ;
quapropter numerus civium nimis est mutatus. Matth. Paris, 566. [^]
Catharos ut debuit exit. Bas-relief sur la façade du palais public que lui-
même avait fait bâtir. Muratori, Antiq. ital, V, 90.

ITALIE. 163 Christ ^ En 1234, l'évêque Ardingo publia des statuts cou-* cernant la recherche et la punition des Cathares^ sur Tordre > du pape ils furent insérés dans le code de la ville ^. L'inquisiteur Roland fit emprisonner plusieurs des négociants les plus considérés de Florence^; cependant il trouva peu d'appui; ce n'est que quelques années plus tard que les lois contre les Cathares purent être mises en vigueur dans cette république. En 1240, les inquisiteurs Aldobrandino Cavalcanti et Ruggieri Câlcani redoublèrent d'ardeur pour arriver à * la destruction des hérétiques. Ceux-ci avaient pour croyants près du tiers des habitants de Florence-, les familles les plus illustres, les Pulce, les Barone, les Cavalcanti, les Malpresa leur étaient dévoués-, les parfaits Jean de Sienne, Cittadino, Altomanno, et surtout le docteur Gherardo Cipriani, parcouraient la ville et la campagne pour encourager leurs disciples k la persévérance; Gherardo tenait aussi des réunions dans plusieurs villes voisines, notamment k Prato, où la communauté cathare était dirigée par le parfait Marchisiano. Parmi les membres les plus zélés, il y avait plusieurs femmes de haute naissance qui s'étaient résignées k mener la vie dure des parfaites ; on en cite Marie, fille de Ruggieri de Pulicciano, avec ses deux associées Bona, jadis femme de Ricivuto de Poppio, et Gemma de Caccialonis; Albense de Sienne, Allegrantia, Gontelda Benincasa, Théodora et Marguerite, jadis épouses de deux seigneurs de la famille des Pulce. L'enthousiasme de ces hérétiques et la puissance de leurs protecteurs les rendait de plus en plus redoutables, et le clergé commençait k trembler, lorsque l'inquisiteur frère Ruggieri eut le courage de procéder contre eux; il invoqua » le secours des magistrats et fit arrêter beaucoup de personnes suspectes; mais k cette époque Thistoire ne fait pas encore 1 L. c, 515. ' X. c, 519 et suiv. 3Ripon, i, 71.

\ 164 CHAPITRE II. mention de condamnations ni de supplices à Florence ^ Toutefois Milan ne fut pas la seule ville où Ton eût allumé des bûchers du temps de Grégoire IX. En 123*3, le frère Jean de Yicence fit brûler à Vérone soixante personnes, de familles nobles , comme hérétiques ; deux années plus tard , le pape lui-même condamna à mort des Cathares de Yiterbe, avec leur évêque Jean Bénéventi ^ il fit démolir les châteaux de plusieurs seigneurs qui les avaient protégés , et chargea le prieur de Sainte-Marie-ad-^radu^, ainsi que le dominicain Raoul d^exercer en cette ville les fonctions d'inquisiteurs^. Dans la même année 1235, l'évêque de Padoue mérita les éloges de Grégoire IX pour son zèle contre les Cathares ^^ à Parme on forma, pour leur extermination , une association de chevaliers de Jésus -Christ, auxquels le pape donna de grands privilèges^. Vers 1240 enfin, les deux parfaits Masséo et Martello furent brûlés k Pise®. Ailleurs, cependant, Texercice de Tinquisition rencontra une résistance, qui plus tard devint pins fréquente et plus générale. A Bergame, ni les prières, ni les menaces de plusieurs légats envoyés successivement par Grégoire IX , ne purent engager le magistrat k sévir contre les hérétiques-, il ne céda pas même à une excommunication solennelle , prononcée en 1233 par le pape". A Plaisance, où Reinerio Sacchoni avait été un des propagateurs les plus ardents de la secte, et où Robert, moine de Savin, enseignait publiquement le catharisme, Finquisiteur frère Roland , après un violent sermon sur la place publique, fut maltraité et chassé par le peuple, sans que le magistrat s'y opposât^. A Mantoue, en 1235, Tévéque 1 Lami, II, 537 et suiv. — ^ Raomer, III, 51i. 3 Raynald., XUI, 424, d" 15. Bzovius, 425, no 3. ^ RaynaM., { . c. — ^ X. c. — 6 Lami, II, 554. — 7 Manriqae, IV, 465. 8 Ed 1233, le podestat, les juges et plusieurs habitants furent obligés de se rendre à Rome pour se justifier. Trois années plus tard, le peuple de Plaisance demanda à donner satisfaction à TËglise. Quétif et Écbard, I. 126. Ripoll, I, 87. BzoYius, 421, no 25.

ITALIE. 165 lui-même fut tué par les croyants des Cathares ^ ^ à Naples, ils saccagèrent le couvent des dominicains^ 1240-1300 et suivantes. Grégoire IX mourut , en 1241 , sans avoir triomphé de la secte ^ son successeur, Célestin, pendant son règne de peu de semaines , n'eut pas le temps de songer à la lutte. Celle-ci ne fut reprise avec vigueur que par Innocent IV. A peine monté au trône pontifical , ce pape \ transmet aux gouverneurs de la Lombardie , de la Romagne et de la Marche de Trévis les lois impériales contre les Cathares, avec l'ordre de les exécuter sous peine d'excommunication et d'interdit'. Mais les esprits étaient trop absorbés par les graves événements qui rendaient la division entre l'Empire et le Saint-Siège de jour en jour plus profonde, pour qu'on eût pu s'occuper avec ensemble et avec énergie de la destruction de l'hérésie^ d'autre part, la passion avec laquelle le clergé se mêlait à ces ardentes querelles politiques, ébranlait de plus en plus le respect que les populations avaient encore pour lui; cette circonstance, jointe à la recrudescence de l'anarchie dans la Lombardie, devint une occasion pour les Cathares de se relever publiquement avec de nouvelles forces. La branche de Concorezzo, dispersée dans toute la Lombardie, avait près de 1,500 parfaits^*, celle de Bassano; celle de Mantoue, dont les principaux centres étaient Mantoue , Brescia , Bergame , Florence , et qui était répandue d'ailleurs dans le Milanais , la Toscane , la marche de Trévis , la vallée de Spolète, la Romagne, en comptait 200^ . Les sectateurs de l'ancien dualisme absolu avaient été réduits, il est vrai, au 1 Raynald., XIII, 425, no 16. Raynald., III, 587.— 2 Raynald., I, 74. 3 51 octobre 1245. Raynald., XXIII , 586 et suiv. Voy. les décrets de ce pape contre les hérétiques, dans Lit. apostol. y 4 et suiv. ^ Reinerius, 1767. ^ Ibid. ^ 1767, 1774. ^ Xiv, Antiquit., ital., V, 12(et suiv. Lami, II, 556.

166 CHAPITRE II. nombre de 500 parfaits , disséminés dans presque toutes les villes de la Lombardie, surtout k Milan, k Vienne, k Vérone, k Desenzano^ ^ mais depuis longtemps ils n'étaient plus hosI tiles aux dualistes mitigés , et le schisme qui antérieurement avait divisé les deux branches, avait fait place a une union intime, cimentée par les besoins de la défense commune contre des adversaires qui ne distinguaient pas entre les différentes nuances de la doctrine cathare. L'Église française de Vérone était composée alors de près de 150 parfaits; elle avait adopté quelques opinions du dualisme mitigé , et se rattachait k la branche de Bagnolo^ ; elle était le centre où venaient se réfugier les Français que l'inquisition forçait de quitter leur pays , et que depuis cette époque on rencontre en grand nombre en Lombardie. On voit par Ik que la secte était encore loin de son déclin^. On disait même alors que, ^ profitant de la lutte entre l'empereur et le pape, les Cathares ' s'étaient adressés k un prince de l'Allemagne pour qu'il se mit k leur tête^; ils se croyaient assez puissants sans doute pour s'ériger en société religieuse libre et indépendante. En 1250, Frédéric II mourut ; cette mort délivra Innocent IV d'un adversaire formidable, et, comme dit ce pape, elle enleva aux hérétiques leur principal protecteur Ce n'est que maintenant , selon lui , qu'on put songer avec espoir de succès k 1 Reinerius, L c. 2 X. C. 3 Encore en 1^54 Innocent IV écrivit au clergé d'Italie : *Malitia hujus temporis in diversis mundi partibus, et maxime in provinciâ Lombardiæ, perversorum morum peperit corruptelam , ex quibus lethifera pestis kmreticæ pravitati abundanti soUtd nosdtur ptUlulasse, Wadding , III, 350. 4 Tempore dissensionis quæ fuit inter dominum Innocentium papam quartum et Fridericum quondam Imperatorem et eiu fautores, quondam principem Theutonicum qui ob hanc causam erat Ecclesiæ adversarius et cleri inimicus , iam disposuerant hæretici persuasionibus aggredi et ad se àUicere, nisi Deus hunc subito stUflatum de medio prævidisset et Ecclesiam suam a tanto mcUo defendisset, Yvonetas, 1786. #*

ITALIE. 167 étouffer en Italie la peste hérétique*^ il voulait se justifier ainsi d'avoir perdu de vue pendant plusieurs années ce qui se passait dans l'Eglise, pour ne s'occuper que du triomphe de ses prétentions politiques. Il réitéra sa sommation aux 'podestats de la Lombardie, de la Romagne et de la Marche 'Trévisane, d'exécuter les décrets contre les hérétiques; aux anciens règlements il en ajouta de nouveaux sur les obligations de la justice civile, qu'il soumit d'une manière absolue aux inquisiteurs^. Il confia l'inquisition en Lombardie pnn- t cipalement kReinerio Sacchoni, qui, après avoir été pendant / dix-sept ans un des ministres de la secte, s'était fait dominicain, et qui comme tel devint un des plus ardents persécuteurs de ses anciens frères^. Voyant l'insuffisance de tous les moyens tentés depuis un demi-siècle, Innocent IV crut le temps venu de frapper de grands coups, en faisant prêcher contre les hérétiques une croisade, avec les mêmes indulgences que pour les expéditions contre les Sarrasins *, en 1254, il en donna l'ordre k tous les prélats de l'Italie, et notamment aux moines mendiants chargés de l'inquisition; ils durent appeler tous les fidèles aux armes pour exterminer les ouvriers de l'iniquité, » et il promit même la rémission entière de toutes les pénitences à ceux qui auraient été condamnés pour avoir incendié des églises ou maltraité des prêtres, pourvu qu'ils expiassent leurs crimes en combattant sous la bannière de la croix ^. Pour éviter les conflits entre les dominicains et les franciscains, et pour imprimer plus de vigueur k leur activité, il organisa d'une manière plus régulière l'œuvre de l'inquisition\ 1 En i2M. Lami, II, 490. Ripou, I, 192. ? Mansi, XXIII, 569 et suiv. Ripou, I, 199 et suiv. 3 Aeta SS., avril, III, 680. Reinerius, 176^, 1764. Reinerius fut confirmé comme inquisiteur par Alexandre VI, en 1255; en 1257, ce pape lui donna des pouvoirs plus étendus. Ripoll, I, 257, 326. '* Mansi, XXIII, 584 et suiv. Waddiug, III, 350. Ripou, I, 230.

168 CHAPITRE II. lion , eu répartissant ritalie entre les deux ordres qui se disputaient le privilège de rechercher et de punir les hérétiques ; aux dominicains il assigna la Lombardie, la Romagne, les Marches de Trévise et de Gênes ; aux frères mineurs , Rome et sa campagne , Toscane , le Patrimoine de Saint-Pierre , le duché de Spolète*. Son successeur Alexandre FV marcha sur ses traces ^ il prit une série de mesures pour contraindre les magistrats d'exécuter avec plus d'énergie les décrets contre les Cathares; en 1255 , il ordonna aux podestats et aux recteurs des communes, de livrer a Tévêque, au seigneur et aux inquisiteurs du lieu les hérétiques que ceux-ci leur indiqueraient, sous peine de 200 marcs d'argent^; l'année suivante il chargea les inquisiteurs de la Lombardie de forcer les magistrats des villes et des bourgs dépendants du marquis Uberto Palavicini, d'insérer dans leurs lois les statuts contre les hérétiques, sous peine d'excommunication et d'interdit'. A plusieurs reprises il renouvela les édits de ses prédécesseurs'^*, il y en ajouta d'autres pour protéger l'inquisition contre les résistances qu'elle essuyait de toutes parts , et pour encourager par d'énormes privilèges les inquisiteurs k ne pas se relâcher de leur sévérité^. Mais ce système de persécution n'eut pas les résultats qu'on en attendait; au lieu de ramener les hérétiques à l'Église , il ne provoqua chez les uns que des rancunes et des haines qui augmentèrent encore le désordre dont la malheureuse Italie ne cessait de souffrir ; chez d'autres il corrompit les mœurs et les caractères, en donnant lieu à une hypocrisie profonde, et k la manifestation de sentiments contraires k la nature humaine. Pour se soustraire k la justice des inquisiteurs , beaucoup d'hérétiques 1 Wadding, UI, 328 Limborch, 59. 2Raynald., XIV, 7, no 31. 3 18 janvier 1256. Ms., Archives de V Inquisition de Carcassonne, Doat, XXXI, fo 186. ** En 1258 et en 1260. Eymericus, 135. ^ Wadding, IV, 49 et suiv., 87 et sui?.

ITALIE. 169 firent semblant dès lors d'être extérieurement catholiques ; quelquefois ils réussirent si bien à tromper l'Église, que celle-ci fut sur le point de canoniser un de leurs principaux membres. D'autres fois des fils, craignant de perdre l'héritage paternel, prétendirent que leurs pères avaient été en démence en se faisant donner le Consolamentum, Souvent enfin on vit de^ croyants abjurer l'hérésie, et peu après se / parjurer en y revenant. En vain Urbain IV et Clément IV ' enjoignirent-ils aux dominicains et aux franciscains de l'Italie d'exercer une inquisition plus active et plus sévère^; en vain Nicolas rv réitéra-t-il, en 1288, le même ordre, et \ publia-t-il de nouveau tous les décrets des empereurs et des papes^: au milieu des guerres civiles qui, sans interruption, , déchiraient la Lombardie, et consumaient la décadence de villes jadis si florissantes , la discipline ecclésiastique se re- [lâcha de plus en plus, et la secte cathare put résister encore longtemps k l'inquisition peu soutenue par les magistrats. Après ces indications sur les mesures générales prises par les papes depuis Innocent IV, contre les Cathares de l'Italie, nous reprenons l'histoire de ces derniers dans les différentes villes , jusqu'à l'époque où leurs traces se perdent. On ne sait point de détails sur les destinées de la secte à Milan, depuis la persécution de 1240 jusque peu de temps | après la mort de Frédéric II. Plusieurs des principaux seigneurs, Manfred de Sexto, Robert de Gluxiano, Gilles, . comte de Corteno va , Jacques de la Cluse, Péraldi et autres, continuaient k les protéger; les réunions religieuses se tenaient tantôt dans la maison du jeune et puissant Etienne • Gonfanoniere d'Allia, tantôt dans le château de Gatha, ou dans celui de Mongano, appartenant au comte de Corl Wadding, IV, 86. 2 Urbain IV, en 1263. Ripoll, I, 417 et suiv. Clément IV, en 1265 et 1266. Wadding, IV, 244, 257. Ripoll, I, 462 et suiv. 3 Bzovins, 955, no 7. Ripoll, II, 23.

170 CHAPITRE II. ^{tenova} Il paraît que , stimulés par le pape , les inquisiteurs et les magistrats prononcèrent, vers le commencement de 1252, des condamnations, qui excitèrent k un haut degré rindignation des habitants et surtout des nobles. Un complot se forma contre la vie des frères Pierre de Vérone et Reinerio Sacchoni; Pierre fut tué dans une forêt en revenant d'une inquisition à Gomo[^]; Reinerio, devenu aussi fougueux inquisiteur qu'il avait été zélé hérétique , pût échapper h la haine de ses anciens compagnons de foi. Les soupçons tombèrent sur Etienne Gonfanoniere et sur Jacques de la Gluse[^] Etienne fut banni par le podestat de Milan [^], Jacques prit la fuite j on le condamna par contumace à la prison perpétuelle, et le pape manda au provincial des dominicains de la Lombardie de contraindre les seigneurs et les magistrats de la province de prêter main forte aux inquisiteurs pour s'emparer du fugitif*. Peu après, le moine Pierre d'Arcagny tomba également sous les coups de meurtriers, soudoyés par Manfred de Sexto [^]. Le frère Monéta fut menacé du même sort; le seigneur Péraldi résolut de le faire assassiner-, mais l'inquisiteur, informé du danger, saisit un crucifix, se mit à la tête d'une troupe de soldats , pénétra dans l'habitation de Péraldi , et l'arrêta ainsi que le spadassin chargé de lui porter k lui-même le coup mortel ; il les fit brûler tous les deux[^]. Innocent IV somma les Milanais de courir sus au comte Gilles de Cortenova , et ordonna à Reinerio de faire démolir le château de Gatha et les tombeaux des évêques cathares qu'il renfermait [^] 1 Muratori, Àntiquit. ital[^] Y, 91. RipoU, I. 238, 344, 254. 2 Aeta SS., avril, III, 698. Pierre fut surnommé Martyr et canonisé; il devint le patron de Tinquisition d'Espa^{^^}ne. 3 Muratori, /. c. [^] 1255. Mb., Archives de VlnquintUm de Carcassonne, Doat, XXXI, fo 83. RipoU, I, 224. [^] [^] 1254. RipoU, I, 244. — [^] Ricchiui, dans Monda, VUI. 7 25 mars et \9 août 1254. Ripoll, I, 242, 254.

smmmmm ITALIE. 171 L'exercice de rinçaisilioD fut entravé aussi longtemps que régna en Lombardie le tyran incrédule Ezzelin de Romana ; { sous lui les Cathares jouirent d'une liberté que l'Église, dont Ezzelin bravait les sentences, n'osa pas entamera Après la mort tragique de cet homme, en 1259, le marquis Uberto Palavicini fut appelé au gouvernement de la cité de Milan. Uberto, ardent gibelin, avait toujours protégé les hérétiques; il avait reçu en ses domaines les réfugiés provençaux et empêché les poursuites des inquisiteurs; à sa propre maison il avait attaché le ministre cathare Bérenger[^]. Reinerio essaya de s'opposer au choix d'un homme aussi dangereux; il adressa de vifs reproches aux puissants seigneurs de la Torre et à Uberto lui-même, et les accusa auprès du pape; mais le\$ Milanais le chassèrent , et leur nouveau gouverneur fit aussitôt suspendre toutes les procédures pour cause d'hérésie; les prêtres qui voulurent résister, furent expulsés et privés de leurs bénéfices[^]. Profondément indigné, Alexandre FV ordonna à Reinerio de procéder par des censures et des menaces contre les Milanais, afin de les ramener à Fobéissance[^]; il réussit à réorganiser, pour l'extinction de l'hérésie k Milan, une association aux membres de laquelle il donna des indulgences extraordinaires[^] ; dans toutes les villes de la Lombardie , il fit assembler le peuple et publier une bulle menaçante par laquelle il sommait Uberto de comparaître devant le tribunal du Saint-Siège; il augmenta de huit le nombre des inquisiteurs dans la Lombardie, et enjoignit Il tout le clergé italien de protéger le frère Reinerio contre 1 Déjà en 1244 InnocDt IV avait chargé le frère Roland de faire une enquête sur la vie d'Ezzelin , «persécuteur de la foi et fauteur des hérétiques. » RipoU» 1. 1 55. 2 RIpoll, I, 400. 3 AnnalM Mediolan., cap. 5i, p. 66% Quétif et Échard, I, 154. Archives de V Inquisition de Careassonne, Doat» XXXI, f» 210.[^] Archives de VInquisièion de CarcassonnCf L c, RipoU, I, 598. [^] En 1260. Inquisition de Carcassonne, l. c, fo 207.

172 CHAPITRE 11. les violences et les embûches de ses ennemis

^ Nous ignorons si ces mesures ont eu des résultats. Il paraît que sur la ^ fin du treizième siècle le véritable christianisme était telle/ ment oublié h Milan , et la discipline du clergé et des moines tellement relâchée, que non-seulement les Cathares purent y subsister sans entraves , mais que toutes les extravagances religieuses purent y trouver, sans opposition, des partisans enthousiastes. C'est ainsi que la Béguine Guillelmina, qui r vint h Milan , en 1280, fut crue d'un grand nombre de per* sonnes lorsqu'elle assura qu'elle était le Saint-Esprit *, après sa mort, le peuple crédule voyait s'accomplir des miracles ^ sur sa tombe^. En 1287, Tarchevêque Otton tenta vainement de réformer la discipline du clergé , et de faire exécuter les statuts contre les hérétiques-, les résolutions qu'il fit prendre à cet effet dans un synode provincial , n'attestent que la grandeur du mal auquel il fallait remédier^. L'unique succès de l'inquisition, dont h cette époque nous trouvions la tracê^, est la condamnation du vieillard Etienne Gonfanoniere *, après avoir été banni , en 1252 , comme complice du meurtre de Pierre Martyr, il avait été condamné, en 1260, par ordre du pape , k la prison perpétuelle , mais il avait échappé aux recherches des inquisiteurs^ ; ce n'est que longtemps plus tard que, se croyant oublié, il était rentré a Milan; saisi en 1295 , il fut condamné comme ancien hérétique et livré au bras séculier^. Au commencement du quatorzième siècle, la secte , dont l'enthousiasme d'ailleurs commençait k se refroidir, trouva un dernier protecteur dans le vicaire impérial de la Lombardie, Matthieu Yisconti ; ce fut autant comme gibel Ripou, 399, 400, 402. 2 Muratori, Antiquit. ital, Y, 91 et suit. 3 Mansi, XXIV, S73. ^ Archives de V Inquisition de Carcassonne, Doal, XXI, fo 201. Ripoll, 1,389. ^ Muralori, Antiquit, ital , V. 91.

ITALIE. 173 lin , que comme croyant des Cathares, qu'il défendit ceux-ci contre les inquisiteurs , et qu'il accablait le clergé sous un dur despotisme. Sa propre grand'mère avait été brûlée comme Cathare ; une de ses parentes , Manfreda , avait été la compagne de Guillelmina et brûlée avec elle^ En 1311 , Tarchevêque Gaston, de la famille guelphe de la Torre, rivale 1 ardente de celle des Visconti , tint un synode , où il ordonna ' aux pouvoirs séculiers d'assister de toutes leurs forces les inquisiteurs de la Lombardie, pour arriver k la destruction des hérétiques et de leurs protecteurs^. En 1322, un synode réuni à Yalenzia condamna Matthieu Visconti comme hérétique, non-seulement k cause de son attachement k la secte cathare et des violences qu'il exerçait contre les prêtres et les églises , mais aussi parce qu'il était partisan dévoué de l'empereur Louis de Bavière^ ; deux années après, cette condamnation fut solennellement renouvelée par Jean XXII contre la \ mémoire de Matthieu , mort excommunié , et contre son fils Galeazzo, demeuré fidèle aux haines et a la politique de sa famille-, la croisade que le pape ordonna contre lui n'eut l'hérésie que pour prétexte^, la raison en fut le dévouement \ des Visconti au parti impérial et leurs projets d'agrandir la ^ puissance de leur propre maison. Pendant les troubles et les guerres dont la Lombardie fut , au quatorzième siècle , le théâtre , nous n'avons plus trouvé k Milan aucune trace de la ^ secte cathare. Quant aux autres villes de la Lombardie, voici les détails que nous avons pu recueillir : En 1251 , Pierre Martyr fut chargé par Innocent IV de procéder k une inquisition spéciale contre les nombreux Cathares de Crémone^; il ne parvint pas k les extirper ; pendant le reste du siècle , Crémone servit d'asile k beaucoup de parfaits du midi de la France; en 1258, l'évêque cathare de Toulouse, Vivian, qui jusque» Raynald., XV, 275. ~ 2 Mansi, XXV, 479, 569, 597. — 3 f. c., 689 et 8uiY. — ^ Raynald., XV, 275 et suiv. — 5 Acta 55., avril, Ifl, 680.

174 GHAPITnEII. ià avait vécu à Plaisance, se réfugia à Crémone avec plusieurs de ses compagnons. Dans la république de Gênes, la secte ejaat, en 4256, assez d'influence pour obtenir du magistrat le refus d'insérer dans ses lois les décrets d'Alexandre IV contre les hérétiques. Frappés de l'interdit par l'inquisiteur frère Anselme, les Génois n'en furent relevés qu'à condition de donner force de loi à ces décrets et d'y ajouter encore cent de Frédéric II*. Cependant ils ne furent que mollement observés-, car encore au commencement du quatorzième siècle il y eut à Gênes des Cathares, auprès desquels les réfugiés français trouvèrent une hospitalité assurée^ . En 4257, le magistrat de Mantoue fit un statut pour empêcher les vexations des inquisiteurs; l'évêque de Modène, chargé par Alexandre IV de s'opposer à l'exécution de ce statut, ne paraît pas avoir obtenu de résultat immédiat 3, car l'année suivante, Jean de Casalotte, évêque de la branche de Bagnolo, résidait publiquement à Mantoue^ . A Bergame , qui continuait à être un des principaux centres de cette hérésie^ , ; on prit également des mesures légales pour résister à l'inquisition; en 4264, Urbain IV enjoignit à l'archidiacre de cette ville de la ramener à la soumission ; en cas de refus, il dut excommunier le podestat et les magistrats^ . Il se peut que ceux-ci aient été forcés de rapporter leur loi , mais la haine contre la juridiction des moines n'en devint que plus ! violente. Elle éclata en 4279 ; Conrad de Venosia, et quelques autres nobles, surprirent l'inquisiteur Pagano de Leuco et le mirent à mort ainsi que ses deux notaires; les meurtriers purent se soustraire par la fuite aux poursuites ordonnées 1 Raynald., XIY» 41, no 28. Ripou, I, 312. 2 Liber sententiarum inquis. Tolo., 22, 76. 3 Literæ apostol., 21 . ^ Muratori, Antiquit. Ital., V, 121. 5 f. c. 122, 139. Reinerius, 1767. ^ Archives de l'Inquisition de Carcassonne, Doat, XXXI, f» 288.

ITALIE. 175 par Nicolas IV[^] La ville de VéroDe est souvent mentionnée, dans la seconde moitié du treizième siècle, comme résidence d'évêques cathares et surtout comme asile des réfugiés provençaux[^]. En 4267, les évêques Albert, de la branche de Bagnolo, et Bonaventure Belasmagra habitent Vérone', où des personnes de distinction font partie de la secte; en 1269 on y brûle, comme Cathare, Spera, dame d'honneur de la marquise d'Esté[^]. Depuis 4270, Guillaume Petit était évêque de l'Église française de Vérone[^]] il fut arrêté, en 1289, avec beaucoup d'autres Cathares français*, sur Tordre de Nicolas IV ils durent être renvoyés en France pour y être livrés aux inquisiteurs[^]. Pendant ce temps, il y eut encore des Cathares àVicence, à Pavie, à Tortone, à Alexandrie, à Cème. Toutes ces villes servaient d'asile à des réfugiés français, qui entretenaient par des messagers fidèles des relations avec leurs frères restés en France; ceux-ci venaient même souvent les visiter pour recevoir d'eux le Comolamentum ; en 1300 surtout, le jubilé qui fit entreprendre k tant de gens le voyage de Rome, leur fournit m prétexte pour venir en grand nombre en Lombardie[^]. La ville qui vers la fin du siècle paraît avoir été le principal refuge de la secte, est celle de Sermione, dans le Novarais. Vers 1270, elle était la résidence des évêques Laurent, de la branche de Bagnolo. et Henri de Rues; un des parfaits les plus vénérés , François de Piémont, demeurait avec eux, ainsi que plusieurs des principaux réfugiés du midi de la France , comme Bernard Oliba, évêque cathare de Toulouse, Guillaume de Bour» Ibid., XXXn, fo 160. Ripou, I, 567. — '[^] VaisseUe, IV, 17. 3 Muralori, AntiquU. itcd., V, 121, 130. — * £. c, 126. — 5 Vai»sellc, IV, 17. [^] Archives de l'Inquisition de Carcassonne, Doat, XXXII, fo 155. [^]Muratori, Antiq, itaL, V, 122, 159. Liber sent, inquis. Jo/o<. vaisselle="" iv="" liber="" sentent="" inquis.="" tolos.f="" etc.="" />

176 CHAPITRE II. gogne, etc.^ Presque tous les habitants de Sermione étaient , croyants de la secte ; malgré les interdits et les excommunications, le magistrat empêchait les inquisiteurs d'exercer leur office, et prêtait son assistance aux adversaires des papes, surtout à Conradin^. En 1273, les inquisiteurs de la Lombardie gagnèrent une femme de Bergame, nommée / Constance, qui avait été parfaite; elle consentit k se rendre > à Sermione , pour trahir la secte^ ; mais sa perfidie ne profita pas encore à TÉglise; ce n'est qu'en 1277, que par les efforts *. réunis du dominicain Aldobrandini , inquisiteur en Lombardie, et du franciscain Philippe Bonacorsi , inquisiteur dans la Marche de Trévise , assistés de. l'évêque de Vérone et de quelques seigneurs , les habitants de Sermione purent être empêchés de protéger davantage la secte. Cent soixante-dix-huit parfaits, hommes et femmes, furent pris et livrés k Bonacorsi ; frappés de terreur, les habitants demandèrent alors a être réconciliés k l'Église; Jean XXI leur rendit sa grâce, et autorisa le frère Philippe k les absoudre tous individuellement après leur avoir fait, prêter serment de renoncer k l'hérésie et de concourir a l'extermination des hérétiques ; quant aux prisonniers , le pape voulut qu'ils fussent punis selon , toute la rigueur des décrets-, l'inquisiteur en fit brûler plus de soixante-dix^. Pour assurer ce triomphe du catholicisme à Sermione, le pape Nicolas III établit, dès 1278, en cette / ville un couvent de franciscains ; la commune de Vérone , ' pour avoir protégé les hérétiques et assisté jadis Gonradin , fut condamnée k payer 4000 livres pour la construction de ce monastère^. Le zèle des seigneurs qui avaient aidé les 1 Moratori, Antiq, Ual,y\, \^\. Archives de V Inquisition de Toulouse^ Doal, XXV, fo 140. Vaisselle, IV, 17. 2 Wadding;, V, 17, - 3 Mnratori, Antiq. ital, , V, 126. ^ Lettre de Jean XXI au frère Philippe. Wadding, V. 17 et suiv. Raynald., XIV, 260, non. 5 Wadding, V, 56.

ITALIE. 177 inquisiteurs k exterminer les Cathares de Sermione, fut récompensé par Nicolas IY, qui leur donna, k cet effet, un château , fief de l'Église de Rome * . Dans l'État de l'Église on trouve également encore de ^ nombreux Cathares dans la seconde moitié du treizième ^ siècle. Ils osaient même se montrer à Rome, où, en 1258, , Alexandre IV insista vivement auprès des frères mineurs ' pour qu'ils procédassent avec plus d'énergie contre eux^. Ceux de Rimini entretenaient encore, en 4267, des relations ^ avec ceux des villes lombardes^; il y eut même en cette ville une rue qui porta longtemps le nom de rue des Patarins^. A Spolète, le chevalier Philippe Palmerio fut condamné, en , 4260, comme croyant de la secte ^ son fils Archio, déclaré incapable de toute charge et dignité publique, ne fut relevé de cette peine que par Honoré IV, en 1286^. Pierre Peregrini, seigneur de Montorio, et son fils Ugolino, qui habitaient le diocèse de Narni , dans le duché de Spolète, et qui étaient Cathares, perdirent leurs biens par la confiscation; les fils d'Ugolino demandèrent en vain pendant plusieurs années k succéder dans l'héri^ge paternel] ce n'est qu'en 4278 que le pape les y autorisa®. C'est surtout a Viterbe que la secte demeura puissante; en 1265, les habitants, irrités contre les inquisiteurs, se soulevèrent; le gouverneur les ayant attaqués, il y eut un conflit sanglant, dans lequel deux moines perdirent la vie*^. Encore, en 1279, Nicolas III enjoignit à l'inquisiteur de la Romagne, frère Sinibaldi de Lacu , de diriger des poursuites sévères contre les Cathares de Vi- \ terbe*. Le souvenir de l'hérésie paraît s'être conservé dans ' 1 En i289. Ce fut le ccutrum Ilasii, construit jadis par EzzeUn de Romana. Wadding;, V, 207. 2 Wadding, IV, 86. — 3 Muratori, Antiq. itcU., V, 131. - * Krone, 21, note 5. ^ 5 Literœ apostol., 55. Wadding, V, 152. - 6 Wadding, V, 446. . 7 Clément IV an légat cardinal de Saint-Adrien. Marténe, The\$. nov. anecdot., II, 191. - 8 Wadding, Y, 86» I. ta \

f 178 CHAPITRE II. cette ville par le nom d'une cloche dite des Patarins[^]. Dans le Patrimoine de Saint-Pierre plusieurs seigneurs puissants protégeaient les Cathares; en 1260, l'inquisition condamna pour ce motif le chevalier Capello de Chia , sa femme et ses fils, et Alexandre IV somma les magistrats des villes voisines de prêter main forte aux moines et au gouverneur de la province , pour dévaster les terres de Capello et pour en chasser les hérétiques. Le chevalier se prépara à la défense: n'ayant pas assez d'hommes pour munir tous ses châteaux, il céda celui de Colliscasalis, sous prétexte de vente, à Pierre Surdo, citoyen de Rome; le magistrat de Viterbe, tout en assurant les inquisiteurs qu'il enverrait des troupes contre Capello , s'engagea envers Surdo que rien ne serait entrepris contre le château confié à sa garde[^]. Nous ignorons la suite de cette affaire. Un autre château dans le Patrimoine, celui de Siriano, appartenait également à des hérétiques; en 1278 s'y enfermèrent les fils du chevalier Porcario, ancien seigneur du lieu, et leurs amis; sur leur refus de revenir à l'Église de Rome, Nicolas III ordonna à l'inquisiteur Sinibaldi de Lacu de prendre contre eux les mesures les plus rigoureuses, en appelant à son aide le pouvoir séculier; le gouverneur du Patrimoine dut les attaquer avec des troupes et punir leur rébellion'. La ville de Plaisance fut pendant toute la seconde moitié du treizième siècle un asile des Cathares réfugiés de France; l'évêque de Toulouse, Vivian et son fils majeur Guillaume du Puy, y séjournèrent pendant quelque temps, lorsqu'en 1258 , Vivian, surpris au bourg de Saint-Pierre près de Vicence, fut condamné à mort par les inquisiteurs ; il put se sauver, grâce à la protection d'Ezzelin de Romana , et s'enfuir à Crémone[^]. Même après la mort d'Ezzelin, les Cathares vécurent libres à Plaisance; beaucoup de Français vinrent à Plaisance, SI, note 5. -- s. Literæ apostol, 57, 38. Limborch, 180. — 3 V[^]adding, Y, 56» 449. — [^] Gampi, U, 215.

ITALIE. 179 s'y établir depuis 1270[^] Une femme hérétique ayant été brûlée, en 1285, à Parme, les habitants, exaspérés, envahirent \ le couvent des dominicains , le saccagèrent et maltraitèrent les moines qui s'enfuirent à Reggio. Le podestat et les consuls , cités devant le pape , durent donner satisfaction aux frères, mais Thérésie eut encore longtemps des partisans à Parme [^]. L'impulsion phis vigoureuse donnée k Tinquision par Innocent IY, amena, dès 1244, la découverte des Cathares \ de Florence. Le frère Ruggieri Galcagni employa les moyens les plus immoraux pour perdre ceux que, dans l'excès de son zèle, il considérait comme plus coupables que les criminels les plus endurcis. Il favorisa la délation dans le sein des familles , excita les citoyens les uns contre les autres , et ' en appela aux passions les plus viles pour arriver à son but. Un grand nombre de parfaits et de croyants furent arrêtés par ses soins, et jugés par l'évêque et par lui. Mais les nobles de la maison de Rarone envoyèrent des hommes armés pour délivrer les prisonniers, qui trouvèrent alors un asile dans le château fort de Guido de Cacciaconti, seigneur à Yaldarno ; c'est là qu'ils continuèrent leurs réunions religieuses , auxquelles vinrent assister les nobles et les bourgeois de la contrée. Sommé de- les livrer, Guido leur procura les moyens de se retirer dans un lieu plus sûr. A la vue de cette résistance, la fougue de Ruggieri se refroidit , il perdit courage , et le pape dut envoyer à Florence le frère Pierre de Vérone pour y exercer TolBce d'inquisiteur. Pierre rassembla le peuple sur la place publique, et par un discours, prononcé d'une voix tonnante, il jeta dans les esprits une terreur, dont il profita aussitôt contre les hérétiques. Il ranima le zèle du frère Ruggieri, et forma, de concert avec lui, une association 1 VaisseUe, IV, 17. 2 Memoriale potestatum Begiensium, chez Muratori, Scriptares, VIII» 1146» Literœ apoêtoLf 54.

.^"S,' 180 CHAPITRE II. de seigneurs catholiques pour la défense de la foi et l'extirpation de Thérésie et de ses sectateurs ; on appela cette congrégation la société des capitaines de la Vierge ; les membres en portaient des tuniques blanches avec des croix rouges sur la poitrine et sur l'écu -, ils se mirent sous les ordres du moine Pierre de Vérone. Dès lors les procédures interrompues reprirent leur cours] plusieurs Cathares furent pris par les capitaines de la Vierge ; le docteur Gherardo , et les parfaites Albense , Allegranza , Bona furent brûlés à Florence ; à Prato on brûla les parfaits Âlvaro Martinelli, André, fils d'Ugolîn, châtelain de Civitella, et une femme. Ces supplices excitèrent la colère des nobles, protecteurs de la secte, et ils jurèrent d'en tirer une vengeance éclatante. Les Barone réunirent leurs partisans, enflammèrent leur courage et leur haine contre l'Église et convinrent avec eux de recourir en même temps ^ la protection de l'empereur. Ils s'adressèrent au podestat impérial de la Toscane, Pandolfo de Pasanella , homme de grand cœur et zélé Gibelin ; mais il essaya en vain de s'opposer aux fureurs du tribunal de l'inquisition ; les Barone eux-mêmes se virent forcés de comparaître et de se laisser condamner à des amendes. Cependant le podestat avait informé l'empereur de l'état des partis k Florence ; le 15 août 1245, peu de semaines après que Frédéric II eut été excommunié au concile de Lyon , Pandolfo publia à Florence que l'empereur défendait sévèrement les rigueurs des inquisiteurs et demandait qu'on fit cesser immédiatement tous les procès commencés. Là-dessus les frères Pierre et Ruggieri dénoncèrent publiquement le podestat comme fauteur et défenseur des hérétiques et le citèrent à leur tribunal. Les deux partis prennent alors les armes*, les Cathares, soutenus par les Gibelins, attaquent deux églises pendant les prédications des inquisiteurs et ceux-ci sont expulsés. Aussitôt ils excommunient les seigneurs de Barone, convoquent l'association des capitaines de la Vierge, se mettent à leur tête, soulèvent

ITALIE, 181 le peuple, et après des combats sanglants , dans lesquels le frère Pierre de Vérone, portant l'étendard de la croix, excite Tardeur des catholiques, les Cathares en minorité sont vaincus et forcés de quitter la ville. En mémoire de celte victoire on éleva à Florence une colonne et on institua un anniversaire; on fit des statues et des peintures en Thonneur de l'inquisiteur qui avait conduit les catholiques à la bataille ; le frère Ruggieri obtint en récompense Tévéché de Castro dans la Maremme , et Pierre de Vérone fut nommé son successeur comme inquisiteur général de la Toscane. Ce dernier exerça son ministère avec tant de vigilance et de rigueur, que, pendant longtemps, les Cathares ne parurent plus ouvertement à Florence ^ Cependant ils s'y maintinrent en secret jusqu'au commencement du quatorzième siècle, malgré des condamnations prononcées de temps à autre contre la mémoire des Cathares morts ou contre leurs descendants; en 1283, l'inquisiteur décréta la confiscation des biens de feue Ruinosa, de son vivant femme de Reinerio de Baneo^; encore, en 1313, en vertu des lois impériales et papales qui punissaient l'hérésie des pères jusqu'à la Iroi* sième et a la quatrième génération, les descendants du docteur Gherardo se virent condamnés comme hérétiques^. Vers le même temps beaucoup de Cathares du Languedoc vinrent se réfugier auprès de leurs frères de Florence, sans être découverts par les inquisiteurs*. Dans la république de Ferrare l'hérésie cathare s'était maintenue, malgré les mesures prises, en 1210, par l'empereur OthonIV, et malgré l'établissement de l'inquisition. Elle y avait en secret des partisans dévoués parmi les bourgeois et les nobles. Dans la seconde moitié du siècle, un des principaux membres de la secte fut Armanno Pungilovo, riche particulier, pieux, charitable, et menant une vie sans 1 Lami , II , 552 et suiv. — 2 L, c, 588 et suiv. — 3 I. c , 497, 556. — ^ Liber sentent, inquis, Tolos*, 81. i

182 CHAPITRE II. reproche. Il était d'abord Vaudois; comme tel il fut accusé, ^ en 1254, par le dominicain Aldobrandini, inquisiteur général en Lombardie: il abjura, et l'inquisiteur, sans lui imposer d'autre pénitence, se contenta de recevoir sa promesse de rester fidèle k l'Église, sous peine d'une amende de 100 livres. I En 1267, l'évêque de Ferrare, témoin de la piété d'Armanno, le releva sur sa demande de cette condition attachée k sa promesse et lui rendit ainsi sa liberté. C'est alors qu'Armanno, indigné de la cruauté des persécuteurs, sentit se réveiller ses sympathies pour les victimes, tandis que les Cathares profitèrent de ces dispositions pour attirer k eux un homme qui parmi les catholiques jouissait d'une haute réputation de sainteté. Un vieux parfait, Martin de Campitello, vint à Ferrare pour visiter Armanno, lequel, k son avis, était « le meilleur chrétien du pays-»,» Martin fut découvert et conj. damné au feu ^ Armanno l'accompagna au bûcher en pleurant et en disant k la foule que ce vieillard était un saint , et que la terre ne devrait plus porter ceux qui osent brûler de pareils hommes. Ce supplice raffermir le désir d'Armanno de se faire admettre dans la secte-, encore, en 1267, il se rendit k Vérone, où il reçut le Consolamentum des mains d'Albert, évêque de la branche de Bagnolo. Dès lors il fut un des membres les plus zélés de l'Église cathare; il fit de fréquents voyages pour visiter les frères dans les villes de la Lombardie et de la Romagne; il faisait des collectes pour ceux qui étaient condamnés k la prison perpétuelle, allait les voir et les consoler, accompagnait les condamnés au supplice \ en sa maison k Ferrare il recevait les parfaits et les ministres, se dévouait k leur service, portait aux croyants dans les campagnes et dans les villes voisines le pain bénit, cherchait k faire des prosélytes et donnait le Consolamentum aux malades et aux mourants. Il exerça cette activité jusqu'à sa mort, le 16 décembre 1269, et, chose remarquable, il avait su s'entourer de tant de mystère, qu'il mourut sans que

ITALIE, 183 rÉgUse eût conçu le moindre soupçon sur son orthodoxie. Il fut enseveli dans la cathédrale de Ferrare, au milieu d'un immense concours de peuple, pleurant en lui un bienfaiteur et louant hautement la sainteté de sa vie. De tous les points du pays, les Cathares venaient dès lors prier au tombeau d'Armanno ; il paraît même que, fiers de voir un des leurs enseveli sous les dalles d'une cathédrale et révééré par le peuple catholique comme un saint, ils conçurent Tidée de tro^per encore davantage la foule crédule, en simulant des guérisons mi^ raculeuses opérées sur cette tombe. La vénération publique s'accrut au point, qu^un autel fut érigé sur le lieu où reposaient les restes de Thérétique] dans les églises de Ferrare et du diocèse , on dressa des statues en son honneur, et Ton fit sur ses miracles des chansons que le peuple chanta dans les rues. L'évêque de Ferrare, entraîné lui-même, fit faire, encore dans les derniers jours de 1269, une enquête sur]es miracles opérés sur la tombe d^Armanno ^ les témoins qu'il cita assurèrent qu'ils venaient d'être guéris les uns de cécité, d'autres de paralysie; le chapitre de Ferrare, ajoutant foi à ces dires, dressa un document public, dans lequel il déclara qu'Armanno Pungilovo avait été « un chrétien fidèle, chaste, humble, patient, miséricordieux, charitable, dévoué k Dieu et a la Vierge, et portant sans murmurer la croi\$ du Christ. » Les Cathares, triomphants, dirent alors entre eux : ((ceux de l'Église romaine croient-ils encore que nou^ sommes des hommes mauvais, maintenant qu'ils élèvent un des nôtres au nombre de leurs saints? » Cependant l'inquisiteur Aldobrandini , informé de ces faits, ne crut pas à l'orthodoxie d'Armanno , et epjoignit au chapitre de Ferrare de déterrer son cadavre et de le jeter hors de la cathédrale. Le chapitre, s'y refusant, fut excommunié par l'inquisiteur; mais il en appela au pape, qui prescrivit une nouvelle enquête plus rigoureuse sur la vie et les croyances du défunt. Il paraît qu'il ne fut pas facile de faire

184 CHAPITRE II. revenir le clergé de Ferrare de son erreur, et de Ini faire com* prendre qu'il avait été sur le point de canoniser un hérétique ; car bien qu'une foule de témoins , dont la plupart étaient d'anciens croyants de la secte, déclarassent qu'Ârmanno avait été Cathare, l'enquête fut renouvelée jusqu'à I huit fois dans l'intervalle de 1270 à 1300. Encore en 1295 , le peuple de Ferrare vénérât Armanno comme un ami de Dieu. Enfin, sur la demande de l'inquisiteur Yido de Pileo, plus tard évêque de Ferrare*, Boniface VIII ordonna une procédure définitive, et, en 1301, le 22 mars, les inquisiteurs rendirent, dans une réunion solennelle du chapitre des dominicains de Ferrare , une sentence déclarant Ârmanno Pun^ gilovo hérétique, et condamnant sa mémoire à «la damnation éternelle 5 » ses os devront être déterrés et brûlés ; Tautel érigé sur sa tombe , et les statues élevées à sa mémoire devront être brisés, ses biens confisqués, et tous les contrats faits par lui, rompus et annulés. Le podestat, Gérard d'Enzola, fut obligé de jurer d'exécuter cette sentence, sous peine d'excommunication pour lui et d'interdit pour la ville ^.

Le pouvoir exercé par l'inquisition à Ferrare et dans plu' sieurs autres villes de l'Italie , ne put jamais prendre racine dans la république de Venise. C'est h que, pendant les persécutions dirigées contre les Cathares de la Lombardie, beaucoup d'entre eux allaient chercher un asile. Longtemps les papes réclamèrent en vain l'établissement k Venise d'un / tribunal inquisitorial , composé de moines. En 1249, le sénat ordonna que le doge eût k choisir trois citoyens , chargés de rechercher les hérétiques, et de les livrer à l'évêque pour être examinés par lui] ils ne devaient être condamnés et pul UgheUi, n, 545. 2 Yoy. les actes chez M oratori , Antiquit. italj Y, 96 et sniy. Platina, 213, croit à tort qu' Armanno a été de la secte des FratriceUes; et lloruay, *Mysterium iniquitatis*, 427, que SegareUi et Dulcino ont été ses dis« ciples.

ITALIE. 1183 nisque par la justice civile. Bien que ce statut conférât au magistrat laïque le droit de s'immiscer dans les questions de foi religieuse, il était cependant une garantie puissante à une époque, où partout ailleurs les magistrats étaient réduits au rôle d'exécuteurs aveugles de sentences dictées par des moines. Aussi le pape ne fut-il pas satisfait-, mais il ne put pas encore obtenir davantage du sénat de Venise. Ce n'est qu'en 1589 que Nicolas IY réussit à introduire en cette république l'inquisition par l'Église-, toutefois le sénat y mit une restriction importante, en décrétant que le doge seul aurait le droit d'assister les inquisiteurs, et qu'ainsi la juridiction de ceux-ci resterait subordonnée au pouvoir suprême de la république. Venise, en maintenant constamment ce droit, sut se préserver du despotisme qu'ailleurs l'inquisition exerçait sous le prétexte de la foi. Lorsqu'en 1304 un inquisiteur somma le doge d'introduire et de jurer les lois impériales et papales contre les hérétiques, cette demande fut énergiquement repoussée -, aussi les Cathares furent-ils moins troublés à Venise que dans les autres villes '. Encore au commencement du quatorzième siècle ils trouvèrent asile dans les provinces grecques soumises aux Vénitiens, et Jean XXII dut y envoyer des inquisiteurs particuliers^ . Sur la fin du treizième siècle nous rencontrons encore quelques Cathares en Sicile, où ils ont un diacre auprès duquel se réfugient des frères du midi de la France 3. Il y en eut dans la Foulle, où, en 1264, l'évêque de Toulouse, Vivian, et quelques autres parfaits vivaient retirés dans le château de la Bastide-Lombart; le prince Manfred leur ayant ordonné, en 1270, de quitter cet asile, ils se retirèrent en Lombardie^ . On en trouve en outre dans la Sardaigne, où 1 Voy. Sarpî, *Historia delV origine delV inquisizione in Venexia*. Limborch, 63 et suiv. 2 En 1318. Ripoll, II, 143. — ^ Liber sentent, inquis. Tolos., 15» * Archives de l'Inquisition de Toulouse, Doal, XXV, ff« 140 et suit.

186 CHÂPITEE IL se réfugiaient souvent ceux de la Lombardie et de la Toscane; en 1285, Honoré IV chargea les franciscains d'établir l'inquisition en cette île et de la purger des hérétiques^ Dès le commencement du quatorzième siècle la secte paraît se retirer dans les vallées du Piémont ; antérieurement déjà il y avait eu quelques Cathares dans cette province; à Coni, par exemple, s'étaient réfugiés des Français déjà vers 1270*^. En 1305, ils étaient nombreux dans le Valais, où (es pro* légendaient les comtes de Blandrate , dont la maison était , de^ puis des siècles, ennemie de Rome. Dans les combats livrés dans ces contrées aux catholiques par les troupes de Dolcino, les Cathares s'allièrent à ce dernier pour la défense de leurs asiles, quoique sous le rapport de la doctrine ils n'eussent rien de commun avec les prétentions de cet enthousiaste. Lorsqu'on l'année 1305 les habitants du Valais, assistés des troupes catholiques envoyées contre Dolcino, se furent soustraits à la domination des comtes de Blandrate,] les Cathares se réfugièrent dans les gorges du Val de Rhoda; les hommes de Scap et les seigneurs voisins se liguèrent alors pour les exterminer^. Cependant ce but ne fut pas entièrement atteint; l'hérésie cathare subsista encore longtemps , k côté des Vaudois , dans les Hautes-Alpes , inaccessibles aux persécuteurs. En 1326, Jean XXII découvrit des associations cathares, j composées de clercs et de laïques, dans la Romandiolle^. Vincent Ferrer, l'intrépide missionnaire, en trouva même encore, en 1403, dans quelques localités de la Lombardie et surtout dans les vallées du Piémont^. C'est là la dernière t Raynald., XIV, 580, no 75. Wadding, Y, 141, 142. 2 Archives de l'Inquisition de Toulouse, L c. 3 Yoy. le traité d'Union, l'édicte de Mpratori, Scriptorum, IX, 430; complet chez Krone, 78. Comp. aussi Mosheim, Ketzergeschichte ^ 271. 4 RipoU, II, 1 172. r- 5 Raynald., XYII, 270, no 24.

ITALIE, 187 mention des Cathares d'Italie; partout ailleurs en ce pays [leurs traces se perdent peu à peu dès les premiers temps du quatorzième siècle. L'attention des inquisiteurs est absorbée d'un côté par les Yaudois, qui deviennent de plus en plus nombreux, et de l'autre par les troubles excités par les franciscains fanatiques ou les Fralricelles. Il est vrai que le nom de Patarins revient encore quelquefois dans les chroniques ; mais tantôt il est donné y comme synonyme d'hérétiques en général , aux sectateurs de Dolcino , tantôt il désigne bien plutôt les Gibelins, partisans de Louis de Bavière, que des hérétiques proprement dits^ La religion cathare ne compte plus que de rares disciples; lorsqu'en 1319 Jean XXII renouvela les lois de Frédéric II, et envoya le cardinal Bertrand de Saint-Marcel comme légat en Lombardie pour les exécuter^, celui-ci ne paraît plus avoir trouvé qu'une moisson peu abondante ; mais si le dualisme cathare disparaît, ce n'est pas à l'inquisition que revient l'honneur du triomphe ; elle ne cesse pas au contraire de provoquer les résistances les plus énergiques. En 1327, Mutio Ganistrario, citoyen de Todi, dans le duché de Spolète, fut emprisonné comme suspect d'hérésie ; le peuple le délivra et chassa les inquisiteurs^ ; ceux de la Lombardie furent expulsés, en 1344, après avoir fait mettre à mort plusieurs simples suspects ; deux années après, ceux de Florence furent chassés k leur tour par ordre du magistrat*. Il ne peut pas entrer dans notre plan de poursuivre au delà de ces faits l'histoire de l'inquisition en Italie, ni de mentionner les condamnations qu'elle prononça sous prétexte d'hérésie, pour des raisons purement politiques; sa lutte contre les Cathares est terminée , la secte s'éteignit] [1 p. ex. les habitants de Spolète combattent, en 1305» ceni de FoHigno, en criant : Moriantur Patareni Gibellini, Fragmenta hùtotiœ Fui' ginatis, dans Maratori, Scriptores, supplem., î, 856. 2 Raynald., XV, 191, no 14. — 3 Wadding, YII, 67. — * Raynald., XVt, 202, no 9.

188 CHAPITRE m. d'elle-même , ses restes se confondirent avec les Yaudois , ou conservèrent encore pendant près d'un siècle une existence ignorée au fond des vallées du Piémont. CHAPITRE 111. FRANCE. i. M Midi. -I® Jusqu'à la fin de la croisade y en -1229. A la fin du douzième siècle Tétat social et politique du midi de la France était encore le même qu'à l'époque où rÉglise cathare, sortant de son mystère, s'était publiquement organisée dans ces contrées. Le pays était divisé entre plusieurs seigneurs puissants, dont les guerres fréquentes entretenaient un état de trouble continuél -, les ravages exer* çés impunément par les bandes des routiers et des Gotteraux portaient ce désordre à son comble. Dans les villes, la prospérité croissante des habitants avait développé de plus en plus leur esprit de liberté-, forts de leurs institutions municipales , ils étaient décidés k défendre leur indépendance contre quiconque oserait y porter atteinte. Aux cours des princes, dans les châteaux des nobles, aussi bien que dans les villes , la politesse extérieure des mœurs était arrivée k un point qui remplissait d'orgueil les méridionaux , tandis que les barons plus rudes et plus pauvres du Nord ne jetaient que des regards d'envie sur la vie joyeuse et poétique des chevaliers et sur l'opulence des bourgeois de la Prpvence. Cette civilisation plus avancée du Midi , jointe k la longue

FBANCE. 189 habitude de liberté civile et politique, avait donné naissance h cet esprit de tolérance religieuse qui déjà dans la période précédente avait favorisé à un si haut degré la propagation de doctrines contraires h celles de Rome. Cet esprit avait fini par prédominer au point que non-seulement l'Église cathare existait presque librement k côté de l'Église catholique, mais que les Yaudois avaient pu organiser k leur tour des communautés florissantes ; il y avait des familles nobles, comme celle . de Foix, où se rencontrait des membres des deux sectes.) A cette époque cependant les Yaudois étaient encore moins nombreux que les Cathares an milieu des populations mobiles du midi de la France; ils n'attiraient que les hommes qui k l'ardeur du sentiment religieux alliaient une vive intelligence de la religion chrétienne*, autour^s Bonshommes au contraire se groupaient tous ceux dont l'unique désir était celui de l'indépendance spirituelle, ou qui, tout en cherchant une satisfaction aux besoins de la conscience et de l'âme, n'avaient pas l'esprit assez éclairé pour distinguer l'erreur de la vérité j les uns, par simple opposition au clergé catholique , les autres , par illusion , suivaient les doctrines \ peu évangéliques et encore à moitié païennes du catba- \ risme. Pour combattre ces doctrines avec succès, et pour exercer en général une influence salubre sur l'état des esprits dans le Midi , il aurait fallu que le clergé de ces contrées inspirât un respect et une confiance dont malheureusement la plu- part de ses membres n'étaient plus dignes. La vie frivole et mondaine des laïques avait trouvé des imitateurs dans les ministres de l'Église \ les mœurs sévères avaient disparu , la discipline avait fait place à un relâchement profond et général, le désordre dépassait toutes les bornes. Le pape ainsi que les synodes provinciaux ne cessaient de se plaindre de celte décadence ; mais leurs plaintes restaient sans effet. Les prêtres et les moines ne prouvaient ni par leur extérieur ni

190 CHAPITRE III. par leurs œuvres, qu'ils avaient le sentiment de la gravité de leur ministère[^] les uns ne songeaient qu'à acquérir bénéfices sur bénéfices[^], tandis que les religieux possédaient des biens contrairement k leurs règles, et ne s'occupaient que de les augmenter[^]. Beaucoup d'entre eux portaient des habits d'étoffes précieuses et de couleurs éclatantes[^]; au lieu de demeurer dans leurs couvents ou au milieu de leurs trou- , peaux , ils séjournaient aux cours des princes , ils remplissaient les fonctions lucratives de chapelains ou de secrétaires , et, comptant sur leurs puissants protecteurs dont ils écoulaient les conversations hérétiques sans oser les contredire, ils refusaient l'obéissance k leurs supérieurs naturels[^]. Les seigneurs , qui s'étaient arrogé tout pouvoir sur les églises, donnaient les charges méprisées de curés k des clercs pauvres et ignorants [^]5 et employaient k leur propre service les plus habiles et les plus instruits parmi les prêtres. Les évêques de leur côté n'avaient nul souci de la manière dont étaient remplies les fonctions pastorales-, ils vendaient [^] les bénéfices k qui pouvait les payer, sans s'informer si l'on avait les qualités morales que réclame le ministère évangé- , lique -, « et ces mercenaires , comme dit un auteur contemporain , au lieu de paître les brebis , ne songeaient qu'k les tondre , et ce qui était pis encore , au lieu de les rendre meil- [^] leurs, ils les séduisaient par leur mauvais exemple k tous les vices "[^]. » L'anarchie en était venue au point que les veilles des 1 1 CoDeile d'ÂvigDon, 1S09; can. 18. Mansi, XXII, 792. 2 Innoefiit UI à l'archevêque d'Auch, 1198. Lib. I, ep. 82; Balaz., | I, 44. 3 Innocent III, l, c, Conc. d* Avignon , 1209, can. 15. Mansi, XXII, [^] 791. [^] /6id.,can. 18, l, c. 5 Innocent III à rarchevêque d*Aach, 1198; lib. I, ep. 80 ; l, c. 6 Innocent III au même ; lib. I, ep. 79 ; L c, 45. 7 InsuUis et ipnt suis metipsis clericis ecclesias plerumque tribuunt, non gratiSf ud muneiHbtês datis, qui te mercenarios, ointim lanam iondendOy

FRANCE. 19i fêtes des saints , le peuple se livrait dans les églises ^ des danses qu'il accompagnait de chants profanes ^ Toutes ces graves infractions à la discipline, toutes ces irrégularités demeuraient impunies-, ou si les tribunaux ecclésiastiques les punissaient, ils le faisaient mollement, sans sévérité^; ils n'étaient prodigues d'accusations et d'anathèmes que contre les hérétiques. Les plus grands scandales étaient donnés par les prélats eux-mêmes. Les évêques ne parcouraient leurs diocèses que pour lever des impôts arbitraires et pour oppri- \ mer le peuple' ; beaucoup d'entre eux partaient pour la croisade en Palestine, sans songer aux dommages que devait causer leur absence, qui livrait les prêtres à eux*mêmes et au despotisme des seigneurs , et le peuple k toute l'influence des ennemis de l'Église. Au premier rang il faut citer l'archevêque Béranger de Narbonne, qui vendait efirontément les bénéfices et les dignités , et qui soldait une troupe de routiers pour rançonner le peuple-, sa cupidité était égale k son goût pour les plaisirs bruyants-, il entreprenait avec ses chanoines des chasses qui duraient des semaines entières^. On comprend d'après cela comment le clergé du midi de la France a dû finir par perdre toute considération , pourquoi if a dû être méprisé des princes et du peuple, pourquoi son influence morale a dû être entièrement anéantie. Partout le non infirmitatibus campatiendo déclarant, quodque deterius est, maie vtendo, quos deberent corrigere , pertrahunt ad seclera. Gaafredi Chron., 450. 1 In tanetorum vigiliU in ecclesiis historieœ (lisez : histrionieœ) taltationes obsecœni motus seu choreœ fiant,, dicuntur amatoria earmina vel eantilenœ ibidem, Gone. d*AyignoD, 1209, can. 17. Mansi, XXII, 791. '^ Ibid., can. 11 ; l. e., 789. 3 Ponti fiées insolit(ueœactionesperparoehiu exercentes diœceses causa viciûs et qtuBstûs circumeunt , ipsamque procurationem in quandam ver^ tunt redemptionem, Gaofredi Chron., l c. ^ Inooceot III, en parlant de lui, dit „Cujus Deus nummus est, 1200. Ubi m, ep. 24; Bréqnigny, II, I, 38. Voy. aussi Ub. VII» ep. 75; Bréqnigny, II, II, 501 ; lib. X, ep 68; Baluz , II, 37.

198 CHAPITRE III. culte public avait cessé; les églises demeuraient vides et tombaient en ruines ; personne ne se dérangeait de son chemin pour y entrer ni pour en saluer les ministres[^]. Les dîmes n'étaient plus payées aux prêtres[^]; en revanche les seigneurs levaient sur les églises et les couvents des impôts considérables[^], et se faisaient payer les cens et les rentes qui auraient dû risvenir aux établissements religieux[^]. Jamais baron ne songeait plus à destiner ses fils à la carrière ecclésiastique-, une charge était-elle vacante, le patron la donnait k un de ses gens, pour être plus sûr d'être toujours obéi[^]. Jadis on avait dit : J'aimerais mieux être juif que de faire telle ou telle chose; maintenant on disait qu'on aimerait mieux être prêtre*. Pour n'être pas reconnus , les prêtres cachaient leur tonsure et portaient des habits laïques*[^]; mais s'ils pouvaient échapper aux regards et aux railleries des passants dans les rues, leur conduite n'échappait pas à la satire mordante des poètes, qui exerçaient alors une influence si remarquable sur les populations méridionales. Pons de la Garda se plaignit amèrement des gens d'Église qui pardonnaient tous les crimes pour de l'argent , tout en les commettant tant eux-mêmes[^] ; Gaucelin Faidit, indigné des accusations d'hérésie que le clergé lançait k tous ceux qui lui reprochaient ses vices, rejeta cette accusation sur les prêtres eux-mêmes, dans une comédie satirique, intitulée l'Hérésie des prêtres, et représentée aux applaudissements des princes[^]. 1 Jamque divinu» cultus ibidem pro miximà parte perierat, Nam «acrœ œdes velut stahula jumentorum vilescebat, Patriarehium Bituricensé, 102. 2 Gonc. d'Avignon, i209; can. 5; Mansi, XXII, 787. 3/6td., can. 7 et 8; 2. c, 788. ^ Guill. de Pod. Laur., 667. S X. c. — 6 X. c., 666. — 7 £. c. 8 Hist. littér. de la France, XV, 481. ^^?^* 9 Cette pièce fut représentée à la cour de Boniface, marquis de Montferrat, ami de Raimond VI, de Toulouse, 1193-1202. Hist. HUér. de la France, XVII, 498.

FRANCE. 193 Cette décadence morale des prélats comme des clercs des ordres inférieurs, fut une des principales causes des grands progrès que la secte cathare necessait de faire à cette époque dans le midi de la France. L'Église elle-même ne put s'empêcher de Tavouer. «Les hérétiques, dit Innocent III, en 1204, réussissent d'autant mieux à attirer les gens simples, qu'ils trouvent dans la vie des évêques des arguments plus dangereux contre l'Église;» et le synode assemblé à Avignon, en 1209, attribue la propagation de la secte avant tout ((à la coupable négligence des prélats qui, plutôt mercenaires que pasteurs, ne protègent plus la maison d'Israël et ne prêchent plus la doctrine évangélique aux peuples confiés k leurs soins.)> Dans cette situation déplorable du clergé romsÂn, la pureté des mœurs des hérétiques contribuait beaucoup à la haute estime que les habitants avaient pour eux. Cette pureté faisait une profonde impression sur le peuple, tout léger et tout mobile qu'il était lui-même; la comparaison entre les prêtres catholiques et les ministres cathares tournait entièrement en faveur de ces derniers, qu'on vénérât comme les bons hommes, comme les seules vraies brebis de Jésus-Christ. «Nous les voyons vivre honnêtement,» dit le vieux chevalier Pons Adémar de Rodélia à l'évêque de Toulouse qui voulait l'engager à renoncer k la secte'; les adversaires eux-mêmes se voyaient forcés d'attester la pieuse i Hceretid incautos tanto facilius post se Irahunt^ quanto ex vitâ At-^ ehiepûcopi et aliorum Prælatorum Ecclesiæ contra Ecclesiam sumunt pemiciosius argumentum, et aliquorum crimina refundunt in Ecclesiam generalem, Inooceat III, iâ04, lib. VU, ep. 75; Bréquigny, II, II, 501. 2 Quia igitr propter fortnidandam et puniendam negligentiam præla» iorum, qui existentes mercenarii potius quàm pastores, se murum pro domo Israël non opponunt, nec populis suæ gubernationi commissis e\mngelixant evangelicam disciplinam, in his partikus diversæ ac damnatisnmm hæreses pullularunt,,» Gonc. d'Avignon, 1209, can. 1; Mansi, XXII, 785. 3 0aiH. de Pod. Laur., 672. 18

194 CHAPITRE III. austérité, la simplicité évangélique, la pureté morale par lesquelles les parfaits se conciliaient les sympathies du peuple , taudis que les évêques se rendaient méprisables par leur frivolité et leur avarice ^ Les Cathares étaient actifs, laborieux, hospitaliers, charitables, capables de toute espèce de sacrifice; ils donnaient gratuitement aux pauvres ce que l'Église ne leur vendait que pour de l'argent ; ils prenaient soin de l'instruction de la jeunesse et du soulagement des indigents et des malades*, leur vie offrait l'exemple de la vertu rigide qu'ils enseignaient; ils étaient, en un mot, tout ce que la grande masse du clergé catholique dans ces contrées n'était plus. Il ne faut donc pas s'étonner si le nombre de ceux qui sortaient de l'Église pour se rattacher à la secte cathare, devenait de jour en jour plus considérable et plus effrayant pour les chefs du catholicisme. L'hérésie , dit Guillaume de Tudèle, avait en son pouvoir tout l'Albigeois, le Carcassais, le Lauragais; elle régnait dans la plus grande partie du pays, de Béziers à Bordeaux, «et, ajoute-t-il, qui dirait plus ne mentirait pas^». En effet, elle n'était pas seulement répandue dans les contrées nommées par ce poète ; elle avait ses établissements et exerçait son pouvoir en général* dans le Midi tout entier, dans la Guyenne, dans la Provence, dans une grande partie de la Gascogne , où Condom paraît avoir été son principal siège ^ . A l'étranger on se racontait que dans le midi de la France l'erreur avait infecté plus de mille cités^, qu'il y avait là plus de disciples de Mânes que de Jésus-Christ^ . < En hœrêtiei , dum âpedem præferunt pietatU, dum evangeliem parsiiHtfnûv et austeritati» mmtiuntur exempla, persuadent eimplicilme triât suas. Paroles attribuées à l'évêque d'Osma. Aeta SS., août, I, 547. 2 Guill. de Todèle, 4, t. 31-37. 3 Condomana hœresis. Ermengandos, 2t6. En 1218, Condom prit pnrU pour le comte de Toulouse. Guill. de Tndèle, 592, v. S784* ^ Qesarius Heislerbac, 382. 5 Innocent UI à l'archevêque d'Auch, 1198; Ub. I, op. 94; Bains.» I,

FRANGE. 195 Presque tous les barons du pays étaient croyants de la secte, et accordaient aux chefs une protection publique et efficace ^ Dans tous les châteaux ces derniers étaient accueillis avec déférence et avec joie 5 ils y tenaient leurs assemblées religieuses, ils y prêchaient et y célébraient les solennités du Consolamentum, et les habitants, que souvent on ne se figure pas autrement que se groupant autour d'un troubadour pour écouter avec avidité ses chansons ou ses contes, se pressaient avec plus d'ardeur encore autour des prédicateurs cathares, dont ils recevaient les paroles avec un recueillement profond. Les seigneurs les plus riches s'empressaient de les faire asseoir et de les servir eux-mêmes à leurs tables ^ ils leur donnaient les marques de la vénération la plus distinguée. Lorsqu'un jour le chevalier d'Auriac, Olivier de Cuc , dont le propre père , Pierre Raimond , avait été parfait, rencontra révéque cathare de Toulouse, Gaucelin, il descendit respectueusement de son cheval et l'offrit au chef hérétique^. Les nobles et les riches bourgeois faisaient aux Bonshommes des dons en habits , en lits , en meubles ; ils les ' pourvoyaient d'argent , de vivres , de chevaux, ne leur demandaient pas d'impôts, et faisaient en faveur de leur Église des legs considérables^. Ils leur confiaient {.'éducation de i leurs enfants \ c'est ainsi que le parfait Matthieu était le gouverneur des fils du chevalier Bernard d'Aide , au château de Pradelles^, et que les filles des barons plus pauvres étaient élevées gratuitement dans les maisons des femmes parfaites^. Beaucoup de nobles faisaient même recevoir leurs 5i ; an cardinal de Sainte-Prisqoe, 1200; lib. III, ep. 24; Brétpiigny, II, I,â7. 1 Petr. Yall. Cern., 555. Guuil. de Pod. Laur., 667, 672. 2 Archives de V Inquisition de Carcassonne, 1243; Doat, XXIV, f© 123. 3 GoiIl.de Pod. Laur., 667. * Archives de VInquisition de Carcassonne, Doal, XXIII, f» 129b. ^ Vita S. Dominici, in Actis SS,, août, I, 509. Humbertus de Romanis, 480.

196 CHAPITRE 111. fils dès leur enfance dans la secte, pour les préparer & remplir un jour les fonctions d'évêques ou de prédicateurs[^] La secte n'avait pas seulement des croyants dans la plupart des familles nobles du pays; beaucoup de membres, même des maisons les plus illustres, faisaient partie de la classe des parfaits; il est remarquable que dans les provinces où fleurissait la gaie science des troubadours, et où le service des dames était une des principales vertus chevaleresques, on voyait très-souvent les femmes renoncer au monde pour se vouer au dur ascétisme de la perfection cathare. Vers 1203, Esclarmonde, fille du comte Roger-Bernard de Foix, et épouse de Jourdain, seigneur de Lille-Jourdain, fut consignée au château de Fanjaux[^]; en 1206, Philippa d'Aragon, mère de Roger-Bernard, habitait Mirepoix avec d'autres femmes parfaites[^]. Les principaux protecteurs de la secte étaient Raimond-Roger, vicomte de Béziers et de Garcassonne, fils de Roger et de cette Adélaïde de Toulouse qui, en 1181, avait défendu contre une armée de croisés son château de Lavaur -, Gaston VI, vicomte de Béarn; Gérald IV, comte d'Armagnac; Bernard IV, comte de Gommanges; Raimond-Roger, comte de Foix. Les Romains de Guillaume VII, comte de Montpellier, étaient les seuls où l'hérésie ne régnât point-, ce seigneur, vassal de l'Église, était un défenseur zélé du pape[^]. En revanche, la secte avait trouvé un partisan dévoué dans la personne du comte de Toulouse; c'est lui aussi que l'Église accusait avec le plus d'amertume, et qu'elle persécutait. Il fut décapité à Tâge de quinze ans par Arnald Amifat, Gui-Arnauld Salomon et Arcand Ros de Yrfeau; comme il montrait de bonnes dispositions, les Cathares résolurent de lui faire faire des études. Plus tard il abjura. Voy. sa déposition, en 1245, devant l'Inquisition de Garcassonne; Doat, XXII, fo* 58 et suiv. 2 Yaissette, UI, preuves, no 263, p. 437. 3 Archives de l'Inquisition de Carcastonne, Doat, XXIY, fo S4f. [^] Alanus, prologue de son traité contre les hérétiques Si p. 1.

FRANCE, 197 avec le plus de rigueur et d'opiniâtreté. En 1194, Raimond VI avait succédé à son père ; déjà deux années après il fut excommunié par Grégoire III, à cause des violences qu'il exerçait contre les églises et les monastères ; il en fut relevé, en 1198, par Innocent III[^], mais ne persista pas moins dans ses dispositions hostiles à Rome. Raimond était un homme de grandes qualités ; unissant la valeur guerrière au talent poétique, il représentait sous ce rapport un chevalier du moyen âge dans sa perfection. Ses adversaires catholiques, qui l'ont appelé le fils de la perdition, le premier-né de Satan, l'abîme de tous les vices[^], lui ont reproché une immoralité profonde ; il est permis d'en nier une bonne part sur le compte de leurs rancunes fanatiques. Il était le seigneur le plus puissant du midi de la France ; cinquante villes et plus de cent chevaliers suivaient sa bannière ; de nombreux troubadours célébraient à l'envi sa bravoure et sa générosité. Sa position à l'égard de l'Église n'est pas toujours restée la même ; soit par manque de fermeté, soit dans l'espoir de préserver son pays des malheurs de la guerre, il se soumit au commencement de la croisade à des conditions humiliantes pour prouver son obéissance au siège de Rome ; mais il est certain qu'au moins jusqu'à l'époque où le nord de la France vint fondre sur lui, il a eu des relations intimes avec la secte cathare. Dans ses voyages et dans ses expéditions guerrières, il avait toujours dans sa suite quelques ministres pour pouvoir lui donner le Consolamentum en cas de maladie ou de blessure mortelle ; il assistait régulièrement aux réunions religieuses qui se tenaient dans son propre château à Toulouse ; il s'agenouillait, tout comme les autres croyants[^] quand les parfaits récitaient leurs prières, et se faisait donner par eux la bénédiction et le baiser de paix ; il voulait leur confier l'éducation de son propre fils ; il exhorta 4 Doy. 1<9S. Lib. I, ep. 397 ; Balaz., I, 233. 2 Peir. YaU. Cern., 500.

198 CHAPITRE HI, tait ses vassaux à suivre son exemple , et ne craignait pas d'avouer publiquement, en présence même de prêtres catho[^]liques, son aversion pour l'Église de Rome et ses sympathies, ses convictions cathares ^ C'est sous de tels protecteurs que l'Église cathare existait librement et fortement organisée dans le midi de la France au commencement du treizième siècle. Elle était divisée en plusieurs diocèses, ceux de Toulouse, d'Alby, de Carcas* sonne et d'Agen. Gaucelin était évêque de Toulouse[^], Sicard Cellérier, évêque d'Alby, résidant au château de Lombers[^], Bernard de Simorre, évêque de Carcassonne[^]. Dans les villes et dans les châteaux forts ils avaient des hospices, où ils ne tenaient pas seulement leurs assemblées, mais où les jeunes Cathares se préparaient par l'étude et l'abstinence aux fonctions de diacres et d'évêques , et où les parfaits , parcourant le pays, trouvaient leur logement et leur nourriture; c'est aussi dans ces maisons qu'était déposée la caisse commune, qui servait au soutien des voyageurs, des pauvres et des exilés[^]. Guillabert de Castres, alors fils majeur de l'évêque de Tou-. louse, et un des prédicateurs les plus influents de la secte, dirigeait de pareils hospices dans les châteaux de Saint*Paul et de Fanjaux[^]; il y en avait plusieurs à Montréal et aux ^ Un jour qu'il aUendait yainement quelques hommes qui deraient venir auprès de lui, il s'écria : On voit bien que le diable a fait ce monde, car rien ne nous arrive à souhait. Un autre jour, jouant aux échecs avec un chapelain, il lui dit: Le Dieu de Moïse auquel tu crois, ne pourra pas f aider a ce jeu ; quant à moi, que jamais ce Dieu ne me soit en aide, etc. Pelr. YaU. Gern., 559, 560. Yoy. sur Raimond, Hist littér, de la France, XYU, 542; Michelet, II, 480 et suiv. 2 Archivée de l'Inquisition de Carcassonne, Doat, XXIV, fo 112[^]. Son socius était alors Vital de Montaigu. 3 GuiH. de Pod. Laur., 669. 4 Petr. YaU. Gern., 562. Benoist, I, preuves, p. 270. 6 Archives de l'inquisition de Carcassonne ^Boàif XXIII » f» 266[^], etc. 6 Archive» de l'Inquisition de Carcassonne, Doat, XXIY, fo ii2*'. Yais

The text on this page is estimated to be only 26.46% accurate

FBANGE. 199 environs de cette ville*, Tan était dirigé par Bernard Col-deFi et Ariiauld Guiraud, un autre par Arnould Terraut, un troisième par Durant! ^ Pierre de Beleslar avait un hospice à Gaian , où prêchait aussi Raimond Imbert^; on en trouvait enfin à Âvellanet, Tun des principaux foyers de la secte^. A Cervian, dans le diocèse de Béziers, le seigneur du lieu avait autorisé l'évêque Bernard de Simorre à ouvrir une école et à faire des prédications publiques^. Dans la plupart des autres localités où il y avait des croyants, résidaient des diacres qui avaient en outre la charge de parcourir le pays, et de prêcher dans les châteaux et dans les villages. Guillaume Ricard était^uaere^ Saint-Paul^ ^ Raimond Aymérie rétait k Yillemur, dont le châtelain Arnould était un des plus zélés protecteurs de la secte et un des amis les plus dévoués du comte de Toulouse®, Raimond Mercier exerçait le diaconat a Mirepoix^, et Isarn Capel à Caraman, où vivait aussi le prédicateur Aymérie Gaufred. Le diacre Arnould Hot prêchait dans le château de Cabaret, Bernard Fresel k Auriac^, Peirota de Glermont et Raimond Agulier k Tarascon et au château de Durfort^. Au premier rang parmi les docteurs cathares il faut citer Théodoric , d'abord chanoine k Nevers et neveu du chevalier Evrard, brûlé en cette ville, en 1200 5 après ce supplice, Théodoric s'était retiré dans le Midi, où sa science lui eut bientôt acquis une haute considération dans la secte-, plus tard elle lui valut la dignité épiscopale^^. selte, in, preoTes, n» 363, p, 437. Serait-ce le même qae ce GuUlabert, abbé de Castres, que Raimond, comte de Toulouse, envoya, en 1195, à Richard, roi d'Angleterre, pour lui faire des propositions de paix? Vais8ette,UI, 102. 1 Archives de V Inquisition de Carcassonney Doat, XXI, fo 163. 2 Ibid., fo 166. — 3 Ibid., fo 216a. — * Benoist, 1, 122. ^ Arehims de V Inquisition de Careassonne, Doat, XXIV, fo 112a. 6 Ibid., XXni, fo 1. — 7 Yaissette, m, preuves, no 264, p. 43S. — 8 Ibid., no 263, p. 436. — 9 Ibid., no 229, p. 392. - ^0 Petr. Vall. Cern., 558.

SOO CHAPITRE III. Depuis le commencement du treizième siècle il est aussi \ fait mention de maisons , où vivaient ensemble des femmes parfaites, sous la direction d'un parfait ou d'un diacre. Ces femmes, qui portaient un habit particulier, sem]labie à celui des religieuses de l'Église, s'occupaient de l'éducation des filles des nobles , et de la préparation de celles qui par le Consolamentum voulaient se faire initier dans la secte. Les croyants leur fournissaient du pain, des fruits, des poissons; des personnes de tout rang venaient fréquemment les visiter et leur rendre la vénération qui leur était due en leur qualité de parfaites. Il y avait de ces maisons ^ Fanjaux, ^ Gaian , à Montréal , à Mirepoix; Arnaude déjà M^tte , de Montauban , Wilhelmine de Tonneins, mère du chevalier Guillaume Assalit, et sa fille Lombarde, Auda, mère du chevalier Isarn * de Fanjaux , Fais , mère de Sicard de Durfort , Fabrisse de Mazairol , paraissent avoir été du nombre des plus dévouées de ces sœurs cathares ^ L'hérésie avait même pénétré jusque dans des couvents catholiques-, on en cite un, dont toutes les nonnes appartenaient à la secte , quoiqu'elles eussent conservé l'habit de leur ordre^. Les Cathares avaient enfin leurs propres cimetières, ceux de l'Église leur étant interdits^. Le centre de l'Église cathare dans le Midi était Toulouse*, c'est là que depuis ses premiers temps elle comptait le plus grand nombre de partisans ^^ c'est Ik que se réunissaient tant les princes que les chefs hérétiques du pays pour conférer sur les intérêts de la secte ^*, c'est de Ik enfin que celleci envoyait ses missionnaires dans les provinces voisines et 1 Archives de l'Inquisition de Carcassonne, Doat , XXIO, f» i62 , 274. Les parfaites de la maisoa de Montréal s'appelaient Ferranda, Serena, Bonafilla, Romeua, Pagana; f» 166«. 2 Ibid., f«" 1 et suiv. 3 Gnili. de Pod. Laar., 667. Cimiterium hœretieale. Archives de Vlnr quisition de Careassonne, Doat, fos ii2^, 277^. ^ Pelr. VaU. Cern., 555. 5 Archives de l'Inquisition de Careassonne, Doat, JJÏY, P SOS.

FRANGE. SOI dans les royaumes d'Espagne , en Aragon , en Léon , en Ga* talogne, où elle trouva pendant quelque temps d'ardents prosélytes[^]. Les principaux bourgeois de la riche cité étaient croyants cathares ; dans leurs habitations, flanquées de tours comme des châteaux forts [^], ils bravaient les menaces impuissantes du clergé catholique. En vain Pévêque Fulcrand (mort en 1200), essayait-il de s'opposer aux progrès de la secte-, elle dominait à Toulouse au point que ni dîmes, ni rentes ne rentraient plus dans les caisses épiscopales -, J'ul- y - ^{^^} crand ne pouvait se montrer dans- les rues ni dans les envi- ^{^^} rons de la ville, sans se faire accompagner d'une sauve-garde armée[^] Ce serait trop dire, sans doute, si on voulait prétendre que tous les habitants de Toulouse et du Midi en • général ont été de la secte cathare *, car, outre qu'il y avait k côté des Bonshommes des Yaudois , il se trouvait toujours un grand nombre d'habitants qui ne se séparaient pas du catholicisme. Mais l'hérésie avait exercé son influence sur la grande majorité de ces derniers eux-mêmes; elle avait '. — ' réagi sur les dispositions de toute la population méridionale. De même que les hérétiques s'étaient propagés k la faveur des tendances libres et indépendantes du Midi , ils avaient contribué k leur tour k donner k ces tendances plus d'extension et de force*, l'esprit d'opposition contre Rome s'était emparé des catholiques eux-mêmes*, on rencontrait des troubadours qui , tout en faisant profession de convictions orthodoxes, attaquaient avec véhémence le pape de Rome et ses prêtres, et pendant la croisade tout le Midi se leva pour défendre son indépendance contre les «romieux,» les «porte-bourdon,)) les faux pèlerins du Nord. Gomme d'ailleurs l'activité et l'économie étaient des devoirs imposés aux croyants, surtout k ceux qui appartenaient au peuple, i Lucas Todensis, ISâ. Etpana \$agrada, XXXY, 295. 2 .,Treeentas domus turrales quœ in villa erant» Chron, Ttiron., 510. 3 GuiU. de Pod. Laur., 670.

9QS CHAPITRE III. ces âeraïems contribuaient {K}ur leur part à i*état florissant du pays; de sorte que les progrès de la littérature, de la poésie, de l'aisance, de la ciTÎlisation chez les populations provençales, et par conséquent le contraste toujours croissant entre la France du midi et celle du nord, peuvent être attribués en grande partie à l'esprit plus libre répandu par la secte, ainsi qu'à l'industrielle activité de ses partisans. Depuis la croisade de courte durée, entreprise , en liSJ , par le légat Henri d'Albano contrôles Cathares méridionaux, aucune mesure énergique n'avait été tentée contre eux. Il semblait oième que les chefs de l'Église leur reconnussent un certain droit, en consentant à discuter avec eux sur leurs doctrines, et surtout k accepter pour arbitres de ces discussions des laïques pris en nombre égal parmi les catholiques et parmi les hérétiques. Depuis la réunion de Lombers , en li61 , il y eut plusieurs colloques de ce genre, notamment dans les premières années du trâzième siècle. Parfois les évêques voulaient se refuser k ces conférences, persuadés de l'impossibilité d'extirper par le raisonnement une hérésie aussi profondément enracinée dans l'esprit du peuple. Guillaume, évêque catholique d'Alby, se trouvant un jour à Lombers, où résidait publiquement Sicard Cellérier, l'évêque cathare du même diocèse, il fut sollicité par les chevaliers et les bourgeois du lieu d'entrer avec ce dernier en discussion. Guillaume ne s'y montra nullement disposé, par la raison que le colloque demeurerait sans effet; cependant il finit par céder, et discuta longtemps avec Sicard sur la nature de Dieu, sur l'origine de l'Ancien Testament et sur d'autres questions de ce genre*, il déclara que son adversaire était un hérétique, mais ne convertit aucun de ses partisans, et manqua d'autorité pour l'empêcher de résider k Lombers aussi librement qu'auparavant ^ Les écrits, d'ailleurs peu noml GuiU. de Pod. Lanr., 669.

FRANGE, liQ8-^l 199. 9a» breux , diriges contre la secte, avaient prodait encore beau^ coup moins d'efiTet que les discussions^ maître Alain ava^ consacré une partie de son ouvrage contre les adversairefi de rÉglise, à la réfutation du catharisme^ mais ayant écrit en latin, il avait restreint son action à la partie infiniment moindre des membres de la secte. Un autre traité, écrit en langue provençale, aurait pu exercer k cause de cela une influence plus grande, si le peuple, qui se persuadait facilement que le dualisme populaire des Catbares était vrai, et qui remar-> quait entre les mœurs de ceux-ci et celles des prêtres une différence peu k l'avantage de ces derniers, avait été en général accessible aux arguments des orthodoxes; ce traité était celui du troubadour Pierre Raimond de Toulouse contre Terreur des Ariens; c'est ainsi qu'on appelait fréquemment les Cathares; malheureusement cet ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous^ Tel était l'état de la secte, et en général l'état du peuple dans le midi de la France, lorsque Innocent III devint pape. ^ Le danger pour l'Église était grand; il réclamait toute la sollicitude du chef du catholicisme: celui-ci le comprit, et aussitôt il résolut de le conjurer; c'était son devoir et son droit; mais ni ses droits ni ses devoirs comme pasteur chrétien ne justifient les moyens qu'il choisit pour arrivera son but. A peine fut-il monté au trône pontifical, qu'il fut informé par l'archevêque d'Auch des progrès menaçants de la secte cathare en France. Aussitôt il chargea ce prélat de prendre, de concert avec ses suffragants, des mesures pour chasser les hérétiques, et en cas de besoin, de recourir k l'assistance du glaive séculier^. En même temps il envoya les cisterciens Reynier et Guy comme légats dans la Provence, avec plein pouvoir contre les sectaires et leurs défenseurs; les évoques 1 Hiêt. Uttér. d\$ la France, XY, 459. 2 Le 1er ayiril ii9S. Lib. I, ep. 81 ; Baloz., I, 44.

204 CHAPITRE m. reçoreat Tordre «d'accepter en toute humilité et d'observer inyiolablement» tout ce que statueraient les deux moines, et de sommer, sous peine d'excommunication, les barons du pays de leur prêter main forte et d'exécuter leurs sentences^ Toutefois il semble que le péril ne paraissait pas encore imminent au pape; car peu de temps après, il envoya Reynier en Espagne^, et fit exhorter les seigneurs, notamment le comte de Toulouse, k se croiser pour la Palestine'. Cet appel n'eut pas plus de succès que les efforts des légats contre les Cathares. C'est en vain que le frère Reynier, de retour de sa mission en Espagne, fut muni de pouvoirs plus étendus^, et. que le pape enjoignit aux évêques de redoubler de zèle^ : l'histoire ne sait encore rien d'une défaite que la secte aurait éprouvée^. En 1200, Innocent remplaça Reynier par Jean de Saïtt'Panl, cardinal de Sainte-Prisque, auquel il donna la mission d'exécuter en France le sévère décret rendu, en 4199, contre les Cathares de Viterbe^. Mais bien que le pape eût exhorté le comte de Montpellier k assister le légat, les efforts de celui-ci demeurèrent sans résultat. Le danger pour l'Église fut* augmenté par la division qui éclata entre les catholiques de Toulouse eux-mêmes, au sujet de l'élection d'un nouvel évêque; de ikcheuses querelles éclatèrent k cette occasion-, elles durent confirmer les adversaires de l'Église dans leur antipathie, et se terminèrent par Télection de Raimond de Rabastens, prélat dévoué au comte de Toulouse^. Sur la fin de 1203, Innocent chargea de nouveau deux moines t SI aTTil 1198. LIb. I, ep. 94; Balaz., I, 50 et soiy. 2 13 mai 1198. Lib. I, ep. 165 ; Balaz., I, 88. 3 15 août 1198, à rarchevêgae de Narbonne. Lib. I, 336; Baluz., I, 192. 4 novembre, à Raimond. Lib. I, ep. 397 ; Baluz., I, S33. 4 19 Juillet 1199. Lib. II, ep. 123; Balaz., I, 420. 5 Lib. IL ep. 123 ; l. e., 490. 6 Yaissette, IU, 132. 7EiiJniUetl199;{.e., 132. 8 Yoy. sur ces troables, U c, 132 et soiv.

FRANCE. 1203— 1504. 908 de Gtdeaux d'être ses légats dans le Midi ; ce furent le frère / Raoul et le frère Pierre de Castelnau' ; antérieurement déjà, I ce dernier avait été pendant quelque temps le compagnon de Reynier[^]. Les pouvoirs illimités donnés par le pape à ces moines, pour agir non-seulement contre les hérétiques, mais aussi contre les prélats négligents, ainsi que l'ordre adressé à ceux-ci de prêter aux légats le serment d'une obéissance absolue, empêchèrent l'œuvre au lieu de l'avancer. Les évêques, atteints dans leur juridiction ordinaire, se sentirent offensés, et à plusieurs reprises ils refusèrent aux légats leur concours. J[^] Pierre et Raoul commencèrent leur mission à Toulouse; ils firent jurer les consuls et quelques-uns des principaux bourgeois de garder et de défendre la foi catholique; mais auparavant ils durent confirmer eux-mêmes[^] au nom du pape, les libertés et les coutumes de la ville, en déclarant que le serment prêté par les capitouls ne pourrait jamais porter préjudice k ces libertés[^]. Cependant les Toulousains firent peu de cas de l'engagement pris par leurs magistrats*, ils continuèrent à rester attachés aux Bonshommes et à suivre leurs réunions nocturnes, qui ne furent pas même interrompues pendant la présence des légats dans la ville '[^]. Le comte Raimond dut également être sommé d'expulser les hérétiques de la province \ à cet effet, les légats demandèrent l'as-* sistance de l'archevêque de Narbonne, de l'évêque de Béziers et de quelques autres prélats; comme ceux-ci s'y refusèrent, l'archevêque de Narbonne fut accusé de négligence et de différents autres crimes, et l'évêque de Béziers fut sus-* pendu [^]. 1 Gaill. de Pod. Laar., 671. 2 Taiseette, HI, 131. 3 Catel, 236. — * Peir. VaU. Cern., 566. 5 Innocent III, lib. VI, ep. 242 et 243; Biéqaiigiiy» II» I» 430» 437» JÀb. yn, ep. 75; ibid., U, II» 501.

66 CHAPITRE m. C'est vers cette époque , en février 1204 ,
 que Pierre , roi d'Aragon, dont relevaient alors plusieurs des principales
 seigneuries du midi de la France , vint en son comté de Carcassonne*, il
 convoqua en cette ville, et en présence des deux légats et de Tévêque, une
 assemblée de Yaudois et de Cathares, pour s'informer de leurs croyances.
 Après que les Yaudois eurent été déclarés hérétiques, treize Cathares
 parurent devant le roi, ayant k leur tête leur évêque Bernard de Simorre-, on
 leur opposa un nombre égal de catholiques. Bernard éiposa sa doctrine; elle
 fut condamnée; Pierre d'Aragon se contenta d'en faire dresser ul^document
 public en son nom*; mais il ne molesta point ceux qu'il avait appelés k la
 discussion. Ce n'est qu'une année après qu'autorisé par le pape k posséder
 librement les terres qu'il pour* rait conquérir sur les hérétiques, il fit une
 expédition contre les Cathares de l'Albigeois et s'empara sur eux du château
 de Lescure*. Cependant les légats perdaient leurs peines dans un pays où ni
 les seigneurs ni les évêques eux-mêmes ne les soutenaient leur zèle
 commença k se refroidir et, découragés, ils prièrent le pape de les décharger
 de leur stérile ministère. Mais Innocent ne céda point; il ralluma leur ardeur
 par la promesse de sa protection spéciale et leur adjoignit l'abbé de Clteaux)
 Arnould Amalric, qui a laissé depuis des souvenirs si terribles dans l'histoire
 de la guerre contre les Albigeois^. Innocent jugea même que le moment
 était venu d'employer des moyens plus énergiques; il ordonna aux légats de
 prêcher dans le nord de la France une croisade contre le Midi , et d'y
 engager surtout le roi Philippe-Auguste^. Il écrivit < Benoist, I, preuves,
 270. Gompayré, 227, d'après un manuscrit du treizième siècle. Gnill. de
 Tndèle, 4, y 45-49. 2 Innocent III, lib. YIU, ep. 94; Bréquigny; II, II, 735.
 Lib. IX, ep. 103; l c, 922. Gomp. Yaissette, IU, 140. 3 SI mai I904h lilb. Vtt,
 ep. 76 ; Bréquigny, U, H» 503. «/M., ep. 77;{.e.,505.

FRANCE. 1204—1206. 907 luHméiEie ^ ce dernier, le 38 mai 1904, en l'exhortant à faire tous ses efforts pour arrêter les progrès de l'hérésie, h ordonner k ses vassaax de s'armer pour la défense de la foi , et a se mettre lui-même à leur tête ou a leur donner pour chef son fils. ((Pour que tu ne paraisses pas, lui dit-il, porter en vain le glaive, il faut que tu le saisisse avec force pour venir au secours de Celui dont la robe a été déchirée dani ton royaume, dont la vigne est ravagée par les renards, et dont les brebis sont exposées aux attaques des loups. i> 11 lui promit, k lui et k ses guerriers, les mêmes indulgences que pour la croisade contre les Sarrasins, et termina en l'autorisant k ajouter k son domaine royal les provinces du Midi après les avoir purgées de l'hérésie ^ Bten qu'Innocent revint plusieurs fois k la charge^, Philippe-Auguste s'abstint encore de se conformer k ses injonctions. Le comte de Toi^ouse, intimidé par ces efforts du pape de lui susciter de puissants adversaires , finit par prêter aux légats le serment de chasser de ses États les hérétiques et d'y maintenir la paix'. Cependant, comme les trois moines, dans leurs courses k travers le pays, se faisaient plus redouter du clergé que des Cathares, et que, par leurs privilèges et par l'exécution rigoureuse de la discipline, ils irritaient les évêques et se privaient de leur concours, Pierre de Casteinau renouvela auprès du pape, au nom de ses compagnons, la demande d'être appelés k une activité moins décourageante^. Innocent ne se rendit pas plus que la première fois k cettB prière; en cédant aux légats, il eût paru reculer lui-même devant les difficultés de la tâche -, il leur ordonna donc de persister, en les relevant par l'idée des joies célestes qui 1 Ibid., ep. 79; l, c, 506. 2 Le 16 et le 26 Janyier 1305. Lib. VII, ep. 186 et 219; Bréquifl^ny, U, 11,611,629. 3 Guin. de Pod. Laar., 671. "^ Manriqae, III, 443.

208 CHAPITRE m. devront couronner un jour leurs travaux et leurs souffrances pour la gloire de Dieu ^ Ils continuèrent donc leur œuvre, persuadés qu'ils travaillaient en effet pour le ciel. Leur premier succès fut la déposition de Raimond de Rabastens, et l'élévation de Foulques de Marseille au siège épiscopal de Toulouse. Cet homme, qui après avoir mené comme troubadour une vie licencieuse, s'était retiré dans un monastère, apporta dans l'exercice de ses fonctions ecclésiastiques les mêmes passions violentes qui l'avaient dominé avant qu'il eût renoncé au monde^. A peine évêque, il oublia tous les témoignages de bienveillance dont Raimond Y de Toulouse et Alphonse P*^ d'Aragon l'avaient comblé pendant que, comme poète, il fréquentait leurs cours; joignant l'ingratitude au fanatisme, il ne vit plus en leurs fils que des princes hérétiques et rebelles, bien que Raimond YI ne refusât point de le reconnaître comme évêque de Toulouse^. Il est vrai qu'au début de son ministère il n'osa pas se montrer publiquement dans la ville; il ne put pas même envoyer ses mulets à l'abreuvoir sans escorte^*, mais loin de calmer sa fougue, cela ne servit qu'à l'exciter à faire tous les efforts pour l'extirpation des hérétiques, objets de sa haine implacable. Les légats fondèrent sur lui de grandes espérances; Pierre de Castelnau, lorsqu'il apprit son élection, leva les mains au ciel, et remercia Dieu d'avoir donné à Toulouse un tel évêque.^ Foulques ne tarda pas à justifier ces espérances : il devint un des ennemis les plus acharnés des Albigeois; il joua dans la croisade un rôle semblable à celui de l'abbé Arl 25 JanTier iS05. Lib. VII, ep. 210; Bréqaigny, II, II, 62S. 2 Voy. sur lui VHist. littér. de la France, XVUI, 5S8 et suiv. L'auteur de Tarticte dit : «Après avoir donné la moitié de sa vie à la galanterie, il livra sans retenue l'autre moitié à la cause de la tyrannie, du meurtre et de la spoliation.» 3 Vaissette, IU, i43. ^Gnill. dePod. Uur.,671. ^GaUia christ., Jm,^i.

FRANCE. 1204—1206. 209 nauM, qu*il égala, ou plutôt qu'il surpassa en fanatisme; fr^ c'est lui qui conseillait aux croisés les mesures les plus violentes et les plus injustes contre le comte et la ville de Toulouse; son activité, en un mot, ne révélait pas l'esprit qui devait animer un évêque chrétien, elle ne trahissait que les désirs d'une basse vengeance qui se livre k toutes les fureurs pour arriver k ses fins. Pour ranimer le zèle des légats, Innocent III les engagea | à choisir parmi des moines de leur ordre, des hommes capables de les assister dans leur mission contre les hérétiques ^ Arnould fit venir douze abbés et un certain nombre de frères de différents couvents de Cîteaux. Quand ceux-ci furent arrivés, toute la compagnie se mit en route pour opérer la conversion des adversaires de Rome ; on ne doutait pas de la réussite ; la prédication et la discussion publique devaient être les moyens pour obtenir un prompt résultat. Ces moyens, en effet, étaient bons, car ils étaient les seuls conformes aux exigences de la raison comme k celles du christianisme. Mais l'appareil des légats et de leurs compagnons ne fut pas de nature k leur assurer un succès aussi facile qu'ils s'y attendaient : ils parcoururent le pays, richement vêtus, montés sur des chevaux, suivis de nombreux domestiques ; on peut se figurer l'effet que cela dut produire sur des hommes, dont l'une des hérésies consistait à reprocher au clergé romain son opulence et son luxe. Voyez, dit alors le peuple, voyez ces cavaliers superbes, ils veulent nous entretenir de leur maître Jésus-Christ, qui pourtant est allé k pied; ces abbés riches et comblés de dignités nous parlent du Seigneur qui a été humble et pauvre^! Chaque fois qu'ils se disposaient k prêcher, on leur reprochait la mauvaise vie des prêtre^, de 1 Lib IX, ep. 155; Bréqaigny, II, II, 1000. ^ Ecce quomodo isti équités prædicant nobù Chriêtum Dominum suum peditem, diviteê pauperem, honorait ahjeetum et vt7em, et hujtumodi ? Vie de saint Dominique, ActaSS., août, 1, 399. I. 14

210 CHAPITRE III. sorte qu'ils finirent par reconnaître eux-mêmes qu'il fallait ou bien renoncer à leur entreprise, ou commencer par corriger les mœurs du clergé catholique. Gomplément de courage, ils étaient plus décidés que jamais à retirer d'une lutte qui leur promettait si peu de chances de triomphe, lorsqu'en juillet 1206 ils se rencontrèrent à Montpellier avec V. Diego d'Azébus, évêque d'Osma, revenant d'une mission pour le roi de Castille, et accompagné de son sous-prieur Dominique; ce dernier, homme de mœurs austères et d'un zèle ardent pour sa foi, s'était occupé déjà, lors d'un premier voyage en France, de la conversion des Cathares de Toulouse*. L'évêque d'Osma s'efforça de relever le courage des légats; mais quand il vit la richesse de leur équipage, il fut saisi d'un douloureux étonnement, il leur présenta l'exemple de la vie simple et apostolique des Cathares, qui faisait d'autant plus d'impression sur le peuple, que celui-ci était plus exploité par l'avidité du clergé catholique. Il les persuada de la nécessité d'imiter cet exemple, d'abandonner leurs chevaux et leurs serviteurs, et de parcourir le pays, comme jadis les apôtres, à pied, sans emporter ni argent ni or. Lui-même, plein de zèle pour l'Église, renvoya toute sa suite, à l'exception de Dominique, et se joignit aux légats qui, « animés d'une ardeur nouvelle, quittèrent Montpellier pour aller, nus pieds, de lieu en lieu, provoquer les hérétiques à la discussion. Les chefs des Cathares, ayant appris cette intention, résolurent d'accepter courageusement la lutte, ils se déclarèrent prêts à défendre leurs doctrines, aux conditions que pour chaque colloque on choisit des arbitres dans le pays. Quotienscumque enim vellent ipsis hetereticis prædicare, objiciebant eis tuum. Tunc conversationem pessimam clericorum, et ita non vellent clericorum vitam corrigere, oporteret eos a prædicatone desistere, Petr. VaU. Cern., 558. À l'ætâ SS., août. I, 195. — L. c, 547. - * Petr. Vall. Cern., 558.

FRANCE. 1206—1207. 211 les deux partis, que les conférences se fissent dans des liens sûrs, avec pleine liberté pour les assistants d'aller et de venir k leur gré, que les sujets à traiter fussent fixés d'un commun accord, qu'il ne fût point permis de quitter une matière avant de l'avoir épuisée, et que celui enfin fût déclaré vaincu qui ne pourrait pas soutenir sa doctrine par la Bible. On dit que les légats acceptèrent ces conditions[^] ; la dernière aurait suffi pour les rendre forts, s'ils avaient été en état eux-mêmes de fonder sur l'Écriture sainte plusieurs des doctrines particulières au catholicisme attaquées par les hérétiques. Ces derniers, en posant leurs conditions, étaient dans Terreur sur la vérité et sur le caractère chrétien de leurs croyances, mais ils pouvaient compter sur l'aversion générale et profonde 'contre le clergé catholique *, l'acceptation de leurs conditions par les légats, est une preuve de la puissance de la secte; le temps où l'on condamnait les hérétiques sans discussion , n'était pas encore venu pour ces contrées. Le premier colloque eut lieu au château de Yerfeuil avec les parfaits Pons Jordan, Arnould Arrufat et autres. On discuta sur le sens de plusieurs passages du Nouveau Testament appliqués par les Cathares au mauvais Dieu , sur l'idée qu'ils se faisaient du Dieu bon , etc. L'évêque d'Osma termina la conférence par cette apostrophe : « Que Dieu vous damne! je vous croyais plus sagaces, mais vous n'êtes que de grossiers hérétiques[^]. » De h les légats se rendirent à Caraman, où pendant huit jours ils disputèrent en vain avec Baudouin et Théodoric , l'ancien chanoine de Nevers ; ils obtinrent , il est vrai , la déclaration des habitants de vouloir renoncer à l'erreur, mais il paraît que ceux-ci entendirent par erreur autre chose que la doctrine cathare , car ils refusèrent de chasser les Bonshommes[^]. A Béziers on dis» Perrin, T. ^ MâUdieat vos Deu* ! quia grossi hæretici esiis, etc. Guill. de Po

212 CHAPITRE m. cuta pendant quinze jours avec si peu de succès , et , k ce qu'il paraît, avec tant d'aigreur, que Pierre de Casteinau se vit forcé de se séparer de ses compagnons , de peur que le / peuple, «qui avait conçu contre lui une haine extrême, » ne le fit mourir ^ En partant de Caraman , l'évêque d'Osma et Dominique s'étaient rendus à Carcassonne, où ils tinrent h leur tour une conférence de plusieurs jours. La plus longue et la plus importante de ces disputes fut celle de Montréal , avec le diacre Arnould Hot , Guillabert de Castres , fils majeur de l'évêque de Toulouse, Benoit de Termes, plus tard évêque du Rasez , et Pons Jordan. Cette fois la discussion ne porta point sur les principes dualistes de la secte , mais sur des propositions dirigées contre la doctrine catholique sur l'Église^ Arnould Hot prétendit que l'Église romaine n'était* pas la véritable, parce que son administration était mauvaise , parce qu'elle tuait les témoins de la vérité, et qu'elle conservait dans la messe un usage inconnu de Jésus-Christ et de ses apôtres. On prit pour arbitres des laïques , deux chevaliers et deux bourgeois : nouvelle preuve combien d'un côté la confiance dans les prêtres était ébranlée , et combien de l'autre ces derniers étaient affaiblis , parce que , pour la solution de questions aussi vitales et aussi importantes, ils durent se soumettre au jugement de simples laïques^. Les arbitres du reste refusèrent de se prononcer; ils étaient tous croyants de la secte^. Pendant que cela se passait, Pierre de Casteinau et l'abbé Arnould avec ses moines arrivèrent k Montréal; la conférence terminée, ils se séparèrent par pe> X. c. YaisseUe, 111,144. 2 Guillaume de Puy-Laurens s'écrit, p. 675 : Proh dolor! q%tbd inter ehriëtianos ad istam vilitatem stcUta EecUHœ fidnque eatholicœ devenU-^ set, ut de tantiê opprobriU esset laicorum judicio diêcernendum. 3 Petr. VaU. Cern., 559. Gmill. de Pod. Laur., 678. Voy. aussi Vlgner, 410, d'après un ancien manuscrit en langue catalane, et Perrin, 8 et suiv., d'après un manuscrit qu'il avait reçu de Montréal.

FRANCE. 1206—1207. 213 dtes sociétés de deux ou trois hommes, qui parcoururent dès lors, nus pieds et en mendiant, toutes les provinces du Sud^ En 1207, Fêvéque d*Osma vint à Pàmiers, où le | comte Raimond Roger de Foix l'autorisa à tenir dans son propre château un colloque public. Raimond, comme il a été dit plus haut, était un des principaux protecteurs des sectes hostiles à l'Église; il avait deux sœurs , dont Tune était vaudoise, tandis que l'autre , Esclarmonde, était au nombre des parfaites cathares. La conférence eut lieu en présence de toute la famille du comte; lorsqu'Esclarmonde voulut se mêler k la discussion , un des moines l'arrêta par ces mots : ((Allez, Madame, filez votre quenouille-, vous n'entendez rien k ces choses. » On avait choisi pour arbitre un clerc, maître Ârnauld de Campragnan ; il décida contre les catho- • liques^. Toutefois plusieurs hérétiques , sans doute vaudois , furent engagés à revenir k l'Église, entre autres Durand < d'Huesca en Aragon, qui, peu de temps après, fonda la confrérie des Pawres catholiques; cette institution qui , par une certaine analogie extérieure avec la secte des Vaudois, eut pour but de ramener ceux-ci ainsi que les autres hérétiques au catholicisme, obtint, il est vrai, l'approbation du pape, mais, gênée de mille manières dans son activité par les évêques eux-mêmes, elle n'eut que peu de résultats et ne dura que peu d'années. La conférence de Pamiers convainquit aussi l'évêque . d'Osma de l'insuffisance de pareils moyens pour la conver- I sion des Cathares; mais au lieu de reconnaître dans la dégénération du clergé romain une des principales causes de l'opiniâtreté des hérétiques, au lieu de songer que pour les combattre avec fruit, il fallait leur opposer non-seulement une foi , mais aussi des mœurs plus pures , il pria Dieu de les 1 Petr. YaU. GerD., 561. Chranol. RoberU Altissiod., 274. 2 Guili. de Pod. Laur.» 672. Petr. YaU. Gern., 561.

214 CHAPITRE 111. frapper de sa main puissante, car ils n'ouvriraient les yeux que lorsqu'ils auraient éprouvé les châtimens de sa colère[^]. C'est avec ce vœu que Diego d'Azébès retourna en Espagne, où bientôt après il mourut[^]. Le légat frère Raoul ne vécut également plus que peu de temps -, Tabbé Arnould fut rappelé momentanément par le pape. Les moines cisterciens parcourant le pays , reconnurent alors pour leur chef l'abbé Guy de Yaux-Cernai , plus tard évêque de Carcassonne , un des plus violents adversaires des Albigeois[^]. Lui aussi crut réussir par des controverses publiques [^] il eut plusieurs conférences a Carcassonne avec l'évêque Bernard de Simorre et avec le savant docteur Théodoric, mais sans aucun résultat[^]. Les prédications des moines de Cîteaux dans les châteaux et dans les villages ne demeuraient pas moins stériles*, le peuple les écoutait, mais ne se convertissait pas[^]. Les efforts des légats et des missionnaires ne servaient qu'à stimuler l'ardeur des chefs de la secte; pour conjurer le danger, ceux-ci ne se contentaient pas de combattre dans les discussions publiques les doctrines de leurs adversaires ; ils parcouraient les provinces avec un nouveau zèle, pour encourager leurs partisans à la persévérance. Outre les prédicateurs et les ministres déjà mentionnés , on en rencontre une foule d'autres à l'époque où l'Église se préparait à la grande lutte contre la secte. En 1206 et dans les deux ou trois années qui suivent, le diacre Guillaume Clergue prêche sur la place publique du château de Dun, non loin de Mirepoix[^]; Pierre de Corona et Pons de Beaufort, à Tarascon [^] ; Isarn de Castres , à Laurac[^] ; Raimond Bernard de Saint-Martin , à Gaian[^]. Pour délibérer sur les mesures à prendre en vue de l'Acta SS., août, l, 549. — [^] Vaissète, III, 148. 3 Petr. Yall. Gern., 561. — ♦ f. €. , 562. 5 Modicum ibi profecerunt, Gossarias Heislerbac, 380. [^] Archives de l'Inquisition de Carcassonne Doat, XXIV, f° 241. ' Ibid., fo 276. - 8 ibid., XXIII, fo 179. — 9 Ibid., [^] 168.

FRANCE. 1207—1208. 215 la gravité des circonstances, les Cathares tinrent, en 1206, une grande réunion à Mirepoix, à laquelle assistèrent plusieurs centaines de parfaits et un grand nombre de croyants ^ Craignant que l'Église, convaincue de l'inutilité des prédications et des disputes, n'employât un jour des moyens plus énergiques, ils convinrent de demander à un des seigneurs du pays un asile pour les jours de la crise. Les parfaits Raimond de Mirepoix et Raimond Blasquo furent chargés d'en conférer avec le chevalier Raimond de Perelle, un de leurs plus dévoués protecteurs. Sur leurs instances, celui-ci reconstruisit les fortifications de son château de Montségur, bâti sur des rochers presque inaccessibles, et le leur offrit comme lieu de refuge^; le comte de Foix, dans les domaines duquel se trouvait la place, y donna son consentement^. En 1208, Guillaubert de Castres et Jean Camfoiaire résidèrent et prêchèrent à Montségur;^ Les fréquentes prédications des Cathares fortifièrent le peuple et la noblesse dans leur ancienne opposition à Rome et dans leur attachement à la secte. Les barons, exhortés par les missionnaires catholiques à se convertir, leur répondaient qu'ils ne pouvaient se séparer des hérétiques, qu'ils avaient été élevés avec eux, qu'ils étaient liés à beaucoup de parfaits par des liens de famille, que du reste ils les voyaient donner l'exemple d'une vie honnête et pieuse, que par conséquent il n'y avait pas de raison de les abandonner^. Le peuple, de son côté, méprisait et insultait les missionnaires \ il ne faisait pas plus de cas de leurs sermons, que de pommes pourries, comme dit Guillaume de Tudèle^; à l'évêque d'Osma il jetait de la boue et lui attachait de la paille derrière 1 Ibid., XXIV, fo 240. — 2 Ibid., XXIV, fo 217. - 3 GoUI. de Tu

216 CHAPITRE m. le dos V Dégoûtés d'une œuvre aussi
 infructueuse, les moines de Cîteaux, venus du Nord, retournèrent dans leurs
 couvents. A leur grand effroi ils avaient trouvé dans le Midi une liberté des
 esprits, une indépendance des opinions religieuses, à laquelle les agents de
 Rome n'étaient guère encore habitués; non-seulement chez des seigneurs,
 mais chez des prélats eux-mêmes ils avaient rencontré pour les doctrines
 hérétiques une tolérance, qui ne provenait chez plusieurs que d'une
 indifférence incrédule, mais qui chez beaucoup d'autres était la
 conséquence d'une civilisation plus avancée, la reconnaissance réelle du
 droit de chaque homme d'être libre quant à sa foi. Les moines s'étaient vus
 forcés de discuter avec les hérétiques et d'accepter des laïques pour juges-,
 ils s'étaient attendus, sans doute, à une obéissance empressée, et ils
 n'avaient trouvé que du dédain ou de la résistance. Les légats, munis des
 pouvoirs les plus étendus, armés de l'anathème contre les récalcitrants,
 avaient compté sur des victoires faciles, et ils s'étaient vus forcés de céder
 le terrain à leurs adversaires détestés. Découragés, trompés dans leurs
 espérances, saisis d'un dépit profond, la plupart de ces hommes qui étaient
 entrés avec tant d'ardeur dans la lice, la quittèrent les uns après les autres;
 il ne resta que l'Espagnol Dominique et Pierre de Castelnau qui eux seuls ne
 laissèrent point refroidir leur zèle. Dominique s'établit à Fanjaud, au milieu
 des nombreux Cathares qui habitaient ce château fort; il s'associa quelques
 compagnons, se mit à parcourir les contrées environnantes, travailla avec
 une persévérance infatigable, et se serait estimé heureux, dans son
 exaltation enthousiaste, de tomber comme martyr sous les coups des
 hérétiques. Mais cette liberté de conscience qu'il voulait anéantir, lui servit
 d'égide à lui-même; on le laissa voyager et prêcher sans attaquer sa 1 Aeta
 SS., août, I, 570. — 2 Petr. Yall. Géra., 568. 3 Yoy. plus bas la déclaration
 du comte de Foix.

FRANCE. 1207—1208. 217 personne. Il réussit à ramener à l'Église quelques croyants, auxquels il imposa des pénitences fort dures ^ Pour enlever aux seigneurs peu fortunés tout prétexte de confier l'éducation de leurs filles aux sœurs cathares, il fonda une association d'hommes et de femmes , qui eut le même but , et qui { bientôt après fut dotée de biens considérables ^ en 1211 , elle s'établit définitivement à Prouille, près de Fanjaux^; quatre années plus tard elle fut confirmée par Innocent II. De son côté Pierre de Castelnau chercha à négocier la paix entre le comte de Toulouse et plusieurs barons de la | Provence , afin de tourner leurs forces réunies contre les hé- * rétiques. Les barons se déclarèrent prêts à combattre ces derniers, à la condition que Raimond acceptât leurs propositions^ mais comme celui-ci refusa de signer une paix qui aurait ouvert ses États à l'armée de ses ennemis , sous le prétexte d'une guerre contre les hérétiques, le légat, emporté par son zèle, l'excommunia et jeta l'interdit sur ses terres^. Cette sentence fut aussitôt confirmée par Innocent III, le 29 mai 1207, il écrivit à Raimond , qu'il appelle un tyran impie et cruel, un homme pestilent, un ennemi de Jésus-Christ et de son Église , une lettre devenue célèbre à cause de la violence de ^s termes ; il le menace des vengeances célestes ; s'il ne se hâte de faire pénitence , tous les princes ses voisins seront sommés d'envahir et de lui enlever ses terres , afin qu'elles ne soient plus infectées d'hérésie sous sa domination sacrilège-, (de la fureur du Seigneur, dit en terminant le vicaire de Jésus-Christ, ne s'arrêtera pas en l'Yoy. un exemple, chez Martène, Thés. nov. anecdot., I, 802. Comp. Vaissette, III, 148. - Acta SS., août, I, 401 et suit. Vaissette, III, 148, 149. ^ »., Fratrihu\$ et monialibtu domû S, Marice de Pruliano. Ripoll, I, 1. , ^ Les motifs de rexcommunication furent en partie politiques, en partie religieux : refus de chasser les routiers , levée de péages et d'impôts, faveurs accordées aux hérétiques et aux juifs, dommages faits à des églises et à des ecclésiastiques. Petr. Yall. Gern., 559. Vaissette, III, 146.

218 CHAPITRE Ht. core; sa maia s'étendra sar vous pour vous écraser, et il vous fera sentir combien il est difficile de se soustraire k sa colère, une fois qu'on l'a provoquée ^)) En même temps Pierre de Castelnau excita , par ses intrigues , les barons de la Provence contre Raimond ^, de sorte qu'intimidé par la violence du pape et de son légat, et pour préserver son pays de l'invasion , il donna la promesse demandée d'exterminer les hérétiques. Il reçut son absolution ; mais il ne tarda pas k s'attirer de nouveau la colère des chefs de l'Église , car il ne s'empressa pas d'exterminer les hérétiques, c'est-à-dire le plus grand nombre et les meilleurs de ses sujets. Le peu de succès de ses envoyés pour convertir les Cathares et pour rétablir dans le pays l'autorité papale , enflamma au plus haut degré la colère d'Innocent III ^ la résistance du comte et de son peuple fut à ses yeux une injure sanglante faite k la dignité du Saint-Siège ^ lui , le plus hautain , le plus ambitieux des papes, lui, qui avait déjà courbé sous ses volontés des rois puissants, comment aurait-il pu se résoudre k supporter impunément la liberté religieuse qu'un petit peuple du midi de la France s'obstinait k défendre contre lui? Il résolut d'employer désormais les moyens les plus énergiques pour atteindre au but qu'il s'était posé dès son avènement, et que jusque-lk il avait poursuivi avec si peu de résultat. Dans cette intention il déposa définitivement les armes spirituelles pour ne plus s'appuyer que sur le bras séculier*, k la discussion par la parole, il fit succéder la guerre. Il appela au secours de l'Église a la race élue , le peuple acquis , les princes et les barons de la France^ ;» c'est k eux qu'il s'adressa pour venger les injures faites k Jésus -Christ. Il envoya des lettres pressantes k Philippe-Auguste et aux principaux de 1 Lib. X, ep. 69; Balaz., II, 38, 39. 2 ..Mediante industrie viriDei. Petr. VaU. Gero., 559. 3 Le légat Arnaud à Gervais, abbé de Prémontré, en 1213. Gervas. PraemonBtrat., ep. 43, p. 4S.

FRANGE. 1307—1208. 219 ses vassaux; pour que le roi pftt en toute sécurité faire la croisade , Innocent lui promet de prendre son pays sous la protection spéciale du siège de Rome-, outre les mêmes indulgences que pour la guerre en Palestine, il lui accorda d'avance, a lui et ^ ses guerriers, toutes les terres qu'ils en- i lèveraient aux hérétiques méridionaux ^ Mais, préoccupé d'affaires qui lui paraissaient plus graves , Philippe-Auguste ^^ ne prêta pas l'oreille aux exhortations du pape; elles n'eurent pas encore de résultat^. La haine de Pierre.de Gastelnau . contre le comte de Toulouse s'échauffa de plus en plus *, il lui reprocha de la lâcheté, Taccusa de parjure et de tyrannie envers l'Église , et Texcommunia de nouveau^. En vain Raimond, pressé de toutes parts, promit-il aux deux légats, ^ dans une conférence k Saint-Gilles, de donner pleine satisfaction sur tous les points qu'on exigeait de Ifii ; les légats se retirèrent , sans qu'il eût pu s'entendre avec eux^. Ce fut ' alors , dans les premiers jours de janvier 1208, que Pierre de Gastelnau , au moment de s'embarquer pour passer le Rhône, fut tué par deux hommes de guerre inconnus^. Le meurtre de son légat porta au comble l'exaspération du pape; la majesté pontificale était violée dans la personne i de son représentant, l'envoyé du met visible de l'Église était assassiné; ce sang criait vengeance, et Innocent s'en rendit l'organe en appelant la chrétienté tout entière aux armes. * Dans le premier moment de sa colère il accusa du meurtre le 1 17 novembre 1207. Lib. X, ep. t49; Baloz, II, S6. 2 Yaissette, UI, 153. Capefigue, UI, 40 et saiy. 3 Peln. Vall. Cern., 559. ^ ...Promittens [scil. cornes) super cunetis quibus impetebatur capitUis saaisfactionem plenariam eochihere. Innoc. III ^ lib. XI, ep. 26 ; Baloz., II, 147. Ckronol, Roberti AUissiod., 275. 5 Le 15 janvier. Innoc. III, I, c, 148. Selon GuUaume de Tadéle le meurtrier fui un écnuyer do comte , irrité contre le légat de ce qu'il arait eicommunié son mattre, et roulant se rendre agréable à celui-ci; p. 8, T. 83 et suiy.

220 CHAPITRE 111. f comte de Toulouse; en effet, toutes les apparences étaient contre Raimond, quoiqu'il ne fût point coupable; le pape lui-même, lorsqu'il connut mieux la vérité, déclara que le comte ne put jamais être convaincu d'avoir participé au crime, qu'il n'en a été que soupçonné. A peine toutefois eut-il été informé du fait, qu'il excommunia Raimond et les meurtriers[^]; il ordonna aux évêques du Midi de prêcher la croix f contre cet ennemi irréconciliable de l'Église et contre ses ' sujets hérétiques , pires que les Sarrasins ; comme suivant les décisions canoniques des saints pères, ajouta-t-il, la foi ne doit pas être gardée k celui qui)ie la garde pas à Dieu , tous ceux qui sont obligés au comte de Toulouse par des serments quelconques, en sont déliés, et il sera permis à un chacun de le poursuivre et de s'emparer de ses terres ; quant à lui-même il |[^] sera admis k donner satisfaction , qu'après avoir prouvé son repentir en chassant les hérétiques'. Le même jour, 10 mars 1208, Innocent s'adressa de nouveau au roi et aux barons de France, les conjurant de ne pas tar/ der davantage k envahir les domaines du comte de Toulouse. Philippe-Auguste devra faire « peser sur lui tout le poids de sa royale oppression, » le chasser de ses châteaux et de ses villes, en exterÉlner les habitants et les remplacer par des catholiques[^]. Le roi d'Angleterre fut engagé k faire la paix avec celui de France et à se liguier avec lui contre Toulouse[^]. Les évêques français reçurent l'ordre d'enflam[^] mer le zèle de Philippe et de ses vassaux, en leur promettant les indulgences les plus larges[^]. A la place de Pierre de Gastelnau. Innocent III nomma pour être son légat dans le Midi 1 En 1312. Lip. XV, ep. 102 ; Balaz., II, 637. Vaissette, III, 154. 2 Lib. XI, ep. 26; Balaz., II, 149. 3 10 mars 1208. Lib. XI,)sp. 26 et 27 ; l c, 147 et saiv. [^] „Ponderenon deiinas inductœ super eumregaUê oppresnonis urgere, Lib. XI, ep. 28; Le, 149. [^] Ibid,f ep. 30 et 31 ; U c, 151, — [^] Ibid., ep. 33; { . c, 151.

FRANCE. 1208—1209. 221 évêque de Gonserans, Navarre d'Aix; il stimula Fardeur de Tabbë Arnould , en lui promettant son assistance dans tout ce qu'il entreprendrait contre Thérésie^ Arnould et les religieux de son ordre se dispersèrent alors dans la France du nord pour prêcher la croix. Les évêques et les curés unirent leur voix k celle des moines; toutes les chaires retentirent de discours exhortant le peuple catholique k prendre les armes pour la cause de Dieu ; les prêtres lui représentèrent , «que tout homme, si coupable qu'il soit, et fût-il damné, fait pénitence par cela seul qu'il combat les hérétiques^. » Pour enrôler un plus grand nombre de soldats sous les bannières de cette « guerre sainte , » le pape promit les mêmes indulgences que pour les croisades en Palestine; les prêtres permirent même de convertir le vœu d'une expédition contre les Sarrasins, en celui de la croisade des hérétiques albigeois^. Combien de gens ne durent pas trouver plus commode alors de gagner la rémission des péchés dans le pays même, sans s'exposer aux chances et aux périls d'un voyage d'outre-mer! Qu'on y ajoute l'ancienne antipathie des races, la jalousie du Nord, plus sérieux, plus rude, plus pauvre , contre la population riche, gaie , civilisée des provinces méridionales ; le désir de faire du butin dans les cités opulentes du beau pays du Midi ; l'avantage qu'on accordait aux chevaliers de ne faire qu'une campagne de quarante jours , temps auquel la plupart des vassaux étaient tenus pour le service de leurs fiefs ; les paroles encourageantes des prédicateurs : « Le travail sera peu pénible, le temps de l'absence sera de courte durée, et la distance n'est pas grande, et malgré cela il y 1 Ibid.,ep, 38; l c.,151. ? Totx om calques Ha neis ti era dampnats Sol cah hr se eombata es totx penedensat. Gain, de Tadéle, 304, y. 4337, 433S. ^GerVais de Prémontré à GaUaume, archidiacre de Paris; 6p.75, p. 69.

CHAPITRE m. aura une glorieuse récompense[^]. » Qu'on songe à tout cela, et Ton comprendra sans peine que dans les contrées où l'Église exerçait encore toute son autorité, il se soit formé des troupes nombreuses de guerriers avides de gagner par l'extermination des hérétiques et par le pillage de leurs terres, [^] la fois des profits terrestres et des trésors dans le ciel[^]. Innocent III se servit de toutes ces passions mondaines qu'il avait excitées par ses lettres et par la voix de ses légats et de ses missionnaires, pour satisfaire son orgueil offensé, et pour procurer un triomphe à son principe ambitieux de l'unité extérieure de l'Église catholique. Ce triomphe, il ne l'obtint pas, car la croisade n'extermina point les hérétiques; \ mais il obtint l'anéantissement de l'indépendance, et pour [^] une longue période, la destruction de la prospérité et de la brillante civilisation de nos provinces méridionales. Une foule de barons du nord de la France prirent la croix; [^] le duc Eudes de Bourgogne, le comte de Saint-Paul, le comte de Nevers et d'Auxerre, et beaucoup d'autres moins puissants, se réunirent pour cette guerre impie; k eux se joignirent les archevêques de Bourges, de Reims, de Sens, de Rouen, les évêques de Nevers, d'Autun, de Lisieux, de Chartres, de Bayeux, etc., des abbés sans nombre et quelques seigneurs de l'Allemagne et de la Frise; tout le Nord, en un mot, s'arma pour se précipiter sur le Midi, que lui livrait le pape[^]. Celui-ci invita Philippe-Auguste à nommer s un capitaine-général, pour conduire les croisés sous la bannière royale a[^] cette sainte guerre[^]; » aux croisés eù* „, LalHfr non est grandis, et remuneratio eopiota; temput peregrinaftontf non mtUtum et ipsa peregrinatio non hnginqua. Gervais de Prémontre, circulaire pour exhorter à la croisade; ep. 43, p. 45. 2 «On met les indulgences en quelque sorte au rabais.» Sismondi, Hist. de France, VI, p. 278. Hurter, II, 32t. Caefigue, IU, 58 et suiv. 3 Guil. de Tndéle, 20, 78. [^] 3 février 1209. ...Ad agonem sanet» pugmB* Lib. XI, ep. 229; Balus., 11,258.

FRANCS. 1209—1210. 223 mêmes , il adressa une ardente exhortation : « En avant , va*leureux chevaliers de Jésus-Christ, leur cria-t-il, opposezvous aux précurseurs de Tantéchrist! jusqu'ici vous avez combattu pour une gloire passagère , combattez maintenant pour la gloire éternelle; vous avez combattu pour le monde, combattez pour Dieu ; ce n'est pas pour des récompenses terrestres que je vous appelle au service de Dieu , c'est pour obtenir le royaume céleste , et celui-ci je vous le promets avec une pleine assurance comme prix de vos exploits^ . » Philippe-Auguste se borna k laisser partir ses vassaux , sans leur nommer de commandant; le pape d'ailleurs avait déjà chargé ses légats d'être «les chefs de la milice chrétienne convoquée contre les hérétiques jwrovençaux^ . » A l'abbé Arnould et à l'évêque de Conserans il adjoignit à cet effet l'évêque Hugues-Raimond de Riez, et il leur donna des instructions qui montrent tout Tesprit et qui expliquent toute la marche de cette guerre : ils devront suivre l'exemple de l'apôtre qui a dit : « Comme je suis un homme artificieux , je vous ai surpris par ruse ; » une pareille ruse devant plutôt être appelée de la prudence , ils chercheront a prendre séparément les ennemis de l'Eglise; ils ne commenceront pas par attaquer le comte de Toulouse, mais ils tacheront de Y éluder par Vart d'une prudente dissimulcUion, jusqu'à ce qu'ils aient vaincus les autres hérétiques ; ces derniers seront soumis plus aisément quand le comte ne les assistera pas, et celui-ci devra infailliblement succomber, dès que, par la défaite de ses alliés , il sera réduit à lui seuP. La suite du récit 1 Le même jour. Lib. XI, ep. 230; Baloz., II, 25S. En outre, U prit ^euf» personnes et leurs possessions sous la protection du siège apostolique. Ep. S31. p. 259. 2 9 octobre 1208. Lib. XI, ep. 158; Baluz., II, 215. ^ ..M vobi* pravidimug suadendum, quatinus ad Apostoli, dieentis ewn euem astutus, dolo vos eepi, nuMgisteriutn récurrentes j cum talU dolus prudetaia potius sit dieendus , delih&rato cum signatorum prudentioribus opportune consilio , dwisot ab Ecclesiœ unitate divititn capere studeatis »

224 CHAPITRE III. fera voir que la politique habile mais déloyale, eouseillée par le chef de l'Église \k ses représentants , fut suivie par ceux-ci ï la lettre, et que ce n'est que par ce moyen perfide qu'ils arrivèrent ^ leur but^ Informé des préparatifs menaçants et effrayé du nombre de ses ennemis , le comte Raimond demanda l'absolution ; l'abbé Amauld lui répondit avec dureté que ce n'était pas en son pouvoir de l'absoudre, et le renvoya au pape. Raimond fit alors partir des députés pour Rome ^ ils durent réitérer son offre de se réconcilier avec l'Église , en ajoutant l'assurance qu'il s'empresserait de se soumettre à tout autre légat , qui lui fût personnellement moins hostile que l'abbé de Giteaux. Conformément k son intention de traiter le comte avec lès dehors de la douceur et de la justice , jusqu'à ce que le moment fAt venu pour l'écraser, le saint père reçut favorablement ses ambassadeurs; il lui fit savoir qu'il l'admettrait à prouver son innocence du meurtre de Pierre de Gastelnau et qu'il l'absoudrait, à condition qu'il remit ^ l'Église romaine plusieurs de ses châteaux forts comme gages de sa fidélité; il lui accorda sa demande d'un autre légat, et lui envoya k cet effet son propre notaire, Milon, accompagné de maître Théodise , chanoine de Gènes , homme habile et intrigant. Toutefois il ne révoqua pas les pouvoirs donnés k ses anciens légats; il enjoignit même k Milon de s'inspirer en dutnmodo videritis qtidd ex hoc idem cornes vel aliis mintis cunstere vel per se ipsum minus debeat insanire, non statim incipiaiis ah ipso, sed eo primitus arte prudentis dissimulationis eluso, ad extirpandos altos hœreticos transeatis. Février 1209. Lib. XI, ep. 232; Baloz.» H, 259. Il faut remarquer ici TinterprétationD complètement fausse donnée par Innocent m du passage de la deuxième épttre aux Corinthiens, chap. XII.* V. 16; le pape allègue comme exprimant une intention réelle de saint Paul, des paroles que celui-ci ne dît que pour repousser une supposition ; les voici d*après la Vulgate : Esta ; ego vos non gravavi , sed cum essem astutus , dolo vos eepi, Ifumquidper aliquem eorum , quos misi ad vos , eireumvenivos ? On voit que c'est toute autre cboae que ce que dit le pape. 1 Yaissette, III, 160.

FRANCE. 1S09. SSfô toutes choses de leur conseil et de n'agir que sur leurs ordres. Comme le comte ne pouvait plus croire à l'impartialité de l'abbé Arnould , tandis qu'il n'avait aucun sujet de défiance contre Milon , qu'il ne connaissait pas , Innocent III voulut que ce dernier ne fût son représentant qu'ostensiblement et en apparence , pour être en réalité et en secret l'organe de l'homme fanatique qui , aux yeux de Raimond , était le seul obstacle à sa réconciliation avec l'Église ^ Arrivé en France, Milon se rendit avec Arnould auprès du roi et le sollicita de nouveau, au nom du pape, de prendre part ^ la croisade. Mais Philippe-Auguste , persistant k vouloir rester personnellement neutre dans la querelle, prétexta sa guerre avec le roi d'Angleterre et l'empereur-, il répéta qu'il devait se borner k permettre a ses barons de combattre le comte, sous la réserve toutefois de ses droits féodaux^. Cependant un historien contemporain assure qu'il envoya a l'armée des croisés quelques milliers d'hommes^. Milon S9 rendit dans le Midi -, un synode qu'il tint k Montélimar manda le comte de Toulouse k comparaître k Valence ; quoique surpris de ces procédés , qui faisaient pressentir k Raimond que l'envoi du nouveau légat ne changerait rien k la conduite que l'Église était décidée k tenir k son égard , il se rendit k la citation, promit tout, et donna sept de ses châteaux k Milon, qui les remit k la garde de différents abbés et évêques ; il jura d'obéir au pape et au légat en tous les points en lesquels on le disait coupable et qui lui avaient attiré l'excommunication j il déclara enfin qu'il se mettait lui-même au pouvoir absolu de l'Église romaine et de son chef^. Pour 1 Petr. Yall. Cern., 566. GaiU. de Tadéle, 14, y. 18â et suit. Vaissette, m, 157 et suiT. 2 Petr. YaU. Certi., 566. Perrin , 14. Voy. la lettre du roi & Théobald , comte de Troyes, chez Mary-Lafon, II, 416. 3 GuiU. Brilo, lib. VIII, 192. ^ Petr. VaU. Cern., 567. La formule du serment, chez Gatel, 245, et dans rédition de Baluze des lettres d'Innocent III, II, 546. I. 15

296 CHAPITRE III. humilier davantage le comte, Milon ne lui donna pas immédiatement l'absolution à laquelle cependant il avait droit-, il se rendit k Saint-Gilles, obligea Raimond de l'y rejoindre, et ce n'^est que là que, le 18 juin, en présence de plusieurs prélats, il le réconcilia solennellement à l'Église. Nu jusqu'à la ceinture, sur le parvis de la cathédrale, le malheureux prince jura de nouveau obéissance au pape et à son légat; celui-ci l'introduisit alors dans l'église en le fouettant avec une poignée de verges, et lui donna l'absolution au nom du pape^ En même temps Milon reçut de plusieurs barons, vassaux du comte, le même serment qu'il avait imposé à celui-ci^. Le lendemain il prescrivit à Raimond des préceptes, où les prétentions politiques se mêlent étrangement aux commandements religieux ^ savoir, de regarder et de traiter comme hérétiques tous ceux de ses sujets que les évêques lui désigneront comme tels, de réparer les dommages causés par lui à certains couvents et églises, de chasser les routiers, d'expulser les juifs, de veiller à la sûreté des routes, de ne pas lever de nouveaux péages , de garder la paix avec les barons catholiques^. Raimond , dont le courage semblait anéanti, jura tout, et alla jusqu'à demander à Milon la croix, pour servir sous les ordres des croisés, contre les hérétiques de son pays^. Le seul motif qui puisse expliquer le manque de fermeté de sa conduite, c'est le désir, Tespoir de prévenir l'invasion *, il alla au devant de l'armée des croisés qui , sous la conduite de l'implacable abbé de Clteaux, s'était avancée déjà, forte de plus de 200,000 hommes, jusqu'à Valence^ Quel prétexte avait-on encore de pénétrer plus loin dans 1 Petr. Vall. Cern., 56S. 2 La formale chez Catel, 247. 3 Catel, 246. Innocentii ÎU Epp., Bains.» Il, 347. " Le 24 juin. Petr. Vall. Géra., 56S. ^ ibid., 569. Sur le nombre des croisés, voyez Gnull. de Todéle, 22, t. 79 et saiv.

FRANCE. 1209. 257 le pays, depuis la soumission du comte de Toulouse et sa promesse d'extirper lui-même l'hérésie? On prétendait en avoir un, c'était la nécessité de soumettre aussi les autres princes, protecteurs des Cathares, surtout le jeune Raimond Roger, vicomte de Béziers. Mais à Montpellier celui-ci vint à son tour auprès des légats, demandant à être réconcilié, afin d'éloigner de son pays les malheurs de la guerre. Si Arnould l'avait admis, il ne serait plus resté de prétexte à la croisade, et tous les grands préparatifs auraient été faits en vain; d'ailleurs le pape avait prescrit de ne ménager que le comte de Toulouse, le plus puissant des seigneurs du Midi, dans le but de le détacher de ses alliés et d'extirper ceux-ci avec moins de peine. Le légat refusa donc de recevoir la justification du vicomte. Indigné de la violence d'Arnould, et du refus du comte de Toulouse, son oncle, de le seconder contre la croisade, Raimond Roger tint conseil avec ses vassaux et prit la généreuse résolution de se défendre par les armes[^]. Raimond de Toulouse ayant lui-même pris la croix, ses vassaux et ses sujets abandonnés par lui se tinrent pour dégagés de leur serment d'hommage, et se décidèrent à ne compter que sur eux-mêmes pour leur défense; les villes surtout, fières d'avoir conquis la liberté dans leurs anciennes luttes contre les nobles, s'unirent pour résister à la croisade, qui non-seulement les menaçait d'un nouveau joug spirituel, mais aussi d'une nouvelle domination féodale. Partout la conduite des légats inspire aux seigneurs comme aux bourgeois une indignation, une horreur profonde; le fanatisme d'Arnould, la perfidie de Milon, qui absout le comte de Toulouse tout en continuant à exciter à la croisade, soulèvent tous les cœurs; un archevêque même, celui d'Auch, Bernard de la Barthe, éclate dans des vers énergiques contre cette fausse paix promise au comte par le notaire du pape, et 1 GuiU. de Tadéle, 16, v. 194 et suiv.; p. 15, t. 246 et suiv. Comp. aussi Horter, II, 528.

228 CHAPITRE III. qu'il appelle «une paix de clercs*»;» les troubadours appellent les barons et les peuples au combat contre « la gent étrangère du Nord^, » contre le clergé qui la pousse , contre ces ((lâches évêques qui, se mettant peu en peine de la perte du Saint-Sépulcre, aiment mieux s'enrichir des dépouilles des riches cités provençales^ ». Aussi les populations courentelles aux armes ; catholiques et hérétiques, Vaudois et Cathares, tous s'unissent pour repousser l'ennemi commun de leur indépendance. Le vicomte de Béziers, jeune homme ardent et généreux, laissa une forte garnison à Béziers, et se jeta avec l'élite de ses chevaliers dans sa ville forte de Garcassonne. L'armée croisée, en s'avancant contre lui , répandit la terreur sur sa route en ravageant les campagnes, et en brûlant comme hérétiques une foule de gens; beaucoup de seigneurs se retirèrent dans l'intérieur du pays, d'autres ouvrirent euxmêmes aux croisés leurs châteaux forts. Le 22 juillet l'armée vint camper devant Béziers, où elle fut rejointe par deux autres corps, commandés l'un par l'archevêque de Bordeaux, l'autre par Tévêque du Puy*. L'évêque de Béziers, Réginald, fut envoyé dans la ville pour engager les habitants catholiques à livrer les hérétiques ou à sortir des murs*, comme il ne rapporta qu'un refus énergique, l'abbé Amauld s'écria : «Eh bien, pas une pierre ne restera sur l'autre, pas une vie ne sera épargnée. » Après une défense héroïque, la ville fut prise d'assaut; de peur de tuer aussi des catholiques, les vainqueurs demandèrent k Amauld : « Que faire , seigneur? nous ne pouvons distinguer entre les méchants et les bons.» C'est alors que pour que personne n'échappe, en feignant d'être 1 Hi9t. littér. de la France, XVII, 589. Millot, II, SOâ. 2 Gens eetranha, Gaill. de Tudéle, 148, y. 2079. 3MiUot, m, 50. Raynooard, Y, 448. Le troobadour Raimond de Miraval; Eût. littér. de la France, XVII, 456 et suiv. "^ Petr. Vall. Cern., 570; GuiU. de Tudéle, 22-24.

FRANGE. 1⁰⁹. 229 catholique, le légat répondit par ce mot féroce : « Tuez- les tous, Dieu reconnaîtra ceux qui lui appartiennent ^» Aussi le massacre fut-il horrible, on n'eut égard ni au sexe ni a Fâge; plus de 20,000 personnes périrent -, dans la seule église de Sainte-Marie-Madeleine on en égorgea 7000, qui y avaient ch^{ché} un refuge ; la ville fut livrée au pillage et k l'incendie, elle fut détruite, comme les légats l'écrivirent au pape en paroles triomphantes, par un effet de la vengeance divine sévissant merveilleusement contre elle[^]. La chute de Béziers jeta l'épouvante dans le pays[^] le vicomte de Narbonne et les principaux habitants de cette ville firent leur soumission aux croisés, qui , dans leur marche sur Carcassonne, s'emparèrent de plusieurs places que la terreur avait fait abandonner. Le 1^{er} août ils arrivèrent sous 1 Poar sauver en ce point rhoDoeat d*Arnauld, on a révoqué en doute ranthenticité de Fauteur qui rapporte le fait; c'est Cessarius Heisterbac, 582. Il est vrai que Gésaire est étranger à la France, et d'ailleurs assez crédule. Mais voici pourquoi nous cro3ons devoir lui ajouter foi en ce point : io le fait est rapporté non pas par un adversaire de l'Église, mais par un adversaire ardent des hérétiques ; âo Césaire, cistercien lui-même, en parle sans hésiter, sans songer qu'il fait du tort à la réputation de l'abbé de son ordre ; 3o il a pu être bien informé , il rapporte encore d'autres particularités de la croisade, qu'il apprit de moines de son ordre qui avaient été avec Arnauld en France. L'analiste et le panégyriste de l'ordre de Cîteaux , Manrique , le rapporte également sans exprimer le moindre scrupule, III, 502. D'ailleurs, s'il est vrai que 20,000 hommes périrent à Béziers, «on peut croire, comme dit M. Petit-Radel, qu'il n'avait pas été pris de grandes précautions pour sauver les catholiques mêmes. » Hist. littér, de ta France , XYII , 249. Hurter ne dit lui-même que nzur Ehre der Menschheit mochte man lieber der Ablehnung cUs der Bekauptung Glauben beimessen dass, » etc., II, 531. 2 Voy. pour l'histoire du siège, Petr. Vall. Cern., 570; Guill. do Tudéle, 28 et suiv.; Çhronicon 5tmont#,764; surtout la lettre des légats au pape, lib. XII, ep. 108; Baluz., II, 574. Le nombre des personnes tuées est diversement rapporté; selon Guillaume de Nangis [Çhronicon, 755), on tua 17,000, selon Albéricus (II, 450) 60,000 hommes; nous nous en tenons à Tévalnation des légats. La cathédrale s'écroula par l'incendie.

230 CHAPITRE III. r les murs de Garcassonne; un premier assaut les mit ea possession des faubourgs ; cet assaut, ainsi que tous les suivants et en général toutes les horreurs commises dans cette guerre, se fit au chant des prélats : Viens, ô Esprit sainte Pierre d'Aragon , suzerain de Béziers et de Carcassonne, nnt alors au camp des catholiques pour essayer de faire la paix entre eus et le vicomte. Arnauld lui répondit qu'il consentait k laisser sortir de la ville le vicomte et douze de ses compagnons , k condition que tous les habitants fussent livrés k la merci des croisés. Plein d'indignation , le roi rapporte cette réponse au jeune vicomte, qui déclare «qu'il aimerait mieux laisser égorger vif les siens et se tuer lai-*même que d'accepter un pareil traité et d'abandonner le moindre de ses hommes. » Le siège continue, mais les chaleurs ayant desséché les puits de la ville, la détresse des assiégés est extrême; le légat en profite pour faire inviter Raimond Roger k se présenter au camp-, on veut, lui dit-on, lui proposer des conditions de capitulation honorable. Le vicomte, trop géné^ reux pour soupçonner un piège, se rend au milieu des croisés, et s'offre en otage, pour sauver la vie aux habitants. Dans l'intervalle beaucoup de ceux-ci parviennent k fuir; l'armée se précipite dans la ville, fait un immense butin, et ramène au camp plusieurs centaines de prisonniers, dont quatre cents sont brûlés et cinquante pendus comme hérétiques^. Le jeune prince fut retenu prisonnier; on l'enferma k Carcassonne dans la tour de son propre palais , où peu de 1 Petr. YaU. Gern., 571 ; et pasHm. GaiU. de Tadéle, 172, t. S389 et saiy. : Ja donti Dieus de ghria mos pecatz non perdon, Si mentrel eombatian H clerc cela saxon Ifo cantavan Sancti Spiritus a gran profesiUm, Que ben de mega lega en auxiratx lo son, 2 Yoy. pour Thistoire du siège, Petr. YaH. Cern., 571. CArofiMonStmonu, 765. Gnull. de Tudéle , 40 et suir. Gmarins Heisterb., 383. La lettre des légats an pape, lib. XII, ep* 108; Baluz., II, 374.

FRANCE. 1209. 231 mois après il mourut, empoisonné sans doute par ordre des chefs de la croisade[^]. Après la prise de Carcassonne, l'abbé de Qteaux réunit les. principaux seigneurs pour en choisir un qui voulût se charger du gouvernement du pays qu'on venait de conquérir. Le duc de Bourgogne, les comtes de Nevers et de Saint-Paul, auxquels Arnould proposa le vicomte de Béziers et de Carcassonne, refusèrent avec indignation cette offre[^] ils étaient venus, disaient-ils, pour châtier les hérétiques, et non pour usurper des domaines sur lesquels ils n'avaient aucun droit[^]. Ce refus causa au légat un singulier embarras; la plupart des barons allaient repartir pour le Nord, ils ne s'étaient crus que pour quarante jours, il fallait donc qu'un pour continuer la guerre, et surtout pour conserver les fruits de la victoire, jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle expédition au printemps prochain[^]. Sur la proposition d' Arnould on nomma donc deux évêques et quatre chevaliers qui, d'accord avec lui, choisirent Simon de Montfort, comte de Leicester. Simon accepta. C'est l'homme qu'il fallait; revenu à peine de la croisade contre les Sarrasins, il avait été, quoique sexagénaire, un des premiers à se croiser contre les hérétiques; vaillant, intrépide, austère dans ses mœurs, il était en même temps d'un fanatisme religieux qui allait jusqu'à la cruauté, avide de domination et peu inquiet sur la valeur des moyens pour arriver à ses buts. Ce qui le recommandait à l'Église, c'était sa soumission aveugle à Rome, sa piété superstitieuse, sa scrupuleuse observation des pratiques du catholicisme, sa libéralité pour le clergé*. Plein de vénération

Le 10 octobre 1209. Guill. de Tundale, 62, T. 862 et soir. Surtoit Innocent III, lib. XV, ep. 212, en 1215; Baluz., II, 709, où U est dit que le vicomte périt misérablement interfectus. Le troubadour Guiliame de Bézien en accuse Simon. Hist. littér. de la France, XVIII, 551 et suiv* 2 Guizot de Tundale, 56, y. 793 et suiv. 3 Gomp. Michelet, U, 495. [^] n s'agit de l'Église « les ossements, les Officiers et les discours. » Guizot.

232 ^ GHAPiTas m. tion pour Dominique S ami intime de Tabbé Guy de YaoxCernay^, obéissant sans scrupule aux légats, étranger aux sentiments d'honneur chevaleresque qui avaient fait refuser aux autres bacons du Nord les offres d'Arnauld, il avait toutes les qualités requises pour devenir Tinstrument des vengeances du pape. Ce rude guerrier, qui ne savait pas lire, ce destructeur impitoyable de la civilisation méridionale, ce fanatique qui, pendant dix années d'une guerre injuste et cruelle, a été le fléau des provinces les plus florissantes de la France, l'Église le considérait comme le champion de la cause de Dieu , comme le grand athlète de Jésus-Christ^. Simon de Montfort prit aussitôt possession de Garcassonne, et pour témoigner à Arnauld sa reconnaissance, il fit donation k Tabbaye de Giteaux de plusieurs maisons qui avaient appartenu à des hérétiques^. Gomme pour continuer la guerre il avait i besoin d'argent, et qu'en outre il voulait faire preuve de zèle pour la foi , il ordonna de payer les dîmes dans tout te pays qu'on venait de soumettre, ajoutant qu'il traiterait en ennemis tous ceux qui s'y refuseraient^ il établit un cens annuel de 3 deniers par feu , en faveur de l'Église romaine, et s'engagea lui-même k une redevance considérable] enfin il voulut que ceux qui resteraient excommuniés pendant quarante de Tudéle , 292 , y. 4159. Cum esset in bellis strenuissimus , omni tamen die missam et horcu canonicas omnes atAdiebat (Rigordas, 56). Un joar,ao siège de Muret , il aUa dans une égUse , se recommanda aux prières des moines, posa son épée sur Tantel, et dit :

FRANCE. 1209. 333 jours sans demander à être réconciliés, payassent des amendes pins ou moins fortes, suivant leur condition ^ Indignés de toutes les iniquités commises jusque-là, plusieurs des principaux barons, après avoir fait leur a quarantaine^ ,» quittèrent l'armée de la croix; le duc de Bourgogne, qui seul d'abord se rendit aux instances de Simon , ne tarda pas h se séparer également de lui. Les chefs ecclésiastiques s'efforçaient, il est vrai, de persuader aux guerriers qu'il ne s'agissait que de la défense de la cause de Dieu contre ses ennemis hérétiques; mais en refusant les offres de réconciliation et de paix faites par les princes méridionaux, et en s'emparant des terres occupées par l'armée, ils prouvaient suflBsamment que ce n'était pas pour Dieu seul qu'ils combattaient; tous leurs actes, il est vrai, étaient conformes aux volontés du pape, cependant cela n'empêchait pas les chevaliers habituéskdes guerres plus loyales, à concevoir des soupçons sur la sainteté d'une lutte, oii, comme on Fa dit, il y avait tant de choses à faire contre l'honneur et contre l'humanité^. Simon de Montfort eut encore assez de troupes pour sou^*' , mettre plusieurs châteaux dont les seigneurs, saisis de frayeur, n'opposaient point de résistance -, au nombre furent ceux de Montréal , de Fanjaux , de Lombers , de Castres , où , les Cathares avaient des établissements importants -, on ignore si des supplices eurent lieu en ces villes ; à Castres seul on trouva un parfait qu'on livra aux flammes^. C'est qu'après les massacres de Béziers et de Carcassonne, et après la soumission de beaucoup de leurs anciens protecteurs , les parfaits, surtout les évêques et les diacres s'étaient retirés, les uns dans les montagnes, où ils s'étaient construits des ca< Lettre des légato à InDOcent III. Lib. XII, ep. iOS ; Baluz., II, 374. 2 La carantena, leurs quarante jours de service féodal. 3 GuiU. de Tudéle, introduction de Fauriel, p. LXXIX. ♦ Pelr. Vall. Cern., 574 et suir.

234 CHAPITRE III. baas^e, les autres dans des châteaux forts plus éloignés du théâtre de la guerre; Tévêque de Toulouse s'était enfermé avec beaucoup d'autres frères à Moutsgn, où ils Têcurent en sûreté pendant toute la croisade, sous la protection énergique de Raimond de Perelle^e. Le comte de Toulouse, voyant que malgré les humiliations qu'il avait consenti à subir, la croisade n'épargnait pas ses propres terres, offrit à Simon de traiter avec lui ; il voulut même donner son fils en mariage à la fille de son redoutable adversaire; il se montra prêt à tout pour garantir son pays de l'invasion. Sans la terreur qui le dominait, il se serait garanti par les armes^e ; il aurait trouvé de réconfort chez son peuple, s'il avait élevé la voix pour rappeler à la lutte. Les esprits plus énergiques firent éclater en termes forts et chaleureux leur douleur à la vue de la ruine du pays, et leur colère de voir les habitants effrayés se soumettre au lieu de se défendre; malgré la défense faite par Aniauld aux troubadours de ne pas faire de vers contre le pape ni contre les barons de la croisade, Beraard Sicart de Marjévol s'écria : «A toute heure je me soulève, l'indignation me transporte, je soupire la nuit, en veillant, en dormant; de quelque côté que je me tourne, j'entends la courtoise gent crier basement aux Français : Sire! Oui, ils ont de la pitié, les Français, tant qu'ils voient du pillage à faire; car ont-ils quelque autre droit? O Toulouse! ô Provence! ô terre d'Agen ! Béziers, Garcassonne! dans quel état je vous vois!» Puis il s'adressa avec une amère satire au clergé : « Clergé français, je dois dire grand bien de vous, et si je le pouvais, j'en dirais deux fois davantage. Vous tenez la meilleure voie, et vous nous l'enseignez. De si bons exemples 1 Arch. de l'Inquisit. de Carcassonne, Doat. XXIII, f^o 257. 2 l'ind., XXn, fo 216 et boît. 3 « Et si ce n'eût été (cette peur), jamais, je tous en donne ma parole (les hérétiques), n'auraient été soumis par la force (des croisés). GuiU. de Tudèle, 36, y. 490, 491.

FRÀNCB. ia09. 23â seront justem[^]t récompensés. Yoas ne tous laissez rien, Vous donnez toat; vous ne vous permettez aucun désir; les plus rudes privations vous sont habituelles -, tous ignorez même toute illicite accointance... Veuillez Dieu nous faire du bien, mieux que je ne dis de vous la vérité[^]». De pareils appels ne demeurèrent pas sans effet. Des vengeances terribles furent eiercées par les Albigeois*, des prisonniers furent mis k mort sous des tourments atroces ; les historiens catholiques ont fait grand bruit de ces excès ; mais les massacres commis parles croisés, les bûchers allumés parles légats, les violences des uns et les perfidies des autres, suffisaient amplement pour porter les habitants au désespoir et pour provoquer de sanglantes représailles. Le comte Raimond lui-même finit par recouvrer quelque chose de son énergie ; l'excès de l'humiliation rendit peu à peu à son esprit la force de la résistance. Il quitta l'armée et retourna k Toulouse. Il était absous et réconcilié fa l'Église ; mais les chefs de la croisade convoitaient ses terres et avaient l'ordre du pape de l'attaquer, dès que par la défaite de ses alliés et la soumission de ses vassaux il serait réduit k lui seul -, il fallut donc trouver un prétexte pour lui déclarer la guerre. Â cet dfet, Simon de Montfort et l'abbé Arnauld lui envoyèrent une liste de personnes suspectes d'hérésie, et le firent sommer, ainsi que les capitouls, de les livrer k l'armée des croisés, en présence de laquelle elles devront se purger de l'accusation et faire profession de foi catholique. En cas de refus, Simon menaça le comte de lui courir sus et de s'emparer de ses terres. Cette opiniâtreté k le poursuivre, malgré la part qu'il avait prise k la croisade, surprit et irrita le comte, et il fit répondre qu'il n'avait rien k démêler ni avec Simon , ni avec Arnauld, et qu'il irait se plaindre au roi , k l'empereur et au pape, tant des ravages que les croisés commettaient (Hist. Htiér, de la France, XVII, 590 et sair.

336 CHAPITRE III. dans son pays , sous le prétexte d'exterminer les hérétiques , que de la manière perfide dont ils le traitaient personnellement après toutes les preuves de soumission qu'il avait données, et après que le Saint-Père lui-même l'eût félicité, dans les termes les plus bienveillants, de son retour à l'Église[^]; il leur annonça surtout son intention de redemander les châteaux qu'il avait donnés comme gages, car, dit -il, il avait gardé sa foi, tandis que les légats avaient manqué à la leur. Les chefs de la croisade ne s'étaient pas attendus à ce retour de fermeté de la part d'un homme qu'ils croyaient avoir trop humilié pour qu'il pût jamais se relever devant eux *, redoutant l'effet de ses plaintes sur Innocent III, ils s'efforcèrent de l'apaiser et surtout de le dissuader d'aller à Rome; «s'il veut l'en croire, lui dit l'abbé de Cîteaux, il n'a pas besoin de se donner tant de peine, ni de s'aventurer par si longue voie,; il peut ici, sur les lieux, terminer avec lui toutes choses, aussi bien que l'abbé. » Mais il eut le courage de persister; peu de temps après il partit pour le nord de la France. Quant aux habitants de Toulouse qui devaient être livrés aux croisés, ils déclarèrent publiquement devant les magistrats de la ville qu'ils n'étaient point hérétiques; les consuls firent dire au légat qu'ils obligeraient eux-mêmes à rendre raison de leur foi tous ceux qu'on leur désignerait, mais qu'ils n'entendaient nullement les livrer à l'armée ennemie. Aussin Arnould les excommunia et jeta l'interdit sur la ville; ils s'en effrayèrent peu et en appelèrent au pape[^]. Dans l'intervalle Milon avait parcouru le pays, faisant jurer les consuls de Montpellier et d'Arles , ainsi que plusieurs seigneurs, le même serment qu'avaient déjà prêté les villes d'Avignon, de Nîmes, de Saint-Gilles; ce serment les engageait à travailler selon leur pouvoir à ce que le comte de Toulouse « 27juillet1209. Lib. XH, ep. 90; Baloz., II, 352. 2 Lettre des consuls de Toulouse au roi d'Aragon, 1211. Yaissette, III, preuves, no 105, p. 232. Gaill, de Tadelé, 66, p. 907 et sair.

FRANCE. 1909. 237 gardât le sien relativement aux points sur lesquels il avait été excommunié; k lui refuser obéissance et secours , s'il devait violer sa parole, et k exécuter alors contre lui tout ce que l'Église romaine leur ordonnerait; enfin à chasser les hérétiques et à respecter les privilèges et les propriétés du clergé^ . A Avignon, Milon tint en septembre un synode, par] lequel il fit dresser des canons pour la réformation des mœurs et de la discipline ecclésiastique et pour l'extermination des sectes. Il enjoignit aux évêques de prêcher plus régulièrement la foi orthodoxe, de* se faire prêter par les seigneurs et) les magistrats le serment de poursuivre les hérétiques, d'instituer des commissions inquisitoriales , composées de quel* •. ques laïques et d'un prêtre, et de punir de la même peine les défenseurs et les fauteurs que les hérétiques eux-mêmes^ . Dans l'espoir d'empêcher le comte Raimond d'exécuter son projet de se rendre a Rome, les prélats assemblés à Avignon l'excommunièrent et frappèrent ses États de l'interdit ; toutefois ils lui laissèrent le temps jusqu'au l'''' novembre de donner satisfaction a l'Église, sans se souvenir qu'à SaintGilles Milon lui-même avait déjà prononcé solennellement son absolution^ . Mais Raimond ne se laissa point détourner; nous venons de dire qu'il partit pour se rendre auprès du roi. Alors les légats écrivirent au pape pour lui rendre compte des résultats de leur mission, et surtout pour le prévenir c

238 CHAPITRE m. pourra s'en servir pour l'eterminer avec moins de peine. Ils voulurent bien conseiller au pape de suspendre sa sentence définitive jusqu'au 1^{er} novembre ; mais si jusque l' le comte n'a pas satisfait k toutes les exigences de l'Église, leur avis est de le traiter sans ménagement, c'est-à-dire de s'emparer de ses terres au profit de Simon de Montfort^ Celui-ci, qui avait continué son expédition, et qui s'était rendu maître de presque tout l'Albigeois, s'adressa en même temps au pape, pour lui demander de lui confirmer, k lui et k ses descendants, la possession du pays conquis, et pour implorer son appui ultérieur^. Cet appui était nécessaire k Simon pour conserver les domaines déjà usurpés; peu de places seulement lui résistaient encore, mais la plupart des barons croisés étaient partis, il ne restait avec lui que quelques troupes Tatiguées, l'hiver était proche, et les Albigeois retirés dans les montagnes pouvaient en profiter pour surprendre les ennemis dispersés dans le pays et haïs par les populations autant que des conquérants étrangers pouvaient l'être. Pour assurer sa conquête, Simon de Montfort sollicita le roi d'Aragon de recevoir son hommage pour le vicomte de Carcassonne. Pierre y consentit, tout en engageant en secret les seigneurs de ce domaine de ne pas reconnaître le suzerain qui ne fondait son droit que sur la violence ; il leur promit son assistance dès qu'ils se lèveraient pour secouer son joug. Aussitôt tous les chevaliers du pays de Béziers, de Carcassonne et d'Alby reprennent les armes; Simon éprouve une suite d'échecs; Castres, Montréal, Lombers se soustraient k sa domination ; le comte de Foix, Raimond Roger, qui avait offert la paix aux légats, refuse leurs dures conditions et continue avec succès la guerre, de sorte qu'k la fin de 1209 il ne reste plus k Simon qu'un petit nombre de places^. Cepen¹ Lib. XII, ep. i06 et 107 ; Baluz., II, 365 et saiy. 2/frûi., ep. 109; Le., 374. 3 Petr. YaU. Gern., 577 et suir. Yaissette, III, 1S4 et saiy.

FRANGE. l'âO». 239 dant l'arrivée de lettres d'Innocent III
 ranima la confiance \ des croisés qni commençait k se refroidir; le pape
 confirma au comte de Montfort la possession et la seigneurie du pays |
 conquis, il lui annonça qu'il exhortait plusieurs princes et seigneurs k venir
 k son aide, disant qu'il ferait plus encore , sans l'urgente nécessité de
 secourir les chrétiens de la Pales[^] tine*; il stimula le zèle des cheyaliers qui
 n'avaient pas quitté la croisade[^], il Sollicita les magistrats et les barons du
 Midi d'embrasser la cause de Simon et d'accourir sous sa bannière pour
 cueillir des palmes dans cette guerre glorieuse[^] ; [^] il enjoignit aux prélats
 méridionaux de prêcher la croix avec plus de zèle, afin que l'œuvre si
 noblement commencée soit couronnée d'un succès triomphant, et que
 (d'hydre de l'hérésie soit entièrement exterminée[^] ;)> il engagea enfin
 l'em* pereur Otton et le roi d'Aragon k envoyer au chef des croisés des
 troupes auxiliaires[^]. Ces lettres étaient k peine parties de Rome, que
 Raimond y vint porter ses plaintes. Il se pré*senta devant le pape, avec
 d'autant plus de confiance dai[^]s la bonté de sa cause, que pendant son
 séjour k la cour de France, le roi et plusieurs de ses grands vassaux, entre
 autres le duc de Bourgogne et le comte de Nevers[^] qui eux-mêmes avaient
 été de la croisade, lui avaient tânoigné plus d'intérêt et s'étaient montrés
 plus indignés de la violence de Simon et de la perfidie des légats[^]. Il était
 accompagné a Rome des députés de Toulouse, qui allaient poursuivre leur
 appel contre l'anathème dont Arnould avait frappé la ville". Il représenta k
 Innocent III avec quelle injustice les légats l'a[^] 1 12 novembre 1209. Lib.
 XII, ep. 122 et 123; Baloz., II, 380, 381. 2 Ibid., ep. 129 ; Z. c, 383. 3
 „»EitpErpscimini[^] boni fUit, etadpalmam hujus gloriosi certaminis
 fettinate. Ep. 137 ; Z. c, 385. [^]11 Doyembre. Ep. 136, l. c, 384. [^] Ep. 124,
 125 ; I. c, 381, 382. 6 GaUl. de Tadéle, 70, y. 976 et sniy. 7 Petr. VaU.
 Cern., 580.

S40 CHAPITRE III. avaient persécuté jusque là, prouva qu'il avait observé tous les articles que Milon lui avait imposés après Tavoir absous à Saint-Gilles, et demanda humblement que le pape lui permit de se justifier en sa présence de Taccusation qu'on avait renouvelée contre lui d'avoir fait tuer Pierre de Casteinau et d'être un protecteur des hérétiques et un ennemi de l'Église. \ Le Saint-Père le reçut avec beaucoup d'honneur, lui fit des cadeaux, lui donna à voir et à toucher des reliques précieuses, l'appela son cher fils, mais se borna à enjoindre aui légats I d'examiner de nouveau la cause et de convoquer, en l'espace ' de trois mois, un concile pour y recevoir, s'il y avait lieu , la justification du comte^ Il eût été plus simple d'entendre cette justification sur-le-champ, mais il fallait traîner l'affaire en longueur; Innocent III ne fit que suivre la marche quMI avait tracée lui-même à ses légats, en leur donnant l'ordre d'éluder toutes les offres du comté, afin qu'il n'échappât pas au sort que l'Église lui avait destiné. Raimond, peu satisfait, et plein de soupçons, se h&ta de sortir de l'Italie-, «il eut, comme dit Guillaume de Tudèle, grand' peur d'y tomber malade'^. » Il passa par Paris, où cette fois Philippe-Auguste ne lui montra plus la même faveur, et revint à Toulouse, dont ^ les députés avaient obtenu du pape que la ville fût relevée de l'interdit^. Il demanda que , conformément k l'intention du pape, l'abbé Arnould l'admit a se justifier-, des conférences eurent lieu à Toulouse; mais pendant qu'on né' gociait , le légat et l'évêque Foulques adressaient des discours au peuple, pour le soulever contre le comte, et une confrérie, qui avait été instituée pour exterminer les hérés Lib. XII, ep. 152, 133, 170 et suiv. ; Balaz., II, 592, 399. Petr. VaU. GeriiM 5S1. Guill. de Tudèle, 70, y. 984 et sniv. 2 Gain, de Tudèle, 72, y. 298. 3 Innocent ni à Arnould. Lib. XII, ep. 156; Balaz., U, 394. Lettre des consals de Toaloase aa roi d* Aragon, 121 1 . VaieUe, III, preaye§, no 105, p. 233.

FRANCE. 1209—1210. 241 tiques, se battait tous les jours dans les rues avec les habitants fidèles au comte^ Maître Théodise, l'ancien compagnon de Milon , lequel était mort dans les derniers jours de 1209 , réunit son talent d'intrigue au zèle d'Arnauld , pour déjouer les offres et les demandes de Raimond , qui faisait des efforts incroyables pour satisfaire les légats et pour s'accorder avec les évêques de ses États. Théodise trouva que « si on l'admettait a se justifier, et si par ses ruses il parvenait k prouver son innocence, l'Église serait livrée h la ruine , et la foi et la dévotion chrétienne périraient dans le pays. » Pendant qu'il délibérait avec Arnauld sur les prétextes à opposer au comte,

242 CHAPITRE III. si celui-ci n'avait rien fait pour demander la paix. Les chefs des croisés redoublèrent même de cruauté et de perfidie. Après s'être emparé du château de Bram, dans le Laurageais, Simon fit mutiler d'une manière horrible une centaine de prisonniers[^]. Au mois de juillet il assiégea le château fort de Minerve. Pendant que Guillaume, le seigneur du lieu, forcé de capituler, traitait avec Simon des conditions, les légats survinrent; Simon déclara aussitôt qu'il ne pouvait rien conclure sans leur consentement. Guillaume réclamait que les habitants eussent la vie sauve, tandis qu'Arnauld ((désirait ardemment la mort de tous les hérétiques; seulement comme il était prêtre, il pensait que son caractère sacerdotal lui défendait d'ordonner celle de tous les assiégés[^].)) Il se borna à faire rompre les négociations; Guillaume I fut forcé de s'abandonner à la merci de Simon, qui déféra à Arnauld l'honneur de dicter les conditions. Le légat décida qu'on laisserait la vie aux catholiques et qu'on ferait grâce aux hérétiques qui se convertiraient. Plusieurs des chevaliers s'écrièrent alors : Nous sommes venus pour exterminer les hérétiques[^] non pour les absoudre ! Ravi de cette manifestation de zèle, Arnauld leur dit de se rassurer : « Je les connais, pas un ne se convertira. » > C'est en effet ce qui arriva; l'abbé Guy de Yaux-Cernay, envoyé une seconde fois dans le pays par ordre du pape[^], fut chargé de convertir les Cathares pris dans Minerve \ comme il fit à cet effet de grands efforts d'éloquence, ils lui répondirent qu'il perdait ses paroles, qu'ils avaient renoncé à Rome et qu'ils étaient prêts à mourir pour leur foi. Là-dessus Simon en fit brûler plus de cent quarante; ils coururent aux bûchers, pleins d'enthousiasme, et l'armée, témoin du supplice, et frappée de leur courage, s'écria qu'ils étaient des martyrs du diable[^]. Cependant t Ibid., 576 et suiv. - 2 jbid., 583. — 3 Lib. XII, ep. 132; Balai., II, 383. [^] Petr. Vall. Gern., 583 et suiv. Gaill. de Tudéie, 76 et suiv. Orront

FRAÎCË. 1210. 243 Simon n'avait pas encore réparé tous les échecs que les seigneurs , secrètement secourus par le roi d'Aragon , lui avaient fait éprouver] son armée avait besoin d'encouragements et de renforts. C'est alors qu'arrivèrent des lettres du pape, qui contribuèrent beaucoup k imprimer la croisade | une vigueur nouvelle. Innocent chargea l'évêque de Riez et l'abbé de Cîteaux de prêcher de nouveau la croisade en France^; il fit plus, il réitéra k Simon, uen l'honneur de la majesté de Dieu ,» la confirmation de la possession des terres conquises; il l'exhorta a ne pas se lasser dans la lutte engagée pour la foi catholique , et fit un pompeux éloge des glorieux services rendus k TËglise par le vaillant champion de Dieu^. Stimulé ainsi dans son ambition, et grâce à des renforts amenés par des évêques et des seigneurs du Nord, Simon ne tarda pas a reprendre partout le dessus. Il fit le siège du j château de Termes, situé sur un roc peu accessible, et dé- ' fendu vaillamment par Roger, ami dévoué du comte de Toulouse. Réduits k l'extrémité, par un siège de plusieurs mois, par la faim et les maladies, les habitants, redoutant, s'ils se rendaient, d'être traités comme ceux de Minerve, tentèrent de quitter le château , pendant une nuit de novembre \ mais surpris par les croisés, ils furent tués presque tous 5 ceux i qui ne périrent point, furent retenus prisonniers; de ce nombre fut Roger de Termes, que Simon de Montfort tint enchaîné pendant plusieurs années dans une basse fosse , d'une des tours de Carcassonne^. La prise de Termes répandit la consternation dans le pays ; plusieurs villes et châteaux ouvrirent aux croisés leurs portes; les habitants se retirèrent con SimoniSj 765. Chronol, Roberli AUissiod., 278. Benoist, I, 14), et preaves, â78. < 27 juin 1210. Lib. XIII, ep. 87 ; Balaz., II. 455. ^SSjuin. Lib. XIII, ep. 86; l. c, 455. Faisant allusion au nom d

244 CHAPITRE III. dans les montagnes où vivaient les ministres hérétiques. Pendant que Simon remportait ainsi de nouveaux succès, les chefs ecclésiastiques de la croisade poursuivaient leur système de persécution contre le comte de Toulouse. Le concile, auquel ils l'avaient cité, s'ouvrit en septembre à Saint-Gilles. Raimond y parut, demandant à se justifier; on ne lui répondit que par un refus, basé sur le prétexte que, n'ayant pas tenu son serment quant à des choses de moindre importance, à plus forte raison il ne pourrait pas prouver son innocence du meurtre de Pierre de Castelnau. Les légats supposèrent cela, parce qu'ils voulaient à tout prix que Raimond fût coupable; s'ils avaient été convaincus de ses crimes, lui auraient-ils dénié la permission de présenter une défense qui dans le fait aurait été impossible? Us trouvèrent plus utile de l'accuser et de le condamner sans l'entendre; ils allèrent jusqu'à prononcer de nouveau l'excommunication sur lui[^]; Innocent III lui-même, sous l'influence de ses envoyés, écrivit à Raimond qu'il avait appris avec étonnement qu'il n'avait pas encore tenu son serment d'exterminer les hérétiques; il le somma de le faire sans retard, en le menaçant de le priver de ses terres et de les donner à ceux qui en chasseraient les ennemis du catholicisme[^]. La patience de Raimond n'était pas encore épuisée. En janvier 1211 il provoqua de nouvelles conférences à Narbonne, puis à Montpellier; le roi d'Aragon y assista, espérant appuyer de son influence les démarches du comte; mais constamment joués par les prêtres, ni Raimond ni le comte de Foix, qui demandait également à se soumettre, ne purent obtenir d'être réél Petr. Vall. Cern., 585. 586. GuiU. de Tudèle, 94. Les légats à Innocent IU. Lib. XVI, ep. 39; Baluz., II, 762. Hurter, U, 581, dit qu'ils outrepassèrent les volontés du pape; pour sauver Innocent du reproche, il le rejette sur les légats. Mais on n'a qu'à se souvenir des instructions données par Innocent III à Milon. 2 17 décembre 1[^]10. Lib. XIII, ep. 188; Baluz., II, 495.

FRANGE. 1211. 245 conciliés à FÉglise^ Enfin les légats tinrent un concile à Arles ^ ils y citèrent le roi d'Aragon et le comte de Toulouse ; à ce dernier ils mandèrent que sans leur consentement il n'eût pas à quitter la ville. Pendant que les deux princes attendent devant les portes du concile , ((par un grand froid et au vent,» Arnauld et Théodise rédigent des conditions incroyables, inspirées par l'orgueil et par la haine-, ils font entrer les princes , et ont l'audace de proposer à Raimond de l'admettre k se justifier, s'il veut signer des articles tels que ceux qui suivent : Il congédiera toutes les troupes qu'il a levées ou qui sont en marche pour son secours; il rendra aux clercs leurs propriétés et leurs privilèges, et leur donnera l'assurance qu'ils obtiendront de lui tout ce qu'ils demanderont; il leur livrera toutes les personnes qu'ils lui désigneront comme hérétiques et comme fauteurs d'hérétiques, afin qu'ils en fassent à leur volonté ; on ne se servira aux repas dans tous ses domaines que de deux sortes de viande ; tous les habitants, tant nobles que vilains, ne porteront point d'habits de prix, mais seulement de grossières capes de couleur brune; il fera raser les fortifications de tous ses châteaux et de ses villes*, aucun noble de ses vassaux ne pourra plus habiter dans une ville, mais seulement à la campagne, comme les autres vilains aussi^; chaque chef de famille payera par an quatre deniers au légat ; le comte de Montfort et ses gens voyageront en toute sûreté dans les pays de Raimond, et s'ils enlèvent quelque chose, on ne s'y opposera pas; enfin, après avoir rempli toutes ces conditions, Raimond ira servir en Palestine parmi les chevaliers de SaintJean ou du Temple , et ne reviendra que lorsque le légat le lui permettra; ses terres ne lui seront rendues, que quand cela plaira à Fabbé Arnauld de Citeaux et k Simon de Montl Petr. VaU. Gern., 592. GuUl. de Todéle, 96. VaiMette, IH, 202, 203. 2 Co U autre vUan. Voy. la note suivante.

246 CHAPITRE III. fort[^]. Gel excès d'humiliation rendit a Raimond toute son énergie; les deux princes, indignés, quittèrent aussitôt Arles, convaincus enfin qu'il était impossible de négocier avec des adversaires dépourvus de loiauté. Raimond fit publier les articles du concile d'Arles dans tous ses États : tout autre appel aux armes fut superflu. Tous, chevaliers et bourgeois, en entendant la lecture de la pièce étrange, s'écrièrent c(qu'ils aimeraient mieux être tués , que de souffrir une chose qui ferait d'eux des vilains ou des serfs; » ils jurèrent qu'ils se défendraient k outrance, et «que plutôt que d'avoir pour maîtres des clercs ou des Français du Nord, ils quitteraient leur patrie avec leur comte[^]. » Les villes de Toulouse, de Montauban , d'Agen , les comtes de Foix et de Cominges, beaucoup de barons, promirent k Raimond de défendre sa cause, qui était celle de toute la population méridionale. Les prédicateurs cathares parcoururent le pays, prêchant dans les champs et sur les places publiques, et excitant le peuple k la résistance. Il y eut même des prélats catholiques qui, fatigués, indignés de cette guerre si peu conforme aux principes de la religion au nom de laquelle elle était faite , désapprouvèrent hautement la rigueur inique des légats; l'archevêque d'Auch , Rernard de la Barthe, les évêques de Carcassonne et de Rhodéz protestèrent contre les sentences prononcées; ce dernier, Pierre, ne voulut pas davantage exercer des fonctions qui l'exposaient a concourir k[^]es mesures plus odieuses les unes que les autres, et il ofi'rit sa démission. L'irritation des deux côtés fut au comble ; les légats, parvenus k leur fin de commencer la guerre contre Raimond lui-même, l'excommunièrent, le déclarèrent ennemi de l'Église, et disposèrent de ses domaines en faveur du premier occupant. Ce jugement fut confirmé par Innocent III, le 15 avril; le pape ordonna en même 1 Guill. de Tudéle, 98, et soiv. Yaissette, UI, 204. 2 Goil. de Tudéle, 9S et suiy.

FRANGE. 1211. 247 temps aux légats d'accepter la démission de l'évêque de Rhodéz , et d'exiger celle de Tévêgae de Carcassonne et de l'archevêque d'Auch. Ce dernier seul demeura ferme ^ il ne fut déposé que trois ans plus tard^ La croisade fut alors publiée avec un redoublement de zèle-, Tabbé Arnould et l'évêque Foulques, chassé bientôt après de Toulouse, la prêchèrent en France '^ \ en Allemagne, en Lombardie, jusqu'en Esclavonie, les prélats et les prêtres reçurent l'ordre de la proclamer. Aussi une armée nombreuse se réunit-elle, vers le milieu de mars 1211 , a Carcassonne ; l'évêque de Paris vint à la tête des croisés français; le duc Léopold d'Autriche, le comte Adolphe de Mons, le comte Guillaume de Juliers , auxquels se joignirent une foule de barons de la Lorraine, de la Saxe, de la Westphalie, de la Frise, amenèrent des troupes; il arriva même quelques seigneurs lombards et esclavons^. Ainsi renforcé , Simon de Montfort put s'emparer de différents châteaux. Pendant qu'il assiégeait celui de Lavour, le comte de Toulouse vint une dernière fois au camp pour tenter une réconciliation ; mais ses efforts furent plus vains que jamais, et il quitta les croisés, décidé à ne plus se défendre que par les armes. Un corps de croisés allemands s'avança contre Toulouse *, il fut défait par le comte de Foix^. Lavour fut pris d'assaut; Simon de Montfort fit mettre à mort plus de quatre-vingt chevaliers prisonniers ; le commandant du château, Ayméric de Montréal, fut pendu ; sa sœur Guiraude fut jetée dans un puits , et un grand nombre de Cathares furent condamnés au feu. On dressa un immense bûcher *, on leur laissa le choix d'y monter 1 Lib. XIY, ep. 56-58; Balaz., Il, 525. Hist, littér. de la France ^ XVn, 588. 2 Petr. YaU. Cern., 596. GuHl. de Tadéle, 102. 3 GaeDarius Heisterbac, 582. Godefridi Colon. Chronica, 549. GuiU. de Todéle, 168, 475. ^ Petr. VaU. Cern, 596 et suiv. GuiU. de Tudéle, 110 et suiy.

248 CHAPITRE UI. on d'abjurer; la plupart préférèrent la mort, et se jetèrent sq»ODtanément , en s'exhortant les uns les autres, dans les flammes \ les croisés les brûlèrent avec une grande joie^ Après cet exploit, Févèque de Paris et les seigneurs fran* çais qui avaient fait leurs quarante jours de croisade, quittèrent l'armée^. La cause de Simon eût bientôt été perdue par ces départs réguliers des croisés du Nord, s'il n'avait pas eu des moyens de solder les troupes restant avec lui ; il fit servir k cet effet le butin trouvé dans les châteaux emportés d'assaut; les ridiesses trouvées à Lavaur, par exemple, furent livrées à un marchand de Cahors , qui fournit dès lors à Simon l'argent nécessaire, et qui par là, comme dit le poêle, «maintenait la croisade^ . » Le pape d'ailleurs avait ^joint au clergé des diocèses qui étaient le théâtre de la guerre, de remettre à Simon les biens confisqués sur les hérétiques, pour être employés par lui à des usages publics, c'est-à-dire pour lui océrer des ressources pour continuer la guerre^. Se trouvant ainsi à la tête de moyens suffisants, il « défia)> le comte , parvint par la séduction à détacher de son parti son propre frère Baudouin, lui enleva plusieurs places, et vint assiéger la ville de Toulouse, que le clergé appelait la tête du dragon, le foyer le plus dangereux de l'hérésie ; aussi longtemps que Toulouse ne sera pas anéanti, disait le légat Arnould , ni la paix ni la foi ne seront rétablies dans la province^. Mais Raimond était résolu d'opposer aux croisés une Insistance vigoureuse; les comtes de Foix et de Cominges s'enfermèrent avec lui dans la ville, qui fut bravement défendue ; des sorties heureuses, et l'arrivée de secours du Poi1 Cum ingenti gaudio. Petr. VaU. Gern., 599. Selon le Chronicon Simonie, il n*y en «ot que quarante; selon GoiU. de Tudéle, 116, v. 40S0, il y en eut quatre cents. Chron. Robert! AUissiod., 279. 2 Petr. Vall. Gern., 600. 3 Gain, de Tiidèle, 146. "^ 2S juin IdlO. Arek. de Prouille, Doat, XI, fo 2S. 5 Arnould à Gervais de Prémontré, 1215. Geryasii ep. 42, p. 42.

FRANGE. lall. 219 ton , envoyés au comte par le roi d'Angleterre, forcèrent Simon k lever le siège ^. Il ravagea alors le pays, dévasta les champs, les vignes, les plantations d'oliviers, brûla les villages, tua les habitants, et s'empara de plusieurs châteaux forts. Dans celui de Casser il trouva un grand nombre de parfaits; les évêques de la croisade leur prêchèrent en vain; ils furent brûlés, a la grande joie des chefs et des soldats de fat cr

ffio CHAPITRE III. plusieurs places et Tassiégea dans
 Gastelnaudary ; après une bataille sanglante et indécise, Raimond leva ce
 siège, et fut à son tour poursuivi par son adversaire. Celui-ci fut renforcé
 par l'arrivée des hommes de son frère Guy de Montfort, qui s'était signalé
 par sa valeur dans la Palestine. De l'autre côté le sénéchal d'Aquitaine, le
 brave et poétique Savaric de Mauléon , amena à Raimond 2,000 Basques et
 Gascons. Les croisés éprouvèrent de graves échecs ^ beaucoup de châteaux
 forts durent se rouvrir aux troupes toulousaines^. C'est vers cette époque, où
 les chances commençaient de nouveau à tourner en faveur de Raimond, que
 Philippe-Auguste se plaignit au pape de ce que les croisés s'étaient emparés
 d'une partie des domaines du comte de Toulouse, au préjudice de la
 souveraineté de la couronne de France. Innocent III, toujours trompé sur le
 véritable état des choses par ses légats , qui ne l'informaient que de ce qui
 était de nature à justifier leurs mesures les moins justes, répondit au roi que
 Raimond n'avait pas encore suffisamment prouvé son innocence , qu'il était
 toujours censé hérétique , et que par conséquent les légats avaient l'ordre de
 garder ses terres qu'il a perdues de droit, jusqu'à ce qu'il ait entièrement
 satisfait aux exigences de l'Église^. Il paraît toutefois que le roi continua ses
 réclamations auprès du pape, et que ce dernier finit par y prêter l'oreille ; car
 le légat Arnould s'étant fait élire archevêque et reconnaître duc de
 Narbonne, au préjudice du comte de Toulouse', et voulant dépouiller celui-
 ci des domaines qui lui restaient encore, notamment des châteaux qu'il
 savait engagés k l'Église romaine , Innocent III s'y opposa, par la raison que
 Raimond n'était pas encore condamné comme coupable des crimes de
 l'hérésie et du 1 Petr. YaU. Gern., 604 et loiv. Gnull. de Tadéle , 137 et soiv.;
 comp. aussi p. 102, 140 et suiy. HUt. littér. de la France, XYIII, 674, 681. 2
 Le 25 août 1211. Lib. XIV, ep. 163; Baluz., U, 588. 3 Le 12 mars 1212.
 Vaissette, III, 223.

FRANGE. 1212. 8S1 meurtre de Pierre de Gasielnaa ; « il n'^n est que suspect, dîc ïe pape k ses légats, admettez-le donc k se justifier ^)r Mai» les légats se gardèrent de suivre cet ordre. Simon continua la guerre dans le comté de Toulouse^ il la porta dans le» pays de Foix , de Béarn , de Cominges, et s'empara de plusieurs places très-importantes^. Le 1" décembre il convoqua à Pamiers une assemblée de barons et d'évêques, parlesquels il fit établir un statut pour le gouvernement du pays conquis^. Ces coutumes de Pamiers, arrêtées par les hommes du nord de la France, se rapportent en divers points k celles de Paris, surtout en ce qui concerne les droits et le» successions des fiefs; cette partie, nous pouvons la passer sous silence; il ne nous importe de mentionner que les articles relatifs aux affaires ecclésiastiques et religieuses. Avant tout le conquérant confirma et étendit les privilèges des églises et des clercs des provinces méridionales; il les exempta de tout péage et impôt, fit des règlements sévères contre ceux qui les molesteraient soit par la violence soit par des mesures légales. Il ordonna ensuite que chaque maison habitée de la terre conquise eût k payer par an trois deniers au pape, pour rappeler perpétuellement que par son aide elle a été enlevée aux hérétiques et donnée k toujours au comte de Montfort et k ses successeurs. Les habitants seront tenus d'entendre régulièrement la messe et le sermon , sous peine de six deniers, k partager par moitié entre le curé et le seigneur du lieu. Dans les villages où il n'y a point d'église, on y fera servir une maison enlevée aux hérétiques; une autre maison d'hérétique sera donnée au curé. La terre de celui qui permettra k un hérétique d'y habiter, lui sera en1 £b mai. Lib. XV, ep. 102 ; Balaz., II, 636. 2Petr, YaU. Gero., 613 et soi?. Guill. de Tadéle, 166 et suir. 3 Petr. VaU. Gern.» 624. Gaill. de Tadéle , 190 et suiy. Ces consuetwiinés se trouvent chez Catel, 267 et sniv., Marténe, Theê, nov, anecdote l ôSl et suif. ; Compayré, 496 et saiv. ; DotiUet, 20 et luiy.

2SS CHAPITRE |II. levée, et son seigneur pourra le rançonner k volonté. Aucun ^ hérétique, même réconcilié, ne pourra ni remplir des fonc*1 tiens publiques, ni habiter le lieu où il avait résidé avant sa réconciliation-, il ne demeurera que Ik où le comte le lui ordonnera. Les biens de celui qui négligera de saisir ou de dénoncer les hérétiques ou les ennemis du comte qu'il pourra rencontrer, seront confisqués , et « son corps sera en la miséricorde dudit comte. » Les femmes des ennemis de Simon, quand même elles seraient catholiques, seront bannies; nulle veuve de noble , ayant château , ne pourra se remarier avant dix ans avec un noble du pays, sans permission du comte, tandis qu'elle sera libre d'épouser un chevalier du Nord. On le voit, ces coutumes avaient pour but îa destruction non - seulement de l'hérésie, mais aussi celle de la nationalité et de l'indépendance des méridionaux. Effrayé de ces progrès de l'usurpation qui proclamait hautement ses intentions, le comte Raimond, que les victoires des croisés avaient réduit k Toulouse et à quelques ' villes voisines, implora le secours et l'intervention de son allié Pierre d'Aragon. Quelque temps auparavant déjà, les consuls de Toulouse avaient adressé à ce prince une lettre remarquable par la noblesse et l'élévation des vues, et destinée k les recommander k sa protection. Us lui avaient exposé les manœuvres d'Arnould, les excès commis par les croisés, leurs projets menaçants contre le comte et la ville; ils avaient cherché k lui démontrer que ce n'était pas la religion qui était en cause, les consuls et le comte étant toujours prêts k donner k l'Église toute satisfaction juste et raisonnable , ce que d'ailleurs ils avaient déjà prouvé par le fait. ((Nos ennemis, avaient-ils dit, nous reprochent de nous servir des routiers*, mais ils s'en servent k leur tour, et leur offrent même des soldes plus fortes; ils les absolvent de tous les crimes, k la condition de s'en laver dans notre sang ; ils les trouvent bons pour nous exterminer,

FRANCE. Iâl2. 253 horribles pour nous défendre. Est-ce donc l'intérêt de la religion qui anime ces légats, ces abbés, ces prêtres qui nous persécutent? Ne voit-on pas leurs intrigues aboutir à les pourvoir eux-mêmes d'archevêchés, d'évêchés, de riches prébendes? Enfin, que nous demandent notre évêque Foulques et le légat Arnould? Ils exigent l'infraction de nos serments au comte Raimond; ils veulent nous contraindre à méconnaître ses droits, et à recevoir le prince qu'il leur plaira de nous imposer, comme donné par l'Église : à cette condition, ils nous promettent de nous laisser en paix. Non, nous ne commettrons point de parjure; nous ne proposons, c'est nous outrager et attenter à la foi publique[^].» Le roi \ d'Aragon comprit la justice de ces réclamations et résolut de \ défendre la cause de la ville et du comte de Toulouse, c'est-à-dire la cause du bon droit contre la violence et la perfidie. Il envoya à Rome des députés chargés de se plaindre avec énergie des légats et de Simon de Montfort-, ces ambassadeurs représentèrent au pape que, non contents d'occuper les lieux habités par des hérétiques, les chefs de la croisade avaient aussi «étendu leurs mains avides» sur des domaines sur lesquels ne planait aucun soupçon d'hérésie; qu'ils avaient tout usurpé contrairement à la justice ; qu'ils avaient refusé obstinément d'entendre la justification du comte, bien que celui-ci tût disposé à tout subir, à s'exiler même, pourvu que son pays restât à son fils , que personne n'avait jamais accusé d'hérésie et dont le roi Pierre était prêt à prendre la tutelle; qu'enfin ils s'étaient emparés sans raison des terres des comtes de Foix, de Comminges, de Béarn, et d'autres vassaux du prince aragonais[^]. Innocent écouta favorablement ces plaintes faites au nom d'un roi, dont l'or[^] En 1211. Vaisselle, III, prenyes, no 105, p. 232 et suiv. Traduction de M. Daanou, Hist, littér, de la France, XVII, 353. 2 Petr. Vall. Gern., 622. Gaill. de Tndéle, 198. Innocent III aux légats; lib. XY, ep. 212; Baluz., II, 708. Le même à Simon ; ib., ep. 213 ; I. c, 709.

254 ciiAPiTRE m. thodoxie n'avait pas encore été soupçonnée, et dont l'influence avait plus de poids depuis que , par sa victoire de las Navas, il avait sauvé l'Espagne chrétienne de la domination des Maures. Le 18 janvier 1213, Innocent ordonna k ses légats d'assembler un concile pour examiner la cause et recevoir la justification du comte de Toulouse^ ; il prescrivit à Simon de restituer au roi d'Aragon les terres qu'il avait enlevées à ses vassaux et de lui faire hommage pour le vicomte de Carcassonne^; il alla jusqu'à inviter Arnould, désormais archevêque de Narbonne, k faire tous ses efforts pour rétablir la paix dans la Provence, où « les affaires de la foi » sont dans un état assez prospère pour qu'il puisse engager les barons et le peuple à se croiser pour la Palestine^. Cependant le légat était loin de souhaiter la paix; au lieu de ((diriger les armes du peuple chrétien contre les infidèles de rOrient,)) comme le pape le lui prescrivait, il fit de nouveau prêcher la croix contre les hérétiques du Midi, qui excitaient sa colère en ne cessant de résister k l'armée conquérante. Toulouse était Pobjet de sa haine et de son ambition ; c'est Toulouse qu'il fallait prendre avant de songer à la paix] c'est contre Toulouse qu'il fallait pousser les croisés, avant de les faire partir pour la Palestine. L'ancien abbé de Citeaux fit donc promettre partout des indulgences nouvelles, il offrit de donner l'abolition aux violateurs des églises, aux incendiaires, k ceux qui auraient maltraité des ecclésiastiques ou des moines, pourvu qu'ils prissent les armes contre les hérétiques toulousains^. L'abbé général de Prémontré, Gervais de Chichester, fut un des agents les plus zélés de cette nouvelle prédication de la croix^.

Toutefois, sur les pres1 Lib. Xy, ep. 212 ; Baloz., II, 708. 2 Ibid., ep. 215, 214; l c, 709, 710. 3 15 janvier 1213. Lib. XV, ep. 215; Baluz., II, 710. ^ Gervasii Prsmonstrat. ep. 42 et 43; p. 41 et soir. 5 Voy. sur lui Hist, littér. de la France, XIX, 41 et sjiiv. Depuis I2>0 il est éyéque de Sééz.

FRANCE. 1213. S55 sautes instances du roi d'Aragon, Arnould consentit à assembler nn concile, avant même que les ordres du pape lui fussent parvenus. Il réunit à Lavaur quelques évêques hos- \ tiles k Raimond et dévoués à la cause de la croisade. Pierre II, qui s'était rendu à Toulouse, demanda par une lettre respectueuse que le concile voulût bien dicter au comte les conditions auxquelles il pourrait être absous et remis en possession de ses États ; que, si les offres de Raimond devaient être refusées, son fils au moins ne soit pas privé de son légitime héritage; qu'enfin les comtes de Cominges et de Foix et le vicomte de Béarn fussent également réconciliés à l'Église et réintégrés dans leurs biens ^ . Deux jours après , le concile, dirigé par les légats, répondit au roi que le comte de Toulouse, ayant refusé les grandes grâces que le pape avait voulu lui faire, ayant violé tous ses serments et ajouté iniquité sur iniquité, crime sur crime, s'était rendu indigne de toute miséricorde et que sa justification ne pouvait pas ' être entendue. Quant aux autres seigneurs, leur demande fut également rejetée , le concile ne voulut traiter avec eux que lorsqu'ils se seraient fait relever de Texcommunication en j satisfaisant aux exigences de l'Église^ . Profondément indigné, le roi d'Aragon déclara que désormais il prenait sous sa protection royale les princes excommuniés; ceux-ci, ainsi que les capitouls de Toulouse, se remirent solennellement en son pouvoir; ils jurèrent de se soumettre à la volonté du pape, dès qu'il la ferait connaître; leur soumission au roi d'Aragon dut être la garantie de leur promesse d'obéis1 16 janyier 1213. Petr. Yall. Gern., 625. Mansi, XXn, 865. Chez Pierre de Yaux-Cemay la lettre commence par les mots : ^ . Quoniam iocrosancta mater Ecclesia non solùm tbrba , sed ybrbbra quoque doeetur habere; Mansi a une variante qoi donne un meiUeur sens : ., Non solùm YBBBBBA, sed UBBBA quoque.», 2 Petr. Yall. Gern., 626. La lettre des légaU au pape, lib. XYI, ep. 39; Baluz., 11, 762.

256 CHAPITRE III. sance à TÉglise[^]. Pierre en appela alors du coBcile au pape[^] il intercédâ auprès de Philippe- Auguste, qui toutefois se borna à faire renoncer son fils Louis a son projet de prendre la ermx contrôles Albigeois[^]. Raimond, ébranlé de nouveau dans sa résolution de courageuse résistance, s'épuisa en efforts pour être reçu par les évêques à se justifier; mais il éprouva toujours le même refus. Pour {Hrévenir Fappel interjeté par Pierre II, les prélats assemblés k Lavaur envoyèrent au pape des lettres d'une violence incroyable, pour se plaindre du comte et de la ville de Toalouse. Rainxmd fut représenté comme le défenseur obstiné des hérétiques, comme uu prince parjure, comme un ennemi acharné de l'Église, comme le plus criminel des hommes; quant k Toulouse, il edt été à désirer pour l'honneur des évêques que l'histoire n'eût pas conservé les expressions échappées à leur haine; mais alors qui aurait expliqué toutes les iniquités de la croisade? Voici ce que, le 20 février 1213, ils écrivirent à Innocent III : (c Si la perfide ville de Toulouse n'est pas retranchée de l'hydre de Thérésie dont elle est le membre le plus putride, il est k craindre que le venin du monstre n'infecte de nouveau les lieux circonvoisins déjà purifiés , et que ce que vous avez réédifié par de grands travaux et des dq)enses énormes, ne retombe dans un chaos plus profond que celui dont vous venez à peine de le retirer. Nous vous prions donc en toute humilité, en fléchissant les genoux et en versant des larmes abondantes, qu'imitateur du zèle de Phinéas, vous preniez en msun le glaive de la justice, et que cette cité perverse, dont les crimes égalent ceux de Sodome et de Gomorrhe, soit radicalement exterminée avec toutes les ordures et les souillures qui se sont accumulées sous le ventre gonflé de venin de la vipère 3. » Cette demande de vengeance, émanée « 1 27 janvier. Yoy. les documents chez Gatel, 275 etsuir. 2 Pelr. Vall. Cern., 632. 3 Adhuc summopere timendum est et cavendum ne venenum hydrœy hœ

FRANCE. 1213. 257 du concile de Lavaur, fut accompagnée de demandes individuelles de plusieurs évêques méridionaux; celui de Béziers implora le pape «en versant des larmes et en le conjurant par les entrailles de Jésus-Christ ,)> de faire peser inexorablement son glaive sur le comte Raimond et sur son fils; l'archevêque d'Aix lui représenta que si l'ancienne maison de Toulouse recouvrait sa puissance, la paix et la foi seraient à jamais perdues dans le pays^ Innocent, qui lui-même, on s'en souvient, avait dans l'origine prescrit cette marche, adopta l'avis des évêques, révoqua les ordres qu'il avait donnés d'admettre le comte à se justifier, rejeta l'appel du roi d'Aragon et lui ordonna impérieusement de ne plus s'opposer aux affaires de l'Église^. Mais Pierre II, outré à l'excès de la fureur et de la déloyauté des chefs de cette Église , et sans tenir compte des menaces d'Arnould, qui lui défendait d'embrasser la cause des hérétiques^, jeta le gant à Simon de Montfort , afin que surtout le jeune comte de Toulouse , qui n'avait ni failli ni fait du tort à personne,» fut affranchi de la méchante race qui voulait lui enlever son héritage,)) et que «toute sa terre ne fût pas brûlée et dévastée^.) Encore avant l'arrivée des troupes aragonaises le comte et les capitouls est, dolosissimæ eiintatis Tolosæ, si non tanquam membrum putridissimum succidatur et ipsa circumstantia loca jam plene purgata et «a/bria inficiat iterum et corrumpat , et quod ædificatum est et reformatum a vobis multis laboribus et expensis, in antiquitatis chaos recidat^ aut in multo deterius relabatur. Proinde benignitati vestræ cum devotione omnimodâ, flexis genibus et profusis lacrymis supplicamus quatenus seun^ dùm telutn Phinees^ quem habetis, arripiat iudicium manus vestra, et fermentatissima ciuitas iUa cum seeleratis omnibus spurciis et sordibus quæ se infra tumidum ventrem viperæ reeperunt^ eum in stultâ malitiâ non sit inferior Sodomâ et Gomorrhâ debito exterminio radicitus explantetur. Lib. XVI, ep. 40 et 41 ; Baluz., !, 763, 764. La deuxième lettre se trouve aussi chez Petr. YaU. Géral., 62S. t Lib. XVI, ep. 42» 44, 45; Baluz., H, 765 et suiv. 2 /iid., ep. 48 ; l. c, 770. — 3 /Wrf., ep. 45; /. c, 767. '* GniU. de Tudèle, 198, y. 2762 et suiv. I. 1T

258 CHAPITRE III. reprirent d'assaut le château de Pujols[^] mais le succès de leurs armes ne fut pas de longue durée. Le roi d'Aragon ne joignit son armée k celle de Raimond que pour les conduire à une déraite; la bataille sanglante livrée aux croisés sous les murs du château de Muret, fut perdue, Pierre lui-même y perdit là vie, et son fils Jacques fut retenu prisonnier par le vainqueur Simon de Montfort*. Cette victoire prodbsit dans l'armée de la croix un enthousiasme immense; tous, chefs, soldats, prélats, moines, allèrent pieds-nus à l'église de Muret rendre grâce à Dieu (l'avoir béni leurs armes*, les évêques vantèrent Simon comme un autre David ayant vaincu Saûl, comme un autre Jude Machabée ayant délivré le peuple d'Israël[^]. On comprend ces transports de la joie des vainqueurs, mais on comprend aussi le redoublement de la haine des populations méridionales contre les croisés et la véhémence des troubadours, quand ils appelaient Simon un méchant homme, un barbare de la traîtresse race de Pilate, dont ni le légat du pape ni le roi de France, avec toute leur puissance spirituelle et temporelle, ne sauraient faire un homme d'honneur[^]. Ces chants de guerre des poètes du pays furent reçus sans doute avec avidité par le peuple ; ils Texcitèrent à ne pas déposer les armes , k ne pas accepter la paix trompeuse que Simon et les clerks voulaient lui offrir, k poursuivre de sa haine surtout «ces prêtres devenus des loups ravisseurs, cetle vile populace, couverte de surplis, qui jamais ne fit un pas en avant, et qui pourtant nous enlève nos châteaux forts et nos villes[^].» Cependant la conster¹ Le 12 septembre 1213. Petr. Yall. Gern., 637 et soir. GoUl. de Pod. Laur., 678 et suiv. Goill. de Tadéle, 208 et suiv. 2 Yitœ Pontificum, chez Maratori, ScripL rerum itaL, III, 483. 3 Siryentes de Pierre Cardinal, chez Millot, III, 267. Complainte de GatU. deBéziers; Hùt. litL de la France, XYIII, 551 et suit. Raynoaard, IY, 46. [^] Sirventes de Guillaome Raiools; Hist, littér, de la France, XYII» 538 et SUIT.; Millot, I, 252; et de Guillaume Figuières; •ffür. lUtir. de la France, XYIII, 651.

FRANCE. 1213. 2S9 nation répandue par la défaite de Muret fut trop grande et les forces qui restaient à Raimond furent trop faibles pour que ces appels à la résistance eussent pu produire immédiatement un effet utile à la cause de l'indépendance méridionale. N'ayant plus les moyens de lutter contre Simon de Montfort, le comte de Toulouse et ses amis les comtes de Foix et de Cominges quittèrent Toulouse, renonçant à se défendre et décidés à tenter un nouvel effort pour se réconcilier avec cette Église qui paraissait avoir juré leur perte. Ils envoyèrent, ainsi que les capitouls, des députés au pape, pour demander qu'il les autorisât enfin à se justifier[^]. Dans d'autres guerres, les hostilités cessaient pendant que Ton négociait; mais dans celle-ci, faite au nom de la croix du Sauveur du monde, Simon n'interrompit point sa marche victorieuse-, il profita de la terreur produite par la bataille de Muret pour ravager le pays, pour prendre et raser les châteaux qui osaient lui résister[^]. Dans la France du nord le fanatisme des populations ne cessait d'être excité par les prêtres et par les moines; le cardinal Robert de Curçon et Jacques de Vitry, après avoir prêché la croisade contre les Arabes, la prêchèrent contre les hérétiques toulousains; Robert se croisa lui-même, se mit à la tête de la multitude qui à sa voix avait pris les armes, et l'amena à Simon de Montfort. Les discours de ce prélat et des autres prédicateurs de la croix avaient enflammé à un tel point les passions des pèlerins qui cherchaient des indulgences en tuant leurs frères, que dans leurs courses à travers le Midi, ils allumèrent des bûchers, non-seulement pour les hérétiques manifestes, mais pour tous ceux auxquels on pouvait attacher quelque soupçon d'hérésie[^]. Sur les instances 1 Pet. Yall. Cera., 643. Innoc. III, lib. XVI, ep. 172; Balaz., II, S30. 2 Petr. YaH. Cern., 644 et suiv. 3 Ibid., 635, 648. .., Ut incendio traderent non solum manifestos hæreticos, Sed etiam quotlibet de hujusmodi pravitate suspectas. Innoc. III

260 CHAPITRE: III. des députés de Toulouse et des princes, Innocent III se décida enfin à envoyer dans le Midi un nouveau légat, le cardinal Pierre de Sainte-Marie-en-Aquirre, avec l'ordre de réconcilier, sous caution, les princes et les consuls excommuniés. Le cardinal Pierre fit en apparence quelques efforts pour rétablir la paix ; en réalité, il ne s'occupait qu'à faire disparaître les obstacles qui s'opposaient encore à la domination absolue du « champion de l'Église, » Simon de Monfort. L'entier abaissement de Raimond fut le but de sa politique ; tout ce qu'il chercha par ses démarches de pacification fut de procurer à Simon le temps de recevoir les renforts qu'il attendait. Ses ruses furent couronnées de succès. Le comte et les capitouls de Toulouse, les comtes de Foix et de Cominges, le vicomte de Béarn, les consuls de Narbonne vinrent en cette dernière ville, où, après avoir reçu des cautions pour leur soumission, le cardinal Pierre les réconcilia avec l'Église. Pendant que cela se passait, Simon, renforcé par des troupes que venait de recruter en France l'évêque de Carcassonne, acheva de s'emparer des domaines du comte de Toulouse. Alors le légat, dont la ruse victorieuse arrache au chroniqueur le singulier cri d'admiration : « O pieuse fraude, ô frauduleuse piété du légat ! » disposa en faveur de Simon de toutes les conquêtes faites sur les hérétiques. Un synode convoqué en décembre à Montpellier, par le cardinal Pierre de Bénévent, approuva cette disposition par un décret solennel. Simon, qui dirigeait les délibérations, bien que les habitants lui eussent défendu l'entrée de la ville, fut choisi « pour prince et monarque » de tout le pays toulousain. Le nouveau lib. XVI, ep. 17; Baluz., II, 744. Cela provoqua aussi des représailles ; Baudouin, le frère du comte de Toulouse, surpris dans le château de l'Olme par le comte de Foix, fut pendu. Petr. Yall. Gern., 646. ' Janvier, 1214. Lib. XVI, ep. 167, 171, 172; Baloz., II, 828 et suiv. 2 Petr. Yall. Cern., 647. Yaissette, III, preuves, nos 110 et suiv., p. 239 et suiv. 3 O legati fraus pia ! o pietas fraudulenta ! Petr. Yall. Gern., 648.

FRANCE. 1214. Le prince se hâta d'envoyer l'archevêque d'Embrun auprès d'Innocent III, et celui-ci confirma à son bien-aimé fils sa dignité usurpée, jusqu'à la décision du concile qui allait s'assembler à Rome. Impuissants à résister plus longtemps à tant d'ennemis conjurés à leur perte, les consuls de Toulouse, obéissant à la sommation du légat, remirent leur ville et le château à l'évêque Foulques, qui n'attendait qu'une occasion pour faire éclater sa vengeance sur les habitants. Le légat prit ensuite possession, au nom de l'Église romaine, du château de Foix, de sorte que la victoire sur le peuple méridional paraissait définitive et assurée. Raimond, abreuvé d'humiliation, dépouillé de ses États, découragé, ne comptant plus ni sur le roi de France, qui cependant lui aurait dû protection, ni sur le pape, qui jusque-là l'avait amusé de ses promesses fallacieuses, se retira avec son fils à la cour d'Angleterre, et, dans l'espoir de se créer un défenseur, il fit hommage à Jean-sans-Terre du comté de Toulouse. En attendant plus rien de Philippe-Auguste, il ne se trompa point; car le roi, qui jusque-là s'était abstenu d'intervenir personnellement dans la croisade, permit à son fils Louis de partir à la tête d'une armée contre « les restes des hérétiques toulousains ». En avril 1215 le prince Louis arriva dans le Midi; c'est accompagné de lui que Simon de Montfort prit possession de Toulouse. Deux prêtres, le légat, cardinal de Sainte-Marie-en-Aquirre, et l'évêque Foulques, firent alors la proposition de piller et de brûler la ville, objet de leur haine; Louis et Simon y consentirent; cependant Simon lui-même ((réfléchit que le parti serait dur et terrible; » on s'arrêta donc au conseil de combler les fossés et de raser les murs. Après 1 Ibid., 654 et suiv. 2 GoUl. de Pod. Laur., 651. Rad. Goggeshale, 106. 3 Petr. Yan. Gern., 655. ^ Ibid., 657. Guill. de Tadaïe, 222.

262 CHAPITRE III. cette expédition, le fils de Philippe-Auguste retourna en France*, ses récits ne furent pas accueillis favorablement par le roi, qui ne put s'empêcher de voir dans la chute du comte et de la ville de Toulouse, après que l'Église elle-même les eut absous et réconciliés, une victoire de la violence sur le droit foulé aux pieds[^]; toutefois il ne fit rien pour la défense de son vassal[^] peut-être prévoyait-il les avantages que la couronne pouvait recueillir un jour de son abaissement. En attendant, Simon de Montfort se qualifia ((par la grâce de Dieu comte de Toulouse, vicomte de Béziers et de Carcassonne, duc de Narbonne[^]); il s'empressa de se faire rendre j, hommage par les seigneurs du pays, et frappa les habitants de Toulouse de contribution» exorbitantes. . En novembre 1215 s'ouvrit le concile du Latran, un des plus imposants que l'Église eût jamais vus. Innocent III avait annoncé l'intention d'y résoudre par des décisions solennelles tout ce qui se rattachait à l'extirpation de l'hérésie dans le midi de la France. Beaucoup de prélats méridionaux se rendirent à Rome; Simon de Montfort envoya son frère Guy pour y plaider sa cause. Le comte de Toulouse et son fils y vinrent à leur tour; avec eux se présentèrent les comtes de Foix et de Cominges, et un grand nombre de barons, spoliés par la croisade. Ils exposèrent devant le concile leurs griefs contre Simon qui, malgré l'absolution que le légat du pape leur avait donnée, malgré leur soumission absolue aux ordres de l'Église, s'était injustement emparé de leurs domaines et de leurs droits; Raimond rappela que, même pendant la guerre, il s'était montré libéral envers les églises et avait respecté leurs propriétés; il se plaignit amèrement de l'évêque de sa ville, des légats, du pape lui-même, parce qu'ils avaient trompé sa bonne foi, en ne faisant aucun cas 1 Petr. VaU. Cern., 658. GuUl. de Tadéle, 224, y. 3145 et suiv.[^] Yoy. différentes chartes, Yaissette, III, preuves 115 et suiv., P« 245 et suiv.

FRANCE. 1215. 363 ni de ses offres réitérées de se justifier ni de son empressement à subir toutes les humiliations pour prouver son obéissance. Plusieurs prélats du concile, tels que le chantre de Lyon, l'abbé de Beaulieu, parlèrent énergiquement en sa faveur; ils le dirent victime de la haine irréconciliable de révoque Foulques; l'archevêque de Narbonne lui-même, l'ancien légat Arnault, brouillé alors avec Simon de Montfort au sujet du duché de Narbonne, que l'un et l'autre voulaient s'arroger ^ prit la cause de Raimond, et accusa Simon d'être un spoliateur*, plusieurs barons représentèrent ce dernier comme ayant agi, plutôt «comme un brigand» que comme un chevalier qui respecte l'honneur et le droit. Un instant le pape fut ébranlé; les rapports de ses légats l'avaient-ils induit en erreur.? avaient-ils agi arbitrairement, animés de haines personnelles qu'il ne connaissait pas? Ces questions qui sans doute se présentèrent un instant à son esprit, le disposèrent à traiter le comte de Toulouse et ses amis avec une modération qui fit renaître leurs espérances, mais qui, si elle avait eu des résultats, aurait renversé la puissance de Simon, élevée au prix de tant de sacrifices faits à l'honneur et à la justice. C'est alors que l'évêque Foulques et les autres prélats du Midi élevèrent la voix, pour éloigner le péril dont ils croyaient menacée leur œuvre; ils s'efforcèrent de prouver de nouveau leur ancien thème que si le pape rendait aux comtes leurs terres, l'Église, dans ces contrées, courrait les dangers les plus terribles et s'approcherait infailliblement de sa ruine. Innocent III n'eut pas assez de grandeur d'âme pour résister aux cris intolérants de ces évêques fanatiques^ -, il fit rendre par le concile un décret céleste En 1216 l'archevêque excommunia même Simon pour avoir prié possession de ce duché. Yaisselte, III, 282. 2 «Ce n'est que le pape qui est sage et prudent.» G. de Tadele, 227 Papa comtemp... videbatur veUe restituere ad Urras \$%ias,,,. quod ne fi\$ret, univertum fere concilium reclamabat, Albericus, II, 489. Voy. le

The text on this page is estimated to be only 28.81% accurate

264 CHAPITRE UI. lèbre, conçu en ces termes : ((Considérant que le comte Raimond de Toulouse a été trouvé coupable tant sous ie rapport de la religion, que sous celui du maintien de la pais dans ses terres ; considérant que des indices certains ont prouvé depuis longtemps que sous sa domination son pays ne saurait être maintenu dans la foi catholique, nous avons cru devoir décider qu'il sera dépouillé à perpétuité de son pouvoir, et relégué hors de son pays , à un endroit con*^ venable, pour y faire pénitence de ses péchés. » On lai accorda une pension de 800 livres par an sur les revenus de son ancien domaine, aussi longtemps qu'il aurait soin d'obéir en toute humilité ; k sa femme on laissa les domaines fonnant sa dot. Tout. le pays conquis, y compris Montauban ûi Tou*louse, ûit cédé et accordé à Simon , comte de Montfort^ le pays qui n'était pas encore conquis, c'esl-k-dire les marquisats de Beaucaire et de Provence, devaient être gardés par des hommes sûrs, pour être rendus au fils de Raimond, k l'époque de sa majorité, s'il s'en rendait digne^. Ce décret, conforme aux principes d'Innocent UI sur la suprématie de l'Église, fut une des plus flagrantes usurpations du pouvoir ecclésiastique sur les droits du pouvoir politique. Raimond fut dépossédé de ses domaines, non par la justice régulière de ses pairs, miais par une assemblée de prélats qui s'arro^ gèrent une compétence contre laquelle le roi de France aurait dû protester. Mais telle était alors le prestige eiercé par la papauté , que Philippe-Auguste , au li^u de s'élever contre le décret du concile , reçut l'hommage de Simon de Montfort pour le comté de Toulouse , le duché de Narbonne et le vicomte de Béziers et de Carcassonne , a fiefs qu'avait eu Raimond , autrefois comte de Toulouse^. » Quant aux comtes de récit animé mais poétisé du concile, chez Guill. de Tndéle, S96 et suiT. Gomp. Inqniêtio de Maytnundo comité Toloeano^ Percin, II, 76 et sair. 1 Mansi^XXU, 1069. 2Petr. Yall. GerD., 659. Gomp. Gapefigue, UI, 40S. Voici com

The text on this page is estimated to be only 27.57% accurate

FRANGE. 1215. 965 Foix et de Cominges , Innocent III oi^ donna k son légat en France de miens examiner lear cause , de leur rendre leurs châteaux et de les laisser en paix; bientôt après Raimond Roger Alt réconcilié à TÉglise , et fit une trère atec son redoutable voisin, le nouveau comte de Toulouse V Vers le même temps que le concile du Latran dépouillait, sous le prétexte de défendre la foi catholique, le comte de Toulouse de ses États , et rendait son décret sévère contre les hérétiques , s'accomplissait un projet qui devait avoir pour le siège de R(Hne les suites les plus importantes , en lui fournissant une milice dévouée, chargée spécialement de Texécution des mesures prises contre les adversaires du catholicisme. L'Espagnol Dominique, qui avait pris part aux principaux événements des premières années de la croisade , et qui, prâerant les chances de la lutte et les émotions de la vie de missionnaire à une activité plus pacifique, avait refusé plusieurs évéchés qui lui avaient été ofiTerts^, avait réuni quelques compagnons, non moins zélés que lui, avec lesquels il habitait k Toulouse une maison commune. L'extirpation des hérétiques et le rétablissement de Tunité de la foi étaient le but de sa vie; il prêchait contre les Yaudois et les Cathares , écrivait contre eux des traités qui malheureusement n'existent plus^, excitait par ses discours et son exemple l'enthousiasme fanatique des guerriers de la croisade, et con^ ment s'eipriment les auteurs de Vffistoire du Languedoc , III, 285: « Cest ainsi qoe Raimond fut dépoaflté de tons ses États,*., sans que les liens du sang qui rattachaient à presque tous les souYerains de rSurope, fussent capables de le mettre à l'abri des entreprises de ceux qui en youlaient plus à ses domaines qu'à sa croyance. » a Aussi Simon, par un secret Jugement de Dieu, ne jouit pas lottgtemps du fruit de ses conquêtes , et les perdit avec la Tie presque aussi rapidement qu*il les avait faites.» 1 Yaissette, III, preuves, p. â51. Balniii Jfûefii., II, 352. De Marca, 747. 2 GaUia christ. , VI, 339. — 3 Acta SS., août, I, 523.

266 CHAPITRE III. çut enfin, en 1212, l'idée de fonder atec ses compagnons d'œuvre un ordre qui eût la mission spéciale de travailler a la destruction des hérésies. Frappé de l'influence exercée par les ministres cathares parcourant les pays pour instruire leurs croyants et pour les exciter à la résistance contre Rome , Dominique pensa que , pour contrebalancer cette influence , le moyen le plus efficace serait d'imiter l'exemple donné par les hérétiques^ aux prédications de ceux-ci il voulut en opposer d'autres non moins enthousiastes, et à la vie pauvre et apostolique des Yaudois et des parfaits cathares, qui leur conciliait à un si haut degré les sympathies du peuple, la vie non moins austère de moines voués k la pauvreté ^ Simon de Montfort lui assura sa protection , et lui donna un château pris sur les hérétiques^ ^ l'évêque Foulques lui fit donation , en 1215, de l'hôpital d'Ârnauld Bérard k Toulouse, où il établit son premier monastère^. Cependant Innocent III qui, au concile de Latran , fit défendre rétablissement d'ordres nouveaux^, n'approuva qu'en partie le projet de Dominique; il lui conseilla de soumettre sa congrégation k une règle déjà existante. Il choisit celle de saint Augustin et l'introduisit dans sa maison de Toulouse-, mais ce n'était pas ce qu'il avait ambitionné. Aussi Innocent III était-il k peine mort, que Dominique fit approuver par Honoré m son nouvel ordre des frères prêcheurs; le pape les appela « les champions de la foi , les vraies lumières du monde^ ». » En 1220 l'ordre adopta les principes de pauvreté volontaire, tels qu'ils étaient pratiqués par les franciscains ; il reconnut pour sa mission spéciale la prédication dans le but de sauver les âmes^. Chargés 1 Chron. Urêperg., ad ann. 1212, p. 243. 2QaétifetËchard, I, 69. 3 Ârchiyes de Prouille; Doat, LXXIII, fo 378. ^ Can. 13. Mansi, XXII, 1002. 5 1216. BuUe d*HoDoré III. Holstenius» IV, 11. Ripolt., I, 2. 6 Holstenius, IY, 10.

FRANCE. 121B. 267 ainsi de la réfutation et de la conversion des hérétiques, les dominicains se répandirent de bonne heure dans toutes les contrées où Rome avait des adversaires ; lorsque Dominique mourut, en 1221 , plus de soixante couvents de son ordre étaient établis déjà dans la plupart des pays de l'Europe, et les frères prêcheurs avaient engagé partout avec les hérétiques une lutte ardente et implacable. Après le concile du Latran , le comte de Toulouse avait quitté Rome, affligé moins de la perte de ses terres que de la haine fanatique dont il avait été le témoin et la victime; son fils, plus tard Raimond VU, avait été retenu auprès du pape, qui le traitait, sinon avec bienveillance, du moins avec la pitié que méritait son sort. Il rejoignit son père à Gênes ; de là ils partirent pour Marseille^ décidés à faire un appel au patriotisme et à la fidélité des populations méridionales , pour reconquérir avec leur aide les domaines dont ils avaient été si injustement dépouillés. La décision du concile produisit le même effet que quatre années auparavant les conditions dictées à Raimond par le synode d'Arles : partout elle fut reçue par les bourgeois comme par les seigneurs avec une indignation profonde ; partout éclatèrent avec une égale vivacité la sympathie pour les princes , et la colère contre « les gens d'Église. » A Marseille, Raimond et son fils débarquèrent aux acclamations des habitants; Avignon, Orange, plusieurs autres villes de la Provence, beaucoup de barons s'engagèrent avec enthousiasme à les assister dans la défense de leurs droits ; des seigneurs qui jusque-là avaient pris part à la croisade, ((reconnurent avec douleur, pour nous servir des expressions du poète , que les clercs leur avaient menti quand ils leur disaient, qu'en tuant , qu'en forçant leur seigneur à s'en aller banni , ils obéiraient tout bonnement à JésusChrist^. » Pour réparer leurs torts, ils prirent les armes pour l'GuiU. de Todèle, 29S, v. 4241 et suiv.

68 CHAPITRE m. combattre sous la bannière da comte , et ce
 qni devait achever l'abaissement de la maison de Toulouse , ne servit qu'à
 lui procurer de plus nombreux et de plus ardents défenseurs. De même que
 Simon de Montfort et le clergé étaient pour les populations méridionales les
 représentants de la violence, de la force brutale , de toutes les horreurs et de
 toutes les iniquités commises depuis le commencement de cette guerre, le
 comte de Toulouse rappelait à leurs yeux les temps avant la croisade, où
 régnait encore la tolérance religieuse , où les cités étaient florissantes , où la
 poésie et la chevalerie répandaient sur le pays un éclat que peu d'années
 avaient suffi à anéantir-, c'est de Raimond qu'on attendait le rétablissement
 de cet état plus prospère^ c'est lui qui devait ramener dans le pays l'honneur,
 la droiture, la noblesse, la joie que les hommes du Nord et de l'Église en
 avaient eilés^ Le comte , qui avait rapporté d'Angleterre des subsides
 considérables, se rendit en Aragon , solliciter les secours du fils de son
 ancien allié Pierre II*, ses plaintes au sujet de la cour de Rome , « où rien
 ne l'avait servi , ni Dieu , ni foi , ni loyauté, ni loi*^,» émurent le jeune roi
 Jacques, et l'engagèrent à lui fournir des secours , malgré le blâme du
 pape^. Pendant l'absence de son père, le jeune Raimond marcha sur
 Beauvais, qui lui ouvrit ses portes; il assiégea les croisés renfermés dans le
 château , et fut assiégé k son tour dans la ville par l'armée de Simon ,
 accourue k la hâte. L'arrivée des Marseillais força le comte de Montfort h se
 retirer à Nimes *, la guerre continua avec plus d'acharnement que jamais;
 les populations, lassées du despotisme du conquérant, se levèrent partout
 pour défendre avec vigueur les droits de leur 1 €omp. GvAIU de Tadéle ,
 introdact. de Fauriel , LXT. SismondI , YI, 4SS. 2 GuiU. de Tadéle, 274, y.
 3901, 3902. 3 Honoré III à Jacques , 28 décembre 1216. aaynald., XIII, 244
 , no» 55, 57. \

FRANCE. 1216. 369 c^Hnte[^] Dans cette situatioo critique, Simon eut recours au pape; Honoré III envoya un légat en Provence, le cardinal Bertrand de Saint-Jean et de Saint*Pau^P; il exhorta les villes d'Avignon, de Tarascon, de Beaucaire, de SaintGilles, de Toulouse à rentrer sous Tobéissance de Simon et du siège de Rome[^]; il somma le jeune Raimond de ne plus envahir les pays au delà du Rhône, que T^Eglise avait accordés au comte de Montfort [^] ; il pressa le roi de France de venir au secours de ce dernier; il ordonna aux évêques de prêcher une croisade nouvelle, et de stimuler le zèle du peuple catholique contre les hérétiques albigeois[^]; il voulut enfin que l'Université de Paris envoyât en Provence plusieurs de ses théologiens pour contribuer par des prédications et des leçons publiques k l'extirpation de l'hérésie[^], que Ton n'avait pas encore appris à distinguer du patriotisme des méridionaux. Mais tous ces moyens furent impuissants à soutenir une cause qui chancelait, parce qu'elle avait une mauvaise base. Après le siège de Beaucaire , Simon avait dirigé toutes ses forces contre Toulouse, dont cette fois il avait juré la destruction. Une députation de la ville vint k sa rencontre, pour renouveler les promesses de soumission; il reçut les délégués avec dureté et les retint comme otages ; après son entrée dans la ville, il la livra au pillage de ses troupes. Irrités, les habitants prirent les armes; des com-[^] bats sanglants sont livrés dans les rues; les croisés sont forcés de se retirer dans les églises; Simon fait mettre le feu k la ville; malgré Tincendie, les Toulousains, que leur évêque exhorte en vain k se" soumettre , se défendent avec le courage du désespoir, mais sont obligés de céder au nombre. Simon, furieux, exerce des cruautés sur les otages qu'il avait 1 Petr. YaU. Cern., 659 et soiT. Récit du siège, GuiU. de Tadéle, 264 et rair. 2 RayDald., XIII, 243, no 52. — 3 nid., nos 58, 59. — '[^] Ihid., no> 60, 61, — s lUd., no 62. — [^] /Wd., no 49.

270 CHAPITRE 111. retenus, et annonce qu'il \a faire détruire la ville ; cependant il finit par se contenter d'une rançon et de la démolition des murs^ Dans cette détresse, les Toulousains apprirent que le jeune comte s'avavançait pour leur délivrance , et que son père lui amenait d'Espagne des secours considérables. Le 13 septembre 1217 Raimond VI rentra dans sa ville; les habitants se prononcèrent avec enthousiasme pour lui; les croisés furent massacrés ou forcés à la retraite. Simon de Montfort vint alors, avec toute l'armée, mettre le siège devant Toulouse; des prélats nombreux, Dominique, le légat Bertrand furent avec lui, et excitèrent sa vengeance; le légat surtout l'exhorta ^ faire mettre \k mort tous les habitants^. Dans la ville, le peuple, \e\ nobles, tous travaillèrent avec ardeur k relever les fortifications renversées; le comte de Foix et ses chevaliers y amenèrent des troupes ; bientôt le fils de Raimond s'y jeta aussi avec les siennes. Le siège traîna en longueur; la résistance héroïque des défenseurs de Toulouse lassa la patience de Simon , dont les échecs redoublèrent la fureur; il envoya sa propre épouse et l'évêque Foulques k la cour de France , pour demander des secours ; ces secours arrivèrent; mais peu après, le 25 juin, quelques moments après que son frère Guy eût été blessé k mort, Simon lui-même fut tué d'une pierre partie des remparts de la ville; cette pierre «vint tout droit où il fallait, » dit le poète dans son énergique simplicité^. Amaury, le fils aîné de Simon , fut reconnu chef de la croisade; une sortie vigoureuse des Toulousains le força de lever le siège , et de se retirer k Carcassonne , où il fit ensevelir le corps de son père^. La mort du comte de Montfort jeta la confusion parmi ses troupes, l'Église le pleura comme un martyr^; ceux qui avaient fondé 1 Gain, de Tadéle, S46 et saiv. •— 2 Ibid., 444. — 3 Ibid., 570, v. 8451. ^ Voy. sur le siège Petr. VaU. Cern., 665 et suit. GaUL de Pod. Lanr., 68S et SUIT. Gain, de Tudéle, 394 et saiv. < GuiU. Brito, 246. GaiU. de Tadéle rapporte Tépítaphe de Simon,

FRANGE. 1248. 371 toutes leurs espérances sur ce guerrier redoutable , se désolèrent de sa perte ^ découragés, ils craignirent que les succès achetés au prix de tant de sang et de ruines , ne fussent perdus avec lui, et que le pays ne retombât dans le chaos^ Amaury de Montfort ne put continuer la guerre qu'en se tenant sur la défensive i le jeune Raimond de Toulouse, Bernard de Gominges, Raimond Roger de Foix remportèrent tous les jours des avantages sur les croisés , affaiblis par le départ du comte de Soissons, lequel, indigné de l'injustice de la guerre, y avait renoncé après avoir donné aux évêques des conseils de modération et de paix^. Toutefois la fin de la croisade n'était pas encore venue , Honoré III, marchant sur les traces de son prédécesseur, voulait qu'à tout prix la victoire restât aux guerriers de l'Église. Il confirma a Amaury la possession du pays conquis par son père, déclarant ainsi que Raimond de Toulouse et son fils étaient des usurpateurs qu'il fallait poursuivre à outrance. Il ordonna aux archevêques et aux évêques de France de redoubler de zèle dans la prédication de la croix; car, dit-il, la mort de Simon de Montfi^rt, de cet athlète intrépide de Jésus-Christ, de ce boulevard de la foi , menace la Provence des dangers les plus graves; tous leurs péchés seront pardonnés à ceux qui prendront les armes contre les détestables en y ajoutant Tobseration suivante : «Son épitaphe, à qui bien la sait lire, dit qu'Il est saint , qu'il est martyr, et qu'il doit ressusciter pour hériter du ciel et fleurir dans la joie éternelle, pour y porter couronne et s'asseoir sur le trône* Et moi j'ai ouï dire qu'il en doit être ainsi : si pour avoir occis des hommes et répandu du sang; si pour avoir perdu des âmes et consenti des meurtres ; pour avoir cru de faux conseils et allumé des incendies; pour avoir détruit les barons et honni la noblesse; pour avoir ravi des terres et encouragé la violence; si pour avoir attisé le mal et éteint le bien, égorgé des femmes et massacré des enfants , un homme peut en ce monde conquérir le règne de Jésus-Christ , le comte doit porter couronne et resplendir dans le ciel. » P. 5S6| y. 86S3 et suiv. 1 Gervasii Praemonstr. ep. 97, p. 86. ^ 2 Guill. de Tudéle, 590 et suiv.

27S CHAPITRE III. hérétiques albigeoise Le clergé français Mt de grands efforts -, de nombreux croisés se présentèrent ; Philippe-Auguste consentit k envoyer lui-même des troupes , à condition que le pape lui accordât le vingtième des revenus ecclésiastiques de la France-, Honoré III s'empessa de le lui accorder^. Le prince Louis, de retour de sa stérile expédition en Angleterre, conduisit alors une armée au secours d'Amaury de Montfort. Celle-ci faisait le siège de Marmande , lorsque Louis fit sa jonction avec lui. Le défenseur de ce château , le jeune et courageux Centul d'Astarac, fut forcé k capituler ^ la garnison étant sortie, Tévêque de Béziers et celui de Saintes conseillèrent au fils de Philippe-Auguste de livrer Centul et tous les habitants k Amaury, a afin qu'il les brûle ou les pendre p> Tarchevêque d'Auch, et surtout les comtes de Saint-Paul et de Bretagne s'opposèrent vivement k cet horrible conseil , parce que ((la noblesse de France en serait a jamais honnie ;» aussi le prince Louis se contenta-t-il de retenir prisonniers de guerre le comte Centul d'Astarac et quelques-uns de ses barons. Mais il ne put empêcher les soldats d' Amaury de pénétrer dans Marmande, où, sur Tordre de Tévêque de Saintes, ils massacrèrent plus de 5000 hommes, femmes, enfants, sous le prétexte que c'étaient des hérétiques^. De Ik on se mit en marche pour assiéger une seconde fois et pour châtier Toulouse -, l'armée, croisée était nombreuse-, plus de SOOO clercs étaient avec elle pour l'exciter au combat et pour convertir les hérétiques; le cardinal Bertrand prêchait tous les jours a que la mort et le glaive devaient marcher devant l'armée, de telle sorte qu'k Toulouse il ne restât rien de vivant, que tous les habitants périssent dans les flammes^.» Mais dans la ville s'étaient réunis les principaux barons du 1 17 août 121S. Raynald., XIII, 360, n(» 54» 55. 2 5 septembre 1218. Rajnald., ^ c, nos 56, 57. 3 Guill. de Pod. Laar., 685. GuiU. de Tudéle, 604; 631 et suiv. "^ Guill. de Tadéle, 638, 643.

FRANCE. 1219. 273 pays *, le jeune comte Raimond et les capitouls avaient pris de sages mesures de défense, et lorsque les croisés furent arrivés sous les murs, bourgeois et chevaliers rivalisèrent d'héroïsme pour empêcher leur ville chérie de ne pas tomber au pouvoir a des Français et des prêtres.» Après un siège de quarante-cinq jours, Louis renonça au projet de s'emparer de Toulouse; il leva son camp le 1^{er} août et rentra en France^ I^e jeune Raimond poursuivit avec succès les croi* ses, qui partout commettaient des brigandages et des massacres sur leur route; pendant les années 1220 et 1221, lui et le comte de Foix leur reprirent plusieurs villes et châteaux forts; les habitants de Béziers chassèrent l'évêque Conrad de Porto, qu'Honoré III avait envoyé comme légat en Provence^; la fortune quitta Amauryde Montfort; il subit le sort de sa cause ; en vain tenta-t-il, de concert avec le clergé, tous les moyens pour ressaisir la victoire qui lui échappait; en vain le pape lui confirma-t-il la possession des terres conquises, et fit-il engager par son légat le jeune Raimond à déposer les armes et a faire pénitence, sous peine de se voir privé des domaines que le concile du Latran avait bien voulu lui laisser^; en vain institua-t-on une chevalerie religieuse, une milice de l'ordre de la foi, ayant la règle d'extirper les hérétiques et de défendre la liberté de l'Église en aidant Amaury et ses descendants^; rien ne put arrêter les succès du comte de Toulouse ni détourner de lui les populations qui s'attachaient k lui comme à leur libérateur. Amauryde Montfort sollicita Louis k venir de nouveau k son secours ; Honoré m se joignit k ses instances; mais d'autres soins empêchèrent le prince français de reprendre la croix. Raimond marcha de victoire en victoire ; pour récompenser la fidélité < Ibid., 6â6 et saiv. GuiU. de Pod. Laur., 685. 2 Goilt. de Pod. Laar., 685. Raynald., Xni, 279, n» 45. 3 Raynald., XIII, 288, nos 43, 44, 45. * /Wd., 287, no 41. Sismondi, VI, 512. I. 18

274 CHAPITRE III. des habitants, il confirma et étendit leurs privilèges ^ il fonda la ville de Cordes, au pied du château de ce nom, pour repeupler la contrée que la croisade avait dévastée ^ Irrité de ces progrès, le légat Conrad de Porto lança contre Raimond une sentence d'exhérédation ; Honoré III la confirma le 25 octobre 1221'^. Mais les foudres même de l'Église furent impuissantes à sauver Amaury. Réduit à l'extrémité, et se refusant encore à traiter avec un prince que le clergé condamnait, le fils de Simon de Montfort offrit à Philippe-Auguste toutes les terres que l'Église romaine lui avait adjudgées ; Honoré III appuya cette offre de toute son autorité pontificale; c'eût été un démenti, une humiliation pour le pouvoir ecclésiastique, s'il avait reconnu la légitimité des victoires de Raimond et abandonné la cause de l'usurpateur; il somma donc le roi de France de prendre les armes sans retard , afin que par sa puissance l'hérésie toulousaine fût combattue avec plus de succès et enfin exterminée'. Cependant, Philippe-Auguste, fidèle à sa politique et d'ailleurs en guerre avec l'Angleterre, ne voulut pas se lier par des promesses, bien qu'Amaury de Montfort réitérât auprès de lui ses offres , et que le légat le suppliât à genoux de les accepter^. De son côté, le jeune Raimond s'adressa également au roi, comme à son unique et principal refuge;» il le sollicita de procurer sa réconciliation avec l'Église, attestant Dieu et les saints qu'il se soumettra humblement à ses volontés^: en même temps il commença des négociations avec le pape^. Sur ces entrefaites mourut Raimond VI; sa mort ne désarma point la haine de ceux qui l'avaient persécuté pendant sa vie; l'Église lui refusa la sépulture; il fut enseveli dans un coin 1 Gompayré, 374 et suiv., 390 et suit. — ^ Raynald., XIII, 288, no 45. — 3 /^id., 296, no 44-47. ^ Benoist, II, prears, 319. Vaissette, III, preves, no 141, p. VIS. ^ Vaissette, III, preaves, no 140, p. 275. 6 Rad. Goggeshale, 115. Raynald., XIII, 296, no 48.

FRANCE. 1223. 275 obscur de rhôpital de Saint-Jean-de-
 ^Jérusalem, dans un des faubourgs de Toulouse ; ce n'est que vingt-dnq ans
 plus tard, en 1247, que son fils put obtenir d'Innocent IY que le corps fût
 déposé en terre consacrée ^. Les refus de Philippe*Auguste d'accepter son
 homihage , engagèrent Âmaury à conclure avec Raimond YH une trêve, que
 celui-ci, dans l'intérêt de son pays fatigué, ne désirait pas moins que son
 adversaire. Les deux armées se retirèrent, et les chefs vinrent se voir à
 Carcassonne, où ils eurent pin* sieurs conférences pour traiter de la paix;
 mais les exigences du légat, qui refusait obstinément toutes les coticessions,
 la rendirent impossible^. Les Cathares avaient profité des échecs d' Amaury
 pour reparaître sur la scène avec le même courage, ta même confiance dans
 leur cause comme avant la croisade. Étonné, efirayé de leurs progrès, et au
 bout de ses ressources, Conrad de Porta, au lieu d'accepter les offres de paix
 et de soumission k l'Église faites par Raimond VU, ne trouva pas d'autre
 moyen, que de convoquer un concile à Sens; il attendait de la réunion des
 évêques français quelque nouveau moyen pour la destruction d'une hérésie
 que quatorze années de croisade n'avaient pas pn extirper 3. Ce concile, qui
 fut transféré à Paris, parce que Philippe -Auguste lui-même voulut y
 assister, ne décida rien, il fut interrompu par la mort du roi^. Désespérant à
 jamais de l'extermination des hérétiques , le légat Conrad demanda et obtint
 du pape son rappel^; ce n'est que deux ans plus tard qu'il fut remplacé.
 Philippe -Auguste avait légué k Amaury 20,000 livres 1 Guill. de Pod.
 Laor., 6S6. Gatel, 56S et saiv. 2 GaUi. de Pod. Laor., GS6. s JaiUet 1223.
 Sa circulaire de cooTOcaUon , chez Gervas. Præmonstrat, ep. 129, p. 116. ^
 GaiU. BriCo, 250. Rigordus, 61. Gomp. Mansi, XXII, 1201 et sittv.
 ^Raynald., XHI, 303, no 40.

276 CHAPITRE in. pour le délivrer , lui et sa famille , des mains de ses ennemis dans le pays des Albigeois* 5 c'est tout ce qu'en mourant le roi avait consenti à faire pour lui. Cette marque peu efficace d'un intérêt qui n'avait jamais été très-vif, ne put relever la cause abattue du comte de Montfort. Les seigneurs , ses alliés et ses propres troupes l'abandonnèrent ; il perdit une place après l'autre^ ^ assiégé sans issue dans Garcassonne, il ne lui restait d'autre ressource que Tappui du pape. Celuici l'exhorta k la persévérance, et le prit sous la protection du siège apostolique; il fit plus, il pressa le roi Louis YIII de se mettre lui-même k la tête de la croisade et de lui imprimer une vigueur nouvelle^. Mais avant que le roi eût pu prendre une résolution k cet égard, Amaury fut forcé, le 14 janvier 1224, de signer une trêve avec les comtes de Toulouse et de Foix ; il quitta k jamais les provinces méridionales reconquises entièrement par leurs anciens maîtres^. Il se rendit k la cour de France, et céda k Louis VIII ses prétentions sur les pays que la croisade et l'Église avaient donnés k sa famille. Ces prétentions, il fallait les faire valoir par les armes; le roi s'engagea donc envers le pape k faire une croisade, k des conditions singulièrement avantageuses pour la couronne de France^. Cependant Raimond avait envoyé k son tour des députés k Rome pour demander son absolution, en promettant de se soumettre k la volonté de l'Église. Honoré III, voyant la difficulté de continuer avec succès une guerre qui n'excitait plus d'enthousiasme, reçut favorablement les députés de Toulouse; il pria Louis YIII de négocier entre Amaury et Raimond une paix durable, et de n'y contraindre ce dernier par la force que dans le cas qu'il s'y refu1 Rigordus ,61.-2 Goill. de Pod. Laor., 686. 3 Yoy. 8a lettre chez Dachesoe., Y, 860, et chez Raynald., XIII, 303, n» 41 et suiv. 4 Yaissette, III, p. 335 et suiv., preoTes, no 150, p. 386 et snir. s L. c, preuves, no 155, p. 292.

FRANCE. 124. 277 serait; il suspendit en même temps les indulgences pour la croisade contre les Albigeois, et fit engager ceux qui voulaient gagner le salut de leur âme, à aller combattre les Sarrasins au lieu des Français méridionaux[^]. Le roi, qui prévoyait sans doute que par la paix et par la soumission volontaire de Raimond il arriverait aux mêmes résultats que par les chances de la guerre, s'empessa de déclarer qu'il se déchargeait entièrement de l'affaire des Albigeois; pour ce qui concernait les matières de la foi, il voulait que l'Église romaine s'accordât avec Raimond comme elle le jugerait à propos, pourvu qu'elle ne lui imposât «aucun fardeau inusité[^].» Placé dans ces circonstances favorables, le comte de Toulouse redoubla d'efforts pour obtenir sa réconciliation avec l'Église. L'archevêque de Narbonne, Arnould, l'ancien persécuteur de son père[^], lui proposa d'entrer en conférences avec lui; un synode fut convoqué à Montpellier, où Raimond VII, Roger- Bernard II, comte de Foix, et Raimond Trencavel, vicomte de Réziers, jurèrent d'exterminer les hérétiques dans leurs terres, de réparer les dommages causés aux églises, et de maintenir leurs sujets dans l'obéissance à Rome[^]. Ce serment fut accepté, malgré les représentations d'Amaury, qui avait demandé que les évêques réunis à Montpellier ne fissent avec Raimond aucun traité préjudiciable à ses prétendus droits à lui, «attendu que, disait-il, ce serait un scandale, une ignominie ineffaçable pour le clergé et pour toute l'Église universelle[^]. » Le concile, entrant dans des voies plus équitables que celles suivies par l'Église jusqu'alors, n'écoula pas cette demande; il appuya même les dé

1 Ibid., p. 282 et suiv., n° 155, p. 293. Chronique de Turon. 305. 2 Vaissette, m, p. 155, p. 293. 3 n° 1225. Yoy. sur lui Gallia christ., VI, 62 et suiv. ^ Yoy. les serments des comtes, chez BlansI, XXII, 1207 et suiv. ^ Mansi, XXn, 1208.

278 CHAPITRE III. marches que Raimond fit de nouveau faire h
Rome, pour terminer la longue œuvre de sa réconciliation[^] : mais ciron*
venu par les menées d'Âmaury de Montfort, Honoré III ne conclut rien[^].
Ayant accordé jusqu'en 1227 un délai pour la croisade que l'empereur
Frédéric II devait conduire en Palestine, il reporta son attention sur les
Albigéois, qu'il se proposa de détruire dans cet intervalle. Il envoya
Romain, cardinal de Saint-Ange, en Provence, avec la mission d'y «relever
la religion de son triste état de décadence,» et de faire tous ses efforts
auprès de Raimond pour qu'il se soumit k l'Église[^]. On pourrait être surpris
en voyant le pape don[^] ner k son légat ce dernier ordre] le comte de
Toulouse ne faisait[^] il pas assez d'efforts lui-même pour se réconcilier avec
l'Église et pour prouver son obéissance k Rome? Mais on ne s'étonne plus,
quand on songe que ce n'est pas seulement des preuves d'orthodoxie
catholique qu'on exigeait de Raimond VII; en lui demandant de se
soumettre k l'Église, on voulait qu'il renonçât k ses États et qu'il en reconnût
Amaury de Montfort comme seigneur légitime. C'est pour cela que le
cardinal Romain eut les mêmes instructions et suivit la même marche
déloyale que tous ses prédécesseurs dans la Provence. Raimond, qui savait
que le légat Ipi était hostile, conclut un traité d'alliance avec son parent
Henri III d'Angleterre, lequel saisit avec empressement cette occasion de se
procurer un appui contre le roi de France*. Le 29 novembre 1225, le
cardinal tint un concile à Bourges; Raimond s'y présenta; il demanda a
humblement» son absolution et s'offrit k donner satisfacti(m k l'Église,
«dans le cas qu'il serait trouvé coupable de quelque crime, quoiqu'il ne se
souvint pas d'en avoir commis aucun.» Il réitéra sa déclaration, déjà tant de
fois faite, de vouloir maintenir son pays dans l'obéissance k Rome ; il se dit
prêt k 1 Chronicon Turon., 306. — 2 Vaissette, III, 34i et suiv. 3 Raynald.,
XIU, 319, no» 28, 29. — * Vaisselle, III, 546 et suit.

FRANCE. 1225. 279 « subir un eiamen sur la foi ,» et alla jusqu'à supplier le légal de visiter avec lui ses terres, d'en examiner les habitants, avec pleine liberté de les condamner s'il les trouvait contraires au catholicisme. Que pouvait-on demander de plus? Mais la religion n'était plus qu'un prétexte; le fanatisme était devenu haine politique; l'Église aurait dérogé à son caractère infailible, en faisant des concessions. Par conséquent, le cardinal rejeta tout; il ne voulut absoudre le comte qu'à la condition qu'il renonçât pour lui et ses descen* dants à son héritage*. Cette exigence rompit les négociations entamées; Raimond se vit menacé d'une nouvelle, guerre. Honoré 10 sollicita Louis VIII dans les termes les plus pressants d'extirper «la peste toujours renaissante de l'hérésie ,» et surtout d'accepter le domaine dont Amaury de Montfort lui' offrait l'hommage; il devait en expulser Raimond, excommunié et dépouillé de ses États par sentence de l'Église, et ne ménager que les terres appartenant à des princes catholiques, comme à l'empereur, aux rois d'Angleterre et d'Aragon^. Louis céda; ce qui le détermina à faire la volonté de l'Église, ce fut l'espoir de réunir à sa couronne un domaine considérable. Le 28 janvier 1226 il tint un parlement à Paris, où l'on décida la croisade^; le cardinal Romain excommunia publiquement, au nom du pape, le comte Raimond, ses alliés et ses partisans; il le proclama hérétique condamné, et confirma la possession de ses domaines au roi de France, qui, avec ses barons et ses évêques, prit la croix de ses mains. Pour fournir à Louis des ressources pour la guerre, le légat lui accorda pendant cinq ans consécutifs, une somme de 100,000 livres; il assujétit à cet effet tous les revenus ecclésiastiques. Hac quoque omnia legatus contempnit; nec potuit cornes ea in eo gratiam invenire, nisi pro te et heredibus suis habere deditatem eam deterens abjuraret, MaUh. Paris, 2iS et 229. Chronicon Turon., 310. 2 Baloz., Miscell., U, 255 et suit. Raynald., XUI, 516, nos 30-53. 3 Yaitsette» preayes, no 161 , p. 299.

280 CHAPITRE 111. siastiques en France k une dime
 extraordinaire, du paiement de laquelle il n'excepta que les prélats et les
 clercs qui prendraient eux-mêmes la croix ^ Il fit prêcher dans tout le pays
 la croisade contre le comte de Toulouse et son peuple, «infectés de
 l'impureté hérétique^.» Mais ces prédications n'excitèrent plus la même
 ardeur que vingt années auparavant; les vassaux de Louis YUI, se
 souvenant racore des iniquités commises lors de la première croisade contre
 les Méridionaux, et indignés de la conduite que tout récemment le légat du
 pape avait tenue au concile de Bourges, ne prirent les armes que parce que
 leurs devoirs féodaux les y obligeaient; la plupart d'entre eux refusaient de
 croire à la justice de la cause; ils n'ignoraient pas qu'on les trompait en les
 exhortant a attaquer comme hérétique un prince qui ne demandait qu'à
 prouver k l'Église la sincérité de sa soumission et de sa foi^. Le rendez-vous
 général fut donné k Bourges, pour le quatrième dimanche après Pâques, 17
 mai^. Auparavant encore, le roi publia une ordonnance sévère contre les
 hérétiques du pays qu'il se disposait k envahir, prononçant contre eux et
 leurs fauteurs les peines introduites par la jurisprudence papale ,. la
 confiscation des biens , la prison , la privation de tous les droits civils , etc.^
 Ces préparatifs jetèrent la terreur dans la malheureuse province; Raimond
 avait compté sur les secours du roi d'Angleterre, mais les menaces du pape
 forcèrent ce prince k Finaction^. Livré k lui seul, 1 Chronicon Juron., 311.
 Lettre da cardinal à rarcheyêque de Rouen, 5 féyrier lSâ6. Martène et
 Dorand, Thés, wmu anecdot., 1, 931. Du Tillet, 49. 2 Matlh. Paris, 22S. 3
 Ils prennent la croix , plus meiu régis, vel favore legati , quàm xelo jusHtiœ
 inducti, Videbcaur enim tnultis abusiOf ut hominem fidelem ehristianum
 infestarent, Matth. Paris, 2S8. ^ Chronicon Juron., 313. 5 Âyрил 1S26.
 Ordonnances des rois de France, XII, 319. 6 Matth. Paris, 229. Lettre da
 pape, 29 avril 1226. Raynald., XIII, 317, nos 34-36.

FRANCE. ISae. 28i épuisé par quinze années d'une guerre que la brutalité des soldats et le fanatisme des prêtres avaient rendue doublement épouvantable, le peuple du Midi ne pouvait résister avec succès à l'armée nombreuse que le roi de France conduisait contre lui. Plusieurs villes et seigneurs se hâtèrent d'en voyer auprès de Louis des députés pour faire leur soumission ; de ce nombre furent Béziers, Nîmes, Castres, Puylaurens. À Avignon les croisés trouvèrent la première résistance ; la ville ne se rendit qu'après trois mois de défense intrépide. Alby, Carcassonne se soumettent, le comte de Cominges demande la paix, tout le pays, jusqu'à quatre lieues de Toulouse, est au pouvoir du roi, les hérétiques sont recherchés et condamnés avec le même fanatisme que durant la première croisade, saint Antoine de Padoue, venu en France pour les convertir, excite l'ardeur des croisés contre eux et en fait brûler un grand nombre, un de leurs évêques, Pierre Isarn, est brûlé à Cannes par l'archevêque Arnould de Narbonne ; une réunion de prélats, tenue à Pamiers par Louis VIII, prend des mesures pour la défense des immunités ecclésiastiques et la destruction de l'hérésie, tout le pays est dans la consternation et prêt à subir les volontés du roi, lorsque celui-ci succombe, le 8 novembre, à Montpensier, à l'épidémie qui décimait ses troupes. Cet événement qui jeta le trouble parmi les croisés, auxquels d'ailleurs la guerre n'inspira qu'un médiocre intérêt, ranima l'ardeur des Méridionaux. Excités par les chants énergiques des troubadours, les seigneurs et les populations reprirent les armes, pour repousser cette « fausse croisade, » et pour aider à Raimond à reconquérir sa terre avec honneur, plutôt que d'attendre que le pape de Rome la lui rende. Pendant l'hiver, le comte de Goth de Pod. Lanr. 687. Chronicon Turon, 314 et suiv. Matth. Paris, 250 et suiv. Wadding, II, 114.-3 Yaissette, m, 365. — Maosi, XXUI, 21. Sur les ventes de Guillaume Anelier, de Toulouse, Hist. littér. de la

The text on this page is estimated to be only 27.25% accurate

28S cBAPiTas m. de Toulouse se remit en campagne et reprit plusieurs de ses villes[^] Ses succès irritèrent le cardinal Romain qui, au concile qu'en mars 1227 il tint k Narbonne, pour la réforme de la discipline et pour le maintien des privilèges de l'Église, excommunia solennellement les comtes de Toulouse et de Foix, le vicomte de Béziers, et tous les «hérétiques toulou* sains ; » il voulut que tous les dimanches et fêtes cette sentence fût publiée dans toutes les communes du haut des chaires[^]. Mais ce moyen de frapper les esprits avait perdu sa force; depuis la mort de Louis VIII, la régente elle-même, préoccupée de soins qui lui paraissaient plus impérieux, ne s'occupait plus sérieusement de la croisade, quoiqu'elle continuât, malgré les plaintes des évêques, k prélever la dlme sur les revenus ecclésiastiques[^]. Grégoire IX qui, de même que ses prédécesseurs, aspirait à la gloire d'avoir extirpé les hérésies, pressa la reine Blanche de continuer avec plus de vigueur la guerre ; mais ses querelles avec la ligue des barras du Nord l'empêchèrent de se conformer k cet ordre[^]. Cependant dans le Midi les hostilités n'avaient pas cessé; Raimond VII et ses alliés se défendaient avec des chances diverses contre Humbert de Beaujeu, que Louis VIII avait nommé gouverneur de tout le pays conquis. Les croisés prirent le château de La Becède, où ils trouvèrent le diacre cathare Gérard de la Mothe et plusieurs autres parfaits qu'ils hrûlèrent aussitôt[^]; d'un autre côté, ils perdirent eux-mêmes un de leurs principaux chefs, Guy de Montfort, tué au siège de Yareille dans le comté de Foix[^]. La guerre se traîna en France, XYUI, 553; de Gay de Gayaiïlon ; ibid., XYII, 545; de Tomiers et de Palazis; ibid., 593; de Durand de Pernes, etc.; ibid., XVIII, 665. 1 Gain, de Pod. Laur., 689. -- ^ M ansi, XXIII, 25. — 3 Raynald., XIU, 346, nos 56-60. ^ ^ Ibid., 347, no 61 ; 352, nos 20-23. Yaifisette, III, 365. — 5 Vaisgelte, III, 366. 6 Guill. de Pod. Laur., 688 et laiv. De gestis Ludmnci VIII, chei Duchesne, Y, 288.

FRANCE. 1239. S83 core pendant un an sans ardeur, sans enthousiasme; les deux partis, lassés de se battre, désiraient vivement la paix. Des négociations, pour la première fois sérieuses, furent ouvertes à Meaux, entre Raimond Yllet le jeune roi Louis IX*, on y convint d'un traité que, le 15 avril 1259, devant les portes de Notre-Dame de Paris, le comte de Toulouse jura d'observer, malgré tout ce qu'il avait de rigoureux et d'humiliant pour lui. Il promit d'être fidèle au roi et à l'Église; de combattre et de punir sans miséricorde les hérétiques; de payer, pendant cinq ans consécutifs, une prime de deux marcs d'argent à quiconque prendrait un hérétique, et après les cinq ans, un marc; de chasser les routiers; de protéger les églises et les ecclésiastiques, de maintenir leurs immunités et privilèges et de leur payer 10,000 marcs pour les indemniser des dommages éprouvés pendant la guerre; de fournir 4000 marcs pour établir à Toulouse un enseignement académique, destiné à faire refleurir le catholicisme; de traiter en amis ceux de ses sujets qui pendant la croisade avaient pris les armes contre lui, de faire jurer tous les habitants de ses domaines de combattre les hérétiques et de faire renouveler ce serment tous les cinq ans; de raser les murs de Toulouse et de trente autres villes et châteaux forts; de céder au roi toutes ses terres en deçà du Rhône, et de lui remettre, pour dix ans, cinq de ses châteaux comme gages de sa foi; de donner sa fille Jeanne en mariage à l'un des frères de Louis IX; enfin de prendre la croix contre les Sarrasins de la Palestine. Après avoir prêté ce serment, par lequel il prépara la destruction définitive de l'indépendance du Midi et sa fusion avec le reste de la France, il fut introduit dans l'église, dépouillé de ses vêtements et pieds-nus, pour recevoir l'absolution du cardinal de Saint-Ange, qui l'attendait sur les marches du maître-autel. C'était pitié, dit un contemporain, c'était pitié de voir un tel homme, qui pendant si longtemps avait résisté à tant et à de si puissants adversaires, subir une

284 CHAPITRE 111. humiliation aussi profonde ^ Il fit ensuite hommage au roi pour les domaines que le traité ne lui avait pas enlevés ; il se constitua prisonnier au Louvre , jusqu'à ce que sa fille eût été remise entre les mains des commissaires royaux, et que ses cinq châteaux engagés eussent reçu garnison française. Quand il fut sorti de prison, le roi le créa chevalier, et sa fille Jeanne fut fiancée à Alphonse de France , à peine âgé de neuf ans^. Les seigneurs, les magistrats et le clergé du comté de Toulouse durent s'engager à leur tour k observer le traité de Meaux et k veiller en même temps k ce qu'il fût exécuté par Raimond YIP. Celui-ci fut chargé par le roi et le légat d'inviter ses anciens alliés, les comtes de Foix et de Gominges, les vicomtes de Béziers et de Béarn, k se soumettre également aux conditions qui lui avaient, procuré k lui-même la paix. Ces conditions répugnèrent k l'âme noble et chevaleresque de Roger-Bernard de Foix; Raimond insista-, il lui représenta les dangers auxquels il s'exposait par un refus; s'il voulait céder, iUui promit de le tenir k l'avenir quitte de l'hommage que les comtes de Foix faisaient k ceux de Toulouse-, mais Roger répondit avec une fermeté, dont Raimond YII, impatient de se conserver quelque puissance, avait fini par se départir, « qu'il ne pouvait quitter son parti ni sa croyance, dans un temps où il donnerait sujet d'estimer qu'il aurait eu plus de peur que de raison , et qu'il importait pour un changement fructueux, tel qu'on l'attendait de lui , que la vérité l'eût vaincu , non les tentations des promesses , *Di la violence des armes ; qu'il verrait venir ce monde de pèle1 Eratque pietat videre tantum vtrum, qui tanto tempore, tôt et tantis natumibus poterat resistere, duH nudutn in c(mi*ià, et bracciSj et nudis pedibus ad altare, Chronicon Simonis, 777. 2 GaiU. de Pod. Lanr., 690 et suiy. Yaissette, III, preuyes, no 184, p. 329. Chronicon Simonis, 776 et suiv. Rayoald., XIII, 353 et sniv., n» 24 et suiv. GateL, 337 et saiy. 3 PerciD , II, 73.

FRANGE. 1939. 283 rias, dont on le menaçait, qu'il espérait en Dieu , quMI leur ferait connaître la justice de sa cause, et déplorer la té* mérité de leur vœu.» Le légat du pape répandit alors dans le pays deFoix des bruits sinistres de croisade et d'invasion ; des troupes s'approchèrent en effet de la frontière, menaçant de la franchir; en sorte que les habitants, fatigués, ruinés par la guerre antérieure, supplièrent leur comte de traiter de la paix; ce n'est qu'alors qu'il consentit à négocier. Grégoire X envoya auprès de lui les cardinaux Romain de Saint-Ânge et Pierre de Colmieu, accompagnés de quelques évêques du pays-, Roger-Bernard répondit à leurs exhortations , qu'il n'avait fait la guerre que pour maintenir sa liberté; qu'il ignorait comment il aurait pu offenser le pape, attendu que le pape ne lui avait jamais rien demandé de juste, sans qu'il n'eût obéi ; ((quant à ma religion, continua- 1- il, il ne doit pas s'en mêler, vu que chacun la doit avoir libre. Mon père m'a recommandé toujours cette liberté , afin qu'étant en cette posture quand le ciel croulerait, je le pusse regarder d'un œil ferme et assuré, estimant qu'il ne me pourrait faire du mal. Ce n'est pas la crainte qui me fait branler au gré de vos passions , et qui me contraint de traîner ma volonté par terre, pour en faire comme fumier et litière, selon votre appétit ; mais poussé de cette crainte bénigne et généreuse de la misère de mes sujets, et de la ruine de tout mon pays, désirant de n'être censé le mutin , l'écervelé , le boute-feu de la France , je me plie à cette extrémité , autrement je serais une muraille sans brèche et hors d'escalade contre les audaces de mes ennemis.» Il donna alors pour gages quelques-uns de ses châteaux. Son exemple entraîna aussi le comte de Cominges et le vicomte de Béarn a signer la paix^ C'est ainsi que finit la guerre contre le Midi , la croisade 1 Perrin, 158 et sniy. Albericas, II, 538.

286 GttÀPITRB III. ' contre les Albigeois. Elle eut pour le Languedoc , et pour la France en général , les conséquences les plus importantes. Dans Torigine l'extirpation de Thérésie cathare en avait été non-seulement le prétexte, mais la cause réelle*, bientôt cependant cette extirpation ne fut plus qu'un prétexte , pour arriver b des buts entièrement étrangers aux affaires de la foi ; des intérêts politiques et nationaux se mêlèrent aux intérêts de l'Église et les compliquèrent; ils finirent même par prévaloir, tout en ne cessant de se couvrir du nom de la religion. Ce fut une guerre entre les chevaliers et les bourgeois du Midi , tolérants , sinon hérétiques , et les barons du Nord alliés k un clergé fanatique et dominateur ; ce fut en même temps , et k la fin ce ne fut plus autre chose qu'une guerre de la violence contre le droit , ou , comme dit le poète , de la fraude contre la loyauté ^ Elle prépara la destruction de la nationalité particulière du midi de la France, la fusion de ces nobles et glorieuses populations avec le reste du peuple, leur passage sous le niveau de la patrie commune ; si c'est Ik un résultat dont nous devons nous réjouir, rhonneur n'en revient pas k ceux qui Font accompli dans des intentions de vengeance et de haine , mais k cette Providence divine qui sait faire concourir au bien général les actions mauvaises des hommes^. Quant au but primitif que la croisade devait atteindre et qui lui servait constamment de prétexte, l'extirpation de la secte cathare, ce fut le seul pour ainsi dire qu'elle n'atteignit point. L'hérésie subsista dans le Languedoc aussi puissante, aussi fortement enracinée dans l'esprit du peuple , après la croisade comme k l'époque oh Innocent III entreprit de la détruire par la force des armes. L'indignation produite par les horreurs de la guerre, par la ruine de la prospérité du pays, par l'anéantissement de l'indépen1 Gain, de Tudéle, 290, y. 4134. 2 Voir note 12 à la fin de roayrage, les Jogemeoto de deux auteurs catholiques sur la croisade.

FRANCE. 129. 387 dance nationale et religieuse, par la destruction de la vie joyeuse et poétique du Midi et de ses traditions chevaleresques, cette indignation amère et profonde communiqua à l'hérésie de nouvelles forces. Car les seigneurs comme les bourgeois attribuèrent les malheurs de leur patrie, non-seulement à la rudesse et à la violence des Français du Nord, mais plus encore à la perfidie et au fanatisme des prêtres. Aux cours d'amour succèdent les tribunaux de l'inquisition ; le gai savoir est remplacé par une ardente controverse théologique dont le principal argument est la menace du feu ; au lieu de poètes et de conteurs, on ne voit plus que de sombres moines parcourir le pays désolé, et là où jadis on racontait les glorieux exploits des ancêtres, on n'entend plus que des discours excitant à la persécution religieuse. Dans beaucoup de châteaux habitent des conquérants étrangers, tandis que les anciens maîtres excommuniés et faidits, vivent exilés sur la terre étrangère ou cachés dans les profondes forêts de leur patrie. On comprend aisément l'impression que ces changements durent produire sur l'imagination ardente des Méridionaux-, loin de les rattacher à l'Église, ils durent les remplir contre elle d'une haine implacable. Ce sentiment éclate avec énergie dans les chants des derniers poètes provençaux, qui se plaignent avec amertume de ce que leurs joies soient anéanties; ils ne chantent plus ni l'amour ni la bravoure chevaleresque; ils ne font des vers que pour se lamenter de l'abaissement de leur patrie, et pour en accuser les Français, les prêtres et surtout le pape. Ces chants de tristesse et de vengeance étaient écoutés et répétés sans doute avec ardeur par le peuple du Midi, si accessible au pouvoir de la poésie ; ils entretenaient chez lui cette colère qui pendant plus d'un siècle encore ne voyait dans les Français du Nord que des oppresseurs; en le fortifiant enfin dans sa résistance à une < Tour for riDlaoe de la croisade sur la poésie provençale, yUemalii, I, Si 3 et saY.

288 CHAPITRE 111. Église, qui, pour lui imposer sa foi, se servait des moyens les plus[^]épouvantables, ils le confirmaient dans son attachement k la secte cathare. On a vu plus haut que pendant le cours de la guerre, de nombreux parfaits furent brûlés par les croisés, avec une grande joie, surtout après la prise de Carcassonne, de Minerve , de Lavaur. Ces supplices n'ébranlèrent pas un instant ni la persévérance des parfaits survivants , ni la sympathie que les seigneurs et les peuples avaient pour eux. Ils vivaient retirés , soit dans des vallées reculées, soit dans les châteaux de leurs protecteurs-, chaque fois que les arme[^] du comte de Toulouse avaient des succès , ils profitaient de la retraite des croisés pour sortir de leurs asiles, afin d'encourager les habitants k la résistance. Vers 1220 surtout, lorsque la cause d'Amaury de Montfort semblait perdue, les Cathares reparurent dans le pays , avec une liberté que le comte de Toulouse ne songeait pas encore à entraver. Ils rouvrirent leurs écoles et tinrent de nouveau des réunions publiques ; leurs évêques et leurs diacres parcoururent le pays dans tous les sens , et furent reçus partout par les barons comme par le peuple avec la même vénération que précédemment[^] Outre les protecteurs déjà nommés plus haut qu'ils avaient parmi les princes du pays, Roger-Bernard II, qui , en 1222 , avait succédé k son père dans le comté de Foix , et son épouse, Ermessinde de Castelbon, étaient alors au nombre de leurs plus zélés partisans[^]. En 1220, Guillabert de Castres, successeur de Gaucelin dans l'évêché de Toulouse, habitait < Rayoald., Xni, 296, d» 44. Yoy. pour le récit des voyages de Raimond Âbia de Séminoret, pendant sept ans croyant de la secte, et parfait depuis 1225, réconcilié à l'Église en 1228, les Archives de VInquisit. de Carcassonne, Doat, XXIII, fo 260 et suiv. 2 Archives de VInquisit. de Carcassonne ; I, c, fo 70. Ermessinde mourut en 1229 ; elle fit un testament en faveur de plusieurs hôpitaux. Yaissette, III, preuves, n» 197, p. 547. Encore en 1269 l'Inquisition ordonna de déterrer ses os. Yoy. plus bas. t

FRANCE. 12^{ème} s. 289 publiquement le château de Fanjaux , où H dirigeait un hospice et d'où il partait souvent pour visiter les Cathares de Mirepoix. Pendant qu'Amaury de Montfort assiégeait le château de Gastelnaudary, en 1222, Guillabert s'y trouvait avec Raimond Agulier, pour relever le courage des assiégés -, l'année suivante il fut de nouveau k Fanjaux^; là se troiivajt aussi une maison de sœurs, dirigée par Ësclarmonde, mère du chevalier Bernard-Hugues de Festa^. Vers 1220, les chefs de la secte établirent à Cordes un atelier de tissage , où des jeunes gens étaient formés en apparence pour la profession de tisserands , et en réalité pour être ministres cathares ; cette école, placée sous la direction de Sicard de Figuéras , était visitée fréquemment par des chevaliers , des dames nobles , des hommes du peuple^. A Montolieu les prédicateurs ambulants Raimond de Simorre , Barthélémy de Nalaurelisse, Guillaume-Bernard d' Aires, Arnauld de Verfeuil, Pierre Roger, tenaient des réunions dans les demeures du chevalier Bernard Garsia et de la dame Aveline de Montolieu^-, Adélaïde d'Aragon et sa fille Effanda avaient en cette ville une maison de sœurs^. Raimond de Carlipac prêchait à Puylaurens; le diacre Guiraud de Gordo à Francarville ; Bernard de la Pelade à Hautpoul -, Guillaume-Bernard d'Airos, qui était en même temps un médecin renommé dans tout le pays, avait sa résidence ordinaire k Saissac. A Tou** louse on l'envisageait comme une grâce particulière de Dieu, de pouvoir donner un asile aux chefs de la secte; il y avait des familles qui les cachaient et les nourrissaient pendant des années entières. Depuis 1224 Guillabert de Castres demeurait de nouveau en cette ville, le chef-lieu de son diocèse^. Vers cette époque les Cathares français renouèrent aussi des < Archives de VinquisiL de Carcassonne, Doat, XXII, fo 314 et suiv.; XXIV, foB 171,241. 2 Ibid., XXm, fo 171. — 3 jbid., fo 209 et suiv. — * /Wd., fo 168 et suiv. — 5 Jbid., fo 170. — 6 ibid., fo 1 et suiv ;i;:XIV, fo 266. I. 19

390 CHAPITRE III. relations avec ceux des pays slaves. Un des évêques de la Bosnie , instruit peut-être par des réfugiés de la persécution que les Albigeois avaient à souffrir[^] renvoya auprès d'eux , vers 1223, Barthélémy Cartes, de Carcassonne, avec la mission, sans doute [^] de les encourager par la nouvelle qu'ils avaient en Bosnie des frères qui faisaient des vœux pour eux, et qui leur offraient des asiles. Cartes se fixa dans un lieu appelé Pojors, où Yigoros de Bocona, plus tard fils majeur de l'évêque d'Agen , lui abandonna sa sphère d'activité, pour se rendre lui-même dans les environs de Toulouse. De Pojors Cartes envoya des lettres aux chefs de l'Église cathare en France, pour leur communiquer l'objet de sa mission*, il se peut que l'évêque bosnien, se souvenant que le catharisme était venu des pays slaves en Occident, ait voulu attribuer à son Église une espèce de suprématie sur celles de la France, et que par conséquent il ait autorisé son délégué à organiser des communautés et à consacrer des évêques[^] Cependant il n'y a aucune trace que Cartes ait réellement exercé ce pouvoir; ce qui est encore beaucoup moins certain, c'est que les Cathares français aient eu connaissance à cette époque d'un chef suprême de la secte résidant parmi les Slaves. Dans toutes les affaires ils se décidaient eux-mêmes, selon la nécessité des circonstances ; rien ne révèle une influence étrangère ; et si la pensée qu'ils avaient dans d'autres pays des frères plus libres, les encourageait et les consolait, ils se maintenaient néanmoins à leur égard dans une indépendance dont l'histoire de la secte fournit de nombreux exemples. Les Albigeois profitèrent de leurs relations avec les Cathares étrangers, pour s'assurer des asiles contre la violence des persécuteurs. Quelques-uns allèrent jusqu'en Bosnie; d'autres se rendirent en Espagne , le plus grand nombre se réfugia 1 Lettre du légat Conrad de Porto aux évêques de France. Incomplète chez Matth. Paris, 219; plus complète, Mansi, XXII, l. 5; le texte le plus complet et le plus correct, chez Geryas. Præmonstrat., ep. 129, p. 116.

FRANCE. i2a0. 291 en Lombardie, où ils avaient, depuis le douzième siècle, leur Église française à Vérone. C'est Ik que le troubadour cathare, Aiméric de Péguilain, alla chercher un air plus libre ^ ; c'est là que surtout Guillaume Figuéras transporta son indignation contre Rome, et qu'il composa des poésies audacieuses pour se venger des prêtres et du pape; ce qu'il faut remarquer, c'est que cet homme n'était pas un seigneur pouvant se plaindre d'avoir été spolié de ses châteaux ou de ses tenues : homme du peuple, fils d'un tailleur de Toulouse, il accusait le pape «faux et trompeur») d'avoir détruit la liberté de sa patrie et de l'avoir forcé lui-même à s'exiler^.

La plupart cep^dant des GaOïares ne quittaient pas la France; animés d'une étonnante conviction de la vérité de leur foi , ils ne se laissaient ébranler ni par les revers du comte de Toulouse , ni par ses serments jurés à TÉglise d'exterminer l'hérésie ; au moment même où il fit cette promesse, en 1SS4, à Montpellier, ils eurent le courage d'engager des discussions publiques avec des prêtres ; c'est vers cette époque que Roger Grimoard , Pierre de Cavalsant et Remard de la Motte disputèrent avec deux chapelains de Castelsarrasin'. Ils doutaient si peu de la durée de leur Église que , comme si les temps leur avaient été aussi favorables que jadis , ils prirent des mesures pour compléter et réformer leur organisation ecclésiastique. En 1225 ils tinrent un synode au château de Pieussan, dans le diocèse même qui avait pour archevêque leur ancien ennemi, l'abbé de Giteaux; les principaux chefs et plus de cent parfaits assistèrent à cette réunion , convoquée à la demande des Gathares du comté de Rasez, qui désiraient former un évêché particulier ; jusque-là ils avaient été 1 HUt. littér. de la France, XY IH, 694. M iUot, U, 235. 2 Hist. littér, de la France, XVIII, 649 et suiv. L^original chez Raynoard, IV, 509 et suiT. Tradait chez Yillemain, I» 215. 3 Archives 4e l'Inquisition de Carcassonne , Doat, XXII, f« 3 et SUIT.

2d2 CHAPITRE m. < soumis eu partie à la juridiction de l'évêque de Toulouse, en partie à celle de l'évêque de Carcassonne; de fréquents conflits, des discussions fâcheuses sur la compétence respective des deux évêques avaient été la conséquence de cette situation incertaine. On décida donc de form[^] du Rasez un nouveau diocèse; Tévéque dut être élu parmi les parfaits de Carcassonne, et consacré par Tévéque de Toulouse. L'Église de Garcassonne proposa Benoit de Termes; Guillabert de Castres lui donna l'imposition des mains; Raimond Agulier fut choisi pour être son fils majeur, et Pierre Bernard son fils mineur[^]. Les articles jurés par Raimond VU, lorsqu'il fit la paix avec Louis IX, ne les intimidèrent point; nous avons remarqué au contraire que l'état général des esprits après la ccoisade dut leur être aussi favorable encore qu'k l'époque où ils avaient été plus libres. Presque tous les seigneurs du pays, qui n'avaient pas été dépouillés de leurs biens, continuaient k les recevoir dans leurs châteaux, et leur donnaient des escortes armées, lorsqu'ils allaient visiter les croyants des alentours[^]. D'autres habitaient des cavernes , des cabanes cachées dans les forêts , des fermes solitaires , où pendant que les hommes tissaient et que les femmes filaient, un ministre lisait un passage du Nouveau Testament ou faisait une exhortation j'cligieuse[^]. Il est vrai que plusieurs de leurs commu1 Ibid., XXUI, fo 260 et saiv. YaisseUe IU, 319. 2 Ed 1229, Raimond Isaro, seigneur de Lanierville, fit Tenir eu son château le diacre Bertrand Martini aTec son compagnon ; il rassembla tons ses hommes et fermiers; le ministre cathare leur fit, la nait , une prédication. Après cela le seigneur dit à ses gens de s'agenouiller; sur leur refus, il s*écria : gudd bestioe erant, parce que Bertrand Martini était unus de probioribus hominibus de mundo. Doat, XXIII, fo 141 . Prés de ce château, les Cathares ayaient une retraite dans le bois de Yaquairil. Ibid., fo 143. 3 Tu no vols,, ,.,dir ton sermo Si non o fas eti bartOy en bouse o en Ifoisto, Lai on et Domerguay Rainant o Bemado,

FRANCE. 1229. 293 nautés avaient été dissoutes par la croisade ; mais les plus importantes, celles de Toulouse, de Carcassonne, d'Ageu avaient subsisté ; elles comptaient encore ensemble plus de deux cents parfaits ^ Celle d'Agen avait souffert le plus^^ mais en l'année même où le comte de Toulouse fit la paix avec l'Église et avec le roi , en 1229, elle fut nouvellement organisée; l'évêque de Toulouse, Guillaubert de Castres, quitta le château de Saint-Paul , accompagné du diacre Bernard Bonafos et du chevalier Guillaume Matfred^, et se rendit à Montségur, foyer principal de la secte, où il consacra le parfait Tiento pour être évêque de l'Âgénois; Vigoros de Bocona fut nommé son fils majeur; à la même occasion Jean Cambiaire, un des frères les plus zélés, fut fait fils majeur de l'évêque de Toulouse*. 2f^ Depuis 73Qjtisgu'à la prise du château de Montségur, en -1244. Depuis la paix de Meaux , les deux pouvoirs séculier et spirituel publièrent des décrets de plus en plus rigoureux contre les hérétiques. Aussitôt après la conclusion du traité, le jeune Louis IX ordonna, en avril 1229, à tous les vassaux et officiers des provinces cédées à la couronne , de chasser les Cathares, de priver leurs fauteurs et défenseurs de leurs droits et dignités , et de faire vendre leurs propriétés à l'enchère 5 les baillis royaux reçurent l'ordre de payer, pendant deux années à dater du jour de l'ordonnance , deux marcs d'argent à quiconque leur livrerait un hérétique-, après les Garsens ou Peironela que filon leur cano, L'un tels e l'autre /Ua, l'autre foi son sermo,.. Poème d'Isaro, écrit après 1243; chez Raynouard, XY, 229, et chez Millot, n, 46. 1 Reinerios, 1767. — 2 pere destructa est, Z. e. 3 Archives de l'Inquisit. de Carcassonne, Doat, XXIV, f» 110. ^ Ibid., XXII, fo 226 et raiy. Voy. aatata Uiericas, H, 543. — Voy. note 15 à la fin de TooTrage, sur les auteurs qui ont écrit l'histoire de la croisade contre les Albigeois.

294 CHAPITRE III. deux ans, la prime ne devait plus être que d'un marc[^] Le comte Raimond ne s'empressa pas moins de remplir les conditions que la paix lui avait imposées. Il assista le légat du pape dans une grande perquisition qu'il fit dans tout le pays pour découvrir les personnes suspectes d'hérésie; Guillaume de Solerio, un ancien parlait, réconcilié k l'Église, servit de dénonciateur[^]. En payant régulièrement les primes promises k ceux qui livraient des hérétiques, Baimond encouragea parmi ses sujets la délation et la trahison[^]. A plusieurs reprises il envoya des troupes armées pour tirer les parfaits de leurs retraites; c'est ainsi que fut pris un des principaux mi[^]nistres de la secte, nommé Guillaume; ce fut sans doute l'ancien chanoine de Nevers, qui depuis son entrée dans la secte avait pris le nom de Théodoric; il périt sur le bûcher[^]. En présence du comte et de plusieurs de ses barons, le légat tint, en i2S9, un synode k Toulouse , où l'on prit des mesures qui pendant longtemps servirent de règle dans les procédures contre les hérétiques. Il fut décidé que dans chaque localité les évêques institueraient des commissions inquisitoriales composées d'un laïque et d'un prêtre ; les seigneurs, les baillis et les officiers du comte, et les magistrats des villes reçurent Tordre de faire les perquisitions les plus rigoureuses dans les maisons, les caves, les forêts, et de détruire tout endroit où les hérétiques pourraient se cacher ; on prononça la destitution contre les fonctionnaires qui seraient négligents dans l'exécution de ces mesures ; on arrêta que dans tout le pays les jeunes garçons, depuis l'âge de quatorze ans, et les jeunes filles , depuis l'âge de douze ans , qu'ils aient été élevés dans les croyances hérétiques on non , seraient tenus de les abjurer et de prêter k l'Église romaine le serment de fidélité Archives de VInquisit. de Ccurcateonne , Doat, XXI, f» 74 et suit. Ordonn. des rois de France, I, [^]. 2 GaiU. de Pod. Laur., 691. — 3 Percin, II, 199. - [^] Albericus, U, 5«9, 550.

FRANCE. 1229. 295 lité[^] que chaque habitant ira trois fois par an se confesser, sous peine de tomber dans le soupçon d'hérésie-, et surtout que les laïques ne devront posséder en aucune façon la Bible traduite en langue vulgaire ; enfin les prêtres furent chargés de faire quatre fois par an, k la commune assemblée, la lecture et l'explication de ces statuts, auxquels on en ajouta encore quelques autres concernant le maintien des immunités ecclésiastiques et de la paix publique[^]. L'inquisition établie par ce synode, conformément à un décret du concile du Latran de 1215, aurait eu l'avantage de présenter quelques garanties de modération et de justice : elle était subordonnée k la juridiction ordinaire des évêques, et du laïque qui en faisait partie, on pouvait attendre, dans beaucoup de cas du moins, un jugement impartial et indépendant. Ces garanties, bien minimes, il est vrai, ne tardèrent pas à disparaître, lorsque par des décrets du Saint-Siège la recherche et la punition de la «méchanceté hérétique[^]» furent confiées exclusivement k des moines, et surtout k ceux de l'ordre de saint Dominique. n résulte suffisamment de ce qui vient d'être rapporté, que le comte Raimond VII, ne songeant qu'à se maintenir en tranquille possession du domaine que le traité de paix lui avait laissé, avait renoncé aux principes de tolérance professés par ses ancêtres ^ loin d'accorder aux hérétiques une liberté plus grande, il se soumettait k tout ce que l'Église exigeait de lui pour les exterminer. Il consentit k ce que des dominicains fougues prêcheassent et sévissent k Toulouse contre les vivants et contre les morts ; le frère Roland de Crémone, plus tard inquisiteur en Italie, se distingua surtout par son emportement fanatique -, il dit publiquement en chaire que la ville était encore plongée dans l'hérésie ; les habitants ayant murmuré, et les consuls ayant engagé le 1 Mansi , XXI, 191 et suit. — - Inquisitio hæreticæ pramalis.

296 CHAPITRE lil. prieur k interdire des prédications aussi dangereuses, Roland s'écria : C'est plus que jamais maintenant qu'i faudra parler et agir contre les hérétiques et leurs défenseurs! Il â t déterrer et brûler les cadavres de Jean-Pierre Donat , chanoine de Saint-Saturnin, et du citoyen Galbanpl assembla les moines et des gens du peuple, et démolit la maison où ce dernier était mort^ Cependant aux yeux des dépositaires du pouvoir ecclésiastique, Raimond ne déployait pas encore assez de zèle; son ardeur ne leur suffisait pas, ils voulaient de lui du fanatisme; au lieu de laisser agir les moines, il devait agir lui-même. Les légats et les évêques ne cessaient de l'accuser et de le persécuter, sous le prétexte de négligence-, le pape lui-même, bien qu'il eût engagé son légat k traiter Raimond avec plus de douceur, et qu'il eût accordé à ce dernier un délai pour le paiement de son indemnité aux églises et pour son voyage en Palestine^, crut devoir s'adresser au roi de France pour qu'il forçât le comte k mettre fin à l'hérésie , et k se séparer de ceux qui pourraient l'ébranler dans son obéissance k Rome^. Pour assurer davantage la rigoureuse exécution des lois contre les Cathares , on donna , en 1232, pour successeur k l'évêque Foulques le provincial des dominicains de Toulouse, Raimond de Falguario, dont la haine pour les adversaires de l'Église surpassait encore celle de l'ancien troubadour de Marseille, son prédécesseur^. Il mit tout en œuvre pour stimuler le zèle orthodoxe du comte ; il raccompagna dans une expédition faite pour rechercher des hérétiques dénoncés; dix-neuf parfaits, hommes et femmes, parmi eux Payons de La Bécède, ancien seigneur du château de ce nom, furent pris et brûlés k Toulouse^. 1 Qaétif et Éohard, 1, 125, 126. Percin, II, 199. 2 Mansi, XXIII, 100, 101, 104. — 3 Bzoyias, XIU, 592, no 7. ^ Percin, 47, 61. Raimond resta évêque jusqu'en 1270. On dit qu'il a écrit quelques traités contre les hérétiques. s Percin, II, 75.

FRANGE. 1233. 297 Ck>arbé sous Tempire de son évêque, Raimond VII rendit, en avril 1233, dans une assemblée de prélats et de barons k Toulouse, un édit sévère contre les hérétiques de ses domaines et pour le maintien des privilèges du clergé ; les décisions de l'ordonnance de Louis IX et du synode de Toulouse de 1229, furent renouvelées et augmentées de plusieurs autres , ayant pour objet d'empêcher les croyants des hérétiques de se soustraire k la confiscation de leurs biens par le moyen de donations ou de ventes fictives^ . A la même époque Grégoire IX chargea les frères prêcheurs de la mission de rechercher dans tout le Midi les hérétiques et de prêcher et de procéder contre eux ^ il somma tous les évêques et seigneurs de leur donner protection et assistance dans leur oeuvre aussi «sainte» que périlleuse^ . En outre il confirma l'Université fondée à Toulouse en vertu du traité de Meaux^ elle dut être un moyen de «faire refleurir dans ces contrées la foi catholique^ . » Pour maintenir l'ardeur des évêques, le légat Gérald de Marnis , évêque de Tournay , tint des synodes à Béziers^ et k Arles^ , où l'exécution des statuts contre les hérétiques fut de nouveau recommandée k la fidélité du clergé et des magistrats. Le même légat fut chargé par le pape de faire exécuter la bulle sur l'établissement de l'inquisition par les dominicains^-, les premiers inquisiteurs nommés par lui furent les frères Pierre Cellani et Guillaume Arnould pour le pays de Toulouse , et les frères Arnould Catalan et Guil> Archives de Careassonne, Doat, LXXV, fo 226 et sair. Mansi, XXIII, 265 et saiv. Un meiUenr texte se trouve chez Da Tillet , 66 et saiy. Chez Mansi et dans d'autres éditions cet édit est daté dn 15 février 1234. Mais chez Doat il y a XII kal, maii, ce qui fait 20 avril 1233. On a lu sans doute kal, tnartis au lieu de maii, Dn Tillet a aussi mlénse aprili. 2 Bulles du 19 et du 21 avril 1233. Archives des dominicains de Tou» louse, Doat XYDI, fo 5 et sniv. Ripoll , I, 47. 3 30 avril. Mansi, XXIII, 105. ^ En 1234. Mansi, XXOI, 269 et sniv. 5 Le U jniUet 1234; tMd., 335etsniv. 6 Gnili. de Pod. Lanr., 694.

The text on this page is estimated to be only 26.29% accurate

298 CHAPITRE ill. laume Pelisse pour celui d'Alby^ Armés de grands pouvoirs et animés d'un fanatisme plus grand encore, ces moines commencèrent leur œuvre avec un zèle qui, après avoir causé le malheur du pays , devint la cause de leur propre perte. Dès Torigine, l'inquisition commit les injustices, les violences les plus révoltantes; elle débuta avec une dureté qui d'abord consterna le peuple, et qui bientôt Tirrita profondément. De simples soupçons , de vagues dénonciations suffirent pour faire condamner des hommes qu'on jeta dans les prisons, qu'on priva de leurs biens, qu'on tua même, sans les avoir ni interrogés ni jugés conformément aux règles ; les noms des délateurs et des témoins furent cachés aux accusés; à des laïques pauvres , ignorants , on adressa des questions insidieuses , et de leurs réponses on tira les conséquences qu'il fallait pour les leur rendre fatales^; beau* coup de personnes ne furent accusées que pour assouvir des ^ Sar Guillaume Pelisse , qui a écrit des mémoires sur ce qu'ont fait les premiers dominicains et inquisiteurs dans le pays de Toulouse, Toy. Quétif et Écbard , I, 246 et suiy. Nous itérons si ces mémoires existent encore. ^ Quidam de fratribus Prædicatorum,* , ad inquisitionis , imtnopotius concussionis, officium tam injuste tamque enormiter processerantf utjuris ordine non servato, et omissajuris observantià tam canonicà quàm civili^ ad captionem hominum et occupationem rerum et distributionem , licet nuUa de ipsis \$upicio haberetur^ nec contra eo\$ laboraret infamia, procedebant, et quosdam ex ipsis spoliatos rébus propriis dimittebant , et alii in carcerali custodià necabantur, nullà cognitione habitây et nullà sen^ tentià super eorum fide per ipsos vel alios promulgatà^ rébus ipsorum omnibus penitus confiseatis,.. Item ut homines simpliees et illiteratos caperent in sermone, eis qumstiones hujusmodi faciebant, éicentes : crédit quidd, quando mulier coneipit, quàd illa missio fiât per Deum, vel per fw minem ? Et si laicus responderetf quidd per hominem illam credebat fieri missionem; ergo, dieebant ipsi, tu es hcereticus, nam hœretici dieunt, quàd malignus spiritus et homo faciunt hominêm, et non Deus, Et si illam simplex laictu timens responsùmem mutant , dieens, quàd per Deum fiebat dicta missio : ergo tu dicis quàd Deus cognoseit muierem , et Ua es fuBretieus manifestus... Lettre des consub de Narbonae à ceux de Nimes, dans Ménard, I, preuyes, 74.

FRANGE. 1233. 99 vengeances personnelles, ou pour procurer au dénonciateur les primes promises par le comte; les inquisiteurs acceptèrent ces accusations sans en examiner ni la valeur ni la source* ; tout examen , toute formalité de procédure eût ralenti la marche de cette jurisprudence horrible -, les religieux qui la pratiquaient, avaient hâte d'en finir avec l'hérésie; celle-ci avait résisté aux soldats de la foi ; résisterait-elle aux juges de la foi? Eux du moins ne le pensaient pas; dans leur fougue ardente, ils demandaient et espéraient pour l'Église une prompte victoire. Il est vrai , on aurait dû s'attendre à ce que leur manière inique et traltreuse de procéder, eût intimidé les Cathares plus encore que les violences brutales commises par la croisade; cependant il n'en fut rien; l'établissement de l'inquisition n'eut pour résultat qu'une résistance plus opiniâtre de la secte. C'est précisément dans les années où le comte de Toulouse était le plus empressé k prouver son zèle pour Rome, et où l'inquisition commença son œuvre, que l'on retrouve les Cathares en grande activité dans beaucoup de villes et de châteaux du pays. Beaucoup d'endroits ont comme précédemment leurs diacres; Bernard Engelbert est diacre à Puy-Laurens^, Pons Guillabert l'est k Yillemur ; Arnould Bos, médecin, k Hautpoul; Guillaume Garin, également médecin, k Lautrec; Guillaume Yital , k La Bécède; Raimoud Pétri, k Montréal. Un grand nombre de seigneurs, notamment le comte Roger-Bernard de Foix^, sont en relation permanente avec eux , et les laissent prêcher soit dans leurs châteaux soit dans des forêts voisines ; Yigoros de Bo1 Déjà le concile de Toaloose, en 1229, défendit : Ne autem innocentée pro nocentibut puniantur, aut quibuslibet par aliqtiorum ccUumniam hœretica pravitiu itnpingatur, Mansi, XXIII, 195, can. 8 '^ Ed 1230 Bernard Engelbert ent à Paylanrens ane discussion avec un prêtre, qui le pressa de se convertir; il refusa. Archivée de l'InquieiL de Carcassonne, Doat, XXIV, f» 125 et suIt. 3 En 1233 il eut à Aix une conférence avec Vévêque Bertrand Martini. Ibid., fo 263.

300 CHAPITRE iil. cona prêche k Galvimont et dans la contrée d'alentour^; le diacre Raimond Sans et ses compagnons Arnaaid Borel , Arnauld et Pons Faure tiennent des réunions dans une forêt près du château de Bause^; Arnauld Bos prêche k Montledier, à Palajac, etc. Il y a toujours encore des membres de familles nobles qui se font recevoir au nombre des parfaits ; c'est ainsi que Pons Guillabert donna, dans le château de PuyAgut, le Comolamentum au chevalier BaimondAbia, de Séminoret^. L'influence des chefs de TÉglise cathare sur beaucoup de barons était la même que dans les temps moins difficiles *, ils en profitèrent pour se faire renouveler l'assurance que le château de Montségur continuerait k leur s^vir d'asile. En 1232 les évêques décidèrent de conférer k cet effet avec le chevalier Raimond de Perelle, seigneur de Montségur. L'évêque de Toulouse, Guillabert de Gastres, et celui d'Agen , Tento , allèrent le trouver, accompagnés de Bernard de la Motte, fils majeur de Toulouse, de Yigoros de Bocona, fils majeur d'Agen , de Pons Guillabert , diacre de Yiilemur, de Jean Gambiaire, ancien fils majeur et maintenant diacre de Toulouse, et de plus de trente autres parfaits; les chevaliers Isarn de Fanjaux, Raimond Sans de Ravat et Pierre Mazairol avec leurs gens, formaient leur escorte. Arrivés au pas de Lasportas, ils firent mander k Raimond de Perelle de se rendre k leur rencontre; Raimond vint, et avec lui les chevaliers Guillaume Bonan d'Avellanet, Pierre Vinaduit Pairola, Raimond Falbac, Bernard Gagot d'Aselle. Tout le cortège se rendit alors k Montségur, où les deux évêques demandèrent solennellement, pour les jours du danger, un asile pour les Bonshommes. Le sire de Perelle, après en avoir conféré avec ses amis, consentit k la demande; depuis lors sa citadelle formidable fut pour tout le midi de la France le foyer et le centre de TÉglise cathare. Aussitôt après, les deux « /6W., fo 242. — 2 Ihid., «b 248. — 3 VaiswUe , IU , preuyes , n* 224, p. 586.

FRANCE. 1233. 301 évêques de Toulouse et d'Ageo s'occupèrent des élections nécessaires pour compléter leur organisation ecclésiastique ; Vigoros de Bocona fut consacré évêque, Jean Gambiaire le remplaça comme fils majeur d'Agen ; Bernard Bonafos obtint le diaconat de Toulouse¹; un autre diaconat fut conféré à Raimond de Montota. En même temps on renouvela et on confirma par un nouveau document , transcrit par le parfait Pierre Polain , les décisions prises, en 1167, par le synode de Saint-Félix*de-Garaman , sur la délimitation des églises de Toulouse et de Garcassonne². Tous les habitants du château de Montségur, ainsi que les hommes des environs qui en dépendaient, étaient croyants de la secte cathare; tous les dimanches il y eut, en présence de nombreux fidèles, prédication et culte dans une grande maison servant de temple³. L'irritation produite parmi le peuple par le fanatisme des inquisiteurs, contribua puissamment à cette durée si longue et si remarquable de la secte. Dans la plupart des villes, à Toulouse , à Alby, à Narbonne , les nouveaux tribunaux de la foi ne purent être introduits qu'après des luttes violentes; partout l'instinct des populations même catholiques n'y découvrit qu'un moyen de la plus tyrannique oppression. Les capitouls et les bourgeois de Toulouse étaient restés favorables aux Cathares , même après le traité de leur comte avec le roi. Des querelles fréquentes avaient lieu entre le magistrat et les dominicains , qui ne cessaient de se plaindre dans leurs sermons du grand nombre d'hérétiques existant impunément dans la ville. Ce fut en vain que les capitouls leur interdirent ces discours, qui ne pouvaient avoir d'autre

1 Archives de l'Inquisition de Carcassonne, Doat, XXIV, f° 43 et suiv. 2 Le 24 août, 1232. Bouquet, XIV, 448. 3 Archives de l'Inquisition de Carcassonne , Doat , XXIV, f° 08 et suiv. Ibid., XXII, fo 201 et suiv. La maison. erat
 Eleputata ad faciendum sermonem. Ibid., XXUI, fo 202.

302 CHAPITRE m. effet que d'exciter les passions parmi un peuple qui avait besoin de calme et de paix. Les moines firent le procès à tant de personnes , que non-seulement l'argent manqua pour la construction des prisons, mais qu'on ne put pas même réunir à cet effet assez de mortier et de pierres; le synode d'Arles, en 1234, dut ordonner de ne jeter dans les cachots que les plus coupables^ En 1234 les inquisiteurs Pierre Gellani et Guillaume Arnould citèrent plusieurs citoyens de Toulouse; l'un, nommé Jean le tisserand, fut condamné, et le viguier du comte le faisait conduire au supplice, lorsque le peuple le délivra *, on l'enferma dans les prisons épiscopales ; là se trou-* vaient plusieurs parfaits de Lavaur, que le bailli de cette ville avait livrés k l'évêque de Toulouse ; ils donnèrent k Jean le Consolamentum ; peu de jours après ils montèrent tous ensemble au bûcher^. Beaucoup de nobles , entre autres Raimond de Perelle et Pierre Roger de Mirepoix furent condamnés par contumace, comme protecteurs des hérétiques; d'autres furent brûlés comme parfaits; de ce nombre fut Guillaume Bernard Hunald, frère du seigneur de Lantar^. Après ces faits, les inquisiteurs de Toulouse se rendirent k Gahors , où ils firent brûler plusieurs cadavres ; k Moissac ils condamnèrent une multitude d'accusés; quelques-uns cependant de ceux-ci purent se sauver par la fuite; Falquet se réfugia en Lombardie , Jean de la Garda k Montségur^. Les inquisiteurs d'Alby ne furent pas moins actifs; ils brûlèrent Pierre de Puy-Perdu, Pierre de Bon-Mancip et le chevalier Arnould Griffi. Ces supplices qui tous les jours se multiplièrent, provoquèrent finalement des explosions de la haine du peuple. Les premières victimes de la vengeance populaire furent trois dominicains de Toulouse, qui , en 1233, après des discours véhéments contre les hérétiques de Cordes , 1 ...Nedum expensaty sed vix etiam lapide\$ aut ccnnenta suffieerê potsunt ad carceres Construendos. Mansi, XXIII, 358, can. 9. 2 Percin, 48; II, 199.-3 ibid , H, 201. — ^ Ibid., 48 ; II, 200.

FRANGE. 1230. 303 furent précipités dans un puits*. Bientôt après , en 1234, la colère éclata aussi à Toulouse. L'évêque Raimond de Falguario célébrait dans l'église des dominicains une messe solennelle en l'honneur de la canonisation du fondateur de l'ordre', lorsqu'on lui annonça que plusieurs Cathares étaient entrés dans une maison voisine, pour donner le Consolamentum à une femme malade. Aussitôt l'évêque et le prieur se transportèrent sur les lieux ^ ils s'efforcèrent de convertir cette femme, mais comme elle s'y refusa obstinément , ils la condamnèrent, et le viguier fut obligé de la faire jeter avec son lit dans les flammes. On arrêta son gendre Poitevin Borsier, messenger et procureur des Cathares de Toulouse, et son compagnon Bernard Aldric; ils abjurèrent tous les deux et dénoncèrent plusieurs de leurs anciens frères^. Après cet événement, qui prouva aux inquisiteurs avec quelle audace les hérétiques osaient les braver, le prieur des dominicains, Pons de Saint-Gilles, défia, suivant la coutume du temps, les ennemis de l'Église dans un sermon public^ se tournant vers les quatre points du ciel, il s'écria : « Au nom de Dieu et de son serviteur saint Dominique, je défie depuis cette heure les hérétiques et leurs défenseurs; je conjure les catholiques de déposer toute crainte et de rendre courageusement témoignage à la vérité ; car j'atteste , par Dieu , qu'avant huit jours un secours extraordinaire viendra renforcer les inquisiteurs, et leur ouvrira, pour pénétrer jusque dans les retraites les plus cachées de l'hérésie, une porte qui ne se fermera plus^. » Après ce défi lancé aux hérétiques , le frère Pons de Saint-Gilles fit condamner à mort Arnould Saucier, maréchal-ferrant de Lacroix de Baragnon, un des iacobins de Toulouse \ en traversant les rues , pour être conduit au bûcher, cet homme s'écria : « Voyez quelle insulte on me fait ! Ibid., 4S. • La bulle de canonisation est du 5 juillet 1234. Ripou, I, 67. 3 Percin, 49; U, 200. — ^ iWrf., 49.

304 CHAPITRE ni. fait à moi et à notre ville ! je suis pourtant un bon chrétien ! » Il fut brûlé , mais le peuple commença à murmurer hautement contre les moines ^ Le vendredi-saint de i23S ceux-ci firent une perquisition générale dans la ville et dans les environs. Le nombre des dénonciateurs et des dénoncés fut si grand , que les dominicains durent s'adjoindre les frères mineurs et les curés de Toulouse. Sur l'avis donné par un des accusés, Arnauld Dominici, le prieur frère Pons et le viguier du comte se rendirent au château de Casser, où ils s'emparèrent de sept parfaits. Les inquisiteurs payèrent la trahison d'Arnauld Dominici en lui rendant la liberté; les croyants d'Âgassoil , dans le Gantarès , la payèrent en lui donnant la mort. Pierre-Guillaume Delort , riche bourgeois et protecteur dévoué des Gathares , fut également pris \ le peuple le délivra , et il put se sauver hors de France. Un grand nombre de cadavres d'hommes et de femmes furent déterrés, traînés par les rues au son des trompes, et jetés dans les flammes. La haine, l'exaspération du peuple s'accrut de jour en jour. Les capitouls se plaignirent auprès du comte des fureurs de Tinquision. Raimond se repentait sans doute d'avoir consenti sans condition à l'établissement d'une juridiction qui menaçait de devenir aussi fatale k son pays que la croisade des Français du Nord-, déjà, moins pour faciliter la mission des inquisiteurs que par pitié pour ses sujets, qu'il n'avait ni les moyens ni la force de protéger contre ces tribunaux de sang, il avait fait publier que ceux qui viendraient avouer leurs erreurs, ne seraient ni emprisonnés, ni exilés, ni dépouillés de leurs i)iens^. Maintenant, sollicité d'un côté par les plaintes des capitouls, et pressé d'autre part par le pape à assister les dominicains^, il ne put que prier les inquisiteurs de suspendre pour quelque temps le cours de leurs rigueurs. Ils ne lui répondirent que par un refus dédaigneux; offensé, il se i Jbid., Il, 200. — 2 Percin, AS\ — 3 15 mai 1255. Ripoll, I, 75.

FRANCE. 4234. 305 plaignit au légat , auquel il représenta les moines comme animés de vengeance personnelle contre lui. Dans l'intervalle, le frère Guillaume Arnould, après avoir prononcé des condamnations à Carcassonne , revint à Toulouse et cita douze des principaux habitants devant son tribunal. A son tour il éprouva un refus énergique ; les capitouls embrassèrent la cause des accusés; ils défendirent sous des peines sévères d'obéir aux citations des inquisiteurs , et comme ceux-ci persistèrent à vouloir exercer leur mission détestée, ils les expulsèrent de la ville. Alors tous les dominicains, et avec eux évêque Raimond de Falguario, quittèrent Toulouse; le 10 novembre l'inquisiteur Guillaume Arnould et l'évêque lancèrent une sentence d'excommunication contre les capitouls^ Des scènes pareilles eurent lieu à Alby et à Narbonne, dans la même année 1234. A Alby l'inquisiteur Arnould Catalan ordonna de faire déterrer les ossements d'une hérétique nommée Jassière. Le bailli l'ayant refusé, le moine, accompagné de quelques prêtres, se rendit lui-même au cimetière, s'arma d'une pelle, et voulut de ses propres mains ouvrir la tombe; le peuple indigné le chassa, le maltraita , et aux cris de mort aux traîtres , il était sur le point de le jeter dans les flots du Tarn. Arnould Catalan fut délivré de ses mains; il sortit de la ville, et dans sa colère excommunia les habitants; sur les instances de l'évêque et de quelques citoyens, il consentit à révoquer sa sentence, en tant que l'injure ne s'adressait qu'à lui personnellement; quant à l'offense faite en sa personne à l'Église, il refusa de la pardonner^.

1 Voyez la sentence, Archives des dominicains de Toulouse ^ Doat, XXI, f° 60 et suiv. Percin, II, 501. Marlène et Durand, Thés., nouv. anecdot.^ 992. 2 Archives de l'Inquisition de Carcassonne, Doat, XXXI, f° 39 et suiv. Imprimé sous le titre de Narratio de illis Arnoldo inquisitori apud Albiensem civitatem injuriis, chez Martène et Durand, Thés., nouv. anecdot., 1, 985. ' I. 20

306 CHAPITRE III. A Narbonne, l'inquisiteur François Ferier, Espagnol , prieur des dominicains de cette ville , se rendit coupable des plus énormes injustices ; sans raison, sans examen, sans procès, avec les procédés les plus révoltants, il fit emprisonner une foule de citoyens, qui tous furent privés de leurs biens, et dont plusieurs furent mis à mort dans les cachots. En vain les consuls le prièrent-ils de modérer sa fougue, et lui olOTrèrentils leur assistance s'il voulait agir contre les hérétiques conformément aux statuts de l'Église : rien ne put mettre des bornes k son fanatisme aveugle. Le magistrat lui refusa dès lors tout concours ; il fut obligé de se mettre lui-même à la tête de plusieurs hommes armés, lorsqu'il voulut arrêter le chevalier Raimond d'Argens, suspect d'hérésie^ le peuple accouru arracha le prisonnier de ses mains. François Ferier excommunia les libérateurs, et l'archevêque frappa la ville de l'interdit. Lorsque l'inquisiteur, au comble de la colère, accusa publiquement tous les habitants d'être hérétiques , ils pénétrèrent dans le couvent des dominicains, en chassèrent les moines, et le saccagèrent. L'archevêque olOTrit alors des concessions; il se dit prêt à relever Narbonne de l'interdit pour une somme d'argent-, les consuls traitèrent cette offre avec le mépris qu'elle méritait; ils en appelèrent au pape, et envoyèrent aux villes voisines une lettre remarquable par sa franchise énergique, destinée à justifier leur conduite par le récit des horreurs commises par l'inquisiteur ^ L'année suivante, une nouvelle révolte éclata k Narbonne contre les juges de la foi ; le peuple pénétra une seccmde fois dans le couvent des dominicains; les registres et les protocoles de l'inquisition furent lacérés , et les moines forcés de quitter la ville^. L'archevêque rendit un édit sévère pour contraindre les habitants de jurer de défendre la foi catholique, de renoncer à 1 Ménard, I, 305 et soiy. La leUre des coasnl's, /. c, preOTes, 7S et saiT. 2 Vaisselle, III, 406.

FRANCE. 1234. 307 leurs liaisons avec les hérétiques et de combattre ceux-ci à outrance-, les consuls, il est vrai, prêtèrent ce serment, mais réservèrent la plénitude de leurs droits civils, et conservèrent leur aversion pour les inquisiteurs ^ Pendant que de cette manière les populations des villes s'opposaient k rétablissement de l'inquisition, les barons accordaient dans leurs châteaux des asiles sûrs aux Cathares persécutés. Il est vrai, qu'outre les officiers royaux et ceux du comte, il se trouvait aussi quelques seigneurs qui^ en poursuivant les hérétiques, se conformaient aux décrets de l'Église et aux ordonnances du suzerain. C'est ainsi que, peu de temps après 1232, le fils majeur de l'évêque d'Agen, Jean Cambiaire, fut arrêté, avec trois parfaits, par le sire de Gail* lac, châtelain de Fanjaux; livrés au comte, et par lui à l'inquisiteur de Toulouse, ils furent brûlés en cette ville^. Cependant de pareils exemples ont dû être peu nombreux ; sans doute ils n'ont été donnés de préférence que par des barons catholiques du Nord, établis dans les châteaux d'où la croisade avait expulsé les légitimes possesseurs. Car il ressort de tous les documents que la plupart des familles originaires du pays restaient d'autant plus fidèles aux Bonshommes que ceux-ci étaient entourés de dangers plus imminents. Les chevaliers de Perelle, de Mirepoix, de Roais, d'Amiort, de Termes, de Lantar, de Rabastens, et beaucoup d'autres avaient des liaisons intimes avec les chefs de la secte ^ tous les ans se renouvelaient les accusations et les procès contre eux-, mais derrière les murs de leurs châteaux forts ils bravaient et les anathèmes de l'Église et les menaces de leurs suzerains. Le comte Robert de Roussillon, convaincu d'hérésie et emprisonné par l'inquisition, parvint à s'échapper, se réfugia dans son château, refusa de donner k l'Église la satisfaction que 1 Le 29 septembre 1235. Arch. de Narbonne, Doat, L, f° 67 et suiv. yaUseUe, III, preaYe8, no 215, p. 569 et suiv., où la date est 1234, |k»4 oct. 2 Archives de l'Inquisition de Carcassonne, Doat, XXIY, fo 59.

308 CHAPITRE 111. dans un moment de faiblesse il lui avait promise, et continua à protéger les hérétiques*. Lorsqu'en 1233, le château de Roquefort dut être remis à Humbert de Beaujeu, le chevalier Bernard Otton d'Amiort, qui en était le seigneur, ordonna à son bailli de laisser sortir secrètement les parfaits, afin qu'ils ne tombassent pas au pouvoir de l'armée du roi[^]. Quand ils ne pouvaient pas recevoir en leurs châteaux les prédicateurs cathares, les seigneurs et leurs femmes allaient les visiter dans leurs retraites au milieu des bois. La famille et les amis du chevalier d'Ornolai avaient l'habitude de se réunir chez Bona, parfaite, qui habitait une cabane dans une forêt voisine du château[^]. A Gaian on assistait sur une prairie aux prédications de Vigoros de Bocona, de Bertrand Martini, de Jordan de Lantar[^]. A Mirepoix, dit-on, l'Église cathare avait encore, vers 1236, près de cinquante hospices^{^ ^} le chevalier Arnould Roger la protégeait publiquement et sans crainte; il assistait avec sa famille et les nobles ses voisins aux réunions religieuses tenues à Mirepoix même par le diacre Raimond Mercier, et dans le château de Dun, par l'évêque Guillaibert de Castres[^]. Ayméric de Collet prêchait, en 1237, à Hautpouët; Sicard de Figuéras, à Mas de Pamplessac; le diacre Raimond Sans et Bernard de Mairvilie, à Puy de Romeux; Guillaume Cambiaire[^] à Avignonet; le diacre Raimond de Carlipac, Bonet d'Ovizin, Guillaume Bernard d'Airos, à Sorèze. Les chevaliers ne se bornaient pas du reste à protéger les Cathares contre leurs* persécuteurs; ils persécutaient eux-mêmes les clercs et les moines, ils les 1 Ripoët, t. 1, 91 et suiv. 2 Archives de l'Inquisition de Carcassonne, Doat, XXIV. 3 Ibid., fo 273. [^] Ibid., fo 173 et suiv. Le chevalier Jordan de Lantar fut, en 1219, un des défenseurs de Toulouse contre les croisés. GuUl. de Tadéle 640, t. 9520. f. Arek, de l'Inquisit, de Carcassonne, Doat, XXIV, f. 240. «> /M., XVII, fo 108 et suiv. 7 /Wrf., XXIII, f. 140.

FRANCE. 1235. 309 pillaient, les maltrahiaient, pour venger sur eux les crimes de l'inquisition ; c'étaient surtout les chevaliers Raimond Roger et Alaman de Roais, qui, accompagnés de leurs gens, parcouraient dans cette intention les environs de Toulouse, où ils étaient Teffroi du clergé catholique^ Comme les mesures prises jusque-là pour l'extirpation de l'hérésie n'avaient eu que des résultats si incertains, le comte de Toulouse lui-même, malgré toutes les preuves de son empressement k servir l'Église, finit par devenir suspect d'être un secret protecteur des hérétiques et des ennemis de l'inquisition. Déjà, en 1235, l'archevêque de Narbonne et les évêques de Carcassonne et de Toulouse l'excommunièrent pour ce motifs «, Raimond de Falguario se rendit même à Rome pour porter sa plainte devant Grégoire IX ; des plaintes semblables furent adressées au roi de France^. Le pape pressa ce dernier d'employer tout son pouvoir pour forcer le comte et les capitouls de Toulouse à déployer plus de rigueur contre les hérétiques^ il voulut que Raimond VII s'embarquât sans délai pour la Terre-Sainte ; car ce n'était qu'en l'éloignant de son pays qu'on croyait pouvoir arriver au but-, pendant son absence, Alphonse, frère du roi et gendre de Raimond, devait gouverner la province, et y assurer la domination de l'Église et l'influence de la France^. Raimond , pressé de toutes parts et voulant à tout prix se soustraire au voyage d'outre-mer, dont les conséquences auraient été fatales à son pouvoir, consentit à laisser rentrer à Toulouse les inquisiteurs et les dominicains, malgré les représentations des capitouls. Aussitôt l'inquisition reprit son œuvre. Un converti , Raimond Grossi , qui pendant de longues années avait fait partie de la secte, dénonça un grand > PerciD, II, 201. — 2 Yaisseite, III, 406. 3 Gain, de Pod. Laur, 695. YaisseUe» III, 407 et saiy. Raynald., XIII, 440, no 39 et saiy. * ^ Raynald , XIII, 441, nos 44, 45.

The text on this page is estimated to be only 19.27% accurate

310 c:hapitiib iii. nombre de personnes viyaate» et mortes. Par sentence du 19 février 1237, plusieurs parfaits furent brûlés sur le même bûcher que des cadavres déterrés ; le chevalier Bernard Qton d'Amiort , sa mère et ses trois frères furent jugés par contumace et arrêtés plus tard^ une multitude de croyants, condamnés k la détention perpétuelle, durent s'engager à ne pas feïre des tentatives de fuite, jus prennés, no â24, p. 585. £n l^Q Gérald d'Amiort fat çbligé de se porter garanit pQur que ses frères emprisQDDés ne cherchassent pas à sHâyader; il engagea à cet effet ses trois châteaux* Ibid.^ preuyes, no 233, p. 397. Percin, 48S 51. 2 Albéricos, n, 543. Cet auteur place le fait en 1333 ; nais Vigoroapré^ chait encore en 1336. 3 Raynald., XUI, 441, no 44. ^ Areh, des dominicains de Toulouse^. Doat, XXJ, f

FRANCE. 1239. 311 Foix, cité par ies inquisiteurs d'Espagne, en raison des hérétiques de son vicomte de Casteibon , et ayant refusé de comparaître, fut frappé également d'un anathème ^ . L'on sait qu'en 1239 le comte de Toulouse reprit ies armes pour s'affranchir de la dépendance dans laquelle le traité de Meaux l'avait placé à l'égard de Louis IX. La guerre, interrompue par des négociations en mars 1241^, dura jusqu'en 1242; au lieu de rendre au Midi son indépendance, elle n'eut d'autre effiet pour Raimond VII que de le convaincre de sa faiblesse, et de le soumettre d'une manière plus absolue k la couronne de France^. L'expédition tentée par Raimond Trencavel, deBéziers, n'eut pas des résultats plus heureux; après quelques succès, il échoua devant Carcassonne et se soumit aux conditions du légat du pape; mais ne voulant pas vivre dans un pays où il ne croyait plus trouver ni honneur ni liberté, il se réfugia dans la Catalogne^. Pendant la durée des hostilités, les Cathares, avec leur prudence et leur énergie accoutumées, avaient profité des circonstances de nouveau plus favorables pour reparaître plus librement dans les comtés de Toulouse et de Foix. Les gens du peuple, de même que les nobles et jusqu'aux baillis et aux officiers de Raimond VII, revenaient plus nombreux aux assemblées religieuses des parfaits, témoignaient à ceux-ci publiquement , comme aux jours où la secte était puissante et libre, une vénération profonde, les pourvoyaient de toutes les choses nécessaires à la vie. Riches et pauvres l^r apportaient des dons en vêtements, en argent, en chevaux, en vivres, ou taisaient en leur faveur des legs considérables; apprenait-on qu'un parfait était arrivé dans un château ou dans un village, dans une vallée écartée ou dans une cabane au milieu d'un 1 YaisseUe, III, preares, n» 223, p. 3S3. 2 YaisseUe, III, preoTes, n» 255* p. 400. 3 La paix fot faite en janvier 1343. YaisseUe, III, preuves, n

312 CHAPITRE 111. bois, on quittait tout, on bravait tous les dangers pour entendre ses discours et pour le servir. Dans cbacune de ces réunions , les parfaits distribuait aux assistants du pain bénit, que ceux-ci conservaient pendant des années, comme une relique ou un talisman précieux. Souvent il arrivait que des Cathares prisonniers étaient délivrés par les habitants des endfoits par où on les conduisait. Ailleurs des croyants employaient de fortes sommes pour se procurer des emplois publics, afin de pouvoir accorder aux Bonshommes une protection plus efficace[^] Quelquefois aussi xles seigneurs et des communes faisaient des ligues pour exclure les catholiques et surtout les officiers de Tinquisition des moulins, des fontaines, des fours publics ^ Les parfaits cachés dans les forêts avaient dans les villes et dans les châteaux des agents , qui les instruisaient des projets des inquisiteurs ou qui indiquaient les routes aux frères qui demandaient à les visiter[^]. Les ministres parcouraient le pays, en habits de pèlerins, portant le Kouveau-Testament dans une bourse en cuir cachée sous le manteau ; ils voyageaient avec des escortes armées , que les chevaliers leur fournissaient ou qu'ils avaient à leur solde[^]. Lorsqu'après le supplice d'un parfait, les croyants des villages , saisis de frayeur, n'osaient plus héberger les Bonshommes, les chevaliers partaient pour les recueillir et pour les mettre à l'abri derrière les murs de leurs châteaux forts ^ Estelo de Puylaurens ayant été brûlé, et aucun parfait ne venant plus dans le château du lieu , le chevalier Gaucelin de Miraval , privé des secours spirituels qu'il croyait trouver chez la secte, monta à cheval avec quelques-uns de ses amis pour chercher un ministre , et lorsqu'il en trouva un dans 1 Concile de Béziers, 1354, can. 3. Mansi, XXIII, 270. 2 Concile de Valence, 1248, can. 15. Mansi, XXm, 774. 3 Archives de Vlnquisition de Careoissonne, Doat, XXIII, fo 292 et »niv. ^ Ibid., fo 209 et suit.

FRAMGfi. 1240. 313 une cabane solitaire , il Tinvita k accepter un asile auprès de lui^ En général, il faut dire que le» seigneurs ne protégeaient les Cathares pas seulement pour faire acte d'opposition à l'Église romaine, mais bien réellement par un intérêt rdigieux qui, pour avoir été erroné, quant aux moyens de se procurer sa satisfaction légitime, n'en était pas mwns sincère dans sa source. Un autre exemple le prouvera. Brunissende, la mère du chevalier Pons Raimond de Bauteville, était mourante et désirait recevoir le Consolamentum; son fils envoya réclamer le ministère des Cathares d'Avignonet. Aussitôt deux de ceux-ci se mirent en route ; Pons Raimond les apercevant de loin , s'écria : a Courage! courage! voici les Bonshommes! » Les chevaliers ses amis s'armèrent pour protéger leur arrivée, et les habitants du lieu, attroupés devant la maison du curé, jetèrent des pierres dans les fenêtres, pour l'empêcher de troubler la cérémonie hérétique^. Cette influence des Cathares sur les barons du pays se manifeste aussi dans d'autres rapports; à plusieurs reprises ils apaisèrent des querelles qui avaient éclaté entre des seigneurs, et qui auraient pu compromettre la sûreté de la secte. Déjà vers 1230 le parfait Pien*e Polain rétablit la concorde entre le chevalier Pierre Daide, de Pradelles, avec ses frères*; en 1240 l'évêque Bertrand Martini de Catavelle réconcilia d'abord Pierre Roger de Mirepoix et son beau-père Raimond de Perelle, divisés au sujet du partage de Montségur, et ensuite, ces deux chevaliers avec les seigneurs du château de Roque-d'Olmes; la paix fut jurée entre ses maius^. La vénération qu'on avait encore à cette époque pour les parfaits était si grande , que des nobles, quand ils ne pouvaient pas les recevoir en leurs demeures, consentaient souvent k vivre 1 Ibid.,(o i06el8Qiv. 2 Areh. de VlnquùiU de TotUotise, Doai, XXV, fo 193 el tuiv. 3 Arch, de l'Inquùit, de Carcousonne, Doat XXIII, f» 130. * Ibid, XXIV, fo 64. \

314 CHAPITRE III. avec eux, pendant des semaines entières, dans ies cavernes ou dans ies cabanes qui leur servaient de retraites. Il est curieux surtout de voir subsister encore des communautés de 0 femmes cathares, soit dans les châteaux, soit dans les forêts, où les croyants les pourvoyaient de vivres, ou bien où elles vivaient du travail de leurs mains. Parmi ces parfaites , profondément vénérées par le peuple, on citait Béatrice, la sœur du chevalier Roger de Cabaret, AdelaMe de Naivoras, mère de Gaucelin de Miraval , Esclarmonde de Bessac. Dans les forêts près du château de Pradelles vivaient, vers lâlO , plusieurs de ces soeurs, travaillant dans des carrières de marbre*, Mélina , une dame noble de ce château , ayant reçu le Consolamentum dans une maladie, et étant guérie, renonça au monde , conformément aux principes de la secte , et vécut pendant plusieurs années avec les parfaites du voisinage , dont elle partagea les travaux pénibles^ Parmi le peuple beaucoup de gens attribuaient aux Bons^ hommes des forces surnaturelles; ils s'imaginaient qu'en lisant dans leur livre, ils poavaient conjurer les orages et les vents. Souvent on entendait la plainte , que du temps où les hérétiques n'étaient pas encore persécutés , la foudre tombait moins souvent sur les maisons que depuis que régnaient les moines^. Les parfaits pratiquaient fréquemment la médecine ; ci-dessus déjà nous avons nommé plusieurs qui, comme médecins, jouissaient d'une haute réputation dans le pays; c'est à cela qu'ils devaient en grande partie leur influence et souvent leur salut. Le diacre Guillaume Garin, ayant été pris par les gens du chevalier Guillaume Matfred , qui souffrait d'une paralysie, ce dernier lui demanda quelle espèce d'homme il était; je suis un homme comme toi, répondit le Cathare, mais si tu veux me rendre la liberté, je te prépare^ rai un bain qui te guérira. Matfred consentit et fut guéri ; 1 Ibid., X%Uh fo 1^7 etsaJY. 2 Archr. de VInquisit. de Carcassonne, Doat, XXIV, f» 216.

The text on this page is estimated to be only 24.94% accurate

FRANCK. 1240. 315 dès ce moment il iul par reconDaissance un croyant de la secte^ Ce qui continuait k faire le plus d'impression sur l'esprit des babitaots de toutes les classes^ c'était l'austérité de leurs mœurs , la simplicité et rbonuêteté de leur vie ^ des ecclésiastiques eux-mêmes ne pouvaient résister à cette vue, et avouaient souvent qu'ils ne savaient que penser de ces hommes qui ne mentent ni ne jurent^. Parmi les prédicateurs cathares parcourant k cette époque le pays , on rencontre les noms de beaucoup de ceux qui ont déjà été cités plus baut; a ceux qu'une mort naturelle ou violente forçait de quitter la scène, succédaient d'autres, animés d'une ardeur égale; ils eatraient dans la carrière, sans s'inquiéter des dangers auxquels ils allaient s'exposer. Gérald Abith remplaça Bernard de Simorre comme évêque de Garcassonne , et eut sa résidence au château de Cabaret ^ ^ Bertrand Martini de Catavelle fut fait évêque des Cathares du Lauragais, évécbé dont il n'est pas fait mention jusque-* là; en 1241 et en 1242 il prêcha à Mirepoix, eu 1243 il célébra la fêté de Noël à Montségur^. Ayméric del Collet, plus tard évêque d'Àlby, habitait, en 1240, une cabane près du château de Montaigu^, prêchait souvent à Hautpoul, k Cahors, k Mir^oix, et présida, en 1241 , une grande assemblée de parfaits et de croyants k La Pelade « sur les bords de la Larneta, pour délibérer sur la situation générale de l'Église cathare^. Alaman, de la maison de Roais, et Arnould Roger, frère du chevalier Raimond de Perelie, sont également cités commue évêques, mais sans indication de leurs diocèses^ Du 1 Àrch. de VJnquisU. de Carcasionne, Doat, XXIV» fo 110 et auiv. '^ Le prieur de Monloga, interrogé un jour par le eheTalier Matfred de Poalhac, sur ce qu'il pensait des héréUques, répondit : Nescio quid dicam egoy audio quàd hmretiei non jurant nec tMntiunUtr. Arch, dû rinqumt. de Carcassonne, Doat, XXII. fo 60* 3 Ibid., XXI, fo Î25. - * Ibid., fo 22a - & ibid.y fo 158. 6 Kntre Hautpoul et PradeUes. X. c, fo 151 et suiv. 7 Ibid., XXII, fo 107. Perein, II, 200.

316 CHAPITRE III. nombre des prédicateurs les plus actifs et les plus redoutés des inquisiteurs étaient le diacre Bernard de Maireville , k Saint[^]Julien, tenant des réunions religieuses tantôt au milieu d'une lande près de ce château, tantôt à Gaian et ailleurs[^]; Pierre Polain , retiré avec plusieurs de ses compagnons dans des cabanes au milieu des forêts près du château de Pradelles, et prêchant dans les villages des alentours[^]; Jean del Collet, frère d'Ayméric, et plus tard évêque, Pons Chapelain et Sicard de Lunel , à Hautpoul ; Raimond Fort, diacre k Caraman ; Piérade et Guillaume Paraire , diacres des Cathares du Cabardès[^] [^] Bernard Hugon , d'abord prêtre séculier, puis diacre k Villemur ; Guillaume Incartz , diacre à Yaure ; Pierre Capella. Beaucoup d'autres noms peuvent être passés sous silence*. Des exemples que nous venons de rapporter, il résulte que les évêques cathares, qui étaient le plus exposés k la persécution, ne résidaient plus dans les chefs-lieux mêmes de leurs diocèses, mais dans les châteaux forts de leurs protecteurs. 0' Le centre de la secte était toujours Montségur; c'est Ik que séjournaient habituellement les principaux chefs , Bertrand Martini, Raimond Agulier, Pierre de Manso, Pierre Sergéant, Clamens et autres[^] c'est Ik que se rendaient les évoques, les diacres, les parfaits, aussi bien que les chevaliers, pour conférer sur les intérêts de la secte 5 c'est Ik que l'on consacrait les ministres , et que l'on donnait le Consolamentum k ceux qu'on en jugeait dignes ; c'est k Montségur enfin que les croyants de toute la contrée envoyaient des 1 Areh. de l'Inquisit. de Careassonne, Doat, XXIV, fo 50 et suiv. [^] Ibid., XXIII, fo 137. XXIV, fo 175. 3 Un Bernard Paraire, ingénieur, avait pris pari à la défense de Toulouse, en iâtS et 1219. Ouill. de Todéle, 514, t. 7559; 632, ▼ . 9424. [^] Nous nommerons encore Bernard deLienco, dans le Gabardés; Bernard Galon, à Aoriac; Bernard Gaubert, au château deBram ; Élie Isarn, k Saint-Martin de la Guépie , près de Cordes ; Pierre Brunet, k Roquefeuille; Arnauld del Colomer et Adfaémar, h CasteWerdun, etc.

FRANCE. 1241. 317 vivres et des secours de toute espèce pour ceux que Ton ne cessait de vénérer comme les Bonshommes, et dont l'influence restait toujours la même^ Après la malheureuse issue de l'expédition entreprise par Raimond VII contre les Français du Nord, les inquisiteurs recommencèrent avec un zèle redoublé leur œuvre interrompue pendant les années de la guerre. Déjà sur la fin de l'année 1241 ils firent une perquisition générale dans tout le pays, et découvrirent des parfaits et des croyants sans nombre^ . Plusieurs furent brûlés ; un seul en est nommé, Tornaboïs; d'autres , tels que Perronet de Montmaur, plusieurs chevaliers de Lavaur, un tailleur de Toulouse, condamnés à mort par contumace, purent se sauver par la fuite ^; beaucoup d'entre eux se réfugièrent en Lombardie. La manière de procéder portait, à un degré plus haut encore qu'auparavant, l'empreinte de la haine et du fanatisme \ les circonstances les plus futiles servaient de prétexte aux accusations et aux sentences de mort ^ par les marques les plus ordinaires d'estime données k une personne suspecte d'hérésie, on devenait suspect soi-même; rencontrer un parfait, le saluer, se trouver par hasard avec lui sous le même toit , manger avec lui à la même table, tout cela prouvait la culpabilité, et était expié par des pénitences rigoureuses. Il ressort même des dépositions de quelques témoins , que certains inquisiteurs entendaient la doctrine cathare sur le mariage de manière qu'il Suffisait qu'un homme ne fût pas marié, pour qu'à leurs yeux 1 Arch. de l'Inquisit. de Carcassonne, Doat, XXII, f» 107 et suiv., 2M» et suiv. Un jour un diacre, fait prisonnier, se fit apporter en secret une tablette de cire, sur laquelle il écrivit le nom du successeur ou au moins du remplaçant qu'il désirait qu'on lui donnât. Ces tablettes furent remises au personnage désigné, lequel , muni de cette pièce, se rendit à Montségur, pour recevoir l'ordination. Arch. de l'Inquisit. de Toulouse^ Doat. XXV, folio et SUITE. 2 Arch. des dominicains de Toulouse, Doat, XXI, folio 185 et suiv. 3/Wd., folio 155 et suiv. ' .

318 CHAPITRE 111. il fût un hérétique. Ils suivaient même encore l'exemple des soldats de la croisade , pour convaincre les accusés : ils leur remettaient quelque oiseau, avec l'ordre de lui donner la mort*. Il faut observer toutefois qu'on ne se bornait pas à persécuter et à brûler les hérétiques, mais qu'on cherchait aussi à les convertir par la discussion; seulement les moyens dont on se servait à cet effet, ressemblaient singulièrement à la persécution elle-même. Des moines fanatiques , aussi ignorants du système cathare que de la théologie chrétienne elle-même, étaient chargés de cette mission difficile. Les preuves, parfois absurdes, par lesquelles ils croyaient renverser l'hérésie , étaient renforcées d'ordinaire par un argument qui , à leurs yeux , était le plus frappant de tous , par la menace du feu. Il nous a été conservé un échantillon curieux de ces tentatives grossières de conversion ; il retrace en traits animés la manière dont les moines procédaient avec les hérétiques. Isarn, prieur de Villemur ou de Vieux-Muret, qui s'était signalé déjà pendant la croisade par son ardeur contre les Cathares , et qui « se mêlait aussi de faire des vers et des romans, » s'efforça, vers 1240, de ramener au catholicisme le prédicateur Sicard de Figuéras , dont nous avons plusieurs fois déjà cité le nom *, il a raconté lui-même , dans un poème provençal adressé à Sicard , la marche qu'il suivit pour arriver à son but[^]. Dans cette pièce, Isarn essaie de réfuter les principales doctrines cathares; à la fin de chacune de ses preuves, qui toutes sont singulièrement faibles, revient l'argument que le moine croyait sans doute être le plus décisif: 1 Un jour un accusé refusa de se conformer à cet ordre , en disant : *Qvhd nuUam culpam habebat gallus[^] propter quod deberet eum occidere*, *Arch. de l'Inquisit. de Toulouse*, Doal, XXV, f^o 42. 'i Voy. sur l'auteur et le caractère de cette pièce, le chapitre premier de la deuxième section de la troisième partie , et la note 16 à la fin de l'ouvrage.

FRANCE. 1242. 319 a Si tu ne te confesses pas au plus tôt, dit-il à son adversaire, on te proclame a son de trompe par la ville, et le peuple s'assemble pour te voir brûler; range-toi de notre côté, ou tu seras jeté dans le feu^ . » Dans le poème dlsarn ce dilemme fait une telle impression sur l'esprit de Sicard, que si on veut lui laisser la vie , il se dit prêt à dénoncer ses anciens frères , à aller lui-même au milieu d'eux pour les convertir, et s'ils s'y refusent, à devenir «leur persécuteur, sans avoir ni paix ni trêve avec eux^ .» Cependant il serait difficile de croire qu'en réalité Sicard eût parlé de la sorte-, nous avons vu , il est vrai, des exemples de parfaits revenus à l'Église; mais comment admettre qu'un prédicateur qui pendant un grand nombre d'années avait bravé tous les dangers pour précber à ses frères la persévérance , eût fini par se rendre à des arguments aussi mauvais que ceux du vieux prieur de Yillemur? tJne logique de cette force ne pouvait faire impression tout au plus que sur des croyants peu instruits ou peu fermes. Du reste, pour convertir ceux-ci, on ne se servait pas seulement des menaces; on employait aussi les sollicitations et les promesses. Pour rassurer ceux qui se montraient disposés à revenir à l'Église, on leur promettait

320 CHAPITRE ni. veau Tancienne haine des populations contre les inquisiteurs. Le comte de Toulouse lui-même partagea l'indignation de son peuple. Il est vrai que le 11 mars 1241 il s'était engagé à détruire plusieurs châteaux, notamment celui de Montségur, et à expulser les hérétiques et leurs partisans¹; mais quelque disposé qu'il fût de donner des preuves de son obéissance orthodoxe, il ne pouvait résister à l'impression que les horreurs de l'inquisition devaient faire sur son âme; cette juridiction extraordinaire lui paraissait moins un défi porté à son zèle, qu'un empiétement permanent sur ses droits seigneuriaux; à plusieurs reprises il protesta, dans les termes les plus énergiques, contre l'énorme pouvoir que les inquisiteurs s'arrogeaient sur les biens et la vie de ses sujets, et déclara enfin qu'il empêcherait l'exécution de leurs sentences aussi longtemps qu'ils ne se feraient pas commettre par lui-même à l'exercice de leur charge. Le 1^{er} mai 1242 il corrobora cette déclaration par un document public, dressé en présence de l'évêque d'Agén². Un de ses baillis, Olton de Barèges, annonça dans l'église de Moissac, que celui qui oserait se soumettre aux peines prononcées par les inquisiteurs, serait saisi corps et biens, attendu qu'ils n'étaient nullement autorisés par le comte à rendre la justice à sa place³. Cependant les juges de la foi ne firent aucun cas de ces protestations tardives et impuissantes; journellement ils augmentèrent le nombre de leurs victimes⁴, mais en même temps s'accrut celui de leurs ennemis. Le 29 mai 1242, la fureur qu'ils avaient audacieusement provoquée, éclata d'une manière épouvantable. Les inquisiteurs Guillaume Arnaut, dominicain, et Etienne de Narbonne, franciscain, avec leurs compagnons le prieur d'Avignonet et Raimond de l'Oat, LXXV» fo 246. Vaisselle, III, preuves, no 255, p. 400. 2 Arch. de l'Inquisition de Carcassonne, Doal, XXXI, fo 40. Vaisselle, III, preuves, no 245, p. 410. 3 Arch. de l'Inquisition de Carcassonne, Doal, XXII, fo 44.

FRANGE. 1242. 321 Gostiran , jadis troubadour libertiu , maintenant chanoine de Saint[^]Étienne à Toulouse et persécuteur fougueux des hérétiques[^], furent surpris et massacrés à Avignonet par les gens de ce château et par ceux de Montségur; leurs notaires et leurs domestiques furent tués avec eux [^]. Il est vraisemblable que plusieurs barons puissants ont été les instigateurs de ce meurtre ; au moins en témoignèrent-ils autant de joie, que les catholiques de douleur et de colère. On dit même que Pierre-Roger de Mirepoix avait réclamé le crâne de Guillaume Amauld [^] pour en faire faire une coupe entourée d'un cercle d'or[^]. A la même époque six dominicains furent tués k Toulouse*. Le premier soupçon au sujet de cet attentat, se porta sur le comte de Toulouse. Dès le mois de juillet l'archevêque de Narbonne le frappa d'une sentence d'excommunication , et adressa au roi de France une plainte véhémement[^]. Raimond VU , innocent du meurtre, et désirant la paix, afin de ne pas perdre ce qui lui restait de ses États, mit tout en œuvre pour conjurer Torage qui le menaçait. Il se justifia dans une humble requête a la reine-mère, et jura de venger la mort des inquisiteurs sur les auteurs du crime[^]. Il fit en effet punir quelques-uns de ees derniers. Cependant, dans une réunion de prélats a Béziers, il répéta sa déclaration qu'il était plus décidé que jamais à ne plus tolérer les dominicains comme inquisiteurs dans ses domaines] il les accusa, et non sans motifs , d'obéir à une haine personnelle contre 1 Voy. sur lui Biogr. toulousaine, II, 36S et suit. 2 GuiU. de Pod. Laor. [^] 697 ; Opusculum de inquisitoriims Aveniogneti occisis, chez Percio, II, 198 et suiv., et chez Waddiog, III, 69 et saiv. Extraits des actes des inquisitions de Toulouse et de Carcassonne , chez YaUsette, preayes, no 264, p. 458 et guiv. 3 Areh. de VInquisit. de Carcassonne, Doal, XXII, fo 287. [^] PercÎD, II, 209. [^] VaissoUe, lil, preuves, no 246, p. 411. 6 Voy. sa lettre chez Perdu, II, 75. t.

322 CHAPITRE 111. lui , et de chercher à la satisfaire en persécutant ses vassaux et ses sujets; par conséquent il en appela contre eux au pape; il pria en même temps les évêques d'agir eux-mêmes contre les hérétiques ou de commettre k cet effet des frères mineurs ou des moines de Cîteaux; ce n'est qu'à ceux-ci qu'il accorderait aide et protection ^ Les dominicains reconnurent eux-mêmes les difficultés de leur position ; eux qui devaient faire triompher l'Église et étouffer l'hérésie dans les cachots ou dans les flammes des bûchers, ils se voyaient exposés à des dangers non moins terribles que ceux dont ils menaçaient leurs adversaires. Épouvantés par l'événement d'Avignonnet, dégoûtés d'une mission qui accumulait sur leur tête les haines de tout un peuple , ils demandèrent à Innocent IV d'être déchargés de l'office de l'inquisition. Le pape releva Raimond Vil de l'excommunication , mais rejeta son appel contre les dominicains , et refusa à ceux-ci leur demande; il leur fit savoir qu'il voyait avec regret que la sainte œuvre de l'inquisition commençait k être négligée en France, et les somma de la pousser avec une vigueur nouvelle; il ordonna aux évêques de les assister de leurs conseils et de leur autorité^. A cet effet, les archevêques de Narbonne, d'Arles et d'Aix tinrent à Narbonne un «ynode , qui rédigea une série d'instructions pour les inquisiteurs, sur le mode de rechercher et d'interroger les hérétiques et leurs partisans, ainsi que sur les peines à infliger aux coupables ; Innocent IV avait indiqué quelques principes pour mettre un frein au moins aux injustices les plus révoltantes des juges de la foi; mais on ne règle pas le fanatisme , on ne modère pas la haine ; aussi le synode de Narbonne ne dévia-t-il pas de la dureté 1 20 avril 1243. Doal, XXXI, fo 44 et 8uiy. Porcin, 5«. Yaisselte, HI, preuves , no> 245 , 255, p. 410, 415. 2 Aroh. de VInquisit, de CarcoMonn^, Doat, XXXI, f» 60. Taisselte, III, preuves, n© 260, p. 433. Raynald., XIII, 522, n»» 30, 31. Perdu, II, 208. Ripou, I, MB. Compas ré, 235.

FRANGE. 1243. 323 accoutumée^ Les inquisiteurs tués k
Avignonnet furent remplacés par les dominicains Jean de Saint-Pierre et
Bernard de Cancio; par les excès de leur rigueur, ces moines s'atti* rèrentle
surnom de marteaux des hérétiques*'^. Ils firent Tabus le plus inouï de leur
pouvoir ; partout ils rallumèrent les bûchers; à ceux que la terreur ramena
au sein de l'Église, ils imposèrent des pénitences flétrissantes ou des
amendes énormes; ils confisquèrent les biens des accusés, même avant
d'avoir entendu leurs moyens de défense 3. En vain beaucoup de barons et
de baillis , en vain des évêques mêmes refusèrent-ils de publier et d'exécuter
les sentences des deux implacables dominicains^; en vain des
ecclésiastiques plus éclairés , tels que les chanoines de Saint-Salvy et de
SainteCécile d'Alby et les moines de Gailac, sollicitèrent-ils la cour de
Rome d'arrêter l'oppression des inquisiteurs, afin de prévenir des malheurs
beaucoup plus difficiles à réparer^; en vain Innocent IY lui-même les
rappela-t-il plusieurs fois \k une modération aussi impossible à leur fougue
qu'inconciliable avec leur ministère^ : rien ne put les engager à entrer dans
une autre voie. La plupart des prélats d'ailleurs brûlaient du même
fanatisme; si un petit nombre d'entre eux gémissaient des excès dont ils
étaient les témoins, l'esprit général du clergé l'empêchait de s'opposer avec
énergie au mal-, d'ailleurs résister aux inquisiteurs, c'était tomber dans 1
Ra^nald., l. c. Mansi, XXIII, 355 et suiv. Mansi place ce concile en 1235;
maig Yaissette, lil, note 30. p. 555 et suiv., prouve qu'il doit être placé entre
1243 et 1245> et le plus probablement en 1243. 2 Percin» 53, 54. Biogr.
toulotuaïne, II, 373 et suiv, 3 Le concile de Béziers, en \^AS, défendit que
les biens des accusés nullatenus confiseentur^ donec per \$ententiajn fuerint
condemnati, Mansi, XXIII, 692, can. 3. 4 Concile de Valence, 1245, can. 9,
10. Mansi, XXni, 773. 5 Arch, d'Alby, Doat, XXXIV, f- 44. 6 En 1247,
1249, etc. Arch, de l'InquUit de CareasMonne, Doat, XXXI. fo 80 et suiv.

324 CHAPITRE III. le soupçon d'hérésie; ce soupçon , que la condamnation suivait avec une promptitude effrayante, était entre les mains de l'inquisition une arme menaçante , toujours prête à frapper ceux qui osaient réclamer en faveur de l'humanité et de la justice. Dans cet état des choses , en présence des preuves de zèle données par le clergé du Midi , Ton ne conçoit pas pourquoi, dans une bulle du 23 janvier 1244, le pape ait pu se plaindre que ce clergé n'obéissait pas ^ ses ordres d'assister les inquisiteurs ^ L'évêque Durand d'Alby vint au secours de ces derniers, en instituant une confrérie armée, pour combattre les hérétiques^. Parmi les Cathares brûlés en 1243 et 1244, il y eut un grand nombre de membres des familles les plus illustres du pays : Pierre-Robert de Mirepoix , Braidà , belle-mère du chevalier Isarn de Fanjaux, Arnaude de Massa, Pierre de Navidals, Esclarmonde, fille du chevalier Raimond de Perelle^. Enfin le comte Raimond YII se décida à prendre et à détruire «la tête du dragon, » le château de Montségur. Déjà en 1238 il avait assiégé cette citadelle^, k laquelle ses bases de rochers et le courage de ses défenseurs avaient donné la réputation d'être imprenable. Dans le traité de paix avec Louis IX, en 1241, Raimond jura de nouveau la destruction de Montségur^-, il envoya des troupes pour en faire le siège; mais défendu avec autant d'habileté que de bravoure^, le château résista victorieusement à une armée, dont les chefs eux-mêmes venaient en secret dans la place , pour assister « Ibid.y fo 101. 2 Le règlement de celle confrérie, en patois provençal , se trouve aux archives d*Alby; Doal, XXXI, fo 47. Yoy. aussi GaUiaehrist., 1, 18. 3 Ârch. de Vlnquitit. de Carcassonne, Doat, XXII, f» 155. * Ibid., fo 264. 5 Vaisselle, III, preuves, no 255, p. 400. ^ Arnauud de Yiliar, ingénieur célèbre dans le pays, s'était rendu à Montségur pour préparer les moyens de défenie. Arch, de Vlnquisit. de Carcassonnej Doat, XXII, fo 214.

FRANGE. 1244. 325 aux prédications des Bonshommes ^

Toutefois, en 1244, le comte de Toulouse, conyaincu désormais de rinutilité de tous ses efforts pour se soustraire à la domination de la couronne de France, menaça Montségur d'un danger plus sérieux. L'ancien suzerain et protecteur du château, RogerBernard de Foix, qui sur la fin de sa vie avait consenti encore à se réconcilier avec TÈglise, était mort en 1241, et son fils Roger IV avait fait hommage k Louis IX^. Raimond de^erelle, qui avait vu sa propre fille mourir dans les flammes, résolut d'opposer une défense désespérée k l'armée catholique. Un grand nombre de chevaliers^ s'enfermèrent avec lui dans son château, dernier refuge de Thérésie et par conséquent de la liberté de pensée dans le Languedoc. Un des faits les plus curieux de cette histoire, c'est que Bertrand Roqua, bailli du comte de Toulouse, chargea lui-même un ingénieur habile, Bertrand de la Bataillerie, de prendre à Montségur la direction des ouvrages destinés à la défense^. De tous les points du pays on envoya dans la forteresse de l'argent, des vivres, des armes, des munitions de guerre. Beaucoup de parfaits et de ministres furent présents pendant le siège ^ les évêques Bertrand Martini et Raimond Agulier enflammèrent par leurs sermons le courage des défenseurs; la plupart de ces derniers firent avec eux la Convenenza; il leur fut même accordé, contrairement à la règle sévère de la secte, d'obtenir le Comolamentum, lorsqu'en cas de blessure mortelle, ils auraient déjà perdu l'usage de la langue. Des femmes même prirent part k la défense; Philippa, épouse de Pierre-Roger de Mirepoix, et plusieurs autres 1 Ibid., fo 107. 2 En 1245. VaisseUe, preoTes, no 355, p. 4âl. 3 Bérenger de LavcUanet en donne les noms dans sa déposition devant les inquisiteurs, le 21 avril 1244. Àrch. de VInquisii. de Carcassonne, Doat, XXIV, fo 59 et suiv. ^ Jbid., XXII, fo 201 ; XXIV, fo 59.

326 CHAPITRE III. firent également la Convenenza[^] pour le cas que dans les combats elles seraient blessées [^] mort[^] Cependant tout le courage des assiégés ne put sauver Montségur; après plusieurs assauts le château fut réduit à se rendre. Avant la reddition, beaucoup des chevaliers, bien qu'ils connussent le sort qui les menaçait pour cela, se firent recevoir encore par le Consolamentum au nombre des parfaits; nul ne songea à fuir, bien que peut-être la fuite ne leur eût pas été impossible ; les évêques et les ministres eux-mêmes ne quittèrent pas la place. Dans une dernière réunion , la veille de la reddition , il fut décidé que quatre parfaits seulement sortiraient du château pour sauver le trésor de la secte caché dans une forêt, et pour apporter aux frères la nouvelle de la prise de Montségur et du courageux dévouement de ses défenseurs. La nuit suivante, Amiel Aycart, Poitevin, Hugues et un quatrième parfait se laissèrent glisser, moyennant des cordes, le long des rochers; après être restés cachés pendant quelque temps dans un ravin profond, ils atteignirent heureusement le château de So, où des frères les attendaient[^]. Après la reddition du château , les parfaits , au nombre de près de deux cents, furent brûlés vifs, le 44 mars 1244, par ordre des inquisiteurs, sans procès ni jugement[^]. Parmi les victimes furent les deux évêques Bertrand Martini de Galavelle et Raimond Agulier, Guillaume Johannis, diacre de Sainte-Foy, Martin Rotland, prédicateur estimé de la secte, Maurand de Toulouse, descendant de ce Pierre Maurand, condamné en 1178 comme Gathare"[^]; Raimonde, épouse du chevalier de Guc. Quelques mois après, les inquisiteurs condamnèrent un grand nombre de chevaliers et de sergents, 1 Ibid., XXII, fo 107 et suiv.; 140 et 8ui?. ; 337 et suiv. ; XXIV, fo 6S clfuiv.;200. 2 Ibid., XXII, fo lOT et suiv. ; XXIV, f« 68 et suiv. 3 Guill. de Pod. Laur., 698. Yignier, 461. «* 4 Percin, II, 300.

FRANGE. 1244. 327 qui avaient pris part à la défense , à des pénitences pins ou moins sévères ^ S"* Depuis ^2AÂ jusqu'à la disparition de la secte. La prise et la destruction de Montségur, de ce redoutable asile de l'Église cathare, ne fut pas encore le dernier acte du grand et sombre drame de la lutte entre le catholicisme et Fhérésie dans le midi de la France. Cette lutte dura encore pendant plus d'un demi-siècle. Dans cet intervalle la secte vit échapper peu à peu à son influence les générations nouvelles, mais sa propre foi en ses doctrines n'en fut pas moins ébranlée, sa résistance n'en fut même que plus opiniâtre. L'effroi répandu dans le pays par le supplice des deux cents parfaits de Montségur, et la certitude accablante de ne plus avoir d'asile public et libre, força les Cathares de se couvrir désormais d'un mystère plus profond^ pendant plusieurs années ils surent se soustraire aux recherches des inquisiteurs. Cependant leurs croyants, encore nombreux et animés plus que jamais de haine contre les moines, poursuivaient ceux-ci quand ils osaient pénétrer dans les retraites où ils soupçonnaient des hérétiques; partout ils leurs dressaient des embûches, et vengeaient sur ceux qui tombaient entre leurs mains les sentences prononcées contre les Bonshommes et contre leurs partisans. Intimidés par ces violences et par le souvenir du sang versé k Avignonet, les inquisiteurs, qui n'avaient plus le courage de rechercher eux-mêmes les hérétiques, se firent autoriser par Innocent IV k citer les accusés dans des lieux où ils seraient eux-mêmes en sûreté^; c'est depuis cette époque sans doute qu'ils eurent à leur solde des serviteurs armés pour exécuter leurs ordres. Pour venir au 1 Àrch, de VInquisit. de Carcassonne, Doal, XXI, XXII, XXiV. '^ En 1147. Àrch. de VInquisit, de Carcastonne, Doal, XXXI, f^ H2. \j

328 CHAPITRE III. secours du saint office, uo synode , tenu à Béziers , en 1246 , par l'archevêque Guillaume de Narbonne, renouvela tous les statuts antérieurs contre les hérétiques, ainsi que les instructions données aux inquisiteurs[^] ; Raimond YII lui-même crut devoir prier le pape d'ordonner des recherches nouvelles et plus rigoureuses, et Innocent IY, se rendant a ce vœu, chargea l'évêque d'Agen de la mission spéciale d'extirper (des restes de l'hérésie[^].) Mais les restes étaient encore infiniment plus considérables que ne le pensaient les chefs de l'Église-, ils avaient encore trop de forces pour pouvoir être extirpés en peu de jours. Le zèle des inquisiteurs ayant été enflammé de nouveau, ils firent faire en 1247 dans le comté de Toulouse des recherches, auxquelles participa tout le clergé du pays. À Toulouse, des Cathares furent découverts à la suite d'une discussion théologique à laquelle le parfait Garsia s'était laissé entraîner par un franciscain du même nom que lui; la conférence n'avait été qu'un guet-apens; pendant que, dans l'auditoire des frères mineurs, le Cathare, croyant être seul , s'entretenait avec son interlocuteur sur les principaux points de la doctrine , plusieurs moines , cachés dans une galerie, avaient recueilli ses paroles et s'étaient hâtés de le dénoncer-, le frère Garsia lui-même était venu rendre témoignage contre lui 3. Dans la même année , le chevalier Alaman de Roais , déjà plusieurs fois jugé par contumace, fut condamné à la prison perpétuelle*. Rixendis Baussana, de Sorèze, une vieille parfaite qui déjà du temps de la croisade avait été vénérée par le peuple; fut livrée par l'abbé de Sorèze aux inquisiteurs de Toulouse, et brûlée par eux en cette ville[^].
 Cependant la 1 Le 19 avril. Maosi, XXIII, 689 et sui?.; 715 et suiv. 2 Yaissette, III, preuTes, no 279, p. 469. Raynald., XIU, 560, no 38 588, no 27. 3 Arch. de l'InquisiU de Carcassonne, Doat, XXII, f» 100 et suiT. [^] Percin, II, 201. Biogr, toulousaine, II, 318. 5 Arch, de l'Inquisit, de Toulouse, Doat, XXV, fo 291.

FRANCE. 1247. 329 plupart des parfaits échappèrent encore k leurs persécuteurs ; poursuivis par les agents de Tinquisition , ils se retirèrent dans la Lombardie ou se cachèrent dans des cavernes^ c'est ainsi que se sauvèrent Guillaume Sabatier et ses compagnons^ Le redoublement d'ardeur et de sévérité de la part du pape et des prélats, prouve d'ailleurs que la secte n'avait pas cessé encore de leur paraître dangereuse. Le concile de Valence, réuni en décembre 1248, prit des mesures à la fois pour abrégér les procédures et pour assurer Texécution des sentences prononcées par les juges de la foi -, en défendant d'admettre des défenseurs pour les accusés , il ne fit que sanctionner un des plus énormes dénis de justice , commis habituellement par ces tribunaux prétendus religieux, pour qui l'accusation était déjà la preuve du crime. En outre , le concile décréta des peines sévères contre ceux qui refusaient d'exécuter les jugements et de déférer aux ordres des inqui* siteurs; il voulut qu'il fussent traités comme fauteurs de l'hérésie^ aux évêques qui oseraient faire de l'opposition , il défendit pendant un mois l'entrée de leur église, et ordonna que l'interdit fût jeté sur les terres où l'inquisition trouverait de la résistance^. Deux années après, l'archevêque Jean, d'Arles, tint dans le même but un concile k Lisie, sur le Tarn 3. Innocent IY s'associa k toutes ces mesures pi y en ajouta d'autres , destinées k hâter l'œuvre de l'inquisition « en 'offrant des facilités aux hérétiques qui reviendraient k l'Église ■ il permit de commuer en des amendes les peines des condamnés qui consentiraient k se croiser pour la TerreSainte^. Le comte de Toulouse lui-même racheta son ancienne et légitime aversion pour les dominicains qui décimaient son peuple, en ordonnant k tous ses baillis et sousl Âreh. de VInquisiL de Carcassonne., Doat, XXIV, fo 2S5. 2 Ibid.j XI, fo 64 et suiv. Mansi, XXIII, 769 e(suiv. 3 En 1251. Mansi, XXIII, 795 et raiv. ^ En 1%4S. Compayré, 254.

330 CHAPITRE m. baillis qu'ils eussent à contraindre les habitants des lieux où s'arrêteraient des frères prêcheurs, à quitter tout travail pour assister aux prédications de ces moines ^ Un des derniers actes de la vie de ce malheureux prince, qui aurait fini par consentir à tout, afin de conserver une puissance qui n'était plus qu'une ombre, fut de faire amener, pendant son séjour à Agen, en 1249, quatre-vingts hérétiques, de les faire examiner par les inquisiteurs et de les faire brûler ensuite^. On sait qu'il voulut prendre part à la croisade de Louis IX, mais qu'il ne s'embarqua point, et que peu de temps après il mourut à Milbau, en septembre 1249. L'époux de sa fille, Alphonse de France, lui succéda *, désormais la fusion du Midi avec le Nord, préparée depuis la croisade, accélérée aussi par les mariages de saint Louis et de son frère Charles avec les filles du comte de Provence, fit des progrès rapides; avec le sentiment d'une nationalité distincte, du moins chez beaucoup de membres de la noblesse, se perdit aussi de plus en plus leur besoin de la liberté religieuse. Cependant, Alphonse, tout décidé qu'il fut de devenir exterminateur de l'hérésie toulousaine, voulut inaugurer son entrée dans la province par un acte de clémence, qui lui offrit le double avantage de grossir son trésor et de lui concilier jusqu'à un certain point l'attachement de ceux que l'inquisition avait privés de leur patrimoine; il voulut leur permettre de racheter les biens confisqués sur leurs parents condamnés. C'eût été bien peu; néanmoins aux yeux du clergé ce fut trop. En 1253, l'archevêque de Narbonne et les évêques de Béziers, de Lodève et d'Agde s'en plaignirent auprès du comte; ils le décidèrent à ne pas donner suite à un projet qui, selon eux, n'aurait servi qu'à fournir de nouvelles ressources aux adversaires. Le 11 janvier 1247. Il le fit « en mémoire des inquisiteurs tués à Avignonet. » Arrêt, des dominicains de Toulouse, Doat, XXVIII, fo 85. Percin, 53. S.G. III. de Pod. Laur, 701.

FRANCE. 1248. 331 saires de TÈglise^ Dès lors Alphonse, après avoir publié de nouveau les différentes lois contre les sectes,^, s'occupa avec beaucoup de soin de tout ce qui concernait la confiscation des biens des hérétiques. Il fit faire par ses officiers des en* quêtes sur ce qui devait lui revenir; h Alby , le sénéchal de Carcassonne , Guillaume de Pian , trouva que les biens de soixante hérétiques antérieurement condamnés, présentaient une valeur de 10,000 livres tournois (180,000 fr.)^ Odon de Pompone, viguier de Toulouse, fut commis pour saisir les biens des hérétiques condamnés ou k condamner par la suite dans le diocèse de Toulouse^. Aussi longtemps que Raimond YII avait vécu, les Cathares, voyant à la tête du pays un prince de race indigène, n'avaient pas renoncé k Tespoir de recouvrer un jour leur liberté religieuse; dominés par Tillusion commune à tous ceux qui restent fidèles aux causes mêmes qui se perdent , ils avaient attendu le retour d'une tolérance dont le souvenir s'effaçait, k mesure que le Midi subissait l'influence du Nord et en acceptait les mœurs. Lorsqu' Alphonse eut succédé k Raimond, cette confiance de la secte fut profondément ébranlée ; les croyants, découragés, commencèrent k se tourner du côté où étaient le pouvoir et la protection \ beaucoup de parfaits quittèrent k jamais le pays, pour chercher un peu plus de liberté dans les républiques italiennes. L'évêque cathare de Toulouse, Vivian^, et son fils majeur Guillaume du Puy, Raimond de Bautio, Raimond Imbert, Pierre de Beuville, Pons Boerii de Saint-Romain, Raimond d'Andorre, Pons Arnould , Arnould Eynard , Bernard de Covizan , Hugues de Caraman, Arnould Pradier, Pierre Dupré, Etienne Donati et 1 VaisseUe, III, preuTes. no 5t1, p. 500. — ^ Ed 1253. Doat, CXVI, f« 85 et »uiv. — 3 En 1252. Compayré) 37. 4 £n 1254. Arch. de Toulouse, Doat, XXXI, f« 228. ^ Les protocoles de rioquisition l'appellent Vivianus, Vivens, Viventer ; chez Campi, II, 21 r», il porfe le nom de Viviano Boglo.

332 CHAPITRE lli. son compagnon Jean de rAzeroul, et une multitude d'autres se réfugièrent en Lombardie , les uns k Plaisance , d'autres à Coni, k Crémone, k Vérone, etc. Ceux qui restèrent en France redoublèrent de zèle pour réchauffer Tardeur de leurs partisans-, en 1253, Pons de Sainte-Foy, diacre du Lantarais, prêcha k Avignonel que la cause des Bonshommes n'était pas encore perdue, que les femmes surtout devaient reprendre courage, et k Tesemple de Marie et de Madeleine, demeurer fidèles k ceux qui leur procuraient le sainte Les seigneurs de plusieurs châteaux osèrent encore leur accorder une protection presque publique; k Montgaillard, le chevalier Bertrand de Roqueville les laissa prêcher en sa demeure; en i250, Bernard Columbi et Hugues Dominici, et en 1251, Pons de Sainte-Foy tinrent des assemblées chez lui. Lorsque la persécution le menaça, la mère de ce seigneur, Ayceline, parfaite, se retira en Lombardie; bientôt après, sa sœur Adélaïde, parfaite également, se proposa de la rejoindre; k cet effet, elle envoya en secret de l'argent k Crémone[^]. Un refuge plus sûr était accordé aux Cathares par le seigneur du château de Quéribus , non loin de Perpignan ; mais, en 1255, il fut assiégé et pris par le sénéchal Pierre d'Auteuil, auquel les prélats assemblés k Béziers avaient accordé k cet effet des secours extraordinaires 3. La lenteur avec laquelle TÉglise s'approchait de son but , ne la lassa point; tous les ans elle renouvela ses décrets, tous les ans elle prit des mesures nouvelles contre la secte, et s'il n'y avait pas d'autres témoignages pour constater l'existence de cette dernière, les décrets des conciles des papes suffiraient pour prouver que ceux-ci se croyaient encore lom d'un triomphe définitif. En 1254, le concile d'Alby rédigea un recueil de tous les statuts rendus k différentes époques » Areh. de VInquisit. de Toulouse, Doal, XXV, fo 297 et suiv. — 2 £. c. 3 Arch. de Bexiers , Doal , LXXV, f» 300. Bouges , preuves , n» 50, p. 560.

FRANGE. 1254. 333 contre les Cathares, et voulut que ce code fût mis en vigueur dans toute la province[^]; Tannée suivante, Alexandre TV chargea le prieur des dominicains de Paris de veiller spécialement à l'exécution des lois contre les hérétiques du Midi , et d'agir contre eux « sommairement , sans le bruit embarrassant des formes juridiques et des avocats[^] ; » quelques mois après, sur les instances de saint Louis , revenu d'Egypte, il nomma des inquisiteurs pour toutes les parties de la France où l'inquisition n'était pas encore introduite[^]. Cependant ce ((saint office» ne cessait d'être odieux aux regards de ceux mêmes qui n'étaient pas hérétiques-, fréquemment les officiers et les baillis d'Alphonse refusèrent d'assister les inquisiteurs; les laïques ne voulurent plus leur servir de notaires, de peur de s'attirer les vengeances du peuple; les moines eux-mêmes perdirent de nouveau le courage. Il fallut que le pape les stimulât en leur accordant de nouveaux privilèges, et que le pouvoir civil donnât des ordres sévères pour qu'ils trouvassent aide et protection. En 1257, Alexandre IV autorisa les inquisiteurs de Toulouse à prendre pour notaires des prêtres ou d'autres clercs, « quoique l'office du tabellionat soit interdit aux clercs constitués dans les ordres[^]; » il leur donna une bulle , les absolvant d'avance de toute excommunication qui pourrait être lancée contre eux pour cause de leurs recherches contre les hérétiques, l'anathème fût-il prononcé par un légat du pape lui-même[^]. Le comte Alphonse exhorta ses évêques à prêter secours aux inquisiteurs ; 1 Mansi, XXIII, S29 et suit. 2 Le 10 mars 1255: .[^]Summarie abêquejudicii et advocatorum êtrepitu. Raynald., XIV, T, no 53. 3 Le 13 décembre 1255; Raynald., XIV. nos 33-37. V[^]adding, III, 3S5. Le 9 novembre 1256 ; Marlène et Darand, Thés, novue aneetot.. Y, 1814. [^] ArcK de VInquisit. de Carcaseonne, Doat, XXXL fo 198. En 1260 le pape le permit aussi aux inquisiteurs de France. Ibid., fo 277. 5 Le 2 décembre 1257. Arch. des dominicains de Toulouse , Doat , XVIII, fo 138.

334 < CHAPITRE III. à tous les officiers et magistrats de ses terres, il l'ôrdooDa sous peine de destitution ; il décida qu'h Tavenir , en entrant en fonctions, ils jureraient publiquement de poursuivre les hérétiques et d'assister Tinquisition , chaque fois qu'ils en seraient requis par les moines^ Des ordres semblables furent donnés par saint Louis à son sénéchal de Carcassonne; il lui enjoignit en outre d'empêcher qu'aucun descendant d'hérè* tique ni aucun suspect ne fussent promus à des charges publiques^ ^ il fit construire, à ses frais, des cachots pour l'inquisition k Carcassonne , et plus tard , après la réunion du comté de Toulouse à la couronne, à Toulouse même'. La confiscation des biens des condamnés occupait également a un haut degré l'attention du pieux roi ; il eut à ce sujet de fréquentes contestations avec les évêques de ses domaines méridionaux; à plusieurs reprises il y eut des transactions en vertu desquelles la moitié des biens confisqués revenait au roi et l'autre à l'évêque; finalement l'usage prévalut que les incours sur les hérétiques , c'est-k-dire les biens confisqués , ne furent plus réservés qu'au pouvoir .civil, au roi de France ou au comte de Toulouse. Souvent ils étaient vendus à des seigneurs, souvent aussi donnés en fief k des hommes qu'on voulait s'attacher; ce fut un moyen d'abaisser peu k peu les familles indigènes, et d'implanter dans le pays des races nouvelles , venues du Nord et apportant dans le Midi leurs usages, leurs mœurs, et surtout leur soumission au roi de France et k l'Église de Rome^. 1 En juin 1256 et en mars 1257. Arch. de l'Inquisit. de Carcassonne, Doat, XXXI, fo 250 et saiv. Taissette, III, preuves, no 324, p. 528. 2 En octobre 1258. Areh, de l'Inquisit. de Carcassonne, I. c, fo 260. Yaissette, III, preuves, no 329, p. 536. 3 Ibid. A Toulouse le murw immuratorum fut construit sur un terrain appartenant au roi, in solo nostro, Yaissette, IV, preuves, no 54, p. 118. ^ En 1234 le roi convint avec Tévêque d*Agde que les biens confisqués du (emps de la conquête de l'Albigeois par Louis VIII et depuis, appartiendraient au roi ; pour les biens féodaux, le roi les donnera à qui il lui

FRANCE. 1256. 335 Malgré toutes ces mesures, qui ne servaient qu'à opprimer les esprits, au lieu de les convertir, Thérésie cathare existait toujours dans le Midi, puisant des forces dans l'excès même de l'oppression. A l'époque où, après la mort d'Alphonse, le comté de Toulouse fut jamais réuni à la couronne de France, et où saint Louis, par une ordonnance applicable aussi à son nouveau domaine, donna son approbation royale à l'usage barbare de brûler les hérétiques le Languedoc était encore rempli de Cathares; l'Église hérétique avait conservé son organisation, ses évêchés, ses diaconats, bien que ses ministres fussent réduits le plus souvent à vivre à l'étranger. Vers 1270, Bernard Oliba succéda à Vivian dans l'évêché de Toulouse*, Ayméric del Collet était évêque d'Alby; Pons de Gonville remplissait les fonctions épiscopales d'un diocèse que nous ignorons; Guillaume Brunel et Bernard de Tilhols prêchaient encore publiquement à Saint-Paul-Capde-Joux et à Roquevidal. Il y avait même encore des prêtres, des chapelains, des moines qui, tout en conservant leurs fonctions et leurs bénéfices, étaient partisans de l'hérésie; en 1274, un frère du couvent d'Ardorelle mourut hérétique; plaira, à condition, pour celui qui en sera investi, d'en rendre hommage à l'évêque et à l'Église d'Agde; si lui, le roi, les gaudes, comme il ne doit hommage à personne, il payera à l'évêque et à l'Église une compensation suffisante. Quant aux biens censitaires, ils seront cédés par lui à des personnes qui payeront le cens à l'Église. Trésor de chartes de Careastonnet Doat, LXXII, fo 4 et suiv. En 1260 il y eut une transaction entre le roi et l'évêque d'Alby, en vertu de laquelle les biens confisqués furent partagés par moitié entre le roi et l'évêque. Doat, LV, fo 333; CVI, fo 215. Dans Doat, LXXIV et LXXV, il y a un grand nombre d'actes par lesquels les biens confisqués sont donnés en fief à des seigneurs, ou vendus à l'encan par les lieutenants du roi ou par le comte de Toulouse. 1 En 1270, Louis ordonna dans les Etablissements, selon l'usage de Paris et d'Orléans, de brûler les hérétiques condamnés par les évêques. Ordonn. des rois de France de la troisième race, 1, 175, chap. 85. 2 l'Abbe sentent, inquisit. Tolos., 246. 3 Arch. de l'Inquisit. de Toulouse, Doat, XXV, fo 2. * Ibid., fo 159. — 5 ibid., fo 136.

336 CHAPITRE III. Bernard Bonpau, des frères de la Sainte-Croix, de Toulouse, se reudit avec deux autres religieux de cet ordre en Lombardie auprès des Bonshommes, leurs compagnons ^ Le peuple n'avait pas encore cessé d'aimer, de favoriser, de soutenir les Cathares; on leur apportait des vivres dans les cachots de l'inquisition , on se lamentait de leur captivité ou de leur absence; on allait recueillir secrètement, la nuit, les cendres de ceux qui avaient péri dans les flammes; on ne se rendait qu'avec répugnance aux prédications des moines, auxquelles on n'assistait qu'avec un air sombre et en murmurant; les uns , intimidés par les menaces , ne s'opposaient pas ouvertement k la persécution, mais leur colère se lisait dans des coups d'œil, qui suffisaient aux inquisiteurs de preuves d'hérésie*^; chez d'autres la vengeance éclatait en actes, et des moines, tels que le dominicain François de Toulouse, tombaient sous leurs coups 3. Depuis la réunion du comté de Toulouse k la couronne de France, les rois poursuivirent le but pour lequel l'Église luttait depuis près d'un siècle, avec une vigueur que ni RaimondVII ni Alphonse lui-même n'avaient pu déployer. Tous les efforts des inquisiteurs de France se dirigèrent contre les Cathares des provinces méridionales; les rois les assistèrent de leur puissant secours. Grégoire X donna aux dominicains les instructions les plus pressantes^; Philippe-le-Hardi les prit sous sa sauvegarde royale, et ordonna à tous ses vassaux et officiers d'exécuter leurs ordres^. Ceux qui se distinguèrent le plus par leur zèle , furent les frères Pons de Poret et Etienne^; Guillaume de Cohardon, le sénéchal royal de Car« Ibid., fo I. — 2 Yvonelus, 1786. — 3 Percin, II, 209. 4 20 et 28 avril 1275. Marlène et Durand, Thés novus anecdot.y Y, 1817, 1822. 5 Juillet et septembre 1274, et de nouveau en février 1279. Arch. de VInquisii, de Carcoêtonne, Doat, XXXII, fo 85 et suiv. 6 Martène et Durand, l c, 1809.

FRANCE. 1270. 337 cassonne, les seigneurs énergiquement dans la recherche et dans la punition des hérétiques[^]; ils firent, en 1273 et en 1274, une perquisition générale dans tous les diocèses du Midi, à la suite de laquelle un grand nombre de parfaits et de croyants furent découverts et condamnés[^]. C'est alors que les ministres et les parfaits qui ne tombèrent pas entre les mains des inquisiteurs paraissent avoir pris la résolution de se retirer tous en Lombardie. Ils n'étaient plus soutenus par les nobles au même point que jadis; Thérésie se concentrait de plus en plus dans le peuple des petites villes et de la campagne. Il est vrai que dans le grand procès fait en 1274, on voit figurer encore des chevaliers et des femmes nobles; le mélange des Provençaux avec les Français n'était pas encore consommé, ces derniers étaient encore détestés par la population indigène et surtout par les hérétiques, qui ne voyaient en eux que les alliés du clergé de Rome[^]. Cependant un changement profond avait commencé à s'opérer dans beaucoup de maisons seigneuriales; les nouvelles générations, qui n'avaient pas été témoins des horreurs de la croisade, s'étaient mêlées avec les Français, par intérêt comme aussi par des alliances de famille; ne connaissant que par tradition l'ancienne liberté et la prospérité jadis florissante du pays, ainsi que les iniquités qui les détruisirent, convaincus d'ailleurs de leur impuissance contre la domination française, les barons se retiraient peu à peu des hérétiques et revenaient à une Église qui vengeait par des châtimens terribles toute tentative de désobéissance à son autorité. De plus, le nombre des seigneurs originaires du Nord était devenu d'année en année plus considérable dans le Midi. Vaisselle, IV, 17. [^] Arch. de l'Inquisit. de Toulouse[^] Doat, XXV. 3 f° 1275 00 accusé dit : Quàd multùm sibi displicebat dominium Gallorum, et quia clerici et gallici unum erant, Arch. de l'Inquisit. de Toulouse, Doat, XXV, fo 48. I. 22

338 CHAPITRE III. le Languedoc ; on se souvient que déjà Simon de Montfort avait voulu que les veuves nobles du Midi ne pussent se remarier qu'avec des barons du Nord ; les châteaux et les biens enlevés soit par la guerre, soit plus tard par la confiscation, aux seigneurs méridionaux, avaient été donnés en tîef k des Français \ c'est parmi ceux-ci enfin qu'Alphonse et ses successeurs les rois de France choisissaient de préférence les sénéchaux et les baillis de la province. Par tous ces moyens se préparait la fusion des hommes de la langue d'oc avec ceux de la langue d'oïl*, mais k l'époque dont nous parlons cette fusion ne s'accomplissait encore que dans la no blesse; le peuple y demeurait encore étranger. C'est pour cela que la noblesse ne protégeait plus les Cathares , tandis qu'ils conservèrent encore longtemps les sympathies du peuple. Les châteaux ne s'ouvraient plus aux prédicateurs hérétiques , ils ne leur servaient plus d'asiles contre les persécuteurs. Ce n'est plus que dans les forêts, dans les gorges inaccessibles des montagnes, dans de pauvres fermes isolées, que vivaient les Bonshommes; leur point de réunion, leur retraite principale n'était plus, comme encore trente années auparavant, une citadelle redoutable, défendue par les plus puissants et les plus intrépides chevaliers du pays; c'étaient quelques cabanes cachées dans les bois près de Paiajac^.

Excommuniés par l'Église et proscrits par le roi, afaydits pour cause d'hérésie,» les parfaits, les croyants, les suspects même, quand ils ne pouvaient pas payer les amendes ou les cautions énormes , ou qu'ils ne voulaient pas s'exposer aux horreurs des cachots de l'inquisition, erraient dans des contrées inhabitées , se nourrissant misérablement de quelques aumônes obtenues de la charité de gens presque aussi pauvres qu'eux-mêmes. Quand ils se hasardaient k sortir de leurs retraites, ils trouvaient encore çk et Ik dans les campagnes 1 ÂrcK de VInquisit. de Toulouse, Doal, XXV, f« 153.

FRANCE. 1274. 339 des croyants conservant en secret leur fidélité à la secte et leur haine contre Rome. Mais ces croyants n'étaient plus des hommes en état de protéger leurs Bonshommes vénérés -, ils ne pouvaient que les plaindre, les nourrir, les cacher pour quelques nuits ; car ce n'étaient plus que des hommes du peuple, des ouvriers de tout genre, des tisserands, des tailleurs, des cordonniers, des barbiers, des maréchaux, des armuriers, des meuniers, des pêcheurs, des fermiers, des écrivains, des soldats, des jongleurs même. C'est dans cette situation que fut prise par les parfaits la résolution d'émigrer ; en masse en Lombardie, et d'établir en ce pays, où ils avaient encore quelques protecteurs puissants et dévoués, et où se trouvaient déjà beaucoup de leurs compatriotes, les débris de l'Église cathare de France. Par des chemins détournés, escortés par quelques croyants courageux, se cachant pendant le jour chez des amis et ne marchant que la nuit, ils quittèrent alors leur patrie, un à un, pour ne pas éveiller les soupçons des inquisiteurs. Bientôt beaucoup de croyants imitèrent leur exemple pour chercher à l'étranger une liberté qu'ils n'avaient plus en France et qu'ils ne tardèrent pas à perdre aussi en Italie. Avant de partir, ils vendirent, sous différents prétextes, leurs maisons ou leurs champs, ou bien ils firent passer peu à peu leur argent aux frères déjà réfugiés. Ceux qui restèrent, faisaient de temps à autre des collectes, que des messagers fidèles apportaient en Lombardie, malgré tous les dangers auxquels ils étaient exposés pendant ces voyages difficiles. Depuis cette époque il n'y eut plus d'évêque cathare en France; Bernard Oliba, l'évêque de Toulouse, s'établit à Sermione, avec son frère Pons Oliba et les parfaits Bernard Barba, Raimond de Bautio, Bernard Primat; Raimond Hugues de Roquevidai (Tarn, vers 4270) porta un jour 500 sols cousus entre deux voiles, que Guillaume Fabri, de Lavaur, envoya aux frères émigrés. Arch. de VinquiU, de Toulouse, Doit, XXV, f° «8. 2 Ibid., fo 243 et suiv.

340 CHAPITRE 111. c'est là que résidait aussi Guillaume Petit, Tévêque de Tancienne Église française d'Italie ^ L'évêque Pons de Goniville avec son tils majeur se retira à Pavie^, où beaucoup d^autres ^parfaits vinrent se joindre a eux^. C'est de la Lombardieque part désormais la direction des restes de la secte en France; il parait que dès 1274 le Consolamentum n'est plus administré en France qu'aux malades , et que pour être reçu parfait, il faut se rendre auprès des évêques réfugiés. Les croyants, désolés du départ des Cathares, échangeaient entre eux des plaintes amères-, selon le témoignage de l'un d'eux, ils disaient fréquemment : a A quoi nous sert de rester dans ce pays et d'y travailler, puisque nous n'avons plus ces Bonshommes qui savaient nous apporter des consolations à nos derniers moments? Hélas, durera-t-elle toujours cette persécution cruelle? Quel malheur pour nous, pour le salut de nos âmes , que ces fidèles serviteurs de Jésus-Christ soient ainsi forcés de vivre a l'étranger! Notre pays n'en serait que plus heureux, si tous ces exilés pouvaient y revenir^. » Souvent les plus courageux parmi les croyants se mettaient en route pour visiter les réfugiés ; des troupes entières d'hommes, de femmes, d'enfants hasardaient ces dangereux pèlerinages ; c'est ainsi que Pierre Maurel, d'Auriac, Guillaume Boérii et Baimond Saichii, de Caraman, Pierre Galhard, avec leurs familles, quittèrent un jour la France et n'y retournèrent qu'après s'être fait donner la bénédiction des Bonshommes réfugiés à Asti, à Alexandrie, k Pavie, à Mantoue, k Crémone, k Milan^ Pour maintenir le zèle des croyants demeurés en France, « VaiweUe, IV, 17. 2 Arch. de l'Inquisit. de Toulouse, Doat, XXV, fo 2. 3 Bans Doat, XXY, il y a une foale de noms de réfugiés, depuis 1260, et surtout des années 1273-1275. " Arch. de l'Inquisit. de Toulouse, Doat, XXV, fo 24S et suiy. 5 Ibid., fo 17 et suiv.

FRANCE. 1274. 341 des parfaits intrépides, pourvus des sommes nécessaires par les riches seigneurs de la Lombardie[^] quittaient leurs asiles pour parcourir le Languedoc, au péril de leur vie; en 1277, le diacre Arnould Hugues , quoiqu'il sût qu'une année auparavant Raimond Carbonel, de Carcassonne, avait été brûlé vif, osa pénétrer jusqu'à Montpellier pour donner le Cons(h lumentum à un vieux chevalier mourant ; il n'échappa qu'avec peine aux gens envoyés pour le prendre[^]. Ne trouvant plus chez les nobles la même protection que jadis, les Cathares durent songer à d'autres moyens pour échapper aux inquisiteurs. Désespérant de se sauver par la fuite, ils cherchaient souvent dans les églises un asile que d'anciennes coutumes rendaient inviolable ; le pape Martin IV abolit pour eux ce privilège ; il ordonna qu'on laissât les officiers de l'inquisition les poursuivre jusqu'aux pieds des autels[^]. D'autres fois ils s'adressaient à l'avidité de ceux qui ne faisaient la chasse aux hérétiques que pour gagner les primes promises-, pour délivrer les prisonniers, ils payaient des rançons plus fortes que les récompenses données par l'Église[^], le détenteur d'un hérétique le vendait au plus offrant-, mais bientôt ce moyen ne leur servit plus-, l'inquisition redoubla de vigilance, et d'ailleurs il n'y eut plus que des croyants trop pauvres pour lutter avec succès contre les sommes dont pouvaient disposer leurs adversaires. Depuis lors les triomphes de l'inquisition furent de jour en jour plus faciles ; mais pour [^] L. e. 2 Ibid , fo 292. Arch. de l'Inquisit. de Carcassonne , Doat, XXXII, fo 241. 3 Le 21 octobre 1281. Raynald., XIY, 327, no 15. * Vers 1278 Jean de Cavibus, d'Avignonnet , avait arrêté une femme hérétique. Il fut alors convenu qu'une autre femme se mettrait à la place de celle-ci , et qu'on dirait que Jean s'était trompé, en prenant pour une hérétique une personne orthodoxe ; cette dernière devait rester entre ses mains comme [^] rançon de la somme convenue pour la délivrance. Cette somme fut levée par contribution sur les hérétiques d'Avignonnet. Arch. de l'Inquisit. de Toulouse, Doat, XXV, ff 297 et suiv.

342 CHAPITRE III. avoir à combattre des ennemis moins nombreux et moins formidables, et pour être exposés à moins de dangers per> sonnels, les inquisiteurs n'en agirent ni avec plus de modération ni avec plus de discernement que jusque-là. Les simples soupçons, les délations occultes leur suffirent toujours pour ordonner des arrestations et pour prononcer même des jugements; ils allèrent encore plus loin que leurs prédécesseurs, ils inventèrent des tortures pour arracher aux accusés l'aveu d'un crime dont bien souvent ils étaient innocents[^]. Bernard de Castanet, qui depuis 1277 réunissait aux fonctions d'évêque d'Alby celles d'inquisiteur de son diocèse, et le dominicain Simon de Yalle, inquisiteur général du Midi, résidant à Carcassonne , se distinguèrent surtout par leur ardeur fanatique[^]. Dans une tournée qu'ils firent en 1277 et en 1278, ils découvrirent un grand nombre de croyants, presque tous hommes du peuple*, plusieurs des prédicateurs qui , revenus de la Lombardie , parcouraient la province , ainsi que de hardis messagers qui entretenaient les relations secrètes entre les habitants et leurs compatriotes réfugiés, tombèrent entre leurs mains'. Leur manière d'agir injustement et inutilement rigoureuse, souleva contre eux l'indignation de quelques officiers royaux et de quelques membres du clergé lui-même. Sans Morlana , archidiacre de Carcassonne, voulut s'opposer à leurs excès [^] il fut accusé lui-même d'être hérétique[^]. Philippe-Ie-Bel 1 Ordonnance de PhiUppe-le-Bel» rendue en 1287 ; Ordonn. des rois de France, XII, 326. 2 Yaissette , IV> 59. Martène et Barand , Thet. novus anecdot. , Y, 1810. 3 Arch. de VInquisit. de Toulouse, Doat, XXY. [^] Il fut accusé, en 1285, d'avoir voulu corrompre un des gens de l'inquisiteur pour se faire livrer les livres de l'inquisition et les brûler. Honoré IV, auquel la chose fut soumise, ne trouva pas les charges suffisantes et ordonna une plus ample information. Arch. de VInquisit. de Carcassonne, Doat, XXXII, fo 136 et suiv.

FRANCE. 1280. 343 défendit au sénéchal de cette ville de faire arrêter qui que ce fût h la requête des inquisiteurs, k moins que ce ne fussent des hérétiques manifestes et convaincus[^] ; malgré cela , il ne put arrêter le cours de leurs fureurs. D'ailleurs il continuait lui-même à profiter du bénéfice qui résultait pour lui des procédures inquisitoriales ; en 1289, il chargea son sénéchal de Garcassonne de faire une enquête des biens possédés par les héritiers des hérétiques condamnés , et d'en ordonner la saisie ; ces biens , formant une quantité considérable , furent vendus au profit du fisc du roi[^]. Vers 1290, les plaintes contre les inquisiteurs se renouvelèrent ; h Toulouse, le frère Pierre de Mulceone[^], k Garcassonne, le frère Nicolas d'Ai)beville exaspérèrent les habitants par leurs violences commises sous le prétexte de poursuivre les hérétiques[^]. Mais les réclamations les plus fondées furent considérées comme des symptômes d'une hérésie et punies comme tels -, le comte de Foix , Roger IV, fut accusé par des hommes que l'inquisition elle-même qualifia plus tard de calomniateurs[^]; les seigneurs Pons Magrefort, Guillaume et Pierre Roger de la Tour furent condamnés et dépouillés de leur château de Pech Luna®; le notaire qui rédigea l'acte d'appel contre l'inquisition que les habitants de Garcassonne voulaient présenter au roi , fut jeté en prison , et malgré les ordres réitérés de Philippe-le-Rel k son sénéchal , l'inquisition l'ordonna de 27 avril 1287. Ordonn. des rois de France, XII, 326. 2 Arch. de Vinquisit, de Carcassonne, Doat, LXXY, f» 317. Depuis 1282 on trouva de nombreux actes de vente de biens confisqués, dans Doat, GVII. 3 Liber sentent, inquisit, Tolos., 2 et suJy. ♦ Vaissette, IV, 72. 5 n fut accusé en 1292. En 1297 l'inquisiteur Bernard de Glermont déclara que l'accusation n'était qu'une calomnie inventée par la haine. . Vaissette, IV, preuves, p. 108. 6 En 1292 ce château fut vendu avec toutes ses appartenances en terres et en hommes, la justice basse et le droit de créer des consuls, etc., par le

344 CHAPITRE 111. tioD ne se modéra pointa PendaDt plusieurs années les Méridionaux supportèrent cette tyrannie ; mais, en 1296, poussés a bout, ils s'allièrent entre eux pour la défense de leur liberté. A Béziers on opposa une résistance énergique aux inquisiteurs[^]; à Garcassonne on chassa le frère Nicolas, on saccagea le couvent des Jacobins , et les consuls défendirent aux citoyens d'entrer dans l'église de ces moines[^]. La ville, excommuniée, porta sa plainte devant le roi , qui renouvela au sénéchal Tordre de ne pas arrêter des personnes simplement suspectes, et de n'emprisonner que celles qui se seraient elles-mêmes avouées hérétiques ou qui auraient été reconnues telles par des témoins dignes de foi ; il annonça en même temps son intention d'envoyer dans la province des gens habiles pour raffermir la foi de ses sujets et pour remédier aux inconvénients et aux abus de Tinquisition[^]. Cependant ces remèdes n'arrivèrent point; Philippe-leBel revint sur sa pensée , et au lieu de mettre un frein aux inquisiteurs, il voulut que ses officiers se soumissent entièrement à leur volonté. Les progrès des Vaudois parmi le peuple du Midi, l'exaltation produite par les Fratricelles fanatiques, une recrudescence évidente du catharisme, et peut-être l'affectation de paraître bon catholique tout en résistant au pape, telles furent sans doute les raisons qui engagèrent Philippe-le-Bel k favoriser l'inquisition méridionale. En 1298, il fit publier une bulle de Boniface VIII, enjoignant à tous les seigneurs temporels de prêter main-forte aux inquisiteurs ; il ordonna à ses vassaux, sénéchaux et baillis d'obéir aux moines, de leur livrer les personnes accusées d'hérésie, procureur du roi de la sénéchaussée de Toulouse , pour 500 liyres tour< DOIS. Doat, XXXII, fo 244 et suiv. J En 1291. Vaisselle, IV, preuves, no 40, p. 97, 98. 2 Bouges, 213 et suiv. — 3 RipolJ, II, 54. '[^] Trésor des chartes de Car cassmne y Doal, XXXII, f« 264. Vaisselle, iV, preuves, n« 40, p. 98.

FRANGE. 1223. 345 et de punir sans appel celles qui seraient condamnées ^ Abandonnés ainsi de la justice royale , les habitants de Car- (cassonne ne résistèrent plus^ ils demandèrent l'absolution, que l'inquisiteur Nicolas d'Abbeville leur accorda, à condition pour eux d'élever dans le couvent des dominicains une chapelle en l'honneur de saint Louis ; en outre , douze de leurs magistrats durent se soumettre à des pénitences^. Le calme, ainsi rétabli , ne dura que peu de temps. Le ressentiment populaire couva sourdement sous l'apparence de la soumission. Il ne tarda pas à éclater de nouveau. Les violences commises par Nicolas d'Abbeville à Carcassonne, par Bernard de Castanet à Alby, par Foulques de Saint-Georges à Toulouse, forcèrent, en 1301, les magistrats et les barons du pays, auxquels cette fois se joignirent plusieurs évêques, à adresser au roi les plaintes les plus énergiques. Ils lui représentèrent les vexations et les cruautés exercées par ces moines, leurs exactions, leurs condamnations arbitraires, les tortures horribles infligées aux accusés , les ruses par lesquelles des employés pour suborner les témoins contre ceux qu'ils voulaient perdre, leur tyrannie d'autant plus odieuse qu'elle s'abritait sous le masque de la foi ; Philippe-le-Bel fut supplié de faire intervenir l'autorité de la majesté royale, afin de prévenir une explosion de la fureur du peuple. Le roi céda; il défendit, notamment à l'inquisiteur de Toulouse, d'emprisonner de sa propre autorité des personnes simplement suspectes; qu'il requière, lui ordonna-t-il , l'intervention du sénéchal , qu'il ne décrète aucune arrestation sans l'assentiment de l'évêque, et qu'en cas de désaccord entre ce dernier et lui, il soumette la question à une réunion d'ecclésiastiques. Le frère Foulques de Saint-Georges ne tint nul * Arch. de l'Inquisit. de Carcassonne j Doat, XXXII, fo 272. Arch. d'Alby, Doat, XXXII, fo 275. Vaisselle, IV, preuves, ii« 40, p. 99. Ordonn. des rois de France, I, 550. 2 En avril 1199. Vaisselle, IV, preuves, n° 40, p. 100 ci suiv.

346 CHAPITRE III. compte de ces ordres émanés d'un pouvoir auquel il ne reconnaissait d'autre compétence en matière religieuse que celle d'exécuter les décrets et les jugements de l'Église. L'évêque de Toulouse et le roi demandèrent en vain que le chapitre général des dominicains le remplaçât : indigné, Philippe osa lui interdire l'exercice de ses fonctions et lui supprimer ses gages ; ce n'est qu'alors que les dominicains cé[^]dèrent-, le fougueux inquisiteur fut révoqué[^] mais ce ne fut que pour faire place à un homme qui se rendit plus odieux encore, au frère Geofroi d'Abluses. L'[^]indignation publique trouva un organe dans le frère mineur Bernard Délicieux , un de ces Spirituels de Narbonne qui s'étaient séparés des franciscains de la commune observance , pour embrasser le genre de vie austère et les doctrines mystiques et hardies de Jean d'Olive. Bernard souleva le peuple par ses prédications ardentes et par ses écrits, contre les dominicains et les inquisiteurs; les sentences rendues contre les hérétiques, disait-il, ne sont dictées que par le fanatisme et la tyrannie ; les inquisiteurs sont des ennemis de la paix publique et de la liberté des communes et des individus[^]. Les mêmes sentiments éclataient dans les chants des derniers troubadours-, le vieux Pierre Cardinal, qui dans sa jeunesse avait été partisan dévoué de Baimond VII , accusait dans des sirventes véhéments l'inquisition d'avoir banni la droiture et la loyauté pour faire régner l'hypocrisie[^]; et le gentilhomme marseillais Bertrand Carbonel s'écriait :

FRANCE. 1301. 347 gent en France, jamais il n'eut bureaux d'usure; il tint, au contraire, droite la balance de loyauté. Vous ne faites pas de même, vous qui pour de l'argent prononcez des interdictions , qui pour de l'argent absolvez , pour de l'argent condamnez , et chez lesquels nul , sans argent , ne trouve de ré* mission ^» Nous avons dit plus haut que dans les dernières années du treizième siècle il y eut une recrudescence de la secte cathare dans le midi de la France. Ce fait n'a rien de surprenant, quand on songe k l'exaspération produite par les excès des inquisiteurs, k la résistance opposée par les villes, aux appels adressés au peuple par ses poètes, aux prédications de ces moines franciscains qui proclamaient que l'Église romaine dégénérée s'approchait de sa fin^. Attentifs à ces mouvements, les chefs des Cathares réfugiés en Lombardie jugèrent le moment favorable pour tenter le rétablissement de leur Église en France. De nombreux parfaits parcoururent de nouveau les contrées méridionales, rassemblant les débris de la secte, tenant des réunions secrètes, instruisant, encourageant les croyants dont la fidélité n'était pas encore ébranlée. Ils déployèrent une activité et un courage prodigieux; ils sentirent renaître leurs anciennes espérances, et la voix publique leur attribua des victoires, plus grandes que celles qu'ils remportaient en réalité. Inquiétés par ces bruits, les évêques se réunirent en concile à Béziers; l'archevêque Gilles de Narbonne leur recommanda d'exercer dans leurs diocèses la vigilance la plus sévère, et de prêter à l'inquisition des secours efficaces'. Mais leurs efforts joints à ceux des inquisiteurs ne purent ni refroidir l'enthousiasme des Bonshommes ni arrêter leurs succès. En peu d'années tout 1 lliUot, II, 430 et ftuiy. Raynooard, IV, 282 et raiy. Hist. littér. de la France, XX, 560 et goir. 2 P. ex. Lib. sentent, inquit. Tolos., 502, etc. ^ En 1299. Mansi, XXIV, 1215, can. 3.

348 CHAPITRE 111. le pays se trouva de nouveau rempli de croyants \ les congrégations se reformèrent sous la direction d'anciens, jusque dans les villes où siégeaient les évêques, les inquisiteurs et les sénéchaux du roi ^ on n'eut plus besoin d'aller en Lombardie pour se faire recevoir au nombre des parfaits ; le Consolamentum fut donné à plusieurs reprises en France même; ce n'est que pour la cérémonie de la reconsolation, qu'il fallait encore se présenter auprès des chefs réfugiés. Les relations avec ceux-ci redevinrent plus fréquentes et plus suivies; des messagers réguliers leur apportaient des lettres ou le produit des collectes ; les croyants allaient les visiter en Lombardie et jusqu'en Sicile; c'est en 1300 surtout que beaucoup, sous le prétexte de se rendre au jubilé de Rome, entreprirent le voyage d'Italie ^ Les documents du temps nous ont conservé les noms de quelques-uns des j^rédicateurs cathares de cette époque , qui tous enseignaient l'ancien dualisme absolu de la secte. Déjà, en 1284, Ayméric Barrot et Pons Fogassier parcoururent les environs de Toulouse , et présidèrent des réunions nocturnes^. Dans les dernières années du treizième siècle et dans les premières du quatorzième prêchèrent Raimond Delboc, qui paraît avoir été évêque d'Âlby , et son compagnon Raimond Desidérii ^ ; Bernard de Goch, de Cerdua, revenu avec Pierre Lobet de la Lombardie, Bernard de la Yigaria et Manfred de Somart; Bernard Audouin, de Montagut, un ancien ; Pons Amiel, de la Garde, André de Prades, Amiél de Perlis, de Hauterive, Philippe de Clayrac*; Pierre Raimond, de Saint-Papoul , que le peuple aimait à cause de sa beauté remarquable^. Le chef paraît avoir été le vieillard Pierre Aulier, ancien notaire d'Aix , * Lib, sentent. inquisit. Tolos., 81. — 2 /6td., 2. 3 Benoit, I, preuves, 271. Lib tentent, inquisit. Tolos., 219. ^ Lib. sentent, inquisit. Tolos., 6, 10, 68, 80, 220, 248. ^ Cesi un pulcher homo. Ibid., 185. Il avait un frère tailleur. Ibid., 258.

FRANCE. 1256. 349 homme du peuple; sa fille était la femme d'un tailleur de Toulouse ; il était un des anciens de la secte *, revenu de Como avec son fils Jacques, son frère Guillaume et Pierre Raimond, de Saint-Papoul , il tenait , en 1303, des réunions secrètes à Toulouse même^ Dans cette ville il y eut des églises assez désertes ou assez mal gardées, pour que les Cathares pussent les choisir pour leurs assemblées , comme des lieux où ils avaient moins à craindre que partout ailleurs d'être découverts; Jacques Âulier fit une nuit une prédication à des croyants dans l'église de Sainte-Croix'^. Dans les campagnes, les parfaits se cachaient pendant le jour dans les forêts ou dans des cavernes , d'où ils ne sortaient que la nuit pour prêcher à leurs fidèles, réunis dans une grange ou autour du foyer dans une ferme^*, des jeunes gens veillaient aux portes, et au moindre signe de danger, les Bonshommes se retiraient, escortés par des guides dévoués. Aucun noble n'assistait plus à ces services religieux faits sous le voile du mystère , et dont la fréquentation était punie des peines les plus fortes ; des artisans, des meuniers , des laboureurs , des pêcheurs , auxquels se joignait encore ça et là quelque clerc ou quelqu'homme versé dans les lois^, tels étaient les seuls qui crussent encore que les Cathares étaient les Bonshommes, qu'on n'était sauvé que par leur foi , et qu'on n'arrivait à « une bonne fin » qu'en se faisant à consoler » par eux. La conviction de ces hommes était singulièrement forte ; le secret même dont ils durent s'entourer, ne servait qu'à lui donner un attrait de plus et à doubler sa force de résistance. Les châtimens et les pénitences infligés par les inquisiteurs étaient de peu d'effet; il y avait, 3, 6, 37, 68, 9*. ^ Ibid., 159. Ils s'y réunissent ut ibi secretius passent tractare et loqui de facto hæreticorum. 3 Arch. de l'Inquisit. de Carcassonne, Doat, XXXIV, fo 85. ^ n y avait parmi eux des tisserands, des faiseurs de bâts (bcisterii)^ des maréchaux-ferrants, des tailleurs, des barbiers, etc. Lib, sentent, inquisit, Tolos., 152, 282, etc.

350 CHAPITRE m. est vrai que la crainte du feu arrachait souvent aux croyants accusés des abjurations qui entraînaient alors des pénitences plus ou moins dures ; mais à peine condamnés , ils se hâtaient de déposer les croix rouges qu'ils devaient porter sur les habits-, beaucoup même parvenaient à s'évader des prisons; chaque année les inquisiteurs découvraient un grand nombre de ces relaps opiniâtres. Les endroits où les croyants étaient le plus nombreux , étaient Aix , Verdun , Verlhac , Limoux , Beauvoir, Born , Cordes , Verfeuil , Lugan , Gardes , Mirepoix , Saint-Papoul , et surtout Toulouse^ C'est au milieu de ces circonstances que le frère Geofroi d'Âbluses fut nommé inquisiteur de Toulouse. Il débuta avec un fanatisme qui n'était égalé que par celui de Nicolas d'Abbeville et de Bernard de Castanet. L'indignation des habitants des principales villes fut au comble. Des plaintes, des menaces mêmes parvinrent au roi, qui cette fois résolut d'intervenir avec énergie. Il envoya dans la sénéchaussée de Toulouse le vidame d'Amiens, Jean de Pecquigni, et Richard Neveu , archidiacre de Lisieux , avec ordre de recevoir les plaintes au sujet des inquisiteurs, et de réformer les abus les plus graves. Le vidame, que les chroniques appellent un chevalier sage et loyal , se fit ouvrir les prisons de l'inquisition , délivra un grand nombre de prisonniers innocents, fit arrêter plusieurs des agents du saint-office, et saisit, par ordre du roi, le temporel de l'évêque d'Alby, qui demeura suspendu de ses fonctions jusqu'en 1308 2. Le peuple, accueillant ces mesures avec enthousiasme , donna libre cours à son ressentiment 1 Il y en avait en outre à Hautpoul, à Alzone, à Ayignon, à Auriac, à Beaupuy, à Bolhac, à Garaman, à Casser, à Gastelsarrasin, à Fanjaax, à FrancariUe, à Ferras, à Garrigues, à Lantar; à Marciac, à Mazères, à Marniac , à Monlago , à Prunet, à Prades, à Rabastens, à Sayerdun , à Saint-Sulpice, à Taravel, à Tarascon, à Vaquiers, à ViHemur, etc. Lib. sentent, inquisit. Tolos., pas^m. ^ Compayré, 239 et suiv.

FRANCE. 1300. 351 contre les inquisiteurs[^] partout ils furent poursuivis aux cris de mort aux traîtres 1 Bernard de Castanet, insulté, prit la fuite ^ les dominicains d'Alby furent chassés; à Carcassonne on brûla les registres du tribunal abhorrée Aussitôt des accusations d'hérésie furent lancées contre Jean de Pecquigni ; Geofroi d'Abluses demanda avec violence son rappel , Texcommunia , et voulut que la sentence fût publiée dans toutes les villes; mais Tamour des habitants pour le vidame, qu'ils regardaient comme un libérateur, empêcha l'exécution de ces ordres; à Castres, le prêtre qui voulait donner lecture du décret d'excommunication , fut jeté en prison ; les consuls d'Alby et de Réalmont adressèrent une supplique au roi pour obtenir que son délégué leur fût maintenu[^]. Philippe-le-6el ne le révoqua point ; il jugea la position du Midi assez grave, pour se décider à y venir lui-même; le 13 janvier 1304 il arriva à Toulouse, et publia immédiatement un édit ordonnant de faire visiter les prisons de l'inquisition et d'accélérer les procédures des accusés afin qu'ils ne restassent pas injustement enfermés[^]. Il recueillit les plaintes de tout le monde contre l'inquisition ; le frère Bernard Délicieux eut le courage de lui dire, que saint Pierre et saint Paul eux-mêmes , s'ils vivaient encore et s'ils étaient accusés d'hésésie, ne pourraient réussir k se défendre contre les inquisiteurs[^]. Ce concert de plaintes frappa l'esprit du roi ; un instant il crut qu'en effet les inquisiteurs étaient coupables; cependant il hésita encore a faire droit aux réclamations de ses peuples. C'est alors que le frère Bernard alla de ville en ville , disant aux habitants qu'ils attendraient en vain de la part du roi justice contre les inquisiteurs ; il les exhorta à se soustraire à la domination d'un maître impuissant a les protéger ; il voulait 1 Ibid., 257. Lib, sentent, inquisit. Tolos., 282. 2 Doat, XXXIV, fo 26 et suiv. ; CIII, fo 85 et suiv. 3 Vaissette, IV, 119 et suiv.; preuves, no 6i, p. ISO. ^ Lib. sentent, inquisit. Tolos.f 269.

352 CHAPITRE III. qu'ils se donnassent à l'enfant de Majorque, Ferdinand ^ Ce dernier appel à la nationalité presque éteinte du Midi, ces exhortations ardentes adressées aux populations de s'affranchir du joug de l'inquisition en rompant les liens de la France, qui avait aidé à leur imposer ce joug, rencontrèrent quelques faibles échos ; des ligues furent conclues , des contributions furent levées pour s'opposer à main armée aux inquisiteurs , et pour se procurer la justice que le roi hésitait à rendre^ ; à Carcassonne on délibéra même s'il ne fallait pas livrer la ville à Ferdinand^. Mais ces mouvements n'eurent d'autres résultats que de faire revenir le roi de ses désirs de modération , et de provoquer de la part des inquisiteurs des rigueurs et des violences nouvelles. Pour assouvir ses rancunes, le frère Geofroi d'Abluses chargea les dominicains Jean de Falgosio' et Gérard de Blumac de prendre toutes les mesures nécessaires pour extirper les hérétiques ^ ils devaient les poursuivre dans les forêts, leur faire la chasse, les traquer comme on traque des bêtes fauves et dangereuses^^ il ordonna aux officiers royaux et aux magistrats d'arrêter toutes les personnes que les deux dominicains leur indiqueraient comme hérétiques, comme croyants, fauteurs, suspects, etc.^ Philippe-le-Bel ratifia cet ordre donné à ses officiers par un moine , il manda à ses sénéchaux de Toulouse et de Carcassonne d'ôter les charges publiques aux hérétiques, et d'empêcher toute résistance aux inquisiteurs^. La terreur se répandit de nouveau dans le pays; des arrestations et des condamnations nombreuses eurent lieu ^ les inquisiteurs I Ibid., 270 et suiv. ^ En 1505. PhiUppe-le-Bel défendit ces contributions. Doat, XXXIV, fo 81. 3 Bouges, preuves, n° 58, p. 608 et suiv. ^ Le 30 septembre 1305. Arch. de l'Inquisit. de Carcassonne , Doat, XXXIV. fo 85. s Le 19 novembre 1505. Ibid., fo 85.-6 Ibid., fo 81.

FRANCE. 1305. 353 procédèrent selon leurs coutumes iniques : les témoins furent intimidés par les menaces de tourments horribles ^ on falsifia leurs dépositions sur les registres *, on traita les condamnés avec une barbarie épouvantable. Cependant les principaux chefs purent se réfugier en Lombardie ; les anciens Pierre Autier et Bernard Audoin, le diacre Raimondisarn, Pierre Raimond de Saint-Papoul, Pons Bailly d'Aix, Pons de Narica d'Avignon , Matthieu Germain . neveu de Bernard Audoin , trouvèrent des asiles a Gomo et dans d'autres villes italiennes] Guillaume Salas, Raimond Magistri , Arnaulde Borrel de Limoux, se retirèrent en Sicile^ Une sentence de mort fut prononcée contre les consuls de Carcassonne, accusés d'avoir voulu livrer leur ville à Ferdinand de Majorque^. En même temps Geoffroi d'Abluses persécuta les magistrats et officiers qui avaient osé s'opposer à l'excommunication qu'il avait fulminée contre le vidame. Sa haine se tourna principalement contre Guillaume de Pesencs, viguier, et contre Gaillard, juge d'Alby. Il fit faire des recherches, et découvrit que plusieurs des parents du viguier avaient été parfaits , qu'une de ses tantes même avait été brûlée^ il demanda donc la destitution des deux officiers , « parce que , dit-il , la vengeance des crimes doit s'étendre non -seulement sur les criminels eux-mêmes, mais encore sur leurs descendants. » Le connétable Pierre de Macherin , lieutenant du sénéchal de Carcassonne , satisfait aux rancunes du moine , et révoqua de leurs fonctions les deux courageux officiers^. Jean de Péquigny en appela au pape de la sentence rendue contre lui ; il se rendit lui-même à Rome pour se faire absoudre ; mais prévenu par l'inquisition, le pape le chassa comme patarin de l'église où il s'était présenté. Le brave chevalier mourut en Italie, sans que 1 Lib. sentent, inquisit. Tolos., 14, 76, 2Q5, 2^21. 2 En septembre 1505. Bouges, preuves» no 58, p. 608 et suiv. 3 En 1306. Arch. de VInquisit. de Carcassonne, Doat, XXXV, fo 104 et suiv. I. 23

354 CHAPITRE III. l'Église lui eût pardonné le tort d'avoir trouvé la conduite de l'inquisition contraire à l'humanité et à la justice¹ ; ce n'est que deux ans plus tard, que la sentence d'excommunication fut cassée par des cardinaux que, sur les instances de Guillaume, fils du vidame, le pape avait chargés d'examiner la chose². Les condamnations prononcées, en 1305, par les inquisiteurs, ranimèrent tous les ressentiments des populations contre eux. Les habitants de Carcassonne, d'Alby, de Cordes se plaignirent au pape des violences, des injustices, des horreurs commises par Geoffroi d'Abluses et ses agents; ils lui présentèrent un tableau saisissant des tortures exercées sur les accusés, et du misérable sort des condamnés, enfermés dans des cachots souterrains, où, chargés de fers et sous la garde de geôliers féroces, ils manquaient d'air, de lumière, de lits et de nourriture³. Clément V commit les cardinaux Pierre de Saint-Vital et Bérenger de Saint-Nérée et Saint-Achille, pour examiner ces plaintes; il eut le désir sincère de connaître le véritable état des choses, et de rétablir la paix en ramenant l'inquisition dans des voies plus modérées; les deux cardinaux partirent avec l'ordre d'assurer de leur protection les citoyens qui accusaient les inquisiteurs, de veiller à ce que les témoins qu'ils appelleraient pussent déposer sans avoir à redouter le ressentiment des évêques et des moines, et d'adoucir autant que possible le sort des prisonniers. Le 15 avril 1306 les syndics d'Alby et de Carcassonne parurent devant les commissaires pontificaux; leurs plaintes furent écoutées avec bienveillance; les cardinaux

1 Yaïssette^{IV}, lil. 2 Le 23 juillet 1305. Arch, de l'Inquisition, de Carcassonne, Doat, XXXV, fo 114 et SD^{IV}. 3 Hs se plaignent de la caree Hs angustià, lecti inedia, vel tneftioltum penurià, aut tormentorum scæviiià, Arch, de l'Inquisition, de Carcassonne, Doat, XXXIV, fo 67; Corapayré, 240.

FRANCK. 1306. 356 descendirent eux-mêmes dans les cachots de Carcassonne ; ils furent saisis de pitié et d'effroi en y trouvant quarante et un hérétiques dans le plus triste état. Après des délais de plusieurs mois, ils ordonnèrent qu'à l'avenir personne ne dut plus être torturé ni emprisonné qu'en vertu d'une procédure faite de concert entre l'évêque et l'inquisiteur; ils changèrent les gardiens des prisons d'Alby et de Carcassonne , enjoignirent aux évêques de pourvoir aux vivres et au coucher des prisonniers, firent ôter les fers à ceux d'Alby, et voulurent qu'ils fussent transférés des caveaux souterrains dans des appartements supérieurs auxquels ils firent donner du jour ^.

Au frère Geoffroi d'Abluses fut adjoint le frère Bernard de la Guionie, qui au zèle ardent du moine réunissait l'habileté du négociateur *, il dut extirper Thérésie sans provoquer l'explosion des colles du peuple^. Il paraît qu'il laissa passer deux ans avant de reprendre l'exercice de l'inquisition, soit qu'il voulût donner aux esprits le temps de se calmer, soit qu'il eût l'intention de rassurer les hérétiques afin de pouvoir mieux les surprendre dans la suite. En effet, les Orages de 1305 et de 1306 furent à peine passés, que les Bonshommes réfugiés en Lombardie rentrèrent en France ; Pierre Autier, Amaulde Borrel , reparurent avec plusieurs de leurs compagnons; Autier donna le Consolamentum k plusieurs hommes et femmes sur le lit de mort; k Beauvoir, près de Tauriac, il imposa les mains à Pierre Sans de La 1 Areh. d'Alby, Doat, XXXIY, f» 45 et sair. Gompayré, 242 et saiy. 2 Yoy. sur Bernard de la Guionie ou Goidonis , Quétif et Échard , I , 576 et saiy. Percin, 6S. U resta inquisiteur de Toulouse jusqu'en 1324. Outre quelques autres ouvrages, i\ écnyii De practica inquisitionis ; ce traité est perdu. En 1317 il fut envoyé par Jean XXII en Italie pour pacifier la Lombardie; l'année suivante il fut chargé de négocier la réconciliation entre Philippe-le-Long et le comte Robert de Flandre. Wadding, YI, 261, 307. Plus tard il devint évêque de Lodève. Les actes de l'inquisition de Toulouse , publiés par Limborch , sont quelquefois cités sous son nom.

356 CHAPITRE III. Garde, beau jeune homme, qui devint dès lors le compagnon de ses travaux et de ses souffrances[^]; à Verlhac, il reçut parmi les parfaits Sans Mercadier, tisserand de Born, et Raimond Fabri, qui s'était préparé k l'initiation k Florence; Ar-[^] naulde Borrel tint des réunions k Toulouse même[^]. Ce n'est qu'au commencement de 1308 que Bernard de la Guionie envoya ses agents k la recherche des hérétiques-, ils lui en amenèrent un grand nombre. Le 3 mars il célébra dans la cathédrale de Toulouse son premier acte de foi ou sermon public , en présence du parlement, des consuls, du clergé, et d'une foule immense et morne. Avant la publication des sentences, le sénéchal , les ofiQciers royaux , les membres du parlement , les consuls jurèrent entre les mains du dominicain de défendre l'inquisition et de lui obéir, de rechercher, de dénoncer et de punir les hérétiques. Ce serment, qui se renouvelait k chaque acte de foi , fut suivi d'une sentence d'excommunication générale contre tous ceux qui empêcheraient le saintofiQce[^]. Le notaire lut ensuite les jugements rendus contre plusieurs hérétiques vivants et morts : Pons Amiel de La Garde , Philippa de Tnnicio , veuve de Raimond Maurell , et Stephana de Proaudo furent livrés au bras séculier; les deux premiers furent jetés dans les flammes; Stephana, saisie de terreur k l'aspect du bûcher, abjura son hérésie; l'Église lui fit grâce de la vie, pour Yenmurer k perpétuité. Les cadavres de Richarde, femme de Guillaume Dominique de Born, et de Guillaume Isarn furent déterrés et brûlés; et les maisons où ces deux personnes avaient reçu en mourant le Consolamenium, durent être rasées pour devenir «des lieux d'ordures[^]. » L'année suivante, un sermon public fut célébré le 25 mai; Amiel de Perlis et Pierre Bernier, de Yerdunet, ainsi que les os d'Arnaulde Borrel et de quelques croyants morts furent brûlés; un grand nombre de croyants furent 1 Liber sentent, inquisit, Tolos., 90, 102. 2 /6iU, 7, 42, 51, 80, 81. — 3 jwd., 1 e(sulv. — 4 /Wrf., 5 et suiv.

FRANCE. 1309. 357 coDdamnés au cachot; ceux qu'on relâcha, reçurent l'ordre de porter des croix rouges ou de faire des pèlerinages ^ Des condamnations pareilles se renouvelèrent les années suivantes ; en 1310 on brûla, outre quelques croyants relaps, Pierre Âutier, qui avait été pris k Beaupuy, et qui répondit par un refus énergique k la sommation de confesser que l'Église romaine était sainte et vraie ^; en 1312 les flammes dévorèrent trente-quatre cadavres déterrés, et les parfaits Pierre André de Verdunet, revenu de la Lombardie, Raimond Sans de La Garde, Raimonde, femme de Bernard de Lantar, Jeanne, femme d'Arnauld de Lantar, Finas, femme de Raimond Bertric, et Pierre Raimond de Hugonibus de Toulouse; ce dernier s'était imposé V endura dans les cachots de l'Inquisition^. Plus de mille personnes accusées d'hérésie furent ainsi jugées en peu d'années ; bien plus que ceux dont nous avons cité les noms, périrent sur les bûchers; la terrible coutume de V endura, c'est-à-dire d'abréger volontairement la vie par la faim , par le poison ou par le poignard, fut désormais pratiquée fréquemment par des hommes et des femmes qui redoutaient de tomber entre les mains des inquisiteurs , ou qui , pour ne point servir de spectacle au peuple, ne voulaient pas sortir vivants de leurs prisons^. Quant k celles-ci, elles ne suffisaient pas pour contenir toutes les victimes; les villes et les villages étaient pleins de pénitents, condamnés k porter la marque infamante des croix rouges ; l'émigration recommença et priva le pays d'une foule d'artisans utiles et de citoyens courageux. La terreur fut universelle; l'inquisition revint k toutes ses violences, auxquelles elle n'avait paru renoncer un instant que pour mieux assurer ses triomphes. La résistance semblait brisée k jamais ; les frères mineurs de Carcassonne , que Nicolas d'Abbeville voulait forcer k déterrer un bourgeois dont 1 Ibid., 7 et suiv. — 2 Ibid., 58 et suiv., 102. — 3 Ibid., 98 et suiv., 178. — ♦ Ibid., 3S, 70, 76, Hl, etc.

358 CHAPITRE m. ils soutenaient l'orthodoxie, ne trouvèrent dans tout le pays ni on notaire pour rédiger leur appel , ni un témoin qui osât déposer contre le redoutable inquisiteur ^ Cependant des plaintes parvinrent au concile de Vienne; il réitéra la défense aux inquisiteurs d'agir sans le concours des évêques; ce concours devait être une garantie pour les habitants , et un obstacle aux empiètements de l'inquisition sur le pouvoir épiscopal. Aussi les inquisiteurs de Toulouse et de Garcas-* sonne réclamèrent-ils auprès du pape, sous prétexte que le décret du concile, qui du reste n'était qu'une répétition de deux bulles de Boniface VIII et de Benoît XI, apportait aux procédures des retards considérables et inutiles. Il paraît que le pape ne céda point^. D'un autre côté Louis X mit en vigueur en France les lois de l'empereur Frédéric II contre les sectes^; on fit des statuts dans les villes du Midi, ordonnant a ceux qui y demandaient le droit de bourgeoisie, de renoncer par serment à toute hérésie et de jurer le maintien de la foi^; en 1329 Philippe de Valois renouvela les ordonnances pénales rendues antérieurement contre les hérétiques^. L'hérésie cathare s'approchait de sa fin *, tandis que les sentences contre des Vaudois deviennent de plus en plus nombreuses, on ne trouve plus que peu de Bonshommes condamnés au feu. Aux actes de foi tenus en 1316\ en 1319 et dans quelques années suivantes , les inquisiteurs Bernard de la Guyonie et Jean de la Baulne font brûler des cadavres, infligent à des croyants nombreux la pénitence des croix rouges ou les envoient dans les cachots, jugent par contu-* mace des fugitifs, livrent au bras séculier Magtarell de Brandis, Pierre, tailleur de Frai;inet, Bernard Raimond de Mo1 En 1247. Arch, de VInquisit. de Carcasione, Dont, XXXIV, f» 133. 2 Vaisselle IY, 154 et suiv. 3 Le 15 décembre 1515. Ordonn, des rois de France^ I, 610 et suiv. ^1319. Serment pour Narbonne, en langue romane, aax Arch. de Narbonne, Doat, LU, fo 45. — 5 Ordonn, des rois de France, II, 40 et suit.

FRANGE. 1247. 359 nesco, de Toulouse ^ Ea 1321, maître Guillaume Garrici, de Carcassonne, professeur es lois, abjure, et est condamné k passer en Terre sainte' pour combattre les Sarrasins, aussi longtemps qu'il plaira aux inquisiteurs, sous peine de cachot perpétuel^. Les villes renoncent a la résistance; elles font des instances pour rentrer en grâce auprès de TÉglise; ea 1319 les consuls d'Alby demandent pardon à Tévêque et a l'inquisiteur des outrages faits par leurs prédécesseurs à Bernard de Castanet ; ils jurent de ne plus s'opposer à l'inquisition , et se soumettent à différentes pénitences pour obtenir leur absolution^. Ceux de Cordes sollicitent leur réconcilia* tipn en 1321 ; elle leur est également accordée^. Des actes de foi contre des croyants ou des relaps cathares eurent lieu encore en 1321 , en 1322 , en 1323 à Pamiers^, en 1322 k Toulouse», en 1324, 1327, 1328, 1329 et 1330 à Carcassonne^. Le zèle de l'inquisiteur de cette dernière ville, Henri de Chamay, amena la découverte d'une multitude d'hérétiques*, plusieurs en furent brûlés , entre autres un parfait , Lenoir de Saint-Papoul ^ . Henri de Chamay voulut même revenir sur des accusations vieilles de plus d'un demi-siècle ; en 1335 il s'informa auprès du pape si des personnes accusées d'avoir assisté aux cérémonies cathares vers 1285, ne devaient pas être condamnées; la cour romaine eut assez de modération pour répondre que les charges étaient insuffisantes^. 1 Lib. sentent, inquisit. Tolos., 1S3 et suiv. Baluzii Miscell., I, 21i. 2 Lih» sentent, inquisit. Tolos.f 282 et saiv. Bouges , preuves , no 60, p. 620 et SUIV. 3 Le 11 mars. Les conditions forent : la construction d'une chapeUe, 50 Uyres pour la construction de l'église de Carmes, deux tombeaux pour deux inquisiteurs morts et diyers pèlerinages. Arch. d'Albyt Doat, XXXIV, fo ITOetsuiy. ^ Lib, sentent, inquisit, ToIqs,, 277 et suiy. 5 Ibid., 286 et suiv., 393. — ^ Ibid., 334 et suir. — ^ Yaissette» IV, 183, 184. Wadding, VU, 166. 8 Arch, de VInquisit, de Carcassonne, Doat, XXVII, fo 179 et suiv. 9 Vaissetle, IY, 184.

360 CHAPITRE ni. Nous ignorons si des Cathares furent jugés aux actes de foi tenus en 1357 et en 1383 k Carcassonne, et en 1374 dans la cathédrale de Toulouse ^ Nous ne le pensons pas; leurs traces se perdent vers le milieu de la première moitié du siècle. Abandonnée de la noblesse et de la bourgeoisie des villes, réduite à ne chercher ses disciples que parmi de pauvres artisans ou d'humbles habitants des campagnes, l'hérésie se lassa d'opposer k la double oppression de l'Église ^t de l'État une résistance qui jadis puisait une grande partie de ses forces dans le sentiment d'une nationalité désormais effacée. La secte disparut sans laisser de vestige dans nos provinces méridionales, à moins qu'il ne soit permis d'en reconnaître des descendants dans ces malheureux Cagots, qui pendant des siècles encore furent l'objet de l'aversion «t du mépris des catholiques. Les Cathares qui abjuraient, étaient obligés de porter, en signe de pénitence , des croix rouges sur leurs vêtements; ils n'étaient pas immédiatement admis dans les églises , mais ne devaient se pf éserter pendant quelque temps qu'aux portes , où les anciens catholiques les évitaient avec soin, tant par leur horreur de Thérésie, que pour ne pas s'exposer eux-mêmes aux soupçons des inquisiteurs. Ils étaient exclus des fonctions publiques; leurs fils et leurs petits-fils Tétaient de même. C'est surtout dans les derniers temps de la secte que le nombre de ces pénitents fut immense; des familles, des maisons, des villages entiers, las de résister, abjurèrent, se laissèrent marquer des croix rouges, et acceptèrent toutes les conditions accablantes de la pénitence. Est-il étonnant alors que les populations catholiques, fanatiques ou superstitieuses, se soient séparées de ces nouveaux convertis plutôt que de se mêler avec eux, qu'elles aient transporté le mépris ou l'horreur qu'elles avaient eus pour les pères , sur les fils frappés comme ceux-ci d'incapa» Vaisselle, IV, 184.

FRANCE. 1286. 361 cité civile? EsMl étonnant par conséquent qu'il ait pu se former ainsi dans ces provinces une race maudite , obligée de porter à perpétuité les marques déshonorantes de drap rouge, et à laquelle le peuple donna par dérision ce même nom de Chrétiens, Crestiaas, par excellence, que les Cathares s'étaient donné jadis par opposition à Rome? Il est vrai que nulle tradition d'une religion dualiste ne paraît s'être conservée parmi les Cagots méridionaux ; mais abandonnés à eux seuls , sans les ministres qui les avaient enseignés, surveillés de près par l'inquisition , vivant dans des terreurs continuelles, les pénitents perdirent peu à peu le souvenir de leur ancien culte et acceptèrent le catholicisme. Il nous semble donc que l'existence de ce peuple malheureux et la réprobation qui pesait sur lui, loin de se rattacher ^ des races différentes de la race indigène, doivent être ajoutées aux crimes de l'inquisition qui, après avoir fait des victimes sans nombre, ne sut pas même préserver ceux qui consentirent à se courber sous son joug, de la haine superstitieuse du peuple catholique^ Quant à Tesprit qui avait porté les populations du Midi à la religion cathare, l'inquisition ne le tua point; comprimé pendant quelque temps , il se réveilla plus tard] mais alors le catharisme, basé sur des erreurs et sur des illusions, ne l'aurait plus satisfait; il chercha ailleurs une nourriture pour les besoins de liberté de conscience et de vie pieuse , que l'Église romaine, appuyée sur l'inquisition, cherchait à étouffer dans les flammes ou à resserrer dans des formes immobiles. C'est là la raison des rapides progrès que firent dès lors les Yaudiois dans le midi de la France; c'est aussi la raison de l'ardeur avec laquelle au seizième siècle ces populations embrassèrent la Réforme; des communautés protestantes s'établirent dans presque toutes les localités où avaient existé des communautés cathares. La chute du catharisme fut un pro* Voy. la note 14 à la fin de rouyrag:e.

362 CHAPITRE III. grès; car, nous le répétons, il avait été une erreur profonde, une forme imparfaite du sentiment religieux, une satisfaction insuffisante du besoin de réflexion libre ; après une lutte de plusieurs siècles, cette forme se brisa, vaincue par les lumières d'une civilisation plus avancée, autant que par les violences de l'Église de Rome ; elle se brisa, mais l'esprit qui avait cru pouvoir s'en revêtir, ne se brisa point avec elle. Deux vérités ressortent de cette histoire, c'est qu'un peuple ne saurait être jamais sous le poids d'une erreur, et qu'en même temps la force matérielle est impuissante contre les consciences qui sentent leur liberté \ elle peut les comprimer, mais jamais les asservir. 2p France du Centre et du Nord. Les communautés cathares qui pendant les périodes précédentes s'étaient établies secrètement dans le Nivernais, dans la Champagne et dans la Flandre, étaient arrivées à un certain degré de consistance, à l'époque où Innocent III prit pour un des buts de sa vie l'extinction des hérétiques. Par leurs relations avec les églises du Midi de la France , elles acquerraient chaque jour des forces nouvelles, et gagnaient des partisans jusque dans les rangs de la noblesse et du clergé catholique. Mais isolées au milieu de provinces où ne régnait pas la même liberté d'esprit que dans les contrées méridionales, elles durent périr, dès que la tempête de la persécution eut rompu les liens qui les attachaient aux hérétiques provençaux. Le chef des Cathares du Nivernais était Terric, homme enthousiaste et redouté de l'Église. Il vivait dans une caverne souterraine, non loin de Corbigny*; il eut de nombreux disciples dans cette ville, ainsi qu'à Nevers et surtout à La Charité ; parmi eux se distinguaient le chevalier Evrard de Châl Chronol RoberU AUissiod., 269.

FRANCE. 1498. 363 teauneuf, Guillaume, chanoine de Nevers et neveu de ce seigneur, Baynauld, abbé de Saint-Martin ^ le doyen du chapitre de Nevers lui-même penchait pour les doctrines cathares. Informé de ces progrès de la secte. Innocent III exhorta le clergé du pays à la vigilance et k la sévérité. Dès 1198, Tarchevêque Michel de Sens , assisté des évêques de Nevers et d'Auxerre, fit des recherches rigoureuses , qui amenèrent devant son tribunal plusieurs partisans de la secte. L'évêque d'Auxerre, Hagues des Noyers, se signala surtout par son zèle; il mérita le surnom, très-recherché alors, de marteau des hérétiques^ Le doyen de Nevers, cité à Auxerre, demanda qu'on prouvât le crime dont on l'accusait; mais, comme il ne put nier d'avoir eu des relations avec les Cathares, les évêques le suspendirent de ses fonctions et l'envoyèrent a Rome ; Innocent III, après l'avoir examiné, invita l'archevêque de Sens k l'admettre k se justifier, et k lui rendre son bénéfice, tout en maintenant la suspension , jusqu'à ce que le scandale donné par un ecclésiastique accusé d'hérésie, fût apaisé?. L'abbé Raynauld de Saint-Martin fut enfermé, par ordre du pape, dans un couvent pour y expier la liberté de ses opinions^; le chef Terric, surpris dans sa caverne, fut brûlé vif.* Innocent III crut devoir envoyer un légat spécial dans la province, pour agir énergiquement contre la secte; il chargea de cette mission le cardinal Pierre de Saint-Marcel. En 1201, celui-ci fit condamner, par une assemblée de prélats convoquée k Paris , le chevalier Evrard qui, livré au comte de Nevers, fut brûlé 1 Hist. Episeopp. AlHssiod., 726. 2 ChronoL Roberti Altissiod., 262. 7 mai 1199; lanocent lira l'archeTéque de Sens. Lib. II, ep. 63; Baluz., 1, 57S. 3 ChronoL Boberti Altissiod., l c. 19 juin 1199; Innocent III an légat. Lib. II, ep. 99; Balnz., I, 402. ^ Chronol, Rob. AUissiod., (. c. Chronicon Turon., 294.

364 CHAPITRE m. par son ordre à Nevers même^ C'est après ce supplice que le chanoine Guillaume se réfugia dans le pays de Narbonne, où il changea son nom en celui de Théodéric, et devint bientôt un des chefs les plus influents des Albigeois^. Plusieurs des Cathares de La Charité se retirèrent également dans le Midi 9 on cite parmi eux les riches bourgeois Hervé de Lorriac, Hugues Raptier, Geoffroi et Guillaume de Monet; d'autres cherchèrent un asile en Lombardie^ , quelques autres encore, condamnés par contumace par l'évêque d'Auxerre , furent saisis de crainte, et se présentèrent devant le légat, demandant à faire pénitence; relevés par lui de l'excommunication , ils furent persécutés de nouveau par l'évêque; ce n'est qu'en 1206 , après bien des longueurs , que le pape les réconcilia à l'Église*. Cependant, malgré les rigueurs de l'évêque Hugues des Noyers , l'hérésie cathare ne fut point extirpée à La Charité. Sous son successeur, plusieurs des réfugiés rentrèrent secrètement dans leur patrie , et la parcoururent de ville en ville, de village en village ; sous le prétexte de vendre des marchandises, ils ranimèrent le courage de ceux que la crainte avait fait abjurer; et dès 1207 la secte fut redevenue assez forte , pour que le pape dût exhorter les évêques de Troyes et d'Auxerre à sévir contre elle^. Il paraît que la-dessus elle rentra dans l'ombre ; l'agitation produite en France par les prédicateurs qui excitèrent le peuple à la croisade contre les Albigeois, engagea les Cathares du Nivernois à se couvrir d'un mystère profond ; ce n'est qu'après la conclusion de la paix entre le roi et le comte de Toulouse, vers 1233, qu'ils

1 Chronol Bob. AUissiod., 264. 2 Petr. VaU. Cern., 538. 3 Hist, Episcopp, Altissiod., 726. ^ Chronol, Rob. Altissiod., 262. Innocent III, 12 mai 1202; lib. V, ep. 35 ; Baloz., I, 627. Le même, 1206 ; lib. IX, ep. 1 10; Bréquigoy, II, II, 929. ^ Le 12 janvier 1208. Lib. X, ep. 206; Balaz., II, 125.

FRANCE. 4207. 365 osèrent se relever à La Charité. Aussitôt Grégoire IX enjoignit à l'inquisiteur Robert, qui à cette époque répandait la terreur dans cette partie de la France, d'exterminer ces hérétiques, et, en cas de besoin, d'appeler à son secours le pouvoir royal. Les résultats obtenus par ce moine fanatique sont inconnus ; en tout cas, il resta dans le pays des germes du catharisme, car encore quarante années plus tard, en 1271, une femme, suspecte d'hérésie, fut incarcérée à La Charité. Dans la Champagne et dans la Flandre des Cathares furent découverts et punis à plusieurs reprises. En 1200, cinq hommes et trois femmes furent brûlés à Troyes. A Braine, l'archevêque de Reims, Guy Paré, fit brûler, en 1204, plusieurs Cathares, en présence du comte Robert de Dreux et de son épouse Yolande; parmi les victimes fut un peintre célèbre dans tout le pays, nommé Nicolas*. Vers 1217, des hérétiques découverts à Cambrai furent soumis à l'épreuve du fer ardent, et brûlés parce qu'ils n'y résistèrent pas. Une grande persécution éclata en Champagne et en Flandre, lorsqu'en 1233 le dominicain frère Robert fut chargé de l'inquisition en ces provinces. L'archevêque Henri de Reims, celui de Sens, le comte Thibaud de Champagne, le comte Jean de Flandre, assistèrent le terrible inquisiteur, qui, jadis Cathare lui-même, voulait expier son erreur par le plus implacable fanatisme. Dès 1234, il fit brûler à Douai dix de ses anciens frères; les années suivantes, il alluma de nou1 Bzotius, 407, no 13. RipoU, I, 46. 2 Gallia christ., XII, Instrument., 175. 3 Albericus n, 420. 4 Chron. anonymi Laudunensis canonici, chez Bouquet, XVIII, 71 3. On est surpris de lire dans le t. XVI de l'Hist. littér. de la France, p. 66 un discours sur l'état des lettres, par M. Daunou, qu'à cette occasion l'archevêque de Reims condamna aussi le comte lui-même et sa femme. 5 Gœsarius Heisterbac, 167. < RipoU, I, 46, 80. — 7 Buzelinus, 279.

366 CHAPITRE III. veau des bûchers en cette ville, ainsi qu'à Cambrai et dans d'autres lieux de la Flandre et des provinces voisines[^] les hérétiques qui abjurèrent furent condamnés par lui à la prison perpétuelle [^] Un Cathare de Cambrai, nommé Gilles, pour se soustraire à sa fureur, voulut se faire passer pour fou] mais il ne put échapper aux flammes ; pour frapper davantage le peuple, l'inquisiteur répandit le bruit que le démon lui-même souffla le feu qui brûla cet homme[^]. Grégoire^K récompensa le zèle de Robert en le nommant, en 1235, inquisiteur général pour la France; il le chargea de veiller «k ce que l'innocence ne périclité point et que l'iniquité ne demeurât pas impunie[^].» En 1239, Robert découvrit l'ancienne et grande communauté cathare de Montwimeors, qui depuis près d'un siècle avait su se soustraire k la vigilance de l'Église. Elle était composée d'un grand nombre d'hommes et de femmes \ k sa tête était l'évêque de Moranis. Quelques années auparavant déjà, une matrone, nommée Âlbéréa, vénérée par les gens du pays k cause de sa vie sainte et pieuse, avait été brûlée comme Cathare[^]. L'inquisiteur convoqua, pour assister au supplice, les prélats et les abbés du diocèse de Reims , le comte Tbibaud et une foule de barons de la Champagne et de la Flandre; beaucoup d'autres évêques français, des moines, des inquisiteurs, augmentèrent le nombre des spectateurs[^]; les bûchers furent dressés aux pieds du château de Montwimers, et, le 13 mai, cent quatre-vingt-trois Cathares, hommes et femmes, sortirent des cachots pour être consumés par les flammes; avant de s'y précipiter, de Moranis donna le Comolamentum k ses com¹ Chron. Lobiense, chez Martène et Darand, Thés, nov. anecdot., m, 1427. Chron. S. Medardi Suesnon., chez d'Acbëry, H, 491. Blatth. Paris» 326. 2 Thomas Gaotiprat., 592. 3 BzoTius, 428, no 7. [^] Steph. de BeUayilla, chez QuéUf et Échard, 1, 190. 5 Étienne de BeUeviUe fut du nombre. f. c.

FRANGE. 1239. 367 pagnons, prononça l'absolution sur eux et les exhorta à mourir avec joie; quelques instants après, ils avaient expiré tous[^]. Peu de jours après avoir assisté k cet horrible supplice de cent quatre-vingt-trois de ses sujets, Thibaud, ce roi poète , quitta son pays pour aller combattre les infidèles en Palestine. Cependant les rigueurs aveugles et fanatiques du frère Robert suscitèrent contre lui les plaintes des hommes plus modérés ; en vain l'exhorta-t-on k ne pas abuser de son pouvoir énorme, en faisant tuer les innocents avec les coupables; ses crimes s'accumulèrent au point que le pape luimême, qui naguère avait comblé d'éloges ce «vétérans dans la guerre contre l'hérésie[^], » ne put mettre un frein à ses excès, qu'en le condamnant k la réclusion perpétuelle[^]. La destruction de la communauté de Montwimers fut sans doute la fin de l'hérésie cathare dans ces contrées; du moins les monuments historiques n'en font-ils plus mention depuis ce temps. L'inquisition fut définitivement établie dans toute la France; déjk, en 1235, Grégoire IX avait ordonné au provincial des dominicains de nommer des censeurs de la foi pour les provinces du Centre et du Nord[^]; vingt années plus tard , sur les instances de saint Louis, Alexandre IV désigna k son tour des inquisiteurs[^], et encore k la fin du siècle Nicolas IV eut soin de ne pas laisser s'éteindre le saint-office dans le royaume de France[^]. 1 Albericus, II, 568 et siiiiv. Stepb. de BeUaviUa, [^] c, 190. Da nombre des brûlés fat Tbéobald, fils d*Albérëa. 2Eni235.RipoU.I,81. 3 Tandem verà abutens potestate sibi concessâ et fines modestiæ tranêgredieng et iustitiæ, elatus, potens et formidabilis, bonoê eum malts eon[^] fundens involvit, etinsontes et simpliees punivit, Auctoritateigiturpapali jussus est précise y ne amplius in illo officio fulminando desaviret. Qui postea, manifestius clarescentibus culpis suis[^] qtuis melius œstimo retieere quàmexplicare, adjudieatus est perpétua carceri mancipari. Mattb. Paris, 3!26. Raynald., XUI, 471, no 52. ♦ Bipoll, I, 80. — S En 1255. Ibid., SI91. — 6 Kn 1290. Ibid., II, 29.

368 CHAPITRE IV. CHAPITRE IV. ESPAGNE. En Espagne, la secte cathare n'a eu des disciples et n'a formé des établissements que dans les contrées du Nord, voisines de la France, en Aragon, en Catalogne, en Léon, en Navarre. Dans ces royaumes régnait, au douzième siècle et au commencement du treizième, le même esprit libre, poétique, chevaleresque que dans nos provinces méridionales; le langage était presque le même; les troubadours provençaux étaient reçus et écoutés en Aragon et en Catalogne avec autant d'enthousiasme que dans leur patrie même; la civilisation était arrivée dans les deux pays au même degré, et avait produit les mêmes qualités brillantes et les mêmes défauts. Des alliances tantôt politiques tantôt de famille entretenaient entre les seigneurs du nord de l'Espagne et ceux du midi de la France des relations fréquentes, troublées quelquefois par des guerres, mais rétablies aussitôt par la communauté d'intérêts et de tendances chez les deux peuples. A la fin du douzième siècle, le roi d'Aragon était comte de Provence, et comme tel suzerain de Narbonne, de Béziers et de Carcassonne. Raimond VI avait épousé une sœur de Pierre II, et celui-ci resta son ami et son défenseur lors même qu'il eut été excommunié. Par suite de ces rapports intimes entre les populations habitant des deux côtés des Pyrénées, l'hérésie cathare avait trouvé de bonne heure des partisans en Espagne; on y trouva dès la seconde moitié du douzième siècle[^]; mais ils n'éveillèrent l'attention publique que dans les dernières années du règne du roi d'Aragon Alphonse II; dans ce royaume leur nombre et celui des Yaudois fut assez considérable pour engager le pape Célestin à envoyer le car[^] Vers 1159. Giiill. Neubrig., 155.

ESPAGNE. 369 dinal de Saint*Ange comme légat spécial contre les hérétiques. Une réunion de prélats et de barons fut convoquée & Lérída en 1194; le roi y rendit un édit sévère contre les adversaires de Rome[^]. Pierre II futk peine monté an trône, qu'il renouvela cet édit de son père, dans une assemblée tenue à Girone; tous les grands furent obligés de le signer; les gouverneurs et les juges durent jurer aux évêques de les assister contre les hérétiques[^]. Pierre II, quoique allié plus tard au comte de Toulouse contre les croisés du Nord , sévit contre les Cathares et les Yaudois de son pays , Innocent III l'ayant autorisé, en 1204, k s'approprier leurs biens et leurs terres'. Malgré cela l'hérésie ne fut pas étouffée. Vers cette époque les doctrines cathares furent propagées à Léon , par des parfaits venus de France; l'un était Hugues, forgeron de Toulouse, missionnaire enthousiaste de sa foi[^]; l'autre, Ârnauld, homme lettré, écrivain infatigable, débitait des traités où, sous des formes catholiques, il insinuait les principes de son hérésie[^]. Malgré le zèle de l'évêque Rodéric[^] le peuple de Léon embrassa avec ardeur les doctrines nouvelles ; les églises catholiques furent désertées, nulle offrande ne fut plus apportée aux prêtres, qui se plaignirent en vain de leur abandon[^]. Cependant, vers 1216, Arnauld tomba, sous les coups d'un assassin sans doute ; il fut enterré hors de la ville, dans un lieu maudit"; quelque temps après Hugues périt à son tour, condamné aux flammes par une réunion d'évêques[^]. En 1233, de nouveaux supplices eurent lieu dans le pays, où s'étaient réfugiés quelques Albigeois; le roi Ferdinand III, dans le feu de son zèle orthodoxe, jeta lui-même, «de sa main royale, » du bois sur les bûchers embrasés[^]. Ces horI EymericDS, 2Sl. — [^] En il97. Mansi, XXII, 675. 3 Lib. VIII. ep. 94; Bréquigny, II, II, 755. Lîb. IX, ep. 102; l e 921. "[^] Petr. YaU. Cern., 560. Gœsarios Heisterbac, 37S. 5 Lucas Tndensis , 182. — à jbid., 165. — [^] /Wrf., i69, iss. Eipagna sagradoy XXXV, 295. — 8 Caesar. Heislerb., 378. 9 Regià manu. Raynald., XIII, 504, no 46. Bœretieii infemus imuetffie, I. 24

370 CHAPITRE IV. reurs portèrent la consternatioD dans la communauté cathare de Léon; elle s'enveloppa de mystère, jusqu'après la mort de Rodéric, arrivée en 1232[^], où, profitant du désaccord qui éclata entre les membres du clergé au sujet de Télection d'un nouvel évêque, les Cathares relevèrent la tête, s'emparèrent par leurs prédications des esprits divisés , et gagnèrent surtout un grand nombre de clercs. Arnould fut glorifié par eux comme un martyr de Dieu \ des miracles, disaient-ils, s'opéraient sur sa tombe *, le peuple, aimant les nouveautés, déterra les ossements du saint hérétique, et une chapelle s'éleva sur le lieu de la sépulture. Les dominicains et les frères mineurs firent de vains eflbrts pour calmer cet enthousiasme; on retourna contre eux-mêmes l'accusation d'hérésie; de tous côtés on se rendit en pèlerinage ^ la chapelle d'Arnould ; l'excommunication lancée par les évêques voisins contre ces pèlerins, ne fit qu'en doubler le nombre. Il se trouvait alors à Rome un diacre de Léon, nommé Luc, qui s'était distingué déjà sous l'évêque Rodéric par son ardeur contre les hérétiques[^]. Ayant appris les choses étranges qui se passaient dans sa patrie, et embrasé de haine pour l'hérésie, il s'empressa de revenir k Léon , où il trouva les Cathares régner en maîtres. Il se présenta devant le magistrat, lui parla de la nécessité d'agir avec vigueur pour sauver le catholicisme, demanda la démolition de la chapelle sacrilège, et, comme les consuls, craignant l'exaspération de la foule, hésitèrent, Luc menaça de faire durer plus longtemps encore la colère divine qui s'était manifestée en refusant depuis dix mois la pluie Le magistrat céda à cette menace ; aussitôt Luc fit démolir la chapelle et jeter aux vents la poussière d'Arnould. Insulté, poursuivi par la foule, il réunit quelques catholiques, quos tormentis exagitandos curabat; solitus ipse quasi victimarius ignem arsuris manu, lignaque mbjicere, improlntatis odio. Maria iia , lib. XII, cap. 11 ; II» ^Q, 1 España sagrada, XXXV, 282. — ^ Lucas Tudensû, 165.

ESPAGNE. 371 le magistrat vient k son secours , et il réussit à faire chasser les principaux Cathares de la ville ^ . Cependant, sous Tévêque Arnould, successeur de Rodéric , ils tentèrent de nouveau de s'emparer du peuple de Léon. Leurs colporteurs parcoururent le pays , déposant des traités sur les bords des chemins, dans les forêts, sur les rochers, où passaient les chasseurs et les pâtres; bientôt ils eurent regagné de nombreux partisans. Le diacre Luc, «dont l'esprit était dévoré par le feu de la loi divine , » se fit charger par Févéque de rechercher ces dangereux missionnaires \ accompagné de quelques hommes armés , il pénétra dans les montagnes , et , dans une forêt, rencontra un hérétique chargé de traités: saisi d'effroi, celui-ci trahit les retraites de ses frères'. Devenu, en 1239, évêque de Tuy, en Galice, Luc^ continua à sévir contre la secte cathare , renforcée par de nouveaux réfugiés du midi de la France. Le roi de Castille et de Léon, Ferdinand III, lui prêta un puissant secours] ce prince fit brûler à Palencia plusieurs Cathares \ d'autres, après avoir été torturés, furent marqués , sur son ordre, d'un fer rouge au front*. Néanmoins, au gré de l'évêquede Tuj, l'œuvre de l'extermination n'avancait pas *, il se plaignit vivement du peu de zèle de ses compatriotes : « L'ardeur belliqueuse et catholique des Espagnols , s'écria-t-il , cette ardeur habituée à dévorer, comme une flamme, les ennemis de la foi, s'est refroidie! Rappelez-vous le zèle de vos pères, saisissez le glaive, extirpez courageusement toutes les erreurs , et que les auteurs de ces erreurs périssent avec leurs crimes^! » Il écrivit lui-même un traité véhément contre les Cathares ; il y prouva que selon la Rible les hérétiques devaient être punis de mort ^ . Plus tard on ne trouva plus de Cathares ni dans le Léon ni » Ihid., 169 et «uiv. — 2 Jbid., 184. 3 Yoy. sar loi Eipagna sagrada, XXII, 108 et saiy. ^ Raynald:, XUI, 444, no 60. — 5 Lucas Tudensis, 160. — 6 Jbid., 189, 190.

37S CHAPITRE IY. dans la Casilte. Ils furent plus nombreux et se mainlinreDt plus longtemps dans l'Aragon et dans la Catalogne; dans ce dernier royaume, le principal théâtre de leur activité fut le vicomte de Cerdagne et de Gastelbon. Déjii dans les dernières années du douzième siècle, le vicomte Arnauld fut leur pro* tecteur; sa fille Ermessinde, mariée depuis 1202 an comte de Foix, Roger*Bernard II, suivait avec ardeur leurs prédis cations et leurs cérémonies. Le comte deForcalquier et d'Urgel, Guillaume Raymond de Sabran, était également zélé défenseur des Bonshommes; il abjura un jour entre les mains du légat, cardinal Pierre de Bénévent, mais ne tarda pas à retomber dans son hérésie ^ Sous d'aussi puissantes protections , les Cathares catalans formaient un diaconat, dépen* dant sans doute d'un des évéchés du midi de la France, et ayant son siège au château de Gastelbon-, en 1224, le diacre était Guillaume Clérici -, il eut pour successeur Pierre de Co« rona qui , avec son compagnon Guillaume du Puy, prêcha , en 1232 , au château de Joza et dans d'autres lieux de la Catalogne. Ces faits, et surtout les soupçons d'hérésie qui planaient sur l'évêque de Yich , engagèrent Grégoire IX k introduire en Espagne l'inquisition par les dominicains. L'archevêque de Tarragone reçut, en 1232, l'ordre de nommer parmi ces moines des inquisiteurs pour la Catalogne et pour l'Aragon ; le roi Jacques fut sommé de les assister, et l'un d'eux fut chargé de la mission spéciale d'informer contre l'évêque de Yich^. Nous ignorons le résultat de cette procédure. Un synode réuni, en 1234, à Tarragone, sur les instances du roi Jacques lui-même, introduisit en Espagne les principales dispositions du concile du Latran et de ceux du midi de la France contre les hérétiques; il défendit en même temps la lecture de la Bible en langue vulgaire'. Cependant ces me1 Lloreote, I, 152. — ^ Bioyius, 392, n» 8. Ripou, I, 38. — 3 Manti, XXIII» 329 et suiv.

ESPAGNE. 373 sures lie troublèrent point la sécurité dont jouissaient les Cathares dans le vicomte de Castelbon ^ renforcés par des Albigeois fugitifs , ils y célébraient en public leurs cérémonies. Pour les soumettre, l'archevêque de Tarragone, Guillaume MoDgrin, l'évêque Pierre d'Urgel, et l'inquisiteur frère Pierre de Planedis, prêchèrent une croisade, réunirent des troupes, envahirent le vicomte, où ils ravagèrent les campagnes tandis que les hérétiques brûlèrent les églises^ un combat fut livré, dans lequel l'inquisiteur perdit la vie; mais le château de Castelbon fut pris, et beaucoup de Cathares y furent mis k mort^ Bientôt après , ce château fut de nouveau le refuge de Bonshommes français et espagnols. En 1237, on somma Roger-Bernard de Foix de l'ouvrir ^ l'inquisition ; les circonstances étaient telles, qu'il ne put s'y refuser. Les évêques Bertrand de Tarazona et Pierre de Lérida , accompagnés du procureur de l'église de Tarragone, s'y rendirent; ils condamnèrent quarante-cinq Cathares à la prison perpétuelle; ils firent brûler les ossements de dix-huit personnes décédées et démolir plusieurs maisons ; c^ux qui avaient pris la fuite , furent jugés par contumace; parmi eux fut Pierre de Manso, un des principaux parfaits du Midi, qui se réfugia k Hontségur^. Non content de ces châtiments , Pierre, évêque d'Urgel, cita le comte de Foix lui-même de comparaître devant le tribunal de l'inquisition ; Roger-Bernard lui renvoya un refus; il fit plus, il exigea que les inquisiteurs comparussent devant lui-même comme étant ses vassaux; Fêvêque, irrité, l'excommunia comme fauteur des hérétiques^. Stimulés, en 1238, par Grégoire IX^ et, en 1242, par le concile de Tarragone^, les dominicains et les franciscains chargés de l'inquisition en Catalogne et en Aragon, redou> En 1234. Matth. Paris, â71. Lloreote, 1, 148. 2 Vaisselle, IU, preuves, n© 223, p. 383. — 3 /;. c, Llorenle, 1, 155. — ^ Raynald., \U1, 471, do 51. V^adding, UI» 5. - & Mansi, XXIII, 553 el sniT.

374 CHAPITRE IV. blèrent de viquear contre les Cathares et les Yaudiois qui ne cessaient de remplir ces provinces. De même qu'en France , le fanatisme des moines provoqua quelquefois des représailles terribles-, en 1242, l'inquisiteur frère Pons d'Espira fut trouvé empoisonné à Urgel*- , en 1277, l'inquisiteur Pierre de la Cadireta périt également victime de sa fougue^ . Ce qui indignait surtout les populations, c'était la vengeance dont l'inquisition poursuivait les princes plus tolérants, même après leur mort; les inquisiteurs et l'évêque de Barcelone condamnèrent, en 1257, la mémoire du comte Guillaume Raymond de Forcalquier', et, en 1269, celle de Roger-Bernard de Foix et de son épouse Ermessinde-, ils ordonnèrent de déterrer leurs os , (c en cas que dans le cimetière on pût les clistinguer , » et de les brûler ou de les jeter dans des lieux profanes^ . Toutefois , n'étant plus protégés par les successeurs de ces princes, les Cathares espagnols succombèrent peu ^ peu aux efforts incessants des inquisiteurs; vers 1262, k l'occasion de recherches faites par les dominicains et les franciscains stimulés par Urbain IY^, le diacre de la Catalogne, Philippe Catalan , se réfugia à Pavie, et les débris de la secte se cachèrent dans les vallées les plus reculées des Pyrénées^ . Pour récompenser le zèle des inquisiteurs, de même que pour l'exciter encore davantage, les papes leur donnèrent successivement des privilèges très-considérables""^ . En 1292 on trouva les dernières traces de l'hérésie cathare en ces provinces; le roi Jacques II, les évêques assemblés à Tarragone, et les dominicains inquisiteurs se réunirent pour les faire disparaître^; depuis ce temps on n'en entend plus parler en Espagne, où en général toute liberté de pensée fut écrasée sous le joug de fer d'une inquisition plus despotique, » Bzovius, 489, no 6. — 2 Llorenle, I, 158. — 3 'jbid., i51. — ^ Ibid., 154.-5 Ripou, I, 427 et saiv. — 6 Raynald., XIV, 76, no 22. 7 Urbain IV en 126\$; Clément IV en 1265. Literœ apoêtoL, 129, 135. 8 BzoTius, 988, no 5. Mausî, XXIV, 1109, can. 8.

ALLEMAGNE. 375 plus redoutable , plus sanguinaire que dans tous les autres pays de l'Europe. CHAPITRE V. ALLEMAGNE. Dans la première moitié du treizième siècle se rencontrent en Allemagne des établissements cathares assez importants ; mais comme le dualisme était moins conforme au génie germanique qu'à celui des nations méridionales , il opposa à l'Église une résistance moins opiniâtre que partout ailleurs ; les uns de ses partisans retournèrent au catholicisme, d'autres sans doute se confondirent soit avec les Yaudois soit avec les frères du libre esprit. Les communautés les plus nombreuses paraissent avoir été en Bavière; dans le seul diocèse de Passau, un auteur contemporain en compta près de quarante; plusieurs de ces églises avaient des écoles, dont les principales étaient celles de Clemmaten , de Lengefelden, de Saint-Pierre in der Au, de Neuenhofen, d'Enzenbach, etc.-, en ce dernier endroit résidait l'évêque de la secte. En Autriche, surtout à Vienne, l'Inquisition et l'examen des hérétiques fréquenter l'interfui, et cornputatœ Munt scholœ hœreticorum, in d'Ubcensi Pataviensi 41. In loco qui dictatur Clemmaten fuerunt 10 scholæ et ejusdem ecclesie plebanus ab hac re interitus est occisus ; et de hoc nullum judicium est auctoritatum. Sunt autem istæ ecclesie quas hæretici habent : Lengevelde et ibi scholæ ; Strovi xingenet ibi scholæ; LeutUis; Drossendorff ; ad S, Oswaldum; in Emzempach ubi scholæ et episcopus; ad S. Christophorum ; Pehaimkirchen ; in Jbssa ; ad S. Gregorium ; Dansteten ; Vrachlaten; Newstatt ; Ardach; Sitensteten ; ad S. Petrum in Auu ubi scholæ, Asspach, Wolsspach, Witra, Hage, Spunelburchy ad S, Valentinum, Herdischhofen Steyra ubi scholæ, ad S. Florianum; Malssveld; Simich ubi scholæ; Werzenskirchen ; Chemmenaten ubi scholæ plures {idem quod Clemmaten); Newenhoffen

376 CHAPITRE Y. il y avait également des Cathares, en rapport avec ceux de la Lombardie et de la Dalmatie[^]] depuis là[^]O, le célèbre franciscain bavarois, frère Berthold de Ratisbonne, prêcha contre eux avec une véhémence extrême[^]. D'autres églises cathares existaient dans plusieurs villes du Rhin, k Cologne[^], k Mayence*, k Trêves, où il y eut, vers 1230, un évêque du nom de Théodéric[^]. Dans toutes ces villes, les Cathares étaient déjà tellement mêlés avec les Yaudois, qu'il y avait de la difficulté k distinguer les doctrines des deux sectes[^]. Enfin, on trouvait des communautés et des écoles jusque dans la Hesse, dans la Westphalie, dans le pays de Nassau ". La persécution contre les Cathares et en général contre tous les hérétiques de l'Allemagne commença en 1231 ; elle fut suscitée et dirigée par le zèle fanatique de frère Conrad, de Harbourg, autorisé par le pape, et accompagné d'un autre dominicain nommé Droso[^]. Dans le même temps, les dominicains de Würzburg furent chargés de l'inquisition ubi êcholœ, Welssa, Encans, Gimnecrochen, ad 5. Mariam, Puppington, Grieêskirehen, Narden ; in Anaso uhi scholœ ; Buchkirchen ; Ackergeuu in Chamer ubi scholœ ; Nachleub. Addition à Reinerius, chez Gretser, 27. 1 Lettre d*Yyes de Narb., chez Matt. Paris, 415. 2 Berthold , 305 et 8uiy. — [^] Albericas, II . 543. [^] [^] Gesta Trevirens. Archiepiscop., 345. — • [^] Ibid.y 244. — 6 ibid., 243. Gomp. ScbroBckh , XXIX, 614. 7 Reimehroniky dans Kuchenbecker, Anal, hassiaca, coU. VI, p. 250. 8 Gesta Trevirens, Arckiepiscop., 242. Dès 1227 Grégoire IX chargea Conrad de rinquisition et lui ordonna de s'adjoindre quelques compagnons. Ripoll, I, 20. Plusieurs historiens des deux ordres des dominicains et des franciscains, Quétif et Échard, I, 487, et Wadding, I, i5i, se sont donné beaucoup de peine pour prouver que Conrad n'a appartenu à aucun de ces ordres ; ces efforts ne prouvent qu'une chose, leur désir de ne pas compter parmi leurs membres un homme aussi indigne. Il est constant que Conrad a été dominicain ; dans les différents brefs que Grégoire IX lui a adressés, il est toujours désigné comme tel. Ripell, I, 20 et suiy. Yoy. aussi Vindioice fratris Conradi Murburg., dans le t. VIII de Ripoll.

ALLBIIAOfB. 377 dans toute l' Allemagne; Frédéric II les prit
 sous sa p^{ro}tec^{ti}on impériale , et ordonna à tous les princes et magistrats
 de l'empire d'arrêter et de punir les hérétiques que les inquisiteurs leur
 dénonceraient ^ L'orage gronda pendant trois ans, surtout sur les bords du
 Rhin et dans les provinces du Nord. Conrad de Marbourg et ses
 compagnons firent brûler des Cathares à Mayence, des Yauldois k
 Strasbourg -, k Trêves, un synode tenu par l'archevêque Tbéodéric, examina
 trois hommes accusés de catharisme; il en renvoya deux, et condamna
 l'autre aux flammes^. Dans tous les lieux où il passa, Conrad fit monter au
 bûcher des victimes , de tout rang , de tout âge , de tout sexe \ chaque
 nouveau supplice augmentait la rage fanatique de ce monstre; il ne se
 donnait pas même la peine d'entourer des formes de la justice sa manière de
 procéder; il acceptait les dénonciations de la haine person* nelle, il citait de
 faux témoins, il reprochait aux hérétiques les crimes k la fois les plus
 horribles et les plus absurdes, il ne laissait aux accusés d'autre choix que de
 s'avouer coupables ou de périr dans le feu. a C'est une chose épouvantable,
 dit un auteur contemporain, combien à cette époque le feu sévit contre les
 hommes. Car, pour des hérésies réelles comme pour des hérésies
 imaginaires, une multitude de nobles, de bourgeois, de clercs , de moines,
 de religieuses , de paysans furent condamnés au bûcher, dans différents
 lieux de l'Allemagne, par les sentences trop promptes de Conrad. Le jour
 même que quelqu'un était accusé, à raison ou à tort, il était condamné et jeté
 dans les flammes, sans que ni appel , ni défense, ni protection ne pussent le
 sauver de la mort'. » Les archevêques de Mayence, de Cologne, de 1 Eo
 i25:2, à Raveone. Lang, Regesta botCGy U, SOS, 309. 2 Gsêta Trevirens»
 Arehiepiseop», 243, 244. 3 Miranda re\$ et mintum stupenda , quod hUâ
 temporibus ignit eontra genuê mortalium sic invcUuit,,. Nam et propter
 veras hereees et propter fietas multi nobilee et ignobUes, eleriei, monachit
 inclusœ, burgerues, rustici a quodam fratre Conrado ignis suppleio per
 diversa teutoniœ hea, \$i

378 CHAPITRE V. Trêves exhortèrent en vain Conrad à se modérer; ni leurs prières, ni les menaces des seigneurs et du peuple ne purent mettre un frein à son fanatisme ^ il continua à frapper, jusqu'à ce que la vengeance éclata sur lui d'une manière terrible. L'accusation lancée par lui contre le comte Henri de Sein, lequel fut déclaré innocent par une assemblée de princes et de prélats à Francfort, présidée par l'empereur Henri VIII lui-même, devint la cause de la perte du moine. À peine eut-il quitté Francfort, qu'il tomba sous les coups de meurtriers. À cette nouvelle l'Allemagne, au dire des contemporains, respira, comme si elle eût été délivrée d'un fardeau énorme; le clergé lui-même se félicita de la mort d'un homme, qui faisait sa honte^. On rendit compte à Grégoire IX des excès commis par Conrad et de sa mort, et on lui demanda son avis relativement aux nombreuses victimes innocentes que l'horrible moine de Marbourg avait envoyées au supplice; le pape se borna à répondre qu'il regrettait de lui avoir donné tant de pouvoir'; en même temps il excommunia les meurtriers, et fit en termes pompeux Téloge de l'homme qu'il osa appeler un ministre de la lumière, tandis que l'Allemagne épouvantée n'avait appris à le connaître que comme un ministre du feu^. *foi est dici, nimis precipiti sententiâ sunt addicti. Nam eodem die quo quis accusatus est, seu iuste seu iniuste, nuncius appellationis, nullius defensionis, refugii, proficientis est dampnatus et flammis crudelibus injectus, Godefridi Coloniensis. Chronicon* 365. Albericus, II, 544. 1. *Albericus*, II, 545. ^ *Ex hinc fœdissima illa persecutio cessavit, et periculosissima tempesta, quibus a diebus Constantii imperatoris hæretici et Juliani apostatæ nulla dies fuere similis, et seniores cœperunt spirare clementiam; et fuit cornes illa seynensis murus pro domo Domini, ne in ultea hora progredieretur rabies inopportuna et livida, noxios æque et innoxios absortura, episcopos et principes, religiosos et catholicos quosque, ut rusticos et hæreticos pervasura, Gesta Trevirensis.* Archiepiscopus, ^ 245. 3 Albericus, II, 544, 545. — ^ RipoU, I, 64. Grégoire IX L'appelle Seclesie paronymi ministrum lucis.

ALLEMAGNE. 379 Cependant l'indignation soulevée contre Conrad de Marbourg ne produisit pas de tolérance pour les sectes ; elles furent persécutées après sa mort avec autant de zèle qu'auparavant. Dans l'année même où il fut tué, en 1233, le landgrave Conrad de Hesse dispersa les Cathares de ses États ; il fit détruire le village de Wilnsdorf , dont toute la population était imbue de leurs doctrines[^] . Le 11 février 1234, Henri VII rendit une loi , enjoignant k tous les États de l'empire d'extirper «la perfidie hérétique^{^*}, » la secte cathare disparut; il ne resta en Allemagne que les frères du libre esprit et les Yaudois; l'inquisition soutint contre eux une lutte longue et sanglante, sans pouvoir entièrement les extirper. 1 Reimchronik, chez Kuchenbecker, Ancd, hcusiaca, coU. YI, p. 350. '[^] Albericus, II, 548.

The text on this page is estimated to be only 28.75% accurate

LISTE DES OLLYMOES CITÉS. Pour ^amplifier nos oitatioos au bas des pages, et poariwbdre en mdme temps la yérifloatioo des passages cités plas facile , nous ajootoos ici la liste des principaux auteurs et des éditions que nous ayons consultés. Abadiê , La Térîté de la religion chrétienne réformée. S Toi. Roterd., i7i8, in-8o. Ahœelardi Opéra. Paris. 1616, in-4». Acta Sanctorum, cura Bollandi, etc. 53 vol. Anvers, 1643 etsniy., in-fol. Ademaii Gbronicon ; chez Bouquet, Recueil des historiens de France, t.X. Agohardi Opéra, Paris, 1605, tn-fol. Alaniu^ Adrersns Hœreticos et Waldenses, éd. J. Masson. Paris, 1612, in -8». Alberici Ghronicon, éd. Leibnitz (t. II des Accessiones historicao). Leipzig, 1698, in-4o. AUix, Remarks upon the ancien! church of Piedmont. Londres, 1690, in-40. AffuUrieu» Atigerii, Actus Pontificom Romanorum ; dans le t. II d*Eccard. Corpus historicum medii ævi. Francf., 1743, in-fol. Anoitcuiuê Bibliothecarius , Historia de yitis Romanorum Pontificnm. Paris, 1649, in-fol. Anna Comnena, Alexias, éd. Possin. Paris, 1651, in-fol. Annales Aquicinctenses ; chez Bouquet, Recueil des historiens de France, t. XVm. Annales M ediolanenses ; dans Muratori, Scriptt. rerum ital., t. XYI. Annales Noyesienses ; dans Marténe et Durand , Amplissima collectio, t. IV. Anselmi Cantuar. Opéra, éd. Gerberon. Paris, 1721, in-fol. AmulphiUf Historia Mediolanensis ; dans Muratori, Scriptt. rer. ital.^ t. IV.

The text on this page is estimated to be only 28.93% accurate

LISTE DBS OUTRAGES CITÉS. 381 S. AugusHniOpeTaL, AoTers, 1700, in-foL, t. VIII et IX. Baggiolini, Dolcino e i Patareni. Noyara, 1837, in-So. BaldrietUy Chronique d'Arras et de Gambray, pobl. par Le Glay. Paris, 1854, in-8o. BaleuSt Catalo^s Scriptonim iilustriam majoris Brilanni». Bâle, 1559, in-fol. Baluxius, Miscellanea. 7 vol. Paris, 1678 et suiy., in-So; — nouvelle édition par Mansi. Lacques, 1761, in-fol., t. II. Barrau et Darragon, Histoire des croisades contre les Albigeois. 2 vol. Paris, 1843, in-8o. Bcunage, Histoire de l'Église. 2 Tol. Rotterd., 1699, in-fol. Baugier, Mémoires historiques de la Champagne. 2toI. Châlons, 1721, Jn»8o. Baur, Das manichftische Religionssystem. Tubing., 1831, in-S». Beauiohre , Histoire critique de Manichée et du manidiéisme. 2 vol. Amsterd., 1734, in-4o. — Dissertation sur les Adamites, dans Lenfant, Histoire de la guerre des Hossites. Utrecht, 1731, in-4», t. IL Benoist, Histoire des Albigeois et des Yaudois. 2 yol. Paris, 1691, in -12. Benxo, Panegyricus in Henricum IY ; dans Menken, Scriptt.rer. German., 1. 1. S. Bemardi Opéra, éd. Habillon. 2 yol. Paris, 1719, in-fol. Berthold, Predigten, éd. Kling. Berlin, 1834, in-8o. BBêiBy Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne. Paris, 1660, in-40. Beugnott Histoire de la chute du paganisme en Occident. 2 yol. Paris, 1835, in-8o. Bibliotheca Patrum. 15 yol. Cologne, 1618, in-fol. id id, Ifaxima. 27 yol. Lyon, 1677, in-fol. id, id. éd. Gallandii. 14 yol. Yenise, 1773, in-fol. Biographie toulousaine. 2 yol. Paris, 1823, in-8o. Blair, History of the Waldenses. 2 yol. Edinb., 1833, in -S». Boexek, Codex diplomaticus et epistolaris Morayiss. 4 yol. Olmiltz, 1836 et suiy., in-4o. Bonacurnu , Manifestatio hsresis Catharorum ; dans d'Achéry, Spicilegium , 1. 1 , et les additions dans Tédition de Mansi des Miscellanea de Baluze, t. II. Quand nous citons Bonacursus seul, o*est rédition de D'Achéry. Bonifacii Epistolæ, éd. Wârdtwein. Mayence, 1789, in-fol. Bossuet , Histoire des variations des Églises protestantes. 2 yol. Paris, 1688, in-40. Bougea, Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Caroassonne. Paris, 1741 , in-4o.

382 LISTE DES OUVrages CITÉS. Dom Bouquet, Recueil des historiens des Gaules et de la France, continué par D. Brialmont, Daubois et Naudet. 20 vol. Paris, 1756-1840, in-fol. Bédaupe, Historia Universitatis Parisiensis. Paris, 1665, in-fol., t. IV. Buzelinii *Sf Annales Gallo-Flandriæ*. Donai, 1624, in-fol. Bzovius, *Continuatio Annaliom Baronii*. Cologne, 1621 et suiv., in-fol. Cæsarius Heisterbacensis, *Illustria miracula*. Cologne, 1591, in-8o. Campi, *Historia di Piacenza*. Piacenza, 1659, in-fol., t. II. Capefigue, *Histoire de Philippe-Auguste*. 2^e édition. 4 vol. Paris, 1829, in-8o. Catel, *Histoire des comtes de Tolose*. Toulouse, 1623, in-fol. Cedrenus, *Historiarum compendium*. 2 vol. Bonn, 1858, in-8o. Chasëanion, *Histoire des Albigeois*. S. 1., 1595, in-16. *Chronicon episcoporum Albigenisium et abbatum Castrensis* ; dans D'Achéry, *Spicilegium*, t. III. *Chronicon Erfordienis* ; dans Schannat, *Yndemiæ literariæ*. Leipzig, 1723, in-fol., 1. 1. *Chronicon Lobienis* ; dans Martène et Durand, *Noms thesaurus anecdot.*, t. m. *Chronicon S. Medardi Suesionensis* , dans D'Achéry, *Spicilegium* , t. n. *Chronicon Simonis* ; chez Duchesne, *Scriptores hist. Franc.*, t. Y. *Chronicon Turonense* ; chez Bouquet, *Recueil des historiens de France*, t. XVIII. *Chronicon Urspergensis*. Strasb., 1609, in-fol. Cinnamui, *Historia*. Bonn, 1856, in-8o. Clementis V constitutiones ; Liber VI *Decretalium* , etc. Lyon, 1584, in-fol. Codex Theodosianus, éd. Jac. Gothofredi. Lyon, 1665, in-fol. t. VI. Compayré, *Études historiques et documents inédits sur l'Albigeois*, etc. Albi, 1841, in-40. Corio, *Historia di Milano*. Milan, 1505, in-fol. Cotelier, *St Ecclesiæ græcæ monumenta*. 5 vol. Paris, 1677, in-4o. D'Achéry , *Spicilegium veterum aliquot scriptorum* , éd. De la Barre , 3 vol. Paris, 1723, in-fol. 2^e édition, *Collectio iudiciorum de noyis erroribus*. 3 vol. Paris, 1728, in-fol. Didron, *Iconographie chrétienne ; histoire de Dieu*. Paris, 1843, in-4^e. *Disputatio inter Catholicum et Paterinum* ; dans Martène et Durand, *Noyis thesaurus anecdot.*, t. V. Doat, Copies faites en 1669 sur les registres de l'inquisition et sur des documents relatifs aux suites de la croisade contre les Albigeois, dans les archives d'Alby, de Carcassonne , de Toulouse , de Narbonne , etc., par ordre de Jean de Doat , conseiller du roi , président en la chambre des

LISTE DES OUVRAGES CITÉS. 383 comptes de Navarre ,
député par le roi pour la recherche des titres concernant les droits de la
couronne , et pouvant servir à l'histoire du Languedoc et de la Provence.
Une série de volumes manuscrits, in-fol., à la Bibliothèque nationale.
Dobner, Hageki annales Bohemis illustrât!. Prague, 1761 , in-4

The text on this page is estimated to be only 27.15% accurate

3S4 LISTE DES OUVRAGÉS CITÉS. Gallia christiana, opéra
Benedictinorum. 15 T^{ot}. Paris, 1716 et s., in-fol. GiUlois, Les dacs de
Champagne. Paris, 1843, in-So. Gaufredus, Ghronicon Yosienne; chez
Bouquet, Recueil des hist de France, t. XII. Germanus Palriarcha,
Orationes; dans Gretser, Opéra, t. II. Gervasius Cantuariensis , Clironica;
dans Twysden, Histori» ang^llcs» scriptores. Londres, 1652, in-fol., t. II.
GervaHuM Præmonstratensitt Epistol» ; dans Hogo, Sacns antiquitatis
monnmenta. Estival, 1725, in-fol., 1. 1. GervasiuM TilberiensUt Otia
imperialia ; dans Leibnitz, Scriptores reram bninswio. Hannovre, 1707, in-
fol., 1. 1. Gestasynodus Anrelianensis; dans D*Achéry, Spicilegium, 1. 1.
Gesta Archiepiscoponim TreTîrensinn ; dans Martène et Durand,
Amplissima coUectio, t. IV. Gesta Episcoporum Leodiensium ; ibidem.
Gibbon, History of the décline and fall of the Roman Empire. 14 vol. Râle,
1781, in-8o. Gieselêr^ Lehrboch der Kirchengeschichte. 4« éd. 3 tomes.
Bonn , 1844, in-8o. — UntersQchnngen liber die Geschichte der
Panlicianer; dans les Theologische Stadien nnd Kritiken. Hamboorg, 1829,
livraison I. — Ueber den Dnalismns der Slayen ; ibidem, 1837, liyr. II. —
De Rainerii Saechoni Somma de Gatharis et Leonistis. Gôtting.» 1834, in-
40. Glaber Badulphui , Bistoria sui temporis ; dans Bonqaet , Recueil des
hist. de France, t. X. GobelinuSy Pii secnndi commentaril reram
memorabilium. Francf., 1614, in-fol. Godefridui Colonienêis, Ghronicon ;
dans Bdhmer, Fontes reram germanicarum. Stottg., 1844, in-8o, t. II.
éroclo/'rédi^, Annales; dans Freheras, Scriptt. rer. german.; éd. Slrave.
Strasb., 1717, in-fol., t. I. Grattant Decretnm. Lyon, 1613, in-fol. Gregarii
Magni Opéra, éd. Renedict. Paris, 1705, in-fol., t. H. Gregorii Thaumaturgi
Opéra. Paris, 1622, in-fol. Grêtser, Opéra omnia theologica. Ratisbonne,
1738, in-fbl., t. II et t. XII, p. U. Griesbaeh, Gommentarius criticus in
textnm NotI Testament!. Jéna« 1798, in 80. CrHmm, Ueber
Rerthold'sPredigten; dans les Wiener Jahrbflcher fllr Litterator. Vienne,
1825,in-8o, t. XXXII. Guibertui NovigentintUt De Tita saà libri III ; dans
ses osanes, éd. IVAchéry. Paris, 1651, in-fol.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS. 38S Guido de Perpiniaco, Summa de haeresibus et eorum confutationibus. Paris, 1528, io-fol. Guilelmus BritOf Philippeis; dans Dachesne, Scriptt. rer. Franc, t. Y. Guilelmus de Nangiaco, Ghronicon, et Vie de S. Louis; dans Bouquet, Recueil des hist. de France, t. XX. Guilelmus Neuünigensis, De rébus anglicis; éd. Picard. Paris, 1610, in-8o. Guilelmus Parisiensis, Opéra, Paris, 1674, in-fol, t. L Guilelmus de Podio Laurentii Ghronica super historià negotii Francorum adversus Albigenses ; chez Duchesne, Scriptt. rer. Franc, t. Y. Guilelmus Tyrius, Historià belli sacri ; dans les Gesta Bei per Francos. Hanau, 1611, in-fol Hahn, Geschichte der neu-manichâischen Ketzer. Stuttgart, 1845, in8o (t. I d'une histoire complète des hérétiques du moyen âge). Helmoldt Chronica Slayorum; éd. Bangert. Lûbeck, 1659, in-4o. Heriberti Epistola; chez Mabillon, Yetera analecta, III, 467; — et chez D'Argentré, I, 55. Nous citons d'après Mabillon. Hermannus Contractus, Ghronicon ; dans Pistorins, Scriptores rerum germanic Francf., 1584, in-fol., 1. 1. S. Hieronymi Opéra; éd. Martianay. Paris, 1693. in-fol., t. IY. Hilarii Pictaviensis, Opéra; éd. Benedict. Paris, 1695, in-fol S, Hildegardis, Æpistolæ. Gologne, 1566, in-4o. Histoire de la croisade contre les hérétiques Albigeois , en yers proyençaux (par Guillaume de Tudèlej ; publ. par FaurieL Paris , 1857, in-40. Histoire littéraire de la France. SO yol. Paris, jusqu'en 1842, in-40. Historià Æpiscoporum Altissiodorensium ; dans Bouquet, Recueil des hist. de France, t. XYIII. HistoriaB Fulginatis fragmenta ; dans Muratori , Scriptt. rer. ital. Supplem., 1. 1. HistoriaB pàtriaB monumenta, t. I, Ghartarium. Turin, 1855, in-fol. Historià Sazayiensis monasterii; dans Menken, Scriptt. rer. german., t. III. Historià Yizeliacensis monasterii ; dans D'Achéry, Spicilegium . t. II. HolsteniuSy Godex regularum monasticarum ; éd. Brockie. Augsbourg, 1759, in-fol., t. IY. Hugo Flaviniacensis , Ghronicon ; dans Labbé , Bibliotheca noya Manuscriptorum, 1. 1. Hugo Rotomagensis , Libri III contra hœreses soi temporis ; à la suite des œuyres de Guibertos Noyigent. Humbertus de Romanis, De eruditione prasdicatorom; dans laBiblioth. Patrum maxima, t. XX Y. Hurter, Geschichte Papst Innocenz III. 5e édit. 4 yol. Hambourg, 1841, in-80. 25

386 LISTE DES OUVRAGES CITÉS. Jas, De Waldensium sectà ab Aibigensibiu bene distingaendà. Leyde, 1834, in-40. /ntiocmfñ /// Opéra, Cologne, 1552, in-fol. -- Epistol». Lib. I, U, Y, X-XYI, éd. Baluzius. 2 Tol. Paris* 1682, in-fol. ^ Epistolae. Lib. III, Y-X; dans Bréquigny et La Porte du Theil, Diplomata etc. ad res francicas spectantia. Paris, 1791, in-fol., p. II, t. I et IL Joaehitn, Expositio in Apocalipsim. Yenise, 1537, in-40. •— Interpretatio in Hieremiam prophetam. Yenise, 1525, in-40. Iperiui, Chronicon; dans Bouquet, Recueil des hist. de France, t. XYIII. Istoria di Cbiusi; dans Muratori, Scriptt. rer. itaL, Supplem., 1. 1. Julia, Histoire de Béziers. Paris, 1845, in 80. Katona, Historia critica regum Hungari». Pesth, 1779 et suiy., in-80, t. I-XIY. KiesUng, De yariis Waldensium nominibus et sectis. Jéna, 1739, in-40. Krone, Fra Dolcino und die Patarener. Leipzig, 1844, in-80. KtAchenbecker, Analecta bassiaca. Marbourg, 1731, in-80; collection YI. Labbé, Noya biblioCheca manuscriptorum librorum. 2to1. Paris, 1657, in-fol. Lamherttu ParvttSf Cbronicon; dans Marténe et Durand, Ajnplis&ima collectio, t. Y. Lamiy Délia eresia de* Paterini in Firenze ; dans le t II de ses Lezioni di anticbità Toscane e specialmente délia città di Firenze. 2 yol. Florence, 1766, in-40. LandtUphus Senior, Historia Mediolanensis; dans Muratori , Scriptt. rer. ital., t. IY. — Junior, Historia Mediolanensis; ibid., 4. Y. Lang, Regesta boica. Munich, 1822, in-80, t. IL LangloiSj Histoire des croisades contre les Albigeois. Paris, 1705, in-12. légw. Histoire générale des Églises yaudoises. 2 t. Leyde, 1669, in-fol. Lbo Allatius , De Ecclesias occidentalis atque orientalis perpetui consensione. Cologne, 1648, in-40. Léo Magnus, Opéra. Yenise, 1748, in-fol., 1. 1. Liber sententiarum inqnquisitionis Tolosan» (de 1307 à 1322, d*après le manuscrit original); publié par Limborch à la suite de l'ouyrage suiyant: Limborch^ Historia inquisitionis. Amsterd., 1692, in-fol. Liter» apostolicas pro officie inquisitionis. Rome, 1587, in-fol. Liutprandi Legatio; cbez Muratori, Scriptt. rer. ital., t. II.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS. 387

Llorante, *Historia critica de la loquisicion en Espagna*. 10. yol. Madrid, 1829, iii-18.

LuccLs Tudensis, *De altéra vità fideique controversiis adyersas Albigenſium errores*; éd. MariaDa. Ingolſtadt, 1612, in-4o.

MabiUon^ Yetera analecta. 4 vol. Paris, 1675; in-8o.

Maciejowskij *Essai historique sur l'Église chrétienne primitive des deux rites chez les Slaves*; trad. du polonais par Sauvė. Berlin, 1846, in-8o.

Jllaitland, *Facts and documents illustrative of the history, doctrine and rites of the ancient Àlbigenſes and Waldenſes*. Londres, 1838, in-So.

Manriquet *Annales cistercienses*. Lyon, 1642 et suiv., in*fol., t. IV.

Mansi, *Conciliorum collectio nova*. 31 vol. Florence , 1759 et suiv., in-fol.

Marca (De), *Histoire de Béam*. Paris, 1640, in-fol.

Marianaf *Historia de rébus Hispaniae*. 2 vol. La Haye, 1733, in-fol.

Martène et Durand, *Thésaurus novus anecdotorum*. 5 vol. Paris, 1717, in-fol. —

Yeterum scriptorum etc. amplissima collectio. 9 vol. Paris, 1724 et salv., in-fol.

Mary-Lafon , *Histoire politique , religieuse et littéraire du midi de la France*. 4 vol. Paris, 1842, in-8o.

Matter, *Histoire critique du gnosticisme*. 2» édit. 3 vol. Strasb., 1843, in-8o.

Matthœtu Paris, *Historia anglicana*. Paris, 1644, in-fol.

Ménardy *Histoire de Nîmes*. Paris, 1750, in-4o, t. L

Menken, *Scriptores rerum germanicarum*. 3 vol. Leipzig, 1728, in-fol.

Meyer, *Commentarii sive Annales rerum Flandriae*. Anvers , 1561 , in-fol.

Michaud, *Histoire des croisades*. 6« édit. 6 vol. Paris, 1841, in-S».

Michel {Fr.}, *Histoire des races maudites en France et en Espagne*. 2 vol. Paris, 1847, in-8o.

Miehelet, *Histoire de France*. Paris, 1845, in-8o, t. U. .

Milloty *Histoire littéraire des troubadours*. 3 vol. Paris, 1802, in-12.

MintAcius Félix, Octavius; éd. Cellarins. Halle, 1699, in-8«.

Monoutier, *Histoire de l'Église vaudoise*. 2 vol. Paris, 1847, in-So.

Moneta, *Adversus Catharos et Waldenses libri Y* ; éd. Ricchini. Rome, 1743, in-fol.

Momay, *Mysterium iniquitatis seu Historia papalûs*. Saumur, 1611 , in-fol.

Mosheim, *Institntiones histori« ecclesiastic« antiqu« et recentioris*. 2e éd. Helmstedt, 1764, in-4o. — •

Yersach einer unpartheyischen Retzergeschichte. HelmsUedt, 1746, in-4o.

Muratorij *Autiquitates italien medii svi*. Milan, 1741, in-fol., t. Y.

388 LISTE DES OUVRAGES CITÉS. Muratori, *Scriptores rerum italicarum*. 28 vol. avec les supplém. Milan, 1725 et 1751 in-fol. Musion, *Histoire des Vaudois*, 1. 1. Strasb., 1854, in-8o. Neander[^] *Kirchengeschichte*. 5 vol. Hambourg, 1856 et suiv., in-8o. -- *Denkwürdigkeiten aus der Geschichte des Christenthums*. Berlin 1824, in-8o, t. m. Nicetas Choniates, *Thésaurus orthodoxi fidei*, trad. en latin par Moreau ; dans la *Bibliotheca Palrum*, de Cologne, t. XII, p. I. — *Historiae*. Bonn, 1855, in-8o. Odo Cameracensis, *De peccato originali*; dans la *Biblioth. Patrum maxima*, t. XXI. Ordonnances des rois de France de la troisième race, « recueillies par Laurière, Bréquigny et Pastoret. 5 vol. Paris, 1728*1840, in-fol. Origenes *Commentarius in Matthæum*; in opp., éd. Delarue. Paris, 1740, in-fol, t. III. — *De principiis*; éd. Redepenning. Leipzig, 1856, in-8o. Otto Frisingensis, *Chronicon*, *Libri II de gestis Friderici II* etc Bâle, 1569, in-fol. Pulacky, *Geschichte von Böhmen*. Prague, 1856, in-8o, 1. 1. Papon, *Histoire générale de Provence*. Paris, 1778, in-4o, t. II. Parcetaine, *Histoire de la guerre contre les Albigeois*. Paris, 1855, in-8o. *Patriarchium Bituricense* ; dans Labbé, *Nova bibliotheca mss.*, t. II. Percin, *Monumenta conventus Tolosani ordinis fratrum Prædicatorum*. Toulouse, 1695, in-fol. Peregrinus Priscianus, *Chronicon Ferrariense* ; dans Muratori, *Antiquitt. ital. medii ævi*, t. V. Pétrin f *Histoire des chrétiens albigeois*. Genève, 1618, in-8o. Petrus Cantor, *Verbum abbreviatum*. Mons, 1659, in-4o. Petrus Gregorius f *Parti tiunesu ris canonici*. S. 1., 1595, in-4o. Petrus Lombardus *Sententiæ*. Rouen, 1651, in-4o. Petrus de Pilichdorff *Tractatus contra sectam Waldensium* ; dans la *Bibl. PP. Col.*, t. XIII. Petrus Siculus *Historia Manichæorum* ; éd. Gieseler. Götting., 1846, in-4o. Petrus YaUium *Cemaiû Historia Albigenium*; dans Duchesne, *Scriptt. hist. Franc.*, t. V. Petrus de Vinei f *Epistolæ*. Amberg, 1609, in-8o. Pex, *Scriptores rerum austriacarum*. Yienne, 1745, in-fol., t. II. Photius, *Nomocanon, cum comment. Theod. Balsamonis*; éd. Justellus. Paris, 1615, in-4o. Pierquin de Gembloux *Histoire littéraire des patois*. Paris, 1841, in-8o. Platina, *De vitis pontificum*. Cologne, 1551, in-fol. Pontanus a Braitenberg, *Bohemia pia*. Francf., 1608, in-fol.

The text on this page is estimated to be only 29.03% accurate

LISTE DES OUVRAGES CITÉS. 389 Potho, De stata domûs Dei ; dans la Biblioth. Patram maxima, t. XXI. Prateolus, Elenchus haereticorum. Col., 1605, in-4o. Pâellfiê, De operatione daernonum; éd. Boissonade. Norembergr, 1858, in-So. QuétifetÉchard, Scriptores ordinis Prædicatorum. 2 vol. Paris, 1719, in-fol. Radulphus Ardent ^ Sermones; chez D*Argentré, GoUectio jndic, 1. 1. Radulphui CoggeshaU, Ghronicon anglicanum ; dans Bouqaet, Recueil des hist. de France, t. XVIII. Ranzanm, Epitome renim hungaricarum ; dans Schwandtner, ScripU. rer. hungar., 1. 1. Ratkerius VeronensU, Opéra ; dans d*Achéry, Spicilegium. 1. 1. Raumer, Geschichte der Hohenstaoffen. 2e édit. 6 toI. Leipz., 1840, in-8o. RayncAdus , Continuatlo annaliam Baronii, t. XIII à XXI. Cologne, 1693etsuiy.,in-fol. Raynouard , Choix des poésies originales des troubadours. 5 vol. Paris, 1820, in-8o. Reinerius Sacchoni , Summa de Catharis et Leonistis , dans Martène et Durand, Thésaurus novus anecdot, t. Y; — Reinerius interpolé, dans Gretser, Opéra, t. XII, p. II. Rettberg, Ueber die Patarener ; dans Ersch et Gruber, AUgemeine Encyclopaedie ; section III, t. XIII. Leipzig, 1840, in-4o. Rigorduê, De gestis Philippi Augusti; dans Duchesne, Scriptt. hist. Franc, t. V. Ripolly BuUarium ordinis fratrum Prædicatorum. 8 vol. Rome, 1729 et suiv., in- fol. Robertus AlHsHodoreiMis , Chronologia ; dans Bouquet , Recueil des hist. de France, t. XVIII. Roberttu de Monte, Appendix ad Chronicon Sigeberti Gemblac, ibid., txm. Roger, Archives historiques de l'Albigeois. Albi, 1842, in-8o. Roger de Hoveden, Annales; dans Savile, Rerum anglicarum scriptores. Francfort, 1601, in-fol. Rubeis (De), Monumeuta Ecclesi» Aquilejensis. Strasbourg, 1740, in-fol. Rubeui, Histori» Ravennates. Venise, 1689, in-fol. SanditM, Nucleushistoriae ecclesiasticae in historià Arianorum. Cologne, 1676, in-40. Sarpi, Historià dell* origine deir inquisizione nella città e dominio di Venetia. S. l., 1675, in-12. Schafarik, Slawische Alterthiimer ; trad. en allem. par Aehrenfeld. 2 vol. Leipzig, 1843, in-8o.

The text on this page is estimated to be only 27.81% accurate

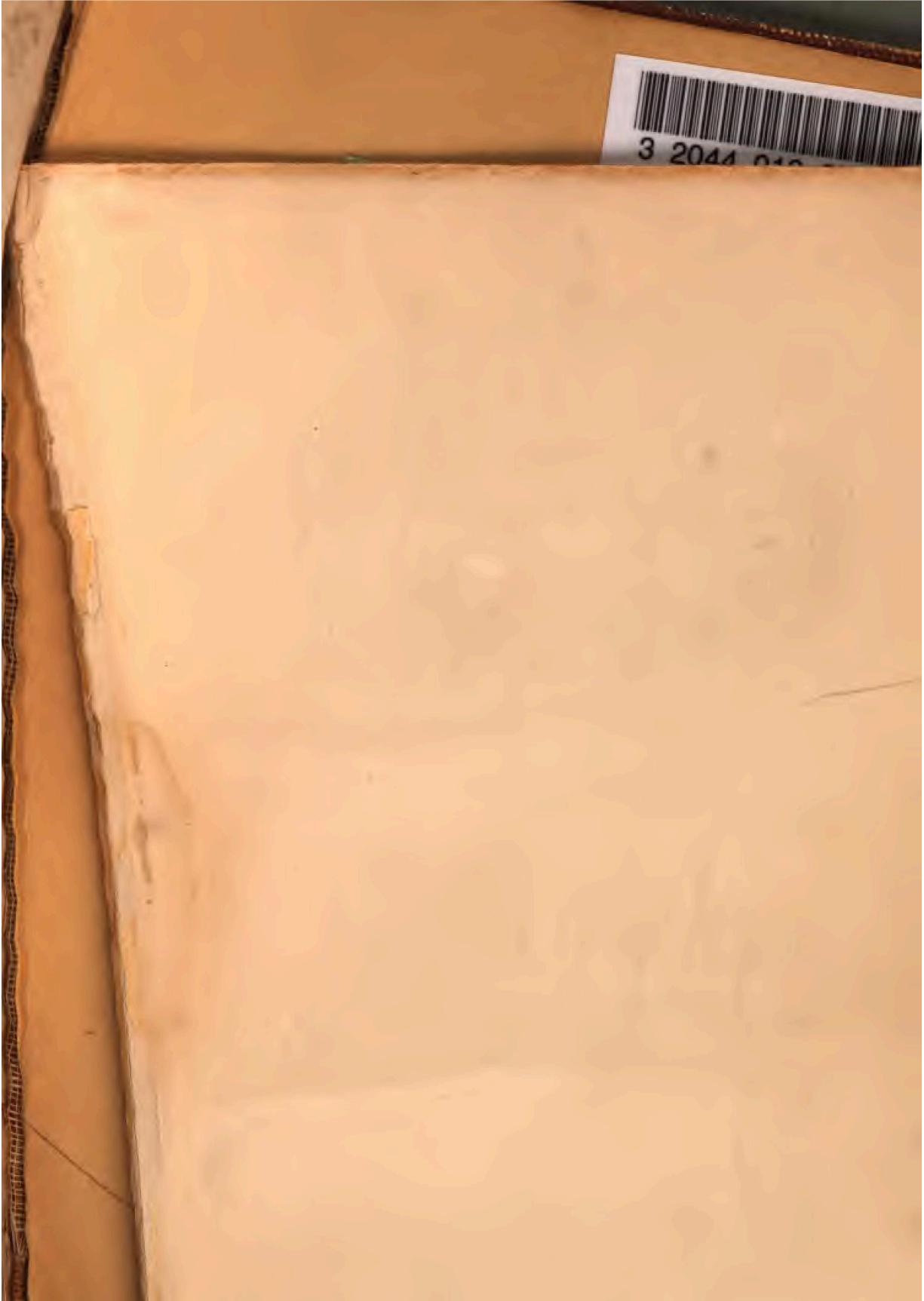
390 LISTE DES OUVRAGES CITÉS. Seherzy Glossarium germanicum medii syi; éd. Obeiin. Strasb. 1781, in-fol. Schmid (Fréd.), Historia Panlicianorum orientalem. Gopenhagoe, 1826, in-8o. Schmid {Henri), Der Mysticismus des Mittelalters in seiner Entwicklungperiode. Jéna, 1824, in-8o. Schtiitxer, Die Eachiten im Xlten Jahrhundert; dans les Studien der Geistlichkeit Wfirtembergs, t. XI, livr. I. Stottgard, 1859, in-8o. Schrœckk, Kirchengeschichte. 55 vol. Leipzig, 1772 et soiv., in-8o. Schwandtner, Scriptores rerum hungaricarum. Vienne, 1746, in-fol , t. I-III. Scotiu Erigena, De divisione naturæ; éd. Schliiter. Münster, 1858, in-8o. Siestreneewiez de Bohusz, Recherches historiques sur l'origine des Sarmates, des Esclavons et des Slaves, et sur les époques de la conversion de ces peuples au christianisme. 4 vol. Pétersbourg, 1855, in-8o. Sismondi, Histoire des Français. Paris, 1825, in-8o, t. VI. — Histoire des républiques italiennes du moyen âge. 16 vol. Paris, 1809, in-8o. SianUy Faber, An inquiry into the history and the theology of the ancient Vallenses and Albigenses. Londres, 1858, in-8o. Stephanus de Beauvillà , sive de Borbone, De septem donis Spiritûs sancti ; dans D'Argentré, Collectio Jodic, l. 1. Stephanus Tomaensis, Epistolæ ; dans la Biblioth. Patrum, de Cologne, t. XII, p. n. uiceruf. Thésaurus ecclesiasticus patribus græcis. Amsterd., 1682, in-fol. Sulpicii Severi Opera; éd. Horn. Leyde, 1654, in-8o. Tertulliani Opera; éd. Rigaltii. Venise, 1744, in-fol. Theodoretus; éd. Sirmond. Paris, 1642, in-fol, t. III et IV. Thierry (Aug.), Lettres sur l'histoire de France. 5^e éd. Paris, 1856, in-8o. Thilo, Codex apocryphus Novi Testamenti, l. 1. Leipzig, 1852, in-8o. Thomas Aquinas, Summa. Cologne, 1640, in-4o. Thomas Archiepiscopus, Historia Episcoporum Salonitanorum et Spalatensium ; dans Schwandtner, Scriptt. rerum hungar., t. IH. Thomas Cantuariensis , Bonum universale de apibus. Douai, 1627, in-8o. Thidoro [Joh. de), Chronica Hungarorum ; dans Schwandtner, Scriptt. rer. hung., t. I. Totiduzzi, Historie di Faenza. Faenza, 1675, in-fol. Trithemius, Annales hirsauensis. 2 vol. S. Gai., 1690, in fol. Ughelli, Italia sacra. 10 vol. Venise, 1717 et suiv., in-fol.

The text on this page is estimated to be only 29.92% accurate

LISTE DES OUVRAGES CITÉS. 391 Urstisius, Germanie» histori» scriptores. Francfort, 1585, in-fol., t. II. Usseus, De christianarum Ecclesiarum in Occidentis praesertim partibus continua successione ; à la suite de ses Antiquitates Ecclesiarum Britannicarum. Londres, 1687, in-fol. Vaissette et CL de Vie , Histoire générale du Languedoc. 5 vol. Paris , 1737, in-fol. Victor Vitensis , Historia persecutionis Yandalic» ; éd. Ruinart. Paris, 1694, in-8o. Vignier, Recueil de l'histoire de l'Église. Leyde, 1601, in-fol. Veuhardouin, Histoire de la conquête de Constantinople ; dans Buchon, Collection des chroniques nationales françaises, t. IH. Paris, 1828, in-8o. Villemain, Tableau de la littérature au moyen âge. Se édité. 2 vol. Paris, 1840, in-8

The text on this page is estimated to be only 27.08% accurate

TABLE DES MATIÈRES. PREMIÈRE PARTIE. HISTOIRE DE LA SECTE. Préface i fre PÉRIODE. — Depuis la fin da dixième siècle jusqu'aamilien da douzième. Origine et première propagation de la secte i Ghapitbb 1er. — Origine du catharisme ' . . . ib, Ghapitbb II. — Première propagation de la secte dans les pa^s orientaux de TEurope 11 Ghapitbb III. — Première propagation de la secte en Occident 15 1. Dalmatie ib. 2. Itolie 16 3. France 24 4. Hongrie. Bohême. Allemagne 50 II* PÉRIODE. — Depuis le milieu du douzième siècle jusqu'à Tayènement dlnnocent IU. L'Église cathare se constitue et se propage ouvertement; elle arrive au plus haut degré de sa puissance . . 54 Ghapitbb I«r. — Pays slaves, et orientaux. .' 56 Ghapitbb II. — Italie 59 Ghapitbb III. — France 66*^ 1. Le Midi ib:i 2. France centrale et septentrionale 86-Ghapitbb IY. — Allemagne 94 Ghapitbb Y. ~ Angleterre 97 IU« PÉRIODE. — Depuis Innocent IU jusqu'à l'extinction de la secte. Fin du douzième siècle jusqu'au milieu du quinzième . . 9^ Ghapitbb I^p. — Pays slaves 104" Ghapitbb IL — Italie 142 Ghapitbb UI. — France liCi' 1. Le midi ib, 10 Jusqu'à la fin de la croisade ib^ 2o Depuis 1229 jusqu'à la prise du château de Montségur, en 1244 293' 3o Jusqu'à la disparition de la secte 327 2. Le centre et le nord ' 36^ Ghapitrb IY. — Espagne 368* Ghapitbb Y. — Allemagne 375 Liste des ouvrages cités. ^ 380 FIN DB la TABLB.



The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

••^>->:«J».

3 2044 019 070 »40 THE BORROWER WILL BE CHARGED
THE COST OF OVERDUE NOTIFICATION IF THIS BOOK IS NOT
RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE
STAMPED BELOW. X ii^j^;^^H.>^.

BOOK DUE W
APR 24 1978
8:37

CANCELLED

BOOK DUE
DEC 1978
CANCELLED

WIDENER
APR 10 1978
BOOK DUE

BOOK DUE
CANCELLED
MAY 24 1978
APR 6 1978
CANCELLED

APR

APR

